Chacune des réflexions de cette première parution se déploie dans un contexte propre, s'appuie sur des méthodes d'analyse particulières et sur des enjeux discriminatoires. Cependant dans cette diversité et complexité, les différents domaines mettent en lumière la richesse et l'interconnexion des facettes de la vie humaine et de la culture. Ils soulignent la nécessité de prendre en compte une pluralité de perspectives et d'approches dans l'étude de phénomènes variés de la société. Ils reflètent aussi l'importance d'une approche dynamique dans la compréhension des sujets abordés et l'examen approfondi du contexte comme variable essentielle pour saisir les nuances et les subtilités qui peuvent souvent échapper à une lecture superficielle.
Dans une approche interdisciplinaire, les thématiques étudiées, bien que distinctes, se chevauchent et se complètent. Les contributeurs invitent à transcender les frontières académiques et scientifiques, à explorer des liens inattendus entre des domaines variés et à adopter des approches transdisciplinaires pour une compréhension plus profonde et holistique d'un monde toujours plus complexifié

ISSN électronique
2959-8079
ISSN imprimé
2959-8060

ISSN 2959-8079

Vol. 1, Num. 1 (2023)

Science et société(s): tension(s) et entre-deux

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060

REVUE HYBRIDES

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S) TENSION(S) ET ENTRE-DEUX

Gislain A. ESSOME LELE
André Bienvenu MFO
Wendnonga Gilbert KAFANDO
Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA
(Coord.)

Vol. 1, Num. 1, Sept, 23

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 1 · NUM. 1 · SEPTEMBRE 2023

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S)
TENSION(S) ET ENTRE-DEUX

COORD.

GISLAIN A. ESSOME LELE

ANDRÉ BIENVENU MFO

WENDNONGA GILBERT KAFANDO

SAMIRA BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 1 · NUM. 1 · SEPTEMBRE 2023

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S)
TENSION(S) ET ENTRE-DEUX

COORD.

GISLAIN A. ESSOME LELE, UNIVERSITÉ FRANCHE-COMTÉ, FRANCE

ANDRÉ BIENVENU MFO, UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1, CAMEROUN

WENDNONGA GILBERT KAFANDO, UNIVERSITÉ JOSEPH KIZERBO, BURKINA FASO

SAMIRA BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA, UNIVERSITÉ DE RELIZANE, ALGÉRIE

© REVUE HYBRIDES (RALSH), 2023

COUVERTURE : © Revue Hybrides
Mise en page et maquettage : Majorants Academy S. A

COORDINATION : Gislain A. Essome Lele (Université Franche-Comté, France), André Bienvenu Mfo (Université de Yaoundé 1, Cameroun), Wendnonga Gilbert Kafando (Université Joseph Kizerbo, Burkina Faso) & Samira Berdji Besseghir Mustapha (Université de Relizane, Algérie)

SECRÉTARIAT ET RELECTURE : Jean B. Nazepto (Université de Garoua, Cameroun), Paul B. Koffi Mouroufie (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & Narcisse Bouba Djelang (Université de Yaoundé 2, Cameroun)

TRADUCTIONS : Joël Échitchi Teka (Université de Maroua, Cameroun) & Christian Tiako Youadjeu (MINESEC, Cameroun)

License d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Les auteurs peuvent, sans accord préalable, republier tout ou partie de leurs contributions dans une autre revue ou chez un autre éditeur, tout en prenant le soin de mentionner explicitement les références bibliographiques de la première publication dans la Revue Hybrides. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

Revue des Arts, Lettres et Sciences de l'Homme (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle, plus un hors-série
Éditée par PEA2 (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de publication** : **Dr Gislain ESSOME LELE**, MCF CNU 14, Université de Franche-Comté, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
- **Rédacteur en chef : M. Joël ÉCHITCHI TEKA**, Doctorant, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

- **M. Narcisse BOUBA DJELANG**, Juriste, Chercheur Associé, Université de Yaoundé 2, Cameroun
- **Mme. Patale TEMEYISSA**, Doctorante, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Franck Rostov TSAMO DONGMO**, PhD, Enseignant Associé, FLSH, Université de Dschang, Cameroun
- **M. Levi IRAMKISIA**, Université de Maroua, Cameroun
- **M. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE,** Doctorant, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **M. Jean Baptiste NAZEPTO**, Chef services de la Scolarité, université de Garoua, Cameroun
- **M. Abraham TEYA**, Université de Maroua, Cameroun
- **Eugène SAKAME**, Université de Maroua, Cameroun
- **M. Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA**, Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville
- **M. Christian TIAKO YOUADJEU**, Traducteur Principal, écrivain et enseignant
- **M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU**, CEO et enseignant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE (2023/2024)

- **Pr Georges MOUKOUTI ONGUEDOU**, Professeur Titulaire, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun
- **Dr Abdelouahid TIOUIDIOUINE**, Maître de conférences, Université de Relizane / Algérie

- **Dr Ahlem ROUABHIA**, Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie
- **Dr Aimé BANZA ILUNGA**, Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo
- **Dr Arsène ELONGO**, Maître de conférences, Centre de Recherche en linguistique et Langues Orales (CERELLO), Université Marien Ngouabi, Congo
- **Dr Assia MARFOUQ**, Maître de conférences Habilité, Institut des Sciences du Sport de Settat / Laboratoire Ingénierie Didactique, Entrepreneuriat, Arts Littératures et Langues (LIDEAL), Université Hassan Premier de Settat, Maroc
- **Dr Bachir Tamsir NIANE**, Maître de conférences, Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Conakry Guinea
- **Dr Djedou Martin AMALAMAN**, Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire
- **Dr Drissa KONE**, Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Dr Frédécric SPAGNOLI**, Maître de conférences, UFC, France
- **Dr Gilbert ATINDOGBE**, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Statistique Appliquée et Biométrie (LERSAB), Benin
- **Dr Ibn Habib BAWA**, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo
- **Dr Meriem SIAD**, Maître de conférences, Université Cheikh Chahid Laarbi Tebessi Tebessa, Algérie
- **Dr Raymond-Bernard AHOUANDJINOU**, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, CEREID, Benin
- **Dr Zacharie HATOLONG BOHO**, Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Abraham DAOKA**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Abraham GBOGBOU**, ENS d'Abidjan & Réseau Africain d'Analyse du Discours (R2AD), Côte d'Ivoire
- **Dr Adjé Séverin ANGOUA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Dr Afef AROUS-BRAHIM**, ISSH (U.de Jendouba)/Laboratoires : Intersignes (U. de Tunis) et Textes et Cultures (4028)/France
- **Dra Alba Patricia HERNÁNDEZ SOC**, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México
- **Dr Amadou TAMBOURA**, École Normale Supérieure, Burkina Faso
- **Dr Amos KAMSU SOUOPTETCHA**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr André Bienvenu MFO**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Anicet DONFACK SOUNA**, Chercheur indépendant
- **Dr Antoine-Beauvard ZANGA**, ENS /Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Appolinaire LOUMGUE**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU**, Chercheur indépendant, Gabon
- **Dr Bertin GUEFACK, PhD**, Université de Yaoundé, Cameroun

- **Dr BIRWE GODWE**, Enseignant-chercheur, Département de Langues et Cultures Camerounaises, ENS, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Braulio Misael VILLEGAS MARTÍNEZ**, Instituto Nacional de Astrofísica (INAOE), México
- **Dra Cecilia Erika RAMÍREZ ALBA**, Universidad de Guadalajara, México
- **Dr Dimkêeg Sompassaté Parfait KABORE**, Université Thomas SANKARA, Burkina Faso
- **Dr Doba SORO**, Université Polytechnique de Man, Côte d'ivoire
- **Dr Doba SORO**, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- **Dr Érick Achille NKO'O BEKONO**, Université Protestante d'Afrique Centrale, Cameroun
- **Dr Éric Stéphane MVAEBEME**, Maître-Assistant, Centre d'études Africaines de l'université Babes-Bolyai de Cluj Napoca, Roumanie & Enseignant-chercheur, université de Dschang, Cameroun
- **Dr Fabrice ONANA NTSA**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Floribert NOMO FOUDA**, Centre de recherche en littérature comparée, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Franck AMOUSSOU**, Laboratoire Lettres, Éducation et Communication (LaboLEC), Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger
- **Dr Franck Rostov TSAMO DONGMO**, FLSH, Université de Dschang, Cameroun
- **Dr Fridolin OMGBA OWONO**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Aissa HAMZAOUI**, Maître de conférences, Echeick Echahid Larbi Tebessi University, Algérie
- **Dr Harold Gael NJOUONANG DJOMO**, Laboratoire GREVA (Groupe de Recherche sur les Villes d'Afrique), Cameroun
- **Dr HASSANA**, DGSN, Cameroun
- **Dr Herman KAMWA KENMOGNE**, Université de Yaoundé I, Cameroun
- **Dra Indira Yasseira RÍOS MARTÍNEZ**, Investigadora independiente, Honduras (Egresada de doctorado de El Colef, México)
- **Dr Issa AHAMADOU HAMAGE**, Université Abdou Moumouni, Niger
- **Dr Jean de Dieu GWETH BI BISSO,** Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun
- **Dr Jean NADINGA**, Université Nazi Boni, Burkina Faso
- **Dr Joseph Yannick MBATCHOU**, Université de Yaoundé I, Cameroun
- **Dr José Alejandro MORALES SOTO**, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México
- **Dre Karima ZEROUALI**, Laboratoire SEPRADIS, université de Biskra, Algérie
- **Dr Khaldi MALEK**, Chercheuse indépendante, Tunisie
- **Dr Landry Yves FALLE**, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'ivoire
- **Dr Lopez Emmanuel Oscar KOFFI**, École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

- **Dr Mbodou BRAHIM MALLOUM**, Maître Assistant (CAMES), Université Adam Barka d'Abéché, Tchad
- **Dr MFOUAPON ALASSA**, Laboratoire de géographie rurale, Université de Yaoundé, Cameroun
- **Dr METSENA NDJAVOUA**, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- **Dr Nawel BELGHITH**, Université de Sousse,Tunisie
- **Dr Oscar KEM-MEKAH KADZUE**, Chargé de cours, Escuela Normal Superior de Yaundé I, Camerún
- **Dr Pierre Ledoux NDII**, Université de Yaundé 1, Cameroun
- **Dr Régine Mireille ESSAMA**, Université de Bertoua, Cameroun
- **Dr Robert MAMADI**, Maître Assistant (Cames), Université Adam Barka d'Abéché, Tchad
- **Dr Rodrigue FOTSO TOCH**E, Universidad de Yaundé I, Camerún
- **Dre Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA**, PhD, Université de RELIZANE, Algérie
- **Dra Silvia MONTEJO MURILLO**, Instituto Tecnológico de Mérida, México
- **Dr Stéphane KALUDI NDONDJI**, Université de Lubumbashi, RD Congo
- **Dra Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA**, Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México
- **Dr Thierry Martin FOUTEM**, Université de Dschang, Cameroun
- **Dr Thomas FONE**, Chargé de cours, Université de Douala, Cameroun
- **Dr Wendnonga Gilbert KAFANDO**, Maître Assistant, Laboratoire de Recherche et de Formation en Sciences du Langage (LAREFOS)/ Université Joseph KIZERBO (UJKZ), Burkina Faso
- **Dre Winnie NYANGON**, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- **Dr Yao Saturnin Davy AKAFFOU**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- **Dr Youssouf MEITE**, Université Félix Houphouët-boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Dr Zoulkoufoulou OURO-GBELE**, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux Et Sociétés (LARDYMES), Université de Ségou,Togo

SOMMAIRE

PROLOGUE **14**

L'HYBRIDITÉ, UN REGARD TRANSDISCIPLINAIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES : EXERCICE D'UNE NOUVELLE TERRITORIALITÉ D'UN NON-TERRITOIRE 16
The hybridity: A transdisciplinary perspective on society and scientific productions: exploring a new territoriality of a Non-Territory

Gislain A. ESSOME LELE

André Bienvenu MFO

Wendnonga Gilbert KAFANDO

Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA

{**SECTION 1**} 20
SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURES

ANALYSE CONTRASTIVE DE L'INDÉFINITION EN GRAMMAIRE ET DANS LES USAGES JOURNALISTIQUES : ENTRE INDÉFINI ET INDÉFINISSANT 22
Contrastive analysis of indefiniteness in grammar and journalistic uses: between indefinite and indefining

Antoine-Beauvard ZANGA

L'EXPRESSION DU SURNATUREL DANS *CŒURS DE PIERRE, LES ENFANTS DU DÉSESPOIR* DE BOUBACAR DAO 40
The expression of the supernatural in Hearts of stone, children of despair by Boubacar Dao

Quilet-Tonnan KAMBOU

TEMPORADA DE HURACANES DE FERNANDA MELCHOR O LA EXPRESIÓN DE LAS NUEVAS RURALIDADES MEXICANAS 56
"Temporada de huracanes" by Fernanda Melchor or the expression of the new Mexican ruralities

Georges MOUKOUTI ONGUEDOU

Cyrille Bertrand POLA

LOS TÍTULOS DE LAS TELENOVELAS HISPANOAMERICANAS DOBLADAS AL FRANCÉS: INCIDENCIA IDEOLÓGICA 70
Hispanic American telenovelas titles dubbed into French: ideological incidence

Zacharie HATOLONG BOHO

Joel Armel ECHITCHI TEKA

RAISON DES LOIS NATURELLES CHEZ JOHN LOCKE 90
Reason of natural laws in John Locke

Drissa FOFANA

Ibrahim Amara DIALLO

LE SADISME MASCULIN DANS *LA SIRÈNE DES BAS-FONDS* DE NOUN FARÉ 104
Masculine sadism in 'La Sirène des bas-fonds' by Noun Faré

Essotorom TCHAO

LA CRÍTICA SOCIAL EN LA SEGUNDA PARTE DEL *LAZARILLO DE TORMES* DE 1555 118
The social criticism in the Second Part of the Lazarillo de Tormes of 1555

Lamine KANDE

{SECTION 2} 134
SCIENCES HUMAINES

IMPACT DES FACTEURS CLIMATIQUES ET ANTHROPIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARC NATIONAL DE MANDA (PNM) AU TCHAD 135
Impact of climatic and anthropogenic factors on biodiversity in the Manda National Park (PNM) in Chad

Romain GOUATAINE SEINGUE

IMPACT DE LA POLITIQUE COMMUNALE DE SINFRA (CENTRE-OUEST IVOIRIEN) SUR LES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES DE BASE DANS SON ESPACE URBAIN.....152
Impact of the municipal policy of Sinfra (Central-West Ivorian) on the basic structuring infrastructure in its urban space

Sahoti OUATTARA

Trotsky MEL

Mangoua Akissi Helène-Francette KOUASSI

STOCKHOLM 1972 : L'AFRIQUE ET L'ÉMERGENCE DE LA DIPLOMATIE ÉCOLOGIQUE MULTILATÉRALE 170
Stockholm 1972 : Africa and the emergence of multilateral ecological diplomacy

Fridolin OMGBA OWONO

CONTRIBUTION DES IMAGES SATELLITES SENTINELS 2 À L'ANALYSE DES TERRITORIALITÉS DE L'AGRICULTURE URBAINE À KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) 184
Contribution of sentinel 2 satellite images to the analysis of the territorialities of urban agriculture in Korhogo (Northern Côte d'Ivoire)

Tiécoura Hamed COULIBALY

Zana Souleymane OUATTARA

Adama TOURE

SITUATION FONCIÈRE DES FEMMES DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE DÉDOUGOU (BURKINA FASO).....200
Land tenure situation of internally displaced women in the municipality of Dédougou (Burkina Faso)

Yacouba TENGUERI

CULTURE MARAÎCHÈRE, MOYEN DE SUBSISTANCE DES PASTEURS TRANSHUMANTS FIXÉS À L'OUEST DU LAC FITRI 216
Market gardening, a means of subsistence for transhumant pastoralists settling west of Lake Fitri

Paulin GOTILO

Robert MADJIGOTO

Christine RAIMOND

''LA CEINTURE ET LA ROUTE'' : ENJEUX CHINOIS, OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE D'UN PROJET STRATÉGIQUE 232
Belt and road initiative: Chinese stakes, opportunities and challenges of a strategical project for French Africa

Fabrice ONANA NTSA

CROYANCES RELIGIEUSES ET SOCIÉTÉS SECRÈTES EN PAYS KÔDÈ 1740-1890 244
Religious beliefs and secret societies' in Kôdè realm from 1740 to 1890

Laurent Kouadio AKOUMIA

{**SECTION 3**} 262
SCIENCES DE L'EDUCATION

STRESS EN ÉVALUATION ET ÉCHEC ACADÉMIQUE DANS LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BURKINA FASO 263
Evaluation stress and academic failure in higher education institutes in Burkina Faso

Félicité ROAMBA

Oumou DIALLO

Rasmata COMPAORE

ATTITUDE D'ÉCOUTE DES ENSEIGNANTS EN CLASSE ET PERFORMANCES DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES 274
Listening attitude of teachers in class and performance of students with school difficulties

Ati-Mola TCHASSAMA

Koffi DAHON

NIVEAU DE VIE ET ENVIRONNEMENT FAMILIAL : FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES MALAGASY 288
Living standard and family environment: determining factors of academic success of Malagasy students

Aina Fanantenana Bertholin Gérard Jocelyn HERIMANANA

EXPÉRIENCE CORPORELLE ET CHANGEMENT DE COMPORTEMENT EN EPS CHEZ LES COLLÉGIENS DE L'ÉCOLE TENINDIE DOUMBIA DE BAMAKO 299
Body experience and EPS behavior change among middle school students at Tenindie Doumbia School in Bamako

Mahamadou N KEITA

Moussa COULIBALY

{**SECTION 4**} 308
SCIENCES JURIDIQUES & POLITIQUES

LA POLITIQUE DE L'EMPLOI AU CAMEROUN À L'ÉPREUVE DE LA FASCINATION POPULAIRE POUR LA FONCTION PUBLIQUE 309
Policy employment in Cameroon at the test of popular fascination for public service

Charlène Audrey NGANSO KOUATCHOU

WAGNER ET LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE INSTRUMENT DE (RE)CONQUÊTE DE L'INFLUENCE RUSSE, DÉCLASSEMENT DES PUISSANCES OCCIDENTALES ET STIGMATISATION 326
Wagner and security governance in Africa : between an instrument of reconquering the Russian influence, downgrading Western powers and stigmatization

Aristide Michel MENGUELE MENYENGUE

NORMES D'ÉDITION DE LA *REVUE HYBRIDES* 347

PROLOGUE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

L'HYBRIDITÉ, UN REGARD TRANSDISCIPLINAIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES : EXERCICE D'UNE NOUVELLE TERRITORIALITÉ D'UN NON-TERRITOIRE

The hybridity: A transdisciplinary perspective on society and scientific productions: exploring a new territoriality of a Non-Territory

GISLAIN A. ESSOME LELE
Université de Franche-Comté, ISTA UR 4011
Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Email : gislainlele@yahoo.com
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0002-9408-123X

ANDRÉ BIENVENU MFO
Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email : a.mfo@yahoo.com

WENDNONGA GILBERT KAFANDO
Université Joseph Kizerbo, Burkina Faso
Email : wendnonga@yahoo.fr

SAMIRA BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA
Université de Relizane, Algérie
Email : samira.bordji@cu-relizane.dz

Le présent volume, parution inaugurale de la *Revue Hybrides*, composé de 21 contributions transdisciplinaires, a pour objectif la mise en rapport de la société et des productions scientifiques dans toutes leurs expressions (pratiques discursives, sociologiques, anthropologiques, culturelles, artistiques, économiques, pédagogiques, didactiques, symboliques, politiques, etc.). Sous ce prisme, les travaux qui se veulent actionnels tentent d'apporter une réponse technique à une ou plusieurs situations scientifiques concrètes. En effet, toute société viable, pérenne, prospère et épanouie prend pour point d'ancrage les scientifiques de tous les domaines de la connaissance : « La société, tout comme la République, a besoin des savants. Sans eux, point de progrès économique et culturel, point d'amélioration du niveau de vie, point de victoires sur la maladie » (Jollivet, 2007, pp. 417-418). Aussi, qu'ils relèvent des

sciences humaines et sociales ou des sciences exactes, les scientifiques œuvrent constamment à mettre au point des connaissances rationnelles pour éclairer et orienter leurs sociétés qui, en retour, offrent aux sciences dans leur infinie diversité des objets de réflexion : « Notre connaissance scientifique la plus établie et la plus rationnelle porte la marque du social, tant que les hommes sont inséparables de leur insertion dans leur société, et le social est l'un des objets d'enquête de la connaissance scientifique […] » (Paty, 2007, p. 114). Toute chose qui montre clairement que la science et la société sont mues par des enchevêtrements consubstantiels et une logique de rapports insécables qui, du point de vue du lecteur moins averti, est parfois abordée comme un espace de séparation et de troubles, une zone de conflit entre deux éléments : « l'entre-deux reste souvent synonyme d'indécision, d'inconfort, assorti de connotations négatives » (Thouroude, 2022, p. 21).

Ce laboratoire pluridisciplinaire à rayonnement scientifique international traite diverses thématiques regroupées en sections. La première offre un panorama diversifié d'articles académiques explorant des facettes variées des études linguistiques, littéraires et socioculturelles. Chaque article se plonge dans un domaine spécifique, révélant des perspectives inattendues et novatrices. Du questionnement des indéfinis en français à l'analyse des éléments surnaturels dans les œuvres africaines contemporaines, en passant par l'exploration des nouvelles réalités rurales au Mexique et la créativité de la traduction audiovisuelle, ces recherches éclairent des faits complexes et souvent méconnus. De même, la confrontation des visions philosophiques du XVIIe siècle sur l'état de nature et l'investigation du sadisme dans la littérature contemporaine révèlent la richesse des réflexions abordées. Cette diversité d'approches témoigne de la richesse et de la complexité des domaines explorés dans le cadre des études académiques.

Les réflexions portant sur les sciences humaines offrent chacune un regard précis sur des problématiques variées, englobant des domaines socio-environnementaux et culturels diversifiés. Les analyses se focalisent sur des réalités spécifiques, mettant en lumière des phénomènes cruciaux. Du bouleversement environnemental du parc de Manda au Tchad à l'essor de l'agriculture urbaine à Korhogo en Côte d'Ivoire, en passant par l'évolution des compétences des collectivités territoriales et l'impact des politiques environnementales internationales, chaque étude révèle des dynamiques sociétales complexes. De même, la problématique de l'accès des femmes aux terres agricoles et celle de l'adaptation des pasteurs transhumants à de nouvelles activités agricoles soulignent l'importance des aspects économiques et sociaux. Enfin, la plongée dans les croyances religieuses du peuple Kôdè en Côte d'Ivoire apporte un éclairage unique sur le tissu culturel et spirituel de cette société. L'ensemble de ces travaux met en exergue la diversité et la richesse des enjeux qui traversent l'Afrique contemporaine, de ses espaces ruraux à ses dynamiques économiques et socioculturelles, offrant ainsi des perspectives précieuses pour la compréhension et l'action dans ces domaines.

Dans le domaine des sciences de l'éducation, les textes nourrissent un intérêt conjoint pour les questions de pédagogie, de didactique, de sociologie de l'éducation.

Les auteurs mettent en évidence divers défis et opportunités, en se concentrant particulièrement sur les évaluations et les performances académiques. Le premier texte révèle les pressions et le stress auxquels sont confrontés les étudiants au Burkina Faso en raison des évaluations, soulignant la nécessité d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'évaluation pour réduire ce fardeau et améliorer la qualité de l'enseignement. Si le deuxième établit un lien crucial entre l'attitude d'écoute des enseignants, les performances scolaires et met en exergue l'importance de l'engagement actif des enseignants dans le processus éducatif, le troisième, quant à lui, explore les facteurs socioéconomiques influençant la réussite scolaire à Madagascar. L'auteur s'emploie alors à relever l'impact de l'environnement familial sur le parcours académique des apprenants. Enfin, la quatrième contribution aborde l'inclusion à travers une rencontre sportive entre élèves en situation de handicap et élèves typiques, révélant les avantages de telles initiatives pour la perception, le respect et la compréhension mutuelle entre les étudiants.

Dans l'ensemble, les productions de cette section convergent vers un message : l'importance de divers facteurs –évaluation, attitude des enseignants, contexte socioéconomique, et inclusion– dans l'amélioration des performances des apprenants. Elles offrent des recommandations concrètes visant à optimiser ces aspects, propulsant ainsi la création d'un environnement éducatif plus efficace et plus inclusif. Ces recherches constituent une contribution significative à la réflexion sur l'éducation, invitant à des pratiques pédagogiques réfléchies et centrées sur l'élève pour le bénéfice de la communauté éducative dans son ensemble.

La dernière section consacrée aux Sciences juridiques et politiques se penche sur l'influence des perceptions et des choix politiques sur divers aspects de la société contemporaine. D'une part, elle met en exergue l'attrait marqué des jeunes envers la Fonction publique, résultant des représentations sociales associées au statut d'agent public. Cependant, cette fascination peut avoir des conséquences néfastes sur l'emploi, la formation professionnelle et le bon fonctionnement du service public. D'autre part, la deuxième production souligne l'influence des perceptions géopolitiques sur la politique étrangère, faisant ressortir les actions du groupe paramilitaire russe Wagner dans plusieurs pays africains. L'auteur révèle comment ces perceptions peuvent influencer les choix des gouvernements africains en matière de sécurité, tout en suscitant des réactions et des critiques de la part des puissances européennes traditionnelles. Il est alors question ici de mettre en avant l'importance des représentations sociales et géopolitiques dans la prise de décision et l'action. Ils mettent en avant la nécessité d'une analyse critique des influences et des motivations qui sous-tendent nos choix et perceptions, afin d'orienter les politiques et les actions vers des voies constructives, basées sur une compréhension approfondie et nuancée des enjeux sociaux et internationaux.

In fine, cette première parution met en tension une variété de sujets allant de la linguistique à l'analyse littéraire, de séries télévisées, de nouvelles ruralités mexicaines, de traductologie, de philosophie, de société, de crise sanitaire, de séquelles de guerre, etc. Chacune de réflexions se déploie dans un contexte propre,

s'appuie sur des méthodes d'analyse particulières et sur des enjeux discriminatoires. Cependant, dans cette diversité et complexité, ces différents domaines mettent en lumière la richesse et l'interconnexion des facettes de la vie humaine et de la culture. Ils soulignent la nécessité de prendre en compte une pluralité de perspectives et d'approches dans l'étude de phénomènes variés de la société. Ils reflètent aussi l'importance d'une approche dynamique dans la compréhension des sujets abordés et l'examen approfondi du contexte comme variable essentielle pour saisir les nuances et les subtilités qui peuvent souvent échapper à une lecture superficielle.

Dans une approche interdisciplinaire, les thématiques étudiées, bien que distinctes, se chevauchent et se complètent. Les contributeurs invitent à transcender les frontières académiques et scientifiques, à explorer des liens inattendus entre des domaines variés et à adopter des approches transdisciplinaires pour une compréhension plus profonde et holistique d'un monde toujours plus complexifié.

Bonne lecture à tous !

Références bibliographiques

Jollivet, M. (2007). Les rapports entre sciences et société en question au CNRS : un (faux?) départ . *Natures Sciences Sociétés.* Éditions EDP Sciences, *4*(15), 417-423. https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-4-page-417.htm.

Paty, M. (2007). Prolégomènes à l'étude des rapports entre science et société. *Raison présente*, 161, 113-124. https://doi.org/10.3406/raipr.2007.4026

Thouroude, L. (2022). *Prévenir les handicaps et les violences. La posture de l'entre-deux en éducation.* Champ social. https://www.cairn.info/prevenir-les-handicaps-et-les-violences--9791034607396.htm.

{**SECTION 1**}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

ANALYSE CONTRASTIVE DE L'INDÉFINITION EN GRAMMAIRE ET DANS LES USAGES JOURNALISTIQUES : ENTRE INDÉFINI ET INDÉFINISSANT

Contrastive analysis of indefiniteness in grammar and journalistic uses: between indefinite and indefining

ANTOINE-BEAUVARD ZANGA
ENS / Université de Yaoundé 1, Cameroun
beauvard2@gmail.com

RÉSUMÉ

Les indéfinis en français n'expriment pas toujours l'indéfinition comme l'indiquent certaines grammaires. Ils peuvent, dans certains contextes, se rapporter de manière explicite à des référents ou actes de langage clairement identifiés. L'objectif de cet article est de déterminer les conditions de réalisation de l'indéfinition, lesquelles dépendent du contexte d'énonciation et des intentions de communication du sujet parlant. En nous référant à un corpus composé de 702 énoncés tirés de six journaux camerounais et dont le contenu donne lieu, à partir des déterminants et pronoms indéfinis, à l'indéfinition ou pas du référent, nous traitons de la complexité sémantique et référentielle de cette classe grammaticale. La grammaire dérivationnelle de Muller (2002) nous sert, à cet effet, de théorie d'analyse. Aussi postulons-nous que l'usage des indéfinis advient des opérations mentales du locuteur ; leurs trajectoires sémantiques, parce que de droite, de gauche, médiane ou nulle, sont une invite à suggérer l'appellation d'*indéfinissant* en grammaire, pour désigner la catégorie des « *indéfinis* ».

MOTS-CLÉS : Grammaire ; Indéfinition ; Indéfini ; Indéfinissant ; Sujet parlant.

ABSTRACT

Indefinites in French do not always express indefiniteness as mentioned in some grammars. They can, in certain contexts, refer explicitly to clearly identified referents or speech acts. The objective of this article is to determine the conditions in which the indefinition occurs. Those conditions depend on the context of enunciation and the communication intentions of the speaking subject. By referring to a corpus composed of 702 statements extracted from six Cameroonian newspapers and which content gives rise, from determiners and indefinite pronouns, to the indefiniteness or not of the referent, we deal with the semantic and referential complexity of this grammatical category. The derivational grammar of Muller (2002) serves us, for this purpose, as a theory of analysis. We therefore postulate that the use of indefinites arises from the mental operations of the speaker; their semantic trajectories, because of right, left, median or zero, are an invitation to also suggest the name indefining in grammar to refer to the category of "indefinites".

KEYWORDS: Grammar; Indefiniteness; Indefinite; Indefining; Speaking subject.

Introduction

En matière de catégories grammaticales, de nombreuses études en grammaire (Chevalier et al., 1964 ; Dubois et al., 1962 ; Grevisse et Goosse 1982 ; Wagner et Pinchon, 1991) ont jadis affiché que le défini présente le référent comme déjà connu alors que l'indéfini fait du référent un élément non identifiable par l'interlocuteur ou alors désigné de manière imprécise, vague ou inconnue par le locuteur. Ce postulat de la grammaire traditionnelle présente des limites, car il existe des énoncés où l'article, l'adjectif ou le pronom indéfini est employé pour déterminer ou remplacer un référent identifiable par l'interlocuteur, comme dans « Ebodé, il faut éviter d'avoir une attitude féminine sur scène. Tu es ***un*** homme agis donc comme ***tel***. (*LM,* N°2916, p. 11)». Face à cette controverse, l'on se pose la question de savoir si les indéfinis gardent leur valeur traditionnelle en grammaire. Si tel n'est pas le cas, qu'est-ce qui justifie la définition ou l'indéfinition des indéfinis ? Telle est la question centrale de cette recherche, au regard de l'usage contextuel qu'en font les journalistes, lors du traitement et de la diffusion de certaines informations. Notre hypothèse est que, contrairement à la taxinomie de la grammaire traditionnelle, les indéfinis n'expriment pas toujours l'indéfinition. Leur actualisation dépend du contexte d'énonciation et des intentions de communication du sujet parlant. D'où l'objectif de déterminer les conditions de réalisation de l'indéfinition. En nous référant à un corpus composé de 702 énoncés renfermant les indéfinis *un, certain, tel* et *nul* tirés de six journaux camerounais, en l'occurrence *Cameroon tribune (CM), Le Messager (LM), Le Jour (LJ) et L'œil du Sahel (LOS),* et dont le contenu donne lieu, à partir des déterminants et pronoms indéfinis, à la définition du référent, nous traitons de la complexité sémantique de cette classe grammaticale. La grammaire dérivationnelle de Muller (2002) portée sur la syntaxe nous sert, à cet effet, de théorie d'analyse. Aussi postulons-nous que l'usage des indéfinis dépend des opérations mentales du locuteur, leurs trajectoires sémantiques et référentielles sont diversifiées et qu'il serait judicieux de parler d'*indéfinissant* en grammaire pour marquer le processus d'indéfinition des indéfinis. L'organisation de notre travail s'est fait en deux temps : d'une part, la présentation du cadre théorique et méthodologique et, d'autre part, les résultats et discussion, moment qui a conforté notre approche sur l'instabilité sémantique des indéfinis en grammaire et le concept innovant d'*indéfinissant*.

1. Méthode

La méthode va concerner d'une part le cadre théorique et d'autre part le cadre méthodologique de cette recherche.

1.1. Cadre théorique

L'exploitation de la plupart des ouvrages de référence portant sur la langue française donne inexistant le terme *indéfinition*. Nous faisons allusion, en premier lieu, aux dictionnaires tels que : *Le Nouveau Dictionnaire étymologique et historique* (1988) ; *Le Dictionnaire historique de la langue française* (1993) ; *Le Grand Dictionnaire terminologique* (2002) ; en deuxième lieu, aux grammaires classiques ou traditionnelles qui, en usage, n'emploient pas le mot *indéfinition*. Mais leurs analyses respectives impliquent des études sur les indéfinis comme morphèmes grammaticaux. C'est ce qui ressort des travaux de Arrivée et al., 1986 ; Chevalier et al., 1964 ; Dubois et al., 1961 ; Grevisse, 1986. Pour ces traditionnalistes, les indéfinis sont rangés dans un fourre-tout assez hétéroclite des déterminants, des adjectifs et des pronoms qui expriment des nuances les plus floues ou les plus complexes. Ils indiquent soit une quantité non chiffrée, soit une identification imprécise ou même un refus d'identification. Cette lecture exclusivement morphosyntaxique et sémantique des indéfinis par opposition aux déterminants, adjectifs et pronoms définis, ne prend pas en compte leur aspect référentiel. Or pour Charaudeau, « les classes correspondent à des opérations langagières qui se construisent autour d'une intention d'expression » (1992, p. 280). C'est le cas des indéfinis qui n'acquièrent leur indéfinition qu'en contexte, c'est-à-dire au moment particulier où l'énoncé est produit. Ils peuvent être des quantifiants, des caractérisants ou des quantifiants-caractérisants.

Toutefois, sans totalement remettre en cause le patrimoine légué par la tradition grammaticale, Charaudeau dit s'efforcer de « proposer des explications sémantiques de chacune des questions grammaticales traitées, tout en conservant, autant que faire se pouvait, la nomenclature traditionnelle, quitte à critiquer celle-ci et, parfois, à proposer un terme différent, chaque fois que l'explication l'exigeait » (1992, p. 5). Nous partageons cette approche discursive de la grammaire par Charaudeau ce d'autant plus que les indéfinis *un, certain, tel* et *nul* qui nous servent d'occurrences présentent une diversité de significations en contexte qui amène à s'interroger sur leur véritable valeur sémantique.

Martin (2005) a, quant à lui, mené une étude sur *Les indéfinis spécifiques un certain N et un N bien précis*. Dans cet article, l'auteur se sert des énoncés : « Pierre achète *un* lapin » / « Pierre achète *un certain* lapin » / « Pierre cherche *un* lapin » / « Pierre cherche *un certain* lapin » pour montrer que les SN indéfinis *un certain N* et *un N* peuvent avoir une lecture à la fois spécifique et non spécifique. Une lecture spécifique si le sujet écrivant fait une fixation sur un type de lapin ; une lecture non

spécifique s'il s'agit de n'importe quel lapin. Cette pluralité de lectures des indéfinis lui fait dire que « le rôle de *un certain N* et de *un N bien précis* se réduit à désambigüiser les indéfinis » Martin (2005, p. 151). Il justifie cet aspect par le fait que l'usage des SN indéfinis *un certain N* et *un N* avec les verbes comme *acheter* et *chercher* impose déjà une lecture spécifique de ces SN indéfinis.

Pour sortir de cette ambigüité, Martin (2005, p. 154) conclut qu'un indéfini est en lecture spécifique si l'ensemble des individus qui satisfont la description du SN ne contient qu'une entité, d'une part ; d'autre part si le sujet parlant veuille référer à un individu précis x, en tant qu'individu singulier, qui se distingue de tous les autres individus du modèle. Au final, l'auteur fait une étude comparative entre les SN indéfinis *un certain N* et *un N* pour constater que *un certain N* est un indéfini spécifique référentiel, alors que *un N* ne l'est qu'optionnellement.

Bien que nous formulions les mêmes hypothèses pour les indéfinis *un* et *certain*, nos analyses rejoignent les explications de Martin (2005). Toutefois, notre travail se démarque de celui-ci, parce qu'il prend appui sur des énoncés concrets, réalisés par des journalistes en situation d'énonciation. Le corpus exprime librement les intentions de communication des locuteurs. En outre, au-delà de la spécificité des indéfinis, notre travail s'intéresse aussi à leur généricité. C'est ainsi que nous avons constaté que *certain* est un indéfini dont la valeur sémantique ne se réduit pas qu'à la spécificité. Bien au contraire, il fait allusion à certains éléments non identifiés dans un grand ensemble d'éléments qui peuvent être connus. *Certain* est donc un indéfini qui indique l'unicité dans la généricité.

Dans le même ordre d'idées, Allaire, parlant de l'indéfini *tel* dans son article intitulé *L'indéfini tel (Sodome et Gomorrhe)*, écrit : « qu'on l'envisage sous l'angle morphologique, syntaxique ou sémantique, *tel* est l'un des termes polyvalents dont le fonctionnement témoigne clairement de l'abstraction de la forme inhérente au langage » (2001, p. 21). Autrement dit, *tel* est un indéfini dont les propriétés générales ne s'éloignent guère des intentions de communication du sujet parlant. C'est ce qui justifie la diversité de ses emplois et de ses significations selon une situation d'énonciation donnée. Au sujet de son statut grammatical, l'auteure observe que *tel* se comportement généralement comme un adjectif, épithète ou attribut, apposé ou non, et toujours accordé au nom dont il porte les marques de genre et de nombre. […] Mais *tel* entre aussi dans la catégorie des « déterminants » eux-mêmes accordés au nom qu'ils actualisent (Allaire, 2001, p. 21).

Elle montre, par la suite, que *tel* est un indéfini corrélatif. Il peut être précédé de l'article indéfini *un*. C'est un item qui peut avoir une valeur anaphorique, s'il aide à reprendre une idée ou un fait déjà évoqué dans l'énoncé. Pour conclure, Allaire (2001) fait de *tel* un indéfini aux effets de sens pluriels. Il peut se substituer aux indéfinis *quelque/certain*, signifier une entité semblable/identique. Son indéfinition est imputable à l'organisation sous-jacente au langage.

En effet, l'étude que nous abordons se range dans la même logique que celle de cette auteure. Elle parle aussi des aspects morphologique, syntaxique et sémantique de l'indéfini *tel*. Cependant, notre étude va au-delà de celle-ci dans la

mesure où nous étudions l'usage que les journalistes font de l'indéfini *tel* dans les colonnes des journaux, aux côtés de *un, certain* et *nul*. Notre objectif est de montrer que l'usage de *tel* ne se limite pas qu'à la simple publication de l'information par les journalistes. Il est un moyen pour eux d'insister sur un fait mettant en exergue la réalité identifiée, de capter l'attention du lecteur de manière à l'amener à adhérer à une opinion donnée.

Dans son récent livre intitulé *Indéfinis et partitifs en français* paru en 2019, Muller donne à voir, à travers l'approche de l'indéfinition, la complexité d'un phénomène linguistique qu'il observe depuis 1977. Dans ce livre synthèse qui présente l'ensemble de ses travaux sur les indéfinis, Muller se donne pour objectif de « contribuer à une meilleure connaissance du domaine des déterminants et des pronoms dont la référence est essentiellement déterminée par le contexte [..]» (2019, p. 8). En effet, coordonnée méthodologiquement à l'analyse de la grammaire dérivationnelle, l'approche des indéfinis chez Muller est axée sur la référence. Car « les indéfinis sont définissables comme tels par leur indéfinition référentielle, qui les rend inapte à désigner de façon constante un objet du monde » (*ibidem*). Le but de cette approche est d'établir, indépendamment, le classement syntaxique et sémantique des indéfinis et les visées énonciatives ou les intentions de communication selon leurs domaines d'occurrence. Pour Muller, c'est de manière arbitraire que la grammaire traditionnelle a jugé d'appeler *indéfinis*, certains articles, adjectifs et pronoms en raison de leur opposition aux autres unités linguistiques de la même classe qui seraient *définies*. Tout comme Charaudeau (1992, p. 5), Muller (2019, p. 471) conclut qu'« on peut dès lors être plus indulgent pour la tradition grammaticale, qui ne peut se permettre de distinguer dans le détail de toutes formes apparentées ». Certes, mais notre recherche s'intéresse aux indéfinis, en tant que propriétés ne décrivant pas des ensembles performés, mais construit par leur relation au prédicat. Elle consiste à statuer sur l'usage d'emploi des indéfinis par les journalistes. Loin d'être considérés comme des faits anodins, les indéfinis, dans la presse écrite sont, comme le souligne (Muller, 2019), motivés, contrôlés et choisis.

1.2. Cadre méthodologique

Les occurrences *un, certain, tel* et *nul* qui constituent l'objet de notre étude sur la notion d'indéfinition en grammaire proviennent d'un corpus collecté dans six journaux camerounais. Lesdites occurrences ont été recueillies soit dans la version électronique, c'est-à-dire à partir des journaux mis en ligne, soit dans la version imprimée, c'est-à-dire ceux que nous avons achetés dans des kiosques à journaux. Elles ont par la suite été soumises à deux bases de données : Lexique[1] (base de données lexicales du français contemporains) et Varitext[2] (qui index les productions de quelques journaux camerounais).

[1] http://www.lexique.org/
[2] http://syrah.uni-koeln.de/varitext/

L'enquête engagée, dans cette contribution, a recueilli, de 2008 à 2021, des énoncés journalistiques dans lesquels le degré d'indéfinition des indéfinis est remis en cause. Le dépouillement de notre corpus a tenu compte de la structure syntaxique des énoncés pour suggérer leur portée sémantique.

Les énoncés, à 85% des cas, renfermant des indéfinis qui ont perdu leur indéfinition nous intéressent ; c'est-à-dire des énoncés dont le référent est connu par l'un ou l'autre ou tous les interlocuteurs de la chaine d'énonciation, (Zanga, 2021). Les 15% de cas restant ont justement servi à marquer, dans certains cas, l'indéfinition totale des indéfinis.

Considérant que la collecte de tous les indéfinis s'avère titanesque, nous avons sélectionné les indéfinis *un, certain, tel* et *nul* sur la base de leur représentativité dans la connaissance et la compréhension des autres indéfinis. D'ailleurs, Perelman et Olbrechts-Tyteca rappellent que « le fait de sélectionner certains éléments et de les présenter à l'auditoire, implique déjà leur importance et leur pertinence dans le débat » (2008, p. 155). Pour preuve, le morphème *un* peut occuper plusieurs classes grammaticales à la fois dans un énoncé, de même qu'il peut changer de sens en fonction de son contexte d'emploi. D'après Carlier,

> l'emploi de l'article issu du numéral latin *unus* en tant qu'article n'est en soi pas tardif : les textes français les plus anciens comme la séquence de S*ainte Eulalie* et le sermon sur Jonas en présentent déjà des occurrences. Qui plus est, l'usage du numéral de l'unité comme article n'est même pas une innovation du français. Le latin parlé (sermocotidianus) connaissait déjà l'emploi de *unus* comme article, en s'écartant de la norme de la langue écrite. […] Utilisée en tant que numéral, la forme uns a pour fonction de délimiter une portion de la réalité, correspondant à une unité. […] Dans son emploi en tant qu'article s'y ajoute un rôle textuel : cette occurrence unique est introduite en tant que nouveau référent dans le texte. (2001, pp. 70-73)

La floraison d'interprétations sémantiques de *un* ainsi que sa morphosyntaxe particulière méritent bien de faire l'objet d'une étude approfondie. Il est à préciser que nous nous intéresserons plus à la forme de *un* au singulier et pronominalisée qu'à sa forme plurielle (des). Que dire de *certain* ?

Étymologiquement, *certain* est issu du latin vulgaire *certanus*, dérivé de *certus* ; celui-ci, adjectif en latin classique, a été comme adjectif indéfini en latin vulgaire. De prime abord, et à en juger les ouvrages usuels comme le *Bon usage* (Grevisse, 1986, p. 1128), la forme *certain* présente, au singulier comme au pluriel, un parallélisme d'emplois évidents qui retient notre attention. Cette forme figure, en effet, sous deux entrées dans certains dictionnaires comme *le dictionnaire de l'académie française*: l'une où elle est « adjectif et pronom indéfinis » et l'autre où elle est « adjectif qualificatif » (1798, p. 510). Nous ne nous attarderons que sur sa première entrée.

Certain, à l'instar de *un,* appartient à plusieurs catégories grammaticales. Ses emplois pronominaux valent principalement pour le pluriel. Ses emplois au pluriel,

déterminant ou pronom sont reconnus partitifs. Ce qui n'est pas le cas au singulier. *Certain*, comme plusieurs indéfinis, montre de très nettes disparités d'emplois selon le nombre grammatical. Sa classification dans une typologie sémantique des groupes nominaux prête à confusion. Il en est de même de *tel*.

Tel est un indéfini diversifié. Il provient du latin *tallus* et s'emploie à propos de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner. Tout comme l'indéfini *certain, tel* présente une forme catégorielle ambigüe liée à sa sémantique dans certains contextes. De la lecture d'Allaire,

> parmi les termes du français qui ont pouvoir de déplacement sur l'échiquier grammatical, il faut assurément situer l'adjectif *tel* : qu'on l'envisage sous l'angle morphologique, syntaxique ou sémantique, *tel* est l'un de ces termes polyvalents dont le fonctionnement témoigne clairement de l'abstraction de la forme inhérente au langage. (2001, p. 21)

De fait, *tel* peut figurer sous deux catégories grammaticales à savoir : *adjectif et pronom indéfini* d'une part, et *adjectif qualificatif* d'autre part.

Contrairement aux autres indéfinis comme *autre* et *même*, *tel* peut occuper les trois positions de l'adjectif : épithète, attribut, mis en apposition ; or, ces positions sont normalement occupées par des adjectifs qualificatifs, au point que l'on se demande si *tel* apporte une information prédicative, comparable à celle des adjectifs, et s'il est possible de rendre compte de son emploi prédicatif à partir d'emplois plutôt référentiels. *Tel* agit comme un modifieur sémantique du nom qu'il peut caractériser ou spécifier, en même temps qu'il a une distribution plutôt adjectivale que déterminative. En posture d'indéterminé, *tel* nécessite une saturation et ne peut installer seul un référent dans le discours. Ce qui n'est pas le cas de *nul*.

De par son étymologie, *nul* vient du latin *nullus.* Il inclut la négation (*ne* + *ullus*), mais entrainé dans le sillage d'*aucun, personne, rien,* il s'accompagne obligatoirement d'un *ne* pléonastique. En conséquence, il se construit toujours avec l'adverbe *ne* ou avec la préposition *sans*, sauf dans les phrases elliptiques. Tout comme les morphèmes *un, certain* et *tel, nul* occupe le statut d'*adjectif et* de *pronom indéfini* dans certains cas et *adjectif qualificatif* dans d'autres. C'est son statut d'indéfini qui fait l'objet de notre analyse.

Les énoncés indéfinis qui constituent notre corpus, traduisent la situation d'énonciation que Charaudeau définit comme « l'ensemble des paramètres intralinguistiques construits par la mise en scène énonciative et manifestés par les formes linguistiques » (2007, p. 191), la subjectivité et les intentions de communication des journalistes. Leur récurrence dans les colonnes de journaux peut signifier une stratégie ou technique d'écriture qui désigne l'ignorance du journaliste sur un fait, son doute quant à la véracité de l'information donnée, ses intentions de garder secret ou de taire une information, sa volonté de suggérer ou alors de manipuler le lectorat.

2. Résultats et discussion

Les résultats de la présente recherche montrent d'abord que les indéfinis ne désignent pas toujours l'indéfinition comme le pense la grammaire classique ; ensuite que leur instabilité sémantique est la résultante des opérations mentales définies par le sujet parlant; enfin qu'il serait judicieux, au regard de ce qui précède, de parler d'*indéfinissant* en grammaire, pour marquer le processus d'(in)définition des indéfinis.

2.1. Les limites conceptuelles des indéfinis dans la grammaire classique

La grammaire classique, marquée par le sceau de sa description figée de la langue, a réduit la classe grammaticale des indéfinis à sa seule désignation imprécise, vague ou inconnue du référent dans un énoncé donnée. De cette approche, les indéfinis sont présentés comme un « certain nombre de [mots grammaticaux] caractérisés du double point de vue suivant : 1° d'après leur sens (général, indéterminé), 2° d'après leur opposition grammaticale à d'autres [mots] dits indéfinis, ou ayant une valeur de déterminés » (Mounin et al., 1974). L'on peut comprendre pourquoi Muller qualifie de « façon non technique d'«indéfinis » des objets dont la désignation est vague, indéterminée, ou des objets dont la référence ou la localisation sont inconnues » (2010, p.1). Il serait, pour ce faire, arbitraire de les cataloguer dans un registre grammatical précis.

Cette perception grammaticale de la grammaire classique est due à la non prise en compte des aspects référentiel et contextuel des indéfinis. Pourtant, « l'indéfinition vaut au moment de l'énonciation ; mais dès l'instant qui suit, l'indétermination cède la place à la détermination » (Martin, 2006, pp.18-19). C'est la preuve que c'est l'énonciateur qui, en fonction de ses intentions de communication, choisit les mots ou expressions qu'il faut pour rendre déterminé ou indéterminé l'objet de son énonciation. L'appellation d'« indéfini » peut, en effet, prendre tout son sens dans les exemples ci-après :

1a. ***Une*** veuve de 45 ans environ, séropositive, a ému une centaine de personnes. (*Mut,* N°3538, p. 12) ;

1b. Des établissements scolaires encore plongés dans la broussaille. À 72 heures de la rentrée scolaire, il ne fait pas bon vivre dans ***certains*** lycées de la ville. (*LJ,* N°03-09-2010, p. 6) ;

1c. Les élèves de ***telle*** ou ***de telle*** classe du Lycée Classique de Ngomedzap pourront ainsi vous avouer qu'ils ont passé tout leur premier trimestre, sans recevoir un seul cours d'anglais. (*LJ,* N°3340, p. 3) ;

1d. Il évoquait l'expérience démocratique camerounaise, certes imparfaite, mais vibrante à souhait, dotée d'une architecture institutionnelle et d'un arsenal légal et juridique bien en place qui permettent la tenue

d'élections régulières au milieu d'un pluralisme sociopolitique que ***nul*** ne saurait contester. [..]. (*CT,* du 08 janvier 2020)

Dans ces différents énoncés, l'article indéfini *une* en [1a] n'apporte pas de précision concrète, quant à l'identité du N *veuve* qu'il détermine. Bien que l'énonciateur ait indiqué que la veuve a *45 ans environ* et qu'elle est *séropositive*, son identité reste néanmoins indéterminée. C'est une veuve, inconnue, parmi tant d'autres. En [1b], l'adjectif indéfini *certains* fait confondre dans un sous-ensemble d'éléments communs, des éléments *lycées* non spécifiés. De ce fait, l'interlocuteur éprouvera des difficultés à déterminer, dans la pléthore des lycées de la ville de Yaoundé, lesquels lycées sont plongés dans la broussaille. L'indétermination langagière qui s'en suit amène Serbat à déduire que « la conception banale de « l'indéfini » repose sur une analyse indue d'un mot qui, dans la langue technique des grammairiens anciens, signifie seulement « sans liens définis avec la personne verbale » (1994, p. 20). C'est aussi le cas en [1c] où le morphème *telle* traduit une idée de vague et d'imprécis. Il n'aide pas l'interlocuteur à identifier les classes respectives des élèves du *Lycée Classique de Ngomedzap* dans lesquelles, le cours d'anglais n'a effectivement pas été dispensé. De même, dans l'énoncé [1d]. Le pronom indéfini *nul* introduit une idée non spécifiable, car le référent auquel il fait allusion est indéterminé.

En somme, s'il y a un aspect commun à l'ensemble des occurrences des énoncés de la série [1], c'est leur proximité envisagée du point de vue de la langue française. Bien que les signifiés des morphèmes *un, certains, tel* et *nul* différent d'un énoncé à un autre, ils véhiculent tous une même propriété linguistique. Ils évoquent des personnes ou des objets qui ne sont effectivement pas connus ou identifiés en contexte. C'est cette difficulté à classifier les morphèmes indéfinis qui entraine une indéfinition d'ordre conceptuel. Seulement, il importe de souligner que les indéfinis ont des trajectoires sémantiques mettant en cause les considérations des indéfinis, telles que pensées par la grammaire classique.

2.2. Les trajectoires sémantiques des indéfinis

Les indéfinis font l'objet d'une instabilité sémantique que Muller appelle « propriété graduable » (2019, p. 471) et que nous appelons *trajectoire sémantique* du fait de l'itinéraire ou mouvement de sens qu'ils peuvent avoir dans un énoncé. La trajectoire sémantique des indéfinis est tributaire des opérations mentales du sujet parlant. Aussi parlons-nous d'indéfinition de droite, de gauche, médiane et nulle.

2.2.1. L'indéfinition de droite

Nous entendons par indéfinition de droite, tout énoncé dans lequel l'énonciateur, considéré comme élément **A**, c'est-à-dire placé à la Borne gauche Trajet énonciatif Borne droite (parcours énonciatif d'un point à un autre), a pleine

connaissance du référent. C'est de manière volontaire ou pas qu'il choisit, *a priori*, de rendre indéfini ce référent à l'attention de l'énonciataire, considéré comme élément **B**, c'est-à-dire placé à la Borne gauche Trajet énonciatif Borne droite. Dans ce cas de figure, l'indéfinition est orientée vers l'énonciataire. C'est le cas dans ces illustrations :

2a. C'est vrai qu'***un*** député élu croyait qu'il allait recevoir son écharpe et son macaron hier. Il avait même déjà imprimé et distribué les cartons d'invitation pour l'arrosage de ses attributs. (*CT,* N°12051/8250, p. 7) ;

2b. « Ma cessation d'activité avec cette équipe est dû à un problème entre le président et moi. Nous étions en désaccord sur ***un certain*** nombre de choses qui restent interne à l'équipe », a confié Guy Bertin Djiepnang. (*CT,* N°12313/8512, p. 45) ;

2c. Aujourd'hui, des inconditionnels du parti de Paul Biya ajoutent le nom de Dynastie dans cette liste pour la simple raison qu'il a fait une photo avec M. Kamto. Cette perception alambiquée et sentimentaliste d'une photo d'***une telle*** essence démontre dans quel état de délabrement mental et dans quelle inconsistance abjecte certaines catégories sociales sont parvenues. (*LM,* N°5686, p. 10) ;

2d. Que ***nul*** ne nuise à la démocratie apaisée. (*Mut,* du 01-02-2012, p. 3)

Dans l'énoncé [2a], le SN indéfini *un député élu* ne précise pas l'identité du référent en dehors de ce qu'il est un homme politique, un élu du peuple à son premier mandat comme député. Il est difficile pour l'énonciateur, de ce fait, de déterminer le parti politique et le patronyme de ce député. Et pourtant, la deuxième séquence de l'énoncé, à travers le prédicat *avait même déjà imprimé et distribué les cartons d'invitation pour l'arrosage de ses attributs*, montre que l'énonciateur sait de quel député il s'agit. Le choix de l'article indéfini *un*, déterminant du N *député* est fait à dessein. Il peut s'agir pour l'énonciataire de protéger l'image du nouveau député en gardant secrète son identité, de ne pas s'attaquer à sa vie privée, de faire dans la raillerie, bref de laisser l'énonciataire dans le suspense. Il est clairement dévoilé en [2b] que le locuteur, *Guy Bertin Djiepnang*, a délibérément choisi de taire l'objet de sa discorde avec son ancienne équipe. Le choix du SN indéfini *un certain nombre de choses* le justifie. D'abord, le locuteur organise son indéfinition en sélectionnant le type d'informations à donner. Ainsi, l'adjectif indéfini *un certain* aide le locuteur à sélectionner, parmi les informations en sa possession, laquelle il peut ou ne peut pas dévoiler. Bien plus, le choix du N *chose* fait partie, dit Muller, des « noms indéfinis, non par la référence mais par le contenu vague de la prédication nominale » (2010, p. 2). Dans cet énoncé, le N *chose* désigne des désaccords parfaitement connus par le locuteur mais qu'il refuse de dénoncer. Dans l'énoncé [2c], il est difficile pour l'énonciateur de mettre un contenu dans le SN indéfini *une telle* essence. D'abord, cette expression référentielle fait allusion à un référent indéfini *une photo*, ensuite le N *essence*, tête du SN indéfini *une telle essence*, a

une désignation abstraite, subjective qui n'a de véritable sens que dans l'esprit du locuteur. En [2d], le choix du pronom indéfini *nul*, sujet du verbe *nuise*, traduit les intentions du locuteur à ne pas citer, nommément, les personnes auxquelles il fait allusion. Cette indéfinition n'aide non plus les interlocuteurs à identifier de manière concrète, les personnes qui vont à l'encontre de *la démocratie apaisée*. D'où la figure suivante :

Figure 1
l'indéfinition de droite[3]

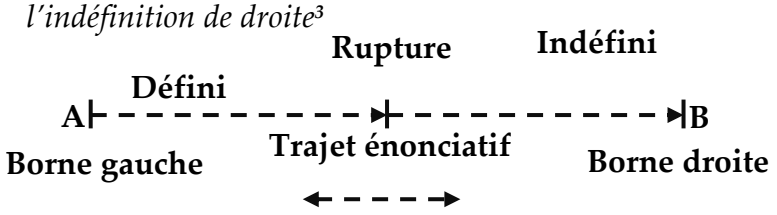

Cette figure montre une rupture sémantique entre le locuteur **A** et l'interlocuteur **B**. Ce dernier a caché le référent à son interlocuteur. À la borne gauche, celle du locuteur, le référent est défini, alors qu'à la borne droite, celle de l'interlocuteur, le référent est indéfini. La non-complétude de l'information, dans ce cas, peut entraîner une incommunication. Qu'en est-il de l'indéfinition de gauche ?

2.2.2. L'indéfinition de gauche

Dans l'indéfinition de gauche, le processus d'indéfinition est orienté vers l'énonciateur. Lui-même, en tant qu'initiateur de l'énoncé, ne peut clairement définir ni pour lui, ni pour l'énonciataire, le référent.

3a. L'heure n'est donc pas à la panique à travers la ruée vers les espaces commerciaux. Mais au respect scrupuleux des règles d'hygiène, en limitant les déplacements et en évitant tout contact étroit avec ***une*** personne présentant des symptômes de la grippe. (*CT.* N°12057/8256, p. 3) ;

3b. Lorsque Alain Fogue, trésorier national du Mrc, annonçait, il y a quelques mois, que ***certains*** cadres du parti sont prêts à briser la dynamique de la renaissance, Djamen était-il l'un des présumés acteurs concernés […] ? (*LM,* N°5677, p. 11).

3c. C'était ma première fois de monter dans un autocar d'***une telle*** beauté et d'une telle grandeur. (*LM,* N°5686, p. 2) ;

3d. Ils veulent tous devenir des millionnaires, de vrais millionnaires, ceux qui disposent de terres vastes comme des départements, qui disposent de belles villas et de grosses cylindrées qu'on ne voit ***nulle*** part ailleurs. (*LJ,* N°3340, p. 3).

[3] Toutes les figures du texte sont de nous.

En [3a], le SN indéfini *une personne* relève de l'imprécision, de la probabilité. Le locuteur, en donnant des informations sur la sélection des contacts avec des usagers présentant des signes de la covid-19, n'a lui-même pas connaissance de ces usagers. Dans cet énoncé justement, la probabilité relève de ce que les potentiels énonciateurs peuvent ou ne peuvent pas rencontrer des personnes sus indiquées. Même l'énonciateur n'en est pas sûr.

Dans l'énoncé [3b] en revanche, l'énonciateur (1) n'est pas supposé avoir connaissance des *cadres du parti qui sont prêts à briser la dynamique de la renaissance*. Cette connaissance est l'apanage de l'énonciateur (2) qui rapporte les faits. C'est ce dernier qui utilise le SN indéfini *certains cadres du parti*. D'une manière ou d'une autre, l'énonciateur (2) a connaissance d'un certain nombre de cadres du parti dans ce sous-ensemble. Mais ce qui retient notre attention dans cet énoncé, c'est sa structure interrogative. L'énonciateur (1) s'interroge, parce qu'il est à la recherche d'une information : celle du membre du parti de la renaissance dont est question. C'est clair que l'indéfinition est orientée vers lui-même.

L'analyse de l'énoncé [3c] est ambigüe. En effet, les adjectifs indéfinis *une telle*, respectivement introducteurs des SN indéfinis *une telle beauté* et *une telle grandeur*, traduisent, de manière indéterminée, l'état d'âme de celui qui parle. L'énonciateur, parce qu'émerveillé, est incapable de déterminer de manière précise et concrète la nature de l'autocar. Le N *beauté* renvoie-t-il au caractère de ce qui est beau ? De ce qui est agréable à la vue ? Le N *grandeur* veut-il dire ce qui est grand ou ce qui est important ? Ce manque de précision, dans le langage, se justifie par le fait que c'est sa *première fois de monter dans un autocar*. Aucune comparaison entre les faits connus et des faits inconnus n'est envisageable. L'indéfinition est, de ce fait, orientée vers l'énonciateur lui-même.

En [3d], le SN indéfini *nulle part* désigne la nullité d'un espace qui, selon le contexte d'énonciation, n'existe pas. En utilisant l'expression référentielle *nulle part*, l'énonciateur indique la connaissance d'un espace pareil, sauf si l'énonciataire en a connaissance.

L'indéfinition de gauche peut être représentée de la manière suivante :

Figure 2
l'indéfinition de gauche

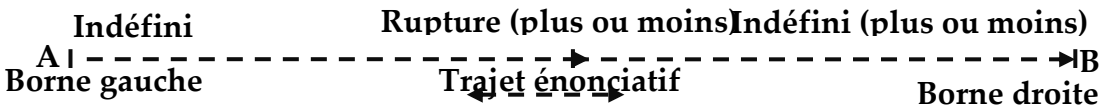

Dans cette figure, le référent est désigné comme fait inconnu chez le locuteur et comme fait plus ou moins connu chez l'interlocuteur. En effet, ce qui n'est pas, de la structure prédicative de l'énoncé, connu par l'énonciateur, peut l'être chez l'interlocuteur. C'est ce qui justifie la rupture et l'indéfini provisoire de ces composantes.

2.2.3. L'indéfinition médiane

L'indéfinition médiane est bilatérale. Elle engage toutes les parties (énonciateur et énonciataire) impliquées dans la situation d'énonciation. Dans cette forme d'indéfinition, le référent est supposé ne pas être identifié ou connu par les interlocuteurs. La trajectoire sémantique est complètement indéfinie comme dans ces énoncés :

4a. Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, mandataire du gouvernement pour l'organisation de la Fiac-PmeXchange, vient de signer un communiqué annonçant le report de cet événement pour ***une*** date ultérieure. (*CT,* N°12057/8256, p. 7) ;

4b. Depuis ***un certain*** temps de nombreux usagers se plaignent d'arnaques ou de tentatives fraudes sur leurs comptes. (*LJ,* N°3341, p. 6) ;

4c. Entre temps des visages disparaissent et réapparaissent. Selon qu'***un tel*** est allé suivre un dossier au port ou ailleurs. (*CT,* du 13 mai 2020, en ligne) ;

4d. Ils se font délivrer, entre autres, d'étranges certificats médicaux qui désignent non seulement les maladies rares dont nos malades imaginaires seraient atteints, mais encore, les cliniques encore plus rares qui, seules, peuvent traiter ces maladies de nulle part. (LJ, N°3340, p. 3).

En règle générale, dans l'énoncé [4a], l'expression *date ultérieure* intervient après quelque chose d'autre dans le temps. Cela peut concerner le report d'un événement, une activité qui aurait dû avoir lieu à une date connue, mais qui est reporté à une date inconnue, c'est-à-dire une date qui n'est pas encore déterminée par le comité d'organisation. Ainsi, le SN indéfini *une date ultérieure* indique que l'énonciateur et les énonciataires n'ont tous pas connaissance de la date exacte de l'organisation de la Fiac-PmeXchange. Ce déficit, dans la connaissance du référent par les différentes parties prenantes à une communication donnée, est une indéfinition médiane.

Le SN indéfini *un certain temps* en [4b] est une indéfinition vague. Elle ne permet pas à l'énonciateur et à l'énonciataire de dire et de déterminer de manière précise, le temps dont il est question. Ce temps, parce que précédé par l'adjectif indéfini *un certain* peut s'avérer abstraite et illimité dans la durée, tant pour l'énonciateur que pour l'énonciataire.

L'interprétation logique de l'énoncé [4c] montre bien que l'énonciateur et l'énonciataire n'ont pas connaissance des visages qui entrent et sortent dans un milieu public comme un ministère. Le pronom indéfini *un tel*, sujet du verbe *est allé suivre* trahit de ce fait la difficulté de l'énonciateur à identifier ces différents visages. Cette indéfinition affecte aussi l'énonciataire, absent du lieu d'énonciation, qui ne peut s'en tenir qu'aux faits qui lui sont rapportés.

En [4d] l'expression référentielle *nulle part* indique un lieu imaginaire, et donc inconnu à la fois du locuteur et des interlocuteurs. Le contexte d'énonciation

fait part des maladies et des cliniques qui n'existent pas. Cet aspect virtuel de ce dont il est question renchérit la virtualité de l'indéfini *nulle part*. Celui-ci désigne un espace focalisé dans l'irréel, par conséquent inconnu du locuteur et des interlocuteurs. D'où l'idée d'une indéfinition médiane qui peut se schématiser ainsi :

Figure 3
Indéfinition médiane

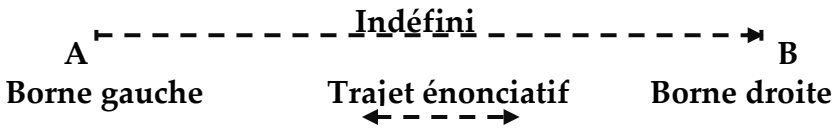

La figure ci-dessus montre le caractère indéfini du trajet énonciatif. De la borne gauche à la borne droite, le référent est resté indéterminé. Ce qui n'est pas le cas de l'indéfinition nulle.

2.2.4. L'indéfinition nulle

L'indéfinition est dite nulle lorsque l'énonciateur et l'énonciataire partagent le même référent. L'indéfini est alors employé pour un référent déjà connu. Il s'agit d'un indéfini d'attribution, de reclassification ou de redéfinition d'un référent. Oda soutient ce résultat en ces termes : « il existe des cas où l'indéfini est employé pour un référent identifiable par l'interlocuteur, avec qui le locuteur partage donc les mêmes connaissances sur l'identité du référent » (2020, p. 12). Expliquons-le à partir de ces énoncés :

5a. Le meilleur professeur d'université africain pour le compte de l'année 2019 est ***un*** Camerounais. Il s'appelle Joseph Vincent Ntuda Ebode. (*LM.*, N°5677, p. 3) ;

5b. Pour se mettre à l'abri de la puissance des feux de la nébuleuse, ils ont fui leur pays et se sont installés dans ***certains*** villages camerounais frontaliers au Nigéria notamment Madi, Bodo et Garoua. (*LOS*. N°1176, p. 3) ;

5c. « Ce pays ne cesse de m'inquiéter. Un pays où les transporteurs traversent les postes de contrôle en surcharge sans être inquiétés. Ce bilan lourd est sans doute la conséquence d'***une telle*** réalité propre à notre pays », lance un curieux sur les lieux du drame. (*LJ,* N° 336, p. 2) ;

5d. ***Nul n'****ignore* que cette activité est envahie ici et là par des charlatans et qu'il est nécessaire d'y faire le ménage. (*CT,* du 08 mai 2020, en ligne).

L'énoncé [5a] est divisé en deux séquences. La première séquence est à la fois argumentative et présentative. Elle plante le décor de ce dont il sera question et prépare le public à l'accueillir. Seulement, cette entame énonciative, comme lors de la proclamation d'un résultat tant entendu, plonge le public dans le suspense. C'est

ce qui justifie l'emploi du SN indéfini *un Camerounais*. La singularité de l'article indéfini un indique qu'il ne s'agit pas de tous les camerounais, mais d'un seul, jusqu'ici inconnu. C'est une première séquence marquée par une indéfinition. La deuxième séquence quant à elle est définie. Elle vient annuler le trajet indéfini engagé par la première séquence. De ce fait, l'énoncé passe de l'indéfinition à la définition, de l'inconnu au connu à la fois pour le locuteur, qui peut aussi découvrir les résultats au même moment que le public, que pour les interlocuteurs. L'indéfinition sera dite nulle du fait de la connaissance de l'identité du référent par l'ensemble des interlocuteurs. Il s'agit de *Joseph Vincent Ntuda Ebode*. C'est aussi le cas dans l'énoncé [5b].

Dans ce cas précis, l'adjectif indéfini *certains*, introducteur du SN indéfini *certains villages frontaliers* désigne, de manière indéterminée, un sous-ensemble de villages dans le grand ensemble de villages que compte le Cameroun. Cette indétermination, *a priori*, induit la non connaissance du référent *villages* par l'énonciataire. Toutefois, l'énumération des villages *Madi, Bodo* et *Garoua* à la fin du processus d'énonciation dévoile, à l'attention des interlocuteurs, un fait momentanément caché.

En [5c], l'indéfinition est dite nulle du fait de la reprise, par l'adjectif indéfini *une telle*, d'un fait connu de tous, parce que déjà évoqué par l'énonciateur. En effet, le SN indéfini *une telle réalité* a pour antécédent *un pays où les transporteurs traversent les postes de contrôle en surcharge sans être inquiétés.*

En revanche, en [5d], le pronom indéfini *nul* annule toute forme d'indéfinition dans l'énoncé. L'univers de croyance dans ce contexte ne saurait envisager le contraire de ce qui est dit. C'est donc une indéfinition nulle de fait car, comme l'écrit Flaux, « l'interlocuteur pense « au même » objet que celui auquel pense le locuteur en prononçant tel type d'expression » (2008, p. 10). C'est un fait connu de tous, une présupposition. D'où la schématisation suivante :

Figure 4
Indéfinition nulle

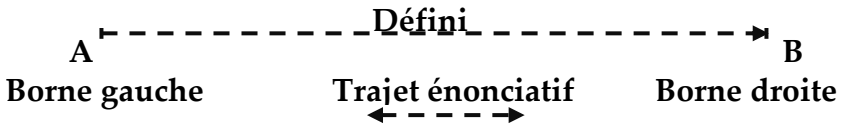

La figure 4 ci-dessus montre bien que de la borne gauche à la borne droite du trajet énonciatif, le référent est défini. Il n'y a pas de rupture sémantique, car les interlocuteurs ont tous connaissance de ce dont il est question, d'où la nullité de l'indéfinition.

2.3. L'indéfinissant : un concept innovant en grammaire

Eu égard la difficulté qu'il y a à circonscrire la portée sémantique des indéfinis en contexte, nous suggérons l'appellation d'*indéfinissant* pour indiquer les différents degrés de sens des indéfinis. Lequel processus est dicté par les trajectoires sémantiques que peut lui attribuer le sujet parlant, en fonction de ses intentions de communication. À la suite de Charaudeau (1992), Riegel (1994), Martin (2006) et Muller (2019), nous exploitons une nouvelle piste, celle de considérer les indéfinis comme des *indéfinissants*, c'est-à-dire une classe grammaticale qui marque un processus d'indéfinition qui peut s'estomper, continuer ou ne même pas exister. L'appropriation de ce concept par les grammairiens et les linguistes peut permettre de mieux analyser la catégorie des articles, des adjectifs et des pronoms dits « indéfinis » par les grammaires traditionnelles.

Conclusion

Tout bien considéré, en revisitant les aspects conceptuel, argumentatif et sémantique des indéfinis, nous retenons que c'est le contexte d'énonciation qui définit l'indéfinition. Ce qui est révélé *défini* ou *indéfini* se réfère à des opérations de l'esprit, c'est-à-dire à la situation d'énonciation, mieux aux intentions de communication du sujet parlant. Cela a été justifié par l'absence d'indéfinition des indéfinis dans certains énoncés, à la pluralité de leurs trajectoires sémantiques. Aussi disons-nous que la production d'un énoncé va connaître un succès ou un échec de compréhension selon la formulation du locuteur ou alors la capacité de l'interlocuteur à décoder le message qui est véhiculé, et donc à ne point avoir besoin de recourir à une définition ou une explication sémantique à cause de la présence d'une catégorie quelconque dans l'énoncé, le cas des indéfinis. Et pour sortir de l'impasse de nomination de cette catégorie grammaticale particulière, il vaudrait mieux parler d'indéfinissant pour désigner la catégorie des « indéfinis » en grammaire et linguistique française.

Références bibliographiques

1. Supports

Cameroon tribune : N° 12051/8250 ; 12313/8512 ; 12057/8256.

L'œil du Sahel : N°1176
Le Jour : N° 3336 ; 3340 ; 3341.
Le Messager : N°5686 ; 5677 ; 2916.
Mut : N°3538.

2. Ouvrages, articles et dictionnaires

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion.

Carlier, A. (2001). La genèse de l'article *un*. *Langue française,* La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype, n°130, 65-88.

Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression.* Hachette.

Charaudeau, P. (2007). Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? *Semen*. http://journals.openedition.org/semen/5081 ; DOI : https://doi.org/10.4000/semen.5081.

Chevalier, J. C. et *al.* (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain.* Larousse.

Dubois, J., & al. (1982). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage.* Larousse.

Grevisse, M., & Goosse, A. (1982). *Le Bon usage*. Duculot.

Martin, F. (2005). Les indéfinis spécifiques un certain N et un bien précis. *Travaux de linguistique*, n°50, 151-168.

Martin, R. (2006). Définir l'indéfinition. Paris-Sorbonne, pp. 11-24.

Mounin, G. & *al.* (1974). *Dictionnaire linguistique.* P.U.F.

Muller, C. (2010). Les indéfinis dans les classes lexicales du français. *Cahier de lexicologie,* n°96, 167-190.

Muller, C. (2019). *Indéfinis et partitifs en français*. Pessac.

Oda, R. (2020). Pourquoi l'indéfini quand le référent est déjà identifié par l'interlocuteur ? – J'ai épousé un flic, je n'ai pas épousé un voyou. –. Congrès Mondiales de Linguistique Française – CMLF, doi : 10.1051/shsconf/20207812006.

Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (2008). *Traité de l'argumentation*. Université de Bruxelles.

Rey, A. (1993-1998). *Dictionnaire historique de la langue française*. SNL, Le Robert.

Riegel, M., & al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. P.U.F.

Robert, P. (1977). *Le petit Robert*. Dictionnaire le Robert.

Serbat, G. (1994). *Journaux et radios en Afrique aux XIXe et XXe siècles*. GRET.

Wagner, R., L., & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette.

Zanga, A.-B. (2021). L'approche de l'indéfinition dans l'écriture de presse au Cameroun. *Langues et usages*, pp. 37-46. https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/618.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

L'EXPRESSION DU SURNATUREL DANS *CŒURS DE PIERRE, LES ENFANTS DU DÉSESPOIR* DE BOUBACAR DAO

The expression of the supernatural in Hearts of stone, children of despair by Boubacar Dao

QUILET-TONNAN KAMBOU
Laboratoire Littérature, Arts, Espace et Société (LLAES), Université Joseph Ki-zerbo, Burkina Faso
veronique.kambou@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le surnaturel a, depuis un certain temps, conquis la plume des auteurs africains. Dans leur élan de promotion des valeurs de l'Afrique noire, ces auteurs magnifient les aspects de leur culture et de leur croyance dans les œuvres. Le présent article s'intéresse à la manifestation de tout ce qui relève de l'ordre du surnaturel dans l'œuvre de Boubacar Dao *Cœurs de pierre, les enfants du désespoir*. Comment le surnaturel est-il exprimé dans l'œuvre, et par quels artifices littéraires l'auteur le fait ? quelles sont ses fonctions ? L'objectif de cet article est de montrer comment l'auteur conçoit le surnaturel dans son œuvre et les fonctions qu'il lui assigne. L'analyse se fonde sur la sociocritique d'Edmond Cros (2003) et les travaux en rapport avec le surnaturel de Henry Leenhardt (1932) et de Xavier Garnier (1999). Ainsi, nous analyserons les différents points qui révéleront l'importance du surnaturel dans la société du livre, qui n'est autre que le calque de la société de référence.

MOTS-CLÉ: Littérature; Théâtre ; Surnaturel ; Magie ; Génie.

ABSTRACT

The supernatural has, for some times, conquered the pen of African authors. In their impetus to promote the values of black Africa, these authors magnify aspects of their culture and beliefs in the works. This article deals with the manifestation of anything related to the supernatural order in « *Hearts of stone, children of despair* » by Boubacar Dao. How is the supernatural expressed in the work ? By what literary devices does the author do it ? What are its functions ? This article is aim to bring out the author's conception of the supernatural in his book and also the functions assigned to the phenomenon. The analysis is based on the sociocriticism of Edmond Cros (2003) and the work related to the supernatural by Henry Leenhardt (1932) and Xavier Garnier (1999). Thus, we will analyze the various points which will reveal the importance of the supernatural in the society of the book, which is nothing but a reflection of the society it refers to.

KEYWORDS: Literature; Theater; Supernatural; Magic; Genius.

1. Introduction

Le surnaturel n'est pas quelque chose de concret ; il n'est pas « l'objet d'une appréhension sensorielle directe, ni d'une conception rationnelle, ne peut être qu'objet de croyance et non objet de connaissance » (Leenhardt, 1932, p. 212). Il devient alors difficile de définir ce qui n'est visible à l'œil nu. Toutefois, le monde invisible peut être appréhendé dans la littérature à travers ce qu'il représente dans la société de référence. Ainsi, on a tendance à ramener les phénomènes qui ne semblent pas avoir d'explication rationnelle dans le lot du surnaturel, donc de ce que nous jugeons être naturel. Pour le Dictionnaire Français en ligne, le surnaturel est un adjectif qui qualifie ce « qu'on juge ne pas appartenir au monde naturel, qui semble en dehors du domaine de l'expérience et échapper aux lois de la nature. » Les « choses » du surnaturel ont donc des propriétés qui surpassent ou transcendent les limites du monde naturel et visible. Elles sont alors des phénomènes qui adviennent et dont on ne peut expliquer les causes de manière scientifique (parce qu'échappant aux lois de la nature), mais on y croit du fait des témoignages vécus et des croyances.

Ceci dit, notre objectif sera d'analyser dans l'œuvre de Boubacar Dao, les faits qui semblent se soustraire de l'organisation cosmopolite du monde visible et dont les croyances et les témoignages vécus confirment l'existence. Pour ce faire, nous privilégions la méthodologie de la sociocritique qui consiste, de façon générale, à partir des faits sociaux pour expliquer et comprendre les faits littéraires.

1.1. Substance de la pièce

Adama Traoré est un jeune homme qui veut devenir riche par tous les moyens. Il sollicite l'aide du génie Gambalansa qui lui exige un sacrifice ultime : du sang humain. Il s'en prend alors à Malick et le tue de sang-froid. Dans le maquis de Marina, Adama Traoré, le nouveau riche, s'installe en fanfaronnade et fait servir à boire à tous. Il fait des avances à la serveuse Aline qui n'est autre qu'une amie de longue date du défunt Malick. Entre temps, Malick surgit de nulle part et tétanise Adama Traoré qui s'éclipse. Mais lorsqu'il retrouve Malick plus tard chez Aline, celui-ci l'entraine dans le monde surnaturel où il est jugé et transformé en âne.

2. Théorisation et méthodologie

La notion de Surnaturel ne peut être considérée comme une théorie. En effet, il n'existe pas de méthodologie conçue avec des règes et des outils pour analyser ce qui relève du surnaturel dans une œuvre littéraire. On ne peut donc parler de théorisation de la notion de Surnaturel. Il faut plutôt parler de conceptualisation de la notion de Surnaturel.

Pour appréhender ce concept, il faut le dissocier de quelques notions avec lesquelles il cohabite et que l'on a coutume à confondre de travers. Il s'agit notamment de la notion de magie et de sorcellerie.

2.1. Quelques concepts

La magie : La magie selon Pacéré[4] « est l'art et le savoir des mages de la caste religieuse zoroastrienne chez les MEDES puis chez les Perses aux VIIè et VIè siècles avant Jésus Christ » (Pacéré, sd, 77). A partir de cette acception, on comprend que la magie est un savoir provenant des mages qui, en contact ou en rendant des cultes à des divinités révèlent des phénomènes, des prodiges aux habitants des lieux visités. Mais, Garnier (1999) précise qu'il ne faut pas confondre la magie à la religion. En effet, il pense que :

> une nouvelle façon de distinguer la magie de la religion consiste à considérer que le rituel magique n'est rien d'autre qu'un rituel religieux dont on attend des effets concrets et mécaniques. Les dieux, les mânes des ancêtres ne sont plus considérés comme des personnes auxquelles on s'adresse, que l'on supplie, que l'on prie, mais comme des forces qu'il est possible de contraindre. (Garnier, 1999, pp. 67-68)

Ainsi, la magie devient une pratique ou un rituel capable de modifier le « destin » ou la trajectoire naturelle d'un phénomène. C'est alors que Pacéré (sd) soutient que la pratique des mages tend « désormais à produire, au moyen de techniques occultes, des phénomènes dits « surnaturels », pour des actions spécifiques sur la nature ; ainsi, depuis plus de 6 siècles, l'homme de la magie, n'est plus le « mage », mais le « magicien » (p. 7).

En ce qui concerne la sorcellerie, elle fait partie intégrante de la magie, à en croire Pacéré (sd). Il souligne qu'aux fil du temps

> une différenciation arbitraire, jusqu'à la dénomination, a fini par être consacrée : l'utilisation des forces occultes au service du Bien a été appelée Magie Blanche, pendant que l'action au service du Mal a été appelée Magie Noire ; cette dernière sera jetée dans un Empire de Satan, fortement sexualisé, et sera interprétée comme un commerce nécessaire avec le diable, Prince des Ténèbres ; on l'appellera « sorcellerie ». (Pacéré, s.d., p. 7)

La sorcellerie serait alors tout rituel occulte visant à causer un dommage à un individu qui, pourrait être coupable ou non.

À la suite de ces définitions terminologiques qui permettent de lever le voile sur toute ambiguïté, nous allons faire cas de la théorie choisie pour analyser des contours des points évoquant le surnaturel.

[4] Sur l'ouvrage en question, il n'est fait mention de la date de publication. Nous ne retrouvons que l'inscription « Imprimerie SO.G.I.F. Tél. 31-38-70 Ouaga »

2.2. Le choix d'une théorie : la sociocritique

Le choix de la sociocritique n'est pas fortuit, elle est une théorie qui s'inscrit dans la logique d'une étude du texte en lien avec sa socialité. Une socialité du texte « en ce sens que le social se déploie dans le texte, y est inscrit et ce, que le texte soit un roman réaliste ou un texte avant-gardiste » (Robin et Angenot, 1993, p. 95).

De façon concrète, elle est l'étude de la relation existante entre l'œuvre littéraire et la société. Elle s'intéresse de ce fait à tout ce qui relève des faits sociaux que l'on retrouve dans le texte littéraire. Durkheim définit le fait social ainsi qu'il suit :

> Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. (1999, p. 42)

Le fait social contraint l'homme à agir ; ce qui revient à dire que l'action humaine est fonction de l'environnement social. Ainsi, écrire une œuvre (ou le contenu de l'œuvre) est le résultat du dispositif environnemental de l'auteur. Cela se lit à travers les lignes de cet écrit par les éléments sociaux qui transparaissent en filigrane. Les évènements socio-historiques que connait la société de l'auteur et auxquels il se trouve immergé produit chez lui des dispositions qui guident ses pensées, ses points de vue et ses réactions. L'auteur se fait alors une idée globale sur un fait social précis. Cros estime que cette globalité doit être « envisagé comme un tout, un espace de contradictions soumis à des tensions permanentes qui sont gérées cependant par une dominante » (2003, pp. 48-49). C'est de cet aspect de « dominance » que l'idéologie prend ses sources. Le texte littéraire devient de ce fait le produit d'une situation sociale, et donc le reflet de la société.

Dans l'œuvre de Boubacar Dao les faits relevant du surnaturel sont lésions ; considérant les phénomènes surnaturels qui adviennent dans la société comme des faits sociaux, il va de soi que leur étude passe par la théorie de la sociocritique.

3. Le surnaturel et les croyances africaines

L'Afrique ancestrale était construite et enracinée sur des valeurs que la colonisation avait fini par troubler. Les premiers écrivains africains, dans leurs œuvres, accordaient des propos laudatifs à l'avènement de la colonisation. Pour eux, le colon était un « dieu » venu apporter la civilisation en Afrique. Ils épousèrent alors la religion, les coutumes, les modes de leurs bourreaux. Pour Meinrad le temps était venu pour les africains de « réhabiliter les croyances métaphysiques et religieuses africaines qui se sont trop vite effacées devant l'irruption des philosophies et religions étrangères » (1998, p. 364).

Il faudra attendre la période de l'après indépendance pour que les intellectuels africains tournent le dos à l'imposture. En effet, l'après Indépendance des pays africains a été la période où les écrivains se sont réapproprier leur identité africaine à

travers l'affirmation et la valorisation de leur culture, de leur croyance. Selon C. Albert :

> L'affirmation de l'Africanité était donc non seulement un moyen de répondre à la violence symbolique de la colonisation en reconstruisant une identité « nègre » malmenée, mais surtout une valeur au nom de laquelle se faisaient les appels au progrès, notion qui se substitua à celle de civilisation, connotée négativement par le discours colonial. C'est sur cette base idéologique qu'émergera le champ littéraire africain qui se subdivisera ensuite autour des années 1980 en sous-champ nationaux : malien, sénégalais, ivoirien. (2007, p. 59)

« Les soleils des indépendances » de Ahmadou Kourouma (1971) a été le premier roman ouest africain à valoriser les valeurs africaines. Ainsi, bon nombre d'écrivains africains se sont lancés dans la « marée » afin de donner une audience à leur culture et leur croyance dans les œuvres littéraires. Refusant de s'enfermer dans le moule de la norme des formes d'écriture prédéfinies, l'écrivain africain comme le signifie Blachère (1993) « n'entre pas dans un espace littéraire tout fait, déjà constitué, mais dans un champ en genèse : l'écrivain construit un monde en constant invention verbale, obéissant à ses propres règles » (p. 43). Il y a désormais une rupture qui s'impose et avec elle une différence qui se crée, entrainant forcément un style d'écriture.

La croyance d'une expérience surnaturelle peut être appréhendée sur la base d'un témoignage de phénomène hors norme « perçu comme une réalité objectivable (par exemple un miracle, une apparition) ou de vécu subjectif emportant la conviction d'un contact avec l'autre monde, comme dans la mystique » (Albert, 2009, p. 152). L'évocation de ce phénomène suppose donc qu'il existe des « êtres » en dehors de notre monde visible et y croire devient un acte de croyance par preuve et non un acte de croyance par la foi.

4. Le surnaturel chez Boubacar Dao

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux artifices que Boubacar Dao utilise pour parler du surnaturel à ses lecteurs. Cette communication permet au lecteur avisé de converser avec l'auteur dans une perspective scientifique afin de faire ressortir son idéologie, sa vision. Il s'agira donc d'identifier les éléments inscrits dans le texte, capables de révéler une idéologie qui n'est pas implicitement manifestée par l'auteur. La sociocritique étudie le texte en vue de dégager l'image qui se cache à l'arrière-plan du texte originel pour laisser percevoir son « envers ». De cette manière, le texte dévoile non seulement la vision de l'auteur, mais également une manière particulière d'appréhender ses messages.

4.1. Les personnages surnaturels

Ce point va s'atteler à présenter les personnages surnaturels qui sont présents dans l'œuvre. Il s'agira d'analyser les personnalités que donne le dramaturge à ses

personnages surnaturels dans leur construction. En effet « le héros de roman (et partant des œuvres littéraires) est construit selon les préoccupations idéologiques et esthétiques de l'écrivain africain » (Sanou, 2016, p. 8). Il serait donc intéressant de déduire au sortir de cette analyse, les relations qui existent entre le rôle que jouent ces personnages et les idéaux que véhicule l'auteur de ces personnages.

Chez Boubacar Dao, les personnages surnaturels vivent dans un autre monde extérieur à celui du récit. Ils ont la capacité de se transformer sous la forme humaine ou autre et peuvent cohabiter au milieu et avec les personnages « réels/humains ».

- Malick ou l'enfant terrible :

Malick est un génie qui a pris chaire et vivait parmi les hommes en tant que mendiant. Il subissait la méchanceté des hommes car « Partout, les enfants exhortés par leurs parents, se moquaient de lui. Sur son passage, on lui jetait des pierres. Partout, on lançait les chiens à sa poursuite » (Dao, 2012, p. 90). Il a été le « mouton de sacrifice » qui a permis à Adama Traoré de devenir riche. Mais, en réalité Malick se présente comme un bon génie qui vient dans le monde des humains pour apporter de l'aide et la récompense aux hommes bien et la punition aux hommes mauvais. En effet, Malick se sent redevable à la famille d'Aline (un humain) qu'il a rencontré il y a des lustres et qui l'a « accueilli avec tant d'égards et d'amitié qu'(il) leur en restera toujours reconnaissant » (Dao, 2012, p. 75). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est devenu l'ami d'Aline pour la protéger et l'assister dans son quotidien. Par contre, il apporte la punition à Adama Traoré qui s'est lié au génie Gambalansa en posant des actes immondes ; celui de « lui apporter des sacrifices sanglants » (Dao, 2012, p. 92).

- Gambalansa :

C'est aussi un génie et est l'incarnation du Diable dans l'œuvre. Malick le décrit comme un « rusé démon (…) qui embrouille son client qui finit par devenir une proie à sa merci » (Dao, 2012, p. 92). Gambalansa est effectivement le « grand prince de la nuit et des ténèbres » (Dao, 2012, p. 19) que l'auteur ne fait intervenir que la nuit et dans un cimetière. La nuit et les ténèbres étant le symbole du mal, du Diable ; c'est d'ailleurs par cette périphrase « prince des ténèbres » que la Bible le nomme. L'auteur ne donne pas la parole à Gambalansa, mais le fait parler par Adama qui reporte ses propos. Il est l'opposé des bons génies, qui eux, recherche la justice pour le monde. En paraphrasant Pacéré (sd), Gambalansa pourrait traduire l'image de la magie noire qui renvoie à la sorcellerie, au mal ; c'est ce qui explique d'ailleurs l'appellation « Gambalansa, sorciers aux pouvoirs illimités » (Dao, 2012, p. 35) que lui donne souvent Adama Traoré.

- Le génie griot :

Il n'apparait que dans le monde surnaturel, le village des génies. A l'image de l'adjectif qui le décrit, il marque sa présence en proclamant des propos laudatifs aux quatre éléments clés qui constituent l'univers (terre, eau, air, feu), comme pour signifier qu'il n'y a pas de vie sans ces éléments. Il est chargé de faire appel à ces semblables génies pour lancer le début de leur assemblée cyclique afin de « renouveler l'énergie naturelle pour entretenir le développement et la croissance des êtres et des choses » (Dao, 2012, p. 81).

- Le génie médiateur :

Le génie médiateur a le rôle de modérateur. Il préside et modère la séance. Dans son discours l'on ressent la peine qu'il a à calmer le génie aux yeux rouges lors de leur assemblée.

- Le génie aux yeux rouges :

Ce génie a un fort et bouillant caractère. Il est de nature belliqueux et contestataire. Pour le sort des humains qu'il trouve méchants, il préconise « qu'on trouve un moyen pour priver les êtres humains de ces pluies que nous faisons tomber. Ces ingrats ne méritent pas tant de bienfaits » (Dao, 2012, p. 82). L'on peut constater à quel point il tient l'être humain en horreur.

Au sortir de cette présentation des personnages, on peut constater que l'auteur fait le lien entre ces personnages et les quatre éléments clés qui fondent l'univers : l'eau, l'air, le feu et la terre. En effet, le personnage du génie médiateur fait penser à l'air. Le médiateur a pour rôle de modérer ou d'apaiser la situation lorsque celle-ci déborde ; à l'image de l'air qui régule les températures, capable d'augmenter la force des flammes ou d'en éteindre. C'est d'ailleurs fort de ce tempérament modéré que le génie aux yeux rouges lui tient ce langage :

> Le génie aux yeux rouges : Génie médiateur, je ne suis pas d'accord (…) Dans votre laxisme, que vous assimilez à de la magnanimité ou à la hauteur de vue, vous refusez d'ouvrir les yeux sur les torts causés par cet énergumène.
> Le génie médiateur : (…) la destruction de l'humanité n'est pas la solution.
> Le génie aux yeux rouges : Je me soumets à ta sagesse et aux désirs de l'assemblée. (Dao, 2012, pp. 84-87)

Le génie aux yeux rouges renvoie sans doute à l'élément du Feu. Le feu brûle et consume tout sans modération. Aidé bien sûr par l'air dont l'effet, l'intensité modère la force des flammes. Ce passage permet effectivement de déduire la fougue brulante du génie aux yeux rouges pour les humains et que le génie médiateur tente de l'en dissuader.

> Le génie aux yeux rouges : Ces ingrats ne méritent pas tant de bienfaits. J'approuve que les plantes, les sols et les animaux étanchent leur soif. Quant à ces prétentieux bipèdes orgueilleux, pas question. Qu'ils crèvent tous de faim et de soif ; du plus petit au plus grand.
> (…)
> Le génie médiateur : Génie aux yeux rouges, à t'entendre parler, tu voudrais bien nous voir les exterminer tous. Nous ne devons pas nous inscrire dans leur logique. (Dao, 2012, pp. 82-83)

Ce refus du génie médiateur face à la doléance du génie aux yeux rouges pourrait traduire sa sagesse et le sens élevé qu'il a de sa responsabilité : celle de toujours apaiser la situation.

Quant à l'eau, il pourrait faire allusion au génie griot. Le rôle du griot est d'agir sur le « mental » d'un individu par des mots afin qu'il se sente, dans son fort intime,

soit honoré, soit diminué et voire éteint. L'eau est utilisée pour bâtir, mais elle est aussi utilisée pour détruire. Le génie griot n'hésite pas à louer lorsqu'il y a besoin, elle n'hésite pas non plus à rabaisser s'il y a lieu. Ces deux passages sont plus explicites :

- Le génie griot (s'adressant à l'élément Terre) : Bénédiction sur toi l'élément femelle. Terre, terre, mère nourricière, ô terre qui offres tes entrailles à la germination de la graine, reçois les hommages d'une humble voix (…)
- Le génie griot (s'adressant à Doutimo, village natal de Aline et où Malick avait séjourné un temps) : Doutimo, village de sortilèges ! Doutimo, la cité maudite. (Dao, 2012, pp. 79-91)

L'enfant terrible est l'incarnation de l'élément Terre. Il est le seul génie qui intervient à la fois dans le monde des humains et dans le monde des génies. Il est aussi le seul à pouvoir se métamorphoser en humain ou en génie lorsqu'il le désir. Comparable à la terre qui « offre ses entrailles à la germination de la graine » (Dao, 2012, p. 79), l'enfant terrible est questionné par le génie griot lorsqu'il revient du monde des humains :

> - (…) que nous rapportes-tu de ton laboratoire sur ce satellite où sévit la rébellion ? (…)
> - L'enfant terrible : déchets toxiques, prostitution (…). Dans cette jungle, les plus forts écrabouillent les plus faibles. Ils font commerce de tout : leurs corps, leurs âmes, leurs devenirs et ceux des autres. Pour la transformation de son espèce, il nous faut de nouvelles semences améliorées et plus adaptées. (Dao, 2012, pp. 87-92)

Le Laboratoire est un lieu adapté pour la transformation et l'expérimentation d'une chose. On peut faire un lien entre ce lieu et la terre qui, elle reçoit les semences. Les nouvelles semences améliorées sont donc destinées à la terre parce qu'en dehors de la terre, elles ne peuvent germer et atteindre la maturité. En se fondant donc sur ces expressions mises en exergue, l'on peut dire que l'enfant terrible représente la terre nourricière qui accueille des semences pour les faire germer.

4.2. Les évènements surnaturels

Les évènements surnaturels se manifestent de diverses manières dans l'œuvre de Boubacar Dao.

4.2.1. Le monde surnaturel ou le pays de la justice

Ce monde est en dehors de celui du récit principal. Il se présente comme un espace comparable à l'au-delà, du fait de sa non visibilité. C'est le lieu où le sort des humains est décidé à l'image de Adama qui fut transporté dans ce monde, jugé et transformé en âne. Le monde surnaturel chez Boubacar Dao n'est pas construit comme un village où vit des habitants avec un quotidien et des activités. Il est vrai que dans ce passage, l'auteur mentionne le fait qu'il s'agisse d'un village « Le village

des génies émerge peu à peu. Malick s'est métamorphosé en génie. Ses semblables le nomment l'enfant terrible » (Dao, 2012, p. 79). Mais dans le récit, l'auteur s'est focalisé sur un aspect de ce village : celui des « divinités/représentants ». Il s'agit des génies qui ont une place importante et qui ont un pouvoir décisionnel dans la configuration du monde des génies. L'auteur n'a fait cas en aucun moment des habitants lambdas de ce village. C'est pourquoi, on a l'impression qu'il s'agit d'une tribune où le monde des humains est pensé, et en perpétuelle construction ou configuration. À ce propos, le génie médiateur soutient que « Tous, nous sommes persuadés qu'il faut reconstruire leur monde » (Dao, 2012, p. 94). On peut donc déduire que le monde des humains dans l'œuvre de Boubacar Dao a été créé par les êtres surnaturels qui, face à la déchéance de ce monde, ont décidé de le détruire et de le reconstruire.

En référence à l'histoire biblique de l'humanité qui fut détruite par un déluge au temps de Noé, le génie aux yeux rouges propose à ses confrères « Il faut une pluie diluvienne pour laver toutes leurs souillures, une pluie mâle (…) Des innocents périront. Les dégâts seront incommensurables. La reconstruction leur prendra des années. Mais, avant toute reconstruction, il faut nécessairement une destruction. C'est leur propre dialectique d'idiots qui le stipule. » (Dao, 2012, p. 94). Ainsi, on peut déduire que les écritures saintes ont été un catalyseur pour l'auteur dans la construction de son récit. L'histoire de Noé et celle de la vierge Marie dont ce récit fait référence sont des exemples concrets.

L'idée de repenser le monde des humains est commune à tous les génies, mais celle du déluge n'est pas partagée. Ces propos de l'enfant terrible, parlant d'Aline, le montre

> D'accord ! Toi, tu veux toujours tout savoir ! C'est une orpheline que j'ai prise sous ma garde. Elle est d'une bonté que je n'ai pas encore rencontrée dans la gent femelle humaine. J'ai alors décidé de lui faire explorer les situations les plus pénibles que leur monde traverse afin qu'elle puisse développer une forte résistance au mal sous toutes ses formes. Bon ! Voilà ! Ce que tu veux que je te dise, c'est ce que tu sais par intuition. Je veux poursuivre mon aventure avec elle. Les fruits qui naîtront de notre union pourront constituer une nouvelle race qui apportera la purification. (Dao, 2012, p. 95)

Ce passage est sans ambigüité. L'union entre un génie et un être humain (Aline) est la solution requise pour purifier la race humaine de toutes ces souillures. On est tenté de croire que Boubacar Dao a réécrit le monde dans son œuvre. En effet, on se souvient de l'Esprit Saint dans les écritures bibliques qui a couvert la Vierge Marie, appelée aussi la nouvelle Eve, et celle-ci a donné naissance à un fils dont le sacrifice du sang devrait permettre de sauver le monde.

4.2.2. L'intervention des êtres surnaturels

Dans l'œuvre, l'intervention des êtres surnaturels est récurrente. L'œuvre même est construite autour d'un personnage principal en la personne de Malick qui n'est autre qu'un être surnaturel. Il se présente comme une sorte de justicier qui se donne pour rôle de châtier ceux qui empruntent le chemin du mal et d'apporter la justice à ceux qui sont lésés. Pour cela, il prend souvent la forme humaine et vit parmi les humains en faisant des va et vient entre les deux mondes.

4.2.2.1. L'intervention de Malick

L'intervention de Malick dans le monde des humains est la plus récurrente. Malick se métamorphose d'abord sous la forme humaine avant de paraitre au milieu des gens. Pour revenir dans le monde surnaturel, il reprend encore sa forme de génie. En effet, cette didascalie précise cela : « Le village des génies émerge peu à peu. Malick s'est métamorphosé en génie. Ses semblables le nomment L'enfant Terrible » (Dao, 2012, p. 79).

Dans une de ses répliques, Malick lui-même, dévoile un passage où il a pris la forme humaine pour sonder le cœur des personnes qu'il visitait. Face à ses semblables qui lui demandèrent des nouvelles de sa randonnée humaine, il dit ceci :

> L'enfant Terrible : Un après-midi, les Doutimoises et les Doutimois, ces hommes sans cœur, virent arriver dans leur beau village, suivi par une nuée de mouches, un jeune homme en haillons…Couvert de la tête aux pieds de plaies gangrenées. Il tenait, dans la main gauche, la boîte de tomate des mendiants, un bouquet de feuilles en guise de chasse-mouches ; et dans la main droite un bâton qui lui servait de canne pour marcher (…) Ce jeune garçon allait de maison en maison dans le but de mendier une calebasse d'eau. (…) Dans cette famille, un homme et sa femme lui accordèrent l'hospitalité. (…) Mais, contre toute attente, l'étranger que j'étais ne voulait pas passer la nuit à Doutimo. Plus surprenante encore fut la demande que je fis à mes bienfaiteurs, en prenant congé d'eux : je dois m'en aller, mais je demande de vous un sacrifice : abandonner le village. Vous en éloigner, avec tous les vôtres, cette nuit-même, avant le premier chant du coq. (Dao, 2012, pp. 89-90)

Malick, se métamorphosant en jeune garçon, avait effectivement l'intention d'apporter une aide aux familles qui lui témoignaient une quelconque compassion en raison de sa situation de mendiant.

4.2.2.2. L'intervention de Gambalansa

Le génie Gambalansa a une façon particulière de marquer sa présence dans le monde des humains. Il n'est jamais apparu sous la forme physique et visible. Pour ceux qui se sont liés d'amitié avec lui, comme l'a fait Adama Traoré, il leur parle en mode « invisible ». C'est-à-dire qu'il n'y a que Adama Traoré qui entend la voix du génie Gambalansa. Il reprend (ce que lui seul entend) et répond en réplique afin que

le lecteur sache qu'il est en conversation avec un être « pas naturel ». Ce passage ci-après est bien plus explicite :

> Adama (hurlant) : Gambalansa !... Gambalansa !... Gambalansa !...
> Me voici, moi Adama, nu comme un ver de terre, par une nuit totale, sans lune et sans étoile. Je ne reculerai devant rien, ni personne…Devenir riche, très riche.
> Gambalansa, grand prince de la nuit et des ténèbres !
> Les tombes retenues pour le rituel ont été sélectionnées scrupuleusement : la tombe d'un ancien banquier, la tombe d'un ancien homme d'affaires et la tombe de l'épouse d'un chercheur d'or.
> Comme tu me l'as exigé, j'ai enterré au pied de cette tombe, un prépuce d'âne acheté au boucher d'un village lointain. Il avait pris soin de me le circoncire. Là-bas, c'est le clitoris d'une femelle d'éléphant, excisée par moi-même, que j'ai enterré. Gambalansa, ainsi, j'ai accompli les tâches que tu m'as assignées. J'attends donc que se réalise ta promesse…
> Quoi ?... (Désignant la tombe du centre.) La dernière tombe, l'asperger de sang ?... Du sang humain ?... Obtenir un prépuce d'âne pour un friand de viandes exotiques ou un clitoris d'éléphant pour un chasseur de mon envergure, ce n'était qu'un petit jeu. Mais, du sang humain ! Du sang pur !... Avouons que ce n'est pas si aisé. (Dao, 2012, pp. 19-20)

À travers ce passage, on peut aisément se rendre compte que Adama est en conclave avec Gambalansa, le « grand prince de la nuit et des ténèbres. » (Dao, 2012, p. 36).

5. La vision du monde de Boubacar Dao

La vision du monde d'un auteur se définit par rapport à un sujet précis. À partir de son œuvre, l'écrivain laisse transparaitre sa conception du monde qui l'entoure. En effet, les œuvres littéraires sont un canal qui permet aux écrivains de transmettre des messages. Ils sont le lieu par excellence où l'on peut percevoir la vision du monde d'un écrivain car

> dans le cadre d'une œuvre d'art, la perception est indissociable d'une création. On ne peut donc l'analyser en la rapportant simplement à une donnée antérieure dont elle ne serait que la transcription (…) si l'artiste se révèle dans son œuvre, il se construit tout aussi bien par elle. (Bergez et al., 1999, p. 93)

Les tendances sociopolitiques et historiques guidaient de ce fait la production littéraire. Les évènements socio-historiques que connait la société de l'auteur et auxquels il se trouve immergé produit chez lui des dispositions qui guident ses pensées, ses points de vue et ses réactions. L'auteur se fait alors une idée globale sur un fait social précis. Edmond Cros estime que cette globalité doit être « envisagé comme un tout, un espace de contradictions soumis à des tensions permanentes qui sont gérées cependant par une dominante. » (Cros, 2003, pp. 48-49). C'est de cet aspect

de « dominance » que l'*idéologie* prend ses sources. Le texte littéraire devient de ce fait le produit d'une situation sociale, et donc le reflet de la société.

5.1. Les maux de la société

Les maux qu'évoque l'auteur dans son œuvre sont des maux que vit la société de référence. Ils sont donc contemporains à l'auteur et l'on s'en rend compte à partir de quelques expressions types.

5.1.1. La mendicité

Elle est le métier de Malick, le génie ou l'enfant terrible. Pour Malick, c'est un métier noble pour celui qui l'exerce mais une honte pour la société :

> Pauvres mendiants, nous sommes une plaie sur la face d'une société trop orgueilleuse. Une société qui a honte des mendiants qu'elle a engendrés elle-même (…) une société qui a honte de voir s'exposer la misère que s'emploient à masquer les discours des politiciens. Pourtant, la mendicité est un métier…un métier noble…très noble (Dao, pp. 23-24).

Les programmes politiques s'emploient à lutter contre la mendicité du fait qu'elle représente une honte pour l'image de la société, mais la société elle-même ne prévoit pas une réorientation des mendiants. Le mendiant est vu comme une charge pour la société et s'en débarrasser devient un acte de salubrité. En effet, Adama, après avoir ôté la vie à Malick, se justifie : « En tuant ce pauvre mendiant, c'est d'abord à lui-même que j'ai rendu service ; car il doit être heureux, en ce moment, là où il est…Ensuite, c'est au pays tout entier que mon œuvre rend service ; car elle a contribué à réduire le nombre des pauvres. » (Dao, 2012, pp. 36-37)

5.1.2. La pauvreté

C'est un fait de société et est le quotidien des habitants de Doutimo, de Golobougou et autres. Elle pousse certains personnages à poser des actes ignobles pour s'en sortir. Tel fut le cas de Adama qui s'est débarrassé de Malick pour devenir riche. L'auteur décrit la pauvreté comme le nerf de tout mal. La lecture de son œuvre montre que certains de ces personnages qui sont ancrés dans la prostitution (Aline), la mendicité (Malick), le crime (Adama), le gain facile (Ismaël) ont été poussés par une extrême pauvreté.

Par ricochet, on comprend avec Boubacar Dao que la richesse abondante que l'on exhibe de façon ostentatoire est de source douteuse. Aline convient d'ailleurs que « la fortune n'est jamais honnêtement acquise. Elle se bâtit souvent sur la sueur des autres (…) et parfois sur leur sang. » (Dao, 2012, p. 61). Et Adama, envisageant à tuer Malick, de renchérir « me voici, moi Adama, nu comme un ver de terre, par une nuit

totale, sans étoile. Je ne reculerai devant rien, ni personne… devenir riche, très riche. » (Dao, 2012, p. 19).

5.1.3. La guerre

Les conflits dans une société sont le résultat des tensions sociopolitiques qui n'ont pas trouvé de solution. Aline et Malick sont marqués par la tragédie des guerres civiles qu'ils ont vécues. Ils se remémorent les « indélébiles stigmates du passé sanglant de (leur) pays » (Dao, 2012, p. 67). Ils évoquent surtout la peine des enfants soldats qu'ils ont été. Des enfants qui, pleine de vie devraient être à l'école, se retrouvent sur le champ de bataille à vivre des horreurs. Le ressenti des enfants se constate à travers ces lignes :

> Aline : Lamentations d'enfants attristés et en pleurs… Nous étions en âge d'aller à l'école, mais des bourreaux nous ont contrôlés pour la guerre.
> Malick : Apprendre à tenir des armes et à appuyer sur la détente au lieu d'apprendre à lire et à écrire.
> Aline : Enfance flétrie. Enfance confisquée par ceux qui avaient le devoir de la protéger. Enfance égarée dans la jungle des passions et de la cruauté des humains. Enfance en lambeaux jetés aux vents violents comme un navire à la dérive, sur l'océan de nos larmes de tristesse !
> Malick : Enfants soldats, soldats en miniature, sur les champs de bataille où seules parlent les armes, où coulent le sang et les larmes des innocents ! (Dao, 2012, p. 68)

L'auteur explique que les enfants sont enrôlés dans les armes de force ou de gré par des bourreaux qui leur font miroiter une vie meilleure. Ils sont alors manipulés à leur guise enlevant ainsi en eux tout humanisme.

5.1.4. La prostitution

Pour Aline qui en exerce la profession, « il n'est pas non plus aisé d'ouvrir ses cuisses à tout venant lorsque le cœur, quant à lui, reste fermé » (Dao, 2012, p. 24). C'est alors une activité qu'elle pratique à contre-cœur afin de gagner son pain quotidien. Ce n'est donc pas de gaité de cœur de « se dépouiller de son honneur…affronter et subir toutes sortes d'humiliations pour une bouchée de pain » (Dao, 2012, p.24), mais elle finit par rassurer qu'il n'y ait pas de métier « aussi noble que le plus vieux métier du monde. » (Dao, 2012, p. 24).
Mais dans la conception de l'auteur, la prostitution n'est pas uniquement le fait de monnayer les plaisirs charnels du corps. Elle se propage aussi sur d'autres aspects car « Ils font commerce de tout : leurs corps, leurs âmes, leurs devenirs et de ceux des autres. » (Dao, 2012, p. 91).

5.2. Un retour aux sources.

Pour sauver le monde de sa déperdition, l'auteur suggère un retour aux sources sur des domaines qui permettraient de combler les besoins alimentaires et de

relancer l'économie. Ces domaines sont effectivement des aspects qui, s'ils ne sont pas comblés conduisent les individus à adopter des comportements qui deviennent les normes sociales, entrainant ainsi des maux dans la société. Ces quelques extraits de répliques de Aline et Malick soulignent les points qui sont essentiels :

> Aline : Redevenir des agriculteurs ? le travail de la terre fera-t-il notre bonheur ?
> Aline : Tentons les jeux de hasard… Et la loterie, par exemple ?
> Aline : Orpailleurs dans une mine artisanale. L'or, le métal précieux. Le métal de toutes les convoitises
> Malick : Orientons notre ténacité et notre farouche détermination vers l'élevage. (Dao, pp. 61-62- 63)

Mais, ils sont vite rattrapés par leur rêverie car, convaincus que les premières années ne seront pas du tout faciles du fait des intempéries, des maladies épidémiques et quelques réalités sociales qui seront une entrave pour eux. Ils sont alors résolus à un retour au village :

> Malick : Que préconises-tu ?
> Aline : Je n'en ai aucune idée ; mais j'entends comme une voix, comme un appel pressant à rejoindre mon village.
> Malick : Un retour aux sources
> Aline : (Avec fierté) Un retour à Doutimo ! (Dao, 2012, p. 74)

Le village est en effet, le lieu où les valeurs sociales sont généralement les mieux conservées. Contrairement aux grandes cités qui poursuivent le développement socioéconomique et la modernité, le village représente toujours l'espace qui caractérise les racines de l'individu. L'état originel que donne à voir l'image du village émane de l'attachement à ses valeurs, à ses coutumes qui sont en réalité source de renaissance et de ré-création perpétuelle et de cohésion sociale. C'est pourquoi, on convient avec ce proverbe que l'on attribue à Pacéré (sd) que « si la branche veut fleurir, qu'elle honore ses racines ».

5.3. Aline, la nouvelle Ève.

Dans la conception de l'église catholique, Eve est la première femme que Dieu créa en la prélevant des côtes de l'homme. Ce nom signifie Femme ; elle a pour rôle d'être une aide pour l'homme et de lui donner des enfants. Elle représente ainsi la mère de l'humanité. A partir de Eve, le monde prit forme et devient ce qu'il est aujourd'hui avec son lot de maux sociaux.

En analysant l'œuvre de Boubacar Dao, Aline représente l'espoir d'un renouveau pour l'humanité ; elle est donc la nouvelle Eve. Son union avec le génie est la solution pour l'humanité de se recréer et « les fruits de notre union pourront constituer une nouvelle race qui apportera la purification » (Dao, 2012, p. 95).

6. Conclusion

Au terme de notre analyse sur les manifestations du surnaturel dans l'œuvre de Boubacar Dao, il faut noter que l'auteur a usé de plusieurs procédés pour évoquer le surnaturel. Pour ce faire, le récit principal même est construit autour de quelques personnages principaux qui se démarquent des autres de par leurs pouvoirs surnaturels. Ensuite, les actions de ces personnages aux pouvoirs extraordinaires ont constitué une piste pour analyser le surnaturel dans l'œuvre. Ces actions sont entre autres des tours de magie comme la transformation de Adama en âne, des tours de va et vient entre le monde « naturel » et celui surnaturel.

Si l'objectif premier de cet article était de révéler comment se manifeste le surnaturel, nous sommes parvenus aussi à cerner la vision de l'auteur sur le monde. En effet, on constate que le vécu de sa société qui est la société de référence est clairement exprimé dans la société du livre tel qu'il le conçoit.

Références bibliographiques

Albert, C. (2007). Africanité et mondialisation chez des écrivains africains francophones. In A. Kouvouama, A. Gueye, A. Piriou, A-C. Wagner, *Figures croisées d'intellectuels : Trajectoires, modes d'action, productions* (pp. 57-66). Karthala.

Albert, J. P. (2009). Le surnaturel : un concept pour les sciences sociales ? *Archives de sciences sociales des religions*, 1(145), 147-159. https://doi.org/10.4000/assr.21076

Bergez, D., et all. (1999). *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*. Dunod.

Blachère, J. C. (1993). *Négritudes : Les écrivains d'Afrique noire de la langue française*. L'Harmattan.

Cros, E. (2003). *La sociocritique*. L'Harmattan.

Dictionnaire Français en ligne. https://www.larousse.fr/dictionnaires/français-monolingue

Durkheim, E. (1999). *Les règles de la méthode sociologique*. Minuit.

Garnier, X. (1999). *La magie dans le roman africain*. Presse universitaire de France.

Dao, B. (2012). *Cœurs de pierre. Les enfants du désespoir*. Nouvelles éditions de la pensée africaine.

Kourouma, A. (1971). *Les soleils des indépendances*. Édition du Seuil.

Leenhardt, H. (1932). Essai sur la notion du surnaturel. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 12e 3, 212-244. Doi : https://doi.org/10.3406/rhpr.1932.2841

Meinrad H. M. (1998). *La rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux*. L'Harmattan.

Pacéré, F. T. (Sd). *La magie et la sorcellerie (Fait et droit)*. Edition Fondation PACERE.

Robin, R. et Angenot, M. (1993). *La sociologie de la littérature : un historique*. Ciadest.

Sanou, F. G. (2016). *Le personnage de roman entre mythe, histoire et fiction* [Thèse de doctorat, thèse non publiée]. Université Ouaga I Pr Joseph Ki-zerbo.

Tiendrebeogo, R. (2016). *Le monde mystique qui nous entoure*. Édition CEPRODIF.
Traduction Œcuménique de la Bible. Version française.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

TEMPORADA DE HURACANES DE FERNANDA MELCHOR O LA EXPRESIÓN DE LAS NUEVAS RURALIDADES MEXICANAS

"Temporada de huracanes" by Fernanda Melchor or the expression of the new Mexican ruralities

GEORGES MOUKOUTI ONGUEDOU
Universidad de Bertoua, Camerún
Email: moukouti@yahoo.fr

CYRILLE BERTRAND POLA
Universidad de Maroua, Camerún
Email: cyrillepola2@yahoo.fr

RESUMEN

Este artículo versa sobre las nuevas ruralidades mexicanas plasmadas en *Temporada de huracanes* (2017), novela de Fernanda Melchor. El estudio pretende localizar el relato describiendo los espacios rurales, analizar cómo los espacios inventariados articulan las nuevas ruralidades y, por último, recalcar la configuración ideológica del relato en torno a las nuevas ruralidades. Para llevarlo a cabo, recurrimos a las propuestas metodológicas de Mitterrand (1980) recogidas por Soubeyroux (1985b) sobre el análisis del espacio novelesco. Las pautas metodológicas de estos críticos nos sirven para sentar nuestro ensayo en el inventario, el funcionamiento y el simbolismo ideológico de los espacios. De este análisis, resulta que las ruralidades mexicanas son inherentes a una dialéctica espacial, que configura las relaciones y cosmovisiones del ámbito pueblerino mexicano.

PALABRAS CLAVE: Nuevas ruralidades mexicanas; dialéctica espacial; funcionamiento de los espacios; simbolismo ideológico.

RÉSUMÉ

Cet article traite des nouvelles ruralités mexicaines contenues dans *Temporada de huracanes* (2017), roman de Fernanda Melchor. L'étude a pour but d'aborder le récit en décrivant les espaces ruraux, d'analyser comment les espaces inventoriés rendent compte des nouvelles ruralités et, en dernier ressort, de mettre l'accent sur la configuration idéologique du récit en rapport avec les nouvelles ruralités. Pour mener l'étude, nous nous appuyons sur les propositions méthodologiques de Mitterrand (1980) réinterprétées par Soubeyroux (1985b) sur l'analyse de l'espace romanesque. Les normes méthodologiques de ces deux critiques nous aident à assoir notre essai sur l'inventaire, le fonctionnement et le symbolisme idéologique des espaces. Il découle de cette analyse que les ruralités

mexicaines sont inhérentes à une dialectique spatiale, qui configure les relations et visions du monde dans la zone de campagne mexicaine.

MOTS-CLÉ : Nouvelles ruralités mexicaines; dialectique spatiale; fonctionnement des espaces; symbolisme idéologique.

ABSTRACT
This article deals with the new Mexican ruralities in *Temporada de huracanes* (2017), novel by Fernanda Melchor. The study aims to locate the story describing the rural spaces, to analyze how the inventoried spaces articulate the new ruralities and, finally, to emphasize the ideological configuration of the story around the new ruralities. To carry it out, we resort to the methodological proposals of Mitterrand (1980) collected by Soubeyroux (1985b) on the analysis of the fictional space. The methodological guidelines of these critics help us to establish our essay in the inventory, the functioning and the ideological symbolism of the spaces. From this analysis, it turns out that Mexican ruralities are inherent to a spatial dialectic, which configures the relationships and worldviews of the Mexican rural environment.

KEYWORDS: New Mexican ruralities; spatial dialectic; functioning of the spaces; ideological symbolism.

1. Introducción

Eligiendo el ámbito pueblerino como espacio de desenvolvimiento de la trama de *Temporada de huracanes* (2017), Fernanda Melchor enfatiza en la aportación específica que este medio es capaz de generar en las costumbres de sus habitantes. Como todo espacio narrativo, el espacio rural permite localizar el relato a la vez que participa del funcionamiento del mismo. De hecho, Soubeyroux (1985a, p. 38) recalca la importancia de esta coordenada de la narración considerando que "toute histoire suppose un espace dans lequel elle se déroule". En la obra de Melchor, el pueblo "La Matosa" [5] representa el ámbito espacial en que transcurre la historia. Es un macroespacio que cristaliza la temática inherente al ruralismo y problematiza las nuevas ruralidades mexicanas, las cuales influyen en la evolución sociopolítica, económica y cultural de los pueblerinos y de otros ciudadanos mexicanos. Partiendo del contenido de la obra, se nota que las nuevas ruralidades mexicanas tendrían unas particularidades que les difieren de las de los demás ámbitos rurales. Dichas ruralidades desempeñan varias funciones tanto en la vida de los aldeanos como en la de los citadinos contemporáneos.

El desarrollo de este artículo convoca las propuestas metodológicas de Mitterand (1980) recogidas por Soubeyroux (1985b), o sea, la topografía mimética, la toposemia funcional y el simbolismo ideológico de los espacios narrativos. El artículo recurre primero a la descripción y el funcionamiento de los principales espacios rurales de la obra, considerando que estos últimos postulan y fundamentan las ruralidades. Luego, procede a un comentario temático de las nuevas ruralidades más

[5] Así se denomina el pueblo macroespacio de la trama novelesca de *Temporada de huracanes*.

sobresalientes y, por último, destaca la ideología dominante del relato a modo de simbolismo ideológico del espacio.

2. Descripción y funcionamiento de los espacios rurales

Concretamente, va a ser cuestión de la tipología, del censo de los principales espacios rurales que aparecen en la obra y de su funcionamiento; esto es el análisis de los intercambios que existen entre ellos y los que allí viven por una parte y por otra de la naturaleza de relaciones interindividuales vigentes en dicho medio, de acuerdo con que "los seres humanos han definido siempre sus relaciones tomando como soporte términos espaciales" (Álvarez Méndez, 2002, p. 23). Pese a su gran número y diversidad, enfocamos el análisis en tres categorías espaciales: los espacios naturales, las distintas viviendas y los espacios profesionales.

Las funciones de los espacios naturales pueblerinos de *Temporada de huracanes* pueden agruparse principalmente en dos: la función estética y la función ética y docente. La primera remite a la atracción física que ejerce el medio natural, merced a la exhibición de su particular hermosura. Esta belleza es a la vez singular y plural por su particularidad y el gran número de sus elementos constitutivos. Ella se impone y sublima la atención de su observador, como lo notamos con esta descripción relacionada a la carretera que une el pueblo a la ciudad de Villa y consiste en que es una

> Carretera flanqueada de cañas, kilómetros y kilómetros de cañas y pastos y carrizos que tupían la tierra, desde el borde mismo del asfalto hasta las faldas de la sierra al oeste, o hasta la costa abrupta del mar siempre furioso en aquel punto, al este. (Melchor, 2017, pp. 25-26)

En efecto, además de este cuadro, el pueblo "La Matosa" dispone en su medio ambiente de otros elementos relativos a la hidrografía, la fauna, la flora, el relieve, que contribuyen todos a fascinar al que los observa y sabe admirar su belleza. Va más allá de la comprensión del ser humano que no puede sino contemplar y admirarla. Es lo que justifica por ejemplo esta actitud de Munra que ha tenido "la mirada clavada en las hileras de caña chaparra, caña sedienta que aguardaba la temporada de lluvias, matas y matas de caña que llegaban hasta la ribera y todavía más allá, hasta los cerros azules" (Melchor, 2017, p. 93).

En realidad, existe aquí una comunicación no verbal entre la naturaleza o el paisaje y el hombre, en la que silenciosa, lenta, pero seguramente, los componentes naturales se dirigen al último mediante su fascinante belleza. Porque no puede resistirle, necesita significarle su aprobación confesándole por la misma ocasión su respeto y su asombro. Se puede entonces decir con Gouaffo que

> la notion de paysage est utilisée ici dans un sens élargi. Le paysage intègre non seulement la dimension subjective, esthétique et mentale, mais elle prend aussi en

> compte une dimension géographique du paysage comme résultante de l'action de l'Homme et du monde vivant. (2008, pp. 33-34)

La función ética y docente de los espacios naturales estriba globalmente en su aportación a la salud y al bienestar de todos los seres. En consecuencia, son protegidos y saneados por las poblaciones cuya existencia se encuentra estrechamente vinculada a ellos. Desde este punto de vista, a lo largo de la trama, se nota que los habitantes del pueblo cuidan bien del medio ambiente, como para indicar que en México y particularmente en el campo, la gente está consciente del impacto virtuoso de los componentes de este medio sobre su existencia. En este marco, *Temporada de Huracanes* puede considerarse como formando parte de las literaturas ecológicas, o sea, defensoras del medio ambiente natural[6]. En "La Matosa", gracias al medio ambiente natural, la práctica de la agricultura alcanza su auge con la cultura industrial de la caña de azúcar como viene mencionado en los ejemplos anteriores. Se trata de una actividad que emplea una mano de obra local y proporciona materia prima a industrias de ciudades lejanas. Una escena demostrativa y repetitiva de esta realidad es la que a la Bruja del pueblo le toca observar de lejos,

> El velo alzado por encima de la cabeza para verlos mejor [ver a los jornaleros trabajando], para olerlos mejor, para saborear en la imaginación el aroma salitroso que los machos jóvenes dejaban flotando en el aire de la llanura, en la brisa que a finales del año se tornaba en un viento necio que hacía cascabelear las hojas de la caña […] y que acompañaba el vaivén pesado de los últimos camiones cargados de inmensos fardos de caña renegrida alejándose hasta el Ingenio, bajo el cielo siempre nublado, cuando al fin los muchachos enfundaban el machete sin siquiera enjuagarlo (Melchor, 2017, p. 27).

Con estas descripciones, se tiende a educar sobre la cualidad y la importancia de la naturaleza para el hombre.

En lo que atañe a las viviendas, se declinan en varios tipos. Su configuración formal y su utilidad proceden de las consideraciones socioculturales allí vigentes, del gusto y de la preferencia de los que los habitan así como de los medios económicos de que disponen. En consecuencia, estas viviendas informan sobre la personalidad y la identidad de sus dueños y habitantes. Álvarez Méndez precisa que en la antigüedad, el espacio que ocupaba un ser humano "tenía gran importancia y llegaba a constituirse como cualidad inherente al mismo. Es decir cada persona se identificaba con el lugar en el que vivía y lo convertía en el centro del mundo" (2002, p. 23). En el

[6] Las literaturas defensoras del medio ambiente suelen transmitir saberes ecológicos y fomentar un sentido de responsabilidad individual y de ecuanimidad pues, dichas literaturas preconizan "des solutions qui vont dans le sens de l'abstinence: moins de voiture, moins de chimie, moins d'atome, réduction de l'emprunte carbone, éco-responsabilité, respect de l'autre […]. Les littératures de l'environnement et des savoirs écologiques veulent enseigner les bonnes pratiques" (Suberchicot, 2012, pp. 50-51). En el espacio rural de la obra de Melchor, estas buenas prácticas están vigentes y perceptibles tras el comportamiento responsable de la gente.

marco de la vida contemporánea y precisamente la pueblerina en *Temporada de huracanes*, esta concepción queda válida en la medida en que, a pesar de que ya se puede mover hoy día con facilidad de un lugar a otro del globo (lo que no era fácil en la antigüedad), la gente sigue identificándose siempre con sus lugares de procedencia y/o de residencia. Dichos lugares impactan la vida de sus ocupantes y la más de las veces reflejan quienes son en realidad. Por consiguiente, el espacio y el personaje son dos categorías muy vinculadas entre ellas por relaciones de interdependencia. Por lo tanto, se puede comprender que "el espacio es el signo del personaje y viceversa. Sin la presencia del personaje, el espacio no cobra sentido. Y sin el espacio, los movimientos del personaje no son factibles" (Moukouti, 2009, p. 297). Por esta razón, en "La Matosa", la casa de la Bruja se describe como

> Una casota que se alzaba en medio de los cañales de La Matosa […], una construcción tan fea y repelente que a Brando le parecía el caparazón de una tortuga muerta mal sepultada en la tierra; una cosa gris y sombría a la que entrabas por una puertecita que daba a una cocina cochambrosa, y después avanzabas por un pasillo hasta llegar a un salón muy grande, lleno de puros triques y bolsas de basura, con unas escaleras que subían hacia el segundo piso, a donde nadie nunca pasaba porque el choto se emputaba si veía que ibas para arriba. (Melchor, 2017, p. 177)

Como se puede notar, se trata de una casa fea, sucia, con contenido desordenado, una casa misteriosa y con un plan de construcción raro; lo que refleja la personalidad de la Bruja cuyo retrato físico y moral es también problemático, pues en el pueblo se habla de ella como "la loca de mierda: con lo fea y rara que era, con esa forma tan extraña y rígida que tenía de mover sus miembros flacos, como una marioneta sin cuerdas a la que de pronto se hubiera insuflado vida" (Melchor, 2017, pp. 180-181). Dicha casa es también una sede de la delincuencia y de la inmoralidad, "porque la Bruja siempre está invitando las chelas y el alcohol, y a veces hasta las drogas, con tal de que la banda se quedara en su casa, de donde ella casi nunca salía" (Melchor, 2017, p. 177). Las demás viviendas del pueblo, pese a su privacidad, mantienen sus virtudes humanistas y acogedoras. En efecto, en ellas reinan en permanencia generosidad, buen humor, compasión, solidaridad, convivencia familiar, a pesar de algunas vicisitudes características de la cohabitación humana.

Los espacios donde se desarrollan las actividades económicas en la obra son numerosos y diversificados, lo mismo que las actividades que constituyen profesiones de los habitantes. Estos espacios son entre otros, las partes abiertas de unas viviendas, las tiendas, los barrios y otros lugares abiertos del pueblo. Los sobresalientes son la tienda de don Roque y el barrio La Zanja que se identifica con el tráfico de las drogas (Melchor, 2017, pp. 158-209). Todos estos espacios son pruebas de que la actividad económica es una realidad efectiva en el pueblo.

Es preciso notar que los edificios públicos y religiosos forman parte de los espacios profesionales presentes, en ocurrencia merced a la comisaría, al hospital y a la iglesia cuya funcionalidad queda muy reveladora. Por edificios públicos,

entendemos aquellos que proceden de la voluntad gubernamental de la administración política, con ambición de tener cuidado de las poblaciones pueblerinas en lo que atañe a su bienestar sanitario y educativo, la seguridad de sus bienes y de su integridad física, su acceso a las demás facilidades que ofrece la administración de la que depende el pueblo; de ahí que la función primera del hospital de "La Matosa" sea proporcionar cuidados sanitarios a personas enfermas mientras el medio policiaco en el pueblo se preocupa por disuadir y reprimir a ciudadanos indelicados que actúan en margen de las normas socialmente establecidas, como lo son los ladrones y los asesinos.

En cuanto a los espacios religiosos, vienen dominados en "La Matosa" por la iglesia católica y sus actividades. Son lugares donde predomina la creencia en un ser supremo, creador de todo lo que existe (visible e invisible), regulador de la vida diaria de todos los seres vivos por estar al principio y al final de ella. Así es como, dichos espacios son en un primer momento santuarios de alabanzas, adoración, reconocimiento y suplicaciones, dirigidos a este ser soberano que no está contenido ni en el espacio, ni en el tiempo. En segundo lugar, son espacios de encuentros entre las poblaciones pueblerinas y el cura, encuentros durante los cuales la gente está exhortada y cada vez más evangelizada para que tanto su relación vertical con el divino creador como la horizontal con el prójimo sean siempre más saneadas y pacificadas.

Sin embargo, los que acuden a la iglesia no son siempre cristianos. Se suele encontrar allí a gentes con otras ambiciones como lo son personas visitadoras, curiosas, o en busca de soluciones a sus problemas. Eso justifica por ejemplo la presencia de Brando en las misas del padre Castro (Melchor, 2017, p. 161). Por eso, Westphal precisa que " l'espace humain, comme les activités auxquelles il sert de cadre et parfois de matériau, est hétérogène et combinatoire - en un mot : hétérotopique" (2000, p. 9). Dicho de otro modo, los elementos que constituyen un espacio humano no son siempre uniformes u homogéneos. A veces, difieren unos de otros. No obstante, existen intercambios entre ellos. Todo eso es lo que da cierta especificidad a dicho espacio y lo convierte en heterotópico; esto es, en una heterotopia[7], como "les espaces absolument autres […], ces espaces différents, ces autres lieux, ces contestations mythiques et réelles des espaces où nous vivons" (Foucault, 1966, p. 2). En este marco de la iglesia, importa subrayar que forman parte tanto la comisaría como el hospital, de lo que Foucault llama "hétérétopie de déviation", es decir "les lieux que la société ménage dans ses marges, dans les plages vides qui l'entourent, sont plutôt réservés aux individus dont le

[7] En su artículo "Les hétérotopies" Foucault llama "Hétérotopologie" la ciencia que estudia las heteretopias. Precisa que esta ciencia no se interesa por las utopías dado que este vocablo no se usa sino para lo que no tiene en realidad ningún lugar. En cuanto a las heterotopias, son lugares reales, pero que difieren de los en que la mayoría de la gente se mueve y actúa en lo cotidiano. Son espacios reservados a una clase específica de personas que, en ciertos casos, necesitan una iniciación o una habilitación para poder acceder a ellos.

comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée ” (1966, p. 2). En el caso de la iglesia, y con respecto a lo que afirma el crítico, no es de olvidar que es primero un lugar de moralización permanente de los comportamientos de los que actúan en oposición a la norma social vigente. Además, merced a su sacralidad, es también lugar de cura de los que sufren patologías espirituales o psicológicas y que en consecuencia ya no consiguen comportarse como la sociedad lo exige.

Globalmente, de los edificios públicos, religiosos y otros espacios profesionales, se desprenden tres funciones principales: (1) la agrupación en el mismo recinto de muchas personas con la ambición de enseñarles a vivir social y pacíficamente, (2) exponer sus cualidades y defectos para que de ellos aprendan y cambien positivamente su comportamiento, y (3) reprimir y corregir a los indelicados para luego proceder a su re-integración social o su re-socialización.

3. Las nuevas ruralidades

Para una mejor percepción temática de las ruralidades en la obra, conviene subdividirlas en dos ramas: las ruralidades constructivas y las problemáticas. Los elementos testigos de la primera rama se declinan en varios tipos, cada uno dando cuenta cada vez más de lo pacífico y agradable que es vivir en el ámbito pueblerino. Se trata principalmente de las relaciones interpersonales pacíficas, las celebraciones socioculturales, el modo de ejercerse las prácticas religiosas y educativas.

En la obra, la relación que une la Bruja a la población de “La Matosa” es principalmente la comercial, siendo ella la que propone sus servicios a la gente que está libre de aceptarlos o no. Se percibe que, aunque la Bruja forma parte del grupo de personajes detentores de extraños poderes, sus actuaciones no son siempre peyorativas. Frente a otra categoría de personaje no brujo, tiene muchos papeles saludables que desempeñar. Por eso precisa Tracón Lagunas (1999, p. 148) que la bruja “no posee siempre un carácter negativo; de hecho, en muchos casos, es protectora o vengadora de algún personaje que ha recibido un daño o se encuentra en peligro”. En el presente caso, la Bruja de “La Matosa” tampoco es sólo negativa usando sus poderes misteriosos; de ellos se vale para ayudar a las poblaciones; lo que no hace sino reforzar los lazos entre ambos lados. Además, dejando de lado su dimensión misteriosa, mantiene también relaciones ordinarias y sanas mediante varios intercambios, como lo puede hacer cualquier persona. Esto es, si ella tiene poderes extraños, no se debe olvidar que sigue teniendo también su dimensión humana y normal: lo que la socializa asimilándola a los demás personajes del pueblo con quienes sigue posible entretener otras relaciones diferentes de las puramente vinculadas a la brujería. A modo de ilustración, “todo el pueblo sabía desde hace muchos años que la Bruja y Luismi eran amantes” (Melchor, 2017, p. 95).

Las relaciones entre los demás personajes de la obra son más intensas en las familias y luego en la vida social. Dichas relaciones, a pesar de ser predominantemente pacíficas, quedan reveladoras del dualismo de la existencia humana. Así es como en estas familias y estos grupos sociales, se nota una cohesión

entre sus miembros, pero también una leve discordia entre ellos. Como muestra, la familia de Brando, ya se ha vuelto mono parental, en la medida en que el padre tiene a otra mujer y a otros hijos en Palogacho en donde se ha instalado. No obstante, sigue preocupándose por su familia inicial porque siempre le envía a Brando y su madre el dinero necesario para sobrevivir (Melchor, 2017, pp. 168-169). Este mismo dualismo caracteriza a la banda del parque, las familias de Munra, de Pepe, de Leticia, y de doña Tina.

En lo tocante a las prácticas religiosas y educativas y las celebraciones socioculturales, hay como un abandono progresivo del antiguo modo de actuar, con la intensificación o el predominio de lo informal. El cura ya no se complace en esperar a los cristianos en la parroquia, sino que va a buscarles a sus casas con la ambición no sólo de vivir las realidades de sus oyentes, sino también de practicar una evangelización de proximidad que parece más eficaz. Los padres también buscan nuevas formas para educar a sus progenitores, además de lo recibido en las escuelas y los colegios. Por eso, aconsejan más y hacen todo lo posible para que sus hijos tengan primero una buena moralidad y luego oficios decentes que les permitan conseguir una autonomía financiera. (Melchor, 2017, pp. 75-77,126-132, 160). El temor absoluto a la Bruja ya no es válido como antes pues hasta los jóvenes del pueblo se complacen en divertirse con ella pese a sus poderes espirituales y maléficos. En este contexto, la casa de la Bruja se convierte de vez en cuando en discoteca adonde acuden los jóvenes convidados por ella (Melchor, 2017, pp. 176-184).

Con las ruralidades problemáticas, nos referimos en sustancia a las creencias populares, las supersticiones, el antagonismo entre tradición y modernismo, la práctica de la brujería, el tremendismo y lo misterioso. A causa de sus disposiciones geográficas naturales, sus componentes sociológicos, los tipos de actividades dominantes, el medio pueblerino está predispuesto a suscitar muchas creencias y supersticiones que los habitantes integran y propagan. Una de las muestras más significativas que tenemos en "La Matosa" es relativa a la personalidad de la Bruja. En efecto, al principiar su tarea de hechicera en el pueblo, hubo acontecimientos extraños entre los cuales la muerte de su marido don Manolo y la de sus dos hijos. Entonces se propaló la noticia según la que "la Bruja tenía la culpa, que la Bruja les había hecho un maleficio, que con tal de no perder la casa ni las tierras la mala mujer aquella se le había entregado al diablo a cambio de poderes" (Melchor, 2017, p. 16). En esa misma época,

> Empezaron con el rumor de la estatua aquella que la Bruja tenía escondida en algún cuarto de aquella casa, seguramente en los del piso de arriba, a donde no dejaba pasar a nadie nunca, ni siquiera a las mujeres que iban a verla, y donde decían que se encerraba para fornicar con ella, con esta estatua que no era otra cosa que una imagen grandota del chamuco, la cual tenía un miembro largo y gordo como el brazo de un hombre empujando la faca. Una verga descomunal con la que la Bruja se ayudaba todas las noches sin falta. (Melchor, 2017, p. 17)

Estas noticias insólitas que recorren el pueblo entero desempeñan papeles importantísimos en lo tocante a las relaciones que unen la Bruja a las poblaciones: aterrorizarlas y someterlas a su poder, reforzar su personalidad y su fama de bruja, darle más credibilidad y por ende traerle muchos pacientes. Se debe comprender por consiguiente que las creencias y supersticiones consiguen modificar de una manera u otra la estructura del pensamiento humano adaptándola a una nueva y supuesta verdad cuya fuente queda desconocida. Por eso, ilustrando y precisando lo que es una superstición, Barreiro y Mercedes (2007, p. 29) afirman que la "idea de que algunas personas pueden causar daños a otras de manera voluntaria o involuntaria, por efecto de la envidia y utilizando simplemente la mirada como vehículo es una de las supersticiones más antiguas y extendidas en el mundo". Porque no tienen forzosamente nada que ver con las realidades que pretenden revelar y que consideran verdaderas, las creencias populares y las supersticiones pueden equivocar y alejar a la gente de lo reamente útil para su bienestar. No obstante, son al mismo tiempo portadoras de ciertos valores morales que ambicionan llamar la atención, responsabilizar y aleccionar. De este modo, los vicios sociales irán disminuyendo. Es seguramente una de las razones que justifican su supervivencia a lo largo de los años y en todas las esferas vitales, con énfasis en los pueblos. Por ejemplo, Pena y Susana mencionan este hecho evocando la creencia popular y supersticiosa relativa al mal de ojo diciendo:

> El interés en esta superstición alcanza no sólo el ámbito del pueblo llano, sino también a otros sectores de la sociedad con un estatus social más elevado, demostrando una vez más que las antiguas supersticiones encajan en el sistema socio-cultural de los pueblos y continúan en nuestros días. (2007, p. 59)[8]

El antagonismo entre tradición y modernismo se percibe cuando existen oposiciones o incompatibilidades entre ambos modos de vida cuya convivencia en el mismo espacio se vuelve dificultada por las diferencias que los caracterizan. El

[8] Pena y Susana (2007) subrayan que el mal de ojo es uno de los elementos que alimentan las creencias supersticiosas desde la Antigüedad hasta en la actualidad, y esto en todos los lugares del globo (de ahí que existan supersticiones universales). Este fenómeno cultural muy extendido ha sido explicado básicamente en relación con la envidia, y según esta creencia una persona con el mal de ojo puede causar mal a otras personas o cosas, y su influencia puede ser contrarrestada de distintas maneras. Como formas de protegerse contra el mal de ojo, Pena y Susana indican que en algunas culturas se suele emplear productos naturales como los ajos, cuernos o herraduras; expresiones, oraciones, o saliva a escupir en la persona u objeto en peligro. Es frecuente el uso de amuletos que pueden llevarse "de forma visible para que el mal de ojo recaiga sobre ellos y no sobre la persona que lo lleva. El empleo de palabras y gestos, en algunos casos, también puede ser un recurso contra el mal de ojo" (2007, p. 54). Para enfatizar en la supervivencia de esta superstición específica y su actualidad, precisan que, a pesar de vivir en el siglo de los avances informáticos, el mal de ojo sigue siendo la superstición cultural más relevante dentro de las tradiciones populares occidentales (2007, p. 59). Entonces, ni el paso del tiempo, ni la modernidad consiguen acabar con las creencias populares y las supersticiones que siguen transmitiéndose de una generación a otra.

modernismo según Moliner (2012, p. 674) se entiende como "inclinación hacia lo moderno" mientras que la tradición ha de percibirse como

> Paso de unas generaciones a otras a través de la vida de un pueblo, una familia, etc., de noticias, costumbres y creaciones artísticas colectivas. Conjunto de esas costumbres etc., así transmitidas. Circunstancias de tener una cosa su origen o raíces en tiempos pasados y haber sido transmitida de unas generaciones a otras. (Moliner, 2012, p. 999)

A partir de estas definiciones, ya se nota contrariedades entre los dos conceptos pues la aceptación de lo moderno o de lo nuevo supone sea el abandono de lo antiguo o la ruptura con las costumbres habituales, sea por lo menos la coexistencia entre lo pasado y lo recién llegado: lo que no puede ocurrir sin algunos choques cuya magnitud es visible en las consecuencias que ocasionan y que afectan la vida en el campo en su globalidad. La perturbación de las relaciones interpersonales, el derrumbamiento de los valores sociales, y la mirada despreciativa del mundo rural son algunas señas concretas de dicho antagonismo en *Temporada de huracanes*.

El derrumbamiento de los valores sociales pueblerinos es una realidad en la medida en que no son siempre buenas las innovaciones que trae el modernismo para confrontarlas a las costumbres tradicionales ya vigentes. Por ejemplo, en la obra, la drogadicción, el tabaquismo, la sexualidad precoz, las relaciones sexuales prohibidas (pedofilia, zoofilia, adulterio, fornicación, pornografía, masturbación, homosexualidad, o violaciones), el alcoholismo, los asesinatos y otros mayales parecidos son fomentados por el modernismo. Las costumbres en el pueblo "La Matosa" vienen infectadas por dichos mayales. Las películas violentas y pornográficas, el mal uso del internet, de la televisión y del teléfono han desembocado en la deshumanización de mucha gente del campo. Recalcando este impacto de las nuevas tecnologías sobre los personajes de la novela contemporánea, coincidimos con Azcue cuando considera que

> Lo tecnológico, una activa presencia capaz de dominar a los personajes, cambiar sus destinos, modular sus deseos sexuales y alterar su percepción de la realidad, se convertiría ahora en el auténtico organizador del relato. A partir de él se construyen y suceden las escenas eróticas, se efectúa la caracterización de los protagonistas y se definen las relaciones entre personajes. (2000, p. 999)

En la obra del corpus, tanto jóvenes como adultos se complacen en estas nuevas prácticas.

4. Simbolismo ideológico

Las ruralidades de que acabamos de hablar no son de procedencia *ex nihilo*. Son consecutivas a la situación vigente en el campo mexicano. Las actuaciones de los que habitan y frecuentan los espacios de "La Matosa" obedecen a unas ideologías

comunes a todos los pueblerinos y vinculadas a los espacios rurales. Destaca entonces que los espacios naturales simbolizan lo bello y lo aleccionador. Las viviendas remiten a la personalidad e identidad de sus habitantes; son bifacéticas porque a la vez eufóricas y problemáticas. En cuanto a los espacios profesionales, según su tipología, simbolizan la buena moralidad, lo divino, el bienestar sanitario, material y financiero, el poder estatal y la sociabilidad de los pueblerinos. Las interpretaciones que se desprenden de estos símbolos fomentan concepciones que nacen y se concretizan por una parte por las ruralidades constructivas y, por otra, las problemáticas. Es llamativo darse cuenta de que ambas tendencias caracterizan simultáneamente a mucha gente. Eso se debe al dilema y otras controversias existenciales en que dicha gente se encuentra inmersa y obligada no obstante a expresarse de modo concreto.

Desde luego, las ruralidades constructivas procederían de dos principales concepciones ideológicas vigentes en "La Matosa." En primer lugar, aparece la creencia en la disposición natural que tiene la existencia en el campo a ser pacífica y virtuosa, ya que "el campo es percibido [y la más de las veces lo es] como un espacio donde hay poca gente" (Gaudin, 2019, p. 14). Entonces la poca densidad de la población, así como la abundancia de recursos favorecen la escasez de conflictos interpersonales. Como botón de muestra, la solidaridad que une a casi todos los jóvenes de "La Matosa" y que les permite actuar juntos, y el arrepentimiento de Norma después de traicionar a su propia madre son unas pruebas de eso (Melchor, 2017, pp. 11, 153,162). Esto remite a que en el pueblo, a pesar de unos desacuerdos que pueden existir entre gente, predomina siempre la búsqueda de la pacificación de las costumbres, búsqueda que suele concretizarse por una convivencia alegre. En segundo lugar, se considera sagrada el bienestar de todos los miembros de la familia y por extensión de todos los miembros de la comunidad, sobre todo por parte de los adultos y ancianos, pues ya han experimentado y comprendido la vida, adquiriendo de este modo muchas lecciones que necesitan transmitir a la juventud y a la posteridad. En este marco, no es de extrañar afirmar que, en "La Matosa", "envejecer es pasar de la pasión a la compasión" (Camus, 2013, p. 64), en la medida en que la madurez y el desinterés por las atracciones juveniles se adquieren con el paso del tiempo. Es por ejemplo lo que justifica que el padre adoptivo de Luismi, el llamado Munra intente desilusionarle para que se interese por el trabajo que su madre Chabela acaba de encontrarle en vez de seguir soñando con lo que nunca tendrá (Melchor, 2017, pp. 75-76).

Las ruralidades problemáticas en cuanto a ellas son frutos de dos principales cosmovisiones pueblerinas. La primera cosmovisión refleja una concepción errónea de las innovaciones traídas por la globalización y por consiguiente el mal uso de estas. Se trata fundamentalmente de las tecnologías de la información y de la comunicación, pues además de su uso normativo, el teléfono móvil, el ordenador, la radio, la televisión y otros aparatos parecidos constituyen pasarelas facilitadoras gracias a las cuales la gente practica actos improductivos, inmorales y peligrosos para una existencia campesina alegre y sana. Entre ellos, el interés por la sexualidad precoz y / o prohibida, la pereza, el esnobismo y la delincuencia (Melchor, 2017, pp. 62, 95, 121-

126, 164-166, 174, 188, 190 y otras). Se trata de la mala conciliación entre lo antiguo y lo nuevo.

La segunda cosmovisión refleja la resistencia frente a un poder estatal insensible a las reivindicaciones del pueblo mexicano en general y a las de los habitantes del campo en particular. Y es que los políticos mexicanos siguen negándose a resolver de modo duradero y satisfactorio los problemas básicos sublevados por el pueblo con vistas a la mejora de su condición desde la Revolución de 1910 como lo indican Kourim-Nollet (1998), Delamarre-Sallard (2001), Bille y Moukouti (2016)[9].

5. Conclusiones

En resumidas cuentas, valiéndose de distintas tipologías espaciales rurales, los habitantes del pueblo en *Temporada de huracanes* demuestran la efectividad de una existencia que no carece de casi nada, sino que sólo necesita una continua mejora. Dicha existencia, aunque ficticia se parece mucho a la presente en el campo mexicano real de la experiencia. Ambas realidades (la novelesca y la vigente en el mundo rural mexicano) son consustanciales, o sea que esta novela no es sino un espejo de la vida campesina mexicana actual. En efecto, mediante ámbitos pueblerinos (espacios naturales, viviendas y espacios profesionales), los habitantes del pueblo se mueven, empujados por concepciones ideológicas y fuerzas actanciales precisas. Estos movimientos ocasionan relaciones interpersonales y con el medio de vida que son complejas, y están al origen de lo que hemos denominado ruralidades constructivas y problemáticas. Merced a ellas, se aprende, se enseña, se sugiere, se critica; nacen discordias y concordias entre gente, en unas palabras, coexisten lo virtuoso y lo vicioso que forman ambos partes del dualismo de la existencia humana. No obstante, cabe precisar que predomina una convivencia pacífica porque enseñada y promovida por los adultos.

Desde esta perspectiva, lo específico de las nuevas ruralidades mexicanas está en: a) la extrema virulencia y violencia de una parte de su población, en particular la juventud; b) la pasividad y la dependencia económica de muchos jóvenes que se niegan a emprender; c) un uso desordenado e inapropiado de lo moderno y de las nuevas tecnologías; d) una actitud reivindicadora resignante frente a un gobierno cada vez más insensible en lo tocante al cumplimiento de los deseos de la población; e) una convivencia extremadamente inclusiva que ni siquiera teme a los brujos; f) la búsqueda del provecho común y no sólo individual; g) muchas actitudes aleccionadoras visibles tras las prácticas religiosas, la educación informal y las celebraciones socioculturales. En la configuración sociopolítica, cultural y económica del México actual, estos elementos de manera global impactarían mucho reforzando

[9]El narcotráfico, la sexualidad prohibida y otros vicios perpetrados en México serían unos contrapesos que el pueblo mexicano opone a la acción del gobierno para llamar su atención e intentar forcejarle a resolver los problemas de que se queja.

por una parte los lazos entre los ciudadanos del campo y por otra impidiendo el desarrollo eficiente de los mismos, y por consiguiente la emergencia a gran escala del país.

En definitiva, a la luz de las nuevas ruralidades mexicanas, se comprende que "lo rural se caracteriza por constituir un espacio siempre único, atípico, singular, dinámico y heterogéneo debido a los procesos, las conexiones, el conjunto de relaciones de poder que alberga y las funciones sociales que cumple" (Gaudin, 2019, p. 24). Esto remite a que cada medio pueblerino tiene sus especificidades. También remite a que los factores socioeconómicos, políticos y culturales actúan diferentemente en cada ámbito espacial concreto, en virtud de condiciones de accesibilidad, de apertura al mundo, de costumbres vigentes, de implicación de los poderes estatales en la mejora de la condición de las poblaciones.

6. Referencias bibliográficas

Álvarez Méndez, N. (2002). *Espacios narrativos*. Ediciones de la Universidad de León.

Azcue, V. (2000). Tecnología y virtualidad en la narrativa erótica española Actual. En *El erotismo en la narrativa española e hispanoamericana actual* (pp. 199-205). VII Simposio Internacional sobre Narrativa Hispánica Contemporánea. Cádiz, Fundación Luis Goytisolo, El Puerto de Santa María, noviembre de 1999.

Barreiro, C. y Mercedes, M. (2007). Superstición popular y tragedia en "El brazo marchito ". *Garoza*, N°7, 25-35. Revista de la sociedad española de estudios literarios de cultura popular, septiembre de 2007. Ediciones de la Universidad de Santiago de Compostela.

Billè, E. y Moukouti Onguedou, G. (2016). *Hispanoamérica: visión contemporánea*. L'Harmattan.

Camus, A. (2013). *Breviario de la dignidad humana*. Plataforma Editorial.

Delamarre-Sallard, C. (2001). *Manuel de civilisation espagnole et latino-américaine*. Bréal.

Foucault, M. (1966). Les hétérotopies, *France-Culture*, 7 décembre 1966. http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html .

Gaudin, Y. (2019). Nuevas narrativas para una transformación rural en América Latina y el Caribe. La nueva ruralidad: conceptos y medición, Documentos de proyectos, (LC/TS.2019/45-LC/MEX/TS.2019/9), ciudad de México, Comisión Económica Para América Latina y el Caribe (CEPAL). https://www.cepal.org/.../44665-nuevas-narrativas-transformacion-rural-america-latina-caribe-la-nueva-ruralidad.

Gouaffo, A. (2008). Rêver les paysages et décrire les lieux. Topographie et constructions identitaires dans la littérature coloniale allemande. Le cas du Cameroun. En *Discours topographiques et constructions identitaires en Afrique et en Europe-Approches interdisciplinaires* (pp. 33-43). Actes du colloque international de Dschang.

Kourim-Nollet, S. (1998). *La civilisation hispanique*. Didier.

Melchor, F. (2017). *Temporada de huracanes*. Penguin Random House Grupo Editoria.

Mitterand, H. (1980). Le lieu et le sens : l'espace parisien dans *Ferragus* de Balzac. *Le discours du roman*. P. U. F.

Moliner, M. (2012). *Diccionario de uso del español*. Editorial Gredos.

Moukouti Onguedou, G. (2009). *Modelo de interrelación Espacio-personaje en Bendíceme, Última; Nilda e Hija de la fortuna* [Tesis doctoral, Universidad de Alcalá].

Pena, D. y Susana, M. (2007). Realidad y leyenda del mal de ojo. *Garosa*, 7, 47-61. Revista de la sociedad española de estudios literarios de cultura popular, septiembre de 2007. Ediciones de la Universidad de Santiago de Compostela.

Soubeyroux, J. (1985a). Pour une étude de l'espace dans le roman: proposition méthodologique et application à *La ciudad y los perros* de Vargas Llosa, et L'espace dans *María* de Jorge Isaac. *Imprévue*. C. E. R. S.

---------- (1985b). Espacio y tiempo como base para una lectura sociocrítica de "Gracias por el fuego" de Mario Benedetti. *Anales de literatura española*, N°4, 439-466. Ediciones de la Universidad de Alicante.

Suberchicot, A. (2012). *Littérature et environnement, pour une écocritique comparée*. Editions Champion.

Tracón Lagunas, M. (1999). La mujer fantasma y otros personajes del Romanticismo. En *Brujos, demonios y fantasmas en la literatura fantástica hispana* (pp. 147-159). Suplemento de los actos del Congreso Internacional "Narrativa fantástica en el siglo XIX. España e Hispanoamérica." (Lleida, 1997). Textos reunidos por Pont, Jaume. Ediciones de la Universidad de Lleida.

Westphal, B. (2000). Pour une approche géocritique. En *La géocritique mode d'emploi* (pp. 9-40). PULIM, Limoges : coll. Espaces humains, n°0, 2000, http://sflgc.org/bibliotheque/westphal-bertrand-pour-une-approche-geocritique-des-textes/.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

LOS TÍTULOS DE LAS TELENOVELAS HISPANOAMERICANAS DOBLADAS AL FRANCÉS: INCIDENCIA IDEOLÓGICA

Hispanic American telenovelas titles dubbed into French: ideological incidence

ZACHARIE HATOLONG BOHO
Université de Maroua, Cameroun, hatbozach@gmail.com

JOEL ARMEL ECHITCHI TEKA
Université de Maroua, Cameroun, armel.echi@yahoo.com

RESUMEN

Este artículo es un análisis de la traducción al francés de los títulos de series de televisión hispanoamericanas partiendo del español como lengua fuente. Más precisamente, este estudio subyace a un análisis de las disparidades lingüísticas y funcionales entre los títulos originales y sus versiones traducidas. El corpus básico está compuesto por doce títulos de series agrupadas según las tres principales zonas de producción del continente americano. Se trata precisamente de series producidas por Telemundo en Estados Unidos, Televisa en México y Caracol en Colombia, a saber: *Tierra de Reyes, Una maid en Manhattan, Lo que la vida me robó, Vino el amor, La bella Ceci y el imprudente y Sinú, río de pasiones*. Las versiones traducidas de estos títulos son respectivamente: *Terre de passions, Amour à Manhattan, Les choix de l'amour, L'ivresse de l'amour, Un palace pour deux et La rivière de la passion*. El problema fundamental reside en el tratamiento que reciben los títulos durante el proceso de traducción al francés y el resultado. Gracias a un enfoque comparativo, analizamos los títulos desde una visión multidisciplinar basada en las premisas del Análisis Crítico del Discurso (ACD) para llegar a algunas conclusiones. Se desprende principalmente que la traducción audiovisual, y en el caso de los títulos, se basa esencialmente en la conquista de una gran audiencia. Para ello, esta traducción se aleja generalmente de la equivalencia lingüística y contextual entre el texto inicial y el final para adquirir proporciones de una traducción mucho más creativa.

PALABRAS CLAVE: Telenovela; Traducción ; título ; ideología; Análisis Crítico del Discurso.

RÉSUMÉ

Le présent article est une analyse de la traduction française des titres des séries télévisées hispano-américaines de l'espagnol comme langue de départ. Plus précisément, cette étude sous-tend une analyse des disparités linguistiques et fonctionnelles entre les titres originaux et leurs versions traduites. Le corpus de base est constitué de douze titres de séries regroupées selon les trois principales aires de production du continent américain. Il s'agit précisément des séries produites par Telemundo aux Etats Unis, Televisa au Mexique et Caracol en Colombie, à savoir*: Tierra de Reyes, Una maid en*

Manhattan, Lo que la vida me robó, Vino el amor, La bella Ceci y el imprudente y Sinú, rio de pasiones. Les versions traduites de ces titres sont respectivement les suivantes: *Terre de passions, Amour à Manhattan, Les choix de l'amour, L'ivresse de l'amour, Un palace pour deux et La rivière de la passion*. Le problème fondamental repose sur le traitement reçu par les titres lors du processus de traduction vers le français et le résultat qui en découle. Grâce à une approche comparative nous analysons les titres à partir d'une vision multidisciplinaire basée sur les prémices de l'Analyse Critique du Discours (ACD) pour parvenir à quelques conclusions. Il en ressort principalement que la traduction audiovisuelle, et le cas de figure des titres, est essentiellement basée sur la conquête d'une grande audience. À cet effet, cette traduction s'éloigne généralement de l'équivalence linguistique et contextuelle entre les textes de départ et d'arrivée pour prendre la dimension d'une traduction beaucoup plus créative.

MOTS-CLÉ: Télénovela ; Traduction ; titre ; idéologie ; Analyse Critique du Discours.

ABSTRACT

This article is an analysis of the French translation of the titles of Hispanic American television series from Spanish as the source language. More specifically, this study underpins an analysis of the linguistic and functional disparities between the original titles and their translated versions. The basic corpus is made up of twelve series titles grouped according to the three main areas of production on the American continent. They are some series produced by *Telemundo* in the United States, *Televisa* in Mexico and *Caracol* in Colombia: *Tierra de Reyes*, *Una maid en Manhattan*, *Lo que la vida me robó*, *Vino el amor*, *La bella Ceci y el imprudente* y *Sinú, rio de pasiones*. The translated versions of these titles are as follows: *Terre de passions*, *Amour à Manhattan*, *Les choix de l'amour*, *L'ivresse de l'amour*, *Un palace pour deux* and *La rivière de la passion*. The fundamental problem lies in the treatment received by the titles during the process of translation into French and the result. Thanks to a comparative approach, we analyse the titles from a multidisciplinary perspective based on the premises of cultural semiotics and Critical Discourse Analysis (CDA), and get to a number of conclusions. The main conclusion is that audiovisual translation, as far as titles are concerned, is essentially intended to conquer a large audience. Consequently, this translation generally goes beyond the level of linguistic and contextual equivalence between the source and target texts to take on the aspect of a much more creative translation.

KEYWORDS: Telenovela; translation; title; ideology; Critical Discourse Analysis

Introducción

La traducción de los títulos de telenovelas ha sido un tema de gran interés y cada vez más creciente en el marco de los estudios de la traducción audiovisual. Con el aumento y la globalización y la difusión de contenido audiovisual en el mercado mundial, se han convertido los títulos de las telenovelas hispanoamericanas en herramienta importante para llamar la atención del público a conquistar en diferentes culturas y contextos lingüísticos. Sin embargo, se debe señalar en ejercicio de traducción las implicaciones de índole ideológica a las que se exponen las traducciones. Además de valorar el enfoque analítico a lo largo de esta reflexión, nos decantaremos por el uso del Análisis Crítico del Discurso y precisamente el *triángulo ideológico* de Van Dijk (1999), desde el cual se pone de manifiesto en este caso concreto la relación estrecha entre los títulos discurso y los contextos dentro de los cuales son usados. El presente artículo, basado en un enfoque comparativo siguiendo el

principio de adaptación de un título telenovelesco del español al francés tiene como objetivo analizar la ideología desde el punto de vista lingüístico y extralingüístico.

1. De la traducción a la ideología

De entrada, pensamos que, antes de relacionar la traducción con la ideología, es oportuno precisar lo que efectivamente es. Según el Diccionario de la Lengua Española (2022), la ideología es "el conjunto de ideas fundamentales que caracteriza el pensamiento de una persona, colectividad o época, de un movimiento cultural, religioso o político, etc.". Es una actividad de la cual se ha beneficiado el mundo desde hace muchas décadas por posibilitar el descubrimiento de otras ciencias más destacables para la sociedad, tales como la psicología, la filosofía entre otras. Además, ya había convertido el mundo en un pequeño pueblo antes de las nuevas tecnologías, puesto que, en tanto actividad entre lenguas, ha ido fomentando el intercambio entre lenguas y, por analogía, entre culturas.

Así pues, la traducción es una transacción comunicativa, una acción pragmática y una interacción semiótica, configurada por el sistema de valores y los diferentes sistemas de signos que funcionan en una determinada cultura. Este carácter social y la interacción semiótica que tiene la traducción explican las relaciones que se dan entre esta práctica traductora y la ideología. Apoya Hurtado Albir (2002), esta relación entre la traducción y el contexto social al señalar que, como el lenguaje, es una práctica social que se produce en una compleja interacción con el contexto social, incidiendo en ella todo tipo de condicionamientos y restricciones (relaciones de poder, censura, etc.) (p. 616). La ideología es

> el conjunto de concepciones determinado por los intereses de un grupo social que sobre la base de un sistema de valores determina los comportamientos y las creencias, sea del propio grupo social, sea de los otros grupos sociales, cuando el sistema de valores se convierte en la ideología dominante. (Arduini, 2016, p. 21)

Para el autor, la ideología mantiene una relación íntima con los signos de los cuales es inseparable cuando atestigua que fuera de este material portador de sentido "no solo es inconcebible la existencia de las ideologías como productos, sino el mismo proceso de creación ideológica, de producción de las ideologías, que tiene lugar él mismo a través del empleo de materiales sígnicos" (2016, p. 21). En este sentido, los signos no son solo un revestimiento de los materiales ideológicos, sino también constituyen el material ideológico.

Varios autores que consideran la traducción como una comunicación intercultural coinciden en señalar el vínculo ideológico. Es en este sentido que Fawcet retoma las preguntas de Nord (1991, p. 36) que se debe plantear uno a la hora de traducir un texto y las relaciona con una perspectiva de poder: ¿Qué se traduce (qué se toma en consideración y qué se excluye)? ¿Quién lleva a cabo la traducción (quién controla la producción de la traducción)? ¿Para quién se traduce (a quién se le da

acceso a material extranjero y a quien se le deniega)? ¿Cómo se traduce ese material (qué se omite, se añade o se altera para controlar el mensaje)? (Fawcett, 1998, p. 107). Así pues, la traducción tiene muchísimo que ver con la ideología si tenemos en cuenta que, cuando al llevar un texto de una lengua hacia otra se toman decisiones y se resuelven problemas complejos utilizando la inventiva, la experiencia y la inteligencia dentro del conjunto de valores que imponen las instituciones donde se pone en práctica la traducción

2. La traducción de los títulos de las telenovelas bajo el prisma de la ideología

De acuerdo con las propuestas de varios autores sobre la relación entre la ideología y la traducción, llegamos a deducir que los títulos de las telenovelas en francés resultan de un proceso realizado anteriormente: una traducción ideológica. Esta última implica una recontextualización obligatoria teniendo en cuenta por una parte el público francófono, pues supone adaptar el contenido del mismo a ese público que no está familiarizado con la cultura y la lengua hispánicas. La ideología en la traducción puede ser analizada desde varias perspectivas, de las cuales Hurtado Albir (2002, p. 617) propone una organización tripartita: la ideología del propio traductor, la del texto traducido y la de la recepción de la traducción. Por lo que atañe a nuestro trabajo, categorizaremos la ideología en la traducción de los títulos de las telenovelas del corpus según cuatro criterios: en primer lugar, la traducción del título de la telenovela como proceso de reescritura; en segundo lugar, la relación entre el título traducido de la telenovela y la promoción cinematográfica, el *marketing* audiovisual; en tercer lugar, la falta de neutralidad en la traducción de estos títulos y, en última instancia, la consideración del público francófono a la hora de traducirlos.

2.1. Visibilidad del traductor: falta de neutralidad

La traducción de los títulos de las telenovelas no puede ser una actividad neutra si se toman en cuenta los traductores su condicionamiento ideológico. La falta de neutralidad en la traducción de los títulos de las telenovelas se justifica por una serie de restricciones a las que es sujeta dicha traducción.

En el campo de la literatura, Lefevere (1985) piensa que la traducción "actúa con las siguientes restricciones: el mecenazgo, las normas poéticas, el universo del discurso (la relación con la cultura en que se ha originado), la lengua en que se ha formulado y, en cualquier reescritura, la obra original" (citado por Hurtado Albir, 2002, p. 617). Por consiguiente, partiendo de estas restricciones que pueden sufrir las traducciones, Claramonte (1998) concluye que "traducir ya no es, ni mucho menos, un acto inocente, sino que puede modificar las modas literarias de la cultura término, su política cultural, etc.; puede alterar el canon de una cultura o la imagen que se tiene de otra sociedad" (p. 54). La consideración de que la traducción no es una actividad neutra siempre ha existido como se puede ver en Fawcet cuando declara:

> Si aceptamos la definición de ideología como un conjunto de creencias que conducen a una acción […] y si aceptamos que esas creencias, incluso cuando se autodenominan estéticas, religiosas o poéticas, son políticas en el sentido de que su aplicación establece relaciones de dominio, entonces podemos ver cómo, a través de los siglos, individuos e instituciones han aplicado sus creencias particulares a la producción de determinados efectos en la traducción. (1998, p. 107)

Estos propósitos pueden ser aplicados a las telenovelas, puesto que la invisibilidad del traductor se plantea al nivel del título por el mero hecho de que el traductor ha de ser invisible para hacer visible la distribuidora local. Por esta razón, a pesar de las propuestas hechas por los traductores sobre los títulos traducidos, "la decisión final sigue estando en manos de la distribuidora, que basa su elección en motivos económicos" (Chaume, 2012, p. 130).

En esa misma línea, podemos justificar la falta de neutralidad en la traducción de los títulos de las telenovelas hispanoamericanas en relación con la ideología valiéndonos de las preguntas planteadas por Nord (1991, p. 36). En efecto, de estas cinco preguntas cuyas respuestas orientan la traducción hacia la ideología, la segunda nos parece más determinante: ¿Quién lleva a cabo la traducción? dicho de otro modo ¿Quién controla la producción de la traducción? (Fawcett, 1998, p. 107). Efectivamente, son las distribuidoras las que traducen o, mejor dicho, eligen los títulos de estas telenovelas. Cabe precisar que las productoras de las telenovelas se estructuran en muchas distribuidoras con el motivo conquistador del mercado mundial. Así, para la difusión de estas telenovelas en el mundo francófono, existen distribuidoras precisas. Desde luego, las telenovelas *Terre de passions, Amour à Manhattan*, y *Les choix de l'amour* son distribuidas por Réseau Outre-Mer 1re[10] ; *L'ivresse de l'amour* por NovelasTV[11] ; *Un palace pour deux* por France Ô[12] y *La rivière de la passion* por Novelas F Plus[13].

2.2. Reescritura del título al francés

La ideología en la traducción de los títulos de las telenovelas puede también ser definida en función del sistema de reescritura. Precísese de antemano que, como piensa Lefevere (2004), toda reescritura implica un cierto grado de ideología y de crítica, por lo que se entiende que, para que la literatura funcione dentro de la lengua y la cultura de la sociedad meta, es posible tener que readaptar, modificar y, por lo tanto, "manipular" el texto original (López Ruiz, 2020, p. 123). Considerando como Lefevere que "toda reescritura (crítica, historiografía, antologías, traducción, etc.) se efectúa, al menos, con una de esas restricciones e implica el resto; la traducción sería

[10] Red francesa de radios y televisiones que operan en los departamentos de ultramar en el mundo.

[11] Cadena de televisión basada en Francia, Paris para la difusión de series televisivas principalmente en los territorios de ultramar.

[12] Cadena francesa de televisión generalista para el servicio público que forma parte del grupo France Télévision consagrada a la diversidad cultural y a la Francia de ultramar.

[13] Cadena de televisión africana, basada en Costa de Marfil dedicada a las telenovelas.

el caso más obvio de reescritura, ya que funciona con todas ellas" (citado por Hurtado Albir, 2002, p. 617), la traducción acaba por abrir en sí misma el camino a lo que se ha dado en denominar subversión, transformación o manipulación, según el punto de vista de la ideología dominante. La reescritura sinónima de manipulación del texto original puede llevar al traductor a añadir una información que no aparece en la versión original y que se aleja de su sentido; en este caso ya no nos encontramos ante una traducción, más bien ante una edición nueva de la noticia que se basa en un texto anterior escrito en otro idioma (López Ruiz, 2020, p. 123).

La reescritura en nuestro caso de estudio se justifica en función de la heterogeneidad estructural y léxica en la realización de la traducción de los títulos de estas telenovelas. Hay que hacer notar que los títulos en español y en francés varían en función del estilo determinado por muchos factores, especialmente lo gramatical (las estructuras sintácticas, el uso del singular en vez del plural o viceversa…) por una parte y, por otra el léxico además de los casos de supresión de la información del título original, de una adición o de un cambio total de perspectiva. Sean los ejemplos siguientes de las telenovelas del corpus: *Tierra de Reyes : Terre de passions; Una maid en Manhattan: Amour à Manhattan*; *Mar de amor : Amour océan*; *Lo que la vida me robó : Les choix de l'amour*; *Vino el amor : L'ivresse de l'amour*; *Pura sangre: Entre justice et vengeance* ; *La bella Ceci y el imprudente: Un palace pour deux* ; *Sinú, río de pasiones : La rivière de la passion*.

La realización de la traducción en las telenovelas en los ejemplos presentados ofrece una amplia variedad de la heterogeneidad estructural y léxica. El título *Yo no creo en los hombres* resulta ser considerablemente largo que su traducción *Trahisons*. Por lo que se refieren a los títulos *Lo que la vida me robó*, *Pura sangre* y *La bella Ceci y el imprudente*, reescritura que se caracteriza por la producción de títulos que se alejan completamente del original dando lugar a los siguientes títulos: *Les choix de l'amour*, *Entre justice et vengeance* y *Un palace pour deux.*

2.3. Promoción cinematográfica y *marketing* audiovisual

En la obra cinematográfica, el título debe cumplir con ciertos requisitos fundamentales, especialmente lo semántico y publicitario. Lo semántico supone desde el punto de vista de su función referencial, su relación con la trama de la película. De esta manera, el espectador tiene de antemano una idea de la trama de la película y decide ir a verla o no. Por lo que se refiere a lo publicitario, el título tiene un marcado elemento publicitario. Los títulos tienen fines comerciales y persuasivos; buscan atraer al espectador. Así es como el hecho de elegir un título que tenga mayor aceptación o «gancho» que otro es de suma importancia.

Lo que se busca al traducir una determinada información en la era digital y más especialmente en el ámbito cinematográfico es aumentar la audiencia. En la misma línea, recuérdese que las traducciones son inevitablemente ideológicas porque la elección del texto de origen y el uso del texto meta están determinados por los

intereses, la finalidad y los objetivos de los individuos o instituciones que han promovido dicha traducción (Schäffner, 2003, p. 23).

En el ámbito cinematográfico, la ideología hunde sus raíces en el principio que rige la promoción cinematográfica y el *marketing* audiovisual. Tal como piensa Palomar (2009), después de su eclosión en el siglo XX, el cine tiene una reducida capacidad de atracción del público con respecto a otras ofertas de ocio que han surgido en las últimas décadas y que se adecuan mejor a la sociedad actual, en la que los individuos buscan una mayor movilidad, inmediatez y personalización de los productos que consumen. Así pues, con el desarrollo tecnológico y junto con otros factores sociales y económicos, la industria cinematográfica en el siglo XXI se debe enfrentar a nuevos competidores y ha debido adaptarse a las nuevas formas de consumo audiovisual. Cuevas piensa igual cuando afirma que "[…] ya no se asiste al cine, como se hacía antes, para ocupar un tiempo libre, sino por selección frente a otras muchas posibilidades de empleo de este tiempo" (1976, p. 68). La política de comercialización del cine frente a los demás medios de distracción afecta la "adopción[14]" del título cinematográfico: la importancia de la elección de un nombre adecuado para la película es cada vez más relevante debido al incremento de la competencia y el acorte del ciclo de vida, lo que exige la rápida identificación del título de un filme. La correcta selección de un título puede determinar el éxito comercial de la película a la que nombra (Palomar, 2009, p. 34).

3. Los títulos de las telenovelas analizables bajo la perspectiva crítica del discurso

Los objetivos de estudios orientados a la perspectiva del ACD garantizan la inclusión del conjunto compuesto del texto y del contexto, como componentes esenciales e imprescindibles para aprehender la ideología que marca las decisiones lingüísticas en la producción de todo acto comunicativo, por medio de las cuales la sociedad produce e interpreta un mensaje en el acto de comunicación del discurso. Como piensa van Dijk, el ACD es un tipo de investigación analítica sobre el discurso que estudia primariamente el modo en que el abuso del poder social, el dominio y la desigualdad son practicados, reproducidos, y ocasionalmente combatidos, por los textos y el habla en el contexto social y político (1999, p. 23). Según Hurtado Albir, la traducción como las demás disciplinas puede alcanzar una relación con la perspectiva analítica del discurso cuando declara que "los flujos de traducción también están condicionados por relaciones de poder, ya que la hegemonía económica y cultural determina qué se traduce" (2001, p. 622).

Con el objetivo de evidenciar las disparidades notadas en las traducciones de los títulos de las telenovelas como consecuencias del uso de las técnicas de traducción estudiadas más arriba, nos valemos del marco teórico del ACD de van Dijk, que, como enfoque aplicado al campo de la traductología, puede ayudarnos a interpretar

[14] La adopción del título se considera desde una doble perspectiva: por parte de la productora cuando se debe elegir el título en la lengua original y por parte de la distribuidora cuando se elige el título en la lengua meta según la identidad lingüística del público.

el sentido vertido sobre el título traducido y compararlo con el del título original. Dicha comparación nos ayudará entonces a verificar la correspondencia formal y semántica, y su posible relación con la manipulación del título original desde el punto de vista del triángulo ideológico.

Además, para valorar los cambios de manipulación hallados entre los títulos originales y traducidos de las telenovelas del corpus, nos hemos decantado por el uso del ACD y del *triángulo ideológico* de Van Dijk (1999), desde el cual se explica la relación entre el discurso y la sociedad por medio de una capa que actúa de mediadora, que es la cognición. Tal como lo desarrolla el autor, el discurso es concebido como la parte más concreta (material) del proceso de comunicación, y se matiza por medio de los diferentes mecanismos lingüísticos de la lengua. La cognición, por su parte, conformada por nuestros conocimientos del mundo y las experiencias, nos ayuda a establecer el vínculo entre la sociedad con la que se interactúa y la lengua. Por último, la sociedad precisa de la comunicación para desarrollarse como sociedad (algo que se relaciona con la concepción aristotélica del ser humano como ser social por naturaleza), pero no puede desarrollar la comunicación si primero no asume unas premisas concretas de la lengua para poder favorecer dicho intercambio de comunicación (el discurso) y si no tiene antes un conjunto de conocimientos del mundo comunes con su interlocutor (la cognición)[15] (citado por López-Ruiz, 2020, pp. 125-126).

4. Manifestación de la ideología en la traducción de las telenovelas al francés

Teniendo en cuenta de la relación entre la traducción y la ideología desde un ángulo multifacético, Rodríguez piensa que, a la hora de traducir el título de una película, el traductor se enfrenta con el reto de concentrar una información de tipo lingüístico, extralingüístico, que se ha de verter de nuevo en la lengua meta (1997, p. 258). La creación de un título en la lengua de llegada se puede ver afectada por diferentes factores de índole lingüística y extralingüística que pueden causar problemas traductológicos.

A la pregunta de saber cómo se manifiesta en la traducción, la profesora, traductora e investigadora Calzada Pérez (2003), en su libro *Apropos of ideology*, acuña la ideología desde el punto de vista lingüístico. Según la autora, se puede manifestar en lo gramático y lo lexical. Dicho de otro modo, la ideología puede ser determinada dentro del texto, a los niveles lexical y gramatical. Lo reseña exactamente en las palabras siguientes: "But ideological aspects can also be determined within a text itself, both at the lexical level (reflected, for example, in the deliberate choice or avoidance of a particular word) and the grammatical level (for example, use of passive structures to avoid an expression of agency)" (Calzada Pérez, 2003, p. 23).

[15] Este triángulo se relaciona, a su vez, con el paradigma de lengua y habla de Saussure (1916), y de competencia y actuación de Chomsky (1988), en tanto se refiere al intercambio comunicativo (discurso) en tanto se refiere al intercambio comunicativo (discurso) en una sociedad que comparte unas reglas lingüísticas con las que llevar a cabo el acto de comunicación.

Ahora bien, cabe señalar que al pasar los títulos de las telenovelas a otra lengua y precisamente al francés, no sólo nos encontraríamos con un problema de tipo lingüístico o discursivo, sino que extralingüístico cuyo papel resulta ser muy importante en la tarea traductora teniendo en cuenta la ideología. Rodríguez reseña los factores extralingüísticos que inciden en la toma de decisión a la hora de traducir un título cinematográfico. En primer lugar, el factor comercial, luego el factor según el cual las películas en ocasiones se inspiran en otras películas, novelas; además el género de la película y por fin, el *remake* (1997, p. 258).

Es muy importante que el título según el factor comercial, cumpla con sus funciones y atraiga al público y lo convenza para que vea el producto audiovisual. El factor publicitario determina la elección del título de una película. Esto puede orientar la traducción hacia la producción de un título meta, que por motivos de índole comercial se revela diferente del título original. Además, la elección del título bajo la perspectiva ideológica puede materializar por la influencia de películas. En efecto, algunos títulos de telenovelas se revelan a veces influidos por otras telenovelas. Otro elemento a tener en cuenta en la traducción de un título es el género de la película. En las telenovelas, el amor tiene un lugar central en la evolución de los eventos y por lo tanto debería reflejarse en el título. Otro factor que puede influir en la elección del título es el hecho de que una película sea un *remake*. Un *remake* en el cine es una nueva versión de una película previamente lanzada que reproduce fidedignamente la trama, los personajes, la ambientación y prácticamente cualquier detalle de la obra anterior.

5. Análisis

- *Tierra de Reyes* : *Terre de passions.*

La ideología en la traducción del título de esta telenovela al francés se justifica por la elección hecha sobre el equivalente agregado a la unidad de traducción "Reyes". Tal como se puede observar, esa unidad de traducción del título original ha sido traducida por "passions" al francés. En efecto, "Reyes" plantea en sí mismo un problema de traducción por ser nombre propio y más precisamente de los personajes. Con respecto a la traducción de este nombre propio de los personajes al francés, se debería optar por ofrecer una versión en el texto traducido que se quede fiel al original. Así pues, en vez de traducirlo por "passions", se lo hubiera mantenido tal cual. Aunque la tendencia es la de no traducir los nombres propios, esta decisión por parte del Réseau Outre-Mer 1ere se ha tomado por motivos a la vez lingüísticos y extralingüísticos.

De acuerdo con los propósitos de Calzada Pérez, llegamos a las conclusiones según las cuales la ideología en la traducción del título de esta telenovela al francés se caracteriza desde el punto de vista lingüístico por la adopción de la palabra "passions" como equivalente de "Reyes". Ambas unidades de traducción distan por completo; mientras en la versión original, la referencia es hecha a los personajes y precisamente a los protagonistas, la versión traducida hace referencia más bien a las historias de amor que experimentan. Así pues, la ideología desde el punto de vista

lingüístico se justifica por la elección de "passions" frente al problema de la traducción del nombre propio de los personajes "Reyes".

Sin embargo, la adopción de este título al francés no es solamente motivada por el criterio lingüístico, que en este caso de especie parte del problema de la traducción del nombre propio "Reyes". El título traducido como en la mayoría de los casos puede ser justificado por el criterio extralingüístico. La elección del título en francés *Terre de passions* y más precisamente de la unidad "passions" como equivalente de "Reyes" ha sido motivada esencialmente por el título de la telenovela de la que se ha inspirado. *Tierra de Reyes* es un *remake* de la telenovela *Pasions de gavilanes*, producida en 2005 por la agencia Telemundo y difundida por IDE1 bajo el título en francés *Passion des faucons*. Ambas telenovelas comparten la misma trama además de los nombres de unos personajes que se mantienen. Así pues, frente a la problemática de la traducción de "Reyes" que parece no procurar demasiadas informaciones sobre la trama de la telenovela fuera de la identificación de los protagonistas, se ha optado por traducirla por el término "passions" de la telenovela de la que se ha inspirado.

Además de la influencia de la telenovela fuente *Pasión de gavilanes*, el género telenovelesco ha igualmente motivado la adopción del título en francés. En la mayoría de los casos, las telenovelas narran historias con diversas temáticas, especialmente a la temática del amor que reflejan los títulos. En este caso de especie, se ha juzgado que una traducción siguiendo el modelo de fidelidad exacta al título original con el mantenimiento de la unidad de traducción "Reyes" en el título traducido no aludiría a la temática del amor; de ahí la propuesta del título *Terre de passions* con la palabra "passions", que explícitamente hace referencia al amor, con el motivo de reforzar el carácter telenovelesco del título.

Por otra parte, se ha juzgado que la telenovela al ser traducida al francés con el nombre "Reyes" mantenido perjudicaría a las funciones fática y operativa. En efecto, para el público francófono, "Reyes" en tanto nombre propio con modificación[16] de índole gramatical (la formación del plural al añadir "es" a "Rey") se convierte en obstáculo a la creación de contacto y luego a su atractividad. Sin embargo, resultará por supuesto evidente para el público hispanófono al que es destinada la telenovela en la versión española aprehender la unidad "Reyes" como plural de "Rey" (que alude a cada uno de los hermanos). Entonces, el término "passions" nos parece oportuno, pues resulta ser más atractivo por procurar más datos sobre la naturaleza de la historia narrada.

- *Una maid en Manhattan* : *Amour à Manhattan*

La ideología en la traducción de esta telenovela al francés parte del problema de traducción del préstamo "maid" en el título original.

Desde una perspectiva puramente lingüística, la ideología se determina en función de la elección del equivalente de la unidad de sentido "maid" del título original en el título traducido. El préstamo en sí mismo plantea un problema de traducción, pues, a la hora de pasar el título al francés, el traductor se plantea la

[16] Reyes: plural de Rey.

pregunta sobre la búsqueda de una unidad de traducción adecuada en francés a "maid". Dicho de otro modo, la traducción de "maid" al francés requiere una elección entre varias posibilidades de las cuales podemos citar: el mantenimiento del préstamo en la versión traducida, o simplemente traducirlo por la palabra adecuada en francés. De las varias opciones que posibilita el léxico francés, se ha optado en este caso de especie por realizar un cambio de perspectiva al elegir el término "amour" en la versión en francés que difiere completamente de su equivalente en la versión original.

Además del criterio lingüístico, la elección del título *Amour à Manhattan* en francés es igualmente motivada por criterios de índole extralingüística entre los cuales podemos citar la película de la que se ha inspirado la telenovela, la realización de la función fática y operativa y el género de la telenovela.

La elección de este título en francés ha sido motivada por la película de la que se inspira esta telenovela. En efecto, esta telenovela es un *remake* de la película titulada estadounidense *Maid in Manhattan* producida por Revolution Studios en 2002 y protagonizada por la famosa cantante Jennifer López. La película es publicada y difundida en francés bajo el título *Coup de foudre à Manhattan* o *Romance à Manhattan*; *Sueño de amor* en Hispanoamérica y *Sucedió en Manhattan* en España. La relación entre esta película y la telenovela es muy estrecha, pues comparten el argumento e incluso los nombres de unos personajes. Además de compartir los mismos personajes (en cuanto a sus funciones) sobre todo con los protagonistas (Marisa y Cristóbal) ambas películas, comparten el mismo argumento. Se trata de la historia de una madre soltera, que se enamoró de un joven diputado en la ciudad de Manhattan, donde se fue a buscarse la vida. Tanto en la película como en su *remake* bajo la forma de telenovela, la protagonista debe enfrentarse con la adversidad, especialmente con la participación antagónica de Carolina y Sara Montero en el orden dado en la película y la telenovela.

La elección de este título en francés con la traducción de la unidad de sentido "maid" por "amour" viene motivada por este criterio extralingüístico que a continuación requiere una consideración lingüística del asunto.

La primera motivación extralingüística por la elección del título en francés radica en la realización de la función fática. El préstamo podría ser mantenido en la versión traducida como es el caso en el título original, pero al realizarlo radica en la obstaculización a la función fática. En otras palabras, de mantener el préstamo "maid" en el título en francés, la realización de la función fática del título sería perjudicada, pues el contacto no se establecería entre el título y el público meta. Así pues, con vistas a establecer el contacto con el público francófono, se ha optado por prescindir de la palabra "maid" y atribuirla el equivalente "amour" en el título traducido.

Luego, el título traducido de esta telenovela ha sido afectado por el título de la película de la que se ha inspirado. Cabe señalar que el título original *Una maid en Manhattan* resulta de una traducción literal de la película *Maid in Manhattan* de la que se ha inspirado. Mientras el título original se ha inspirado de la película fuente, el título traducido a su vez se ha inspirado de la versión traducida de la película. Es decir, en vez de traducir el contenido del título original, el título traducido *Amour à*

Manhattan se acerca más bien de la versión traducida de la película con el título *Coup de foudre à Manhattan*. Sin embargo, para que el título en francés de la telenovela se distinga del de la película y que cumpla la función distintiva, se ha optado por cambiar la unidad de traducción "coup de foudre" y agregarle otra palabra semánticamente cercana a saber "amour".

Por otra parte, el motivo por el cual se ha traducido "maid" por "amour" radica en la necesidad de la distribuidora local para producir un título cuyas unidades de traducción que aluden al género telenovelesco. A diferencia del título original, el título traducido resalta gracias a la palabra "amour" la temática del amor, típica de las telenovelas.

- *Lo que la vida me robó* : *Les choix de l'amour*

La traducción de este título al francés refleja la ideología de la distribuidora Réseau Outre-Mer 1ere con respecto a la técnica de traducción realizada. Cabe recordar que se ha empleado una creación discursiva o una traducción comercial si tenemos en cuenta el enfoque propuesto por Chaume.

La traducción del título de esta telenovela al francés obedece a una ideología más bien extralingüística; la consideración lingüística de la ideología se justifica por el mero cambio rotundo de todas las unidades de traducción. Mientras el título original entra en la categoría de los títulos verbales, el título en francés es más bien nominal.

Ahora bien, este cambio rotundo semántico, gramatical y funcional del título original al título traducido se justifica desde una perspectiva extralingüística. Se podría realizar una traducción literal como en la versión inglesa que ha optado por la formulación *What life took from me*. Podemos notar el uso de la traducción literal al pasar el título de esta telenovela del español al inglés, pues ambos títulos son verbales y describen casi perfectamente del mismo modo la trama a la única diferencia de la unidad de sentido "robó" del verbo "robar" traducida por "took" del verbo "to take" (*tomar* en español). La traducción del verbo "robar" del título original por su equivalente "steal" en inglés acercaría más el título traducido al original semánticamente. Sin embargo, en el proceso de adaptación del título al francés, se ha adoptado un título que se centre en otro aspecto de la trama dando lugar a *Les choix de l'amour*. La importancia de los acontecimientos es señalada en los títulos original y traducido. La especificidad del título en francés se determina en función de la realización de las funciones fática y operativa. De traducir literalmente el título original al francés por *Ce que la vie m'a volé*, se produciría un título que, a pesar de llevar la misma carga semántica que el original, resultaría demasiado largo; de ahí se crearía un obstáculo a la función fática, pues el contacto no se mantendría con el público tal como lo señala Nord (1991, p. 31) cuando advierte que el título cumple la función fática al ser demasiado corto.

Además de la realización de la función fática, la ideología en la traducción de este título al francés ha sido determinada por la necesidad de realizar la función operativa en el título en francés. En efecto, para un título cinematográfico, *Lo que la vida me robó* nos parece ser demasiado largo, pero por falta de un título breve y corto, se puede notar el uso de la primera persona del singular caracterizada por el empleo

del pronombre personal complemento "me". Por mucho que sea largo este título, el público puede llegar a empatizar con el protagonista con el uso de la primera persona. Mientras se ha realizado la función operativa en título original con el recurso a la primera persona a pesar de ser largo, el título en francés ha optado por un título menos largo que el original además del uso de una palabra que alude al género telenovelesco. La elección de este título en español permite una mayor proximidad y empatía del espectador hacia aquel personaje y su vida, sintiéndola ya como propia desde cualquier punto de vista. Lo mismo pasa en francés desde otro ángulo. El título en francés, relativamente corto con respecto al título original, describe la trama de la telenovela desde otra perspectiva con un título, privilegiando la temática del amor. Por eso, se ha introducido la palabra "amour" (amor en español) que no aparece en el título original. En unas ocasiones, el título tiene un carácter metatextual, puesto que menciona el género o estilo de la película que representa. Así, en el caso de *Les choix de l'amour,* se nos dice que estamos ante una historia de amor. Pero, en la versión original *Lo que la vida me robó,* la relación metatextual desaparece por completo e impide al espectador conocer previamente de qué tipo de película se trata. Por eso, se puede concluir que además del motivo por la realización de las funciones fática y operativa, la traducción de este título al francés ha sido motivada por el afán revelador de unos de los temas de la telenovela a saber el amor.

Cabe notar que las primeras observaciones que destacan de este estudio morfosintáctico funcional es lo reiterativo del título de la telenovela (Tchiniele, 2018, p. 57). Según el autor, vuelve el tema del amor en la inmensa mayoría de los títulos de las telenovelas y sobre todo las telenovelas mexicanas. Según el autor, la formulación de los títulos carece de imaginación, originalidad, intención innovadora. Esto se puede explicar por el único afán comercial de los folletines que se apegan el formato clásico-tradicional del drama de pasiones o melodrama para seguir captando a sus televidentes. Así pues, por falta de revelar explícitamente la temática del amor en el título original, se ha optado por hacerlo en el título meta.

El título es el primer informante de la real ambición de las empresas: vender; y del deseo de los televidentes: soñar. Como advierte Corral (2007), las empresas productoras de telenovelas latinoamericanas tienen un objetivo más comercial que estético. En otras palabras, no importa la reiteración, la repetición de temas, dado que es la expectativa del público consumidor:

> El blanco final […] es un público amplio y heterogéneo, considerado como *consumidor* y no como un público de *ciudadanos*. No en vano las tres mayores empresas televisivas de América Latina (la brasileña *O Globo*, la venezolana *Venevisión* y la mexicana *Televisa*) se han convertido en productoras y exportadoras de telenovelas de corazón. (Corral, 2007, p. 64)

- *Vino el amor : L'ivresse de l'amour*

El título *Vino el amor* ha sido traducido al francés con tintes ideológicos tanto lingüísticos como extralingüísticos. La ideología lingüística en parte del problema de

traducción del juego de palabras en la unidad de sentido "Vino". Fuera de toda consideración ideológica y más allá de criterios esencialmente extralingüísticos, el término "Vino" plantea serios problemas a la hora de ser traducido al francés por llevar simultáneamente una doble carga semántica. Sin embargo, cabe señalar que la consideración ideológica desde el punto de vista extralingüístico se ha determinado partiendo de la naturaleza del título original. Dicho de otro modo, se ha realizado una traducción de la unidad de sentido "Vino" con el motivo de procurar al título meta un sesgo operativo como lo requiere la traducción de títulos en el ámbito cinematográfico.

En la traducción de *Vino el amor* por *L'ivresse de l'amour*, se nota que en el título original hay un juego de palabras. A nivel semántico y pragmático "Vino" tiene dos significados. Como sustantivo se refiere, sin duda alguna, a la bebida alcohólica; pero como verbo, se refiere a un traslado. Según el contexto, se ha evidenciado este carácter bisémico de la unidad de traducción "Vino". Tras haber analizado la telenovela, podemos entender que el significado del título se refiere por una parte a la consideración metafórica del amor como vino para los protagonistas que lo experimentan, según que se lo considere (Vino) como sustantivo. Dicho de otro modo, el amor es un vino. Por otra parte, y según la consideración de vino como verbo, el significado del título remite a la situación ante la cual el protagonista David acaba por hallar el verdadero amor después de un periodo de depresión frente al vacío emocional.

Concretamente, la ideología en la traducción del título de esta telenovela al francés se materializa por la elección hecha sobre el equivalente a la unidad "Vino". En efecto, como se puede comprobar, se ha optado por la consideración de "Vino" como sustantivo dando lugar al título *L'ivresse de l'amour*, naturalmente en detrimento de su consideración como verbo. Cabe precisar que la versión en inglés ha optado más bien por la consideración de "Vino" como verbo, dando lugar al título *Along came love*. Como se puede observar, "vino", del verbo "venir", ha sido traducido por "came" del verbo "to come". Así pues, tal como **lo** notamos, la traducción del título al francés es problemática, pues no se ha obviado el juego de palabras en la medida en que el elemento "Vino" en tanto verbo ha sido excluido.

En las versiones proporcionadas en francés y en inglés, la pérdida del doble significado, que es muy importante en el título original, se causa por la particularidad de los sistemas de signos de estas lenguas. El español en que se ha producido la telenovela y, por lo tanto, su título original admite por su particularidad la homonimia en el término "Vino" como verbo y sustantivo, mientras que su paso que sea al francés o al inglés impone la elección de una categoría en detrimento de otra o vice versa. Por eso, la agencia de distribución de esta telenovela ha optado por evidenciar el sustantivo "Vino" al traducirlo por el término francés "ivresse"; hablaríamos en este caso de traducción metonímica basada en la dialéctica causa-efecto, al considerar el "vino" como causa de "L'ivresse". La realización de esta traducción metonímica es esencialmente ideológica por hacer hincapié en la borrachera del amor como emoción a lo largo de la telenovela. Esto se verifica en la

intensidad del amor entre David y Luciana. A pesar de tener la oportunidad de casarse con Graciela que le está seduciendo con el concurso de su madre Lilian, David decide no hacerlo para ser fiel a sus sentimientos, a sabiendas de que nunca podrá experimentar la felicidad con cualquier mujer mientras está perdidamente enamorado de Luciana. Por su parte, la intensidad del amor de Luciana para con David la ayuda a superar los obstáculos que se ponen en su camino, sobre todo los múltiples complotes de Graciela con el apoyo de su madre y de los hijos de David. Entonces, la elección de la traducción de "Vino" desde la perspectiva del sentimiento de borrachera incide en la producción de un título en francés que nos parece más explícito, aunque se haya excluido la unidad de sentido llevada por "Vino" en tanto verbo.

- *La bella Ceci y el imprudente* : *Un palace pour deux*

La adopción del título *Un palace pour deux* como versión en francés del original refleja la ideología de la distribuidora France Ô, según que se trate de un producto cinematográfico con propósitos comerciales. Como en los casos previos en que se ha realizado la creación discursiva como técnica de traducción, hemos prescindido de un análisis ideológico desde el punto de vista lingüístico puesto que la relación se vuelve rota entre los títulos original y traducido. En este caso, mientras el título original pone de manifiesto la relación entre dos protagonistas de los cuales se precisa el nombre de uno, el título traducido se limita a aludir a dos personajes sin más detalles.

Así pues, el título puede llegar a determinar tal como indica Chatman qué personaje es principal a diferencia de los que desempeñan un papel más secundario a lo largo de la historia: de ahí la posibilidad a través de la focalización, de asignarle un papel más central en el transcurso de la historia narrada que a los demás. Si consideramos su teoría según la cual "las narraciones seleccionan" (Chatman, 1990, p. 30), éstas pueden condicionar la concepción de un determinado individuo de la historia por parte del receptor público. Así, en *La bella Ceci y el imprudente*, la supuesta protagonista es una mujer llamada Ceci, y otro personaje calificado de imprudente con un papel menos relevante en la traducción que aquel de la protagonista; su traducción no revela el nombre de la protagonista, tampoco los demás detalles sobre el segundo personaje. Pero ambos títulos coinciden en revelar la presencia de dos protagonistas al centro de la historia.

Cabe precisar, a primera vista que el título original plantea un problema de traducción por llevar el nombre de la protagonista. Frente a esta problemática sobre la traducción del nombre propio de la protagonista, se ha optado por ofrecer una versión que dista de la original. Aunque la tendencia es la de no traducir los nombres propios, tal como se puede averiguar en *The beautiful Ceci and Mr Indiscreet*, versión en inglés con el mantenimiento del nombre Ceci, esta decisión se ha tomado por varios motivos ideológicos que pueden ser resumidos en la realización de la función operativa, o sea, la búsqueda de un título que atraiga al público receptor.

A diferencia de la traducción inglesa de este título que ha favorecido una reproducción más o menos fiel del contenido semántico del título original, se ha traducido el título al francés alejándose del original. Ahora bien, desde el punto de

vista meramente lingüístico, *La bella Ceci y el imprudente* podría traducirse literalmente sin manipulaciones algunas al francés como en la versión inglesa traducida por *The beautiful Ceci and Mr Indiscreet*; eso daría lugar a *La belle Ceci et l'imprudent*. Pero el recurso a la traducción más libre con el resultado *Un palace pour deux* en francés se justifica por motivos esencialmente ideológicos entre otros la realización de las funciones fática y operativa.

En efecto, a pesar de parecer demasiado largo y, por lo tanto, poco llamativo, el título original desempeña la función operativa por revelar el nombre del personaje principal Ceci. Pero, en la versión traducida se ha mantenido esta función sin embargo desde otra perspectiva. Así pues, de ser traducido literalmente, el título meta volvería demasiado largo, aunque se mantendría el nombre del personaje principal. La distribuidora local de hecho ha optado por una traducción libre en que el título traducido resulta ser atractivo, pero desde otra perspectiva. La adopción del título *Un palace pour deux* para la distribución en el público francófono favorece la realización de la función fática con la característica mnemotécnica. Ese título es menos largo que el título que resultaría de la traducción literal y nos parece igualmente más directo. Por lo que se refiere al recurso a la función operativa desde otra perspectiva, su realización, según las reglas heurísticas desarrolladas por Pastor Lluís, se caracteriza por la plasmación de algunas de las circunstancias clave en la historia con la reproducción de las 5W. El título traducido reproduce la circunstancia del *What* ("qué"), que nos procura informaciones sobre el referente en la historia, el "palacio". Entonces, a diferencia de otros títulos que han sido traducidos literalmente, se ha adoptado *Un palace pour deux* con el motivo de buscar el interés por parte del público francófono además de mantener este contacto mediante ese título corto con respecto al original.

- *Sinú, río de pasiones* : *La rivière de la passion*

En *Sinú, río de pasiones* que corresponde en la versión en francés *La rivière de la passion,* es cierto que se pone de manifiesto de manera similar la telenovela que hace referencia a un curso de agua que desata las pasiones. La traducción de este título al francés puede ser justificada según la ideología de la distribuidora con incidencia en los efectos estilísticos producidos. Asentándonos sobre criterios de índole puramente lingüística, los estilos varían entre el título original y el traducido. Partiendo de la segmentación en unidades de traducción, nos damos cuenta de que, en el proceso traductor, por un lado, se ha optado por la forma singular de la unidad "passion" que en la versión original viene en plural. Por otro lado, según que se trate de una traducción parcial, se ha quitado la unidad "Sinú" del título original. Así pues, basándonos en el enfoque de Calzada Pérez (2003), la ideología lingüística en la traducción de este título al francés es a la vez gramatical y léxica correspondientemente por el uso del plural en sitio del singular y por la elisión de la unidad de traducción "Sinú".

Como hemos explicado, uno de los requisitos a la hora de realizar una tarea de traducción es la consideración del público receptor que en este caso es francófono. Como se puede ver, el título en francés mantiene el contenido semántico del título

original fuera de "Sinú", con tal de proporcionar al público francófono un producto con menos detalles sobre el argumento de la película, pero más adaptado. Además, desde el punto de vista traductológico, se plantea un doble problema al nivel de la unidad de traducción "Sinú". La primera radica en su traducción en tanto nombre propio y la segunda sobre su relación cognitiva con el público francófono. Se debe subrayar que los nombres propios pueden estar impregnados por alguna connotación que resulte vinculante para el desarrollo de la historia.

No obstante, a pesar de que la fidelidad es una de las reglas imprescindibles para el traductor, vemos en gran parte de la traducción de este título al francés el reflejo de la ideología de la distribuidora local. Se ha juzgado necesario como algunas veces realizar modificaciones en el título para que este se adapte por una parte al público francófono y pueda ser entendido. Por otra parte, aunque pueda coincidir con esta adaptación al público meta, la traducción de este título ha supuesto manipulaciones ideológicas con vistas a cautivar la atención del público. En el caso de esta telenovela, la traducción parece muy oportuna, aunque se haya quitado el nombre propio "Sinú". Es verdad que, a primera vista, "Sinú" no presenta ningún reto traductológico por ser nombre propio. Sin embargo, teniendo en cuenta la tendencia sobre la no traducción de los nombres propios, se podría simplemente mantener en la versión traducida. La traducción de este título caracterizada por la elisión de "Sinú" puede ser justificada por la cognición del público receptor. Cabe recordar que esta telenovela ha sido producida en Colombia, en español para su retransmisión a diario en esta lengua en un público hispanófono en general y en particular en el colombiano. Para los colombianos, el río Sinú[17] entra en el universo referencial por ser efectivamente real a diferencia del público francófono para quien es esencialmente menos relevante, menos habitual, incluso abstracto en la cultura del público francófono. Entonces, la distribuidora local ha optado por prescindir simplemente de "Sinú" en el título en francés por falta de mantener el nombre propio "Sinú" en el título traducido cuyo público no puede identificar por no formar parte de su cultura; por otra parte, con la imposibilidad de cambiarlo por otra palabra o nombre de río que produzca parecidos efectos estilísticos y pragmáticos.

Otro ejemplo en la traducción del título de esta telenovela al francés es el término "pasiones" que, a simple vista, es fácil de traducir ya que se podría simplemente optar por el equivalente francés del término "passions". Sin embargo, se ha decidido dejar de realizar un pequeño cambio con respecto al idioma original. Nos parece sorprendente la elección del singular en sitio del plural, pero teniendo en cuenta que esta telenovela va dirigido a un público en que se quiere crear un cierto efecto, esta alternativa puede resultar importante. Precísese que la unidad semántica "pasiones" y su equivalente en el título en francés "passions" pueden asimilarse

[17] Uno de los ríos más importantes de Colombia, el Sinú tiene un camino aluvial de las más apreciadas fuentes de agua de las costas Caribe para la indiscutible importancia ambiental y por su rol vital en el desarrollo de la economía de quienes habitan sus reviras. El rio pasa por 17 municipios en un recorrido total de 415 kilómetros.

desde el punto de vista metafórico a las historias de amor. De ahí la alusión, por un lado a varias historias de amor y por otro a una sola según que se use el plural o el singular. Así pues, cuando el título original mediante la unidad de traducción "pasiones" pone de manifiesto las diferentes historias de amor que se basan en el desarrollo de los acontecimientos, el título traducido mediante "passion" en cierta medida atrae la atención del público sobre los protagonistas, o sea la pareja compuesta de Felipe Guerra y Lina María.

Conclusiones

Este estudio sobre la traducción de los títulos de telenovelas ha revelado cada vez más la complejidad y la importancia de la práctica en cuestión en el ámbito audiovisual. Los resultados obtenidos demuestran que el trecho entre los títulos traducidos del español al francés puede ser justificado por las motivaciones ideológicas, ya que implican consideraciones lingüísticas, culturales y comerciales. En fino, la traducción de los títulos de las telenovelas es un proceso complejo que requiere un enfoque multidimensional.

Referencias bibliográficas

Arduini, S. (2016). Traducción e ideología. *Revista de Teoría de la Literatura y Literatura Comparada.* 1, 11-37. http://dx.doi.org/10.15366/actionova2016.0

Calzada-Pérez, M. (2003). *Apropos of Ideology*. St. Jerome.

Chatman, S. (1990). *Historia y discurso. La estructura narrativa en la novela y en el cine*. Taurus.

Chaume, F. (2004). *Cine y traducción*. Cátedra.

Chomsky, N. (1988). *El lenguaje y los problemas del conocimiento*. Visor.

Claramonte, V. (1998). *El futuro de la traducción.* Alfonso Magnamin.

Corral, M. (2007). *Comunicación y vida 1*. Edere.

Cuevas, A. (1976). *Economía cinematográfica. La producción y el comercio de películas*. El autor.

Fawcett, P. (1998). Ideology and Translation. *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, 71, 106-111. https://www.tandfonline.com/doi/pdf/

Hurtado Albir, A. (2002). *Traducción y traductología, introducción a la traductología*. Cátedra.

Lefevere, A. (1985). That structure in the Dialect of Men Interpreted. *Comparative Criticism*, No 6, pp. 31-48. https://minio.la.utexas.edu/webeditor-files/germanic/pdf/lefevere.pdf

Lefevere, A. (2004). *Translation/History/Culture: A Sourcebook*. Shanghai Foreign Language Education Press.

López Ruiz, M. (2020). La manipulación en la traducción de noticias del español al inglés. Estudio de caso desde el análisis crítico del discurso. *Mutatis Mutandis*,

Nº 21, pp.120-141. https://revistas.udea.edu.co/index.php/mutatismutandis/article/view/342412

Molina Martínez, L. & Hurtado Albir, A. (2002). Translation techniques revisited: A dynamic and Functionalist Approach. *Meta*, Nº 47, pp.498-512.

Nord, C. (1991). Text Analysis in Translation: Theory, Methodology and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis. *Translation review*, Nº 1, pp. 67-83. https://core.ac.uk/download/pdf/59325519.pdf

Palomar, R. (2009). *La promoción cinematográfica. Estrategias de comunicación y distribución de películas*. Fragua.

Pastor, L. (2011). Las leyes de la atracción en los títulos de las películas de cine. Un caso de análisis de la vía heurística en la comunicación de masas. *Editorial Complutense*, Nº 39, pp. 89-103. https://raco.cat/index.php/Analisi/article/view/248757

Rodríguez, N. (1997). Acerca de la traducción de títulos de películas. *Trans*, Nº 7, pp.257-263. https://core.ac/trans/pdf/59325519.pdf

Rossi Landi, F. (1978). *Ideologia.* Editorial Labor.

Schäffner, C. (2003). Translation and intercultural communication: similarities and differences. *Studies in communication sciences*, Nº 2, pp. 79-107. https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=sco-003%3A2003%3A3%3A%3A545

Tchiniele Daghuie, J. (2018). Las promesas del título: semiótica del título de la telenovela mexicana producida por Televisa. *Revista de estudios filológicos*, Nº 34, pp. 45-51. https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6273100

Van Dijk, T. (1999). *Ideology. A multidisciplinary approach*. Sage Publications.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

RAISON DES LOIS NATURELLES CHEZ JOHN LOCKE

Reason of natural laws in John Locke

DRISSA FOFANA
Université de Bamako, Mali
drissafofana60@yahoo.fr

IBRAHIM AMARA DIALLO
Université de Bamako, Mali
ibradiallo5805@gmail.com

RÉSUMÉ

L'état de nature, dans l'historiographie philosophique du XVIIe siècle, se conçoit, chez des auteurs, tels que Thomas Hobbes, comme un lieu anomique, un moment d'absence de lois. Aux antipodes de cette appréhension, Locke pense que l'état de nature étant rationnel, il ne saurait être considéré comme un lieu dépourvu des lois, mais celui dans lequel les hommes se trouvent contraints d'agir de façon normative, en se pliant aux exigences des lois naturelles. Ces lois ne sont certes pas des prescriptions humaines, mais elles sont inscrites ontologiquement dans la nature humaine, et elles se découvrent à travers la raison discursive de l'homme. Elles exigent même aux individus d'accomplir leurs actions selon les recommandations de la raison raisonnable, en évitant d'être pris aux méandres de la passion négative.

MOTS-CLÉ : Dignité ; Droits naturels ; Égalité ; Liberté ; Lois naturelles

ABSTRACT

The state of nature, in the philosophical historiography of the XVII century, is conceived, by authors, such as Thomas Hobbes, as an anomic place, a moment of absence of laws. On the contrary, John Locke, thinks that the state of nature is rational, consequently it cannot be considered as a place devoid of laws, but a place in which men find themselves forced to act in a normative way, by complying to the requirements of "natural laws". Certainly, these laws are not human prescriptions, but they are ontologically inscribed in the human nature, and they are discovered through the discursive reason of man. They even require individuals to perform their actions according to the recommendations of reasonable reason, avoiding being caught in the intricacies of negative passion.

KEYWORDS: Dignity; Natural rights; Equality; Freedom; Natural laws.
.

Introduction

L'histoire de la philosophie est ce colisée indestructible dans lequel les théories et théoriciens luttent continuellement, pour nourrir l'expérience et l'intelligence humaine. Dans cette approche agonistique, se présente une théorie assez impressionnante, représentée par un jalon nommé Thomas Hobbes. Il s'agit de la théorie qui soutient l'anomie de l'état de nature, c'est-à-dire l'absence de lois naturelles véritables *a priori* de la société civile. Dans le présent article portant sur la philosophie politique anglaise du XVIIe siècle, intitulé « *Raison des lois naturelles chez John Locke* », il s'agit de partir du théoricien mentionné, pour discuter et analyser, afin de proposer une théorie antithétique qui soutient la rationalité et les implications des lois naturelles. Telle est l'interrogation matricielle qui oriente le présent propos : En quoi les lois naturelles sont-elles objectives et rationnelles pour la garantie de la dignité humaine à l'état de nature chez Locke ? Cette interrogation annonce des questions qui préparent la discussion et l'analyse, d'une part pour critiquer l'anomie de l'état de nature de Hobbes, d'autre part pour aborder les lois rationnelles de la nature de Locke. La théorie de l'anomie de la nature n'est-elle pas une thèse discutable ? En quoi la théorie anthropologique de Locke est raisonnable, lorsque cela soutient l'existence des lois de la nature ?

Nous tâchons de montrer que l'anomie de l'état de nature est une théorie limitée et discutable. Cette théorie est discutée, en raison de ces implications irrationnelles et injustifiables, telles que la création et l'organisation déraisonnable du monde naturel. À ces objectifs, nous lions une volonté d'analyser l'anthropologie philosophique de Locke et ses valeurs raisonnables. Le procédé est essentiellement documentaire, aussi bien dans la critique que dans l'analyse. Ce travail se déploie ainsi en deux axes. Premièrement, nous commençons par présenter l'anomie de la nature de Hobbes, pour montrer des lois de nature qui constituent les fondements de la philosophie anthropologique de Locke. Deuxièmement, la raison de la théorie lockéenne est étalée, à travers ses implications qui sont des valeurs naturelles.

1. De l'anomie naturelle aux lois rationnelles de la nature

Pour Hobbes, l'état de nature est une situation d'anomie. Pour cet auteur anglais, il s'agit d'un état de misère et de violence, car il n'y a point de lois naturelles universelles et reconnues de tous. Personne n'est à l'abri d'une mort violente, dans les relations de sauvagerie instinctive. C'est ainsi que, chez Hobbes, l'état de nature conduit indéniablement à la guerre généralisée, où la seule règle qui prévaut, c'est la méfiance. Pour lui, c'est la passion de la conservation de soi qui crée les conflits à l'état de nature. Les hommes, dans cet état, sont soucieux non pas collectivement, mais individuellement, à leur préservation. Ils s'observent avec méfiance et haine, puisque le conflit d'intérêts peut exploser à tout moment. Dans cette conception de la nature humaine, Hobbes souligne que

> C'est l'égalité des aptitudes qui engendre l'égalité dans l'espérance que nous avons de parvenir à nos fins. Et donc, si deux humains désirent la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir l'un et l'autre, ils deviennent ennemis et, pour parvenir à leur fin (qui est principalement leur propre conservation et parfois leur jouissance), ils s'efforcent de s'éliminer ou de s'assujettir l'un l'autre. (2000, p. 222)

Dans cette pensée, à l'état de nature, une seule norme existe et ressemble vaguement à une loi. Cette norme est la lutte pour la survie égoïste du sujet et de ce qui lui appartient personnellement. Cela se comprend dans une relation où « la force était la seule mesure du droit, et une guerre perpétuelle de tous contre tous était l'effet de la barbarie et de l'égoïsme incontrôlés des hommes » (Hume, 2010, p. 92). Donc, dans cette situation indigne de l'homme, il est absurde qu'un homme puisse avoir une confiance absolue en ses forces physiques et intellectuelles au point de s'estimer par nature supérieur aux autres. Ainsi, les relations naturelles, chez Hobbes, ne définissent pas vraiment des lois, puisque l'objectivité fait défaut. Ces relations subjectives et égoïstes sont appliquées de façon partiale et subjective, parce que chaque sujet les applique à partir de son intérêt individuel sans se soucier des autres. Elles n'ont, en ce sens, pas pour vocation de protéger les individus de façon générique. Elles ne structurent pas la conduite des hommes, ni ne prescrivent un ensemble de codes moraux auxquels chacun est obligé de se conformer. Cela est dû au fait qu'une loi de nature est un précepte ou « une règle générale par la raison selon laquelle chacun a l'interdiction de faire ce qui détruit sa vie, ou qui le prive des moyens de la préserver, et de négliger de faire ce par quoi il pense qu'elle serait le mieux préservée » (Hobbes, 2000, p. 230).

Ce qui est significatif dans les lois de nature chez Hobbes, c'est la préservation individuelle. La raison, dans cette perspective, n'est pas au service de l'humanité, elle n'œuvre pas pour créer une harmonie entre les hommes. Contrairement à cette perception, l'anthropologie lockéenne décrit une toute réalité dans laquelle les lois naturelles sont rationnelles et universelles. Son état naturel, aux antipodes de celui de Hobbes et de Rousseau, n'est pas une utopie, ni une fiction méthodologique. Il se définit plutôt par rapport à la loi de nature qui gouverne la vaste communauté

originelle des hommes et oblige chacun à ne point s'écarter de la droite raison. C'est la raison qui sert de boussole pour l'homme à l'état de nature, elle le guide pour éviter de tomber dans l'empire des passions exacerbées, au point d'hypothéquer l'existence des autres. Dans cette perspective, on peut dire avec Locke que la raison a été donnée à l'homme pour accomplir des œuvres meilleures, lesquelles œuvres doivent permettre à l'humanité de s'éloigner de tout ce qui relève de la compromission et de la division sociale. C'est pourquoi ce philosophe (Locke, 1977, p. 123) affirme que « la raison (…) enseigne à tous les hommes s'ils veulent bien la consulter, qu'étant tous égaux et indépendants, nul ne doit nuire à un autre, par rapport à sa vie, à sa santé, à sa liberté, à son bien ».

Les lois de nature constituent la pierre angulaire de la préservation de la dignité humaine. Respecter la dignité humaine, c'est reconnaître l'homme comme un être sacré. Cette sacralité s'exprime par le fait qu'il est une créature douée de raison. Ainsi, si les lois naturelles régissent les conduites humaines à l'état de nature, elles ont pour finalité de protéger leurs droits imprescriptibles. Pour Locke, si à l'état de nature, les droits inaltérables ne sont pas bafoués, si le monde naturel n'est pas désorganisé, c'est parce qu'il y existe des lois constantes. Celles-ci s'opposent à toute conduite irrationnelle et déraisonnable. Elles exigent aux hommes d'agir selon les règles de la raison et non de la passion. Le fait de souligner une telle exigence de raison, conçue comme une nécessité intellectuelle, cela n'est pas une exclusivité de la pensée lockéenne. En effet, D'Holbach (2001, p. 356) aussi souligne que « l'homme épris d'une passion est incapable de raisonner sa conduite. Il n'est plus pour lui d'expérience, de réflexion, de jugement ; tout devient impulsion aveugle ».

Dans un sens opposé à l'anomie naturelle de Hobbes, Locke critique l'état violent et sauvage dans lequel baignerait la nature. Pour ce dernier philosophe, la nature en général et la nature de l'*anthropos* en particulier se situe plutôt dans un état de paix. Celle-ci est guidée par les lois de nature. Locke pense que le respect des lois de nature est une obligation morale à laquelle tout le monde doit respecter. C'est grâce à cet important rôle des lois naturelles qu'une protection des droits naturels est possible à l'état de nature. Les droits naturels étant les droits ontologiques, inaliénables et imprescriptibles (la liberté, l'égalité, les biens), ne peuvent exister dans un état dépourvu de juges impartiaux sans l'existence des lois de nature. Dans un tel état où il y a l'absence de juges reconnus, les lois naturelles sont des juges naturels qui garantissent l'existence des droits naturels, puisqu'elles « constituent la volonté de Dieu appliquée à l'homme. Son existence est aussi évidente que celle de Dieu même » affirme Polin (1960, p. 96). Le fait de vivre selon les lois de nature signifie la présence de moralité et de dignité. L'homme est le seul être qui est doué de raison. Il ne se différencie des autres êtres que lorsqu'il agit selon les lois rationnelles. C'est ce qui amène Cassani-Traverso à affirmer que

> Si l'homme ordinaire, quand il ignore la loi naturelle, manque à sa nature rationnelle et divine, et se réduit au niveau des bêtes, le souverain ou le gouvernant qui enfreint délibérément cette loi, non seulement renie sa nature en se plaçant en dehors du genre

> humain, mais il s'oppose à Dieu lui-même, méritant pour cela d'être éliminé. (1993, p. 58).

Cette dernière affirmation signifie que les lois naturelles étant des lois provenant de Dieu, en les respectant, l'homme accomplit sa véritable nature. Par contre, refuser de vivre selon les recommandations des lois de nature, c'est se considérer non pas comme un être réfléchissant, mais de l'animal féroce, puisque celui qui agit selon d'autres règles se détourne de ses facultés cognitives. Suivre les lois de nature, c'est agir moralement, c'est prendre soin de ne pas se laisser guider par ses passions, mais c'est agir rationnellement de telle sorte que les autres puissent vivre en toute sérénité. C'est dans ce contexte qu'elles interdisent les parjures, les promesses erronées, les injures grossières entre les hommes, pour ne privilégier que l'entente, la convivialité et le respect de tous envers tous. Elles imposent même aux hommes la vertu comme la franchise, c'est-à-dire le comportement rectiligne consistant à ne pas médire ou diffamer l'autre dans sa ratiocination. C'est dans cette optique que vient ces propos suivants :

> Mais si, d'aventure, on voulait faire allusion à autrui, la loi de nature, assurément, ordonne qu'on en parle avec franchise et amitié, et que l'on tienne des propos qui ne peuvent pas porter atteinte à la réputation d'autrui ni à son image de marque. (Locke, 1986, p. 119).

Nous affirmons que les lois naturelles nous obligent à faire le bien. Elles exigent de nous, en parlant de l'autre, à éviter de ternir son image. Pour Locke, parler de l'autre dans l'intention de nuire à sa personne, c'est faire usage d'une volonté haineuse. Donc, les lois naturelles interpellent à éviter la calomnie, la diffamation, la débauche, le viol et le vol. En réalité, à travers elles, la puissance d'une personne n'est pas proportionnelle à ses forces physiques ou à ses capacités de nuire aux autres. La puissance humaine véritable est la conduite disciplinée, c'est-à-dire le comportement respectueux à l'égard des autres de sorte à ériger son attitude en un ensemble de maximes universelles, à son agir universel, pour rejoindre l'idée de Kant (1976, p. 137) : « agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature ».

Les lois de nature ne sont pas des lois positives, dictées par les circonstances qui les exigeraient pour l'intérêt immédiat, mais elles existent indépendamment de toute conception circonstancielle et historique, puisque « c'est un droit profondément ancré dans les principes de la nature humaine et il est nécessaire de changer la nature humaine avant de pouvoir changer cette loi ou de l'abroger » (Locke, 1986, p. 123). En d'autres termes, ce qui caractérise l'homme, à la différence des autres êtres, c'est qu'il est un être raisonnable, capable de respecter les lois de nature. Ces lois se caractérisent par leur immuabilité, invariabilité et universalité puisqu'elles ne dépendent pas de la volonté humaine. C'est en cela que l'homme ne saurait se donner volontairement à la mort, commettre un homicide, car sa vie émane d'un Être Supérieur. C'est affirmer que l'état de nature est certes un état d'absence de juges impartiaux, mais, il est régi

par des lois qui trouvent leur fondement et leur expression fondamentale de Dieu. L'état de nature de Locke est apolitique et prépolitique, mais il n'est pas amoral. Dans cette position, la loi naturelle est la valeur qui

> Ordonne ou interdit telle action ou telle autre. Cette loi de nature peut donc être définie comme un décret de la volonté divine, accessible grâce à la lumière naturelle, révélatrice de ce qui est conforme ou non à la nature rationnelle et, par là même, elle ordonne ou proscrit. (Locke, 1986, pp. 5-6)

Ce qui rend vivable l'état de nature, c'est l'existence des lois dites naturelles qui permettent à chacun de se conduire conformément à la droite raison. La raison en est que « toute infraction susceptible d'être commise dans l'état de nature y est aussi passible d'un châtiment aussi grand et de même degré que dans une société politique » (Locke (1977, p. 81). Cela fait entendre que l'état de nature n'est pas un état de laisser-aller où chacun est livré à lui-même au point de porter préjudice à la vie des autres. Bien au contraire, tout le monde se trouve en droit et en devoir de respecter et d'agir dans le bon sens. L'expression « bon sens » signifie, dans cette perspective, se comporter selon des règles de la morale et de l'éthique. Toute attitude malveillante est sujette de recevoir une punition à la hauteur de l'acte commis. Celui qui fait preuve d'indiscipline, en piétinant les droits des autres, s'expose à des sanctions qui équivaudraient à son acte. C'est en ce sens que « chacun peut châtier chaque autre pour protéger les innocents et dissuader les délinquants. L'auteur de l'infraction à la loi naturelle proclame, par son acte, qu'il refuse de suivre la règle de la raison et de l'équité commune » (Gilson, 2000, p. 130).

Le fait de punir l'autre de son infraction n'est pas un droit exclusif d'une personne, mais un droit appartenant à tous. En effet, apercevoir une personne en faute sans le châtier, peut entraîner un désordre, voire encourager d'autres personnes malintentionnées à faire autant. Mieux, laisser un individu sombrer dans un acte malséant, c'est agir, soi-même, contre la raison naturelle et la Raison universelle. Par ce fait, on est plus criminel que le criminel lui-même. Ainsi, la punition, à l'état de nature, n'a pas pour finalité de susciter la crainte de l'un envers l'autre, elle ne revêt pas un caractère subjectif. Elle se veut objective, c'est-à-dire qu'elle n'a pour visées que celles-ci : vivre en harmonie et selon l'intérêt général. C'est pourquoi Locke affirme qu'

> En transgressant le droit naturel, le délinquant déclare qu'il vit selon une autre règle que celle de la raison et de l'équité établie par Dieu comme mesure des actions des hommes en vue de leur sécurité mutuelle ; partant, il devient dangereux pour l'humanité. (1977, p. 79)

Châtier est un acte d'avertissement. C'est une action qui vise à montrer au reste de l'humanité, l'existence d'une ligne infranchissable que chacun est tenu de respecter. L'acte de châtier a une portée à la fois morale et politique. Il est moral, dans la mesure où il permet de signifier subrepticement aux malfaiteurs de soigner leurs

attitudes et de compatir aux maux et aux douleurs des prostrés. Il est également politique, en ce sens qu'il témoigne de l'existence d'une juridiction naturelle dont chacun est partie prenante. En fait, le châtiment a pour finalité de prémunir et de préserver la communauté naturelle de la perversité humaine. Son existence prouve que les hommes ne peuvent s'adonner à des comportements compromettants, au point de transformer cet état primitif à un état de libre passion.

Certaines caractéristiques de l'état politique se trouvent inscrites à l'état de nature. Dans cet état, par exemple, il existe la légitime défense, c'est-à-dire lorsqu'on se trouve dans une situation dangereuse où notre vie est menacée, nous sommes en droit de nous défendre. Cette défense légitime signifie que « celui qui veut me réduire par la force et s'emparer de mes biens matériels, rien ne me dit qu'il s'arrêtera en si bon chemin et qu'il ne cherchera pas à m'ôter la liberté, et peut-être jusqu'à ma vie » (Fonbaustier, 2004, p. 64). Ce droit de se défendre est normé par les lois de nature, d'autant plus qu'il y va de la conservation de notre vie. Il est permis par le droit naturel, si cela est nécessaire, de tuer une personne qui veut porter atteinte à notre vie. À en croire le droit naturel, aucun individu ne doit passivement assister à son auto-oppression. L'égalité et la liberté naturelle qui déterminent l'homme ne doivent en aucune circonstance nous pousser à un pessimisme exagéré, c'est-à-dire à croire que cet état est un état de licence, un état anarchique sans horizon où il n'existe aucune espèce de loi, aucune interdiction. En effet, le respect des lois de nature est un impératif absolu auquel chacun doit se soumettre puisqu'elles proviennent de Dieu. Par conséquent, le respect de ce commandement divin est la condition d'une existence pacifique, d'assistance mutuelle, de bienveillance et d'amitié réciproques. L'obéissance à cette loi est un impératif moral, car elle provient de la raison pratique dont la finalité consiste à rechercher le bien et le bonheur de l'homme. Ainsi, selon Locke (1992, p. 66), « la loi de nature qui régit la vaste communauté originaire des hommes n'est pas une loi de détermination, mais une loi d'obligation ». En clair, la postulation des lois de nature permet de dire qu'il existe une sociabilité originelle.

De plus, les hommes étant égaux en droit et en dignité, Locke affirme qu'il ne peut y avoir d'esclave, car les hommes ont les mêmes aptitudes naturelles. Pour lui, si les hommes sont dits égaux, c'est en termes de leur constitution naturelle. Dans ce sens, « la nature, au nom de laquelle on proclame l'égalité de tous les hommes, n'est pas la nature physique ; la nature humaine, considérée comme un principe d'un droit égal pour tous, est un concept métaphysique » (Moreau, 1965, p. 145). Il s'agit de comprendre que l'égalité entre les hommes ne s'évalue pas en termes de déduction partisane, mais l'égalité dont il est question chez Locke provient de la constitution ontologique de l'homme. Ainsi, l'inégalité entre les hommes ne peut trouver son fondement rationnel dans la nature humaine, même si elle existe, elle ne résulte que de la convention humaine, donc des lois positives. Ce faisant, on peut dire que si les hommes sont égaux, il est absurde de considérer certains individus comme inférieurs. Puisque, chacun, individuellement, a reçu en partage les mêmes droits que les autres. Car, dire que les hommes sont naturellement égaux, c'est affirmer qu'on ne peut pas les traiter inégalement, les distinguer en nations opposées. Soumettre un individu à

un traitement arbitraire, c'est s'opposer à sa nature et à sa spécificité d'homme. Ce qui signifie que priver un être humain de faire usage de ses facultés rationnelles, c'est de lui ôter ce qu'il a de plus précieux, c'est-à-dire sa dignité d'homme. En admettre l'idée, nul ne peut se prévaloir à une quelconque nature à être supérieur ou à exercer volontairement son hégémonie sur les autres sans leur consentement.

Pour John Locke, la morale et la justice sont antérieures à la société civile. Quant à cette antériorité ou cette naturalité des deux valeurs, cela signifie que l'état de nature n'est pas forcément un état de guerre, mais un état d'égalité pour tous. C'est à ce propos que Dérathé souligne que

> L'état de nature et l'état de guerre sont aussi différents et aussi éloignés l'un de l'autre, que sont un État de paix, de bienveillance, d'assistance et de conservation mutuelle, et un État d'inimitié, de malice, de violence et de mutuelle destruction. (1995, p. 132)

Il y a une différence entre la nature et la sauvagerie qui vient dans la guerre destructrice. L'état de nature est un état dans lequel règnent la paix et la sécurité. Par contre, l'état de guerre est un état où chacun est animé par des émotions telles que la tristesse (le sentiment d'avoir subi injustement), la peur de subir le mal, la crainte dans cette situation d'insécurité et le ressentiment. Des émotions semblables s'extériorisent par la destruction. L'état de guerre est un état où les rapports sont conflictuels, où aucun individu ne peut s'assurer qu'il survivra. En un mot, cet état se caractérise par l'usage de la force indépendamment de l'existence du droit, de la justice et de l'autorité.

Nous constatons que Locke fait des hommes, les porteurs des droits et de devoirs mutuels découlant des lois de nature, car le respect des droits d'autrui permet de s'assurer que les siens sont à l'abri de toute persécution. Ce faisant, les hommes détiennent les mêmes pouvoirs en ce qui concerne la jouissance de la richesse de la nature. Nous soulignons, suivant Locke, qu'aucune personne n'est habilitée à jouir des commodités de la nature en excluant les autres. L'égalité, dans la conception lockéenne, est imprescriptible, ontologique et inaltérable. Elle est imprescriptible, parce qu'elle ne provient pas de la volonté humaine ; son origine transcende toute considération humaine. L'égalité est aussi ontologique, parce qu'elle fait partie de l'être même de l'homme. Cette même égalité est inaltérable, puisqu'il n'y a aucune possibilité de l'altérer sans se détruire soi-même. L'égalité et la liberté sont des droits naturels, par le fait qu'elles ne sont pas l'apanage d'une classe ou d'une race déterminée de la société comme l'affirment les tenants du droit classique. Alors, l'inégalité entre les hommes ne peut trouver des fondements rationnels dans la nature humaine, même si elle existe, elle ne résulte que de la convention humaine, donc de la société politique. En ce sens, nous pensons que si les hommes sont égaux, il est absurde de considérer certains individus comme inférieurs. En effet, affirmer que les hommes sont naturellement égaux, c'est soutenir qu'on ne peut pas les traiter inégalement, les distinguer en nations opposées entre elles. Ce faisant, on peut dire que l'inégalité n'est pas un fait de nature. Mais l'égalité présentement analysée relève

de la condition existentielle de l'homme, « et non pas ses particulières capacités intellectuelles et dons de mérite, qui changent selon les individus et peuvent conférer à certains une juste prééminence » (Cassani-Traverso, 1993, p. 126). L'une des caractéristiques de l'homme étant la raison naturelle, il sied, dans les analyses qui suivent, d'évoquer les implications épistémologiques de cette rationalité dans les rapports intersubjectifs.

2. Implications raisonnables des lois de nature chez Locke

La réalité de lois naturelles implique l'organisation rationnelle du monde, l'existence de la personne humaine naturellement libre, morale et responsable. Il est inconcevable de parler de la conception lockéenne de l'état de nature, c'est-à-dire de son anthropologie, sans aborder les lois de nature. Celles-ci impliquent une organisation rationnelle d'un auteur parfait qui est nommé Dieu ou la Raison, pour parler de « cette présence rationnelle, ou divine, dans la nature humaine » (Fofana, 2018, p. 94). Également, la théorie cartésienne, dans les *Règles pour la direction de l'esprit* (Descartes, 1966, p. 47), atteste l'existence d'un monde naturel organisé par la raison. Les lois naturelles sont des lois divines et intelligibles qui existent indépendamment de la volonté humaine. Elles ne sont pas le résultat des prescriptions humaines. Elles régissent les conduites humaines dans cet état où elles constituent les règles universelles du bien et du mal. Ces règles sont données aux hommes par la nature des choses. Cependant, ce sont les hommes qui peinent souvent à prendre conscience et à interpréter ces rapports logiques et naturels qui existent entre les choses ; rapports que nous appelons les lois. Certes, à l'état de nature, il n'existe pas de lois politiques, des juges impartiaux pour juger les différends susceptibles de s'élever entre les hommes, mais cette vaste communauté originelle se trouve normée par des lois de nature (*the Law of nature*).

Dieu, ordonnateur et maître de la justice par excellence, a accordé une grande valeur rationnelle à l'être humain. Il s'agit de la raison ou « le bon sens » (Descartes, 1951, p. 29), c'est-à-dire la faculté de comprendre les rapports et propriétés naturels qui gouvernent la nature. Par conséquent, Dieu ne saurait créer et laisser sans octroyer un minimum de lois qui permettent la vie raisonnable, digne et logique. Dans ce même sens, Polin fait ce constat :

> La loi de nature est une loi divine, l'expression de la volonté de Dieu appliquée à l'homme. La loi de nature est un fait intelligible et évident pour une créature douée de raison. La loi de nature telle que la conçoit immuablement Locke est inséparable de son fondement divin et de la structure téléologique du monde. (Polin, 1960, p. 96)

La liberté joue un rôle essentiel dans le répertoire du droit naturel lockéen. Elle est l'une des substances principales qui caractérise son état de nature. Mais, qu'est-ce que la liberté en tant que droit naturel ? La liberté naturelle se définit comme le fait de « vivre affranchi de tout pouvoir supérieur sur terre, sans dépendre de la volonté,

ni de l'autorité législative, d'aucun homme et à ne connaître d'autre règle que la loi de nature » (Locke, 1977, p. 87). Ici, la liberté est présentée comme un droit naturel consistant à ne subir aucune injonction, aucune contrainte en dehors de celle prescrite par les lois de nature. En effet, la liberté de l'homme, à l'état de nature, n'est pas une liberté anarchique ; mais une liberté de décider de ses actions et de disposer de ses biens comme il juge convenable et propice dans les limites et sous l'obligation de la loi de nature. C'est pourquoi Polin souligne qu'

> Être naturellement libre, c'est être libre par rapport aux violences et aux contraintes des autres, c'est, par conséquent, être indépendant de tout pouvoir humain sur terre ; or ce n'est possible que sous la sauvegarde de la loi de nature et en vertu de sa protection. (1960, pp. 124-125)

Nous soutenons qu'être libre, c'est être affranchi de ses semblables, c'est vivre conformément aux prescriptions des lois de nature, et non celles des hommes. Aucune personne ne peut arbitrairement affirmer sa domination sur les autres sans que ceux-ci ne s'y souscrivent. Dire que l'homme est libre à l'état de nature, voudrait dire, tout simplement, que tous les hommes, sans exception, ont l'autonomie de faire ce qu'il leur semble être meilleur pour leur existence. Mais cette liberté naturelle s'humanise mieux quand la raison de l'homme parvient à un stade de maturité, c'est-à-dire lorsque l'homme devient capable de connaître et de respecter les lois de nature. La maturation rationnelle est possible car « nous sommes nés libres comme nous sommes nés capables de raison » (Polin, 1960, p. 125). L'homme ne devient rationnellement mature, il n'accède à la liberté véritable, qu'en consultant sa raison. C'est en effet dire qu'à cause des capacités de son esprit, l'homme a la possibilité d'examiner et de juger les connaissances et les actions qui s'offriront à lui, tout en se libérant des passions et considérations ineptes. Ainsi, la liberté et la raison sont substantiellement liées. Séparer la raison déductive de la liberté, celle-ci ne deviendrait qu'une catégorie abstraite. Pour que la liberté soit une liberté morale, chez Locke, il faut l'autonomisation de la volonté. Or, l'autonomie de la volonté suppose chez l'individu, un usage prompt de sa raison. Si l'homme est un agent libre, c'est parce qu'il n'est déterminé par d'autres facteurs extérieurs que ceux qui relèvent de sa faculté rationnelle. On peut dire, avec Polin (1960, p. 125), que : « La liberté selon Locke s'identifie avec la propriété de soi-même : être libre, c'est disposer de soi sans que nul n'ait le droit de violer ou de restreindre ce droit. C'est ne dépendre en rien de la volonté d'autrui ».

La liberté est la possession totale de soi-même, c'est l'autonomie individuelle vis-à-vis de la collectivité. Mieux, c'est être en harmonie avec soi-même. Donc celui qui dépend des autres ne s'appartient pas, puisque la dépendance des autres s'identifie à la non-appartenance à l'humanité. C'est pourquoi, chez Locke, la vie de l'homme à l'état de nature n'est pas une licence (désordre). Sa liberté se trouve garantie dans la mesure où les hommes se tiennent aux exigences de la loi de nature pour accomplir leur sociabilité naturelle. C'est dans cette optique que Goyard-Fabre

(1986, p. 114-115) écrit : « l'homme doit faire de ses facultés le meilleur et le plus noble usage puisqu'il a le devoir d'obéir à la loi de nature la vie sociale prend pour lui la forme d'une obligation ».

C'est la connaissance de l'homme de la loi de nature qui fait de lui un être libre. C'est la faculté de raisonner qui permet à l'homme de se conduire à l'égal envers l'autre. Pour corroborer cette idée, à savoir l'unité raison-liberté, Polin (1960, p. 125) soutient que : « la liberté de la personne humaine n'a de sens que si cette personne est pensante et intelligente, en d'autres termes, si elle est douée de raison et de réflexion ». La raison et l'intelligence sont entendues comme des synonymes qui renvoient à la faculté humaine de réfléchir convenablement. La liberté, la vraie, suppose la réflexion convenable, le discernement de l'individu avec son intériorité. La véritable liberté exige, au préalable, un dialogue avec soi, une discussion avec son "moi intérieur". Cette discussion a pour finalité d'éviter toutes les conséquences imprévisibles qui sont susceptibles de découler de nos actions. Dans cette optique, Gilson (2000, p. 46) écrit : « l'entendement sans liberté ne serait d'aucun usage, et la liberté sans l'entendement (supposé que cela pût être) ne signifierait rien ». C'est la réflexion qui donne sens à la liberté. Car, à travers elle, l'homme sait ce qu'il veut et s'oriente dans le but de se réaliser.

Chez Locke, l'homme est sans doute maître de sa propre personne, conscient de son existence, mais son destin émane de l'Être Suprême et, il n'a aucun pouvoir arbitraire ou absolu sur ses semblables. C'est en ce sens que la liberté est responsabilité, c'est-à-dire une liberté qui relève de la raison qui la traduit en acte moral. C'est pourquoi « l'homme libre devient ainsi producteur, outre que porteur, de liberté, en développant son action individuelle dans le respect de la liberté d'autrui, dont il est également responsable » (Cassani-Traverso, 1993, p. 103). Pour la justification de cette pensée, exercer sa liberté, c'est faire preuve d'une grande responsabilité de sorte à ne pas offenser les autres. C'est agir conformément selon des recommandations morales. Mieux, c'est affirmer que chacun doit discipliner sa conduite afin de maintenir la paix au sein de l'humanité.

Dans l'état de nature, la recherche des biens personnels se fait dans un cadre éthico-naturel, c'est-à-dire poursuivre un intérêt pour soi ne doit pas être un lieu de porter préjudice aux autres. Il est contraire à la loi naturelle que les hommes s'approprient des biens sans qu'ils ne puissent faire un usage moral. C'est en ce sens que l'appropriation des biens ne devient légitime que dans la mesure où l'intérêt de tous s'y trouve exprimé. C'est pourquoi, parlant de l'acquisition de la propriété privée, Locke pose deux conditions. La première est que chaque possesseur doit laisser aux autres autant de terres et de biens, et d'aussi bonnes qualités, qu'il les en faut pour assurer leur propre subsistance. En d'autres termes, en s'appropriant des biens de la nature, il relève de l'impératif moral et de l'obligation rationnelle de penser aux autres pour qu'ils puissent satisfaire réciproquement leur besoin de préservation. En un mot, en s'accaparant des biens de la nature, on doit s'en tenir aux justes règles de la loi de nature : l'obligation rationnelle à l'égard des autres. La deuxième consiste à dire que personne ne peut se saisir des fruits de la terre pour les

gaspiller, ni s'approprier des parcelles sans les cultiver. Par cet acte, les autres auraient été privés de leur besoin nutritionnel. C'est dire que celui qui laisse pourrir les fruits ramassés, ou la venaison se putréfier, empiète la part des autres, et enfreint la commune loi de nature, qui est de se tenir dans les limites de la raison naturelle

L'homme de Locke est un être naturellement éthique, vertueux, doté de sens élevé d'humanisme. Cela se conçoit par sa marque de conduite à l'état de nature. Car, dans cet état, l'homme se conduit sans offenser ses ensembles. Cette exigence de la part des hommes est, sans équivoque, due à l'existence des lois naturelles. Ainsi, Gilson (2000, p. 130) écrit : « Locke envisage la loi rationnelle dans un état de nature, qui comporte des relations humaines avec la nature et des relations des êtres humains entre eux. Déjà la propriété et des relations de famille s'établissent ».

À l'état de nature, toutes les attitudes qui s'opposent à la promotion de la dignité sont proscrites. Par contre, celles qui agissent dans le sens du bien-être de tous, c'est-à-dire les attitudes vertueuses sont à promouvoir. C'est pourquoi, toutes les œuvres politiques de Locke tendent de montrer que la liberté n'est pas donnée à l'homme par son créateur comme un simple fait. Dès lors, la liberté est une conquête, une œuvre à assumer et elle ne sera un véritable droit que parce qu'elle devient un devoir. Le respect de sa liberté et celle des autres est une contrainte morale. Dans cette perspective, Cassani-Traverso écrit que :

> L'homme n'a pas été fait par hasard, et qu'il n'a pas reçu sans raison la faculté de raisonner, de bouger, de communiquer, c'est surtout en fonction de son rapport avec les autres qu'il atteste et développe son être, son moi, qui est conscience morale qui se vérifie par la vertu morale. (1993, p. 112)

La liberté est synonyme de responsabilité. La liberté responsable est celle qui se manifeste en tenant compte de la liberté des autres. C'est une liberté fraternelle, fondée sur la conscience de soi, reconnaissant ses propres erreurs et qui accepte, autant que possible, de les réparer. Ainsi, lorsqu'il est affirmé qu'une personne est responsable de sa vie, cette responsabilité s'exprime dans la mesure raisonnable. La personne mesure ses pensées et paroles. Elle reste éveillée, pour éviter de verser dans l'inconscience. Si la liberté était la capacité de nuire, elle se confondrait avec la force des animaux. En cela, la liberté est l'acte du sujet à la rencontre de l'humanité. Elle n'est pas seulement un pouvoir, mais elle se veut être aussi un devoir, donc une responsabilité. La liberté est un instrument au service de l'amélioration de l'espèce humaine. Après cette élucidation du premier élément du répertoire des droits naturels lockéens, il s'agit, à présent, d'explorer la deuxième caractéristique de l'état de nature : l'égalité.

Conclusion

De ce travail, nous retenons l'existence d'une théorie qui soutient, chez Hobbes, que la nature humaine baigne dans une anomie, une absence de lois objectives. Toutefois, en perspective, nous osons déjà noter qu'une telle thèse n'est pas

exclusivement propre à Hobbes. En effet, au-delà même du monde intellectuel du XVIIe, cette théorie de l'anomie survie chez des théoriciens tels que Rousseau et Helvétius. Une telle survivance est soulignée, pour montrer des réalités : la limite même du travail actuellement réalisé ; la nature continuelle des luttes et discussions entre les théories philosophiques, ce qui promet de nouvelles cultures et un enrichissement sans fin.

Nous avons montré, par la théorie anthropologique de Locke que l'état de nature est loin d'être une situation sans lois où règnent la barbarie et d'insociabilité. Le monde naturel et la nature humaine sont organisés par une Raison constante et Universelle. Cette rationalité naturelle implique l'existence de valeurs naturelles qui viennent *a priori* de la société politique : l'égalité, le droit, la liberté, la responsabilité, la vie morale et rationnelle. Quant à la société civilisée, elle vient pour développer davantage des valeurs naturellement inscrites dans la substance de l'*anthropos*. C'est pourquoi, Locke fait de l'état de société un prolongement de l'état de nature et non une séparation radicale.

Références bibliographiques

Cassani-Traverso, E. (1993). *Liberté et droit naturel dans l'œuvre de John Locke.* Editions Universitaires Fribourg.

Descartes, R. (1951). *Discours de la méthode suivi des Méditations*. Editions Union Générale d'Editions.

Descartes, R. (1966) *Règles pour la direction de l'esprit*, *in Œuvres et Lettres de Descartes*, Edition Gallimard.

Fofana, D. (2018). *Raison et Morale chez René Descartes*, Thèse de Philosophie, soutenue à l'Université OUAGA I/Pr Joseph Ki-Zerbo, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication (ED/LESHCO), Laboratoire de Philosophie (LAPHI).

Fonbaustier, L. (2004). *John Locke. Le droit avant l'État*. Éditions Michalon.

David, H. (2010). *Enquête sur les principes de la morale,* trad. Philippe Baranger et Philippe Saltel. Flammarion.

Goyard-Fabre, S. (1986). *John Locke et la raison raisonnable*. Vrin

Goyard-Fabre, S, et Sève, R. (1993). *Les grandes questions de la philosophie du droit.* PUF.

Gilson, B. (2000). *Locke-philosophie générale et politique.* Librairie philosophique.

Thomas, H. (2000). *Le Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, trad. Gérard Mairet. Folio Essais.

Locke, J. (1977). *Deuxième Traité du Gouvernement Civil*, Trad. J. Vrin.

Locke, J. (1986). *Essais sur la loi de nature*, trad. Hervé Guineret. Centre de philosophie politique et juridique de Caen.

Locke, J. (1992). *Traité du Gouvernement Civil*, Trad. David Mazel. Garnier Flammarion.

Jean-fabien, S. (2001). *John Locke et les fondements de la liberté moderne*. PUF.

Polin, R. (1960). *La politique morale de John Locke*. PUF.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

LE SADISME MASCULIN DANS *LA SIRÈNE DES BAS-FONDS* DE NOUN FARÉ

Masculine sadism in 'La Sirène des bas-fonds' by Noun Faré

ESSOTOROM TCHAO
Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD),
Université de Kara, Togo
Courriel : raoul.tchao@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article se propose d'illustrer le motif du sadisme dans *La Sirène des bas-fonds.* Pour y parvenir, nous avons présenté les signes avant-coureurs d'un comportement sadique. L'analyse du motif du sadisme dans notre corpus semble légitimer la domination masculine sur la femme et à partir de ce constat, nous sommes parvenus à nous s'interroger sur les intentions réelles de l'auteur, qui est une femme, pour voir si elle légitimait la domination masculine sur la femme ou bien c'est une forme de dénonciation. Après analyse, il se révèle indéniable que l'auteur dénonce avec vigueur ce penchant sadique qui se rattache à l'homme. Le personnage féminin, aveuglé par des sentiments sincères d'amour, se prête au jeu du sadique et finit par accepter de souffrir pour celui qu'il aime d'où son acquisition du symptôme masochiste. L'absence des parents, surtout le père, est un facteur qui renforce la domination masculine.

MOTS-CLÉ : Sadisme ; masochisme ; intradiégétique ; personnage masculin ; personnage féminin.

ABSTRACT

This article aims to illustrate the motif of sadism in La Sirène des bas-fonds. To achieve this, we presented the warning signs of sadistic behavior. The analysis of the reason of sadism in our corpus seems to legitimize male domination over women and from this observation, we managed to question the real intentions of the author, who is a woman, to see if she legitimized the male domination over women or else it is a form of denunciation. After the analysis, it is undeniable that the author vigorously denounces this sadistic inclination which is linked to the man. The female character, blinded by sincere feelings of love, lends herself to the game of the sadist and ends up accepting to suffer for the man she loves, hence her acquisition of the masochistic symptom. The absence of parents, especially the father, is a factor that reinforces male domination.

KEYWORDS: Sadism; masochism; intradiegetic; male character; female character.

Introduction

Pendant longtemps considérée comme un genre mineur, la nouvelle a connu une floraison depuis les dix dernières années dans l'environnement littéraire togolais. Ce genre aborde des sujets aussi variés et qui touchent aussi bien la vie quotidienne que les thèmes existentiels. De ces nouvelles qui sont les plus lues, nous avons *La sirène des bas-fonds* de Noun Faré. Cette nouvelle devenue « le best-seller des éditions Awoudy », captive un lectorat jeune et adulte en raison de la thématique centrale axée sur l'amour de jeunesse. Voilà la raison de son succès ! L'auteur a su rallier un lectorat important à son imagination créatrice en puisant la matière de son récit dans le quotidien de la vie. Les personnages de Noun Faré sont des êtres ordinaires, toutefois, ce qui les démarque des autres personnages qu'on rencontre souvent dans la littérature est leur tendance à faire souffrir autrui. Ainsi, cette nouvelle comporte deux personnages principaux où l'un, tout au long du récit, se donne du plaisir à faire souffrir l'autre. C'est cette tendance que la critique qualifie de sadisme. La narratrice qui est en même temps personnage intradiégétique du récit, victime du sadisme, relate avec exubérance comment elle a vécu le martyr sous la domination d'un homme qu'elle prétend aimer. La lecture de cette nouvelle nous impose un certain nombre de question sur le sadisme. Quel est le profil du sadique ? c'est-à-dire comment reconnaître le sadique ? La thématique de sadisme est-elle une légitimation de la domination masculine sur la femme ? Quelle symbolique transparaît à travers l'absence des parents et surtout du père lors de la souffrance de la jeune fille ?

Pour répondre à ces questions, il est judicieux que nous émettions les hypothèses que le sadique est reconnaissable par le fait qu'il cherche toujours à isoler sa victime de sa famille et de son entourage, le sadisme est lié au genre masculin et symbolise la domination masculine sur la femme et l'absence des parents en raison de nouvelles fonctions modernes est une porte ouverte à ce fléau.

Pour traiter efficacement ce sujet, nous nous appuierons sur la sociocritique. Cette méthode s'attelle à révéler les mécanismes de création de l'esprit, véritables projets culturels qui puisent leurs ressources esthétiques et sémantiques dans le social. Pour la sociocritique, l'œuvre transcende son statut de pur produit de l'esprit pour devenir un produit social qu'on interroge, en vue de comprendre les différentes ramifications avec le milieu qui l'a engendrée. Elle détermine la pensée profonde de son auteur. La sociocritique s'efforce de révéler l'ensemble des valeurs socio-politiques, économiques, historiques et culturelles qui transparaissent dans l'œuvre. Cette méthode d'analyse établit un pont entre le texte et la société avec ces contradictions qui caractérisent les hommes. Pierre Zima (2000) reconnaît que cette méthode vise à « établir des rapports entre le texte et la société en représentant des intérêts et des problèmes collectifs au niveau linguistique » (p. 131). A ce titre le texte devient une sorte de miroir de la société dans son fonctionnement et dans son disfonctionnement. Pour Kablan (2011), « la création artistique est une totalité articulée sur la société, c'est par rapport à elle que toute signification doit être recherchée (p. 27). Dans cette perspective, l'œuvre littéraire n'est ni le fruit du hasard,

ni la résultante d'une quelconque manœuvre alchimique. Elle est toujours l'émanation de la conscience qu'a l'écrivain de son époque et de sa société. Le choix de la démarche sociocritique permet de cerner le sadisme dans *La Sirène des bas-fonds* comme un phénomène social, sociétal et en même temps pathologique. Dans cet article, après avoir présenté le profil du sadique, nous analysons le sadisme comme un phénomène lié à la domination d'un genre sur un autre et enfin nous montrons la symbolique qui transparaît à travers l'absence des parents dans la souffrance de la jeune fille dans l'œuvre.

1. Le profil du sadique

La question que l'on est en droit de se poser est de savoir si dans *La sirène des bas-fonds*, il existe un ou des personnages sadiques. Pour répondre à cette question, il serait important de savoir ce qu'est le sadisme et comment reconnaître un sadique ?

1.1. Définition de la notion de sadisme

Le sadisme est la recherche du plaisir dans la souffrance volontairement infligée à autrui, qu'elle soit physique ou morale. Le terme sadisme et sadique viennent du nom de l'écrivain très controversé du XVIIIe siècle Le Marquis de Sade. Si le dictionnaire Robert estime que le mot est apparu en 1841, Michaël Trahan (2009) voit que la notion de sadisme « a été lexicalisé officiellement dans la huitième édition du Dictionnaire Universel de Boiste en 1834 ». Selon ce dictionnaire, le mot « sadisme », est défini comme une « Aberration épouvantable de la débauche ; système monstrueux et anti-social qui révolte la nature » (Trahan, 2009, p. 121). A l'origine, le terme était lié à la sexualité. Le sadisme est une perversion sexuelle dans laquelle le plaisir ne peut être obtenu que par la souffrance infligée à l'objet du désir. Mais avec le temps, ce terme a désigné comme nous l'avons déjà dit plus, la tendance à faire souffrir autrui pour son plaisir. Le sadisme peut être considéré comme l'apologie du crime. En effet, Sade a légué le terme sadisme à la postérité non pas seulement qu'il fut sadique, mais aussi dans ses œuvres, il peint le sadisme. Le mot sadisme a été consacré dans le vocabulaire de la perversion sexuelle en 1841 à travers l'œuvre littéraire de Sade qui malheureusement ont eu beaucoup de peine à se faire connaître du public de son époque. L'auteur lui-même « a passé quarante ans de sa vie en prison, occulté, bâillonné par son siècle, n'ayant pas le droit de publier ses œuvres essentielles, condamné même à voir certains de ses manuscrits détruits » (Didier, 1973, p. 7). Pourquoi cet acharnement contre l'auteur et ses œuvres ? C'est parce que l'auteur développe, à travers ses œuvres phares, une certaine esthétique, une perception de la société qui déroute le lecteur de son époque et qui dérange une certaine aristocratie. Par exemple, Béatrice Didier dira de son style d'écriture :

> Sade n'a que faire du pittoresque, de la couleur, de l'exotisme, de la psychologie. Le corps de la victime n'est connu qu'en tant qu'il va souffrir ; son caractère, en ce qu'il rendra plus cruel son sort ; mais qui ne voit immédiatement que c'est la cruauté qui intéresse, non l'objet élu pour le sacrifice ; et pour être parfaitement objet il faut, à la limite, que la victime ne soit pas, qu'elle n'ait pas d'identité, pas de signes distinctifs et que le château où elle souffre soit inidentifiable, et comme anonyme. (Didier, 1973, p. 23)

L'écrivain du Siècle des Lumières a trouvé une voie particulière de se démarquer des autres écrivains de son époque en accentuant des traits plus vifs les penchants de la société dans laquelle il vit. Sade, en fin connaisseur de sa société et de l'être humain exploite son art pour mettre en exergue les tendances du cœur humain, ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le sadisme.

La notion de sadisme a été théorisée par Krafft Ebing en 1886 dans son ouvrage *Psychopathia sexualis* qui comporte une double signification en se référant à deux données conjointes assez précises : « l'idée d'une déviation de l'acte sexuel […] et la qualification de perversion » (Bergeret et Marcel, 2002, p. 1270). En 1909, Freud reprend à son compte les travaux de Krafft Ebing. Freud considère le sadisme comme « la plus fréquente et la plus significative de toutes les perversions » (S. Freud, 1987, p. 68). Il est clair que le sadisme est une perversion. Bonnet décrit ici l'attitude du sadique :

> Le sadique est présenté d'emblée comme quelqu'un qui ne peut accéder à la jouissance sexuelle qu'à la condition de faire souffrir réellement la personne qu'il a choisie pour partenaire. Il s'en prend pour cela à des sujets fragiles et sans défense, très valorisés dans l'imaginaire collectif, et il accomplit son acte en se conformant à un certain nombre d'habitudes ou de rites qui n'appartiennent qu'à lui. Cela va du simple piqueur de fesses, ou du persécuteur anonyme, par téléphone, ou par calomnie, jusqu'au meurtre caractérisé, en passant par certaines des formes de violence sexuelles répétitives qui alimentent régulièrement la chronique médiatique actuelle. (Bonnet, 2002, p. 1044)

Cette attitude correspond, dans une certaine mesure, au profil du sadique que nous appliquons au personnage de Joseph dans *La Sirène des bas-fonds*.

Noun Faré, peut-être consciemment ou inconsciemment, dans son œuvre *La Sirène des bas-fonds*, a voulu perpétuer une pratique littéraire commencée par Sade. Après le rappel de ce qu'est le sadisme, nous montrons, à présent, le profil du sadique.

1.2. Comment reconnaît-on un sadique ?

Le sadisme est un trouble psychologique ou mieux une pathologie qui s'accompagne souvent de traits de personnalité narcissique ou antisociale. La revue *Personnality and individual Differences* n°140 a publié les travaux des chercheurs

canadiens Rachel Plouffe, Donald Saklofske et Martin Smith qui permettent d'identifier les personnalités sadiques. Ils ont réussi à mettre au point un test réduit à neuf questions, qu'ils ont soumis à un panel de 202 étudiants (2019, pp. 57-60). Les résultats de ces questions aboutissent à des affirmations qui se déclinent comme suit :

1- Je me suis moqué(e) de gens pour qu'ils sachent que c'est moi qui domine.
2- Je ne me lasse pas de mettre la pression sur les gens.
3- Je suis capable de faire du mal à quelqu'un si cela signifie que je suis aux commandes.
4- Quand je me moque de quelqu'un, c'est amusant de les voir s'énerver.
5- Être méchant avec les autres peut-être excitant.
6- Je prends du plaisir à me moquer des gens devant leurs amis.
7- Regarder des gens commencer à se disputer m'excite.
8- Je pense à faire du mal aux gens qui me dérangent.
9- Je ne ferai pas du mal à quelqu'un à dessein, même si je ne l'aime pas.

A travers cette enquête, les personnes qui ont des troubles sadiques se retrouvent dans les neuf affirmations. Cette étude sur les 202 étudiants a montré que les hommes avaient plus de penchant sadique que les femmes. Ce qui se conforme avec *La Sirène des bas-fonds* de Noun Faré. Le dictionnaire Octave Mirbeau, au niveau de l'entrée « Sadisme », définit ce terme « Comme une perversion de l'instinct sexuel qui fait dépendre la volupté de la souffrance physique ou morale de l'autre. Cette manifestation de la pulsion sexuelle peut se traduire par la volonté de domination ou d'humiliation d'autrui ».

Joseph dans ce récit est le sadique qui soumet Winnie à la souffrance et pousse même sa tendance sadique en lui imposant la prostitution. Si on suppose qu'imposer la prostitution est la plus grande forme d'humiliation et de domination, on comprend facilement son attitude envers lui : « Je ne supportais plus sa vue, mais je ne pouvais faire autrement, car il était la seule personne que j'avais encore dans ce monde » (Faré, 2014, p. 42). Le personnage de Joseph, dans le récit *La Sirène des bas-fonds,* remplit trait pour trait le profil de sadique.

De ces huit points se référant au sadisme et le dernier point qui indique que le sujet n'est pas sadique, on peut réduire ces points en deux : les actes sadiques et le plaisir de voir autrui souffrir. Nous pouvons les vérifier en recourant à la lecture de l'œuvre de notre corpus.

Pour reconnaître un sadique, on l'identifie par la violence qu'il exerce sur sa victime : « Joseph commença à amener chez moi des amis à lui, qui me faisaient ouvertement des avances. Quand je m'en plaignis, au début, il m'amadoua. Après ce fut par des coups qu'il me répondit. » (Faré, 2014, p. 37). Cette manifestation du sadisme qui est la violence physique fait suite à une autre forme de violence entretenue par le sadique qui est le viol. Le viol est une arme terrible utilisée dans les régions en guerre contre la femme et dans une certaine mesure c'est une agression contre l'époux afin de le diminuer psychologiquement (Rapport de l'Unesco, 2008, p. 3). Le viol est un acte de violence qui consiste à faire souffrir durablement la victime

aussi bien physiquement que psychologiquement. Dans le récit, on assiste à des viols répétitifs de la victime comme l'illustre bien cette portion du récit : « Non content d'abuser de moi tout seul, il débarquait parfois avec ses amis qui me violaient devant lui. J'étais devenue un objet de plaisir. » (Faré, 2014, p. 42). Le sadique, en utilisant le viol cherche à « dominer » sa victime comme le montre bien le point1 de l'étude canadienne évoquée ci-dessus aussi bien que la définition proposée par la dictionnaire Octave Mirbeau : « Je me suis moqué(e) de gens pour qu'ils sachent que c'est moi qui domine ». Joseph avait une parfaite domination de sa victime. Il avait l'habitude d'affirmer fièrement devant ses amis et bourreaux de Winnie : « je n'ai pas à lui demander son avis, c'est moi qui commande ici ». Une telle affirmation connote la domination parfaite de sa victime d'autant plus que le sadique avait tout fait pour l'isoler dans son île ou mieux sa « prison » (Faré, 2014, p. 38) puisque Joseph a réussi à la séparer de ses amis et de ses parents.

La stratégie de Joseph d'esseuler sa victime a été bien réfléchie et élaborée. Il fallait qu'il ampute sa victime de l'autorité parentale. La narratrice intradiégetique et en même temps victime affirme qu'elle n'avait pas de parents (Faré, 2014, p. 38). Cette affirmation dénote de la solitude de Winnie. Elle n'était pas orpheline de père ni de mère. Mais Joseph, son bourreau, a minutieusement pris soin d'éloigner ses derniers de leur fille. Pour parvenir à cette étape de non-retour, Joseph a d'abord conquis son cœur. Cette attitude de Joseph résume bien les points 1, 2,3. Il domine d'abord sa victime avant de la soumettre à toutes sortes de pressions et de souffrance qui vont de la souffrance physique, psychologique et morale. Joseph affiche clairement cette tendance et cette idée de domination évoquée dans les points 1, 2,3 lorsqu'il affirme devant sa victime : « je n'ai pas à lui demander son avis, c'est moi qui commande ici » (Faré, 2014, p. 38). Une telle affirmation montre que l'état d'assujettissement dans lequel vit la victime est très avancé au point de se réduire à un objet.

Les points 4, 5 dénotent bien de l'attitude de Joseph qui a pour objectif de saper le moral de sa victime par des actes qui poussent à la nervosité. Ces actes se caractérisent par la méchanceté et une violence inouïe : « sa violence redoubla », « il me laissait là, le ventre affamé deux ou trois jours », « sa nouvelle trouvaille fut de me retirer ma clé et de m'enfermer dans la chambre à chaque fois qu'il partait », « je n'avais pas le droit de parler à mes voisins […] » (Faré, 2014, p. 37-38). De tous ces actes, Winnie était prête à tout pour faire plaisir à son amant. Elle était soumise, on ne sait par amour malgré tout ou parce qu'elle ne trouvait pas d'issue possible pour s'échapper de cette « prison ».

2. Le genre du sadique

Le sadisme est-il un penchant masculin ou féminin ? À cette question, il est important d'interroger les principaux écrits qui se sont planchés sur cette question. Dans cette logique, nous abordons les textes d'Octave Mirbeau, de Sade lui-même avant d'analyser notre corpus.

2.1. La femme domine et torture l'homme

L'œuvre romanesque d'Octave Mirbeau met en scène des femmes cruelles. Cette thèse est conforme à la vision du siècle. Pour lui, la femme est plus encline au sadisme que l'homme. Il écrit dans le « Paradoxe de Fenayrou », « elle a tué, comme elle a trompé [...] elle obéit à son instinct de femme qui est de tromper toujours, et de tuer toujours, sinon des corps au moins des âmes » (Mirbeau, 1882).

Dans *Le Jardin des supplices (1899),* Mirbeau peint des femmes sadiques. Si nous prenons l'exemple de Clara dans « Pauvre Tom », elle oblige son mari à tuer son chien. Dans « Le Bain », Clarisse pousse son mari à prendre un bain et cette contrainte se solde par un malaise mortel. Dans certains cas, c'est par le chantage sexuel que le personnage féminin domine l'homme : elle se refuse à lui tant qu'il n'a pas exaucé ses désirs. Cette scène est perceptible dans *Le Jardin des supplices.* Même si le sadisme de Clara est passif, il y a sadisme parce qu'elle prend du plaisir en regardant des spectacles de souffrance et de mort et surtout en écoutant des récits de tortures et de mise à mort, et en se les remémorant. Le sadisme devient actif de la part de Clara lorsqu'il est dirigé contre le narrateur. Clara n'hésite pas à utiliser la raillerie et l'infantilisation contre le narrateur : le narrateur lui-même décrit de regard terrifiant.

A la lumière de ce qui est dit de la domination de la femme, elle exerce son sadisme sans recourir à la violence physique, c'est plutôt sur le plan moral qu'elle exerce plus sa violence et son sadisme sur l'homme. Nous avons vu que dans plusieurs cas, le sadisme de la femme est passif en ce sens qu'elle ne s'implique pas directement dans l'acte sadique mais elle pousse l'homme à agir mais c'est elle qui en bénéficie de l'acte sadique par son observation.

Donc, dans la littérature d'Octave Mirbeau, on assiste à cette constance de la domination de la femme sadique sur l'homme.

Qu'en est-il de Sade lui-même ? Quels sont ses rapports avec les femmes ? Les femmes le dominent-elles ou c'est lui le bourreau comme beaucoup le pense ?

Pour répondre à ces questions, il serait important d'analyser Sade dans la vie réelle et dans ses fictions.

Marie-Paule Farina, dans son œuvre *Sade et ses femmes, (2016),* présente un Sade affectueux et tendre envers sa propre femme Renée-Pélagie, mais aussi avec ses amies, dont Millie Rousset. Nous voyons que dans la réalité, c'est Sade lui-même qui souffre de la cruauté de la femme ou mieux des femmes qu'il côtoie. Il est bien vrai que Sade ne souffre pas seulement de la faute des femmes, mais de la faute de sa société, il a connu la souffrance de la prison si bien que Béatrice Didier, dans la préface de *Justine ou les Malheurs de la vertu,* pense que « Le centre tragique de la vie de Sade, c'est la prison » (Sade, 1973, p. 8).

Nous allons voir le traitement que le Marquis de Sade réserve à la femme dans ses œuvres littéraires.

Michel Delon, faisant le bilan dans « Dix ans d'études sadiennes » concluait « c'est finalement comme discours double qu'il faut comprendre le discours sadien sur les femmes : discours misogyne dominant, discours féministe cohérent et minoritaire » (1979, p. 419). Cette tendance se remarque effectivement dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu* (1973).

2.2. La femme comme victime de la domination

Sade passe pour un des auteurs les plus misogynes de l'histoire de la littérature française et le sadisme pour une cruelle perversion sexuelle. Les femmes y apparaissent particulièrement soumises et humiliées. Dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu* de Sade, l'héroïne Justine est victime de toute sorte de souffrance, passant de violence, de viol, de prison et victime de sodomie. On peut tisser un fil d'Ariane entre le personnage de Justine dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu* et le personnage de Winnie dans *La Sirène des bas-fonds.*

Dans *La Sirène des bas-fonds*, Winnie vit une situation similaire à Justine. Par naïveté ou par amour, elle se fait happer par un jeune homme aux intentions inavouées. Elle se montre amoureuse de Joseph qui exploite ses faiblesses pour la soumettre à de pires formes de torture. Ces tortures se présentent sous deux formes, les tortures physiques et morales.

2.2.1. La violence physique

La violence physique a été associée à la violence politique dans la littérature africaine. Dans *La Sirène des bas-fonds,* la politique est inexistence et la forme de violence qui prévaut est la violence domestique. L'œuvre est parsemée de violence physique exercée sur Winnie par Joseph son compagnon ou par ses amis qui s'adonnent à cœur joie au viol et à la violence sur la jeune fille.

Joseph est présenté dans l'univers narratif comme un « homme agressif » et la victime pensait que l'amour excessif pouvait conduire facilement à la violence. Car disait-elle : « un homme agressif est un homme amoureux » (Faré, 2014, p. 37). Cette violence était-elle vraiment l'expression de l'amour ? C'est difficile de croire à un tel *topos* puisque les autres formes de violence qui s'enchaînent sont loin d'être une manifestation de l'amour et de ses dérivés. La violence physique s'accentuait au fur et à mesure que le sujet sadique prenait le contrôle sur sa victime. Winnie, la victime de Joseph le dira : « après ce fut par des coups qu'il répondit » (Faré, 2014, p. 37). Il lui arrivait même de l'enfermer dans la chambre des heures et même des journées lorsqu'il n'était pas à la maison. La maison dans laquelle ils sont censés vivre en couple est devenue une prison pour la narratrice. Quand son bourreau était là, c'est la violence qu'elle subit mais quand il n'était pas là, elle fait face à la réclusion. En effet, Winnie n'a jamais connu la liberté lorsqu'elle s'acoquine avec joseph, sa vie a été entre la violence, l'enfermement et la faim. Visiblement, on peut apercevoir que Joseph ne manque pas d'occasion d'affiner la souffrance et la peine de sa victime. Elle-même le remarquera dans le récit :

> Sa violence redoubla, puis les jours qui suivirent, il devint de plus en plus absent à la maison. J'étais miséreuse. Il me laissait là, ventre affamé deux jours sur trois. Sa nouvelle trouvaille fut de me retirer ma clé et de m'enfermer dans la chambre à chaque fois qu'il partait » (Faré, 2014, p. 38).

Ce récit ressemble plus facilement à une prise d'otage et encore moins à une relation amoureuse. Elle vivait dans la peur permanente de se faire bastonner. Elle était bastonnée pour un oui ou un non. Elle le dira : « […] je n'osai même pas demander de quoi il s'agissait de peur de me faire bastonner comme d'habitude. » (Faré, 2014, p. 38). Nous pouvons constater que l'une des stratégies du sadique est la peur. Il passe par la peur pour soumettre sa victime et la torturer.

Une autre forme de violence physique est le viol et la contrainte à la prostitution. La narratrice est devenue une esclave sexuelle pour Joseph qui la vend au plus offrant afin qu'elle soit exploitée sexuellement au gré du désir des demandeurs. Ceux-ci peuvent même se permettre de la violer dans sa propre maison. A travers, ces scènes de violence sexuelle, Joseph, le sujet sadique, exploite le sexe comme un instrument de torture contre la jeune fille : elle est soumise à l'épreuve du viol permanent de ses clients qu'elle ne connaît pas et le comble est qu'ils passaient à tour de rôle. La victime était un jouet. L'attitude de son bourreau l'amène à se poser des questions sur ce qu'elle est réellement : « comment l'homme que j'aimais était –il devenu mon proxénète ? Non content d'abuser de moi tout seul, il débarquait parfois avec ses amis qui me violaient devant lui. J'étais devenu un objet de plaisir » (Faré, 2014, p. 42). Finalement elle découvrira qu'elle est « un objet de plaisir » non seulement pour Joseph son compagnon sadique, mais pour ses amis. C'est exactement une méthode bien connue des sadiques qui correspond au point 5 des travaux de Plouffe, Rachel A., Smith, Martin (2019) sur le sadisme. Le sadique dans l'œuvre s'appuie sur la torture psychologique afin de faire souffrir sa victime qu'il n'est pas prêt à lâcher.

2.2.2. La violence morale

La violence ou la torture morale est un aspect qui déstabilise le sujet et le ruine psychologiquement. La relation entre Joseph et Winnie, les deux protagonistes de l'œuvre, est minée dès la base par la violence morale.

En effet, Joseph ayant constaté que la jeune fille nourrissait une passion pour lui, il met en place un plan pour la faire souffrir, cette fois-ci, moralement. Winnie lui écrit une lettre pour lui déclarer sa flamme. Joseph pour faire souffrir celle-ci, ne respecte pas le délai qu'il lui a fixé de donner sa réponse. On peut imaginer l'angoisse et le stress qui accompagnent un tel courage si nous savons qu'il est plus difficile à une adolescente d'entreprendre une telle démarche : déclarer sa flamme à un garçon surtout dans le contexte africain est un acte de courage. Et Winnie en a eu. Et ce que Joseph devrait faire, c'est de lui donner une réponse rapide pour la libérer de l'angoisse. Mais Joseph en tant que prototype sadique, use et même abuse du doute et de l'indifférence. Il promet de donner la réponse, il ne fait pas : « le vendredi indiqué, il me tint compagnie jusqu'à la maison. On discuta de tout et de rien, mais pas de la lettre. Je crus même à un moment donné qu'il n'avait rien vu. On se sépara comme deux vieux potes » (Faré, 2014, p. 24). Comment peut-on expliquer ce silence

par rapport à la lettre que Winnie lui a adressée ? Ce silence procède d'une stratégie de torture de la jeune fille lorsqu'il a constaté qu'elle était amoureuse de lui. En plus de son indifférence par rapport à l'amour que Winnie lui voue, il crée chez elle une phobie, notamment la peur de le perdre afin de mieux la dominer. La peur est un aspect de la torture morale. Il va faire perdurer cette peur par plusieurs moyens notamment les menaces de violence (Faré, 2014, p.37, p. 44), le désir délibéré de l'affamer. Le sadique crée et entretient les conditions de souffrances comme la misère et surtout la faim : « J'étais miséreuse. Il me laissait là, ventre affamé deux jours sur trois. » (Faré, 2014, p. 37).

Pour accentuer sa souffrance psychologique, le sadique utilise une autre stratégie jusqu'alors insoupçonnée ; il choisit un quartier insalubre pour loger sa victime: « [Joseph] me loua une pièce dans un des quartiers les plus sales de la ville. D'ailleurs, ce fut le début de mon calvaire, mieux de mon esclavage […] mais ma vie dans cette nouvelle maison n'était pas fameuse. Sans électricité ni eau » (Faré, 2014, p. 36-37). Cette situation de la victime procède d'une stratégie savamment orchestrée par le sadique pour la faire souffrir. Son calvaire ne se résumait pas seulement à la peur de la violence et à l'insécurité environnementale liée à sa santé, mais aussi au proxénétisme entretenu par celui qu'elle pensait aimer au point de couper les ponts avec ses parents. « Joseph commença à ramener chez moi des amis à lui, qui me faisaient ouvertement des avances. Quand je me plaignis, au début, il m'amadoua. Après ce fut par des coups qu'il me répondit » (Faré, 2014, p. 37). Cette méthode de la vendre aux meilleurs offrants montre à quel point le sadique voudrait vider sa victime des valeurs morales auxquelles elle était attachée. C'est en raison de ces valeurs comme la fidélité qu'elle a décidé de quitter ses parents pour s'attacher à l'homme qu'elle aime. Si on observe de prêt, on se rend compte que le sadique cherche à ruiner la personnalité et l'humanité qui existe encore en elle et de faire d'elle un fantôme et un épouvantail.

La torture et la violence morales sont des manifestations du sadisme qui sont visibles et lisibles dans *La Sirène des bas-fonds* de Noun Faré. Nous nous demandons, qu'est-ce qui a pu conduire la jeune fille Winnie dans les griffes du sadique ?

3. Le rôle des parents

Les parents ont toujours joué un rôle très important dans l'éclosion de la personnalité de l'enfant. Et pour cela, l'équilibre mentale de l'enfant dépend de la présence des parents. Il serait partiel et parcellaire d'analyser le sadisme en ignorant la responsabilité des parents dans la vie de la victime. En effet, la jeune fille s'est très tôt libérée de la tutelle de ses parents. Pouvons-nous dire qu'une telle attitude relève de l'échec de l'éducation familiale ? Pour Emmanuel Yaou (2015) la situation dans laquelle vit Winnie relève d'un déficit de communication avec les parents. Il précise :

> La communication suppose […] que les parents considèrent avec respect leurs enfants, qu'ils vivent des activités communes. C'est par exemple en regardant la

> télévision […] ensemble que les parents saisiront l'occasion d'une action pour interpeller leur enfant sur un comportement donné. (Yaou, 2015, p. 28).

C'est cette communication permanente entre parents et enfants qui a manqué dans le cas de Winnie. La raison de ce déficit est l'absence des parents dans l'éducation des enfants. Plusieurs raisons justifient cette absence, entre autres les occupations professionnelles des parents. En effet, les occupations des parents ne leur donnent pas le temps de participer à l'éducation des enfants. Yaou corroborent ce point de vue :

> Pendant que les deux parents sont tous dehors pour chercher les moyens de subsistance, les enfants sont éduqués par les mass-médias(modernes). Cette absence des parents entraîne de facto la recherche de modèles dans ces moyens de communication de masse. Ces modèles sont des héros des films, des feuilletons que l'enfant prend le temps de regarder en l'absence des parents. (2015, p. 28)

Cette situation est perceptible dans *La Sirène des bas-fonds.* Le comportement de la jeune fille s'est progressivement métamorphosé. Elle est passée d'une fille « calme et très réservée » à une fille « belliqueuse [et] odieuse » (Faré, p. 33). Si cette métamorphose a pu s'opérer, c'est probablement dû à l'influence des médias d'une part, et d'autre part à l'influence de ses pairs et surtout dû à l'absence des parents dans l'éducation et le déficit de communication de ces derniers avec leur fille.

Winnie avait une sœur comme le précise bien le récit. Et à la lumière du récit qui n'indique pas clairement la fonction professionnelle de la mère, elle serait probablement une ménagère puisque la narratrice affirme : « A la maison, j'étais devenue de plus en plus absente. Les travaux domestiques n'étaient plus ma préoccupation ; ma mère et ma sœur s'en chargeaient. » (Faré, p. 34). Cette déclaration du récit n'est pas une preuve suffisante qui pourra nous permettre de dire que la mère de Winnie est une ménagère, même si en Afrique, toute femme a la vocation de faire le ménage quelle que soit son échelle sociale, celle-ci devrait être exclusivement une ménagère puisque l'œuvre ne précise pas une autre activité professionnelle qu'elle exercerait. Pour le père, il n'y a pas d'ambages par rapport à sa fonction, c'est un juge et plus précisément et comble d'ironie, un « juge matrimonial » (Faré, p. 40), dont la fille est soumise à l'esclavage sous l'emprise d'un sadique.

A travers, la fonction du père, il ne doit pas avoir assez de temps pour se consacrer à sa propre famille. Et la disponibilité de la mère en tant que ménagère est un atout pour l'éducation des enfants :

> Les enfants sont plus attachés à la mère qu'à leur père, car c'est elle qui les nourrit et veuille à leur habillement. C'est à elle qu'ils vont d'abord se confier lorsqu'ils ont des ennuis. Si le problème requiert l'intervention du père, la mère amène l'enfant devant lui et expose la situation. Elle s'efforce de concilier les opinions et évite les conflits. (Kenyatta, 1960, p. 28)

Malheureusement, la mère n'a pas pu jouer ce rôle que la société africaine lui assigne. Et ce qui a conduit Winnie à devenir une proie pour un prédateur comme Joseph. Cette œuvre de Noun Faré interpelle les femmes sur leur rôle de mère et de femme. Emmanuel Tamégnon Yaou (2015) constate avec amertume comment le zèle de la femme dans l'éducation des enfants s'est émoussé : « De nos jours, la femme a quitté son foyer, son fourneau et ses enfants » (p. 23). Pour lui, cette situation est due à l'émancipation de la femme et à l'adaptation de celle-ci aux nouvelles fonctions modernes. Même si ce n'est pas le cas de la mère de Winnie, elle semble se dérober de sa fonction traditionnelle qu'est l'éducation des enfants.

Nous constatons que l'effacement de l'autorité parentale a été un terreau favorable à l'éclosion du sadisme dans la mesure où l'absence des parents a permis au sadique de soumettre facilement la jeune fille. Nous pensons qu'un facteur important mérite d'être évoqué : le poids de la tradition.

4. Le poids des traditions dans la soumission de la femme

La tradition favorise la suprématie de l'homme sur la femme et peut facilement l'exposer au sadisme de certains sujets masculins.

Les sociétés africaines ont un solide soubassement de la tradition qui s'appuient essentiellement sur le patriarcat. Qu'est-ce que c'est le patriarcat ? Le substantif patriarcat vient du latin ecclésiastique patriarchatus qui signifie patriarcat c'est–à-dire l'autorité de patriarche. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la définition sociologique du terme. Selon le dictionnaire Robert, le patriarcat c'est la forme de famille sur la parenté par les mâles et sur la puissance paternelle. Cette définition montre clairement la prééminence de l'homme dans le patriarcat ? Ce qui veut dire que dans une société patriarcale c'est l'homme qui prend la direction des décisions et des grandes orientations à donner. C'est une forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme. Nous voyons que le patriarcat est un pouvoir. De son côté, Sylvia Walby (1990) définit le patriarcat comme étant un système de structures et de relations sociales dans lequel les hommes dominent et oppressent les femmes. Pour Walby, le patriarcat est un système qui favorise la domination et aussi et surtout l'oppression de l'homme sur la femme. C'est dans un tel environnement que le personnage Winnie de *La Sirène des bas-fonds* aurait grandi : une société dans laquelle la domination masculine semble être la norme.

Si le patriarcat sous sa forme traditionnelle a été un facteur favorisant le sadisme, la pratique a été renforcée par l'influence de la tradition judéo-chrétienne. Lorsque dans la première lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul donnait cette prescription : « l'homme est le chef de la femme ». Par cette idée et bien d'autres encore contenues dans la bible, notamment Ephésiens 5 verset 33 « la femme doit avoir un profond respect pour son mari. » (Traduction du monde nouveau, Version 2018), les exégètes ont conclu qu'une bonne épouse devrait être soumise à son mari et

qui dit soumission parle d'acceptation volontaire d'être dominé. Cette façon de voir les choses a accentué la montée du sadisme et a prédisposé la femme à être victime du sadisme. C'est le cas de la narratrice de *La Sirène des bas-fonds.* En plus de ces deux traditions (profane et chrétienne), il faut noter les idées reçues qui sont fausses ou vraies sur les hommes : « un homme agressif est un homme amoureux » (Faré, 2014). Toutes ces influences sociales ont façonné le subconscient de la jeune fille à accepter un homme aussi sadique qu'il soit.

Conclusion

À la lumière de tout ce qui a été montré, nous avons pu mener une enquête à travers *La Sirène des bas-fonds* de Noun Faré. Cette autopsie de l'œuvre, nous a permis de nous rendre compte que le personnage Joseph est un personnage-type de personnage sadique. Nous avons pu déceler cette pathologie en confrontant son comportement dans l'œuvre avec les travaux des chercheurs canadiens Rachel A. Plouffe et al. (2019) dans l'article intitulé « A psychometric investigation of the Assessment of Sadistic Personality ». Dans cet article, les auteurs ont montré qu'une personne sadique remplissait un certain nombre de traits de caractères. Après vérification de ces traits de caractères, nous sommes parvenus à la conclusion que le personnage Joseph est un sadique et Winnie la narratrice est sa victime. Nous avons cherché à vérifier selon le genre, quel genre était plus enclin au sadisme. Après nos investigations, nous avons abouti à la conclusion que les hommes ont une prédisposition au sadisme que les femmes même si à travers les œuvres de fiction examinées, certaines femmes se montrent sadiques, elles sont néanmoins peu nombreuses et notre corpus nous présente un cas de sadique mâle. À la lumière de ce constat nous avons cherché à comprendre pourquoi nous avons plus de sujets mâles sadiques que de sujets femelles. Nous avons pu trouver une explication à travers l'impact de la tradition judéo-chrétienne véhiculée par la Bible et nos traditions ancestrales séculaires ont façonné à travers le patriarcat. Ces traditions ont donné le pouvoir de domination à l'homme au profit de la femme. Ce qui relègue la femme au rang de sujet, de dominé et de soumis.

A travers l'exploitation de la thématique de sadisme dans La Sirène des bas-fonds, nous avons pu comprendre à quel point la tradition qu'elle soit judéo-chrétienne ou non, peut impacter négativement sur la société.

Références bibliographiques

Bataille, G. (2004). *L'érotisme*. Éditions de Minuit.

Bégin Marchand, J. (2013). *Sadisme filial et vocation littéraire chez Marcel Proust.* [Mémoire de Maîtrise]. Université de Montréal.

Faré, N. (2014). *La Sirène des bas-fonds*.Editions Awoudy.

Freud, S. (1987). *Trois Essais sur la Théorie Sexuelle*. Gallimard, Folio, Essais.

Kablan, A. V. (2011). *L'héroïsme dans la dramaturgie d'Albert Camus* [Thèse de doctorat, Université de Bouaké]. https://theses.hal.science/tel-01138448/file/THESE%20D%27 ETAT%20CAMES%20%281%29.pdf.

Kenyatta, J. (1960). *Au pied du mont Kenya*. Maspero.

Krafft-Ebing, R. Von. (1895). *Psychopathia sexualis : Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle.* Traduit de la 8e édition allemande par Emile Laurent et Sigismond Csapo. Editeur Georges Carré. http://psyfontevraud.free.fr/AARP/psyangevine/Documents-historiques/Psychopathia-sexualis-1885.pdf.

Mirbeau, O. (1882). Paradoxe sur les Fenayrou. *Le Figaro* du 12 octobre 1882.

Plouffe, Rachel A., Smith, Martin M. and Saklofske, D. H. (2019). A psychometric investigation of the Assessment of Sadistic Personality. Personality and Individual Differences. 140; 57-60. https://orcid.org/0000-0002-4754-3032.

Prot, B. (2013). Les femmes et le comique dans le théâtre du marquis de Sade. *Itinéraires* : littératures, textes et cultures. http://journals.openedition.org/

Yaou, T. E. (2015). *L'art d'éduquer un enfant aujourd'hui : Les fondamentaux d'une éducation épanouissante*. Editions Saint-Augustin Afrique.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

LA CRÍTICA SOCIAL EN LA SEGUNDA PARTE DEL *LAZARILLO DE TORMES* DE 1555

The social criticism in the Second Part of the Lazarillo de Tormes of 1555

LAMINE KANDE
GERAHA-Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Email: lkande78@gmail.com

RÉSUMÉ

Cette étude vise à démontrer que la critique sociale est intrinsèque à la deuxième partie de *Lazarillo* de 1555. Bien que l'œuvre soit un roman de transformation, elle cache un trésor inestimable, c'est-à-dire l'histoire et les coutumes réelles de l'Espagne à cette époque transférées au monde maritime. Derrière cette métamorphose de Lazaro en thon, se dévoile une satire sociale acerbe focalisée sur les rois, les religieux, les courtisans et les soldats. S'appuyant sur l'univers maritime, l'auteur anonyme met en lumière les vices humains de son temps, en l'occurrence la lâcheté, l'hypocrisie et la cupidité. La méthodologie utilisée sera purement sociocritique et les résultats de l'étude ont montré que l'auteur décrit une société en pleine déliquescence.

MOTS CLÉ: critique sociale ; Âge d'or; transformation; allégorie.

ABSTRACT

This study aims to demonstrate that social criticism is paramount in the Second Part of Lazarillo of 1555. Nonetheless, although the work is a metamorphosis novel, it hides an invaluable treasure, including a painting of the real history and customs of Spain of at that time, transferred to the marine world. Furthermore, behind the transformation of Lazaro into a tuna fish, a bitter social satire intended for kings, monks, courtiers and soldiers is revealed. Set on the marine world, the anonymous author criticizes the human vices of his time, that is, treachery, hypocrisy and greed. The methodology used will be purely social criticism and the results of the study have shown that the author describes a society falling into decay.

KEYWORDS: social criticism; Golden Age; transformation; allegory.

RESUMEN

Este estudio pretende demostrar que la crítica social es intrínseca a la segunda parte del Lazarillo de 1555. Aunque la obra es una novela de transformación, esconde un tesoro inestimable, es decir, la historia y las costumbres reales de la España de entonces trasladada al mundo marítimo. Detrás de esta transformación de Lázaro en atún, se revela una sátira social amarga centrada en los reyes, eclesiásticos, cortesanos y soldados. Basándose en el mundo marítimo, el autor anónimo saca a la luz los vicios humanos de su época, que se resumen a la cobardía, a la hipocresía y a la codicia. La metodología utilizada será puramente sociocrítica y el resultado del estudio ha mostrado que el autor describe una sociedad en plena decadencia.

PALABRAS CLAVE: crítica social; Edad de Oro; transformación; alegoría**.**

1. Introducción

El año 1554 fue un giro determinante para la literatura española y particularmente para la novela. En efecto, el año 1554 vio el nacimiento de un nuevo tipo de relato: la novela picaresca. Ese tipo de relato puso fin a la dominación de las obras bizantinas**,** sentimentales, bucólicas y caballerescas, que se dedicaban frecuentemente al enalteciendo del valor, de la honra, de la alcurnia y de la nobleza del protagonista. En cambio**,** con la aparición del *Lazarillo de Tormes*, se plantea una historia inédita cuyo personaje principal se pasa el tiempo buscando escapar del círculo de la miseria del cual es preso desde su infancia.

La novela conoció un gran éxito por abordar temas nuevos como la mendicidad, el anticlericalismo, el disfraz y sobre todo la crítica social. Un año después, se publicó una continuación también anónima intitulada la segunda parte del *Lazarillo de 1555*. Esa primera continuación no tuvo un gran éxito por la poca originalidad del tema ya que cuenta las aventuras del *Lazarillo* en el mundo marino.

La crítica coincide en señalar el escaso valor de esas continuaciones; por ejemplo, Zwez (1970) que señala cómo esas continuaciones: "[…] [habían] vuelto a Lázaro en un monigote de trapo y, retrospectivamente, borrado el diseño de la obra incorporándola al esquema quimérico del relato de "transformaciones" (pp. 14 y 15). Sin embargo, al hilo de ellas se puede apreciar el interés en la cuestión de la crítica social como un elemento fundamental del espacio político y socioeconómico en el que se desarrollan las acciones. A modo de problemática, podemos plantearnos la pregunta siguiente: ¿Describe realmente la segunda sarte del *Lazarillo de 1555* las realidades sociopolíticas de su época?

A través de la metodología sociocrítica[18], se realizará un análisis de la obra y la observación de la realidad social de 1555. De manera concreta, vamos a utilizar canales que nos permiten profundizar más el tema escogido con documentos de

[18] El método sociocrítico es el conjunto de medios conceptuales, analíticos y discursivos implementados para el estudio de las determinaciones y el significado social de los textos literarios. El objetivo de la sociocrítica es resaltar la sociabilidad de los textos. Esto puede analizarse en las características de su conformación, que puede entenderse en relación con la semiosis social circundante tomada en parte o en su totalidad.

historia, de sociología y de civilización del Siglo áurea. En consecuencia, la hipótesis de la que parte este artículo sería que la crítica a la sociedad se lleva a cabo a través del menosprecio de figuras emblemáticas como reyes, curas, militares etc.

El objetivo es demostrar que, en este estudio, el tema de la crítica social es un elemento clave de la segunda parte del *Lazarillo de 1555*. La metodología y el objetivo nos empujan a realizar el trabajo en tres partes. En la primera parte, veremos la estructura miscelánea de la novela. Luego, analizaremos el género al que pertenece la segunda parte del *Lazarillo de 1555* y estudiaremos por fin cómo se manifiesta la crítica social en dicha obra.

2. La estructura miscelánea de la segunda parte del *Lazarillo de Tormes de 1555*

La historia comienza en Toledo, donde *Lázaro* lleva una vida bastante cómoda, ejerce el cargo público de pregonero, lo que le permite ganarse la vida adecuadamente. Sin embargo, su vida dará un giro inesperado cuando se entere de la expedición a Argel. *Lázaro* cree que al final de la expedición, volverá cargado de oro. La codicia comienza pronto a apoderarse del protagonista. Por lo tanto, entendemos que la motivación de esta aventura de *Lázaro*, es una inquietud de ascenso social. Aquí, se puede comprender que *Lázaro* es empujado a la salida tanto por sus vecinos, que hacen nacer en él el espíritu de codicia, como por su mujer cuya motivación es guiada por el deseo de una vida cómoda.

Durante esta expedición los personajes son víctimas de un naufragio y algunos de sus amigos sucumben, *Lázaro* logra salvarse, pero sufre una metamorfosis: empapado en vino, se convierte en atún. Es a partir de este momento cuando comienza su vida en el mundo de los atunes. En este entorno submarino, *Lázaro* se destaca por sus talentos en batallas; lo que le catapulta a la cima de la Corte. Más tarde, se convierte en capitán y mano derecha del rey. Siguiendo sus numerosas aventuras, *Lázaro* es capturado por unos pescadores y, a través de un segundo cambio de aspecto, vuelve a su forma humana, lo que lo lleva a Salamanca, plaza alta de la universidad. Este espacio se elige con el fin de proceder a una crítica de los hombres de letras, que se consideran poseedores de conocimientos.

Figura 1

El esquema general de la segunda parte del Lazarillo de 1555 podría ser este cuadro:

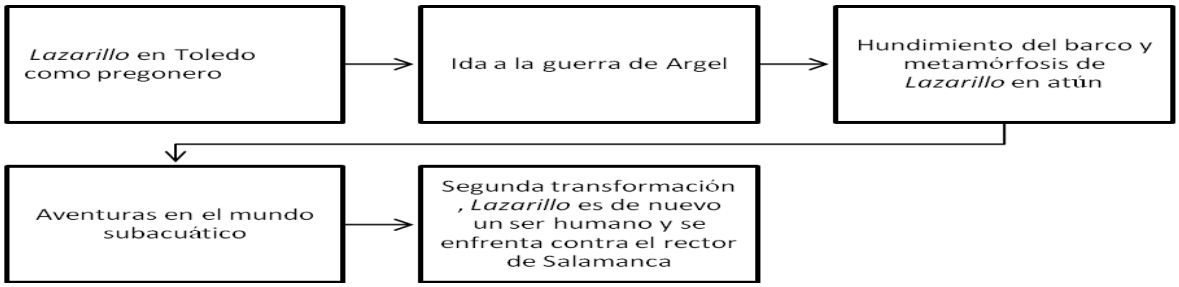

3. ¿Es la segunda parte del *Lazarillo* una novela picaresca?

Muchos críticos estiman que la segunda parte del *Lazarillo de 1555* no es una novela picaresca sino un relato lucianesco[19]. Este tipo de relato pone de relieve elementos mágicos y desarrolla la fantasía, manteniendo, no obstante, la intención moral y la visión crítica del mundo. Según Francisco Rico (1999), la metamorfosis de Lázaro se debe, en primer lugar, a la imitación directa de la obra de estos dos clásicos: Lucio, protagonista del Asinus, de Lucio Apuley*o*[20] que se transforma en asno, y El gallo, de Luciano, que despierta en las más tempranas horas del alba al zapatero Micilio, que ha rodado de reencarnación en reencarnación. López-Vázquez (2018) también comparte la idea de Rico cuando dice:

> La segunda parte, en cambio, es claramente una historia lucianesca y, en consecuencia, de hechos tan maravillosos como los que se cuentan en la Historia Verdadera. Y con ello estamos en el terreno de las historias fantásticas lucianescas, que sirven, como sabemos por el Crótalon, para hacer pasar una crítica todavía más virulenta que la que encontramos en los planteamientos realistas de la primera parte o del Viaje de Turquía. (2018, p. 13)

[19]Luciano De Samosata es un retórico y satírico griego. Nacido en Samosata, Luciano, probó primero con la escultura, pero pronto se volvió hacia la retórica y el arte de la oratoria. Ya abogado, este gran viajero recorrió Italia, la Galia y Asia Menor, logrando grandes éxitos en cada escala. Luciano de Samosata, cuyo objetivo era entretener, es el inventor del diálogo humorístico. También es considerado el primer autor de fantasía por su obra '*Historia verdadera* ', donde imagina la conquista del espacio. Cuando se instaló en Egipto, Marco Aurelio le confió responsabilidades administrativas y judiciales. A su muerte, Luciano de Samosata había producido más de ochenta obras. Sus 'Diálogos' han inspirado a muchos filósofos y escritores. Durante el Renacimiento, Luciano de Samotosa comenzó a hacerse un nombre en Europa en el momento del redescubrimiento de sus textos. Los autores de aquel entonces empezaron a interesarse por sus escritos, tomándolos como fuente de inspiración. Entre estos autores podemos citar a Erasmo, Tomás Moro, Vives o Torquemada, entre otros. Todos estos autores encuentran una fuente en el autor. Luciano tuvo una influencia particular en el análisis de género. Este el segundo adopta un enfoque satírico generalizado que toca todo: la religión, los filósofos, los cortesanos, los nuevos ricos, los parásitos, e incluso ninfas y diosas. A través del humor satírico, Luciano critica los defectos de la sociedad de la época. Por eso también se debe tener en cuenta su contribución en la creación de lo que se ha dado en llamar la sátira menipea. Así, a través de la ironía y el enfoque cómico, ataca los vicios, las pasiones descontroladas, la necedad, y finalmente, a la política vigente durante este período.

[20]Las metamorfosis, también conocidas como *El asno de oro* (Asinus aureus), es una novela escrita por Lucio Apuleyo de Madaura en el siglo II. El héroe, un aristócrata llamado Lucius (como el autor del libro, Lucius Apuleius), tiene varias aventuras después de que su amante, Photis, lo convierte accidentalmente en un burro. Aprende que, para recuperar su forma humana, debe comer rosas. Sus diversas aventuras desafortunadas y burlescas durante esta búsqueda de rosas son una oportunidad para que Lucius aprenda y le cuente al lector muchas historias (el mito de Psique y Cupido, "la madrastra venenosa", "la nuera ensangrentada", etc.), mezclando el erotismo con los crímenes sangrientos y la magia. Aunque el significado de la historia puede ser objeto de diversas interpretaciones, parece que el viaje de Lucius es también un viaje espiritual, una iniciación en la magia a la vez que un alejamiento de la brujería por parte del cómico.

En su continuación de 1620, Juan de Luna resume así la segunda parte de *Lazarillo y de sus fortunas y adversidades* de 1555 con un tono burlesco:

> La mayor parte del se emplea en contar cómo Lázaro cayó en la mar, donde se convirtió en un pescado llamado atún, y vivió en ella muchos años, casándose con una atuna, de quien tuvo hijos tan peces como el padre y madre. Cuenta también las guerras que los atunes hacían, siendo Lázaro el capitán, y otros disparates tan ridículos como mentirosos, y tan mal fundados como necios. Sin duda, el que lo compuso quiso contar un sueño necio o una necedad soñada. (Juan de Luna, 1999, p. 266)

Según Luna, este relato es una mentira ridícula que no tiene ningún valor literario. A través de esta afirmación, Luna insinúa que *el Lazarillo de 1555* es muy distinto del primitivo por su género y por su argumento; que es solamente una fábula. Por su parte, Menéndez y Pelayo también opina que:

> El Lazarillo tuvo dos continuaciones; de la primera, impresa en Amberes en 1555, no ocurre hablar aquí. Es de todo punto necio e impertinente, y el anónimo continuador dio muestras de no entender el original que imitaba. Convirtióle en una alegoría insulsa, cuya acción pasa en el reino de los atunes. Lo que había empezado por novela de costumbres, acababa por novela submarina, con lejanas reminiscencias de la Historia verdadera, de Luciano. (1978, p. 143)

A su vez, Mireia Baldrich (2011) estima que el autor antuerpiense se habría basado en un relato de fantasía en sintonía con el modelo lucianesco y *El asno de oro* de Apuleyo donde el ingrediente metafórico aparecía como elemento indiscutible siguiendo la estela de toda una serie de textos contemporáneos que no convenció a la crítica y dificultó su difusión editorial.

Se ve que la historia de la continuación del *Lazarillo* es casi una novela de fantasía en la medida en que presenta elementos de la narrativa satírica menipea[21]. Esa historia comienza con un viaje iniciático del protagonista, que justifica el problema por una preocupación por el ascenso social, lo que provoca su metamorfosis en atún. En general, para escribir una historia de este tipo de sátira menipea, el autor también se basa en la risa, y en aspectos humorísticos, cuyo principal objetivo es la sátira de los defectos humanos.

A la luz de lo expuesto, se puede deducir que la segunda parte del *Lazarillo* de 1555 no cumple con los requisitos de la novela picaresca porque el personaje principal

[21]La sátira menipea es un género ficción que debe su nombre al filósofo Menipo de Gadara (Siglo III a C.). Sin embargo, este género experimentó un gran auge en el siglo XVI. Durante este período, la sátira menipea es un término que hace referencia al autor latino Varrón. Este último había dado el nombre de *Menipea* a sus sátiras en las que entremezclaba prosa y verso. En este libro, la intención del autor es dirigir una sátira mordaz contra la organización social de su tiempo.

de la obra, *Lázaro*, conoce un ascenso rápido lo que lleva al cargo de mayordomo del rey. Su estatus en la continuación de 1555 no cuadra con la codificación del género picaresco que impone el determinismo del protagonista yendo hacia una degradación.

También, el servicio a muchos amos ha desaparecido en este relato. Por lo demás, el protagonista no usa mentiras, engaños y robos para su ascenso social. Por fin, la fantasía que domina en la obra hace que esta segunda parte no tiene nada que ver con la picaresca, como apunta Rico (1990) "el núcleo de la obra es una novela de metamorfosis al modo de Apuleyo y de los relatos lucianescos, partiendo de un tema folclórico mediterráneo, el del hombre-pez o pece Nicolao." (p. 23)

Detrás de estas consideraciones formales, se oculta una historia interesante en la medida en que *Lazarillo* se mueve en el Reino de los atunes con todas las características del mundo de los hombres: ambición, corrupción, cobardía, manipulación, etc.; y eso, Alfaro lo confirma (1983): "lo único que vincula el relato con la picaresca es que Lázaro aprovecha toda oportunidad de criticar la sociedad humana" (p. 13). Así, el autor anónimo aprovecha esta técnica literaria para satirizar a la sociedad española de su época. Esta idea es compartida por Piñero Ramírez:

> El relato de Lázaro-atún en el fondo del Mediterráneo es un cuadro narrativo apropiado, al tiempo que una táctica habilidosa para centrarse en la crítica social de varios estamentos y personajes destacados mediante el artificio fantástico de la metamorfosis. (2014, p. 177)

Por su parte, Pilar María Vega Rodríguez (1987) abunda en el mismo sentido cuando afirma que la novela de transformaciones, con su protagonista proteico e itinerante, era el cauce formal adecuado para la revisión sarcástica del mundo y el relato de toda suerte de peripecias humanas […]. Ella añade que el relato tiene por objeto la contraposición de dos sociedades, la marítima y la terrestre, con intención satírica de contrastar las estructuras sociales.

En resumen, se puede afirmar que el *Lazarillo* de 1555 está muy lejos de los requisitos de una novela picaresca por la historia, que se parece a una fantasía, por los personajes, que se desarrollan en el mundo acuático y, sobre todo, por el protagonista, *Lázaro* que no tiene que ver con los pícaros como *el Lazarillo* primitivo, Guzmán o Pablos.

4. Crítica social en la segunda parte del *Lazarillo* de *1555*

Entendemos por crítica social cualquier declaración o modo de crítica que expone y delimita las fuentes del mal o la injusticia social. La sátira tiene como objetivo atacar los vicios, las pasiones descontroladas, la necedad, la crueldad de los hombres, de la sociedad, de la política de una era. Normalmente, en la literatura, dichas obras deben ubicarse en el contexto histórico que las produjo. Si tomamos el contexto de la segunda parte del *Lazarillo* de 1555, la ubicaremos en un periodo de crisis económica, social y política del reinado del emperador Carlos V.

Esta obra anónima puede considerarse como una novela de crítica social, ya que el germen impulsor de la novela es la sátira de los comportamientos amorales de los protagonistas de la obra, obsesionados por el poder, el dinero y los privilegios, como lo nota Rey:

> Propiciadas por las aventuras en el fondo del mar, versan en su mayoría sobre cuestiones de gobierno y administración: la cobardía de los jefes militares (95 b), la iniquidad de los señores y su mal ejemplo sobre los criados (101 a), los testigos falsos (103 b), los jueces (104 a), los privados (105 a), la correcta utilización de títulos (105 a). (1987, p. 19)

Navarro Durán también parece compartir la idea de Rey (2010):"A diferencia del escritor del *Lazarillo* que le preocupaba la corrupción de los miembros de la Iglesia, a este autor le preocupa las intrigas palaciegas, los hechos militares y la ingratitud del rey, muy mal aconsejado"(p. 34).

Cabe señalar que, en el mundo submarino, los atunes se presentan con una organización similar a la sociedad de los hombres. Tienen un ejército y se matan entre ellos para ejercer su hegemonía: tenemos casi una jungla donde cada uno trata de devorar al prójimo.

En resumen, según Rico, en esta obra se denuncia a voz en grito el abuso al poder militar, el belicismo de los gobernantes , la corrupción de los cortesanos, la irresponsabilidad de los que mandan, la claudicación vergonzosa de los que se afanan en medrar en la corte, las ceremonias sin sentido y la glotonería insaciable de los cortesanos, las injusticias descaradas de privados y reyes, el soborno y el cohecho de los administradores de la justicia, la soberbia y petulancia ridícula de los académicos, las desvergonzadas intrigas amorosas de los más pudientes, la avaricia de los privilegiados y la crisis y corrupción de la iglesia, criticada desde numerosos flancos. Nos damos cuenta de que la crítica social domina en esta obra como lo subraya Piñero Ramírez:

> La sátira ocupa un espacio fundamental en la continuación de Amberes; en sus páginas se extiende el tono de sermón, se desliza la lección moralizadora. El narrador personaje, obediente al proyecto crítico del autor, denuncia la maldad que le va saliendo al paso y que tantas veces lo asedia, desde la cobardía de los clérigos que abandonan a su suerte desgraciada a los pobres náufragos, que morirán sin confesión, hasta la manía de los españoles de doñearse indebidamente, una manía generalizada y casi patológica. Pero sobre todo la crítica social se detiene en las cuestiones de gobierno y de la administración de los estados, denunciando a los privados prevaricadores, la insaciable avaricia de los poderosos, la cobardía de los jefes militares, la iniquidad de los señores, el sin vivir de los cortesanos en manos de porteros venales, la corrupción de los miembros de la justicia. (2014, p. 179)

Con lo comentado anteriormente, se puede deducir que la segunda parte de 1555 es una novela de sátira en la medida en que el autor anónimo se pasa el tiempo

criticando al clero, a los reyes, a los ricos, a los militares y a los gobernantes. A continuación, vamos a ver las figuras de la sátira política, religiosa, militar y social.

Figura 2
La sátira en la segunda parte del Lazarillo de 1555

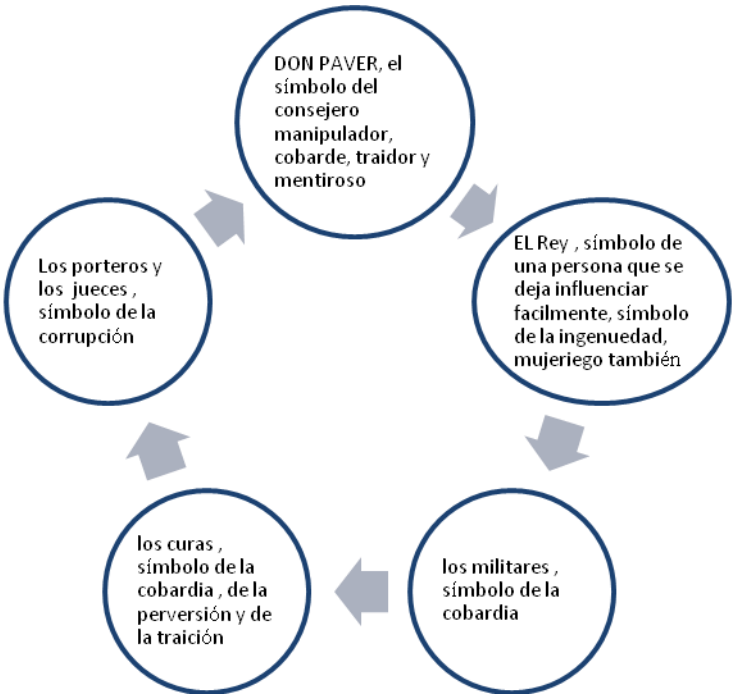

Esta figura representa un círculo vicioso o bien un círculo de fuego en el que se ve claramente una sociedad enferma donde los gobernantes o trabajadores no son ejemplos de piedad y de justicia. Estamos frente a gentes que no se preocupan por la sociedad ya que piensan en servirse antes de servir. Esta figura describe gráficamente una sociedad en decadencia donde reina la injusticia, la corrupción, la cobardía, la traición etc.

4.1. Los consejeros

Don Paver es una figura muy representativa de los altos consejeros, ya que es un capitán del ejército, confidente y consejero del rey de los atunes. Con sus falsos testimonios, sus manipulaciones, Licio fue condenado por la justicia:

> el señor rey así, mal informado y peor aconsejado, dando crédito a las palabras de su mal capitán, con dos o tres malos y falsos testigos que juraron lo que él les mandó, y con una probanza hecha en ausencia y sin parte, el mismo día llegó a la corte el buen licio muy inocente de esto, mandó fuese luego preso y metido en una cruel mazmorra y echada a su garganta una muy fuerte cadena. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, pp. 226-227)

Don Paver usa su posición de proximidad con el rey para descartar a toda persona que quiere acercársele. Es un personaje codicioso y envidioso: "Y cuando el malaventurado y traidor llamó al paje para que fuese a negociar la muerte del buen Licio, quiso Dios que uno de sus criados lo oyó, y le dijo a la buena capitana, del cual el mal capitán no se guardó"(segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, pp. 233-234). A Don Paver le gusta la sangre, la violencia. No duda en sacrificar a sus tropas al atacar al *Lázaro* humano. No le importa que mueran sus soldados: lo que vale para él, es seguir viviendo. Zwez corrobora lo que acabamos de exponer:

> Otro defecto, además de la falta de caridad en los generales y su desdén por el bienestar de sus soldados, es el amor por la rapiña que muchos de estos tenían. El capitán muestra esto en lo siguiente, después se presume que el lazarillo humano es vencido: hecho esto, el capitán hizo llamar todos los otros capitanes, maestros de campo, y todos los demás oficiales señalados que tenían parte del ejército, mandó que los que no habían entrado en la cueva entrasen y repartiesen entre sí el despojo que hallasen. (1970, p. 46)

Con el personaje de Don Paver se puede destacar la cobardía de un capitán, un privado prevaricador y corruptor "todos los jueces que en ello entendían tenía sobornados el general y que, según pensaban, y la cosa tan de rota iba, no podría escapar de breve y muy rabiosa muerte"(segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 228).

Don Paver no sólo simboliza el mal, el que perjudica u obstaculiza el oficio real, sino que no toma ningún riesgo para proteger a sus tropas, manipula al rey, se aprovecha la confianza de éste, corrompe la justicia para encarcelar a Licio, el mejor amigo de *Lázaro*. Don Paver odia a Licio por dos razones: en primer lugar, la gran amistad con el atún *Lázaro* le molesta y también el hecho de presenciar su cobardía en la cueva; por eso decide optar por infamar al buen soldado ante el rey acusándole de desobediencia por acoger en su casa a *Lázaro* atún.

Esta clase de historias existen en las administraciones reales. Los Reyes a veces son engañados por sus consejeros, lo que sin duda conduce a decisiones injustas por parte de ellos. Es, por tanto, una oportunidad para el autor anónimo criticar tanto a la corte como a los consejeros que gravitan en torno al poder real y de apoyar esta hipótesis de renovación de la sociedad que tanto proponen los humanistas. El autor cierra el personaje de Don Paver con su muerte "y cobardemente feneció el traidor Don Paver como él y los de sus costumbres suelen" (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 243).

4.2. El rey

En la segunda parte de *Lazarillo*, el rey desempeña un papel importantísimo en el desarrollo de la acción. Su participación será determinante para el futuro de Licio y de *Lázaro.* El rey se equivocó al confiar en Don Paver, que le engañó sobre el caso de Licio. Sin investigar, sin tomar en cuenta las dos versiones, el rey condenó a Licio. Aquí, se puede notar la ingenuidad del rey y su incapacidad de discernir lo falso de lo verdadero:

> Se juntó que en mi había hecho el buen capitán, y mejor que el procuró con todas sus malas mañas hacer, y como fue en la corte, luego fue con grandes quejas al rey, infamándole de traidor y aleve […] el señor rey así mal informado y peor aconsejado, dando créditos a las palabras de su mal capitán. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 226)

Tras el encarcelamiento de su marido Licio, la esposa se fue a ver al rey, pero éste se negó a prestarle atención, ni siquiera se tomó la molestia de concederle audiencia para escucharla**,** así el jefe se vuelve ciego y sordo. El rey ya no quiere escuchar las quejas de sus súbditos:

> El rey, que sintió a lo que venía, le envió a decir se fuese en hora buena, que no podía oírla. Visto que de palabra no quería oír, fue por escrito y allí se hizo una petición bien ordenada de los letrados que por licio abogaban, en la cual se le suplicó quisiese admitir así aquel juicio. (segunda parte del Lazarillo en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 232)

El rey cambió de posición gracias a la hermana de Licio, Luna, que le seduce. Luego de gozar unos días con Luna, el rey acepta hablar a la esposa de Licio y después decidir sobre la inocencia total de Licio. Aquí destacamos el carácter perverso del rey, que es un mujeriego:

> Yo le dije me parecía no ser mucho yerro, mayormente que sería gran parte y el todo de nuestra deliberación, y así fue que la señora luna privó tanto con su alteza, y él fue de ella tan pagado, que a los ocho días de su real ayuntamiento pidió lo que pidió, y fuimos todos perdonados. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 252)

En vez de ser atento, perspicaz, serio, el rey se pone a cometer injusticias encarcelando a Licio sin profundizar en la cuestión. Por lo demás, el rey deja a sus consejeros total libertad y eso provoca el encarcelamiento de Licio por Don Paver. Finalmente, hay que subrayar el carácter codicioso del rey que se preocupa más por las rapiñas que por la defensa de su territorio:

> el general, por mandado del rey, había ido con gran ejército a hacer guerra a los Sollos, los cuales presto venció, poniendo su rey de ellos en sujeción, y quedó obligado a darle cada un año largas parias, entre las cuales daban cien Sollas vírgenes y cien Sollas, los cuales por ser de preciado sabor el rey comía, y las Sollas tenía para su pasatiempo, y después nuestro gran capitán fue sobre las toninas, y las venció y puso bajo nuestro poderío. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez , 2014, p. 258)

En resumen, con el personaje del rey se pueden destacar dos elementos fundamentales. En primer lugar, da mucha confianza a su privado, que administra mal, y en segundo lugar se nota el carácter perverso del Rey que aprovecha su posición para tener relaciones con mujeres. Aquí, tenemos una visión negativa del rey de la manera cómo usa su poder. Aquí, el autor critica severamente al poder político; sobre todo, a los reyes que se dejan influir por algunos de sus súbditos hasta el punto de verse obligados a tomar decisiones injustas.

4.3. Los porteros

En la corte, los porteros desempeñan un papel muy importante ya que, para acceder al rey, hay que pasar y pactar con ellos y eso los cortesanos lo saben perfectamente. En nuestra obra, los porteros usan su oficio para obstaculizar la buena marcha del reino. En consecuencia, los porteros se dejan corromper por los cortesanos; eso ocurre cuando la capitana quería ver a su esposo Licio, que estaba encarcelado:

> la buena capitana se quitó una cadena de oro que traía con su joyel, y se dio al portero, y le dijo se doliese de ella y de su fatiga, y no mirase al galardón tan poco, con muchas lágrimas y tristeza, el portero tomó de él la petición de buena gana, y de la mejor la cadena, prometiendo hacer su posibilitad, y no fue en vano la promesa, porque leída ante el rey la petición, tantas y tales cosas se atrevió a decir con su boca llena de oro a su alteza. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 232)

En resumen, nos damos cuenta del poder y de la influencia de estos porteros que desgraciadamente en vez de servir, se sirven dejándose corromper. Hay un paralelismo de la corrupción y la falta de ética profesional de estos oficiales reales de rango menor. Hay una reproducción cruda de sus vicios en los superiores; es lo que vamos a ver con el siguiente oficio real.

4.4. Los jueces

En la segunda parte del *Lazarillo*, se nota una corrupción de los jueces. Para encarcelar a Licio, Don Paver logró corromper a unos jueces «todos los jueces que en ello entendían tenía sobornados el general y que según pensaban, y la cosa tan de rota iba» (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 232). Los

jueces desempeñan un papel fundamental en la sociedad. En efecto, resuelven los conflictos entre los ciudadanos y, en algunos casos, entre el reino y los ciudadanos. Castigan a los delincuentes en base a reglas escritas y no escritas.

Dejándose corromper, los jueces obstaculizan el servicio y, en vez de ser justos, perjudican a los cortesanos**.** La corrupción de un juez daña el sistema de justicia y los intereses de los más pobres. Aún más serio, la corrupción judicial impulsa la impunidad y socava el estado de derecho:

> supe más: el escribano ante quien pasaba la causa, ningún escrito que por parte de licio se presentó, ni auto que en su defensa hiciesen admitía ni quería recibir. Oh, desvergüenza, dije yo, y como se sufría en la tierra, por cierto, ya que el escribano fuera favorable e hiciera lo demás honestamente tomando las escrituras y después no las pusiera en el proceso, más las hiciera perdedizas. (segunda parte del Lazarillo en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 256)

En su reflexión, Rivera (2010) subraya que el sistema era tal que los escribanos podían robar o ser corrompidos. Por fin, Rivera termina su argumentación mostrando la falsedad en el comportamiento de los escribanos en el contexto del Siglo de Oro:

> Así, pues retomando la idea de la introducción, aun podemos añadir que, entre las creaciones del Siglo de Oro, obras como el Guzmán de Alfarache sobresalen por vituperar de manera recurrente en sus páginas la figura del escribano público, aludiendo a lo falso de su producción documental, su influencia social o los aranceles inapropiados que cobraban. (Rivera, 2010, p. 22)

A la luz de lo comentado, nos damos cuenta de que la administración judicial era muy corrompida y codiciosa. A través del personaje de Don Paver y de los jueces, se podía percibir una administración corrupta y sin principios.

4.5. Los militares

La misión principal de un ejército es garantizar la seguridad del reino, la defensa de sus intereses y la protección de sus poblaciones y territorios frente a una amenaza exterior. Por consiguiente, un reino necesita un ejército fuerte y valeroso. En otros términos, el ejercicito debe sacrificarse para proteger o salvar a la población. Sin embargo en la segunda parte precisamente en el segundo capítulo, se destaca la cobardía[22] , traición y dimisión de los jefes militares quienes prefieren huirse en plena crisis o peligro:

[22] La segunda temática de la obra, inmediata en la formulación de la secuencia de hechos concatenados, es la cobardía de los jefes de la armada, tanto en su parte militar como en la religiosa. Esta segunda parte no escatima la crítica y tampoco la relación entre los hechos y conductas y la base doctrinal que los explica. Se nos describe una dejación de funciones y responsabilidades que afecta a todo el

> los capitanes y gente granada que en ella iban saltaron en el barco y procuraron de mejorarse en otras naos, aunque en aquella sazón pocas había que pudiesen dar favor. Quedamos los ruines en la ruin y triste nao, porque la justicia y cuaresma di que es más para éstos que para otros. (segunda parte del *Lazarillo* en Rodríguez López-Vázquez, 2014, p. 196)

En la obra se nota una apuesta por sucesos históricos, sobre todo los de los episodios del desastre de Argel de 1541. El autor critica severamente la postura político-militar de Carlos V y la corrupción que gangrena la sociedad española de esa época como lo apunta Rico:

> La nueva obra es hija de pleno derecho de su época, el humanismo de la segunda mitad del siglo XVI: las referencias al pasado clásico, con manifiesta erudición, el interés por los asuntos patrios, la denuncia de la corrupción de la corte y del ejército español, la crítica de la situación religiosa. (1999, p. 26-27)

Zwez (1970) abunda en el mismo sentido que Rico pues según él, el autor anónimo sólo satiriza la desastrosa política del soberano Carlos V, lo cual se manifiesta a través de las acciones inhumanas del Rey de los atunes. Este autor añade que la obra no hace sino reflejar la amarga realidad española de esa época.

> La continuación del Lazarillo que interesa a este trabajo es reflejo de las condiciones de España que se habían venido forjando hacía mucho tiempo. Basta para nuestro propósito limitarnos únicamente a observar detenidamente aquellos sectores históricos que atañen al carácter de esta obra. (Zwez, 1970, p. 34)

A su vez, López Vázquez, uno de los especialistas de la segunda parte del *Lazarillo de 1555* abunda en el mismo sentido que Zwez y Rico cuando subraya que

> Y en este segundo capítulo se está apuntando de forma muy clara, una crítica a la política militar belicosa de Carlos V y a su catastrófica expedición a Argel; critica en la línea del pacifismo erasmista, contrario a las intervenciones militares que entienden como guerras de rapiña disfrazadas de intereses de estado. (2014, p. 23)

Aquí, se ve que el autor anónimo describe con fidelidad los males de su tiempo con un tono severo porque en el proceso de creación literaria el escritor, en mayor o menor medida, se basa en la situación política, económica y social existente en el momento de elaboración de la obra. En el segundo capítulo, el autor también aborda la cuestión sensible de la deserción.

---

estamento militar marino, incluyendo en ellos a los Caballeros de San Juan y a los clérigos. El capítulo II está íntegramente dedicado a esta crítica, en donde a la codicia social le sigue la incompetencia profesional de la Marina, desvelada por la cobardía de sus jefes. López Vásquez 2018 (pp. 53-54).

En su artículo, Beltrán (2012) demuestra que el problema más serio de los ejércitos de aquella época era la deserción: "Sin embargo, la tasa de desgaste más alta de un cuerpo militar en la época moderna no fue debida al número de muertos en el campo de batalla, sino a los estragos de las enfermedades epidémicas y, por supuesto, a la úlcera de todos los ejércitos: La deserción" (p. 57). Beltrán prosigue su reflexión definiendo al desertor, dándonos sus causas principales:

> Un soldado era considerado desertor desde el momento en que no estaba presente en la revista de su compañía sin licencia para ello. Las causas que provocan la deserción eran diversas. En los primeros años, el miedo a una ausencia larga y lejana era un factor determinante. Las tropas destinadas a las colonias americanas eran especialmente víctimas de esta realidad pues al poco tiempo de llegar, las enfermedades y las deserciones reducían alarmamente las unidades. Asimismo, la deserción era abundante en los presidiosa del norte de África. No solo los reos que allí se custodiaban sino también los soldados huían y se pasaban a los moros pretendiendo iniciar una nueva vida. Tras un tiempo prudencial, estos desertores regresaban en su mayoría a la península como cautivos redimidos. Otro agente que favorecía la deserción era la proximidad de las fronteras. (2012, p. 80)

La crítica a la corte, a través de la cobardía militar que acabamos de mencionar, se ve reforzada por la actitud injusta de los miembros de la corte. Todas las escenas de injusticias de la corte son denunciadas por el autor.

4.6. El clero

En la continuación de 1555, el autor critica con severidad al clero, la primera persona en la lista negra es el arcipreste. La crítica contra esta figura es mordaz y severa. El autor anónimo pone al descubierto los vicios de la Iglesia con la actitud del arcipreste que anima a la esposa de *Lázaro* a cometer adulterio que, sin embargo, no forma parte de las enseñanzas de la religión. De un arcipreste se espera que guie hacia los caminos del paraíso, pero con éste, sea todo el contrario ya que se amanceba con la esposa de *Lázaro*.

Por lo demás, durante el naufragio del barco en el que estaba *Lázaro*, los religiosos en vez de recoger la confesión de la gente, prefieren huir. Aquí, el autor anónimo sumerge por tanto al religioso en un universo hostil donde reina la cobardía, la impiedad y el egoísmo. A la luz de lo que precede, el autor critica el comportamiento irresponsable del clero que puede resumirse con este refrán “La cruz en los pechos y el diablo en los hechos".

5. Conclusión

Al cabo de nuestro análisis, cabe señalar que este estudio ha mostrado facetas negativas de la sociedad española del Siglo de Oro. En la primera continuación de 1555, el autor anónimo ha trasladado la sátira y la crítica de la corrupción social del

mundo humano hacia el mundo subacuático. Aquí, la crítica social se efectúa desde la perspectiva de un hombre transformado en atún en un mundo marítimo, pero se trata de una sociedad acuática tan semejante en malas prácticas a la humana ya que en la novela el autor denuncia los defectos de los hombres como la corrupción, la cobardía, la manipulación y la injusticia. Dicho de otro modo, *Lázaro* es un hombre disfrazado de atún por el autor para criticar a las más altas instituciones de manera sutil. Se ve que el autor anónimo apuesta por denunciar los vicios de su tiempo, sobre todo de los privilegiados, es decir, los reyes, los religiosos y los militares. En general, los personajes se sirven de sus oficios para enriquecerse, reforzar su posición, cortejar a mujeres, perjudicar y vengarse. Al final, este trabajo muestra hasta qué punto la sociedad española del Siglo de Oro era decrépita, corrompida y alejada de la mayoría ética y moral ya que estaba obsesionada por el ascenso social.

6. Referencias Bibliográficas

Anónima. (2017). *La vida de Lazarillo de Tormes y de sus fortunas y adversidades*. Edición de Francisco Rico. Cátedra.

Anónima (2014). *Segunda parte de Lazarillo de Tormes*. Edición de Alfredo Rodríguez López-Vázquez. Cátedra.

Álvarez, O. A. (1998). Corte y cortesanos en la Monarquía de España. In eds. G. Patrizi y A. Quondam, Bulzoni, *Educare il corpo educare la parola nellatrattatistica del Rinascimento* (pp. 297-365).https: //www.academia.edu/ 30593683/Corte_y_cortesano_en_la_ monarquía_ de_España_ en_Giorgio_ Patrizi_y_Amedeo_Quondam_eds_Educare_il_corpo_educare_la_parola_nella _trattatistica_del_Rinascimento_Roma_Bulzoni_1998_pp_297_365

Alfaro, A. G. (1983). Los lazarillos y la inquisición. *Hispanófila, 78tufts* university, 11-19. https://www.semanticscholar.org/paper/Los-Lazarillos-y-la-inquisicion-Alfaro/ 264823a 48e896c8dab82b1df850c80fee01328bf

Baldrich, M. (2011). *Dos continuaciones del Lazarillo*. [TFM publicado]. Universidad de Barcelona. https:// www.academia.edu /40513526/ Dos_ continuaciones _del_ Lazarillo

Berejano, P. C. (2010). Medios de comunicación en la ciudad durante la Edad Moderna: la figura del pregonero. In A. C. Gómez, J. Amelang & C. Serrano Sánchez (eds). *Opinión pública y espacio urbano en la Edad Moderna* (pp. 319-334).Gijón:Trea.https://www.academia.edu/1384586/Mediosde_com_ unicaci%C3% Bn_en_la_ciudad durante_ la_Edad_ Moderna_ la_figura _del_ pregonero

Beltran, B. C. (2012). El coste humano de la guerra: mortandad, enfermedad y deserción en los ejércitos de la época moderna. In F. G. Ochoa & D. Macías Fernández (eds). *El combatiente a lo largo de la historia: imaginario percepción,*

representación (pp. 57-82). Universidad de Burgos. https:// dialnet.unirioja.es/ servlet/ articulo?codigo =4120751

Benassar, B & Bordona, P (1990). La España del Siglo de Oro. Crítica.

Cervigon, O. I. J. (2007). Prestigio político y oficios reales la nobleza conquense bajo medieval en el entorno cortesano**.** Universidad Complutense Madrid, pp. 563-595. https://dialnet.unirioja.es/servlet/autor?codigo=1081991

Kande, L. (*2019). Los oficios reales en los tres lazarillos de Tormes; [TFM no publicado].* Universidad de Salamanca.

Luján, N (1995). *La Vida cotidiana en el siglo de oro español*. Planeta De Agostini.

Martínez, M. J. (1992). Grupos de poder en la corte durante el reinado de Felipe II: la facción e bolista, 1554-1573. *In Instituciones y élites de poder en la monarquía hispana durante el siglo XVI,* ed. José Martínez Millán (pp. 137-197). Universidad Autónoma Madrid. https:// repositorio .uam.es /bitstream/ handle/ 10486/ 3026/ 14491_ Capitulo _4.pdf?sequence=1

Núñez, R.J.V. (2003). Claves para el segundo *Lazarillo*, 1555: El continuador anónimo interpreta su modelo. *Bulletin Hispanique*, *105(2)*333-369. doi: https ://doi.org/ 10.3406/hispa.2003.5163

Piñero, R.P.M. (1990). Lázaro cortesano (*Segunda parte del Lazarillo*, Amberes, 1555, capítulos XIII-XIV). *Bulletin Hispanique*, *92(1)*, 591-607. doi: https: // doi.org/ 10.3406/ hispa.1990.4712

Rey, A (1987). El género picaresco y la novela. *Bulletin Hispanique*, *89*, 85-118. DOI: https://doi.org/10.3406/hispa.1987.4614

Rico, F (2000). La novela picaresca y el punto de vista. Nueva ed. corr. Y aum. Seix Barral.

Rivera, M. A. (2010). Aspectos sociales, prácticas y funciones de los escribanos públicos castellanos del siglo de oro. Universidad de Málaga, pp. 1-23. https://riuma.uma.es/xmlui/handle/10630/4987.

Rodríguez L.V. A. (2018). El segundo lazarillo: temática, problemas de atribución, método de análisis. *Etiópicas, 14* ,52-65. https: //hdl.handle.net/10272/16282

Thioune, M. (2021). *Les continuations du Lazarillo de Tormes de 1554: Segunda parte de Lazarillo de Tormes de 1555 et Segunda parte de la vida de Lazarillo de Tormes de Juan de Luna de 1620. Étude comparative*. [Thèse de doctorat, Université Côte d'azur]. Archive ouverte HAL.https://theses.hal.science/tel-03290999/document

Zwez, R. E. (1970). Hacia la revalorización de la segunda parte del Lazarillo *1555.*Albatros.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

IMPACT DES FACTEURS CLIMATIQUES ET ANTHROPIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARC NATIONAL DE MANDA (PNM) AU TCHAD

Impact of climatic and anthropogenic factors on biodiversity in the Manda National Park (PNM) in Chad

ROMAIN GOUATAINE SEINGUE
Département de Géographie, Université de N'Djamena, Tchad
Email : heritier1986@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Les changements climatiques et les activités humaines marquent le paysage terrestre de leurs empreintes. Le parc de Manda, crée dans l'objectif de préserver la biodiversité typique de la zone soudanienne a connu une croissance régulière et importante jusqu'en 1979, année de guerre civile au Tchad. Cet événement a entrainé la disparition quasi-totale de la faune en 1980 et une fragmentation des biotopes. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact des changemets climatiques et des activités anthropiques sur ce parc. La méthodologie a consisté à l'analyse des données climatiques, de végétation et des données d'enquêtes de terrain. Les résultats obtenus ont montré que les précipitations et les températures sont variables dans le temps et qu'une dynamique paysagère est observée de 1990 à 2020. Les espèces clés pour lesquelles le parc a été créé à savoir l'Elan de Derby, des buffles de savane et les éléphants ont disparu.Les autres espèces comme le Lycaon et les différents types d'antilopes ont remarquablement diminué sous l'effet de la forte anthropisation de l'aire protégée et des changements climatiques marquée par une présence permanente du bétail domestique. Il est important de renforcer la protection du parc pour une restauration de la faune et de la flore.

MOTS-CLÉ: Parc National de Manda ; Facteurs anthropiques ; facteurs climatiques ; biodiversité.

ABSTRACT

Climate change and human activities are leaving their mark on the earth's landscape. Manda Park, created with the aim of preserving the biodiversity typical of the Sudanian zone, experienced regular and significant growth until 1979, the year of the civil war in Chad. This event led to the almost total disappearance of fauna in 1980 and a fragmentation of biotopes. The objective of this study is to assess the impact of climate change and anthropogenic activities on this park. The methodology consisted of the analysis of climatic and vegetation data and field survey data. The results obtained showed that precipitation and temperatures vary over time and that landscape dynamics are observed from 1990 to 2020. The key species for which the park was created, namely the Derby elk, water buffalo savannah

and elephants have disappeared. Other species such as the Wild Dog and the different types of antelope have declined remarkably under the effect of the strong anthropization of the protected area and climate change marked by the permanent presence of domestic livestock. It is important to strengthen the protection of the park for the restoration of the fauna and flora.

KEYWORDS: Manda National Park, Anthropogenic factors, climatic factors, biodiversity.

1. Introduction

Le Parc National de Manda connait d'une manière générale une perte de sa biodiversité sous les effets climatiques et anthropiques, mais l'ampleur de cette perte n'a pas été évaluée (Worgué L., 2022, p.23). Spécifiquement, il faut noter que les activités anthropiques interviennent dans la dynamique de la biodiversité de ce parc, mais leurs niveaux d'implication restent à caractériser et à spécifier. Les processus naturels participent eux aussi à la perte de la biodiversité de ce parc, cependant leurs impacts seront soumis aux observations de terrain (Ngaryam B., 2016, p.18). Les stratégies de conservation de la biodiversité sont développées, mais celles-ci s'avèrent insuffisantes et inadaptées. Il est important alors de penser un autre modèle de développement qui pourrait mieux intégrer les stratégies d'adaptation.

En effet, le Parc National de Manda (PNM) en tant qu'institution de l'Etat relève du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) et est géré par la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP). Ses limites d'alors recouvraient une zone de 108 000 ha, mais elles ont été modifiées par le décret n°243/PR/EFPC/PNR du 23 Octobre 1967, portant la superficie à 114 000 ha par l'adjonction d'une zone de collines rocheuses au Nord du parc (Ngaryam B., 2016, p. 24).

Créer pour sa diversité floristique et faunique, la faune sauvage du PNM a connu une croissance régulière et importante jusqu'en 1979, année coïncidant avec le début de la guerre civile qui embrasa tout le pays. Cette situation chaotique a entraîné la disparition quasi-totale de la faune en 1980 et une fragmentation des biotopes (Ballah S., 2006, p. 24). Plusieurs tentatives de restauration de ce patrimoine national sont engagées mais, sans réel succès car fondées sur aucune base scientifique de connaissance sur les ressources naturelles et sans tenir compte des aspirations légitimes des communautés riveraines.

Ainsi, il a fallu attendre les années 90 pour que les financements de la coopération française permettent la reprise des aménagements et de la surveillance. Après quelques années sans financement, c'est en 2007 que le projet Conservation et Utilisation Durable de la Biodiversité au Moyen Chari (dénommé ci-après projet Biodiversité Manda) financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et le PNUD, reprenne les activités de gestion indispensables, à travers une mise en œuvre de l'UNOPS et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (Goy S., 2006, p. 14).

Mais la question reste à savoir si ces interventions ont-ils contribué efficacement à la conservation de la biodiversité dans le PNM et sa périphérie ?

Les précipitations au sud du Tchad sont tantôt déficitaires, tantôt excédentaires (Baohoutou L., 2007, p. 141 ; Dadoum D. M., 2018, p. 175). Cette situation n'est pas sans conséquence sur la faune, la flore et le mode de vie de la population. En effet, suite à cette situation, les paysans entrent dans les périmètres des zones réservées pour avoir plus de champs, cherchant ainsi à augmenter leur capacité de production. Cette intrusion se manifeste par l'ouverture de nouveaux champs, la dégradation de la faune et de la flore.

L'objectif de cet article est d'analyser le rôle des facteurs climatiques et anthropiques sur la dynamique de la biodiversité du PNM, afin d'améliorer sa gestion**.**

2. Matériels et méthodes

2.1. Présentation de la zone d'étude

Le Parc National de Manda est le deuxième parc du Tchad crée en 1965 après le Parc National de Zakouma en1963. Malgré son ancienneté, ce parc bénéficie très peu des interventions pouvant lui assigner son rôle de préserver la biodiversité typique de la zone soudanienne du Tchad. Et pourtant, le PNM est l'une des aires protégées au Tchad richement traversé par les cours d'eau permanent. Il occupe une position centrale du bassin hydrographique du Chari, au confluent du Chari, du Barh Sara (l'Ouham en Centrafrique) et du Barh Salamat. Sa végétation ligneuse est en très bon état de préservation, ce qui témoigne d'un peuplement soudanais très peu modifié (Worgué, 2023, p. 21).

Le PNM est situé au Sud du Tchad, dans la Région du Moyen Chari (Département du Bahr Kôh), entre les latitudes 9°20 - 9°50 Nord et les longitudes 17°45 - 18°20 Est. Il couvre officiellement une superficie de 114 000 ha (figure 1). Il est limité à l'Ouest par la route Sarh – N'Djamena, au Sud par le Bahr Sara, à l'Est par le fleuve Chari et au Nord par les rochers de Niellim. Le PNM est situé à vol d'oiseau à 25 km au Nord-ouest de la ville de Sarh, à environ 450 km au Sud-Est de N'Djamena, et à 80 km de la frontière centrafricaine. La région du Moyen Chari est située à l'extrême Sud-Est du Tchad et est limitée au Nord et au Nord-Ouest par les Régions du Salamat et du Chari Baguirmi, à l'Ouest par le Mandoul, au Sud et à l'Est par la République Centrafricaine. Sur le plan géographique, elle est comprise entre le 8ème et le 10ème degré de latitude Nord et le 17ème et le 20ème degré de longitude Est. Moyen Chari comporte trois Départements à savoir le Barh Kô (chef-lieu à Sarh), la Grande Sido (chef-lieu à Maro) et le Lac Iro (chef-lieu à Kyabé). Le Département de Barh Kô compte cinq sous-préfectures: Sarh, Korbol, Koumogo, Moussa Foyo et Balimba. Le parc est entouré de quatre cantons : le canton de Djoli à l'Ouest, le canton

de Balimba au Sud, le canton de Kokaga à l'Est et le canton de Niellim au Nord (Ngaryam B., 2016, p. 54 ; Worgué L., 2023, p.23).

Figure 1

Situation géographique et administrative de la zone d'étude

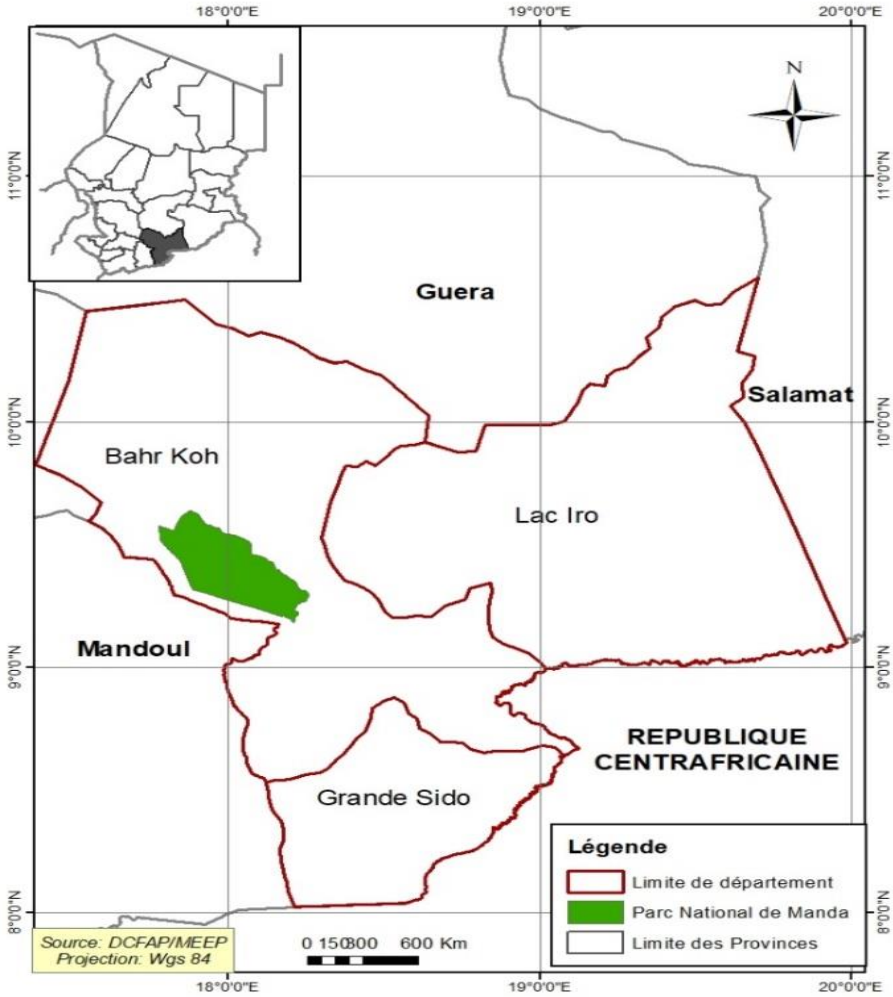

2.2. Données

Les données utilisées sont de plusieurs types :

- Les données climatiques concernent les précipitations et les températures de Sahr de la période de 1981 à 2020 ;
- Les données sur la dynamique du paysage. Pour cela, les images satellitaires Landsat-7 de 1990, 2000, 2010 (résolution 30 m) et les images Sentinel-2 de 2020 (résolution 10 m) couvrant la zone d'étude ont été utilisées ;
- En vue de déterminer les classes de l'occupation de sol dans le Parc National de Manda et les quatre (4) cantons environnants, les placettes et transects écologiques ont été placées sur l'ensemble du terroir d'étude, afin d'analyser et d'interpréter les images satellitaires couvrant la zone. L'objectif de cette méthode consiste à déterminer les indicateurs de la

dégradation de la végétation ligneuse sur l'étendue de la zone d'étude. La technique de placement des placettes/transects consiste à identifier la végétation ligneuse sur le site d'échantillonnage en vue d'élaborer une nomenclature appropriée, afin de réaliser une cartographie de l'occupation du sol.

- Et les données issues des enquêtes de terrain. Un échantillon de 40 vilages représentant les 4 cantons qui entourent le parc a été choisi.

2.3. Méthodes

2.3.1. Traitement et analyse des données climatiques

À partir de l'écart type, ont été calculées les anomalies centrées réduites pluviométriques interannuelles, en standardisant les données. Les anomalies sur chaque station se calculent par la formule suivante :

$$X'_i = \frac{X_i - \bar{X}}{\sigma(X)}$$

Où

X'_i = anomalie centrée réduite pour l'année *i*

X_i = la valeur de la variable

$\bar{X}$ = la moyenne de la série

$\sigma(X)$ = l'écart-type de la série

Le calcul de l'indice pluviométrique standardisé ou StandardizedPrecipitation Index (SPI) est utile pour déterminer la sévérité de la sécheresse selon différentes classes. Ces différentes classes ayant des valeurs déterminées ont contribué à caractériser la tendance pluviométrique dans la zone d'étude

2.3.2. Relevé de la population

Pour étudier la structure des peuplements ligneux, nous avons procédé à un inventaire floristique sur les individus rencontrés dans des placettes et/ou transects ou encore unités d'échantillonnage des différents sites. Les placettes d'échantillonnage ont été installées de manière aléatoire. Nous avons installé nos placettes d'échantillonnage conformément aux fiches de relevés à l'établissement de la liste floristique de toutes les espèces ligneuses en présence.

Le relevé floristique est effectué à partir d'un échantillon de 15 placettes de 50 m x 50 m, soit 2500m² de surface chacune. Ces placettes ont été reparties au hasard dans l'unité de végétation en fonction des différentes unités morpho-pédologiques (vallée, plateau et dépression). Tous les individus rencontrés à l'intérieur de ces placettes ont été recensés et identifiés.

2.3.3. Traitement des images

Les images Landsat-7, Landsat-8 et Sentinel-2 ont été téléchargés (siteglovis.usgs.gov). Les coordonnées GPS collectées lors de placement des placettes avec identification des classes : forêt claire, savane boisée, savane arbustive, espace agricole et plaine inondable, ont été projetés sur l'image pour faciliter la photo-interprétation. Cette interprétation de l'image a été réalisée sous le logiciel QGIS 3.22 et a permis de calculer les indicateurs optiques : l'indice de végétation normalisée (NDVI), l'indice de l'eau par différence normalisée (NDWI) et l'indice de brillance (IB). Le calcul des indicateurs consiste à reconnaitre et généralement numériser visuellement les classes recherchées sur l'image et ceci nécessite la correspondance entre paysage réel et la réponse d'une image satellite.

3. Résultats

3.1. Risques climatiques et degré de vulnérabilité de la biodiversité

L'analyse climatique de 1980 à 1999 montre que les quantités des pluies tombées ne sont pas négligeables mais alternées par les séquences sèches et humides, c'est une période semi-humide (humidité modérée et sécheresse modérée).

Une sécheresse extrême s'installe en 2000 et 2002 intercalée d'une sécheresse modérée en 2001. L'année 2003 marque une humidité modérée et fait relais à une sécheresse modérée de 2004 à 2007 (4 ans). De 2008 à 2015, on remarque une forte humidité avec une tendance à l'humidité extrême en 2012. La sécheresse modérée et l'humidité modérée s'alternent de 2016 à 2020, ce qui est souvent préjudiciable à l'évolution positive de la biodiversité (figure 2).

Figure 2

Variabilité interannuelle des pluies

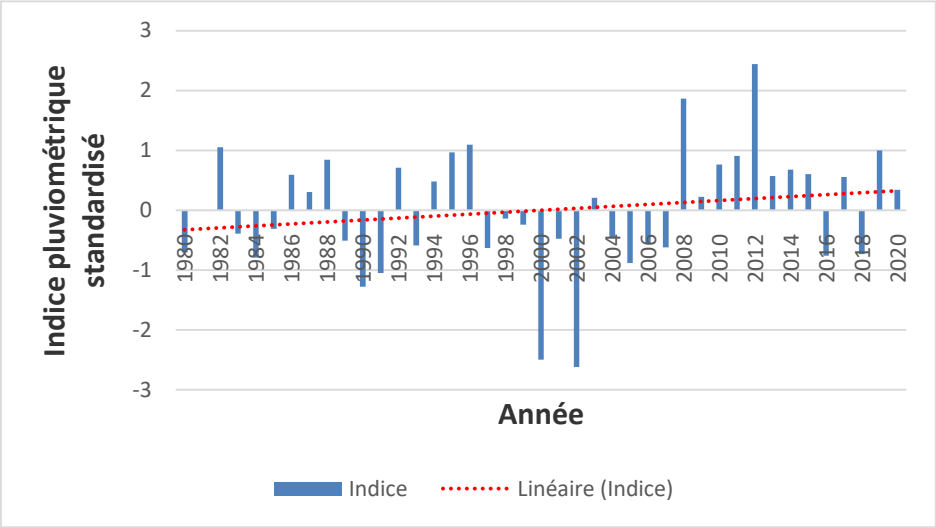

Source: Direction Générale de la Météorologie, 2023.

Ces observations faites sur quarante-et-une année (41) donnent une pluie minimale de l'ordre de 527.93 mm et une pluie maximale de 1491.7 mm avec une moyenne de 1026.8 mm.

3.2. Détermination des séquences sèches et humides et leur corrélation avec la biodiversité

Les séquences sèches et humides temporellement mal réparties perturbent souvent le cycle végétatif des espèces floristiques du PNM. Ces séquences ont une lourde conséquence sur les graminées annuelles dont le peuplement diminue du fait que ces espèces n'arrivent pas souvent à boucler leur cycle végétatif lorsque les pluies se raréfient au moment de floraison ou de fructification.

Il faut noter que certaines espèces ne supportent pas aussi les fortes inondations. La disparition progressive de ces graminées très appétées par les herbivores est à l'origine de leur migration, de leur faible multiplication ou de leur disparition. Les espèces paisseurs telles que la gazelle à flanc roux (*Gazella dorcas*), le buffle (*Syncerus caffer)*, l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), le cob de fassa (*Kobus ellipsiprymnus)*, etc. en sont les premières victimes. Les paisseurs-broutteurs tels que le céphalophe de grimm, l'Elan de Derby, le guib harnache, etc. ne sont pas du reste. Le cob de fassa, une espèce très inféodée à l'eau ne supporte pas les périodes chaudes où les températures sont très extrêmes.

Aussi, il faut signaler que cette mauvaise répartition des séquences sèches et humides provoque souvent la perte de rendement des cultures pluviales ; cette situation peut, à la longue, influencer directement ou indirectement la sécurité alimentaire des populations.

3.3. Effets des facteurs anthropiques sur la biodiversité

Les populations vivant à la lisière du PNM sont majoritairement des agriculteurs, suivi des agropasteurs (autochtones et allogènes). A ces deux groupes d'acteurs, s'ajoutent les transhumants qui fréquentent chaque année la zone et qui se sédentarisent de plus en plus suite à la sècheresse et aux conflits armés très fréquents au Nord du Tchad, source de diminution de leur cheptel. Les activités telles que la pêche, le braconnage, la cueillette, etc. sont transversales et pratiquées par ces trois groupes d'acteurs. Ces populations sont pour la plupart pauvres (surtout les agriculteurs) et survivent des ressources naturelles qui de nos jours, sont devenues très rares en périphérie de l'aire protégée. Le PNM constitue ainsi un pôle d'attraction de moyens de subsistances pour les communautés environnantes.

La pratique du braconnage est très élevée dans le parc tout comme à la périphérie (figure 3).

Figure 3

Braconnage dans la zone périphérique du PNM

Trois (3) Guib harnaché et 2 Cephalophe de grimm braconnés dans la zone de Tarangala le 25 mai 2021

Quatre (4) Hippopotames braconnés dans la zone de Nyala

Un (1) Hippopotame braconné pour sa peau dans la zone de Nyala par les soudanais

Prise de vues: Djimassinan Naidayam, Conservateur du PNM, 2021 et 2022

Les besoins accrus en bois de chauffage ou de construction accentuent les effets de destruction de la savane. La coupe de bois se pratique plus dans les zones proches des villages et dans les zones de culture. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne des villages, les signes de coupe deviennent rares. On rencontre des souches d'arbres abattus. Les espèces abattues sont du bois de bonne qualité utilisé pour les constructions (figure 4).

Les marchés ruraux de bois installés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de l'Energie Domestique pour rationaliser l'exploitation du bois sont devenus des outils de destruction des forêts. Le rôle des ressources forestières est incontournable dans la vie économique, écologique, sociale et culturelle des populations tchadiennes en ce sens que lesdites ressources fournissent d'éminents services: ressources énergétiques, produits alimentaires (végétaux et animaux), pharmaceutiques, industriels, artisanaux, touristiques, de loisir, de repos et de détente, d'agrément, de conservation de la diversité biologique et du cadre de vie, etc. Parmi les fonctions écologiques essentielles des formations forestières, il y a la photosynthèse, la protection des sols contre l'érosion, la protection des eaux contre l'évaporation, l'épuration de l'eau, de l'air, la protection contre l'ensoleillement et les excès de températures.

Figure 4

Coupe et transport de bois vers les agglomérations à Djoli

Prise de vues : Worgué, 2022.

Tous ces différents facteurs ont un effet considérable sur la couverture végétale (figure 5 et 6).

Figure 5 1

Occupation du sol en 2010

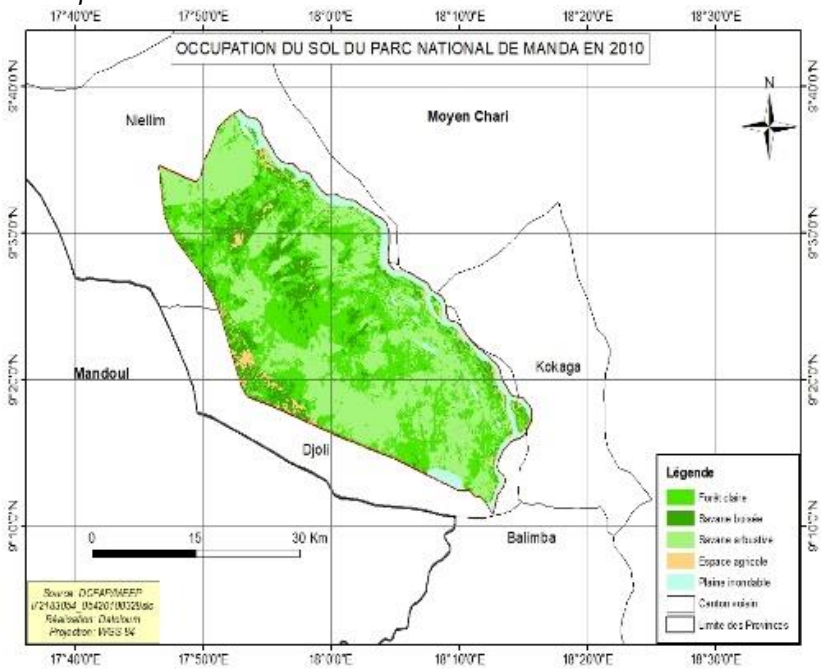

Source: Traitement d'images Landstat, 2022.

L'observation de cette figure montre les réserves forestières occupent encore une place considérable par rapport aux espaces agricoles. Par contre, en 2020 la situation est différente (figure 6).

Figure 6 2

Occupation du sol en 2020

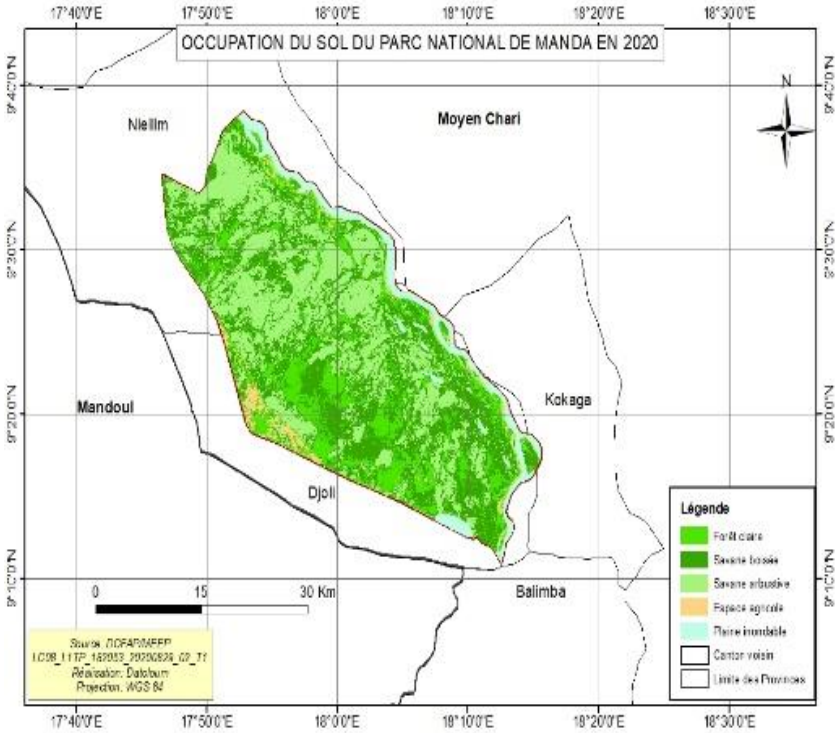

Source: Traitement d'images Landstat, 2022.

En 1990, le Parc National de Manda était dominé par la savane boisée et la forêt claire. La savane arbustive et les espaces agricoles sont moins représentatifs. En 2000, la savane boisée et la forêt claire domine tout le parc, mais, on observe une évolution de la savane arbustive et les espaces agricoles.

En 2010, on observe une diminution importante de la savane boisée et la forêt claire au détriment des espaces agricoles et de la savane arbustive.

En 2020, la physionomie du parc est dominée par la savane arbustive et les espaces agricoles (mosaïque de champs et jachères). Quant à la plaine inondable, elle évolue en dent de scie, suivant son exploitation pour les maraichages et les plantations. Tout ceci montre une forte anthropisation de la biodiversité naturelle.

3. Discussion

L'analyse des résultats, les observations de terrain et les enquêtes socioéconomiques menés auprès des riverains du PNM ressortent que la périphérie

du parc a subi beaucoup de perte que le PNM. Les analyses faites sur trente (30) années sur les superficies des formations végétales naturelles (forêt claire et savane boisée) présentent une nette régression.

Une partie importante de ces formations végétales s'est transformée en savane arbustive et espaces agricoles. Les mêmes observations couplées de la perception de la population révèlent que l'agriculture à travers les défrichements culturaux sur brulis, convertit complètement les formations végétales en espaces agricoles. Les résultats de cette analyse corroborent avec ceux de Jean Henning et al., (2009) qui identifient l'agriculture comme l'un des facteurs les plus importants de perte de la biodiversité au monde.

Ngaryam B. (2016, p. 182) quant à lui ressort de manière évidente que la création d'une aire protégée engendre plus des impacts négatifs que des impacts positifs aux communautés périphériques en argumentant sa position sur la concentration de la population autour de l'aire protégée à travers les activités touristiques, l'élevage et les conséquences de déguerpissement de la population de l'intérieur du parc vers la zone périphérique augmentant celle à l'extérieur avec pour conséquence la concurrence sur les terres cultivables. Malheureusement, cette recherche a montré que la population périphérique du parc de Manda exerce plutôt des pressions à l'intérieur de l'aire protégée contrairement à la zone périphérique, ce qui démontre que cette concentration de la population dans la zone périphérique est plutôt suscitée par la convoitise de la disponibilité abondante des ressources naturelles du parc national de Manda. Cette convoitise est plus accentuée chez les transhumants venant du Nord du Tchad et des autres pays voisins. En effet, la transhumance par la disponibilité de fourrage et de points d'eau dans le parc constitue la principale source de dégradation du parc national de Manda, car les bouviers se livrent à l'émondage et à l'étêtage des ligneux fourragers.

À dire d'acteurs, le parc national de Manda fait l'objet aujourd'hui d'une transaction quasi officielle entre les hommes en tenue et les éleveurs transhumants, au point où la plupart des habitants du Moyen-Chari s'interroge sur le sigle PNM : « Parc National de Manda » ou « Pâturage National de Manda » ? Face à cette interrogation, les agents en charge de la protection de l'environnement rencontrés pendant les travaux d'enquêtes, déclarent qu'un ordre leur a été intimé depuis la capitale (N'Djamena) que désormais le Commandement de la Garde Forestière et Faunique (CGFF) appelée ici homme en tenue ou brigade mobile ont la charge du PNM jusqu'à nouvel ordre. Selon ces agents, depuis lors ils ne maitrisent plus ce qui ce passe à l'intérieur du parc national de Manda.

Aussi, la carbonisation, l'exploitation forestière et l'exploitation de l'énergie domestique comme combustible sont les principaux facteurs de la perte de la biodiversité autour et dans le parc. Quant à la chasse et la collecte de miel, elles sont perçues par les populations locales comme des déterminants indirects de dégradation de la végétation car les chasseurs en cherchant à rendre accessibles les aires giboyeuses, et les collecteurs de miel en cherchant à renvoyer ou tuer les abeilles, provoquent les feux de brousses tardifs qui consument la biomasse végétale. Certains

collecteurs de miel abattent systématiquement les espèces ligneuses mellifères afin d'accéder à la trouée où se trouve le miel.

Saradoum G. (2012, p. 8) affirme que le parc national de Manda est sous la menace des communautés riveraines, ce qui corrobore bien avec les informations vérifiées dans cette analyse.

Chardonnet M. et Boulanodji A. (2012, p. 14) affirment que la diversité biologique du parc national de Manda fait l'objet de nombreuses pressions et menaces, dues essentiellement aux facteurs humains.

Ballah S. et Ndoutorlengar M. (2017, p. 32), en se basant sur la carte topographique de 1956 et l'image satellitaire de 1986 et 1999 mentionnent qu'en 1956, la réserve de Manda avait une superficie de 104.000 ha. La végétation était constituée de savane boisée qui occupait à peu près 70% de la surface du sol. Les espaces dégradées sont celles occupées par les champs et plantations (environ 8%). On dénombrait 8 champs et 4 plantations. Les ressources hydrographiques quant à elles, occupent environ 30% de la surface, le Chari constitue le principal cours d'eau qui alimente les mares du parc. On compte environ 76 mares permanentes et 52 mares temporaires.

Des espaces importantes autour du Chari constituent ces zones d'inondations permanentes (environ 6%). Trente ans après, c'est-à-dire en 1986, la superficie de la réserve devenue parc de Manda passe à 114.000 ha (Ballah S. et Ndoutorlengar M., 2018, p. 35). L'image satellitaire Landsat TM du 9 décembre 1986 met en lumière les différents contrastes de végétation et les ressources hydriques. Elle montre que la végétation reste toujours la savane boisée (environ 74%) avec des zones de végétation active de forêts claires à *Combretum collinum* et *detarium microcarpum* (14%), et des savanes arbustives à *Oxytenatera abissinica* et *Detrarium microcarpum* (7%). Les ressources hydrographiques occuperaient 26% de la surface totale du parc. Le Chari reste toujours le principal cours d'eau alimentant le parc auxquels s'ajoutent 43 mares permanentes et 20 mares temporaires même, si plusieurs cours d'eau traversent le parc. La zone inondable du Chari représenterait 33%. Selon eux, ce chiffre doit être pris avec beaucoup de précaution, car il est basé essentiellement sur les phénomènes visibles à l'échelle de l'image (Ballah S. et Ndoutorlengar M., 2018, p. 38).

Dans nos travaux, les images Landsat-7, Landsat-8 et Sentinel-2 ont été téléchargés (site glovis.usgs.gov). Les coordonnées GPS collectées lors de placement des placettes avec identification des classes : forêt claire, savane boisée, savane arbustive, espace agricole et plaine inondable, ont été projetés sur l'image pour faciliter la photo-interprétation. Cette interprétation de l'image a été réalisée sous le logiciel QGIS. En parlant seulement de la savane boisée et des espaces agricoles, il ressort de notre analyse que la superficie de cette savane est passée de 68.43% en 1990 à 65.38 en 2020 et celle des espaces agricoles de 6.97% en 1990 à 4.40 % en 2020.

En comparant ces deux observations, nous constatons que pour la première, la savane boisée est passée de 1956 à 1986 (soit 30 ans) de 70% à 74%, et pour la seconde, la savane boisée est passée de 1990 à 2020 (soit 30 ans) de 68.43% à 65.98%. Malheureusement cette comparaison ne donne pas assez de clarification d'autant plus

que pour la première observation, la superficie de la réserve a augmenté car elle est passée de la réserve de Manda (104 000 ha) au parc national de Manda (114 000 ha). Toutefois, les écarts ne sont pas très significatifs et donnent une idée sur l'évolution du milieu.

La convergence de ces différents points de vue atteste que les activités humaines contribuent à la dynamique de la biodiversité du parc national de Manda.

Les observations de la température sur trente-neuf (39) années (1982 à 2020) présentent une moyenne de 28.03 °C avec un maxi de 29.76 °C et un mini de 26.57 °C. Celles réalisées sur la pluviométrie de 1980 à 2020 (41 années) donnent une moyenne de 1026.80 mm de pluie avec un maxi de 1491.70 mm et un mini de 527.93 mm, ce qui ne pas trop dommageable pour la biodiversité. Toutefois, les séquences sèches et humides mal réparties perturbent souvent le cycle végétatif des espèces floristiques occasionnant ainsi leur diminution ou leur disparition et par conséquent, la diminution ou la disparition également des espèces fauniques qui se nourrissent de ces plantes. L'altération de ces séquences sèches et humides est marquée par des périodes d'humidité modérée, de sécheresse modérée et de sécheresse extrême avec des répercussions sur la biodiversité animale et végétale, ce qui traduit le changement climatique dans la zone. Ainsi d'autant plus que nos observations climatiques ont été faites sur des périodes de 39 ans pour les températures et de 41 ans pour les pluies, nous confirmons dans notre cas de figure une variabilité climatique.

Dans la zone périphérique, cette variabilité climatique est à l'origine du faible rendement agricole exposant la population à l'insécurité alimentaire. C'est ainsi que le Tchad dans son rapport du Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA-Tchad, 2006, p. 32) met un accent particulier sur les mesures d'adaptation selon les couches vulnérables sur l'ensemble du pays. Ce rapport fait ressortir les risques climatiques qui pèsent sur les cultures dans les zones bioclimatiques du Tchad mais pas de manière spécifique dans la zone du parc.

À travers les résultats des travaux, nous confirmons ces risques climatiques sur les cultures dans la zone du parc national de Manda qui obligent actuellement la population à développer des capacités de résilience à travers les connaissances traditionnelles pour faire face à ces changements. Une nouvelle culture, celle de taro a été introduite et prend de l'ampleur dans le Moyen Chari. Cette culture est entrain de concurrencer celle du Mayo Kebbi, localité originaire de taro. La mise en place des pépinières de sorgho et de mil en culture de case facilement arrosable et leur repiquage au moment propice (arrivée des pluies favorables aux plantes) est très développée pour contrecarrer l'arrivée tardive des pluies et/ou les séquences sèches.

Les différentes techniques d'adaptation aux variabilités climatiques, la migration ou la disparition de certaines espèces de la zone citée ci-haut confirment bien l'hypothèse selon laquelle le changement climatique participe à la perte de la biodiversité du parc et sa zone périphérique.

Il faut noter que le parc national de Manda et sa zone périphérique ont traversé une situation chaotique avec les guerres civiles du Tchad. Cette situation a entraîné la disparition quasi-totale de la faune en 1980 et une fragmentation des biotopes. Ainsi,

il a fallu attendre les années 90 pour que les financements de la coopération française puissent permettre la reprise des aménagements et de la surveillance. Après quelques années sans financements, c'est en 2007 que le projet Conservation et Utilisation Durable de la Biodiversité au Moyen Chari connu sous le nom de projet Biodiversité Manda, financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et le PNUD, reprenne les activités de gestion indispensables, à travers une mise en œuvre de l'UNOPS et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (actuel MEPDD). Des interventions ponctuelles avec l'ONG COOPI pour la mise en œuvre les actions prévues dans les plans de développement locaux en vue de la sécurisation alimentaire et de la gestion des ressources naturelles dans les cantons périphériques du PNM ont également été réalisées.

Il en est de même pour l'ONG GIRAFE pour ses interventions dans les domaines de la mise en place et l'équipement de quatre brigades communautaires dans les cantons périphériques du PNM et de la réhabilitation de a forêt classé de Djoli Kera et forêt communautaire Nyala continuums écologique du PNM.

Ouya B. (2010, p. 78) déclare que depuis 1990, toutes les actions de conservation de la biodiversité réalisées dans et autour du PNM ont été vouées à des échecs. Selon lui, deux changements des faits sont observés : le manque d'expériences des gestionnaires des projets d'une part et d'autre part il n'y a pas eu de recherches scientifiques appropriées.

Les échecs des actions entreprises par les différents intervenants dans la conservation du PNM sont confirmés, mais à la responsabilité exclusive de l'Etat tchadien qui se cache derrière le manque de moyen et pourtant le Tchad est un pays pétrolier avec des moyens conséquents depuis l'exploitation de cet or noir. Il faut avouer que les priorités du Tchad ne sont pas encore orientées vers la conservation du patrimoine national malgré la volonté politique.

Dans la poursuite de sa réflexion, Ouya Bondoro (2010, p. 92) déclare que depuis les années 1990 jusqu'à nos jours, il n'y a pas eu de troubles politico-militaires dans cette zone, mais les potentialités du parc de Manda ne font que s'altérer. Une question retient alors son attention : « Pour la durabilité des ressources naturelles de ce parc, ne faut-il pas d'abord préserver la biodiversité de la zone périphérique, avant de pouvoir penser à réhabiliter celles de l'aire protégée ?».

A cette interrogation, nous conseillons le contraire et argumentons notre position par rapport à la prise de conscience de la population riveraine du parc national de Manda vis-à-vis de la dégradation du milieu. C'est juste une question de profiter des ressources naturelles au même titre que les éleveurs librement autorisés pour le pâturage dans le PNM que la population autochtone, se livre elle aussi aux actes de vandalisme. La responsabilité est de taille à ce niveau pour trancher et passer sans délai à la restauration du parc. Les bonnes pratiques qui se passeront dans le parc seront dupliquées dans la zone périphérique comme le cas des zones de mis en défens halieutiques et des forêts communautaires.

En conclusion, il important de signaler que les multiples tentatives de restauration de ce patrimoine national sont engagées mais, sans réel succès. Aussi, il

faut noter que le non-respect des textes en vigueur par les différents acteurs est un déterminant indirect de la dégradation de la biodiversité mettant en cause des efforts des différents intervenants dans la restauration du PNM, selon les personnes interrogées. La bonne pratique retenue des riverains reste la gestion participative à travers les brigades communautaires qui a fait ses preuves de capacités, sauf que cette initiative n'a pas pu être longtemps soutenue par manque de financement et de la volonté politique.

4. Conclusion

A l'instar des autres aires protégées de l'Afrique centrale, le PNM demeure une zone de convoitise pour les communautés riveraines autochtones (agriculteurs et agropasteurs) ainsi que pour les allogènes (éleveurs et pasteurs transhumants).
Créer pour sa diversité floristique et faunique, la faune sauvage du PNM a connu une croissance régulière et importante jusqu'en 1979, année coïncidant avec le début de la guerre civile qui embrasa tout le pays. Cette situation chaotique a entraîné la disparition quasi-totale de la faune en 1980 et une fragmentation des biotopes. Il est important de signaler aussi que la gestion du PNM a été fortement influencée par diverses pressions exogènes qui ont eu pour conséquence la disparition des espèces clés pour lesquelles l'AP a été créé à savoir l'Elan de Derby, des buffles de savane et les éléphants, la diminution des autres espèces comme le Lycaon et la forte anthropisation de l'AP marquée par une présence permanente du bétail domestique.

A cela, s'ajoutent les variabilités climatiques, actuellement considérées comme l'une des menaces les plus graves posées au développement, et est marquée au Tchad par une instabilité pluviométrique. Elle désigne une transformation à court terme du climat d'un lieu donné et a des répercussions sur l'ensemble des écosystèmes. Les séquences pluviométriques sèches perturbent ainsi le cycle végétatif des ressources floristiques occasionnant la migration ou la disparition de certaines espèces fauniques.

Plusieurs tentatives de restauration de ce patrimoine national sont engagées mais, sans réel succès car fondées sur aucune base scientifique de connaissance sur les ressources naturelles et sans tenir compte des aspirations légitimes des communautés riveraines ainsi que de la pression démographique progressive à compter des années 80. En effet, les activités les plus importantes identifiées en périphérie des aires protégées sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, et l'exploitation forestière (bois et produites forestiers non ligneux). Ces activités dépendent fortement du climat pour un développement optimal. Les principaux aléas climatiques recensés par les populations locales et dans la littérature (sécheresse, inondations, vents violents, irrégularité des pluies) ont des effets aussi bien sur leurs moyens d'existence que sur leur bien-être. Ainsi, on enregistre une perte de la biodiversité faunique et floristique utilisée par les populations, une diminution des ressources pastorales, une baisse des rendements agricoles et de la production animale, une baisse des revenus des

ménages, une insécurité alimentaire, une dégradation de la santé des populations, et globalement l'augmentation de la pauvreté.

Aussi, nul ne doute que les écosystèmes ont une influence sur le climat, et réciproquement, les variabilités climatiques exercent des effets considérables sur le climat local, accroissant la désertification, la dégradation des terres et la perte de la biodiversité. Les pressions anthropiques viennent quant à elles exacerbées la dégradation du milieu. Ces changements influents directement ou indirectement sur les fonctions des organismes individuels (croissance et comportement, etc.), perturbent l'évolution des populations animales (effectifs et structure par âges, etc.).

La variabilité dans le temps et dans l'espace du climat oblige la biodiversité animale et surtout les espèces les plus vulnérables à adopter des nouveaux comportements. Elles peuvent s'adapter au milieu ou migrer dans l'espoir d'avoir un mode de vie plus favorable ou encore disparaitre. La disparition de l'Elan de Derby, ainsi que celle de l'Eléphant et de la Girafe dans la zone confirme bien ces changements.

Pôle de conservation de la biodiversité au Tchad, compté parmi les quatre (4) aires protégées de catégorie 2 du pays (PNZ, PNM, PNSO et PNZS), le PNM mérite une attention particulière de la part de l'Etat via la DFAP afin de protéger les écosystèmes clefs de la zone soudanienne du Tchad.

4. Références bibliographiques

Amadou, B. et Boutrais J.,(2012). Logiques pastorales et de conservation de la nature : les transhumances et le Parc du W (Niger, Burkina Faso, Bénin), *Autrepart, 1(60), 55-75.* DOI : 10.3917/autr.060.0055

Augusseau X., Nikiema P., Torquebiau E. (2005). Tree biodiversity, land dynamics and farmers' strategies on the agricultural frontier of south-western Burkina-Faso. *Biodiversity and Conservation*, 15, 613-630.

Ballah, S. R., (2006). *La problématique de gestion du parc de Manda : enjeux fonciers et perspectives* [Mémoire de maîtrise non publié], Université de N'Djamena

Baohoutou, L.,(2007). *Les précipitations en zone soudanienne tchadienne* (pp. 60-99) : *variabilités et impacts* [Thèse de doctorat non publié]. Université de Nice Sophia Antipolis

Basserie V., Ouedraogo H. M. G. (2008). La sécurisation foncière : un des défis majeurs pour le nouveau siècle. *Grain de sel*, 42, 13-15.

Bertrand, C. & Edouard, B., (2022). *Plan d'aménagement du Parc National de Manda*, Minsitère de l'Environnement, Tchad.

Bondoro, O. (2010). *Conservation et utilisation durable de la biodiversité autour et dans les aires protégées du sud-est du Tchad : cas du Parc de Manda et de la forêt de Djoli-Kera usages et risques, quelles stratégies pour la revalorisation et le développement local ?* [Thèse de doctorat non publié], Université Montpellier 3.

Chauvet, M. & Louis, O., (1993). *la biodiversité, enjeu planétaire – préserver notre patrimoine génétique*, Sang de la terre, Paris

Convers A., Chaibou I., Binot A., Dulieu D. (2007). La gestion de la transhumance dans la zone d'influence du Parc régional du W par le programme Ecopas : une approche « projet » pour l'aménagement de la périphérie du Parc. *VertigO*, n° 4 (h). 9.

Dadoum, D. M., (2018). *Effets de la variabilité climatique sur les systèmes agraires dans le canton Bébédjia en zone soudanienne du Tchad.* [Thèse unique de doctorat non publié], Université Abdou Moumouni

Goy, S., (2012). *Etudes phytosociologique et diagnostic faunique du parc national de Manda au Tchad ; éléments pour un aménagement*. [Thèse de doctorat non publié], Université cheikh Anta Diop.

Héritier, S., (2010). Participation et gestion dans les parcs nationaux de montagne : approches anglo-saxonnes, *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine* 98- 1. http://rga.revues.org/1128 ; DOI : 10.4000/rga.1128

Jean, H. S., et al. (2009). *Conflits et perspectives de la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest*.

Pourtier, R. (2003). Les savanes africaines entre local et global : milieux, sociétés, espaces. Cahiers Agricultures, *12*(4), 213-218.

Rouxel, C., Barbier J., Niang A., Kaya B. & Sibelet N. (2005). Biodiversité spécifique ligneuse et terroirs : quelles relations ? Le cas de trois villages de la région de Ségou (Mali*). Bois et Forêts des Tropiques*, 283(1), 33-49.

Solkam, R. B. & Médard N. (2017). Dynamique des ressources naturelles dans le Parc National de Manda : Cartographie et analyse pour le Développement durable. *International Geographic Association, 1, 28-36*. https://doi.org/10.5194/ica-proc-1-6-2017

Torquebiau, E., (2007). *L'agroforesterie : des arbres et des champs.* L'Harmattan.

Worgué, L., (2023). *Etude des facteurs anthropiques et climatiques influençant la perte de la biodiversité dans le Parc National de Manda (PNM) et sa zone périphérique au Tchad*, (Mémoire de Master non publié). Cefod Business School.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

IMPACT DE LA POLITIQUE COMMUNALE DE SINFRA (CENTRE-OUEST IVOIRIEN) SUR LES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES DE BASE DANS SON ESPACE URBAIN

Impact of the municipal policy of Sinfra (Central-West Ivorian) on the basic structuring infrastructure in its urban space

SAHOTI OUATTARA
Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire
ouattara_sahoti@hotmail.fr

TROTSKY MEL
Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire
Eg.MBada@gmail.com

MANGOUA AKISSI HELÈNE-FRANCETTE KOUASSI
Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire
kouassimangoua@gmail.com

RÉSUMÉ

L'État ivoirien, depuis 2003[23], a renforcé le transfert de ses compétences aux collectivités territoriales amorcé en 1985[24] et 1986[25], leur donnant ainsi, entre autres, le pouvoir de construction et de gestion des infrastructures structurantes de base locales. Depuis la création de la commune de Sinfra en 1985[26], son chef-lieu connaît un étalement spatial rapide tel que ses infrastructures structurantes de base s'avèrent insuffisantes pour le bien-être de la population. Cette étude vise à une meilleure connaissance de la politique communale de Sinfra relative aux réalisations d'intérêt public dans son espace urbain. Spécifiquement, elle dresse l'état des lieux des infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra, évalue les actions des acteurs municipaux de Sinfra en infrastructures structurantes de premier contact, mesure les incidences des infrastructures structurantes sociocommunautaires sur le quotidien des populations urbaines de Sinfra. L'étude fait appel à une recherche documentaire et des investigations de terrain faites d'observations et d'entretiens avec des autorités communales et 369

[23] Loi N° 2003-208 du 07 juillet 2003.
[24] Loi N° 85-582 du 29 juillet.
[25] Décrets N° 86-448 à N° 86-455 du 25 juin 1986.
[26] Loi N° 85-1085 du 17 octobre 1985.

chefs de ménages. Trois résultats en ressortent. Primo, la ville de Sinfra dispose de quelques infrastructures structurantes de premier contact pour le bien-être des populations. Secundo, les autorités locales tentent de renforcer ces infrastructures. Et tertio, l'insuffisance et l'inégale répartition des infrastructures sont sources d'insatisfaction des besoins des populations, surtout dans le domaine sanitaire où les attentes s'élèvent à 34% en maternités et à 31% en dispensaires.

MOTS-CLÉ : Côte d'Ivoire ; Sinfra ; politique publique ; infrastructures structurantes de base ; développement local

ABSTRACT

Since 2003, the Ivorian State has reinforced the transfer of its powers to local communities, that began in 1985 and 1986, by giving them, among other things, the power to build and manage local basic structuring infrastructures. Since the creation of the municipality of Sinfra in 1985, its capital has experienced rapid spatial spread such that its basic structuring infrastructures happen to be insufficient for the well-being of the population. This study aims at a better knowledge of the municipal policy of Sinfra, in relation to public interest achievements in its urban space. Specifically, it presents the situation of basic structuring infrastructures in the city of Sinfra, evaluates the actions of Sinfra municipal actors in structuring infrastructures of first contact, measures the impact of socio-community infrastructures on the daily life of the urban populations of Sinfra. The study uses a documentary research and field researchs made up of observations and interviews with municipal authorities and 369 heads of families. Three results emerge. First, the city of Sinfra has some structuring infrastructures of first contact for the well-being of the populations. Secondly, the local authorities are trying to reinforce these infrastructures. And thirdly, the insufficiency and unequal distribution of infrastructures are sources of dissatisfaction with the needs of the population, especially in the health sector where expectations rise to 34% in maternity hospitals and 31% in dispensaries.

KEYWORDS : Côte d'Ivoire ; Sinfra ; public policy ; basic structuring infrastructures ; local development.

1. Introduction

La décentralisation est un mode d'organisation administrative qui consiste à transférer certaines attributions du pouvoir central à d'autres personnes administratives territoriales (région, département, commune, etc.) ou à des personnes administratives spécialisées. En Côte d'Ivoire, bien que ses origines remontent à l'ère coloniale, c'est véritablement en 1980 que l'État l'a résolument instituée comme politique nouvelle de développement, mettant ainsi fin à sa politique interventionniste adoptée dès l'indépendance. Cette décision est consécutive aux effets néfastes de la crise financière de 1977 qui s'est transformée en crise économique à l'entame de la décennie 1980. Duret (2000, p. 82) dit bien à propos que « dans l'ensemble des pays du monde et singulièrement dans ceux en développement, c'est la crise des finances publiques par implosion de la dette qui a sonné le glas des stratégies de développement axées sur l'interventionnisme de l'État décidées après les indépendances ».

La décentralisation ivoirienne prend forme avec le vote, le 17 octobre 1980, des lois 80-1180, 80-1181 et 80-1182 sur la décentralisation (Mel, 2013, p. 92). Relatives à la création des communes, ces lois portent respectivement organisation municipale, régime électoral municipal et statut de la ville d'Abidjan. Par la décentralisation, les populations sont appelées à participer à l'effort de développement au travers des collectivités territoriales. Selon Dembélé (1994, p. 42, cité par Seri, 2014, p. 214), désormais, l'équipement des localités est du ressort des élus locaux qui doivent pour ce faire mobiliser des ressources locales. Les élus locaux ont donc reçu, par plusieurs dispositifs réglementaires et législatifs (Loi 85-582 du 29 juillet, Décrets 86-448 à 86-455 du 25 juin, Loi 2003-208 du 07 juillet), la concession pour la réalisation d'équipements et infrastructures structurantes de base. La locution « infrastructures structurantes de base » renvoie à une réalité juridique, comme « constructions et installation » nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (Le Pavec & al., 2014, p. 3). Ce concept se rapporte aux installations et bâtiments ayant un effet important sur leur environnement du point de vue économique et social, offrant des services indispensables à la population résidente ou non.

Ainsi, sont mises en place 37 communes de plein exercice dont celle de Sinfra, au terme des élections municipales des 9 et 23 novembre 1980. Toutefois, dans cette commune du Centre-Ouest du pays, cadre de notre étude, les infrastructures structurantes de base ne semblent pas répondre aux attentes des populations. Comme le stipule l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2020), les infrastructures sociales à Sinfra existent de façon assez satisfaisante, mais les besoins sont toujours importants en équipements liés à la répartition aussi relative aux évolutions démographique et sociale. Cela pose le problème de l'insatisfaction des populations urbaines de Sinfra en infrastructures structurantes de base. La question centrale qui en découle est : quelle est la contribution de la mairie de Sinfra en infrastructures structurantes de base dans son espace urbain ? Elle se subdivise en trois questions secondaires : quel est l'état des lieux des infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra ? Quelles sont les initiatives des autorités locales dans la réalisation d'infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra ? Comment les infrastructures structurantes de base sont-elles réparties dans la ville de Sinfra et comment impactent-elles les populations urbaines ? Faisant le bilan de deux mandats d'exercices (2013-2018, 2018-2023), cette étude a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance de la politique communale de Sinfra relative aux réalisations d'intérêt public dans son espace urbain. De façon spécifique, elle dresse l'état des lieux des infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra, évalue les actions des acteurs municipaux en termes d'infrastructures structurantes de premier contact, mesure les incidences des infrastructures structurantes sociocommunautaires sur le quotidien des populations urbaines de Sinfra. Grâce à une recherche documentaire et des enquêtes de terrain faites d'observations et d'entretiens avec les autorités communales et 369 chefs de ménages, trois résultats en ressortent. Premièrement, la ville de Sinfra dispose de quelques infrastructures structurantes de premier contact pour le bien-être de ses populations. Deuxièmement, les autorités

municipales tentent de renforcer ces infrastructures. Et troisièmement, du fait de leur insuffisance et de leur inégale répartition, les besoins des populations sont loin d'être satisfaits, surtout dans le domaine de la santé où les attentes s'élèvent à 34% en maternités et à 31% en dispensaires.

2. Méthodologie

2.1. Présentation de la zone d'étude

La dénomination « Sinfra » est une déformation de l'administration coloniale. Initialement, c'est « Sianfla », terroir des « Sian » ou « Kinnin », tribu originelle, et qui signifie en Gouro (ethnie autochtone), une nasse. Dans la vision symbolique, les Gouro attribuent à cet instrument traditionnel de pêche la vertu de ne jamais sortir bredouille de l'eau. Par extension, ils s'enorgueillissent de remporter toujours des victoires.

La ville de Sinfra est située dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est le chef-lieu de la sous-préfecture et du département (Loi N° 85-1086 du 17 octobre 1985) du même nom, dans la région de la Marahoué. Comprise entre les 6°37'18'' de latitude Nord et 5°54'37'' de longitude Est (Hué & al., 2020 p. 4), la ville de Sinfra couvre une superficie de 248,60 km^2. Elle est distante de 77 km de Yamoussoukro, la capitale politique, et de 320 km d'Abidjan, la capitale économique. Sa population est de 80 658 habitants, soit 41 553 hommes et 39 105 femmes (RGPH, 2014). La végétation départementale initiale de forêt luxuriante fait de plus en plus place à la savane sous l'effet des activités anthropiques incontrôlées. Les sols, dans leur ensemble, offrent de multiples aptitudes culturales. L'agriculture urbaine et péri-urbaine produisant essentiellement du maraicher, les services et les activités informelles sont les bases de l'économie urbaine de Sinfra. La Figure 1 présente la ville de Sinfra dans l'ensemble ivoirien.

Figure 1

La ville de Sinfra dans l'ensemble ivoirien

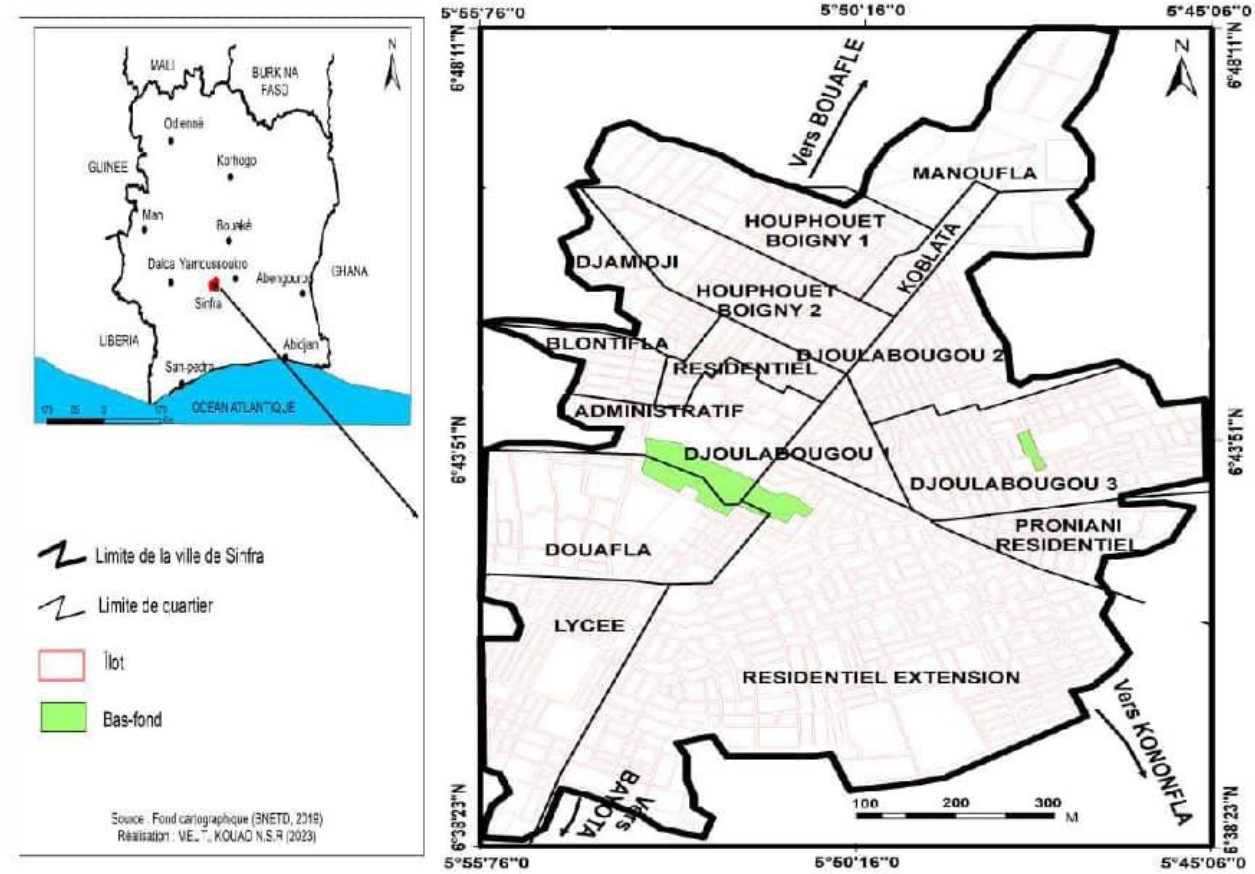

2.2. Méthode de collecte des données

Ce travail est construit grâce à la documentation et au travail de terrain. La recherche documentaire a permis la synthèse et le recoupement des écrits sur le sujet. Elle s'est faite sur la base d'ouvrages généraux, de rapports, d'articles de presse et scientifiques, et par la consultation de sites internet. Des documents cartographiques fournis par le Centre de Cartographie et de Télédétection (CCT) à Abidjan ont permis d'avoir le plan de la ville de Sinfra. La documentation a porté sur des données statistiques. Il s'agit des données démographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH-2014) produites par l'Institut National de la Statistique (INS). L'enquête de terrain a été menée auprès de personnes ressources et des ménages urbains, de juillet à août 2021. Les responsables administratifs de la commune ont été les personnes ressources approchées. Les ménages ont été soumis à un questionnaire visant à connaître et évaluer les incidences des infrastructures structurantes de base sur leur quotidien, et à saisir leurs besoins. L'échantillon de l'étude est déterminé à partir des données démographiques du RGPH 2014. La formule suivante de Gumuchian & al. (2000) a été utilisée :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2(N-1)+Z^2(PQ)]}$$

n = Taille de l'échantillon représentatif ; N = Taille de la population mère. Dans cette étude, N est estimé à 9 253 ; Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ; e = Marge d'erreur ; P = Proportion de ménages supposée avoir les caractères recherchés. Cette proportion varie entre 0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne disposerait d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5) ; Q = 1 – P.

$$n = \frac{(1{,}96)^2 \times 0{,}5 \times 0{,}5 \times 9253}{[(0{,}05)^2 \times (9253-1) + (1{,}96)^2 \times 0{,}5 \times 0{,}5]}$$

n = 369 ménages

La taille de l'échantillon des ménages est de 369. Quant au nombre de ménages à enquêter par quartier, il a été déterminé à partir d'un calcul proportionnel. Il consiste à multiplier le nombre de ménages de chaque quartier par la taille de l'échantillon et divisé le produit obtenu par la population mère selon la formule suivante : A= (n x B) / N, avec A, le nombre de ménages à enquêter dans le quartier ; n, la taille de l'échantillon représentatif ; B, le nombre de ménages du quartier et N la taille de la population mère.

Exemple : Dans le quartier Dioulabougou, le nombre de ménage est de 674.
A= (369 x 674) / 9253 = 26 ménages.

L'échantillon des ménages à enquêter est consigné dans le Tableau 1.

Tableau 1
Échantillon des ménages enquêtés

Quartiers	Nombre de ménages (B)	n x B	(n x B)/N
Résidentiel	925	341 325	37
Résidentiel extension	804	296 676	33
Houphouët-Boigny 1	1 137	419 553	45
Houphouët-Boigny 2	954	352 026	38
Houphouët-Boigny 3	1 197	441 693	48
Dioulabougou 1	674	248 706	26
Dioulabougou 2	1 956	721 764	78
Dioulabougou 3	1 606	592 614	64
Total	9 253	3 214 357	369

Source : Nos enquêtes de terrain, juillet-août 2021

3. Résultats

3.1. État des lieux sur des infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra

L'observation et le dénombrement des infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra révèlent des infrastructures sanitaires, scolaires, commerciales, électriques, hydrauliques.

3.1.1. Infrastructures sanitaires publiques

La ville de Sinfra dispose d'un Hôpital Général crée en 1954 avec une capacité de 40 lits (Figure 2).

Figure 2
Vue de façade partielle de l'hôpital général de Sinfra

Source : Cliché des auteurs, juillet-août 2021

Cette infrastructure sanitaire présente une fière allure, avec les façades de ses bâtiments peintes en bleu et blanc, symbole des efforts des autorités à offrir un cadre sain aux patients. Cet hôpital général dispose en son sein de deux dispensaires et d'une maternité. Cependant, il souffre d'une insuffisance de certains services médicaux.

Aussi, 8 maternités sont dénombrées dans la commune. Elles doivent couvrir les besoins sanitaires d'une population urbaine de 80 658 habitants, mais aussi des populations communale, sous-préfectorale et départementale.

3.1.2. Infrastructures scolaires et commerciales

Plusieurs infrastructures scolaires existent dans la ville de Sinfra. Il est dénombré 28 écoles primaires gérées par une Inspection de l'Enseignement Primaire

et Préscolaire (IEPP) et 13 collèges dont 2 publics (le lycée moderne et le lycée Henri Konan-Bédié). À cela, s'ajoutent une Institution d'Éducation Féminine (IEF) et deux établissements préscolaires publics et 1 privé catholique. Certains de ces établissements scolaires sont en état de délabrement (Figure 3).

Figure 3

École Primaire Publique au quartier Houphouët-Boigny 2 de Sinfra

Source : Cliché des auteurs, juillet-août 2021

La façade d'entrée de ce bâtiment de 3 classes est en dégradation avancée. Cet état de délabrement n'est pas fait pour garantir des conditions idéales d'apprentissage ; toute chose qui témoigne de l'insuffisance des ressources financières de la mairie à qui incombe cette charge. En effet, comme le stipule le Décret N° 86-453 du 25 juin 1986, la commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire ; elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction et les grosses réparations. Elle a le devoir de gérer les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Le commerce occupe une place prépondérante dans l'organisation des villes. À ce titre, l'organisation commerciale représente aujourd'hui une donnée majeure de l'urbanisme, au sens où les lois de l'économie de l'espace jouent un rôle aussi important que les lois du marché. Se référant à ces lois de l'économie de l'espace, elles constituent un obstacle aux sujets économiques ou entre sujets et objets de l'économie, d'une part (paiement des taxes douanières et frontalières qui empêchent souvent l'accès facile aux marchandises), et servent de repère aux mouvements des sujets et des objets de l'économie, d'autre part (FNAU, 1999, p. 1). À Sinfra, 4 marchés ont été retenus. Trois (3) sont de petite taille et situés dans les quartiers Résidentiel, Houphouët-Boigny 1 et Dioulabougou 1. Le plus grand en taille est situé au quartier Houphouët-Boigny 1. Cette place cruciale qu'occupe le commerce dans le développement de la ville a conduit la mairie de Sinfra à dynamiser ce secteur d'activité à travers des actions de réhabilitation des équipements commerciaux, comme le montre la Figure 4.

Figure 4
Grand marché de la ville de Sinfra réhabilité

Source : Cliché des auteurs, juillet-août 2021

Cette réhabilitation, visible par ces peintures flambant neuves en marron et jaune pâle, donne fière allure à cet édifice commercial de la ville. Les commerçants exerceront dans un environnement assaini, pourvu que l'entretien suive. Comme quoi, malgré les difficultés, les efforts des élus locaux sont appréciables.

3.1.3. Infrastructures hydrauliques et électriques

La ville de Sinfra est dotée en infrastructures d'eau et d'électricité. Sinfra est reliée au réseau électrique national avec la présence de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE). La région de la Marahoué dont fait partie Sinfra est passée d'un taux de couverture en électricité de 39% en 2011 à 82% en fin 2020 (abidjan.net, 25 septembre 2020[27]). Cette évolution est liée à la politique du Président Alassane Ouattara de redynamiser le développement du pays par des actions ciblées de réhabilitation et/ou construction d'un certain nombre d'ouvrages sociocommunautaires dont ceux de l'électricité. Instauré le 11 avril 2011 et dissout en 2015, le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) en a été un outil (Mel & al., 2018, p. 169).

Malgré ces efforts, certains quartiers éloignés du centre-ville, du fait de l'urbanisation galopante, sont dans l'attente d'être connectés au réseau électrique. La ville de Sinfra est de même alimentée en eau potable desservie par la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI). Le système d'Adduction en Eau Potable (AEP) est assuré par deux forages, l'un de 12 m^3/h et l'autre de 16 m^3/h.

[27] https://news.abidjan.net/articles/680705/visite-detat-1200-habitants-du-quartier-proniani-de-sinfra-connectes-au-reseau-electrique

Comme pour l'électricité, les quartiers périphériques peinent à être raccordés au réseau hydraulique. Cette situation s'explique par le fait que les nouveaux quartiers, dans toutes les villes ivoiriennes, sont pris d'assaut par les populations sans leur viabilisation ; chacun cherchant à se bâtir une résidence, si modeste soit-elle. Dans bien de cas, ce sont les habitants qui, individuellement ou collectivement, pour ceux qui en ont les moyens, font venir ces équipements. C'est bien plus tard que les entreprises concernées et les autorités tentent de rattraper le tir. Il est à noter que la viabilisation des quartiers par la réalisation des Voiries et Réseaux Divers (VRD) nécessite des moyens colossaux que les communes ivoiriennes à qui revient cette tâche ne possèdent pas. Comme solution alternative, les pompes à motricité humaine (Figure 5) renforcent les réseaux de fourniture de la ville en eau potable.

Figure 5
Pompe à motricité humaine

Source : Cliché des auteurs, juillet-août 2021

Bien que son éloignement des broussailles et l'absence d'herbes donnent un environnement relativement propre à cette pompe, l'absence de portails à ces deux entrées fait planer le risque sanitaire.

3.2. Actions municipales en infrastructures structurantes de base dans la ville de Sinfra

Avec le désengagement de l'État, la décentralisation est perçue comme une solution de sortie de crise pour relancer la politique de développement du pays. Il s'agit, désormais, pour les collectivités territoriales de décider sur place des solutions à apporter aux problèmes qu'elles sont supposées connaître mieux que quiconque (Kponhissia, 1994, cité par Seri, 2014, p. 214). Son rôle ainsi renforcé, la mairie de Sinfra a réalisé plusieurs infrastructures de son programme triennal.

3.2.1. Action dans les domaines électrique, hydraulique et routier

En Côte d'Ivoire, les conseils municipaux établissent, en début de chaque année, la liste des investissements à réaliser sur les trois années à venir, pour le bien-être de leurs administrés. Ces actions sont consignées dans un document appelé

« programme triennal ». Le programme triennal est donc un plan de développement comprenant des actions et opérations à réaliser sur une période glissante de trois ans. Celles-ci ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants d'un même territoire. Ainsi, depuis sa création en 1985, la mairie de Sinfra initie plusieurs investissements inscrits à ses programmes triennaux. Sous la mandature 2013-2018, des investissements dans les domaines de l'électricité, de l'eau potable et du réseau routier sont prévus (Tableau 2).

Tableau 2

Évaluation des opérations des programmes triennaux 2013-2015 et 2015-2018

Années	**Opérations**	**Coût**	**Part de la commune issue du Fonds d'investissement**
2013-2015	Raccordement au réseau électrique	15 000 000	5 000 000
	Réhabilitation des routes	9 545 320	8 200 000
	Adduction en eau potable	14 165 760	6 850 000
2015-2018	Raccordement au réseau électrique	11 000 000	7 000 000
	Réhabilitation des routes	8 500 000	8 500 000
	Adduction en eau potable	15 000 000	5 900 000
	Réhabilitation de pompes à motricité humaine	3 000 000	1 500 000

Source : Mairie de Sinfra, juillet-août 2021

Il ressort qu'il existe un écart important entre les coûts des opérations et la quote-part allouée par la commune issue du fonds d'investissement. Pour exemple, sur les 15 000 000 F CFA prévus pour assurer l'adduction en eau potable des quartiers urbains au titre du programme triennal 2015-2018, la commune ne mobilise que 5 900 000 F CFA, soit 39% du montant. Cette insuffisance de fonds révèle que malgré la consécration constitutionnelle de la libre administration des collectivités décentralisées ivoiriennes, celles-ci peinent à mobiliser suffisamment les ressources financières pour leurs actions de développement. Les raisons sont multiples. Entre autres, comme le note « État de la Décentralisation en Afrique » (2003) cité par Mel (2013, p. 383), bien que la clé de répartition entre l'État et les communes de l'impôt foncier, de l'impôt synthétique et des patentes – qui à eux seuls représentent près de 95% des recettes fiscales des collectivités et 60% des ressources locales – soit respectivement de 40 et 60%, les enquêtes et les entretiens réalisés auprès de la Trésorerie Régionale d'Abidjan Sud (TRAS), la plus grande trésorerie de Côte d'Ivoire, non seulement relèvent que le taux de recouvrement n'atteint jamais 45% mais en plus émettent des réserves tenant à la mainmise de l'État sur ces ressources. De même, la déperdition des ressources est liée à la non-informatisation des systèmes de recouvrement qui favorise des détournements de la part des péagers à la conscience professionnelle peu élevée des deniers publics. Également, l'on note l'insuffisance des moyens humains et matériels pour couvrir tous les contribuables

dont certains sont mobiles (vendeurs à la sauvette) et nocturnes (marchés de nuit). Autant, la commune de Sinfra, à l'image de la quasi-totalité des communes ivoiriennes, est très peu percutante sur le terrain des subventions de coopération et des prêts. À propos, l'Article 68 de la Loi N° 81-1129 du 30 décembre 1981 dispose que les communes peuvent contracter des emprunts aussi bien au niveau de structures privées qu'au niveau de partenaires étrangers. Sur cette base, les collectivités ivoiriennes se sont essayées à cet exercice. Malheureusement, le résultat est largement en deçà des attentes. Les collectivités qui ont pu bénéficier d'emprunts de partenaires extérieurs se comptent sur le bout des doigts. Les investigations n'ont rien révélé au niveau de la commune de Sinfra. Aussi, les budgets des collectivités territoriales, au fil des ans, évoluent-ils de façon sinusoïdale avec une tendance à la baisse ; sans omettre leur limite d'exécution à au plus 70% fixée par le ministère en charge du budget et du portefeuille de l'État.

En définitive, l'autonomie financière des collectivités territoriales est une chimère. À l'image de celle de Sinfra, les communes ivoiriennes dépendent quasiment du financement de l'État pour leurs budgets, avec les ¾ servant au fonctionnement et le ¼ aux investissements dont certains sont de très loin au-delà de leurs forces (VRD, ordures ménagères).

3.2.2. Initiatives dans les domaines éducatif, sanitaire et économique

Le droit à l'éducation et à la santé est un droit universel et inaliénable à tout individu (Touré & al., 2021, p. 129). Les infrastructures dédiées à ces domaines sont d'autant plus importantes qu'elles constituent aujourd'hui les éléments catalyseurs de développement de toute société dite moderne. Quant à l'économie, elle constitue également l'un des maillons clés dans la dynamique d'une ville qui se veut moderne. Toutes ces nécessités inspirent chaque autorité de gestion de ville à s'investir énormément dans ces domaines. Les efforts de la commune de Sinfra ont conduit à la réalisation de plusieurs centres de santé, de bâtiments éducatifs et commerciaux (Tableau 3).

Tableau 3

Infrastructures sanitaires, scolaires et économiques réalisées par la commune de Sinfra

Type d'infrastructure	Nombre réalisé
Sanitaire (dispensaire, bloc sanitaire, maternité)	3
Commercial (marché)	4
Scolaire (jardin d'enfants, école primaire, maternité)	6

Source : Mairie de Sinfra, juillet-août 2021

Toutes les mandatures cumulées, ces infrastructures de base sont celles réalisées par la commune de Sinfra au chef-lieu. Le nombre limité de ces

infrastructures, pour une population urbaine de plus 80 658 habitants (RGPH 2014), justifie l'insatisfaction des besoins de celle-ci.

3.3. Insatisfaction des besoins de la population due à l'insuffisance et à l'inégale répartition des infrastructures structurantes de base

La Figure 6 met en relief la répartition spatiale des infrastructures de base dans la ville de Sinfra.

Figure 6

Répartition spatiale des infrastructures de base dans la ville de Sinfra

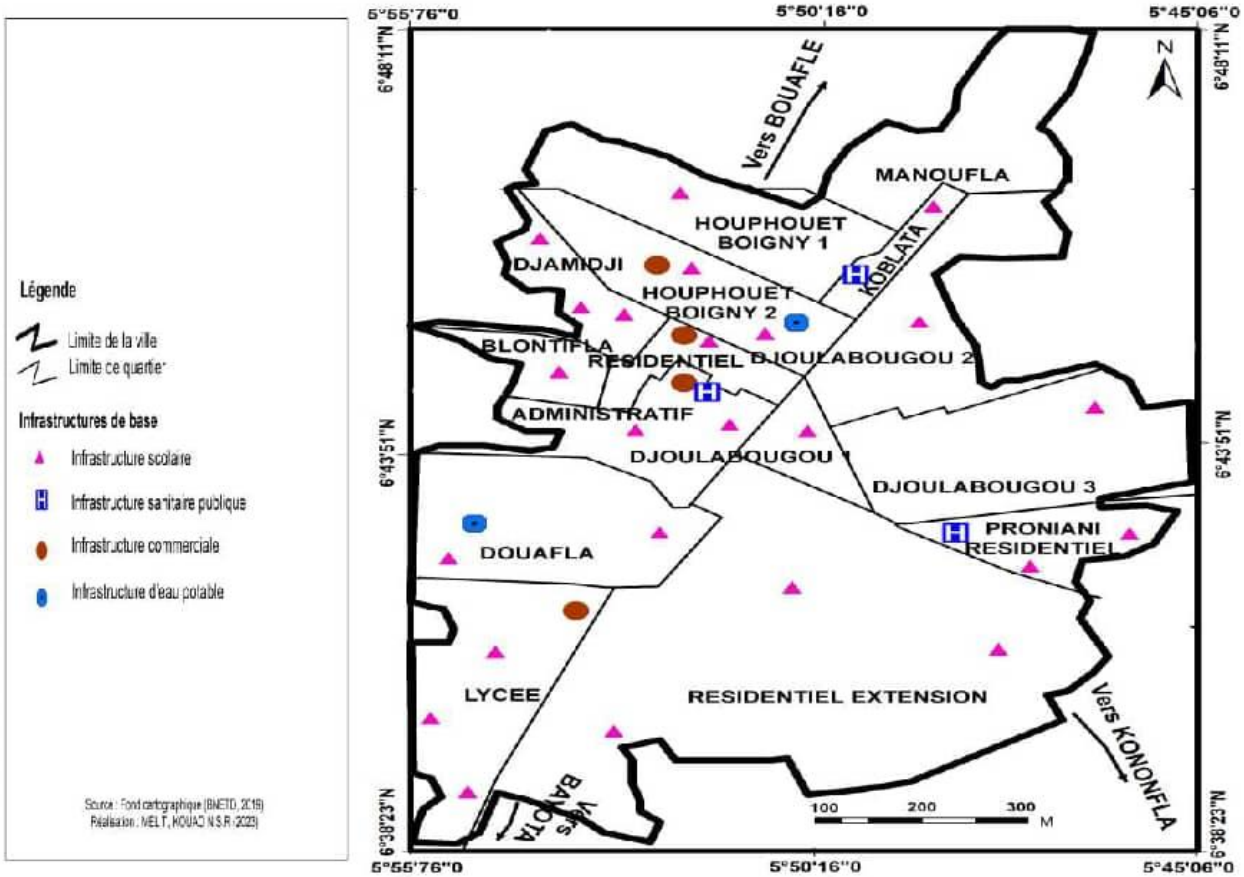

Les infrastructures mises en exergue sont des domaines éducatif, sanitaire, commercial et hydraulique. Dans leur ensemble, elles sont concentrées dans la moitié Nord de la ville, dans les quartiers Djamadji, Houphouët-Boigny 2, Koblata, Administratif, Blonti et Résidentiel 1. En revanche, dans la moitié Sud, la répartition est lâche. L'essentiel est constitué des structures scolaires, dans les quartiers Proniani, Résidentiel extension et Lycée.

En définitive, la répartition des différentes infrastructures dans l'espace urbain de Sinfra est loin de répondre de façon effective aux attentes collectives des populations. Cela justifie les besoins exprimés par les ménages enquêtés (Figure 7).

Figure 7
Répartition des besoins en infrastructures structurantes de base des ménages enquêtés

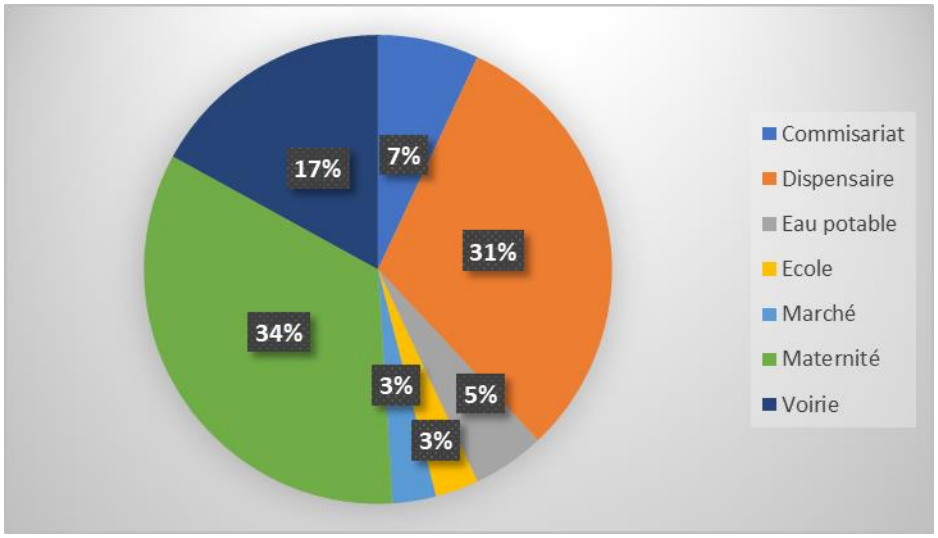

Source : Nos enquêtes de terrain, juillet-août 2021

Les besoins en infrastructures sanitaires repartis sur deux typologies dont 34% pour la maternité et 31% pour le dispensaire sont les plus pressants pour les populations urbaines de Sinfra. La troisième place de la voirie (17%) est expressive des souffrances que connaissent au quotidien les populations pour se déplacer, au vu de l'état de dégradation avancé des routes de la ville de Sinfra. Bien que de moindres importances, la pluralité des autres attentes montre également l'insatisfaction des besoins des populations. Il revient aux autorités communales de redoubler d'efforts dans la quête d'un mieux-être pour leurs administrés.

4. Discussion

Les investigations montrent que les actions et réalisations de la mairie de Sinfra en faveur du bien-être de la population, inscrites dans des programmes triennaux, rencontrent des difficultés financières d'exécution. Cette insuffisance de fonds révèle que malgré la consécration constitutionnelle de la libre administration des collectivités décentralisées en Côte d'Ivoire, celles-ci n'ont pas les leviers financiers nécessaires. L'étude de Seri en 2014, sur la problématique de l'équipement de la sous-préfecture de Bonon, révèle que les difficultés de trésorerie des autorités locales limitent leurs possibilités d'investissements et contrarient la mise en œuvre de projets d'équipement de la localité. Pour Echui (1993, pp. 165-171), l'insuffisance de fonds des collectivités locales devrait être appuyée par les populations locales tout en développant chez ces populations un sentiment d'appartenance locale par leur contribution à la modernisation de la localité. C'est l'exemple des projets Fonds Régionaux d'Aménagement Rural (FRAR) qui, en 20 ans de fonctionnement, ont mobilisé environ 63 milliards F CFA avec une quote-part des masses populaires d'un

peu plus de 27 milliards F CFA, contribuant ainsi à financer plus de 14 004 projets d'équipements (Koby, 2001, p. 18).

La difficulté financière d'exécution des projets d'infrastructures dans la ville de Sinfra bute sur l'insuffisance et l'inégale répartition de celles-ci. En outre, la dynamique spatiale de la ville, selon la mairie de Sinfra, est passée de 90 ha en 1996 à 465 ha, à l'issue de la croissance de la population (22 223 habitants en 1975, 39 509 habitants en 1988 et 90 711 habitants en 2014, respectivement au Recensement Général de la Population (RGP) de 1975 et aux RGPH de 1988 et 2014). Cette dynamique est à mettre au compte des facteurs de cette insuffisance et à l'inégale répartition. Surtout que celle-ci, dans le cas général, se fait en amont de la réalisation des projets d'aménagement (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2011, p. 19). Cette idée est soutenue par Ahoua (2005, pp. 96-98), stipulant que l'inadéquation entre la dynamique d'équipement et la croissance démographique est également à l'origine de la dégradation des équipements.

L'insuffisance et l'inégale répartition des infrastructures dans la ville ont suscité des besoins divers chez les populations. La répartition des besoins exprimés par les populations donne de constater que le domaine sanitaire est beaucoup plus sollicité. Cependant, l'étude de Mel (2013, pp. 182-194) dans les communes de Soubré, Dimbokro et Bondoukou a révélé des besoins urbains contraires ; l'assainissement pour Soubré, l'emploi pour Dimbokro, l'éducation et l'emploi pour Bondoukou. L'importance des besoins en infrastructures sanitaires des ménages de Sinfra témoigne de la faiblesse des capacités d'accueil de l'hôpital général face à la demande croissante. En effet, cette infrastructure sanitaire ne possède que 40 lits pour une population urbaine de 80 658 habitants ; soit 1 lit pour environ 2 015 habitants. Ce qui est très en-deçà des prescriptions de l'OMS de 2 lits d'hôpital disponibles pour 1 000 habitants. Or, son effet structurant lui confère un rayonnement au-delà de l'espace urbain. L'on imagine alors l'ampleur du déficit en lits. Cette défaillance contribue à accentuer la pression sur les centres de santé ; situation qui contraint les populations à recourir à la pharmacopée africaine, qui souvent n'arrive pas à faire face à tous les maux.

5. Conclusion

La ville de Sinfra, deuxième ville de la région de la Marahoué, en termes d'étalement urbain, regorge de plusieurs types d'infrastructures structurantes (sanitaires, éducatives, hydrauliques, électriques, commerciales, etc.). Si un bon nombre de ces infrastructures est l'œuvre de l'État central, l'implication des autorités communales dans leur renforcement n'est pas à négliger. Celles-ci font des efforts pour apporter un mieux-être à leurs administrés. Cependant, ces efforts restent encore très insignifiants, la demande sociale étant en constante évolution. La ville est insuffisamment couverte par les divers équipements structurants sociocommunautaires, l'essentiel étant concentré dans la moitié Nord de la ville. C'est

le cas de l'eau et de l'électricité dont la couverture est très déficitaire dans les nouveaux quartiers aux périphéries de la ville. Face à ces déficits, les attentes des populations vont en grandissant. Par ordre d'importance, les centres de santé et les routes sont les besoins cruciaux des populations. Il reste à espérer que les décideurs redoublent d'ardeur pour le bien-être des populations urbaines de Sinfra. Quelques pistes de réflexion sont à explorer. Une éducation au développement pour tous (décideurs étatiques et locaux, agents des collectivités territoriales, populations) devrait être le commencement, afin que chacun joue sa partition avec une conscience élevée, en évitant les actes déviationnistes (rétrocommissions dans l'octroi des marchés aux entrepreneurs, détournement des recettes collectées, paiement sans contrainte des taxes et impôts, etc.). L'élargissement de la politique d'informatisation des systèmes de recouvrement des taxes municipales dont l'expérimentation dans la commune-pilote de Tiassalé est prometteuse, fiabilisera les ressources communales. L'amélioration des salaires des péagers, l'accroissement de leur nombre et leur dotation et/ou renforcement en outils et moyens plus appropriés (engins roulants, combinaisons vestimentaires plus esthétiques, etc.) auront un avantage certain dans la mobilisation des ressources.

6. Références bibliographiques

Agence Ivoirienne de Presse (AIP). (2020, 19 septembre). Monographie du Département de Sinfra. https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-monographie-du-departement-de-sinfra/.

Agence Ivoirienne de Presse (AIP). (2020, 25 septembre). Visite d'État : 1.200 habitants du quartier Proniani de Sinfra connectés au réseau électrique. https://news.abidjan.net/articles/680705/visite-detat-1200-habitants-du-quartier-proniani-de-sinfra-connectes-au-reseau-electrique.

Ahoua, T. (2005). *Localisation, Répartition et localisation de la population du Moyen-Comoé de 1975 à 1998* [Mémoire de Maîtrise non publié, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody-Abidjan].

Dembélé, O. (1994). Le modèle ivoirien d'urbanisme face à la crise. In D. Couret, J. Ibo & M. Le Pape (Eds.), *Crise, ajustement et recomposition en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, (pp. 32-39). https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-10/010027525.pdf.

Duret, E. (2000). *Réformes institutionnelles et finances publiques : l'exemple de la décentralisation en Afrique Subsaharienne* [Thèse Nouveau Régime en Sciences Économiques, Université Clermont-Ferrand 1].

Echui, D.A. (1993). *Le transport des produits vivriers en Côte d'Ivoire : enjeux et stratégies pour le développement* [Thèse de doctorat en Sciences biologiques et fondamentales appliquées (psychologie), École Nationale des Ponts et Chaussée, Marne-la-vallée]. https://oa.mg/work/1557160295.

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). (1999, juin). *Une contribution de la FNAU aux réflexions sur le commerce et la ville*. Les dossiers FNAU, N° 1. https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2016/03/dossierfnau1.pdf.

Gumuchian, H., Marois, C. & Fèvre, V. (2000). *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Presses de l'Université de Montréal. https://www.pum.umontreal.ca/catalogue/initiation-a-la-recherche-en-geographie

Hué, B.B.F., Kambiré B. & Alla D.A. (2020). Insalubrité du cadre de vie et risque de maladies environnementales : cas du paludisme et de la fièvre typhoïde à Sinfra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, pp. 33-84. https://retssa-ci.com/pages/Numero7/HUE/TAP-Retssa-Hu%C3%A9%20et%20al-Juillet-2021.pdf.

Institut National de la Statistique (INS). (2015, juin). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, Répertoire des localités, Région de la Marahoué*. Ministère du Plan et du Développement, République de Côte d'Ivoire.

Koby, A.T. (2001). *Le système de planification en Côte d'Ivoire*. Groupe de Recherche Espace-Système (GRES). Université de Cocody-Abidjan.

Le Pavec, Q., Libasse-Toure, M., Mepillat, C., Robert, C., Sabatier, C. & Voute, V. (2014). *La ville équipée*. [Master AMUR, École Nationale Supérieure Des Ponts et Chaussées, Marne-la-vallée].

Mel, E.A.C.T. (2013, novembre). *La décentralisation à l'épreuve de la crise économique en Côte d'Ivoire* [Thèse Unique de Doctorat, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire].

Mel, E.A.C.T., Adou, D.L. & Ouattara, Sahoti. (2018). Le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et son impact dans le département de Daloa (Côte d'Ivoire). *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE), 2*, 168-177. https://docplayer.fr/157812803-Le-programme-presidentiel-d-urgence-ppu-et-son-impact-dans-le-departement-de-daloa-cote-d-ivoire.html.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. (2011). *Politique Nationale de l'Environnement*. République de Côte d'Ivoire. https://environnement.gouv.ci/wp-content/uploads/2022/08/Politique-Nationale-de-lEnvironnement-et-du-Developpement-Durable-2018.pdf.

République de Côte d'Ivoire. (1981, 30 décembre). *Loi N° 81-1129 portant régime financier des communes et de la Ville d'Abidjan*. Journal Officiel.

République de Côte d'Ivoire. (1981, 30 décembre). *Loi N° 81-1130 portant régime fiscal des communes et de la Ville d'Abidjan*. Journal Officiel.

République de Côte d'Ivoire. (1985, 29 juillet). *Loi N° 85-582 déterminant le régime des transferts de compétences de l'État aux communes et à la Ville d'Abidjan*. Journal Officiel.

République de Côte d'Ivoire. (1985, 17 octobre). *Loi N° 85-1085 portant création de 98 communes*. Journal Officiel.

République de Côte d'Ivoire. (1986, 25 juin). *Décrets portant transfert de compétences aux communes et à la Ville d'Abidjan en matières de Culture (N° 86-448), de Santé Publique (N° 86-449), d'Espaces verts, Parcs et Jardins, Pépinières (N° 86-450), d'Urbanisme et Construction (N° 86-451), de Bornes fontaines et Puits à eau publics (N° 86-452), d'Éducation (N° 86-453), d'Hygiène Publique (N° 86-454) et Vétérinaire, de Social (N° 86-455)*. Journal officiel.

République de Côte d'Ivoire. (2003, 07 juillet). *Loi N° 2003-208 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales*. Journal Officiel.

Seri, Z.S-C. épse Yapi. (2014, février). Problématique de l'équipement dans la Sous-Préfecture de Bonon (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). *European Scientific Journal (ESJ), 10(5)*, 206-220. file:///C:/Users/Trotsky%20MEL/Downloads/2720-Article%20Text-7970-1-10-20140228%20(4).pdf.

Toure, S., Dagnogo, F. & Kobenan, A.C. (2022). Urbanisation et accès aux établissements scolaires dans la ville de Daloa (Côte d'Ivoire). *Quest Journals Journal of Research in Humanities and Social Science, 10(12)*, 128-139. https://www.questjournals.org/jrhss/papers/vol10-issue12/1012128139.pdf.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

STOCKHOLM 1972 : L'AFRIQUE ET L'ÉMERGENCE DE LA DIPLOMATIE ÉCOLOGIQUE MULTILATÉRALE

Stockholm 1972 : Africa and the emergence of multilateral ecological diplomacy

FRIDOLIN OMGBA OWONO
Université de Yaoundé 1, Cameroun
omgba.2@yahoo.com

RÉSUMÉ

La prise de conscience environnementale, au niveau mondial, est l'un des phénomènes les plus caractéristiques de la décennie 1960. L'« ère écologique » qui débute à cette période est portée par l'idée selon laquelle le caractère transfrontalier des menaces écologiques impose que les questions y relatives se posent en termes globaux. Elle est marquée par la tenue de la conférence des Nations unies sur l'Environnement Humain (CNUEH), Stockholm (1972). L'opérationnalisation de cette prise de conscience ne s'est pas faite en marge de l'Afrique ; la preuve, plusieurs délégations africaines ont pris part à cette rencontre historique. Cet article, en adoptant l'approche historique et en s'appuyant sur une variété de sources (bibliographiques, archivistiques et électroniques), analyse le bilan de la participation de l'Afrique à la conférence de Stockholm (1972). Les résultats obtenus montrent que la CNUEH a marqué un tournant majeur dans l'adhésion des pays africains à la diplomatie verte.

MOTS-CLÉ : Stockholm; diplomatie verte; conscience environnementale; Afrique.

ABSTRACT

The environmental awareness on a global scale is one of the most characteristic phenomena of the 1960s. The "ecological era" which begins in this period is driven by the idea according to which the cross-border character of ecological threats requires that the related questions arise in global terms. It is marked by the holding of the United Nations Conference on the Human Environment (UNCHE), Stockholm (1972). The operationalization of this awareness did not happen excluding Africa; the proof is that, several African delegations took part in this historic meeting. Adopting the historical approach and standing on a variety of sources (bibliographical, archival and electronic), this article analyzes the balancesheet of Africa's participation in the Stockholm conference (1972). The results obtained show that the UNCHS marked a major turning point in the adherence of African countries to green diplomacy.

KEYWORDS: Stockholm; green diplomacy; environmental consciousness; Africa.

Introduction

L'idée de la convocation d'une conférence mondiale consacrée à l'environnement avait été émise par la Suède, dans une lettre adressée au Secrétaire Général du Conseil Économique et Social des Nations unies, en date du 20 mai 1968 (General Assembly-UN, 1969, p. 204). Pour les Suédois, une telle initiative tirait son fondement des multiples agressions d'origine anthropiques sur le milieu naturel et dont les effets néfastes étaient déjà perceptibles aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement. Son but était, dès lors, de trouver des moyens et stratégies devant contribuer à la protection du milieu naturel et de favoriser un développement économique et social sain, par la seule option de la coopération internationale[28]. Après examen et modification de cette proposition, le Conseil Économique et Social de l'ONU adopta la résolution 1346 (XLV), le 30 juillet 1968. Celle-ci recommandait à l'Assemblée générale (AG) des Nations unies d'inscrire la question intitulée « Problème du milieu humain à l'ordre du jour de sa vingt-troisième session et d'examiner l'opportunité de la convocation d'une conférence sur l'environnement » (Nicholls, 1973, p. 20). Faisant sienne cette recommandation, l'AG avait décidé, par la résolution 2398 (XXIII) du 13 décembre 1968, de convoquer cette conférence pour 1972.

L'annonce de la tenue du sommet de Stockholm fut reçue différemment par les États membres des Nations unies. L'Afrique vit en cette rencontre une menace, un stratagème des pays développés visant à freiner son élan de développement (Kamto, 1996, p. 32). À l'évidence, pour elle, l'idée de protection de l'environnement suscitait trois craintes majeures : celle de voir les ressources consacrées à l'aide au développement diminuées au profit des questions écologiques ; la crainte que les coûts de production soient revus à la hausse, entrainant ainsi la hausse des prix d'achat des produits d'importation. Enfin, l'exigence de protection de l'environnement était perçue comme un obstacle à l'exportation des produits non certifiés « bio » (Kamto, 1996, p. 33).

Les craintes des pays africains laissaient présager que leur participation, à cette rencontre, serait marquée par une attitude de méfiance, voire d'hostilité à l'égard des pays riches. Ceci d'autant plus que la déclaration de Founex (1971) n'était pas parvenue à dissiper les inquiétudes des pays en voie de développement. Cette situation impose une réflexion sur l'implication de l'Afrique dans la structuration du multilatéralisme vert. En clair, quel bilan peut-on faire de la participation des États africains à la CNUEH ?

Pour répondre à cette question, l'étude adopte une approche historique, combinant les démarches diachronique et synchronique. Elle est organisée en deux phases : la documentation et l'interprétation des informations. La recherche

[28] https://legal.un.org/avl/pdf/ha/duche/A-C.2-SR.1276.pdf, consulté le 12 mai 2019.

documentaire a permis de faire la synthèse des documents disponibles sur la thématique (archives, ouvrages, thèses, mémoires et articles scientifiques). À cet effet, plusieurs bibliothèques et sites internet ont été explorés. Il s'agit principalement : des bibliothèques de l'Institut Français de Yaoundé, de la Fondation Paul Ango Ela et de l'École Normale Supérieure de Yaoundé. L'interprétation des informations recueillies, faites sous l'angle du Réalisme, de la théorie des Régimes et du Constructivisme, a permis d'articuler le travail en deux parties. La première analyse la participation de l'Afrique au processus préparatoire de la conférence ; tandis que la deuxième examine les propositions qu'elle a défendues au cours du sommet proprement dit.

1. L'Afrique dans le processus préparatoire de la Conférence de Stockholm

La décision de l'AG de convoquer une conférence internationale sur l'environnement, en juin 1972, s'accompagnait de l'acceptation de l'invitation suédoise à la tenir à Stockholm, sa capitale, et de la création d'un comité préparatoire composé des représentants de 27 pays, dont sept d'Afrique (Ghana, Guinée, Maurice, Nigeria, Egypte, Togo et Zambie), avec pour mission de conseiller le Secrétaire général. Ceci étant, elle fit du Secrétaire général de l'ONU l'organe chargé d'organiser et préparer la rencontre. Celui-ci avait par ailleurs reçu mandat de constituer pour la circonstance un secrétariat de la conférence restreint et de désigner le secrétaire général de la Conférence. En plus du comité préparatoire, les pays africains avaient préparé cette rencontre dans le cadre du séminaire régional organisé par la Commission Économique Africaine (CEA) et des débats au sein de l'OUA (Chedal, 1973, p. 166).

1.1. Le rôle de l'Afrique dans le Comité préparatoire de la Conférence de Stockholm

Entre mars 1970 et mars 1972, le Comité préparatoire a tenu quatre sessions animées par ses membres, sous l'observation des représentants des missions permanentes au sein de l'ONU. C'est en qualité d'acteurs que les pays africains prenaient part à ces sessions. Les travaux de la première se sont tenus à New York, du 10 au 20 mars 1970. Ouverte par le Secrétaire Général des Nations unies, cette session avait à l'ordre du jour 14 points. Entre autres : l'élection du Président, l'adoption du règlement, l'adoption du programme de la conférence, le choix des questions à aborder, l'examen de la question de la structure et de l'organisation de la conférence (A/CONF.48/PC.6, p. 1).

La deuxième session tenue à Genève, du 8 au 19 février 1971, a permis au Comité d'établir l'ordre du jour provisoire de la conférence, d'examiner l'organisation et la structure de la conférence, la forme, le contenu des déclarations sur l'environnement et de recommander la création d'un groupe de travail intergouvernemental chargé de l'élaboration de la Déclaration sur l'environnement (A/CONF.48/PC.9, 1972, p. 16). Cette session avait également procédé à un examen préliminaire des questions relatives à la pollution des mers, à la surveillance de la

pollution, aux rejets-limites de substances polluantes, à la conservation des sols, à la coopération pour l'échange de renseignements et des pools génétiques. La création des groupes de travail intergouvernementaux avait été proposée pour un examen approfondi de ces différentes questions (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 42).

Le Comité a tenu sa troisième session à New York, du 13 au 24 septembre 1971. Cette session a été prioritairement consacrée à l'examen de l'état d'avancement des travaux de fond de la conférence, et à l'étude du projet de déclaration sur l'environnement humain (A/CONF.48/PC/13, 1972, p. 19). Enfin, sa quatrième session, tenue à New York du 6 au 17 mars 1972, était consacrée à l'examen des incidences internationales sur le plan de l'organisation, des recommandations d'action et leurs incidences financières, et à l'étude du projet de déclaration sur l'environnement. Sur ce dernier point, elle avait approuvé le projet de préambule et de principes pour la déclaration sur l'environnement présenté par le groupe de travail constitué à cet effet (A/CONF.48/PC/16, 1972, p. 35) et décidé de transmettre le projet de déclaration à la Conférence pour examen (A/CONF.48/PC/17, 1972, p. 19).

1.2. La préparation de la Conférence de Stockholm au niveau régional : les États africains face à l'exigence d'une position commune

L'une des conditions pour la réussite de la Conférence de Stockholm était la prise en compte dans ses débats des problèmes environnementaux spécifiques de chaque pays ou région, en particulier ceux des pays en voie de développement. Une résolution avait même été prise à cet effet par le Conseil Économique et Social, le 27 juillet 1970 (E/RES/1536 (XLIX)). Résolution dans laquelle le Conseil martelait la nécessité de la prise en compte « des problèmes de l'environnement qui ont une acuité particulière dans les pays en voie de développement et qui sont liés à leurs besoins » (E/RES/1536 (XLIX). Pour ce faire, le Secrétaire Général de l'ONU prescrit la tenue de quatre réunions régionales d'experts, dont une en Afrique organisée par la CEA.

Elle s'est tenue à Addis-Abeba, du 23 au 28 août 1971, sous le format d'un séminaire sur l'environnement. Cette rencontre avait servi de cadre pour les échanges, autour du rapport de la conférence de Founex (Suisse) du 4 au 12 juin 1971, entre les experts du groupe de travail sur le développement et l'environnement, et les experts africains. En clair, il était question pour le CEA d'amener les États africains, soucieux de leur développement socioéconomique, à considérer les questions écologiques comme faisant partie du processus devant conduire à leur développement (A/CONF.48/14/Rev.1, 1972, p. 62). Dès lors, ces États devaient opter pour une politique de conservation du milieu naturel pour deux principales raisons : se parer aux effets des mesures vertes prises par les pays du Nord et trouver des solutions efficaces aux problèmes de pauvreté et de la croissance rapide de la population, causes de la dégradation du milieu naturel sur le continent (Chedal, 1973, p. 166).

Lors du séminaire, les discussions générales étaient marquées par une certaine réticence de délégations africaines. Cette attitude exprime les craintes qu'ont suscitées les résolutions de Founex. Trois d'entre elles sont assez compréhensibles, eu égard

aux problèmes socioéconomiques de l'époque. *Primo*, l'intérêt de plus en plus grandissant des pays développés pour la protection de l'environnement aurait pour corollaire la diminution de l'aide publique au développement ou tout au moins son conditionnement. Car une partie des fonds destinés à l'aide au développement serait désormais allouée à la mise en œuvre des mesures environnementales (Kamto, 1996, p.34). *Secundo*, le verdissement de la politique de développement entraînerait une hausse des coûts de production défavorable à son développement socioéconomique. *Tercio*, les mesures de protection des ressources naturelles constituaient des obstacles non-tarifaires à l'exportation des produits africains vers les pays du Nord ainsi qu'un terreau favorable pour le développement du protectionnisme. Tel est le cas du « label vert » (Kamto, 1996, p. 35).

À l'issue de ce séminaire, des recommandations ont été faites au niveau de l'OUA afin de mieux préparer la participation des pays africains au sommet de Stockholm. La plus marquante d'entre elles était la mise au point d'une doctrine collective à partir de laquelle ils pouvaient mieux présenter leurs besoins, en fonction des priorités. À cet effet, le Conseil des ministres de l'OUA prit une résolution prescrivant au Secrétaire général de l'organisation à travailler avec le Secrétaire exécutif de la CEA ; afin de poursuivre le débat sur les conclusions de Founex et, par ricochet, de parvenir à l'adoption d'une position africaine commune à la conférence de Stockholm (CM/Res.262(XVIII)).

L'application de cette résolution a fait l'objet d'une réunion d'experts organisée à Dakar au mois d'avril 1972. À l'issue de cette rencontre avait été publié un document fort symbolique intitulé « Pour une position africaine commune ». Dans ce dernier, les experts africains critiquent une partie de la documentation de la conférence de Stockholm, jugée favorable à la position des pays industrialisés. En outre, ils invitent les pays du continent à rejeter les politiques environnementales extérieures qui limitent l'exploitation des ressources naturelles par les gouvernements nationaux au profit des grandes puissances (Chedal, 1973, p. 167). Ils estimaient enfin qu'une meilleure prise en compte des problématiques écologiques, dans le contexte africain, passait par l'élaboration de mesures environnementales compatibles avec la politique générale de développement de chaque pays. Autrement dit, des mesures prenant en compte les préoccupations économiques, sociales et culturelles des populations locales ; trait d'union entre les exigences de développement socio-économique et écologique (Chedal, 1973, p. 167).

Le processus préparatoire de la Conférence de Stockholm avait connu la participation de l'ensemble des pays africains. Sous le couvert de l'OUA, ils ont contribué à l'élaboration de la position africaine commune, boussole du groupe Afrique lors des négociations de 1972. Le sommet de Stockholm s'annonçait, dès lors, comme une rencontre d'action.

2. L'Afrique à Stockholm, du 05 au 16 juin 1972

La Conférence des Nations unies sur l'Environnement Humain se tint à Stockholm, du 5 au 16 juin 1972. Rendez-vous mondial, elle réunit 113 délégations ;

les représentants des Commissions économiques régionales et principaux Programmes, Offices, Instituts et Fonds des Nations unies ; les institutions spécialisées comme l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) ; les organisations d'intégration régionale ; les observateurs, 700 environs ; de nombreuses organisations non-gouvernementales avaient été invitées, près de 400, et environ 1500 journalistes (Kiss et Sicault, 1972, p. 609).

17 points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre : « 1. Ouverture de la Conférence. 2. Élection du Président. 3. Adoption du règlement intérieur. 4. Constitution des commissions. 5. Élection des membres du Bureau autres que le Président. 6. Pouvoirs des représentants à la Conférence : a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs ; b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. 7. Adoption de l'ordre du jour. 8. Discussion générale. 9. Déclaration sur l'environnement. 10. Aménagement et gestion des établissements humains en vue d'assurer la qualité de l'environnement (Thème I). 11. Gestion des ressources naturelles du point de vue de l'environnement (Thème II). 12. Détermination des polluants d'importance internationale et lutte contre ces polluants (Thème III). 13. Aspects éducatifs, sociaux et culturels des problèmes de l'environnement et question de l'information (Thème IV). 14. Développement et environnement (Thème V). 15. Incidences internationales sur le plan de l'organisation, des propositions d'action (Thème VI). 16. Adoption du plan d'action. 17. Adoption du rapport de la Conférence » (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, pp. 8-9).

L'ouverture de la conférence, à l'Opéra de Stockholm, a lieu le lundi 5 juin 1972. Présidée par M. Kurt Waldheim, Secrétaire Général de l'ONU, cette première séance plénière a été marquée par l'élection du président de la conférence, en la personne de M. Ingemund Begtsson ; l'adoption du règlement intérieur de la conférence ainsi que l'élection des membres du bureau. Les trois commissions en charge de l'examen des six questions de fond, inscrites à l'ordre du jour, ont également été constituées au cours de cette séance. C'est d'ailleurs au sein de ces commissions que la position africaine avait été affirmée.

2.1. L'Afrique aux discussions de la Commission en charge des thèmes I et IV

Le rapport de cette commission avait été examiné, les 13 et 14 juin, au cours des 14e et 15e séances plénières. Les délégations africaines présentent à ces travaux ont défendu les intérêts du continent, conformément à l'esprit de la position africaine commune.

La commission, dans la première phase de son travail, examina les recommandations d'actions proposées par le comité de travail sur le thème 1 : « La planification et la gestion des établissements humains en vue d'assurer la qualité de l'environnement » (A/CONF. 48/6, 1972, p. 55). Huit d'entre elles (136, 137, 138, 140, 141, 144, 148, 150) ont été adoptées comme soumises. D'autres, par contre, ont fait l'objet de vifs débats. C'est le cas du texte proposé par l'Inde et la République Arabe de Libye. Dans ce dernier, les deux délégations ont recommandé la prise de mesures, en vue de la création d'un organisme international devant assurer l'accompagnement

financier et technique des programmes nationaux de construction des logements sociaux et l'amélioration de l'environnement des établissements humains (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 57). Cette recommandation avait reçu le soutien de toutes les délégations africaines. Pour le Kenya, cet amendement s'inscrivait dans la logique de la prise en compte des problèmes socioéconomiques des PED par les PD. La délégation ougandaise, pour sa part, l'avait perçu comme une mesure priorisant le problème des établissements humains auquel sont confrontés les pays du Sud, car ils ne disposent pas de moyens financiers et techniques suffisants. Le Sénégal avait repris cet argumentaire, pour motiver son adhésion à la proposition (A/CONF.48/14/Rev.l, p. 58).

Les positions africaines convergeaient autour d'un centre d'intérêt : la mobilisation des moyens financiers et techniques nécessaires, pour la résolution du problème des établissements humains sur le continent et par extension dans l'ensemble des PED. Les débats sur le texte indo-Libyen ont été tranchés par un vote, par appel nominal, qui a vu la recommandation être adopté, par 58 voix contre 15 avec 13 abstentions. Ce qui marque une victoire importante du groupe Afrique à la conférence de Stockholm. De l'avis du Kenya, ce texte renforcerait la coopération entre les PD et ceux en voie de développement, condition préalable pour une solidarité universelle et une protection efficiente de l'environnement naturel à l'échelle de la planète (A/CONF.48/9, 1972, p. 4).

La deuxième phase des travaux est consacrée au thème IV intitulé « Aspects éducatifs, sociaux et culturels des problèmes de l'environnement et question de l'information ». La commission de travail constituée pour cette thématique avait examiné les recommandations, d'action au niveau international consigné dans le rapport de la commission (A/CONF.48/9, 1972, p. 6). Dix de ces recommandations avaient été adoptées (111, 114, 115, 116, 119, 120, 124, 125, 126, 127), sans modification, et transmises à la conférence. D'autres, auxquelles il faut ajouter les propositions et amendements et autres propositions, avaient, par contre, fait l'objet de débats en séance plénière. Ce fut le cas du projet de résolution pour l'instauration d'une « Journée internationale de l'environnement » (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 59).

Les débats sur ce projet avaient connu une forte participation des pays africains. Quatre s'étaient illustrés par la pertinence de leurs propositions : le Sénégal, l'Éthiopie, la Libye et le Kenya. Le Sénégal, coauteur du projet au sein de la Commission, fut le premier se prononcer sur le projet, à travers une proposition d'amendement. Dans cette dernière, il proposait que le mot « international » soit remplacé par « mondial », afin de parler plutôt d'une « Journée mondiale de l'environnement ». L'Ethiopie, pour sa part, avait proposé que cette journée mondiale soit célébrée le 16 juin de chaque année, en mémoire de la clôture de la Conférence de Stockholm. Proposition soutenue par la Libye, car pour elle, la date de clôture de la conférence reflétait plus ses résultats que le jour de son ouverture (A/CONF.48/14/Rev.l, p. 60). En filigrane, pour ces États, la célébration de la « Journée internationale de l'environnement » devait commémorer non pas la tenue de la conférence de Stockholm, mais ses résultats. S'exprimant sur la même question, le

Kenya avait proposé que l'idée de l'instauration de la Journée internationale de l'environnement fasse d'abord l'objet d'un accord de principe avant tout débat sur la date de sa célébration (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 60).

Ces amendements avaient connu divers sorts. Celui du Sénégal fut adopté par la conférence, tandis que celui de l'Ethiopie, n'ayant pas obtenu la majorité requise des deux tiers (35 voix pour, 22 contres et 24 abstentions), a été rejeté. Au final, la conférence a adopté par acclamation le projet d'instauration de la Journée mondiale de l'environnement. Le 15 décembre 1972, l'ONU désignait le 5 juin comme date de célébration de cette journée (Kiss et Sicault, 1972, p. 626). À cet effet, elle avait invité les gouvernements des États membres ainsi que ses organismes à « entreprendre chaque année ce jour-là des activités de caractère mondial réarmant l'intérêt qu'ils attachent à la protection et à l'amélioration de l'environnement en vue d'approfondir la prise de conscience des problèmes de l'environnement et de donner suite à la volonté exprimée à la Conférence » (A/RES/2994 (XXVII)).

2.2. La défense de la position africaine aux travaux des deuxième et troisième Commissions

La deuxième Commission avait abordé les thèmes II, « Gestion des ressources naturelles du point de vue de l'environnement », et le V, « Développement et environnement ». Son rapport, présenté par l'Hollandais M.L.J Mostertman (rapporteur de la commission), a été examiné par la Conférence, à ses séances plénière (14e, 16e et 18e) des 13, 14 et 15 juin 1972 (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 60).

La première partie du rapport, consacrée aux débats sur le thème II, indique que la Commission avait examiné les projets de recommandations et amendements élaborés sur la question (A/CONF.48/7 et Corr.1 :10). Plusieurs ont été approuvés par consensus. Il s'agit, entre autres, du projet de recommandation soumis par la France ; des projets de recommandation 46, 47 et 48 ; du projet de recommandation soumis par le Nigeria ; et les projets de recommandation 66, 67, 81, 82, 83, 84, 95, 96, 97, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 131, 132, 133, 134, 135, 204 et 227. De ce fait, trois ont été approuvés à l'unanimité : les projets de recommandation 203 et 207, et celui proposé par la délégation allemande. Le reste des projets de recommandation avait fait l'objet de vote au niveau de la conférence (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 61).

Au cours des débats en séance plénière, la principale réaction africaine est venue de la délégation kényane. Se faisant la voix des PED, le Kenya avait souligné que le caractère scientifique propre à la majorité des recommandations limitait leur compréhension par les délégations de ces pays. En conséquence, il leur serait, à son avis, difficile de mettre en œuvre ces recommandations. Pour remédier à cette situation, le représentant kényan avait proposé que les PED bénéficient de l'assistance des PD, pour la formation de leurs experts (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 61).

Dans la deuxième partie du rapport, consacrée aux débats sur le rapport entre le développement et l'environnement, la Commission indique avoir examiné les projets de recommandation y relatifs (A/CONF.48/10, 1972, p. 12). Lors des débats,

seuls quatre projets de recommandation (31, 33, 34 et 38) ont été adoptés par consensus. Le reste l'avait été par moyen de vote, au sein de la Commission et en séance plénière. La contribution africaine, à ces débats, était faible comparativement à celle observée dans les débats précédents. Les représentants du groupe Afrique s'étaient, en effet, limités à faire des amendements relatifs à la forme.

La troisième Commission cordonnait les débats relatifs aux thèmes III, « Détermination des polluants d'importance internationale et lutte contre ces polluants », et VI, « Incidences internationales, sur le plan de l'organisation, des propositions d'action ». Son rapport a été présenté par le Soudanais M.A. Hassan (rapporteur) et examiné par la Conférence à ses séances plénières (16e et 17e), des 14 et 15 juin 1972 (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 64).

Le rapport des travaux sur le thème III indique que la Commission avait examiné plusieurs projets de recommandation et amendements, entre autres : le projet sur la détermination des polluants d'importance internationale et celui relatif à la lutte contre ces polluants. Lors des travaux, 16 projets de recommandation, relatifs à la pollution en général ainsi que 9 liés spécifiquement à la pollution de mer, avaient été adoptés par consensus. Les autres l'ont été par moyen de vote en séance plénière (A/CONF.48/8 et Add.l et Corr.l, 1972, p. 26).

Les débats en Commission ainsi que les travaux en plénières n'avaient pas suscité un grand intérêt pour les délégations africaines. La raison étant la portée des principaux sujets examinés. En 1972, certains problèmes environnementaux, à l'instar de la pollution, étaient perçus comme extérieur à l'Afrique. Ainsi, tout débat à propos était étranger aux préoccupations africaines. Les essais nucléaires, autre sujet majeur abordé par la Commission, n'échappaient pas à cette appréhension, du moins leur dimension atmosphérique. L'abstention de la Tunisie au vote du projet de résolution relatif aux essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère le prouve à suffire (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 65).

Le rapport de la Commission, dans sa deuxième partie consacrée aux débats sur le thème VI, indique qu'elle avait examiné les propositions d'action y relatives ainsi que les suggestions du Comité préparatoire. À l'issue des travaux, elle avait adopté le projet de résolution sur les dispositions, institutionnelle et financière, internationales de protection de l'environnement, qu'elle a par la suite transmis à la Conférence plénière pour adoption finale (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 66).

S'agissant du volet institutionnel, la Commission avait suggéré, à la séance plénière, la création d'un Secrétariat de l'environnement. Les débats sur ce projet de recommandation avaient porté principalement sur l'emplacement du siège de cette institution, le nombre des États membres de son conseil d'administration et l'organisation d'une deuxième Conférence des Nations unies sur l'environnement. Sur la question de l'emplacement du Secrétariat de l'environnement, plusieurs propositions avaient été faites. Parmi les 7 villes proposées, une était africaine : Nairobi (Kenya). D'ailleurs, c'est elle qui avait été choisie par l'Assemblée générale des Nations unies. Cette décision symbolique était en réalité une invite aux PED, en

particulier ceux d'Afrique, à militer davantage pour la cause verte (Prades et al., 1991, p. 140).

Sur la question du nombre de membres du Conseil d'administration, un amendement du paragraphe 1 avait été proposé par le représentant australien au nom d'un groupe de 11 pays, dont le Nigeria. Dans ce dernier, ils invitaient la Conférence à porter ce nombre de 48 à 54. D'autres pays, parmi lesquels l'Ouganda et la Tunisie, s'étaient déclarés favorables à cette modification qui de toute évidence devait être bénéfique au continent. Cet amendement a été adopté (56 voix pour, 17 contres et 4 abstentions), en dépit de l'opposition des États-Unis (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 66).

Enfin, pour ce qui est de la convocation d'une deuxième Conférence des Nations unies sur l'environnement, le débat se focalisa sur deux propositions : une formulée par l'Egypte et l'autre par le Kenya. La première visait à faire supprimer l'expression « en 1977 » afin que la date de la tenue d'une nouvelle rencontre ne soit pas précisée. La deuxième, par contre, soutenait l'idée de la convocation d'une autre conférence en 1977 « dans le contexte des buts et objectifs de la deuxième Décennie des Nations unies pour le développement » (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 67). L'amendement kényan, n'ayant pas obtenu la majorité requise des deux tiers, avait été rejeté au profit de la proposition égyptienne.

Au plan financier, le rapport de la Commission avait adopté le projet de résolution relatif à la création d'un fonds international destiné au financement des programmes de protection de l'environnement, en particulier dans les PED. Ce projet avait reçu l'approbation de plusieurs délégations qui avaient promis d'apporter leurs contributions. Par exemple, les États-Unis avait promis une contribution de 40 millions de dollars, le Canada 5 à 7,5 millions de dollars, l'Australie 2,5 millions de dollars sur une période de 5 ans et les Pays-Bas 1,5 millions de dollars sur une période de 5 ans. Ces contributions devaient, cependant, recevoir l'approbation du parlement de chacun des pays. La République Fédérale d'Allemagne s'était engagée à verser une contribution de 100 000 Deutsche Mark (DM), pour son lancement. Plusieurs autres pays (ceux développés en majorité) avaient également manifesté l'intention d'appuyer le fonds.

Ce mécanisme de financement, dit « volontaire », a été critiqué par Israël. Pour son représentant, alimenter le Fonds par des contributions de cette nature nécessiterait à coup sûr un financement supplémentaire, difficile à obtenir au regard des problèmes environnementaux sans cesse croissant de la planète. La solution idoine, pour lui, était la rétention de 3 % en moyenne de chaque droit de tirage spécial initié au niveau du Fonds Monétaire International (FMI). Le principal avantage de ce mécanisme est qu'il permettrait au Fonds de recevoir, à la fois, les financements en provenance des PD et PED. Toutefois, un amendement aussi important et impliquant le fonctionnement d'une grande institution comme le FMI ne pouvait pas être pris par Conférence. Par conséquent, la proposition d'une contribution volontaire avait été privilégiée (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 67).

Les institutions citées ci-avant devaient, de l'avis du Secrétaire Général des Nations Unies, s'inscrire et exercer dans le respect des principes « de coopération, de coordination et d'action concertée » (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 68). Plusieurs pays, en tête desquels l'Australie et le Royaume-Uni avaient émis l'idée que la composition du Conseil d'Administration du Secrétariat de l'environnement obéisse aux conditions écologiques et géographiques, et surtout qu'elle tienne compte de l'intérêt accordé à l'institution par l'État membre. Le fonctionnement du Secrétariat de l'environnement exigerait par ailleurs une priorisation des considérations économiques et sociales des pays en voie de développement dans les politiques et programmes internationaux de protection de l'environnement. Portée par les PED, cette proposition s'accompagnait du vœu de ces pays de voir le siège de l'institution être installé dans l'une de leurs villes, de même que le lieu devant abriter la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'environnement (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 69).

Les résolutions prises dans le cadre des travaux de la troisième Commission avaient posé les jalons des principaux mécanismes institutionnel et financier de la gouvernance mondiale de l'environnement. On peut de ce fait admettre, avec le représentant suédois, que ces travaux ainsi que ceux des Commissions I et II ont permis aux peuples et aux nations d'entamer « le dialogue sur l'environnement » (A/CONF.48/14/Rev.l, 1972, p. 70).

2.3. La contribution de l'Afrique aux débats sur le rapport du Groupe de travail de la Déclaration sur l'environnement

Le rapport du Groupe de travail de la Déclaration sur l'environnement avait été présenté par le Canadien M.T.C Bacon (rapporteur) et examiné par la conférence, le 16 juin 1972, à sa 21e séance plénière. 21 des 23 recommandations sur le projet de Déclaration ont été débattues au cours de cette plénière, ainsi que son préambule et les quatre nouveaux principes ajoutés au texte du comité préparatoire. Ces débats se sont bien déroulés dans l'ensemble, comme en témoigne la qualité des réactions et propositions d'amendements faites par certaines délégations, dont celle du Cameroun. Le pays avait, en effet, proposé, avec 16 autres (douze d'Afrique et quatre d'Amérique latine), un amendement qui visait à remplacer l'expression « lorsqu'ils considèrent, ou ont lieu de considérer, que ces » par « lorsque ces » (A/CONF.48/14/Rev.1, 1972, p. 70). En plus de cet amendement, l'Afrique avait vu plusieurs de ses avis être défendus par la Tanzanie, la Zambie, le Kenya, l'Egypte et l'Algérie.

Pour la délégation tanzanienne, le libellé du principe 21 était implicite sur l'utilisation des armes chimiques et biologiques. Celui-ci stipulait qu'« Il faut épargner à l'homme et à son environnement les effets des armes nucléaires et de tous autres moyens de destruction massive. Les États doivent s'efforcer, au sein des organismes internationaux appropriés, d'arriver, dans les meilleurs délais, à un accord sur l'élimination et la destruction complète de telles armes. » (A/CONF.48/4/Rev.l, 1972, p. 18). Toute chose qui le rendait peu satisfaisant.

Ce point de vue était également partagé par le représentant égyptien. En effet, après avoir exprimé la satisfaction de son pays du fait de la prise en compte, par la Déclaration, des préoccupations économiques et sociales des pays en voie de développement, il n'a pas manqué de relever les limites de ce principe. Selon lui, ce dernier devait insister sur l'arrêt et l'interdiction de tous les types d'armes dont l'utilisation est susceptible d'entraîner des pertes massives aussi bien pour les hommes que pour l'environnement (A/CONF.48/14/Rev.1, 1972, p. 72).

La délégation zambienne, pour sa part, s'était félicitée de la qualité du projet de Déclaration, qui selon elle « dépassait tout ce que l'on avait espéré » (A/CONF.48/14/Rev.1, 1972, p. 72). Cependant, elle eut souhaité que la Déclaration sur l'environnement précisât que la croissance rapide de la population imputée aux PED, en l'occurrence africains, n'était pas l'unique cause de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. Elle déplora également le fait que le principe 21 ne fasse point mention des armes biochimiques. Nonobstant ces réserves, elle avait invité l'ensemble des délégations à ne pas revenir sur les débats en Comité et à adopter le texte soumis (A/CONF.48/14/Rev.1, 1972, p. 72).

Tout en exprimant son satisfecit, eu égard à la qualité du texte de Déclaration sur l'environnement proposé par le groupe de travail, le Kenya n'avait pas manqué de critiquer le grand intérêt accordé à l'environnement naturel au détriment de l'environnement social ; autrement dit, à l'homme. En effet, il aurait souhaité que l'utilisation du mot pollution, faite dans le préambule de la Déclaration, se réfère également à la pollution des esprits causée par des politiques comme celle de l'apartheid en Afrique du Sud (A/CONF.48/4/Rev.l, 1972, p. 18).

Prenant la parole, le représentant algérien avait tenu à exprimer sa satisfaction au regard de l'évolution qu'avait connu le mot « environnement », au cours de la conférence. Toutefois, il avait regretté le fait que la Déclaration ne se soit pas intéressée aux problèmes qui auraient dû faire l'objet de principes. C'est le cas de l'exploitation abusive des ressources naturelles africaines par les pays industrialisés, en l'occurrence les anciennes puissances coloniales. Il eut été souhaitable pour elle que des mesures, allant dans le sens de la limitation des exportations de ces ressources hors du continent, soient prises afin de protéger l'environnement et, par ricochet, de maintenir l'équilibre écologique de la planète (A/CONF.48/4/Rev.l, 1972, p. 18).

À l'issue de ces débats, la Conférence avait adopté par acclamation le préambule, prenant en compte la modification du paragraphe 5 proposée par la Suède. De même que l'ensemble des principes, y compris le nouveau principe 26, formulé au paragraphe 7 par le Groupe de travail en remplacement du principe 21 critiqué. Ceci étant, elle avait adopté le projet de Déclaration sur l'environnement, toujours par acclamation, sous réserve des différentes observations et réserves formulées par les participants à la Conférence (Handl, 2013, p. 2).

Conclusion

La CNUEH a marqué un tournant important dans la gouvernance mondiale de l'environnement. Ce fut une véritable foire d'idées, organisée autour d'événements parallèles (officiels et officieux) (Sache, 2012, p. 24), dont le mérite s'il n'est surestimé ne doit non plus être sous-estimé. Son premier résultat est d'avoir contribué à la reconnaissance internationale du caractère illimité des éléments naturels existant (eau, air, océans, forêts, vie sauvage…) et des problèmes qui en découleraient, suite à leur appropriation non contrôlée (Kiss & Sicault, 1972, p. 627). En sus, elle a inauguré le cycle d'adoption de textes environnementaux, dont la Déclaration sur l'environnement constitue un pilier ; et posé les jalons d'une action mondiale concertée, à travers le Plan d'action de Stockholm. Ceci sous la coordination du Secrétariat de l'environnement, la plus haute instance chargée des questions environnementales, et avec le soutien financier du Fonds international dédié à la cause. La conférence de Stockholm a été un grand moment pour les pays en voie de développement et les pays développés. Les premiers ont eu l'occasion de réclamer aux pays industrialisés le soutien financier et technique nécessaire à leur développement socioéconomique. Tandis que les seconds ont fait comprendre à ces derniers que la protection de l'environnement et le développement n'étaient pas incompatibles. L'après-Stockholm présageait dès lors le début d'une nouvelle ère dans la diplomatie environnementale africaine.

Références bibliographiques

A/CONF.48/14/Rev.l. (1972). *Rapport de la conférence des Nations unies sur l'environnement.* Stockholm.

A/CONF.48/10. (1971) *Développement et environnement* (thème V, Conférence sur l'environnement humain), Rapport du Secrétaire général.

A/CONF.48/4/Rev.l. (1972). *Report of the United Nations conference on the human environment.*

A/CONF.48/7 et Corr.1. (1972*). Gestion des ressources naturelles du point de vue de l'environnement* (thème II, Conférence des Nations unies sur l'environnement humain).

A/CONF.48/9. (1971). *Aspects éducatifs, sociaux et culturels des problèmes de l'environnement et question de l'information* (thème IV, Conférence des Nations unies sur l'environnement humain).

A/CONF.48/PC.6. (1970). *Report of the preparatory committee for the United Nations conference on the human environment*, 10-20 March 1970.

A/CONF.48/PC.9. (1972). *Report of the preparatory committee for the United Nations conference on the human environment*.

A/CONF.48/PC/13. (1972). *Report of the preparatory committee ON ITS 3rd session.*

A/CONF.48/PC/16. (1972). *Informe del grupo de trabajo intergubernamental sobre la declaracion sobre el medio humano acerca de su segundo periodo de sesiones*.

A/CONF.48/PC/17. (1972). *Rapport de la Commission préparatoire du sommet de Stockholm sur sa quatrième session*, 6-10 mars 1972.

A/RES/2994 (XXVII). *Conférence des Nations unies sur l'environnement.*

Chedal Albert. (1973). La conservation de la nature en Afrique et le droit international de l'environnement (la convention d'Alger 1968 et la conférence de Stockholm 1972), *Droit et politique en Afrique, Asie et Amérique latine*, 6(2), 153-171.

CM/Res.262(XVIII). *Résolution sur l'environnement*.

E/RES/1536 (XLIX). *Conférence des Nations unies sur le milieu humain.*

General Assembly-UN. (1969). *Official Records of twenty-fourth session: Second Committee*, New-York.

Handl Günther. (2013). « Environnement : les déclarations de Stockholm (1972) et de rio (1992) », *www.un.org/law/avl*.

https://legal.un.org/avl/pdf/ha/duche/A-C.2-SR.1276.pdf, consulté le 12 mai 2019.

Kamto, M. (1996). *Droit de l'environnement en Afrique*. EDICEF/AUPELF.

Kiss, A., C. & Sicault, J-D. (1972). La Conférence des Nations unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972). *AFDI*, 18, 603-628.

Nicholls Y. (1973). *Emergence of proposals for recompensing developing countries for maintaining environmental quality*. Morges.

Prades, J., Vaillancourt J-G. & Tessier R. (Eds.). (1991). *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*. Éd. Fides.

Sachs I. (2012). Développement et environnement, un indissociable binôme. *Vraiment durable*, 2, 17-31.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

CONTRIBUTION DES IMAGES SATELLITES SENTINELS 2 À L'ANALYSE DES TERRITORIALITÉS DE L'AGRICULTURE URBAINE À KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Contribution of sentinel 2 satellite images to the analysis of the territorialities of urban agriculture in Korhogo (Northern Côte d'Ivoire)

TIÉCOURA HAMED COULIBALY
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire,
coulibalyth@gmail.com

ZANA SOULEYMANE OUATTARA
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel, Abidjan, Côte d'Ivoire
zanaouatt@gmail.com

ADAMA TOURE
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire
adma.toura@gmail.com

RÉSUMÉ

À Korhogo, le développement urbain se matérialise par des opérations immobilières et l'étalement spatial. Malgré les mutations permanentes liées à l'affection au sol, on observe l'insertion de l'activité agricole dans la trame urbaine. Les sites de production sont perceptibles en saison pluvieuse et en saison sèche. Ainsi, cette étude est-elle destinée à analyser les territorialités de l'agriculture urbaine à Korhogo. Pour l'analyse des zones des pratiques agricoles dans la ville, nous avons eu recours aux images satellites issues du capteur Sentinel A2. Les traitements ont permis de faire ressortir des cartes d'occupation du sol en saison pluvieuse et en saison sèche. Une recherche documentaire et des enquêtes de terrain ont également été réalisées. Les résultats obtenus montrent que les sites de production varient en fonction des saisons de production. En saison pluvieuse, toutes les unités topographiques de la ville sont mobilisées pour la production agricole tandis qu'en contre-saison, les zones de basfonds et les rives des barrages de Natiokobadara et de Koko sont les principales zones mobilisées par les exploitants. Par ailleurs, l'accès aux territoires de production est marqué par quatre (04) modalités : l'achat ou l'héritage, le squat, la location et le prêt. Si la l'achat ou l'héritage et la location sont les modalités qui dominent dans les zones de basfonds en saison pluvieuse, le squat et le prêt ont une proportion importante sur les sites de productions localisés sur les interfluves. Par

ailleurs, en saison sèche, la location et l'achat ou l'héritage sont les principaux modes d'accès au foncier.

MOTS-CLÉ : Korhogo ; Agriculture urbaine ; Images satellites ; Territorialités

ABSTRACT

In Korhogo, urban development takes the form of real estate operations and spatial sprawl. Despite the permanent changes related to land use, we observe the insertion of agricultural activity into the urban environment. The production sites are noticeable in the rainy season and in the dry season. Thus, this research is intended to analyze the territorialities of urban agriculture in Korhogo. To analyze areas of agricultural practices in the city, we used satellite images from the Sentinel A2 sensor. The treatments made it possible to bring out land use maps in the rainy season and in the dry season. Documentary research and field surveys were also carried out. The results show that production sites vary depending on the production seasons. In the rainy season, all the topographical units of the city are mobilized for agricultural production while in the off-season, the lowland areas and the banks of the Natiokobadara and Koko dams are the main areas mobilized by the farmers. Furthermore, access to production sites is marked by four (04) modalities: purchase or inheritance, squatting, rental and loan. If purchase or inheritance and rental are the modalities which dominate in the lowland areas in the rainy season, squatting and lending have a significant size on the production sites located on the interfluves. Furthermore, in the dry season, rental and purchase or inheritance are the main modes of access to land.

KEYWORDS : Korhogo; Urban agriculture Satellite images; Territorialities.

1. Introduction

En Côte d'Ivoire, la croissance démographique accélérée entre 1975 et 2021, passant de 6 709 600 habitants à 29 389 150 habitants, s'accompagne du développement des villes moyennes (INS, 2022, p. 2). En effet, la population urbaine évolue de 2 146 293 (32%) habitants en 1978 à 15 428 957 (52,5%) habitants en 2021 (INS, 2022, p. 3). Cette croissance démographique des villes moyennes se matérialise par un étalement urbain imputable à l'érection des projets de lotissements dédiés à la production immobilière, entrainant une déprise agricole sur les périphéries.

A Korhogo, de 1965 à 1975, la croissance démographique est de 7 % l'an et de 6,6% l'an entre 1975 et 1988 (Zouhoula Bi et al, 2018, p. 72). En 2021, elle abrite 384 150 habitants (INS, 2022, p. 3). Cette croissance démographique est adossée à l'étalement continuel du tissu urbain qui se matérialise par le passage de 17 quartiers en 1998 à 24 en 2017 avec une urbanisation de 1 573 ha du domaine rural mitoyen (Koffi-Didia et al. 2016, p. 75). Les opérations immobilières effectuées à cet effet n'intègrent pas des espaces destinés à la pratique de l'agriculture qui constitue la première source d'approvisionnement des marchés urbains de la ville. Selon Sposito (2010, p. 41), la quantité d'aliments fournis aux villes par le biais de l'agriculture urbaine est très importante, s'élevant à des pourcentages qui dans certains cas comptent pour plus

que la moitié de l'approvisionnement alimentaire en milieu urbain. À l'image des villes africaines, les politiques de planification urbaine de la ville de n'intègrent pas la pratique de l'activité agricole, mais elle continue de se répandre (Kedowide et al., 2010, p. 2)

Malgré le foisonnement des projets immobiliers, la production d'infrastructures et des équipements urbains, les habitants ne parviennent pas à rompre avec les pratiques agricoles, notamment l'agriculture urbaine qu'ils exercent insidieusement sur des parcelles qui varient en fonction des saisons. Cette tendance de maintien des activités agricoles en milieu urbain, en marge de sa non prise en compte dans l'élaboration des politiques urbaines, est perceptible dans villes principales et secondaires africaines (Yemmafouo, 2014, p. 10 ; Robineau et al., 2014, p. 84). Ainsi, dans ce contexte d'étalement urbain à Korhogo et la permanence d'un contexte d'insécurité foncière pour la pratique de l'agriculture urbaine, on constate le développement des formes de territorialités de l'activité. Quelles sont les territorialités de l'agriculture urbaine à Korhogo ? L'étude a pour objectif d'analyser les territorialités de l'agriculture urbaine à Korhogo.

2. Méthodologie

2.1. Présentation de la zone d'étude

Située dans le septentrion ivoirien, la ville de Korhogo revêt quatre fonctionnalités administratives. En effet, chef-lieu de la sous-préfecture éponyme, elle est également le chef-lieu de département, de la région du Poro et du district autonome des savanes. Outre ce positionnement administratif qui soutient la dotation en infrastructures et équipements, elle est un pôle commercial important dans la dynamique économique de son arrière-pays et du triangle Sikasso - Korhogo – Bobodioulasso. Troisième ville peuplée du pays avec un effectif de 386 586 habitants (INS, 2022, p. 35), elle est soumise à une forte pression foncière. Les Sénoufo constituent l'autochtonie de la ville. La ville se localise également dans la zone dense du pays sénoufo qui se singularise par une densité de population supérieure à 300 hbts/Km^2 et le développement récent de la production de la noix de cajou (Coulibaly et al., 2019, p. 37). Cette population urbaine constitue un important marché de consommation de produits issus de l'agriculture urbaine ou importés des autres terroirs ivoiriens. La production agricole locale est dominée par les cultures maraîchères et céréalières. Ses spéculations agricoles sont adaptées à son climat tropical soudanais marqué par une longue saison sèche de sept mois et une saison pluvieuse de cinq mois. Les précipitations annuelles moyennes oscillent entre 1 300 mm et 1 400 mm. Le réseau hydrographique de la ville se compose de deux barrages (barrage de Koko et de Natiokobadara) et de cours d'eaux intermittents favorables au développement d'une agriculture urbaine. En plus des rives des barrages barrage de

Koko et de Natiokobadara qui sont des espaces permanents de colonisation maraîchère, la ville de Korhogo abrite également plusieurs bas-fonds (figure 1).

Figure 3
La ville de Korhogo

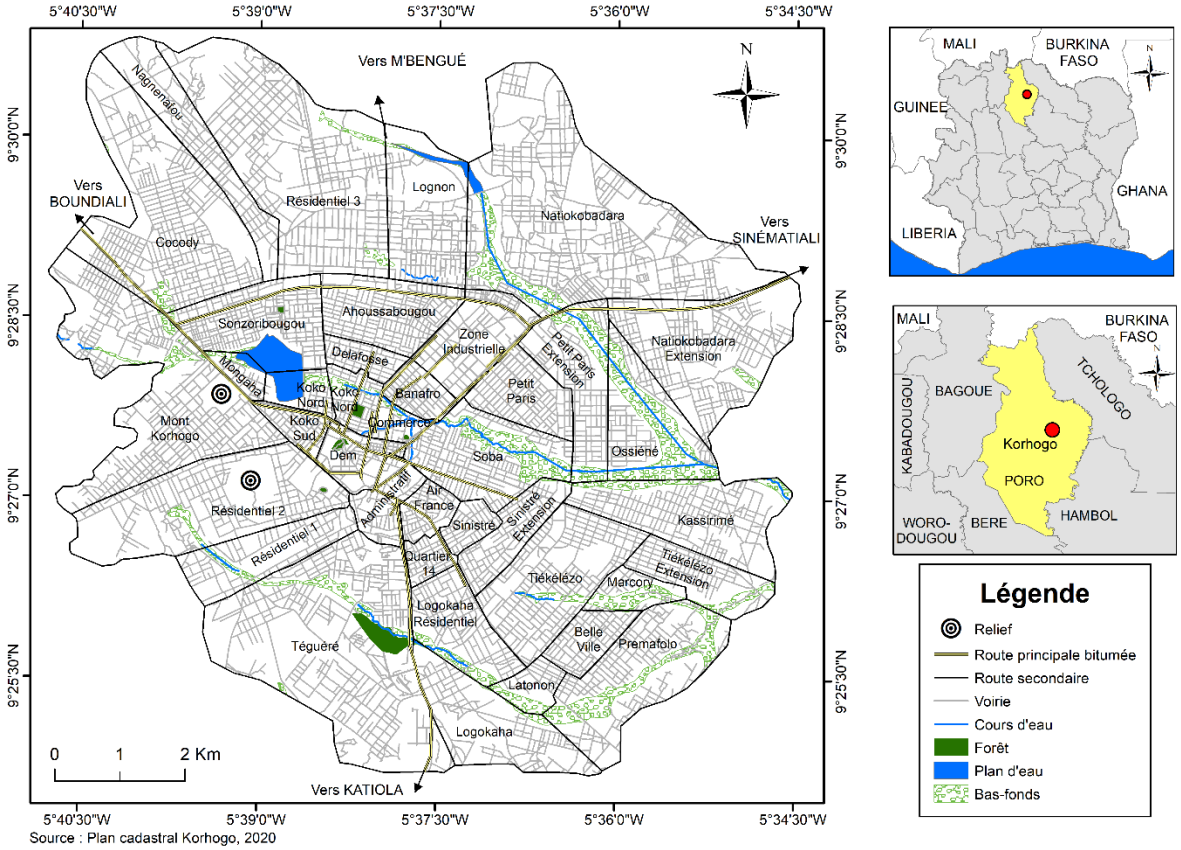

Source : Plan cadastral Korhogo, 2020

2.2. Matériel et méthodes

Matériel

Données issues de l'enquête de terrain

Des enquêtes de terrain ont également été réalisées afin d'identifier et analyser les modes d'accès au foncier. Elles ont été réalisées en octobre 2022 (saison pluvieuse) et en février 2023 (saison sèche). Le choix des deux périodes d'investigations est destiné à identifier les espaces de productions en fonction des saisons agricoles et l'évolution des modes d'accès au foncier sur ces deux périodes de productions. Les enquêtes ont été composées d'entretiens groupés et d'administration de questionnaires. Les entretiens ont été conduits auprès des services domaniaux de la mairie, des directions régionales de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et du

Ministère de la construction et de l'urbanisme. Ils portent sur les conditions de lotissement à Korhogo et la pratique de l'agriculture urbaine.

Le questionnaire a été administré aux producteurs sur les différents sites de production repartis dans la ville. Les questions ont porté sur les motifs d'exercice de l'activité, les modes d'accès au foncier et les contraintes rencontrées. Les sites de productions ont constitué les zones d'administration des questionnaires. Les enquêtes ont été effectuées dans sept (7) quartiers de la ville. En l'absence d'une base de sondage sur les acteurs de l'agriculture urbaine à Korhogo, l'échantillonnage par accident (Fortin, 2010, p. 283) a été adopté. Les producteurs rencontrés sur le terrain ont été systématiquement interrogés. Au total, 145 producteurs dont 30 hommes et 115 femmes constituent notre base d'enquête (Tableau 1).

Tableau 1
Répartition des enquêtés selon les quartiers

N°	Quartiers d'enquêtes	Effectif des enquêtés
1	*Barrage Koko*	21
2	*Téguéré*	24
3	*Sinistré*	24
4	*Natio-Kobadara*	30
5	*Mongaha*	14
6	*Logokaha*	16
7	*Kassirimé*	16
Total		**145**

Source *: Nos enquêtes, 2021-2022*

Le questionnaire a été élaboré à partir du logiciel Sphinx 5.1

Données issues du satellite Sentinel 2

A Korhogo, les espaces mobilisés pour la pratique de l'agriculture urbaine et les modes d'accès au foncier divergent en fonction des saisons de productions (Coulibaly, 2022, p. 379). Pour une meilleure visualisation des zones mobilisées pour la pratique de l'agriculture urbaine en saison sèche et pluvieuse, on a eu recours à la télédétection. Ainsi, à partir d'images issues d'Images Satellite Multispectrale (MSI), des Sentinel 2A acquises en saison sèche et saison pluvieuse, nous avons analysé la dynamique d'occupation du sol des parcelles de cultures dans l'espace urbain. Elles ont été gratuitement téléchargées sur Earth Explorer (https://earthexplorer.usgs.gov/). La première image (S2MSI1C) a été prise en saison pluvieuse, le 04 octobre 2022. La seconde a été prise en saison sèche, le 1er février 2023.

Méthode de traitement

Pour le traitement des images satellites, l'extraction de la zone d'étude a été réalisée à partir du module Semi-Automatic Classification Plugin (SCP) disponible

sous le logiciel Qantum GIS (QGIS) et installable sous plusieurs versions dont la version 2.18. Une fois toutes les bandes utiles de l'image chargée, le découpage se fait grâce à l'onglet *Clip multiple raster*. Une correction radiométrique des différentes bandes a été effectuée à partir du SCP. Ainsi, avec la métadonnée (MTL) associée à chaque image téléchargée, le module détecte les informations liées au capteur, à la date d'acquisition, aux bandes spectrales et applique les corrections selon la méthode DOS1. Cependant, l'usage de cette méthode de correction a nécessité une conversion de chaque bande en image de réflectance en 8 bits.

Après cette conversion, les différentes bandes (bande 2 ; bande 3 ; bande 4 ; bande 5 ; bande 6 ; bande 7 ; bande 8 ; bande 8A ; bande 11 et bande 12) ont été affichées dans le logiciel ENVI 5.3. Nous y avons procédé à l'assemblage des bandes initialement en mode panchromatiques pour avoir une image multispectrale. Enfin, la dernière opération réalisée avant la classification a été la réalisation d'une Analyse en Composante Principale (ACP). Sur l'image ACP, on a relevé des parcelles d'entrainement. Des vérifications de terrain ont été effectuées afin de constater la corrélation entre les résultats des classifications des images et la réalité.

La classification s'est faite sur ENVI Classic. L'algorithme de classification utilisé est le maximum de vraisemblance. Les classes d'occupations du sol retenues sont ; (i) forêt dense sèche, (ii) savane, (iii) Cultures pérennes, (iv) cultures annuelles, (v) sols nus et lieux d'habitation, (vi) eau. Les cultures pérennes sont composées de vergers d'anacardiers et de manguiers. Les cultures annuelles sont composées de maraîchers (Choux, laitues, carottes, persil, feuilles d'oignon, dah, gombo, concombre, piment, tomate, aubergine), d'oléagineux (l'arachide), de céréales (riz, maïs) et de tubercules (patates).

Pour l'image de 2022, la précision globale est de 98,14% avec un coefficient de Kappa 97,88%. Au niveau de l'image de 2023, la précision globale est de 92,08% avec un coefficient de Kappa 90,93% (Tableau 2).

Tableau 2

Valeur du coefficient de kappa et interprétation

Valeur du Kappa	Interprétation
> 0,81	Excellent
0,80 – 0,61	Bon
0,60 – 41	Modéré
0,40 – 0,21	Médiocre
0,20 – 0,0	Mauvais
< 0,0	Très mauvais

Source : The measurement of observer agreement for categorical data. Biometrics. 33, pp. 159-174.

Les données issues des enquêtes réalisées auprès des exploitants ont fait l'objet de dépouillement, de traitements quantitatif et qualitatif.

3. Résultats

3.1. Des déterminants propices à la pratique de l'agriculture urbaine

La ville de Korhogo dispose de nombreux bas-fonds et des barrages de Koko et de Natiokobadara qui sont des zones propices à la pratique de l'activité agricole (figure 2). Cette figure met en évidence la répartition spatiale des basfonds de la ville de Korhogo qui couvrent une surface de 1 446 ha. La trame spatiale de ces unités topographiques dénote l'existence de zones humides qui sont favorables à la production agricole sur toute l'année. Le barrage de Koko est dévolu à l'adduction en eau potable et celui de Natiokobadara à la production du riz irrigué. Si le premier n'est pas destiné à la production agricole, on observe le développement des pratiques maraîchères sur les rives, les basfonds situés en amont et en aval. Le périmètre aménagé du barrage de Natiokobadara, en plus de soutenir la production rizicole en zone urbaine, est également un support de production de tubercule (patate), de céréales (maïs, riz) et de produits maraichers.

Figure 4

Répartition des basfonds dans la ville de Korhogo

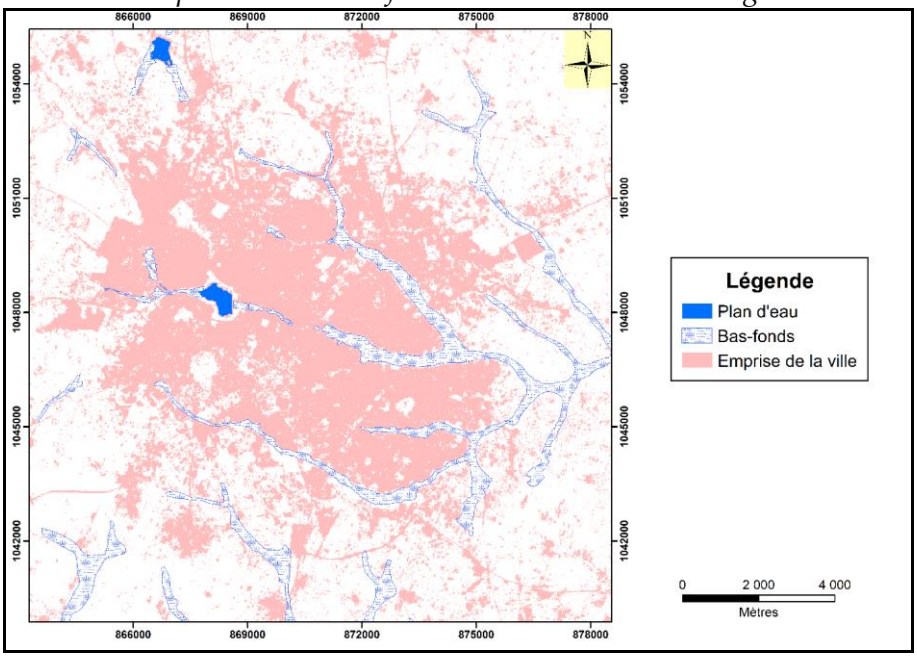

Source : (https://earthexplorer.usgs.gov/, image SRTM, du 04 octobre 2022

Par ailleurs, en marge des nombreux basfonds colonisés, le poids démographique est un déterminant important dans l'essor de l'agriculture urbaine, car il constitue un marché permanent de consommation. En 1965, Korhogo a enregistré une charge démographique de 20 000 habitants. Entre 1975 et 1988, le poids démographique passe de 45 500 habitants à 110 100 habitants. Cette évolution démographique s'accentue avec 142 039 habitants en 1998, 243 239 habitants en 2014

et 386 586 habitants en 2021 (INS, 2022, p. 35). La charge démographique présente un marché de consommation des produits issus de l'agriculture urbaine, car elle constitue la première source de ravitaillement des marchés urbains de Korhogo en produits maraîchers. Cette activité, exercée en saison sèche et en saison pluvieuse, outre les zones de basfonds, est également pratiquée sur les interfluves.
Les zones de production agricole divergent en fonction des saisons. Cette forme de territorialité est perceptible à travers l'analyse de l'imagerie satellitale.

3.2. Les territorialités de l'agriculture urbaine dans la ville de Korhogo entre les saisons pluvieuse et sèche

La pratique de l'agriculture urbaine de la ville se caractérise par la production des cultures annuelles qui occupent une superficie de 1415,48 ha en saison pluvieuse (octobre 2022) contre 426,76 ha en saison sèche (février, 2023) (figures 3, 4 et 5). En saison pluvieuse, on constate qu'en plus des basfonds et des rives des retenues d'eau, les zones d'habitations, généralement situées sur les interfluves, font l'objet de colonisation agricole (figure 3). Cela pourrait justifier la variation de superficie des zones sols nus - lieux d'habitations entre octobre 2022 et février 2023, car on passe de 8227 ha à 9120,92 ha. On constate la dissémination des zones de pratiques de l'agriculture urbaine sur toutes les unités topographiques de la ville (figure 3). Dans le centre urbain, zone de densification de l'habitat, on observe une faible proportion d'espaces dédiés à la production. Ces sites de productions sont généralement les accotements des voies de communications, les espaces vides de l'administration publique, les espaces vacants des habitations, les lots non construits et les bas-fonds de la ville sont les plus sollicités par les producteurs. Les bas-fonds de la ville sont généralement exclus des projets de lotissement accrédités par l'Etat. Les cultures pérennes, situées sur des espaces lotis, notamment dans la périphérie viabilisée, sont des reliques de plantations qui disparaissent avec la mise en valeur immobilière des terres. Aussi, les cultures annuelles sont-elles associées aux cultures pérennes. C'est le cas du maïs, la patate et l'arachide.

Par contre, en période de saison sèce, seuls les basfonds et les rives font l'objet de colonisation par les cultures annuelles. Les rives des retenues d'eau (figure 3 et 4) sont les plus sollicitées par les producteurs. Cette situation pourrait s'expliquer par la présence des points d'eau et le niveau de venue d'eau qui oscille en 2 et 5 m sur ces unités topographiques.

Les modes d'accès aux fonciers des territoires de pratique de l'agriculture urbaine à Korhogo varient en fonction des saisons.

Figure 5

Occupation du sol de la ville de Korhogo en saison pluvieuse (04 octobre 2022)

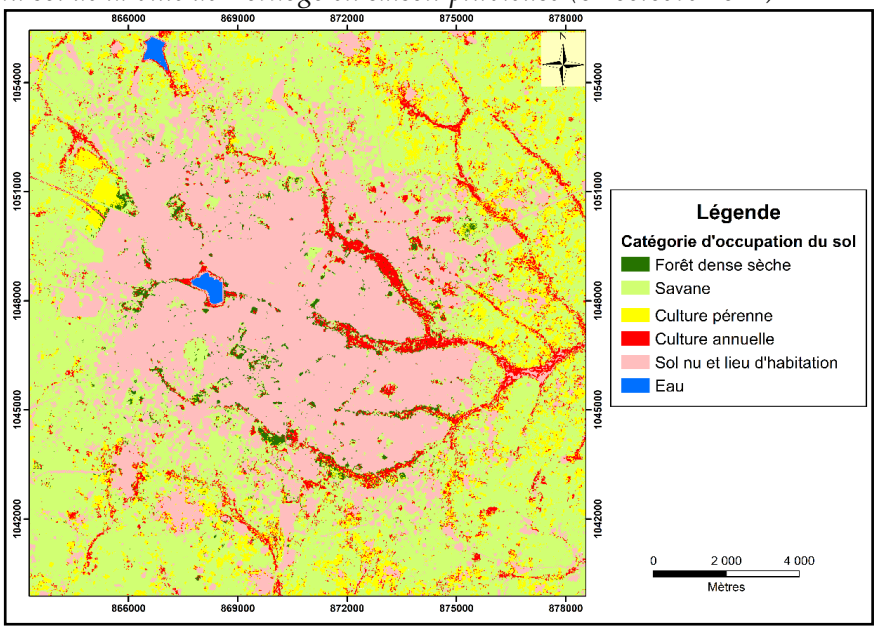

Source : https://earthexplorer.usgs.gov/ le 04 octobre 2022

Figure 6

Occupation du sol de la ville de Korhogo en contre-saison (01 février 2023)

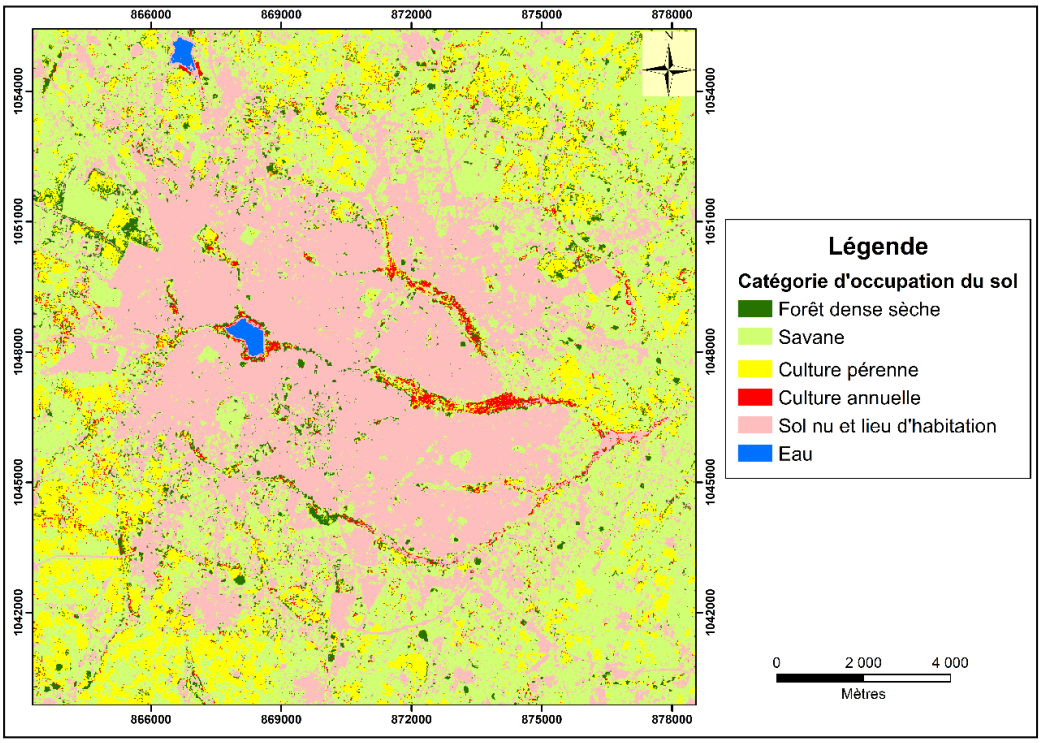

Source : https://earthexplorer.usgs.gov/ 01 février 2023

Figure 7
Variation des modes d'occupation du sol de la ville de Korhogo entre octobre 2022 et février 2023

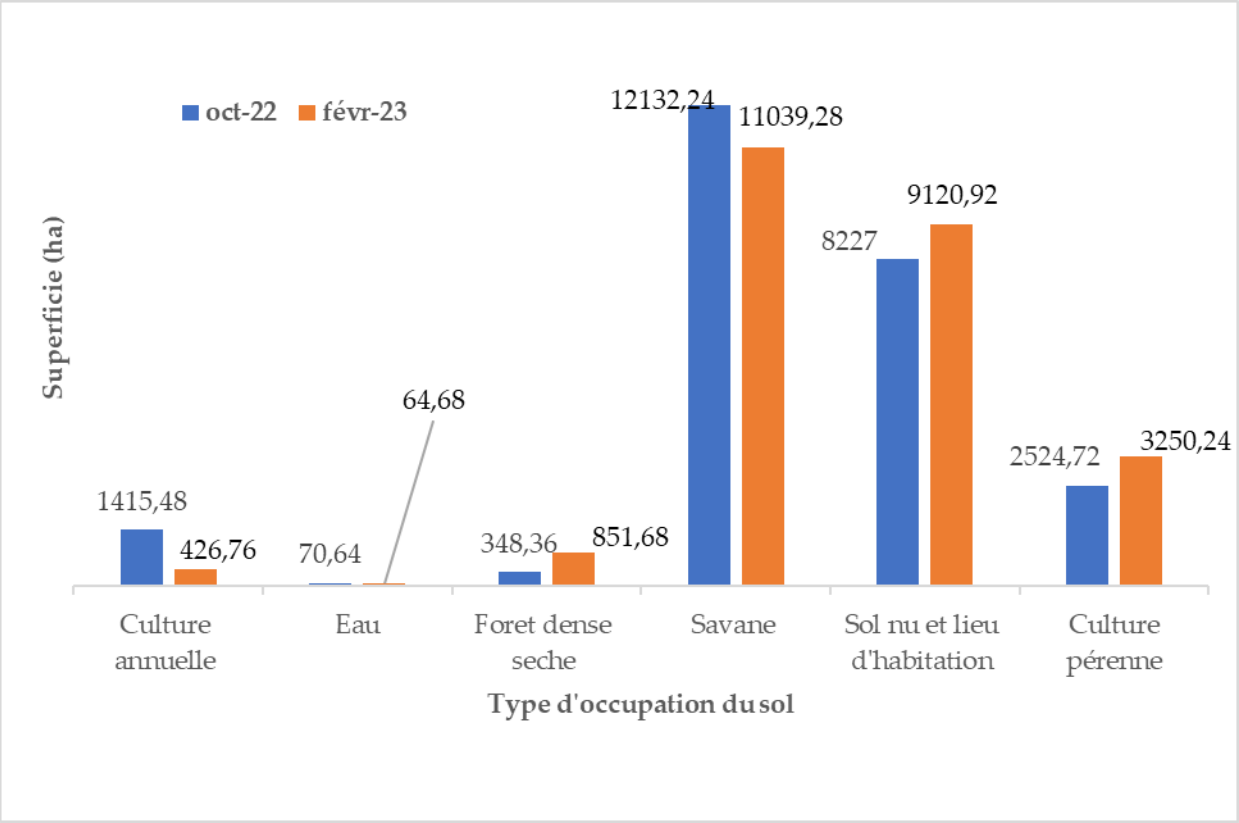

Source : Traitement des images sentinelles du 04 octobre 2022 et 01 février 2023 (https://earthexplorer.usgs.gov/)

3.3. Modes d'accès au foncier et saisons de production

Les investigations effectuées en octobre 2022 et février 2023 ont permis d'identifier quatre (04) modalités d'accès au foncier. Ce sont l'achat ou l'héritage, le prêt, le squat et la location. Le squat correspond généralement à l'occupation d'une parcelle sans l'accord de propriétaire. De manière générale les producteurs sont les propriétaires (l'achat ou l'héritage) des espaces exploités (47,6%). On note également que 29% ont accès au foncier par le système du prêt (sans contrepartie), 2,1% par le squat et 21,3% louent les sites exploités (Tableau 3).

Tableau 1
Mode d'accès au foncier pour la production agricole dans les quartiers d'enquêtes de la ville de Korhogo

N°	Quartiers d'enquêtes	Achat ou Héritage	Prêt	Squat	Location	Effectif des enquêtés
1	*Barrage Koko*	15	03	01	02	21
2	*Téguéré*	09	09	00	06	24
3	*Sinistré*	12	03	00	09	24
4	*Natio-Kobadara*	09	15	00	06	30
5	*Mongaha*	10	04	00	00	14
6	*Logokaha*	06	08	02	00	16
7	*Kassirimé*	08	00	00	08	16
Total		**69**	**42**	**03**	**31**	**145**

Source : Nos enquêtes, octobre 2022 et février 2023

Spécifiquement, l'accès au foncier par le principe de la location est le plus répandue dans les basfonds de Téguéré (19%), du Sinistré (29%), de Natiokobadara (19%) et de Kassirimé (26%). Le coût de la location varie généralement en fonction de la superficie. Il oscille entre 15 000 F cfa et 25 000 F cfa par an. Dans certains cas, la location se fait moyennant une partie de la production. La quantité remise au propriétaire est tributaire du rendement. La location est effectuée sur les deux saisons de production et localisée dans les zones de basfonds et sur les rives des retenues d'eau.

L'achat ou l'héritage, le squat et le prêt sont les principaux modes d'accès au foncier qu'on observe en saison pluvieuse. Le prêt consiste à céder la parcelle aux producteurs sans contrepartie financière ou en échange du labour et l'entretien de la parcelle du propriétaire pendant la saison pluvieuse (Figure 6). Par ailleurs, des propriétaires fonciers cèdent provisoirement leur lot à certains exploitants afin d'y produire. Cette pratique est destinée à sécuriser leurs lots avant qu'ils ne soient préparés pour la mise en place du bâti. Le squat qui correspond à l'occupation d'une parcelle sans l'accord de propriétaire est effectué sur des ilots et lots non construits et les espaces publics. Les parcelles squattées sont généralement des espaces non bâtis des établissements scolaires (Figure 6), les accotements des voies de communications et des espaces publics non aménagés.

Figure 6
Confection de billon pour la production de maïs sur un terrain en construction dans le quartier Koko (A) et une parcelle de maïs sur une emprise du Lycée Houphouët Boigny de Korhogo (B)

Tableau 2
Répartition des exploitants selon les saisons de production

N°	Quartiers d'enquêtes	Saisons de productions			Effectif des enquêtés
		Saison sèche	Saison Pluvieuse	Les deux cycles	
1	*Barrage Koko*	04	08	09	21
2	*Téguéré*	06	10	08	24
3	*Sinistré*	02	13	09	24
4	*Natio-Kobadara*	07	10	13	30
5	*Mongaha*	03	05	06	14
6	*Logokaha*	02	03	11	16
7	*Kassirimé*	03	05	08	16
Total		27	54	64	145

Source : Nos enquêtes, octobre 2022 et février 2023

Dans la pratique de l'agriculture urbaine, on constate que 19% des exploitants enquêtés produisent uniquement en saison sèche, contre 37% qui exercent l'activité uniquement en saison pluvieuse. Les premiers exercent uniquement dans les zones de basfonds et sur les rives des retenues d'eaux de la ville. En effet, l'humidité permanente du sol et la présence d'eau d'irrigation dans les puits favorisent la production de saison sèche. Les produits maraîchers sont les principales cultures qui

sont produites sur la période (Figure 7). Les seconds produisent sur toutes unités topographiques de la ville et les principales cultures produites sont les produits maraîchers, la patate, l'arachide, le riz et le maïs. Outre les exploitants susmentionnés, on observe une proportion de 44% d'exploitants qui produisent sur les deux saisons. Les sites de production de ces derniers se localisent exclusivement dans les zones de basfonds, sur le périmètre rizicole du barrage de Natiokobadara et sur les pourtours du barrage de Koko.

Figure 7
Sites de production en saison sèche et en saison pluvieuse

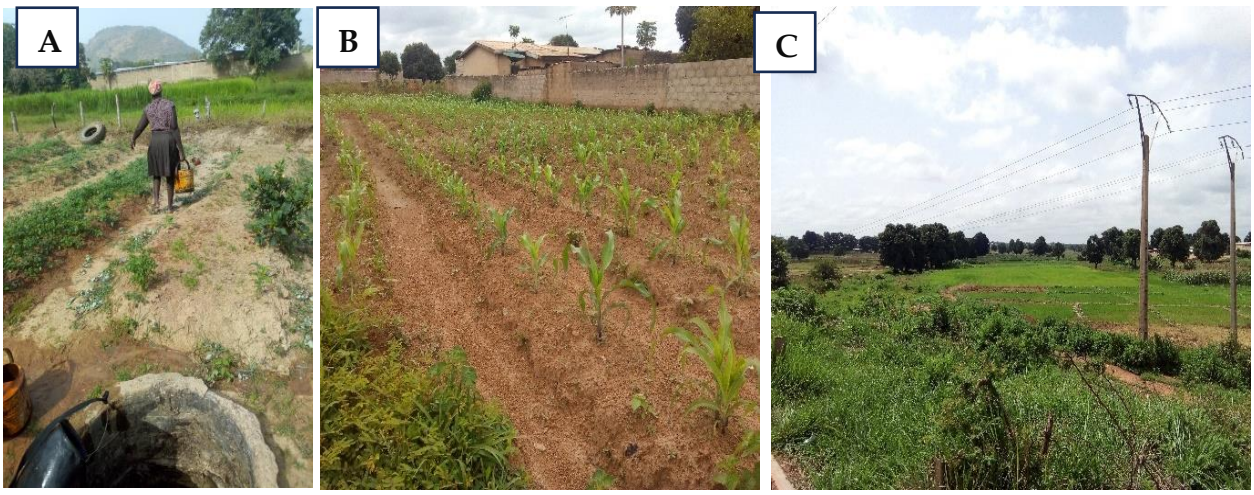

Source : Nos enquêtes, Août 2022 et février 2023

A : Site de production de maraîcher de saison sèche sur le périmètre du barrage de Koko
B : Site de production de maïs en saison pluvieuse dans le quartier Téguéré
C : Culture de riz et de maïs en saison pluvieuse sur le périmètre aménagé du barrage de Natiokobadara

4. Discussions

L'agriculture urbaine est une activité qui fait partie de l'économie circulaire de la ville de Korhogo et est contributrice à l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire par l'approvisionnement des marchés en produit de cru. Malgré les fonctions économique, sociale et alimentaire de cette activité, elle est menacée par la dynamique des projets de production de sol immobilier entrainant ainsi une insécurité foncière pour les exploitants et une incertitude pour les néocitadins qui ont vu disparaitre leur exploitation au profit des projets de lotissement. Pour faire face à cette précarité foncière, des stratégies insidieuses sont utilisées par les acteurs de l'agriculture urbaine pour territorialiser leur activité. Ainsi, en fonction des saisons, agricoles, les stratégies de territorialisation de l'activité varient. Cette étude, à l'aide d'image satellite, issues des capteurs sentinelles 2A, a permis de spatialiser les zones de pratiques de l'agriculture urbaine. Les produits issus du traitement des images

montrent qu'en saison pluvieuse, les basfonds, les interfluves et les versants des vallées de la ville de Korhogo sont mobilisables pour la production agricole. Cela est perceptible avec l'extension des superficies de production (figure 5). En saison sèche, les basfonds et les périmètres du barrage de Natiokobadara et les rives du barrage de Koko sont les principales zones de colonisation agricole. Ces résultats sont Confirmés par les études de Coulibaly (2023, p. 23), Coulibaly (2022, p. 390) qui mettent en exerce les pratiques de l'activité agricole sur des lots non construits afin de sécuriser les parcelles des propriétaires. A l'image de Korhogo, à Ouagadougou, l'agriculture reconquiert l'espace urbain sur les interstices là où des ressources en sol et eau permettent de développer des activités agricoles. Il s'installe partout même sur des bouts de terre contiguës aux maisons du moment que l'eau souterraine ou surfacique est disponible (Kêdowidé et al., 2010, p. 19). Les résultats de l'étude de Yemmafouo (2014, p. 10) sur l'agriculture urbaine à Yaoundé montrent qu'en dehors de l'aspect socioéconomique souvent mis en exergue, l'agriculture permanente est la marque d'appropriation populaire la plus tangible d'un lot non bâti, même si elle n'a rien à voir avec la propriété du lot que confère le titre foncier. Par ailleurs, ils montrent qu'en saison pluvieuse, l'agriculture urbaine est pratiquée sur toutes les unités topographiques de la ville de Yaoundé. Cependant, les résultats de leurs études ne mettent pas en exergue les espaces de productions en saison sèche et l'évolution des modes d'accès au foncier en fonction des saisons agricoles. Pourtant, cette donnée est importante et pourrait être un facteur à prendre en compte dans le cadre de la mise œuvre d'une politique locale d'accompagnement de l'activité.

L'achat ou l'héritage, avec une proportion de 47,6% est le premier mode d'accès au foncier. Cette proportion élevée est liée au fait que des exploitants, surtout ceux qui interviennent sur les deux saisons de production, ont accès à la propriété à travers l'héritage. Dans les basfonds de Kassirimé, Natiokobadara, Téguéré et Koko, la production se réalise généralement dans le tissu familiale ou les enfants constituent la principale main d'œuvre agricole. Ces derniers, assurent la relève des parents lorsqu'ils atteignent leur majorité. Cependant, il faudrait préciser que ce droit de propriété n'est pas formel, au niveau du barrage de Koko, car les rives sont classées dans le domaine de l'Etat et la mise en place du barrage a été opérée avec des opérations de recasement des populations mitoyennes. Les études de Ettien et al. (2022, pp. 64-65), Silué et al. (2019, p. 604) et Andon et al. (2018, p. 25) montre une concentration d'activité agricole autour du barrage de Koko en saison sèche, car avec la réduction de la superficie occupée par la retenue d'eau, les producteurs disposent d'espaces suffisants pour l'exercice de l'activité. Cette situation favorise une double production annuelle sur ces sites. Ettien et al. (2022, pp. 64-65) et Silué (2016, p. 120), montrent que la majorité des exploitants localisés sur les rives du barrage de Koko et le périmètre du barrage de Natiokobadara sont les propriétaires des parcelles exploitées. L'héritage ou l'achat sont les modes d'accès à la propriété. Cependant, l'analyse des modes d'accès au foncier se limite aux productions effectuées en saison pluvieuses. Pourtant la présente étude met en évidence une évolution des modes d'accès au foncier en période de saison sèche. En effet, l'agriculture urbaine constitue

une activité complémentaire pour une majorité des exploitants détenteurs du droit de propriété sur les parcelles cultivées (Coulibaly, 2022, p. 387), par conséquent, en saison sèche, ces derniers mettent leurs parcelles en location afin de vaquer à leurs activités premières qui relèvent des domaines de l'artisanat et du commerce.

5. Conclusion

À Korhogo, malgré l'accélération du processus d'urbanisation, l'activité agricole reste toujours perceptible dans la trame urbaine. Cette étude a permis de mettre en exergue les territorialités de l'agriculture urbaine en fonction des saisons de production et les stratégies d'accès au foncier. On note que la permanence de l'agriculture urbaine est liée au caractère économique qu'elle revêt pour les néocitadins Korhogolais et aux fonctions alimentaires dans un contexte d'insécurité alimentaire de plus en plus prégnant dans nos villes. Face aux enjeux de mobilisation de la ressource foncière, les producteurs exercent leur activité sur des sites dont ils sont propriétaires ou accèdent à des parcelles par le prêt, le squat ou la location.

Par ailleurs, les basfonds qui représentent les zones résiduelles de production de saison sèche sont de plus en plus menacés par des opérations immobilières réalisées par certains acteurs en marge des plans de lotissements approuvés. Cette situation pourrait fragiliser la pratique de l'agriculture urbaine qui constitue aujourd'hui une composante importante de l'économie de la ville.

Références bibliographiques

Andon, N. S. , Alla K. A. & Koffi S. Y. (2018). Impact de l'agriculture urbaine sur la qualité des ressources en eau de surface du nord de la Côte d'Ivoire : cas du barrage de Koko dans la Commune de Korhogo. *International Journal of Humanities and Social Science Research, Volume 4, Issue 2*, 20 - 29. https://www.socialsciencejournal.in/assets/archives/2018/vol4issue2/4-2-18-852.pdf

Coulibaly, M. (2023). Agriculture urbaine : pourvoyeuse de denrées alimentaires et sources de nuisances sanitaires au quartier Sodepra à Korhogo (nord de la Cote d'Ivoire), *IJAR, Res. 11(04),* 19-31. http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/16615

Coulibaly, T. H. (2022). Les enjeux fonciers et socioéconomiques de l'agriculture urbaine à Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire), *NTELA N°03, Vol.1, Janvier-Juin 2022*, 379 – 395

Diobo, K. S. D. & Nguendo, Y. H. B. (2021), Environnement et santé : Cas des diarrhées à Boundiali-Côte d'Ivoire, *Espace Géographique et Société Marocaine, n° 47/48*. 43-60. file:///C:/Users/MIVS/Downloads/25917-68506-1-PB.pdf

Ettien A. A. M. Kouassi, N. & Traoré, R. (2022). Stratégie de résilience des acteurs face aux défis liés à l'agriculture urbaine à Korhogo (Nord Côte d'Ivoire). *Revue Africaine de Migration et Environnement, 6(1*), 61-69. https://zenodo.org/record/6863023

Fortin, M. F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche :* Méthode quantitative et qualitative (2e édition). Chenelière-Education. https://www.cheneliere.ca/fr/fondements-et-etapes-du-processus-de-recherche-3supesup-edition-9896.html

Yemmafouo, A. (2014). L'agriculture urbaine camerounaise. Au-delà des procès, un modèle socioculturel à intégrer dans l'aménagement urbain. *Géocarrefour, 89(1-2), 85-93.* https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9413

Institut, N. S. (2022). Synthèse des résultats globaux définitif du recensement général de la population 2021. Rapport d'étude. https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS-GLOBAUX-VF.pdf

Kedowide, C. M. G. Sedogo, M. P. Cisse, G. (2010). Dynamique spatio temporelle de l'agriculture Urbaine a ouagadougou : cas du maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie, VertigO, 10(2), id.erudit.org/iderudit/045510ar

Koffi-Didia M. A. & Coulibaly, T. H. (2016). Analyse de la dynamique de l'occupation du sol dans le terroir Kiembara de 1986 à 2015 (Nord de la Côte d'Ivoire). *RegardSuds, n° 1,* 67-80. https://regardsuds.org/analyse-de-la-dynamique-de-loccupation-du-sol-dans-le-terroir-kiembara-de-1986-a-2015-nord-de-la-cote-divoire/

Robineau, O. Tichit, J. Maillard, T. (2014). S'intégrer pour se pérenniser : pratiques d'agriculteurs urbains dans trois villes du Sud. *Eres, 3 n° 158,* (83 à 100). https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-83.htmSilué, P. D. Alla, K. A. & Coulibaly, T. H. (2018). Variabilité saisonnière des ressources en eau des lacs de barrage et développement des activités économiques dans le département de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire. In Vissin, E. W. YABI, I. & Ogouwalé E. (Eds), *Mélanges en hommage au Professeur HOUSSOU Christophe Sègbè, 1,* 598 – 609.

Silué, M. P. (2016). Mutations spatiales autour du barrage hydro-agricole de Natiokobadara dans le nord de la Côte d'Ivoire. *Revue de Géographie de l'Université Ouaga I, 2,* 112–131. https://www.academia.edu/31724987/Mutations_spatiales_autour_du_barrage_hydro_agricole_de_Natiokobadara_dans_le_Nord_de_la_C%C3%B4te_dIvoire

Sposito, T. (2010). *Agriculture urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest : le cas des micro-jardins dans la municipalité de Dakar* [Thèse de doctorat de l'Università Degli Studi di Milano]. https://air.unimi.it/bitstream/2434/150156/4/phd_unimi_R07359.pdf

Yemmafouo, A. (2014). L'agriculture urbaine camerounaise. Au-delà des procès, un modèle socioculturel à intégrer dans l'aménagement urbain. *Géocarrefour, 89(1-2), 85-93.* https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9413

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
License CC-BY
Vol. 1, Num. 1, septembre 2023

SITUATION FONCIÈRE DES FEMMES DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE DÉDOUGOU (BURKINA FASO)

Land tenure situation of internally displaced women in the municipality of Dédougou (Burkina Faso)

YACOUBA TENGUERI
Université de Dédougou, Burkina Faso
Email: yacouba.tengueri@univ-dedougou.bf
ORCID iD : https://orcid.org/0009-0009-7574-6185

RÉSUMÉ

Un regard sur la littérature révèle que chez les femmes, les facteurs socio-culturels et économiques constituent des handicaps à leur accès aux terres agricoles en milieu rural. Cependant, les attaques des groupes armés terroristes engendrent un déplacement des populations et exercent une pression sur le foncier dans les zones d'accueil. Cet article a pour objectif de déterminer l'ampleur de la situation foncière des femmes déplacées internes dans la commune de Dédougou. Pour atteindre l'objectif de cette recherche, une approche mixte alliant les méthodes quantitative et qualitative a été mise en œuvre. Cela a permis d'enquêter 356 femmes déplacées par questionnaire et réaliser 27 entretiens semi-directifs. Les résultats de terrain montrent que l'insécurité foncière est très accentuée dans les zones à forte concentration de population telles que les zones accueillant des personnes déplacées dans la commune de Dédougou. Les liens de parenté et de proximité géographique des villages sont des variables qui ont peu d'influence sur les conditions d'accès des FDI aux ressources foncières. Par ailleurs, la dynamique foncière en cours dans la commune accentuée par l'accaparement des terres par les sociétés immobilières et les particuliers, la diminution du capital foncier communautaire et la marchandisation des terres rend difficile l'intégartion des déplacés par le foncier. En effet, de plus en plus, la terre ne se prête pas, elle se loue ou s'achète. La précarité socio-économique (liée aux déplacements forcés et à la condition féminine) des femmes déplacées internes fait qu'elles sont systématiquement exclues dans ce nouveau mode d'accès à la terre.

MOTS-CLÉ: Foncier ; terres agricoles ; femmes ; PDI ; Burkina Faso.

ABSTRACT

A look at the literature reveals that among women, socio-cultural and economic factors are obstacles to their access to agricultural lands in rural areas. However, attacks by terrorist armed groups cause population displacement and exert pressure on land in host areas. This article aims to determine the extent of the land situation of internally displaced women in the municipality of Dédougou. To attain this research objective, a mixed approach combining quantitative and qualitative methods was implemented. This made it possible to carry out an investigation among 356 displaced women with

questionnaire and execute 27 semi-structured interviews. The field results show that land insecurity is very accentuated in areas with a high concentration of population such as areas hosting displaced people in the municipality of Dédougou. Links related to family and geographical proximity to villages are variables with less influence on the conditions of IDF access to land resources. In addition, the ongoing land dynamic in the municipality, accentuated by land grab by real estate companies and individuals, the decrease in community land capital and the commodification of land makes it difficult to integrate displaced persons through land. As a matter of fact, land is increasingly becoming inaccessible for lending, but it is rather rented or purchased. The socio-economic precariousness (related to forced displacement and women's status) of internally displaced women contributes to the systematic exclusion this new mode of access to land.

KEYWORDS: Land tenure; agricultural land; women; IDPs; Burkina Faso.

1. Introduction

Les violences de groupes armés contre les civils ont entrainé des mouvements de personnes déplacées internes (PDI) dans la région de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) et fragilisé le tissu social. Selon les estimations du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR, février 2023), la région enregistre 118 486 PDI (soit 59 639 femmes et 58 847 hommes). Selon Cernea (1999), les déplacements forcés présentent des risques majeurs d'appauvrissement des personnes déplacées internes, en majorité agriculteurs et éleveurs, suite à la perte de leurs terres agricoles et emplois. Cette analyse, portant sur la capacité des femmes déplacées internes à accéder à des terres agricoles dans la commune de Dédougou, s'articule autour de l'insécurité foncière omniprésente qui affecte les minorités, notamment les femmes, les jeunes et les migrants. En outre, l'examen de la littérature sur les droits fonciers traditionnels, les droits religieux et les pratiques courantes en matière de propriété foncière démontre clairement que ces systèmes sont souvent en défaveur des femmes.

Dans une grande partie de la société burkinabè, les droits des femmes sont souvent relégués au second plan et leur exercice est généralement subordonné à l'intervention d'intermédiaires masculins (Monimart, 1989; Stamm, 1998; Ouédraogo, 2006; Jacob, 2007). Pourtant, elles sont l'épine dorsale de la production agricole en milieu rural.

L'accès à la terre est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire, générer des revenus et préserver les moyens de subsistance des populations. Cependant, les Femmes déplacées internes (FDI) rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit de revendiquer et d'accéder aux terres agricoles. Les normes sociales, les systèmes patriarcaux et les conflits fonciers font partie des principaux défis auxquels elles sont confrontées. Tout d'abord, les femmes peuvent voir leurs droits fonciers limités par des normes et des pratiques, qu'elles soient coutumières ou légales, intrinsèquement discriminatoires, ce qui les prive de facto de l'accès à la terre. En effet, les lois foncières sont souvent biaisées en faveur des hommes, la dominance des systèmes patriarcaux étant une réalité courante dans de nombreuses sociétés. Les FDI se

trouvent fréquemment dans des situations de précarité, dépendant de l'aide humanitaire et résidant dans des camps ou des communautés d'accueil temporaires. Dans ces contextes, l'accès à la terre devient essentiel pour leur subsistance, leur sécurité alimentaire et leur autonomisation économique. Toutefois, l'arrivée massive des PDI entraine une pression démographique et exacerbe parfois les tensions autour~~s~~ des ressources comme la terre et l'eau et fragilisant ainsi les liens avec la communauté hôte. Les FDI subissant directement les influences de ces conflits avec les populations hôtes~~,~~ sont généralement victimes de discrimination en matière d'accès à des opportunités sociales et économiques. Elles se retrouvent dans des situations de précarité foncière du fait de la compétition accrue pour accéder aux terres agricoles et d'habitations (Garba, 2022). D'où l'intérêt de cet article, qui vise à analyser les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder aux terres agricoles dans la commune de Dédougou afin de contribuer à l'atteinte des besoins alimentaires de leur ménage.

Dans le contexte de cette recherche, il est essentiel de clarifier les concepts de "déplacé interné" et de 'déplacement forcé' afin d'en faciliter l'utilisation et la compréhension. Ainsi, le concept de déplacés internes, tel que défini dans cette recherche, renvoie à des individus ou à des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur domicile ou leur lieu de résidence habituel. Ces déplacements peuvent être le résultat d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme, de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour éviter les effets de ces situations. Notamment, ces personnes n'ont pas franchi les frontières internationales reconnues d'un État, selon les Principes directeurs de l'ONU de 1998. A cela se greffe le concept de déplacement forcé. En effet, pour Roberta Cohen cité par Munuma (2001), ce oncept se distingue par trois critères à savoir: la coercition qui contraint au déplacement, la violation des droits de l'homme et l'absence de protection nationale.

Cet article s'articule autour de trois points essentiels: la méthodologie, les résultats et la discussion. Le premier point balise la démarche suivie pour produire des données empiriques sur le terrain. Le second point revient sur les conditions d'accès des FDI à la terre avant et après le déplacement forcé. Et enfin, la discussion des résultats revient sur les principaux indicateurs obtenus au niveau des résultats.

2. Méthodologie

2.1. Présentation de la zone d'investigation

La commune de Dédougou, capitale de région de la Boucle du Mouhoun, est située dans la partie Nord-Ouest du Burkina Faso. La commune est peuplée en grande majorité par les Baba (autochtones), les Marka/Dffing, les San, les Bobo, les Moosé et les Peulh. Selon le cinquième rapport du RGPH (2022), la population de la commune est estimée à 123 973 habitants, soit 60 577 hommes et 63 396 femmes. Par ailleurs, 52,4 % des habitants de la commune vivent dans les zones loties contre 47,6% en zones non loties ou non aménagées.

2.2. Population d'enquête

La population d'enquête est constituée essentiellement des femmes déplacées internes (FDI), et de leurs époux dans la commune de Dédougou, mais également des autochtones. L'enquête s'est déroulée sur les sites d'accueil formel et informel (dans les zones non aménagées).

2.3. Outils et techniques de collecte de données

Une approche mixte alliant les méthodes quantitative et qualitative a été adoptée dans le cadre de cette recherche. Ainsi, un questionnaire a été élaboré pour déterminer l'ampleur du phénomène et un guide d'entretien pour analyser les discours sur les conditions d'accès des femmes à la terre. Le questionnaire a été élaboré sur koboTools box et les données ont été collectées à l'aide des Smarphones. Le questionnaire a été administré exclusivement auprès des FDI et le guide d'entretien a été adressé aux FDI, aux époux des FDI et aux autochtones. L'accent a été mis sur trois variables individuelles, à savoir l'ethnie, le statut matrimonial et le statut professionnel.

2.4. Échantillonnage et échantillon

L'enquête s'est déroulée du 4 au 15 mai 2023 dans la commune de Dédougou. L'échantillon quantitatif est composé de 356 femmes déplacées internes. Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons pris 10% de l'échantillon mère (données CONASUR 2022) avec une marge d'erreur de plus ou moins 5%. L'écahantillon quantitatif a été de façon aléatoire. Quant à l'échantillon qualitatif, le choix raisonné a été adopté. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 27 personnes, soit 10 autochtones et 06 époux des FDI et 11 FDI.

Tableau 3

Repartition statistique de l'échantillon

VALEUR	QUANTITATIF	QUALITATIF
FDI	**356**	**11**
EPOUX FDI	**-**	**6**
AUTOCHTONES	**-**	**10**
TOTAL	**356**	**27**

Source: *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Tableau 4: Groupe ethnique des FDI

VALEUR	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
MOOSE	194	54,49
MARKA/DAFFING	82	23,03
SAN	27	7,58

BOBO	16	4,49
YADSE	11	3,09
PEULH	11	3,09
BWABA	10	2,81
GURUNSI	5	1,40
TOTAL	356	100,00

Source : *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Selon le tableau ci-dessus, les Moosé (54,49%) et les Marka/Daffing (23,03%), constituent la grande majorité de l'effectif des femmes déplacées internes (FDI) dans la commune de Dédougou. Les FDI appartiennent également à d'autres groupes ethniques tels que les San (7,58%), les Bobo (4,49%), les Yadsé (3,09%), les Peulh (3,09%), les Bwaba (2,81%) et les Gurunsi (1,4%).

Tableau 5

Villages d'origine des FDI

VALEUR	FRÉQUENCE
GASSAN	131
DOUROULA	52
BADALA	21
BOURASSO	16
SANABA	14
SOLENZO	11
LOAKUY	10
BANASSO	10
TOUGAN	8
SAFANE	7
ZOUMBA	6
GOMBIO	6
DOUMBALA	6
SAA	5
NINMINNE	4
MASSANKUY	4
LEKUY	4
GOIN	4
FUNIN	4
DOUMBASSA	4
BOMBORO	4
TIBA	3
GNAMANKUY	3
GIGA	3
BIBA	3

ZABA	2
SABANA	2
OUARKOYE	2
DOUAKUY	2
BIROMARKA	2
TAGO	1
KOSO BILA	1
KERA DOURE	1
TOTAL	356

Source : *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Les Femmes déplacées internes proviennent d'une trentaine de villages répartis dans (05) régions. La grande majorité a fui Gassan (131), Douroula (52), Badala (21), Bourasso (16), Sanaba (14), Solenzo (11), Loakuy (10), Banasso (10) Lekuy, Saa, Doumbassa, Bomboro, Tougan, Ouarkoye, Gnamankuy, Douakuy, Biromarka, Massankuy, Safané, Loakuy, etc. du fait des actions des groupes armés pour s'installer dans la commune de Dédougou. Si ces villages sont situés dans la région la Boucle du Mouhoun, d'autres proviennent de la région du Nord (Ouahigouya, Yako) région du Centre-Nord (Kongounsi), la région des Cascades (Sindou), la région du Sahel (Djibo) et la région du Centre-ouest (Koudougou). L'observation de la carte de dispersion de l'échantillon révèle que la plupart des déplacés est installée dans la partie périphérique de la ville dans les espaces non aménagés. Sauf quelques ménages habitent en centre-ville dans des familles d'accueil.

Cette diversité ethnique souligne l'importance de prendre en compte les spécificités culturelles et les normes sociales de chaque groupe dans les stratégies d'accès à la terre.

Figure 8

Répartition spatiale de l'échantillon

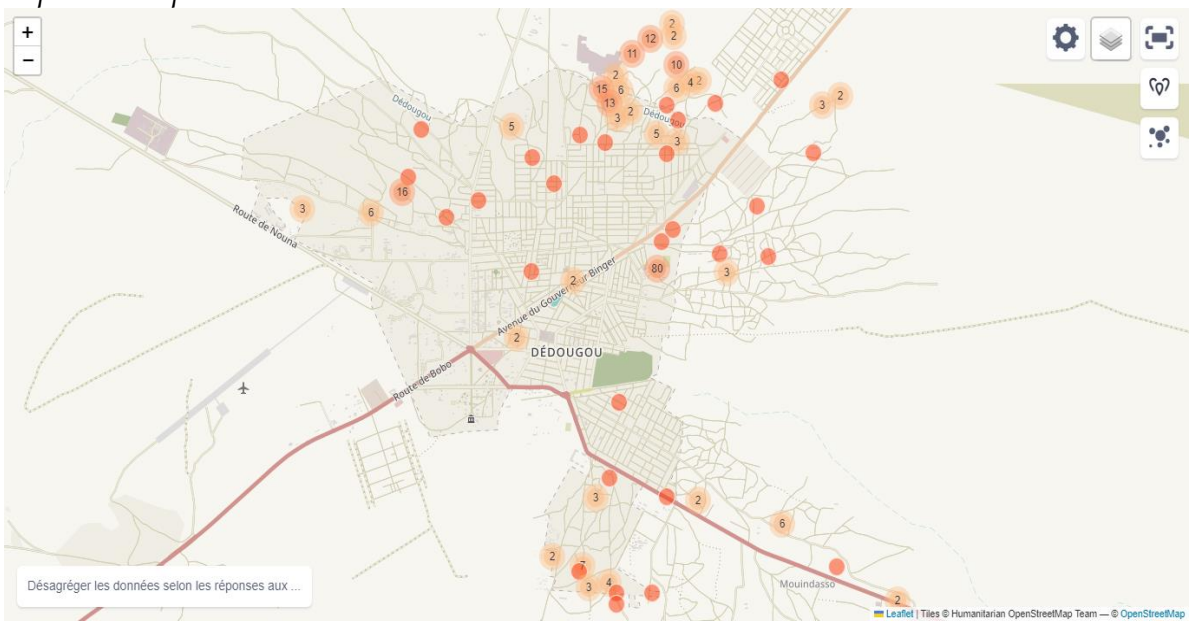

Source : *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

2.5. Analyse des données

Les données quantitatives collectées à l'aide de KoboTools box ont permis de faire une analyse descriptive des graphiques et des tableaux générés automatiquement sur la plateforme. Les données qualitatives ont été transcrites et dépouillées manuellement. Il a été procédé à une analyse de contenu des verbatim obtenus après la transcription.

La théorie institutionnelle et la théorie de l'acteur stratégique constituent les modèles d'analyses de cette recherche. Ces deux théories vont permettre de voir le rôle de l'institution dans l'accès des FDI à la terre, mais également les stratégies individuelles et collectives qui guident cette justice sociale de distribution ou d'appropriation de la terre.

3. Résultats

3.1 Statut matrimonial des FDI

Figure 9

Statut matrimonial des FDI

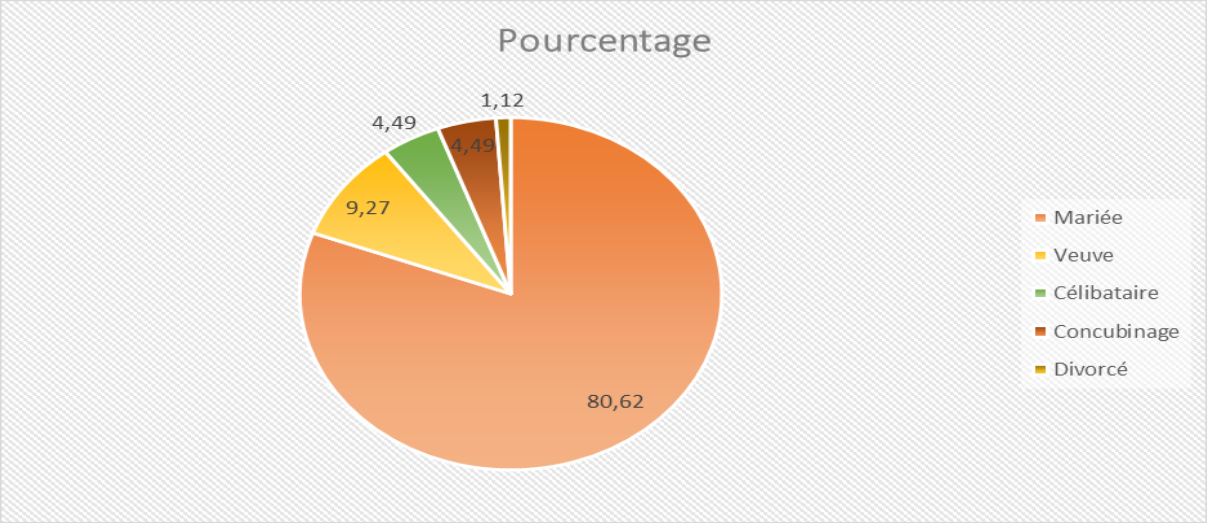

Source : *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Les statuts matrimoniaux des femmes déplacées internes sont divers. Le graphique 2 révèle que 80,62% sont mariées, 9,27% sont veuves, 4,49% vivent en concubinage, 4,49% sont célibataires et 1,12% sont divorcées. Cette diversité de statuts matrimoniaux souligne la nécessité d'adopter une approche inclusive qui tient compte des besoins spécifiques de chaque groupe de femmes dans l'accès à la terre.

3.2 Statut professionnel avant le déplacement forcé

Figure 10

Statut professionnel des FDI avant le déplacement

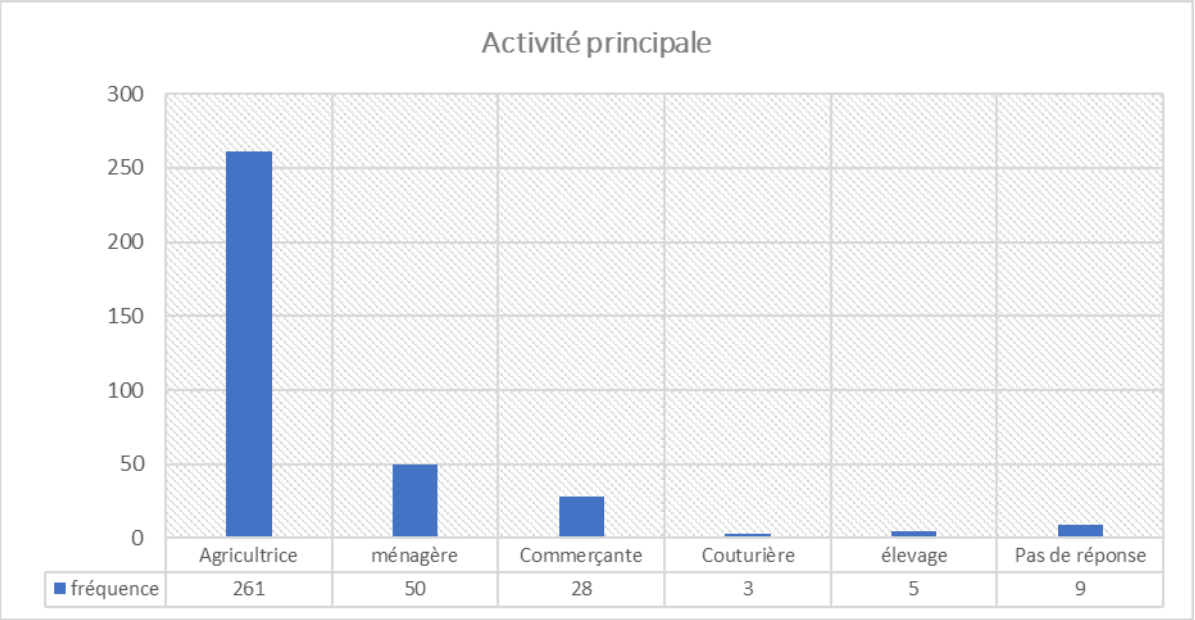

Source: *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Le graphique 3 révèle que la majorité des FDI avait comme activité principale l'agriculture (261 personnes), le ménage (50 personnes), le commerce (28 personnes), la couture (3 personnes) et l'élevage (5 personnes). Ces données révèlent que l'agriculture jouait un rôle prépondérant dans la vie des femmes avant leur déplacement forcé. Ce constat met en exergue la nécessité de reconnaître et valoriser les compétences et l'expérience agricole antérieure des femmes déplacées internes. Cela permettrait de faciliter leur réintégration économique et leur autonomisation dans la société.

3.3 Conditions d'accès à la terre des femmes avant le déplacement forcé

Les droits d'accès à la terre peuvent être: les droits d'utilisation, les droits de contrôle ou les droits de transfert (FAO, 2006). Compte tenu du contexte socioculturel, on peut affirmer que les femmes rurales bénéficient généralement des droits d'utilisation~~s~~ et de contrôle de l'usufruit issus de l'exploitation d'une terre agricole. Parfois, les propriétaires conditionnent l'accès aux terres en interdisant aux exploitants de collecter les amendes de karité et de néré. Le droit d'accès se limite à l'usufruit obtenu dans l'exploitation du champ. En effet, il ressort que 93,97% des FDI ont accès à la terre pour cultiver et seulement 6,03% n'avaient pas pu obtenir une portion de terre agricole avant le déplacement forcé (Tableau 1).

Tableau 6

Taux d'accès à la terre des femmes avant le déplacement

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Oui	333	93,97
Non	23	6,03
Total	356	100

Source: *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Tableau 7

Mode d'accès des femmes à la terre avant le déplacement forcé

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Mari	188	56.12
Prêt à court terme	61	18.21
Héritage	49	14.63
Location	14	4.18
Frère	12	3.58
Achat	11	3.28
Total	335	100

Source: *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

Avant le déplacement forcé, on distingue six modalités d'accès des femmes aux terres agricoles dans la zone de départ. Elles passent par l'intermédiaire de leur époux (56,12%) et de leur frère (3,58%) pour accéder à la terre. D'autres modalités d'accès des femmes aux terres agricoles incluaient le prêt à court terme auprès des autres membres de la communauté (18,21%). Elle hérite à 14,63% des terres de leur défunt mari. Celles qui mènent des cultures de rente comme le coton arrivent à louer la terre (4,18%) ou à acheter une portion de terre agricole (3,28%). Le mode d'accès de la majorité d'entre elles traduit l'adage selon lequel «la *terre est avant tout l'affaire des hommes*». L'accès à la terre se fait selon les règles coutumières, dans une relation sociale inégale, de dépendance, négociée et précaire pour la femme. En effet, elles ont accès à la terre par l'intermédiaire de leur mari qui a le devoir social de leur trouver une portion de terre agricole dans son capital foncier ou auprès d'autres personnes. En milieu rural, l'accès des femmes à une portion de terre agricole étant dépendant des hommes, il va de soi que dans un contexte d'insécurité foncière ou de difficulté dans ce domaine qu'elles subissent les revers de cette situation. Par ailleurs, il est à noter que les facteurs comme le statut social du mari, l'âge, l'organisation familiale de la production, le rang social et la situation de mariage influencent l'accès des femmes à une portion de terre agricole.

Les conditions d'accès des femmes à la terre agricole en milieu rural sont contrariées par une multitude de facteurs. En effet, les difficultés financières (0,57%), l'opposition des époux (0,86%), le refus des propriétaires terriens (1,72%), l'octroi des terres contre des prestations de service (2,01%) et l'octroi des terres contre partage des récoltes (0,86%) constituent pour les femmes des obstacles majeurs pour accéder à une portion de terre agricole.

Toutefois, on note que 93,97% des femmes ont bénéficié de terres agricoles dont la superficie varie entre 0,25 hectares à 2,5 hectares. Les bénéficiaires de grandes surfaces agricoles ont pratiqué une agriculture de rente, surtout la production du coton. Les petites surfaces sont utilisées pour la production de céréales (maïs, mil, sorgho, niébé, etc.).

Tableau 8

Les difficultés rencontrées dans l'accès à la terre avant le déplacement forcé

Avant le déplacement forcé		
Valeur	Fréquence	Pourcentage
Pas de difficultés	327	93,97
Difficulté financière	2	0,57
Opposition des époux	3	0,86
Refus des propriétaires terriens	6	1,72
Terre contre prestation de service	7	2,01
Terre contre partage des récoltes	3	0,86
Total	348	100

Source: *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

3.4 Conditions d'accès des FDI après le déplacement forcé

Il ressort des données de terrain que la majorité des FDI et leur époux n'ont-pas pu bénéficier d'une portion de terre agricole dans la zone de refuge. Pour elles, leur statut d'étrangère (82,63%), les problèmes financiers (11,1%), le refus des autochtones à leur prêter des terres agricoles (3,3%), l'indisponibilité de terres agricoles dans la zone d'accueil (2,1%) et enfin le fait de n'avoir pas de tuteur ou de *jatigui* (0,9%) constituent les principaux facteurs d'explication à leur condition précaire d'accès à la terre. Ce qui laisse voir que l'accès des femmes à la terre est inhérent à la situation foncière de leur époux. C'est essentiellement ces mêmes arguments qui ressortent dans les entretiens semi-directifs avec les époux des FDI, des FDI et des autochtones. Ces arguments se résument comme suit:

- ✓ « Certains autochtones acceptent de donner la terre à condition d'enlever leur part de récoltes, au cas contraire ils retirent leurs terres » (BA, FDI, Bwaba, Gnamankuy).
- ✓ « Les chefs de terre sont des Bwaba et ils n'acceptent pas nous donner la terre. Ils nous posent trop de questions sur notre appartenance ethnique » (OF, FDI, Moaga, Solenzo).

Pour certains autochtones, la prise en charge des déplacés internes par les services de l'État, les ONG et les particuliers ne facilite pas l'accès des déplacés internes aux terres agricoles. Cette perception du déplacé interne comme un «privilégié *de l'État*» complexifie leur rapport foncier avec les populations. C'est ce qui ressort de l'entretien avec cette femme autochtone (restauratrice dans le quartier Tougan 90): «ils ne valent pas mieux que nous pour que l'État leur donne à manger. Depuis quand l'État nous a donné quelques choses ici ? On ne peut pas prendre notre terre et leur donner. Nous on n'a pas d'aide de la part de l'Etat».

Par ailleurs, pour certains autochtones, il faut rechercher les causes des conditions difficiles d'accès à la terre des populations dans l'étalement de la ville de Dédougou, l'acquisition de vastes terrains inexploités par les élites locales et politiques et les promoteurs immobiliers. La forte demande de terre agricole dans la zone de Dédougou entraine inexorablement la population vers la marchandisation des terres agricoles. Il ressort des entretiens que le prix des parcelles non loti-bornées varient énormément entre 350 000 F CFA et 1 000 000 F CFA (300 m^2 à 400 $m^{2)}$ par contre les parcelles à usage de production agricole avoisinent les 3 000 000 F CFA /hectare. La terre qui était autrefois un bien inaliénable fait l'objet de marchandisation et constitue de nos jours un des facteurs les plus marqués de l'évolution des modalités d'accès à la terre dans la localité. Il est évident que les PDI ayant perdu tous les moyens économiques dans la violence des groupes armés seront dans l'incapacité de s'insérer dans ce mode d'accès à la terre.

En effet, selon Bala Sankandé (2019), l'accaparement et la spéculation foncière par les promoteurs immobiliers compromettent l'accès à la terre des populations et constituent un frein à leur accès à un logement et à la production agricole.

Par ailleurs, les conflits engendrés par l'interprétation des dons et des prêts à long terme par les premiers migrants dans la localité ont eu comme corolaire la méfiance et la prudence dans les anciennes transactions foncières. Pour les autochtones, la disparition des différents modes d'accès à la terre s'explique par la croissance démographique et la diminution du capital foncier familial et communautaire. Pour certains, il existe un capital foncier dans la commune mais les menaces des groupes armés terroristes expliquent la réticence des populations à s'aventurer au-delà d'un certain nombre de villages riverains à la ville comme Badala, Bourasso, Kamandena, qui sont situés à quelques kilomètres de la ville de Dédougou.

Tableau 9

Les difficultés d'accès à la terre après le déplacement

	Après le déplacement forcé	
Valeur	Fréquence	Pourcentage
Statut d'étrangère	276	82,63
Manque de moyen financier	37	11,1
Refus des propriétaires terriens	11	3,3
Indisponibilité de terre agricole	7	2,1
Manque de tuteur ou jatigui	3	0,9

Total	334	100

Source : *Enquête de terrain, 4 au 15 mai 2023*

4. Discussion des résultats

Le déplacement forcé participe à construire des catégories sociales plus vulnérables du fait de la perte de leur principal moyen de production et de leurs biens. Dans ce contexte, la femme déplacée interne est très mal lotie en termes d'accès aux ressources foncières car dépendante de son époux pour bénéficier d'une partie de l'exploitation. Des recherches précédentes (Cernea, 1999; Tengueri et Al., 2019) montrent que la grande majorité des femmes sont dépendantes de leurs maris en matière d'accès à la terre. La dépendance des FDI en grande majorité aux hommes en matière d'accès aux terres agricoles montre que cette ressource capitale pour la production agricole est sous le contrôle des hommes, tandis que les femmes, bénéficiant d'un accès plus précaire et non durable, sont désavantagées et exposées à toutes sortes de risques ne favorisant pas une exploitation optimale de la terre. En effet, Bary et Al. (2020) soulignent dans ce sens qu'elles ne bénéficient que des droits d'usage précaires (utilisation d'une année) et surtout des terres dégradées ou infertiles pour la production agricole, pourtant elles sont l'épine~~s~~ dorsale~~s~~ de la production agricole en milieu rural.

Pour Zongo (2006), les difficiles conditions d'accès à la terre des migrants, qu'on pourrait transposer dans le contexte du déplacement forcé, dans cette région sont à rechercher dans la réinterprétation des anciennes transactions et la volonté des descendants des premiers migrants de s'émanciper des obligations du tutorat. En effet, dans le cadre de cette recherche, il apparait clairement que le passif lié à la migration des Mossé dans la localité dans les années 70 a fortement contribué à façonner la perception des rapports fonciers des Bwaba avec les migrants dans la localité. En parlant de leur statut d'étrangère et du manque de *jatigui,* cela s'explique par le fait que l'accueil et l'insertion du migrant dans la zone d'accueil dépend de cet acteur (Zougouri, 2006). L'intégration de «l'étranger» se faisait par cette justice sociale de redistribution des terres en contrepartie du respect des règles sociales de la communauté d'accueil. Au regard de la perception du Moaga comme un «envahisseur» pourrait en partie expliquer l'inaccessibilité des FDI, appartenant en majorité au groupe ethnique Moaga aux terres agricoles dans la localité. C'est ce critère discriminatoire fondé sur l'appartenance ethnique qui fait dire à certaines FDI «qu'on *nous pose trop de questions sur notre ethnie*». Par ailleurs, la marchandisation de la terre façonne le regard des habitants sur le don ou le prêt à court et long terme de la terre. On assiste à l'évolution d'une logique sociale (don, prêt à court et à long terme~~s~~) de l'accès à la terre à une logique oeconomicus (la marchandisation et la location de la terre). Tous ces facteurs combinés rendent inopérante la variable de la proximité ethnique ou des affinités ethniques dans la facilitation des FDI à accéder à une portion de terre agricole. Comme le souligne Koenig et Diarra (1998), on se trompe souvent en

pensant que les problèmes fonciers des personnes installées seraient atténués par les liens de parentés entre les autochtones et les déplacés internes. Cette insécurité foncière est beaucoup accentuée dans les zones de forte concentration de population comme les zones d'accueil des déplacées internes. En effet, de plus en plus, la terre ne se prête pas, elle se loue ou s'achète (Tengueri, 2019). La précarité scoioéconomique liée au déplacement forcé et la condition féminine des femmes font d'elles des exclues systématiques dans ce nouveau mode d'accès au foncier.

Par ailleurs, selon Diarra et Monimart (2006), dans un contexte de pression foncière engendrée par l'accroissement des membres du ménage et l'indisponibilité de terres claniques, les femmes constituent les premières victimes. La problématique de l'accessibilité des femmes rurales à la terre et aux ressources naturelles se pose de nos jours avec beaucoup plus d'urgence dans les systèmes fonciers en vigueur. La terre qui était un bien collectif et indivis change de statut avec l'éclatement des exploitations familiales et avec l'introduction de la valeur marchande dans le système foncier. Maintenant, la terre se loue, se vend ou s'achète. Dans ce contexte, ce sont les femmes qui sont les premières exclues sur le plan foncier, mais à des degrés différents. C'est dans ce sens que Chauveau et al. (2006) ont affirmé que l'accessibilité des femmes à la propriété foncière se pose aujourd'hui avec beaucoup plus d'urgence à cause de l'intégration dans le système traditionnel de la valeur marchande de la terre.

La conséquence de cette insécurité foncière des déplacées internes est leur forte dépendance aux aides alimentaires dans la mesure où 93,82% des FDI n'ont pas pu bénéficier d'une terre agricole pour produire et contribuer ainsi à lutter contre l'insécurité alimentaire à laquelle leur ménage fait face dans le contexte de la crise sécuritaire. Pourtant, avant le déplacement forcé, elles produisaient et contribuaient fortement à la sécurité alimentaire dans le ménage. En effet, pour Koné (2011) et Tengueri (2019), les portions de terres octroyées par les époux ou par les membres du lignage aux femmes sont utilisées d'abord pour la réalisation d'activités de production pour la sécurité alimentaire du ménage ou de la famille. Cependant, quand elle arrive à commercialiser une partie de sa production, l'argent issu de la vente est généralement utilisé pour se procurer des denrées non cultivables comme le sel, la protéine, le pétrole, l'allumette ou satisfaire ses propres besoins élémentaires (vêtements, soins, etc.) et ceux de ses progénitures.

5. Conclusion

Cet article avait pour objectif général d'analyser les conditions d'accès des FDI aux terres agricoles dans la commune de Dédougou. Les femmes déplacées internes (FDI) constituent un groupe vulnérable qui fait face à de nombreux défis, notamment en ce qui concerne leur accès aux terres agricoles. Les FDI se retrouvent souvent dans des situations précaires, confrontées à des difficultés économiques, sociales et politiques. Il apparait clairement que, dans ce contexte, elles restent vulnérables du fait de leurs conditions extrêmement difficiles pour accéder à une portion de terre

agricole, pourtant la nourriture et l'abri constituent leurs besoins prioritaires (l'OIM, 2018; CONASUR, 2022 et 2023). Ainsi, garantir leurs droits fonciers et leur permettre de s'engager dans l'agriculture contribuent non seulement à leur subsistance et à leur autonomisation économique, mais aussi à la reconstruction et au développement durable des communautés touchées par les crises. Le fait d'être dépendantes sur le plan alimentaire expose les femmes à plusieurs types de violences. D'où la nécessité d'approfondir la réflexion sur la capacité de résilience de ces femmes déplacées internes en majorité productrices agricoles dans la ville de Dédougou.

Références bibliographiques

AN. (2019). *Discours de clôture de la deuxième session ordinaire de l'année 2019 de son excellence monsieur Alassane Bala Sakandé, président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso.* Assemblée Nationale, https://www.assembleenationale.bf/IMG/pdf/discours_de_cloture_de_la_deuxieme_session_ordinaire_de_l_annee_2019_finale.pdf.

Bary, H., Tall, F., Koudougou, S., Stiem-Bhatia, L., & Sanou, S. (2020). *L'accès sécurisé des femmes à la terre : Un processus novateur ancré dans la légitimation sociale.* 2ème édition, GRAF, TMG, https://globalsoilweek.org/wp-content/uploads/2020/09/July-2020_TMG_Technical-Guide_Burkina_FR.pdf.

Cernea, M. M. (1999). Déplacement forcé et réinstallation de populations : recheche, politiques d'intervention et planification. Dans C. M. Michael, *La dimension humaine dans les projets de développement: Les variables sociologiques et culturelles* (pp. 207-235). Editions Karthala.

Chaveau, J.-P., Collin, J.-P., J-P. Jacob, P. D., & Meur, P.-Y. L. (2006). Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest. *IIED,* https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-05/010038903.pdf.

CONASUR. (2022). *Enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso.* Secretariat permanent CONASUR.

CONASUR. (2023, février). *Enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso.* Secrétariat Permanent du CONASUR,.

Diarra, M., & Monimart, M. (2006). Femmes sans terre, femmes sans repères ? Genre, foncier et décentralisation au Niger. *IIED (143), 1-49* https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/12535FIIED.pdf.

FAO. (2006). *Améliorer la parité homme-femme en matière d'accès à la terre.* FAO, https://www.fao.org/3/a0664f/a0664f.pdf.

Garba, L. (2022). *« Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la Province du Bam ».* https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2022/10/PLI-CONFLICT-SCAN-VF.pdf.

INSD. (2022). *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso.* INSD, http://cns.bf/IMG/pdf/insd_rapport_v21.pdf.

Jacob, J. P. (2007). *Terres privées, terres Communes : Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso).* IRD éditions.

Koenig, D., & Diarra, F. (1998). Les enjeux de la politique locale dans la réinstallation : stratégies foncières des populations réinstallées et hôtes dans la zone du barrage de Manantali, Mali. *Autrepart*, 5, 29-44, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010013205.pdf.

Munuma, J. (2001). *Le déplacement forcé de population comme nouvelle dimension de sécurité : rôle et responsabilités de L'OTAN.* Rapport de recherche soumis à l'OTAN, https://www.nato.int/acad/fellow/99-01/munuma.pdf.

OIM. (2018). *Rapport de profilage sur les déplacés internes, Région du Sahel, Localité de Déou.* Ouagadougou: OIM, https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbdl1461/files/reports/OIM-DTM%20Report%20%20Profilage%20Deou%2011Nov2018.pdf.

Ouédraogo, S. (2006). Accès à la terre et sécurisation des nouveaux acteurs autour du lac Bazèga (Burkina Faso). *IIED*, 138, 1-45, https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/12525FIIED.pdf.

Stamm, V. (1998). *Structures et politiques foncières en Afrique de l'ouest,.* L'Harmattan.

Tengueri, Y. (2019). Genre, déplacement involontaire et sécurité alimentaire : Contribution des femmes à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les villages réinstallés par la SEMAFO dans la Région de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso). [Thèse de doctorat unique en sociologie, Univbersité Joseph KI-ZERBO].

Tengueri, Y., Rouamba/ouédraogo, V. B., & Maiga, A. (2019). Précarisation des conditions d'accès aux ressources foncières des femmes réinstallées au Burkina Faso. *Les Cahiers de l'ACAREF*, *1*(3), 208-224.

Zongo, M. (2006). *Foncier et migration,.* « comité technique foncier et développement »: https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/foncier-et-migration-par-mahmadou-zongo.pdf.

Zougouri, S. (2012). Tutorat et pratiques foncières : migrants entre pouvoir de la terre et pouvoir des « dieux » à Bougnounou (Province du Ziro-Burkina Faso). *Territoire d'Afrique*, 4, 17-25, https://gred.ird.fr/content/download/56353/433574/version/1/file/territoireafrique+4.pdf.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

CULTURE MARAÎCHÈRE, MOYEN DE SUBSISTANCE DES PASTEURS TRANSHUMANTS FIXÉS À L'OUEST DU LAC FITRI

Market gardening, a means of subsistence for transhumant pastoralists settling west of Lake Fitri

PAULIN GOTILO
Université de N'Djamena, gotilopaulin@gmail.com,

ROBERT MADJIGOTO
Université de N'Djamena, romadjigoto@gmail.com

CHRISTINE RAIMOND
Université de Paris 1, christine.raimond@univ-paris1.fr

RÉSUMÉ

Situé dans la Province du Batha au centre du Tchad, le lac Fitri reste depuis plusieurs décennies une zone de transhumance des pasteurs. L'agriculture est la principale activité des populations autochtones de ce lac qui sont les Bilala. Des différents groupes des pasteurs viennent du Nord de Batha et d'autres Provinces du pays à la recherche des ressources pastorales aux alentours du lac Fitri.
Dans leur pratique de mobilité, ils rencontrent beaucoup de contraintes liées au système pastoral qui entrainent la perte importante de leur tête de bétail. Cette situation amène certains transhumants à changer leur mode de vie, de la transhumance à la fixation. Le travail vise à montrer que le maraîchage constitue une activité de résilience des pasteurs transhumants fixés à l'Ouest du lac. La recherche documentaire, les observations suivies des entretiens avec les pasteurs sédentarisés et les autorités traditionnelles ont permis de collecter des données permettant la rédaction de cet article. Les résultats de l'étude montrent que la culture maraîchère est la principale activité des pasteurs qui était des éleveurs purs considérant l'élevage comme leur seule activité de subsistance dans leur système basé sur la mobilité. Ils associent le maraîchage à la culture pluviale, aux activités commerciales et à la cueillette. Malgré la fixation, la pratique de la mobilité est maintenue par les pasteurs en saison pluvieuse et à une courte distance. Toutes ces activités constituent une source de revenu pour les pasteurs qui sont dans la situation de vulnérabilité après leur fixation.

MOTS-CLÉ : Maraîchage ; Pasteurs transhumants ; Fixation ; Lac Fitri.

ABSTRACT

Located in the Batha province in central Chad, Lake Fitri has remained for several decades an area of transhumance of pastoralists. Agriculture is the main activity of the natives of this lake who are the Bilala. Various groups of pastoralists come from northern Batha and other provinces of the country in search of pastoral resources around the lake. In the realisation of mobility, they encounter many of the constraints related to the pastoral system that leads to the significant loss of their head of livestock.

This situation leads some transhumants to change their way of life, from transhumance to fixation. The work aims to show that market gardening is a resilient activity of transhumant pastoralists living in the western side of the lake. The literature search, observations followed by interviews with settled pastoralists and traditional authorities made it possible to collect data for the writing of this article. The results of the study show that market gardening is the main activity of pastoralists who were pure cattle rearers considering livestock as their only subsistence activity in their mobility-based system. They associate market gardening with rainfed cultivation, commercial activities, and fruit picking. Despite the fixation, the practice of mobility is maintained by pastoralists in the rainy season and in a short distance. All these activities are sources of income for pastoralists who are in a vulnerable situation after their fixation.

KEYWORDS : Market gardening ; Transhumant pastors ; Fixation ; Lake Fitri.

Introduction

Pays sahélien à vocation agro-pastorale, le Tchad fonde en grande partie son économie sur la valorisation des produits de l'élevage. Le secteur de l'élevage, qui représente 53% du PIB du secteur rural et fait vivre environ 40% de la population rurale, renferme un effectif important de cheptel constitué de plus de 7 millions de bovins, de 8 millions d'ovins-caprins et de 3 millions de camelins (PNDE, 2009-2016). Au Tchad, l'activité pastorale fait face à de nombreux obstacles liés d'une part aux conditions climatiques et d'autre part à l'accroissement des espaces cultivés. « Face à ces contraintes, le pastoralisme connaît de profondes mutations qui se traduisent, de façon globale, par l'évolution des systèmes pastoraux vers des pratiques agropastorales assorties des dynamiques de sédentarisation des pasteurs dans les zones à vocation agricole » (Mbaindoh, 2014, p. 14).

Le Lac Fitri est situé dans la Province de Batha (au centre du Tchad), précisément au département de Fitri qui occupe une superficie de 8 600 km^2 représentant seulement 11% de la surface de la Province. Il dispose de la densité la plus élevée de la province, avec 8,95 habitants/km^2 en 1993 et 12,84 habitants/km^2 en 2009, selon RGPH2. Cette croissance rapide de la population est le résultat de l'arrivée massive des pasteurs dans la zone qui commencent à créer des villages. C'est le deuxième lac le plus vaste du pays par sa superficie après le lac Tchad. Il est alimenté pour la plupart par les eaux du fleuve Batha. Il est un écosystème qui occupe une place capitale dans l'économie de la population à travers ses diverses ressources. Il procure également un système d'exploitation très varié aux habitants autochtones mais aussi à la population allogène. Par ses diverses ressources naturelles, ce lac demeure un milieu attractif. Il est un carrefour qui regroupe des personnes de différents groupes ethniques venant de milieux distincts pour les raisons diverses. L'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et la cueillette sont bien développés dans la zone. En plus des agriculteurs sédentaires, il y a généralement des pécheurs mais aussi des pasteurs transhumants qui commencent à se sédentariser progressivement. Le lac contribue pleinement dans l'économie des paysans à travers ses potentialités

productives et constitue un milieu attitrant pour les pasteurs et les pêcheurs venant d'autres Provinces voire d'autres pays.

Au Tchad, la problématique foncière rurale, le droit d'accès aux points d'eau et aux pâturages pour le bétail, l'accès aux services sociaux de base pour les pasteurs, le manque d'infrastructures et les taxations illicites des mouvements du bétail, en particulier transfrontaliers, sont les contraintes rencontrées par les pasteurs dans leurs différents systèmes productifs. Le secteur de l'élevage est fortement menacé ces dernières années par la variation climatique qui affecte négativement les capacités productives des pâturages naturels et les pratiques de mobilité pastorale. La gestion des ressources destinées aux activités agro-pastorales demeure jusqu'aujourd'hui un défi pour le gouvernement, les chefs traditionnels et les producteurs eux-mêmes. Elle engendre des conflits graves, voire meurtriers entre les producteurs. Selon OCHA, en 2022, le bilan des tensions communautaires au Tchad indique une courbe ascendante par rapport à l'année dernière (2021), avec plus de 500 morts à la date du 9 octobre 2022 contre 400 en 2021.

Figure 1

Carte de localisation de la zone d'étude

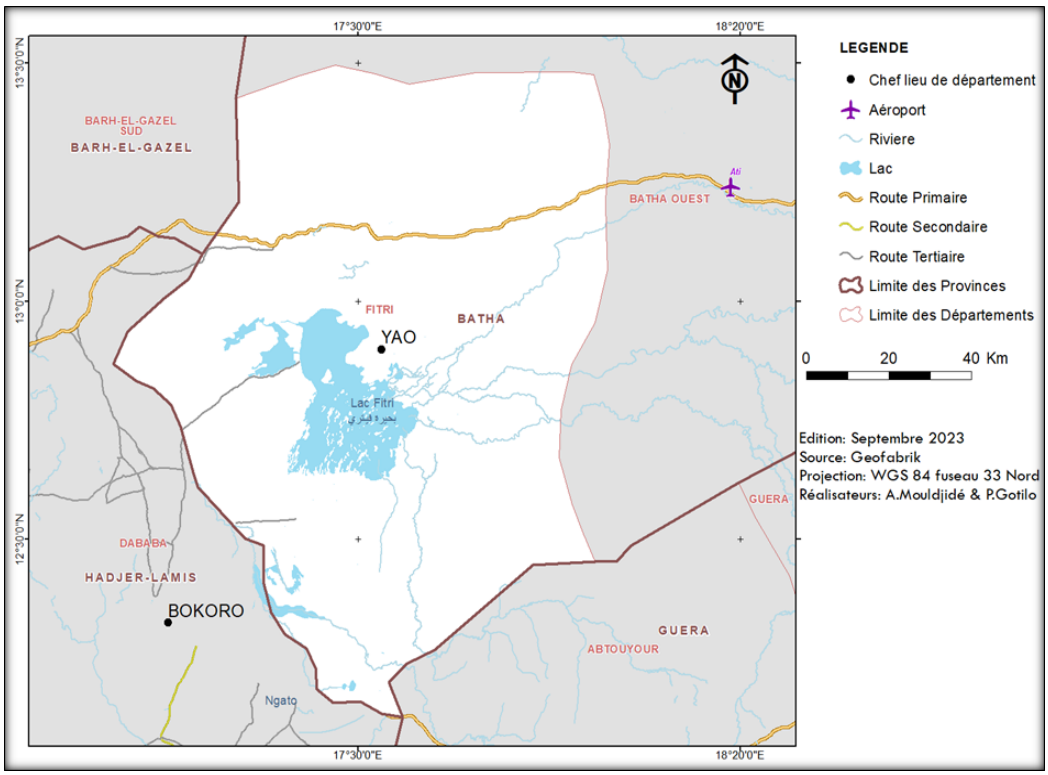

Source: Geofabrik ; Réalisateurs: Gotilo & Moudjilbé (2023)

La figure n°1 présente le département de Fitri, notre zone d'étude. Il est limité au nord et nord-ouest par le département de Batha-ouest, au sud-ouest par la province de Guera (Abtouyour), au sud-est et à l'est par la province Hadjer-Lamis (Bokoro, Dababa) et au nord-est par la province de Barh-El-Gazel (voir la figure n°1). Sur le plan administratif, Fitri est l'un des six (06) départements de la province du

Batha, qui se situe au centre du Tchad. Il est divisé en deux sous-préfectures, à savoir la sous-préfecture de Yao qui est en même temps le chef-lieu dudit département et celle de N'Djamena–Bilala. Quant à la division traditionnelle, le département est réparti en six cantons, soit cinq dans la sous-préfecture de Yao et un à N'Djamena-Bilala (voir le tableau n°1). Le sultan de Yao est le principal chef traditionnel de la localité. En plus, il y a les chefs de villages et les chefs de Ferick qui jouent un rôle important dans les différents milieux.

Tableau 1

Division administrative et traditionnelle du Département de Fitri

Département	Sous-préfecture	Cantons	Chef-lieu des cantons
Fitri	Yao	Djorto	Abouda
		Ngalnoro,	Ambasatnan
		Man-Mafé	Ati-ardebe
		Djissoro	Seita Korlosso
		Tchemané	Dourdigui
	N'Djamena-Bilala	Manga	N'Djamena-Bilala

1. Méthode

Dans le cadre de la rédaction de cet article, la démarche hypothético-déductive est sollicitée. Elle part des propositions initiales, provisoires ou modifiables avant la vérification par les enquêtes de terrain et les recherches documentaires. Le contenu peut être modifié ou reformulé après avoir éprouvé pour donner suite à des vérifications. La démarche déductive est souvent une démarche explicative, et elle est aussi sollicitée en Géographie parce qu'elle est basée sur la description, contrairement à la démarche inductive. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour collecter les données. Pour les données dites secondaires, la recherche documentaire a été sollicitée. Pour la source de documentation, les thèses de doctorat, les mémoires de master, les articles scientifiques mais aussi les rapports d'activité des projets liés à la thématique de l'étude d'une part et à la zone d'étude d'autre part ont été consultés. Elle a permis de faire une revue de littérature sur la question de recherche. Quant aux données primaires collectées spécifiquement dans le cadre de cette étude, des entretiens sont effectués. Pour recueillir des informations, les entretiens individuels avec les pasteurs sont réalisés dans les ménages et au marché pour les interrogations sur les processus de fixation, les moyens de résilience après la fixation et la valorisation des produits maraîchers. Des questions liées à la gestion foncière et à la capacité d'accueil des pasteurs sont posées aux chefs traditionnels et aux autorités locales lors des entretiens. Ensuite, des focus-group organisés avec les pasteurs ont permis de mener des discussions sur les sujets relatifs aux difficultés des activités pastorales et leurs moyens d'adaptation. L'observation est une méthode très capitale des sciences humaines et sociales et plus particulièrement pour les géographes.

L'observation sur les faits socio-économiques et culturels des pasteurs a permis de faire des analyses appropriées sur les données collectées lors des entretiens individuels. Les entretiens sont menés auprès des services déconcentrés de l'Etat.

2. Résultats et discussion

2.1. Résultats

Après de nombreuses années de système de production basé sur la mobilité saisonnière, les pasteurs décident de se sédentariser afin de diversifier leurs activités de subsistance. Les résultats de cette étude montrent que les dérèglements climatiques ont impacté les ressources pastorales, ce qui a entraîné la réduction importante des animaux de ces pasteurs transhumants. Pour faire face à cette situation, ces pasteurs ont opté pour la pratique du maraîchage comme activité principale pour leur subsistance. Ainsi, dans le cadre de cette réflexion, les analyses des données collectées ont permis de produire plusieurs grands résultats.

2.1.1. La transhumance des pasteurs dans le Fitri

La transhumance se définit comme une mobilité saisonnière des pasteurs sur quelques dizaines à plusieurs centaines de kilomètres à la recherche de ressources pastorales. Le lac Fitri est une zone qui accueille des pasteurs transhumants, venant des différentes provinces du pays. Ils installent leurs tentes autour des villages des autochtones avec des matériels transportables (voir figure n°2). « Les groupes des Arabes transhumants du Batha sont constitués des Misserié, Oulad Rachid, Kozzam, Oulad Himet, Djaatné, Zioud et Salamat Sifera » (Zakinet, 2015, p. 28). Entre-temps, les mois d'octobre, de novembre et de décembre déterminent l'entrée progressive des pasteurs vers le lac. De nos jours, dès le mois de septembre, il y a des pasteurs qui se positionnent déjà vers les zones d'accueil. Leur entrée précoce est justifiée par l'insuffisance de pâturage et d'eau dans les zones d'attache et les zones de stationnement. Le retour des pasteurs aux zones d'attache s'effectue généralement de juin à juillet. Leur retour dépend pour la plupart de l'apparition des herbes fraiches et de l'eau dans les mares au cours du trajet de transhumance. Certains pasteurs retardent leur retour à cause de l'insuffisance d'alimentation occasionnée par le retard de la pluviométrie. De nombreux groupes ethniques qui transhument dans le lac Fitri sont considérés comme des populations de ladite zone. Les pasteurs transhumants de la communauté arabes arrivent du département de Djedda. C'est un des six départements qui se situe au nord de la province de Batha. Ces pasteurs se localisent majoritairement autour de la ville de Yao, qui est le chef-lieu du département de Fitri où se trouve le lac. Les pasteurs arabes se divisent ensuite en plusieurs sous-groupes. Les arabes Nawala sont fréquents dans la partie Ouest du lac. Il y a également des Gourane Kreda en provenance de la province de Barh-El- Gazel. Cette deuxième catégorie des pasteurs transhume généralement vers la sous-préfecture de N'Djamena-Bilala. Les Peuls constituent la troisième catégorie des pasteurs

transhumants du lac Fitri. Ils arrivent pour la plupart de la province du Chari Baguirmi en saison sèche dans le but de bénéficier des ressources pastorales.

Figure 2

Campement des pasteurs transhumants d'Ati Ardebe

Source : Gotilo, 2021

La figure n°2 présente le campement des pasteurs transhumants installé autour du village d'Ati-Ardebe. Les pasteurs construisent les tentes avec les matériels transportables pour passer leur séjour. Certains confient les matériels de construction aux autochtones avant de repartir dans leur village d'attache.

2.1.2. Facteurs et processus de fixation des pasteurs

De nombreux villages des pasteurs transhumants sont créés aux alentours du lac Fitri. Il y a dans un premier temps la fixation ancienne qui concerne les pasteurs installés au-delà de 20 ans et la fixation récente pour ceux qui se sont installés il y a au moins de 20 ans. A l'Ouest du lac, il y a certains villages qui ont moins de dix ans d'existence. Ce sont les groupes des arabes Nawala qui sont installés dans cette zone. Après une demande, le sultan qui a le pouvoir de la gestion des ressources leur donne un espace pour y habiter. Ils deviennent eux aussi des autochtones et s'approprient ces ressources. Ils détiennent le pouvoir de la gestion à une grande échelle. On note chaque année un nombre sans cesse croissant de pasteurs qui s'installent. La croissance des pasteurs transhumants dans les villages montre les difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique de la mobilité mais aussi à la conquête des ressources pastorales. L'étude actuelle s'est intéressée aux pasteurs transhumants qui se sont sédentarisés dans les villages de Souar, de Djebou, et de Magabilé situés à l'Ouest du

lac. Malgré leur fixation, il y a une mobilité des pasteurs qui est toujours maintenue en saison de pluie.

2.1.3. Facteurs de fixation des pasteurs transhumants

De nombreux facteurs d'ordre naturel et humain expliquent le phénomène de fixation des pasteurs aux alentours du lac Fitri. La sécheresse apparaît fréquemment comme le facteur principal d'une crise conjoncturelle. Le système de production pastorale basé sur la mobilité dépend fortement des conditions climatiques favorables. Situé dans la zone sahélienne, la pluviométrie enregistrée dans la zone est irrégulière selon les années et insuffisantes. Les effets sur le secteur pastoral sont dramatiques, « ainsi, la baisse de la pluviosité remet en cause la durabilité des ressources pastorales avec des conséquences négatives sur l'alimentation, l'abreuvement et la productivité du cheptel » (Djohy & al., 2022, p. 94). Cette rareté de pluies entraîne le tarissement précoce des mares qui constituent une source d'eau pour le bétail des pasteurs transhumants. La mauvaise année en termes d'insuffisance de pluie est aussi la cause de la rareté de pâturage pour les animaux. Les aliments des bétails stockés sont consommés avant la période de soudure des pasteurs qui se situe entre avril et juin. C'est ce qui justifie ces dernières années l'arrivée précoce des pasteurs dans le lac. Leur arrivée dans cette zone humide avant la période de récolte entraine la dévastation des champs des populations hôtes. Une situation qui peut parfois créer des conflits meurtriers entre ces deux communautés. La production pastorale, à savoir le lait et la beurre est de plus en plus faible à cause du manque de pâturage et d'eau pour le bétail. Les animaux des pasteurs transhumants perdent au fur et à mesure du poids. Toutes ces circonstances peuvent être responsables de la mort du bétail dans les troupeaux des pasteurs.

En dehors des facteurs liés aux effets des conditions climatiques, les pasteurs rencontrent les cas de vols de bétail, les conflits, les maladies animales, etc. Le cas de vols de bétail est récurrent chez les pasteurs transhumants du Fitri. Certains pasteurs parlent de vols à main armée.

> Le vol d'animaux est devenu récurrent ces dernières années. Ce phénomène alimente les accusations entre groupes pastoraux et crée des conflits entre eux. C'est ainsi que dans certaines régions comme le Fitri, le Dababa et même dans d'autres régions, les communautés arabes, kréda et peuls s'accusent mutuellement. Au cours de leur transhumance, certains éleveurs intègrent parfois délibérément les animaux des autres groupes d'éleveurs dans leurs troupeaux. S'ils sont rattrapés par le propriétaire des animaux, ces voleurs clament toujours leur innocence et soutiennent même que les animaux auraient intégré le troupeau par inadvertance. Le propriétaire des animaux en profite également pour faire de la surenchère. Ce dernier ne cherche plus à récupérer seulement ses animaux mais en profite pour demander des dommages exorbitants liés à son déplacement, ou parfois augmente délibérément le

> nombre d'animaux perdus. Au lieu de réclamer deux ou trois bœufs perdus par exemple, il peut en réclamer une dizaine ou plus. Ce genre de problèmes est souvent très difficile à trancher par les autorités traditionnelles et administratives. (Zakinet, 2015, p. 361)

Le phénomène de vol de bétail est plus développé dans les zones de stationnement que dans les villages d'attache ou d'accueil des pasteurs. Les petits ruminants sont plus exposés à ce phénomène que les autres espèces. Parfois, des dizaines de milliers de têtes de batail des pasteurs transhumants sont enlevés par les voleurs. Ensuite, viennent les conflits récurrents entre les éleveurs eux-mêmes et entre les éleveurs et les agriculteurs. Toutes les catégories de conflits sont liées à la gestion des ressources naturelles qui sont à leur tour impactées par les conditions climatiques défavorables. Les éleveurs se battent entre eux même autour du pâturage et de l'eau pour le bétail. C'est le type de conflit le plus meurtrier de la zone. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont très récurrents. Entre-temps, les pasteurs arrivent au lac après la période de récolte. Mais de nos jours, certains pasteurs n'arrivent pas à patienter pour attendre que les populations hôtes récoltent. Cette anticipation entraine la dévastation des champs des agriculteurs occasionnant des conflits. C'est l'une des principales causes de la perte du bétail et de la vie humaine des pasteurs. En cas de perte de vie humaine, ils collectent les animaux par groupe ethnique dans le but de payer la *dia.*

La santé animale est une problématique des pasteurs transhumants. Dans leur vie de mobilité, ils ne bénéficient pas des services vétérinaires. A défaut de ces services, les pasteurs achètent des produits dans les marchés hebdomadaires pour soigner les animaux. Toutes ces situations énumérées ci-dessus ont pour conséquence la pauvreté des pasteurs. C'est ainsi qu'ils sont contraints de se fixer pour diversifier les activités économiques afin de subvenir à leurs besoins, comme nous l'avons évoqué plus haut. Ils s'adonnent généralement à la pratique des activités agricoles, commerciales tout en maintenant leur mobilité avec le bétail dont ils ont perdu une grande partie lors de la mobilité. Cette nouvelle mobilité des pasteurs est à une courte distance. Les pasteurs qui se sont installés à l'Ouest dans les villages de Souar et de Djebou par exemple font leur exception dans la pratique de culture maraîchère. Les produits ne sont pas seulement consommés mais aussi vendus dans les grandes villes du pays. La bonne cohabitation entre les pasteurs transhumants et la population autochtone dans les zones d'accueil constitue un facteur de fixation de ces pasteurs.

En dehors du lac, la zone regorge de nombreuses autres ressources. Selon la carte d'occupation de sol, la savane arbustive occupe 46% de la superficie du département, la savane arborée est de 21%, la savane herbeuse occupe 12%, et l'eau de la surface est à 4% (voir la figure n°3). Il y a aussi le sol inondé qui occupe 8% et les champs qui utilisent 6% de la surface. L'appropriation de ces ressources pastorales et agricoles par les pasteurs peut justifier leur fixation. Après avoir fréquenté plusieurs fois les mêmes zones d'accueil pendant la transhumance, ils se réclament propriétaires des ressources pastorales qui sont gérées par le sultan de Fitri. La

dégradation des ressources pastorales impacte les relations entre les éleveurs et agriculteurs et entre les éleveurs eux-mêmes. La concurrence autour de ces ressources prend de l'ampleur entre les populations hôtes et les pasteurs transhumants.

Figure 3

La carte d'occupation du département du Fitri

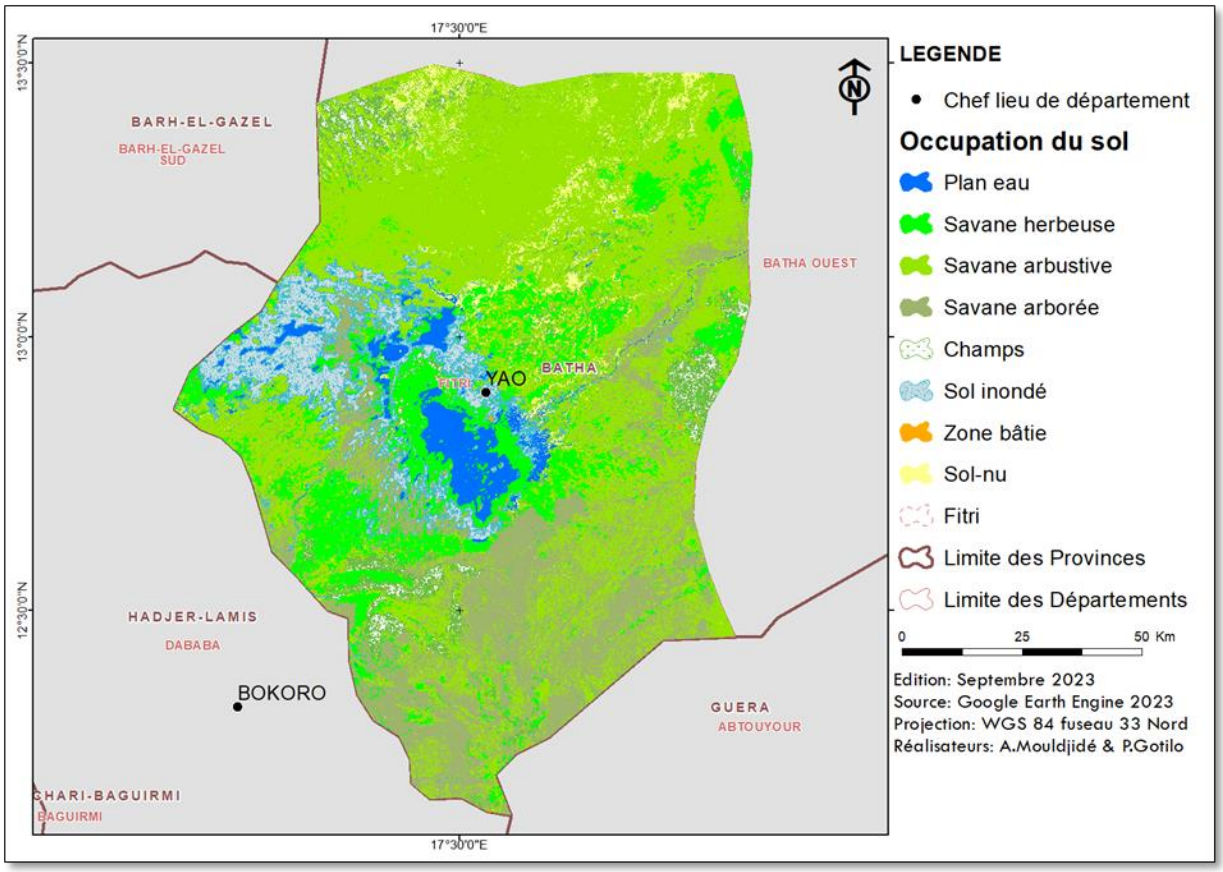

Source : Google Earth Engine 2023 ; Réalisateurs : Gotilo & Moudjilbé (2023).

La figure n°3 montre la carte d'occupation du département de Fitri. Sur une superficie de 8 600 km², le département possède de nombreuses ressources pastorales mais aussi agricoles et halieutiques. Ces ressources justifient également la fixation des pasteurs.

2.1.4. Processus de fixation des pasteurs transhumants

La fixation des pasteurs transhumants est un long processus réalisé à base de plusieurs stratégies. Les pasteurs sont considérés comme les premiers acteurs de la fixation. Toutefois, les autochtones et les autorités traditionnelles ont joué un rôle prépondérant dans le processus d'installation de ces pasteurs. Pour la plupart, les pasteurs choisissent un seul endroit comme leur zone d'accueil, généralement à côté des villages des autochtones. La position de ces pasteurs est stratégique. Elle leur permet non seulement d'accéder aux ressources pour le bétail, mais aussi aux

pasteurs eux-mêmes de fréquenter les marchés pour vendre les produits pastoraux. Ils bénéficient également des services sociaux de base comme les centres de santé, l'accès à l'eau et les services sécuritaires dans les zones urbaines. Leur transhumance répétitive dans ce milieu crée des relations entre eux et les Bilala, qui sont les populations hôtes de la zone d'accueil. Ce qui parfois montre une bonne relation socioéconomique entre eux. Cette cohabitation est caractérisée par le fait que les pasteurs confient leurs bagages composés de matériels de constructions et les couchages aux autochtones avant leur retour dans les villages d'attache et les récupèrent l'année suivante dès leur arrivée moyennant de l'argent. Certains sédentaires confient leur bétail aux pasteurs transhumants pour la garde. « Les Bilala confiaient généralement leurs animaux aux Kréda dans la zone de Maanga. Dans la zone de Yao, les Bilala confiaient leurs bœufs aux Arabes Djaatné et plus particulièrement à un lignage appelé Oulad khanaïm (Zakinet, 2015b, p. 135). Les pasteurs transhumants gardent véritablement les animaux des sédentaires Bilala. Ce phénomène est favorisé par l'alliance qui existe entre ces deux communautés. Ces derniers sont récompensés selon le contrat. Cela témoigne qu'il n'existe pas seulement des conflits entre les pasteurs et les agriculteurs mais aussi de bonnes relations. Dans leurs zones d'accueil, les pasteurs fréquentent les marchés hebdomadaires leur permettant de vendre leur bétail et les produits pastoraux comme le beurre et le lait. Ils profitent également pour fréquenter les centres de santé. L'accès aux services sociaux et économiques dans les lieux d'accueil peut justifier également leur fixation. Pour une fixation, les pasteurs font une demande d'autorisation aux chefs traditionnels pour accéder à la ressource foncière. Au Fitri, c'est le sultan qui a le pouvoir de la gestion de toutes ressources sans distinction dans tout le département. Il a des représentants appelés communément des Kalifa qui sont chargés de gérer au niveau sous-préfectoral. Il y a plusieurs usages qui font l'objet de la demande de l'accès à la terre par les pasteurs, il s'agit de :

- l'accès au foncier pour l'installation des puits pastoraux traditionnels qui est le signe de leur fixation ;
- la pratique des activités agricoles pour l'intégration de ces pasteurs est un long processus qui demande plusieurs années car ils changent carrément leur mode de vie et leur activité de subsistance. Au début, les pasteurs installent leur tente ;
- la construction des cases comme les autochtones. Les nomades purs qui n'ont pas de villages d'attache étaient uniquement des pasteurs. Après quelques années, ils demandent la création officielle d'un village ;
- la création de canton des pasteurs.

2.1.5. Le maraîchage comme principale activité de subsistance des pasteurs transhumants fixés

Les pasteurs transhumants qui se sont sédentarisés à l'Ouest du lac font du maraîchage leur principale activité en saison sèche. La présence de l'eau et de la terre fertile sont les potentialités indispensables à la culture maraîchère dans la zone. Ils produisent une quantité importante destinée à la consommation mais aussi à la commercialisation. Cette activité est devenue une source de revenus de la majorité des pasteurs qui ont vu l'effectif de leur troupeau réduit pendant la transhumance.

2.1.6. La production de la culture maraîchère par les pasteurs

A la base, les pasteurs transhumants étaient des éleveurs purs qui exercent que les activités pastorales basées sur la mobilité. De nos jours, de nombreux pasteurs qui sont dans la situation de vulnérabilité s'adonnent aux autres activités de production. Ils pratiquent l'agriculture qui était considérée par eux tantôt comme une activité des personnes vulnérables tant comme une activité des sédentaires. La pratique des cultures maraîchères dans le Fitri ne date pas de longtemps. Elles sont pratiquées juste après les évènements des années 1980 qui marquent la sècheresse au Tchad. Cette culture est introduite dans la zone pendant la période de détresse par la SECADEV dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire des paysans. Ce phénomène naturel a eu des effets négatifs sur les activités de la population rurale. La baisse de la production agropastorale a entraîné la famine dans les ménages des pasteurs transhumants. Face à cette situation, les paysans ont eu recours aux activités maraîchères avec l'appui des partenaires pour s'adapter. Au lac Fitri, cette culture est pratiquée aux abords du lac et précisément dans les îles. Les principales cultures maraîchères pratiquées sont les cucurbitacées (pastèques, melons, concombres, calebasses), la patate douce (Ipomea batatas), l'aubergine amère (Solanum aethiopicum), le niébé (Vigna unguiculata), la laitue (Lactuca sativa), le gombo (Abelmoschus esculentus), la tomate (Lycopersicum esculentum), la carotte (Daucus carota), l'oseille de Guinée (Hibiscus sabdariffa), le piment (Capsicum spp.), etc. Toutefois, la pastèque reste la culture dominante à l'Ouest du lac. L'arachide est cultivée à la fois comme une culture pluviale mais aussi une culture à contre saison par les pasteurs (voir la figure n°4). Les produits maraîchers ne sont pas seulement destinés à la consommation mais aussi à la commercialisation. Aux alentours de la ville de Yao et de N'Djamena-Bilala, le maraîchage est pratiqué par les sédentaires Bilala, qui ont le pouvoir sur la gestion de la terre. Tandis que la grande partie de l'Ouest du lac est gérée par les pasteurs. Ils ont la possibilité de posséder des terres fertiles. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres partie du lac, notamment aux alentours de N'Djamena-Bilala et Yao.

L'activité maraîchère se pratique à ce jour d'une manière traditionnelle. Les outils utilisés sont encore primitifs, à savoir les houes, les pioches, les râteaux, les couteaux, les arrosoirs. Le nettoyage des parcelles se réalise généralement en octobre et les semis entre novembre et décembre. Les plants sont arrosés soit directement avec l'eau du lac, soit grâce à des puisards. Les produits sont destinés à la consommation mais aussi pour générer de recettes sur les marchés locaux pour la population

désoccupée en saison sèche. Toutefois, les animaux des pasteurs qui continuent à transhumer constituent une menace pour cette activité non seulement pour les pasteurs mais aussi pour tous les maraîchers de la zone. Les producteurs sont obligés de construire des campements autour des sites maraîchers pour veiller sur les cultures qui sont exposées aux dévastations par le bétail en pâturage la nuit (voir la figure n°4). Cette activité est développée pour renforcer les revenus des ménages des pasteurs. Car la production de la culture pluviale est faible à cause l'irrégularité de précipitation. L'amélioration du système de production et la disponibilité des intrants et matériels permettront aux maraîchers d'augmenter la surface de production et la productivité. Selon Ndjekornom O., (2016, p., 81), « 86,8% des maraîchers sont constitués de femmes pour 13,2% d'hommes. La pratique des cultures maraîchères est largement dominée par les femmes ».

Figure 4

La culture d'arachide dans le site maraîcher de Djebou

Source : Gotilo, avril 2023

La figure n°4 présente le champ d'arachide d'un pasteur dans le village de Djebou. Dans cette zone, l'arachide est cultivée pendant la saison des pluies et à contre saison. Les femmes sont aussi actives dans cette pratique au même titre que les hommes.

2.1.7. De la consommation à la commercialisation des produits maraîchers

Les produits maraîchers du Fitri ne sont pas seulement destinés à la consommation mais aussi à la commercialisation. Pratiquée au début pour la consommation, la culture maraîchère joue un rôle très important dans la source de revenus des pasteurs transhumants fixés. Les produits maraîchers se vendent dans les

sites maraîchers par les producteurs. Il y a des grands commerçants qui se déplacent vers ces sites en véhicule pour les acheter. En plus, les produits sont accessibles dans les marchés hebdomadaires. Le marché de Souar est le principal marché des producteurs pour vendre leurs produits. Ce sont les hommes qui s'occupent généralement de la vente. Certains se rendent au marché de N'Djamena-Bilala pour leurs échanges. La charrette est le moyen le plus utilisé pour amener les produits au marché le plus proche. Ils utilisent également des camions pour transporter les produits vers les grandes villes comme Bokoro, N'Djamena-Bilala, Abourda, N'Djamena, Mongo, Massaguet. Les grands commerçants viennent le jour du marché de Souar pour chercher les produits. Les produits maraîchers jouent un rôle capital dans les revenus de la population car les producteurs et les commerçants arrivent à se prendre en charge. Cela les amène à s'intéresser à cette culture.

Figure 5

La vente des produits maraîchers au marché de Souar

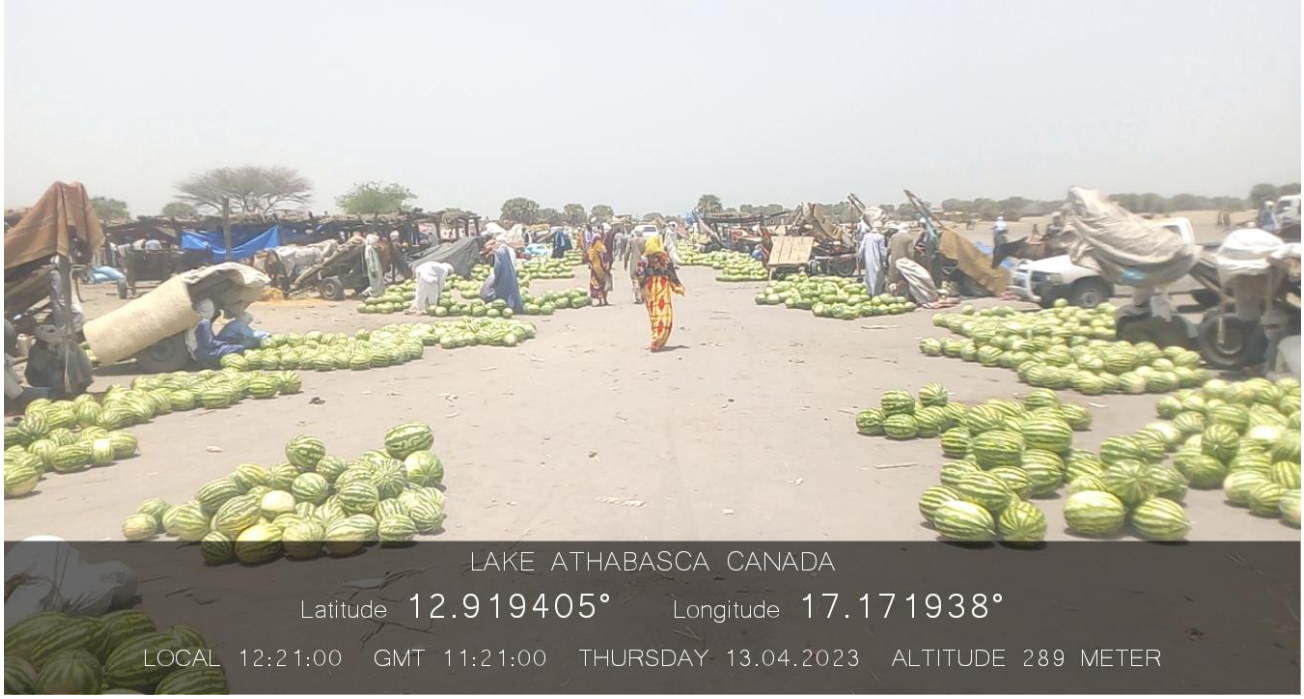

Source : Gotilo, 2023

La figure n°5 montre le marché de Souar. C'est un village créé par les pasteurs transhumants à l'Ouest du lac. Le maraîchage est très développé dans ce village. Sur la figure, on observe les pastèques vendues au marché par les pasteurs. C'est la principale culture maraîchère pratiquée dans la zone. Des commerçants viennent des grandes villes du Tchad avec des camions pour s'approvisionner pour ensuite alimenter la population urbaine.

2.2. Discussion

L'objectif de cette étude était de montrer que la culture maraîchère constitue une nouvelle activité des pasteurs qui étaient des éleveurs purs et qui ne dépendaient que de l'élevage. Selon les résultats de l'actuelle étude, de nombreux pasteurs ont créé des villages autour de lac Fitri. Plusieurs facteurs ont contribué à leur fixation. La pauvreté des pasteurs s'accroit à cause des contraintes liées au système de mobilité. Elle est aussi due à la rareté des pluies qui engendre l'insuffisance de pâturage et d'eau pour le bétail. « Ainsi, la baisse de la pluviosité remet en cause la durabilité des ressources pastorales avec des conséquences négatives sur l'alimentation, l'abreuvement et la productivité du cheptel » (Djohy et al., 2022, p. 94). Toutefois, la pauvreté n'est pas la seule responsable de la fixation des pasteurs autour du lac. L'appropriation des ressources naturelles autour du lac peut justifier également cette fixation. Les pasteurs transhumants se réclament également propriétaires des ressources naturelles du lac, un milieu qu'ils fréquentent depuis des décennies. Après avoir abandonné le système de mobilité, les pasteurs ont commencé à diversifier leurs activités de subsistance. La disponibilité des ressources agricoles justifie cette diversification d'activités. Dugué & al. (2004) aussi parlent également de l'évolution des relations agriculture-élevage dans le centre du Sénégal et au Nord-Cameroun qui s'applique à bien d'autres zones de savane en Afrique de l'Ouest et du Centre, moyennant des variantes relevant des spécificités de chaque pays et de chaque environnement agro-écologique et socio-économique. Les pasteurs fixés pratiquent la culture pluviale, la culture de décrue, le maraîchage mais aussi l'élevage. Les activités maraîchères pratiquées par les pasteurs sont particulières. Car les pasteurs sont dans le premier temps des nouveaux producteurs. Et ensuite, ils le pratiquent dans une zone gérée et contrôlée par les populations hôtes. Les conflits autour des ressources entre les communautés sont récurrents. Mais, il faut signaler que les pasteurs ne sont les premiers maraîchers du lac. A cause de la faible production de culture pluviale, les populations autochtones qui sont les Bilala s'adonnent à la culture maraîchère. En 2016, Ndjekornom a mené une réflexion sur la diffusion des cultures maraîchères autour du Lac-Fitri. Son étude concerne les zones des autochtones Bilala comme les villages de Moudo, de Doumourou, de Maafé et la ville de Yao située à l'Est du lac. Tandis que l'étude actuelle s'intéresse aux pasteurs arabes Nawala qui étaient historiquement des transhumants et qui se sont fixés à l'Ouest du lac.

Les systèmes de production des anciens producteurs et les nouveaux sont les mêmes, sauf que les autochtones ont bénéficié d'appuis techniques et matériels pour mener le maraîchage. Ce soutien a permis d'agrandir les superficies des sites maraîchers et de diversifier les spéculations. Pourtant, chez les pasteurs fixés, on note l'absence de l'intervention des partenaires et l'initiative des paysans dans la création d'organisation paysanne comme les associations et les groupements. Chez les pasteurs, le maraîchage est majoritairement pratiqué par les hommes. Les enfants sont chargés de s'occuper du reste de bétail autour des villages. Dans les sites maraîchers des Bilala, Ndjekornom (2016, p., 81) estime que 86,8% des maraîchers sont constitués de femmes. Cela explique que la pratique de cultures maraîchère est largement dominée par les femmes chez les anciens producteurs.

Toutefois, ce n'est pas le même cas chez les pasteurs qui sont en phase d'intégration socio-économique. Contrairement aux Bilala, n'ayant pas beaucoup de source de revenus les hommes travaillent au maraîchage pour subvenir à leur besoin alimentaire. Bemadji (2015) s'est intéressé aux échanges de produits alimentaires autour du lac Fitri. Il mentionne que les produits maraîchers entrent dans les habitudes alimentaires des autochtones. Ils sont accessibles dans les marchés hebdomadaires de la zone. Il faut aussi noter que la commercialisation des produits maraîchers s'accroit dans le département de Fitri et plus précisément chez les pasteurs.

Conclusion

La fixation des pasteurs autour du lac Fitri est justifiée d'une part par leur vulnérabilité et d'autre par l'appropriation des ressources naturelles. Les pasteurs vulnérables diversifient leurs activités pour subvenir à leurs besoins pendant leur fixation. La culture maraîchère pratiquée par les pasteurs transhumants fixés montre le processus de leur intégration socio-économique. Après avoir perdu une grande partie leur bétail qui constitue l'unique source de revenus, ces pasteurs sont contraints de se fixer. Cette fixation leur permet de diversifier leurs activités économiques. Ils sont dépourvus des services sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable. Face à cette situation dans ce nouveau mode de vie, ils exercent les activités comme la culture pluviale, l'élevage dominé par les petits ruminants, l'artisanat, les petits commerces de bétail et des produits agricoles, la cueillette pour se prendre en charge. Malgré l'absence des interventions des services étatiques et des partenaires de développement rural dans la zone pour renforcer la filière maraîchère, les pasteurs arrivent à produire en quantité pour leur permettre de consommer et de vendre afin de conforter leur source de revenus. L'aménagement des sites, le désenclavement de la zone, le renforcement des capacités techniques des productions, l'octroi de matériels permettront à ces nouveaux producteurs d'accroitre la superficie cultivée et d'augmenter la productivité.

Références bibliographique

Aubague, S., & Grimaud, P. (2021). Réflexion sur l'évolution de la mobilité des pasteurs nomades au Tchad : sédentarisation ou transhumance ?, pp. 167-174.

Bemadji, B. (2015). *Economie des échanges de produits alimentaires autour du lac Fitri* [Mémoire de master]. Université de N'Djamena.

Dugué, P., Vall, E., Lecomte P., Klein H., & Rollin D. (2004). Evolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, *OCL*, *11*(4/5), 268-276.

Djohy, G. L., Sounon, B. B., Dossou, P. J., & Yabi, J. A. (2021). Relations entre éleveurs

et agriculteurs dans un contexte de changements climatiques dans le Bassin de l'Oueme supérieur au Benin : entre coopération et conflit, *Agronomie Africaine*, *33* (2), 161-176.

Djohy, G. L., Sounon, B. B., Dossou, P. J., & Yabi J. A. (2022). Productivité des pâturages naturels et pratiques de mobilité pastorale dans un contexte de changements climatiques en Afrique de l'Ouest. *revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, *10*(1), 92-10.

Gareyane, M. (2008). *La sédentarisation des nomades dans la région de Gao. Révélateur et déterminant d'une crise multidimensionnelle au Nord- Mali*. [Thèse de doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3].

Mbaindoh, B. (2014). *Elevage bovin et gestion des ressources naturelles dans la région de Hadjer-Lamis (Tchad)* [Thèse de doctorat]. Université de Lomé.

Ndjékornom, O. (2016). *La diffusion des cultures maraîchères autour du Lac-Fitri : l'étude des îles et villages Moudo, Doumourou, Maafé et Yao* [Mémoire de master] Université de N'Djamena.

Ndoutorlengar, M., Goudourm, D. P., & Mignenan V. (2016). Variabilité spatio-temporelle et organisations socioéconomiques paysannes autour du lac Fitri au Tchad, *Organisations & territoires*, *25*(2), 37-46.

Zakinet, D. (2015). *Des transhumants entre alliances et conflits, les Arabes du Batha (Tchad)* : 1635-2012 [Thèse de doctorat] Université de Aix-Marseille. https://www.theses.fr/2015AIXM3105.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num.1, Septembre 2023

''LA CEINTURE ET LA ROUTE'' : ENJEUX CHINOIS, OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE D'UN PROJET STRATÉGIQUE

Belt and road initiative: Chinese stakes, opportunities and challenges of a strategical project for French Africa

FABRICE ONANA NTSA
Université de Yaoundé I, Cameroun
Email : onanafabrice38@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le 7 septembre 2013, Xi Jinping prononce un important discours à l'université de Nazarbayev au Kazakhstan, intitulé '' Promotion de l'amitié entre les peuples pour un avenir meilleur''. Dans ce discours, le président de la République Populaire de Chine (RPC) propose à l'humanité l'idée d'une ceinture économique de la route de la soie. Il s'agit du projet phare actuel de la Chine et l'une des priorités de la diplomatie chinoise sous la présidence de Xi Jinping. Il a connu plusieurs dénominations mais celle retenue depuis 2017 est ''l'Initiative la Ceinture et la Route'' (*Belt and Road Initiative* en anglais). Ce projet gigantesque comprend deux volets, à savoir la ceinture économique de la route de la soie et la route maritime de la soie. Les principaux continents concernés par ce projet sont : l'Asie, l'Europe et, bien sûr, l'Afrique. La présente réflexion se donne pour ambition d'analyser les enjeux de ce titanesque projet pour la Chine ainsi que l'opportunité et les défis qu'il représente pour le continent africain. D'inspiration constructiviste et orientée par la théorie chinoise du ''Centre'', cette étude se penche sur un outil de la diplomatie chinoise actuelle appelé à installer la RPC aux cimes de la gouvernance mondiale. Sur la base d'une analyse documentaire et fonctionnaliste, ce travail affirme que les enjeux de ''L'initiative la Ceinture et la Route'' sont stratégiques pour l'Empire du Milieu, ils sont capables de concrétiser la puissance chinoise dans le monde. Par ailleurs, le projet est une opportunité politique, économique et sociale pour l'Afrique francophone bien qu'il présente aussi des risques de soumission et d'endettement pour cette dernière.

MOTS-CLÉ : Ceinture et route ; Chine ; Afrique ; Développement.

ABSTRACT

The 7th September 2013, Xi Jinping gives an important speech in the university of Nazarbayev in Kazakhstan, titled ''friendship promotion between people for a better future''. In this speech, the president of People Republic of China (PRC) proposes to mankind the idea of economic belt of the silk-road. It is presented as a current Chinese flagship project and one of the priorities of Chinese diplomacy under the presidency of Xi Jinping. It knew several callings but the one retained since 2017 is ''the Belt and Road Initiative''. This great project includes two perspectives, namely the economicbelt of the silk road and the maritime Silk Road. The main continents concerned by the project are Asia,

Europe and evidently Africa. The present reflection aims to analyze the stakes of that titanic project for china as well as opportunities, risks and challenges it represent for African continent. From Constructivist inspiration, and oriented towards the Chinese theory of the "Centre", this study focuses on a tool of the current Chinese diplomatic called upon to establishthe PRC to the world's governance peaks. On the basis of functionalist and documentary analyses, this work statesthe stakes of the ''Belt and Road initiative'' are strategic for the Middle Empire, they are capable to concretise Chinese power in the world. Furthermore, the project is a political, economic and social opportunity for the francophone Africa as well that it presents risks of submission and indebtedness for latter

KEYWORDS: Belt and road initiative; China; Africa; Development.

Introduction

Les Chinois sont les premiers à penser le positionnement terrestre de leur pays. Dans cette schématisation, l'idée de ''Centre'' a très tôt occupé, dans la représentation chinoise du monde, la place centrale rapidement reconnue à la Chine par les Chinois. Ainsi, malgré les multiples turpitudes de l'histoire, les Chinois ont toujours su que leur pays est le centre du monde. Une fois au pouvoir, les autorités communistes n'ont pas perdu de vue qu'installer la Chine au centre de la gouvernance mondiale était leur leitmotiv. C'est tout le sens de l'initiative ''la ceinture et la route'' proposée par le président Xi Jinping dans un discours le 07 mai 2013 à l'université de Nazarbayev au Kazakhstan[29]. ''La ceinture et la route'' est un projet d'infrastructures et de connectivités lancé par la RPC. Les autorités chinoises la définissent comme un cadre de coopération économique inclusif, ouvert à tous les pays du monde et bénéfique à tous (Simonov et Withanage, 2020, p. 10). Le projet vise à relier la Chine à l'Asie du Sud-Est, à l'Europe en passant par l'Asie centrale, le Proche Orient, l'Amérique latine et l'Afrique. Une fois de plus, le continent africain se trouve concerné par un projet chinois, et tout de suite, des interrogations méritent d'être formulées. Que vise la Chine en lançant ce gigantesque projet qui concerne toute la planète ? En quoi ledit projet est intéressant ou pas pour l'Afrique ? Telles sont les questions autour desquelles gravite cette réflexion qui ambitionne de questionner le rapport entre ''La Ceinture et la Route'' chinoise et le berceau de l'humanité. Les implications et bouleversements éventuels y afférents sur le continent commandent donc une compréhension et une prise de conscience africaine. C'est ce qu'envisage la présente étude qui s'intitule ''La ceinture et la route : enjeux chinois, opportunités et défis pour l'Afrique francophone d'un projet stratégique''. Sur la base d'une analyse documentaire et fonctionnaliste, cette réflexion s'adosse, au-delà du constructivisme,

[29] Au départ, il s'agissait de deux initiatives régionales distinctes à savoir ''la nouvelle ceinture économique de la route de la soie'' et ''la route maritime de la soie pour le 21éme siècle''. C'est en 2015 qu'elles ont été élargies et ont fusionné dans ce qui se nomma alors ''une ceinture une route''

à la théorie chinoise du centre[30]. Le travail se penche d'abord sur les enjeux de la *Belt and Road Initiative* pour la Chine, ensuite sur les opportunités que ce projet représente pour l'Afrique en général et l'Afrique francophone en particulier enfin, les défis liés à ce projet pour cet espace géopolitique important.

1. Méthodologie

Le sujet de cette réflexion est dit théorique, c'est pourquoi nous avons privilégié l'analyse documentaire propre à la méthode qualitative en sciences humaines et sociales qui s'inscrit donc dans un triptyque, à savoir documentation, analyse et interprétation. Nous nous sommes attelés d'abord à définir l'appareillage théorique nécessaire pour bien appréhender la problématique. C'est alors que la théorie chinoise du centre nous est apparue adéquate pour rendre compte de tous les contours de l'étude. Cette théorie géopolitique millénaire chinoise situe l'Empire du Milieu au centre du monde et lui attribue toutes les responsabilités et missions inhérentes à une telle position. La recherche documentaire ensuite a permis de faire la synthèse des documents disponibles dans certaines bibliothèques et sur internet. Enfin, toutes ces informations recueillies nous ont donné des outils nécessaires pour comprendre, analyser et interpréter les tenants et les aboutissants du projet chinois ''La Ceinture et la Route'' en mettant en lumière ses opportunités et dangers pour l'Afrique.

2. Des enjeux stratégiques du projet pour l'Empire du Milieu

Selon le dictionnaire Larousse, un enjeu est ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque. De ce point de vue, la *Belt and Road Initiative* (*BRI*) présente pour la Chine populaire trois principaux enjeux. Il s'agit de la réhabilitation et de la concrétisation de la puissance chinoise, de la constitution d'une communauté de destin contrôlée par Pékin et du renforcement du contrôle de Pékin sur les principales chaines d'approvisionnement mondiales.

2-1- La réhabilitation et la concrétisation de la puissance chinoise

La notion de centre est la pierre angulaire de la diplomatie chinoise, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut. A moins que ce ne soit l'hindou Kautilya avec son modèle des ''cercles des rois'' (rajmandala)[31], premier schéma à rendre compte

[30] C'est la théorie géopolitique chinoise qui admet que la Chine est le centre du monde.

[31] Kautilya, ministre brahmane du roi Chandragupta (321-297 av. J.C.) est le théoricien de l'ethnocentrisme indien dont le grand texte est l'Arthashastra. Il y paraît, dans son chapitre VI, la conception géopolitique du ''cercle des rois''. Ce théorème de Kautilya est en fait une théorie du système international mondial, d'origine indienne, selon laquelle les Etats sont divisés en cercles concentriques et leurs relations mutuelles dépendent à la fois, de leur proximité géographique et de leurs forces.

des relations internationales, les Chinois sont les premiers à penser le positionnement terrestre de leur pays. Leur prédisposition mentale pour les emblèmes et les figures leur en donnaient la capacité (Granet, 1968, p. 24).

Dans cette schématisation qui est restée constante, l'idée de Centre apparait comme la pierre angulaire dans la pensée chinoise. Pour les Chinois, leur pays est le centre du monde[32]. En chinois d'ailleurs, la Chine se dit *Zhong guo*, soit l'association de deux idéogrammes, l'un *Zhong* qui signifie le milieu et l'autre *guo* signifiant le pays, la nation ou l'Etat. Laurent Maurawiec qui s'est davantage penché sur la question reprend la conviction chinoise en ces termes : ''si le monde a un centre, c'est la Chine. Comme le monde a bien un centre, c'est bien la Chine qui est en son milieu. La Chine est le centre du monde, l'Empire du Milieu'' (Maurawiec, 2002, p. 35). Cette théorie géopolitique chinoise classique, comme l'appelle François Joyaux, prend la figure de cinq carrés emboités ; le carré étant ici l'emblème de l'étendue contrairement au rond qui est celui de la durée, du temps. Le carré central représente le domaine royal et donc, l'Empire chinois. Les trois carrés médians, les différents vassaux, et le cinquième illustre les marches barbares, les empires étrangers. La représentation ci-dessous, de Marcel Granet, des cinq carrés de la vision traditionnelle chinoise du monde entérine que la Chine s'est considérée, depuis des siècles comme le cœur du monde et donc, capable d'influencer sa marche.

Figure 1

Les ''cinq carrés'' de la vision traditionnelle chinoise du monde (d'après Marcel Granet)

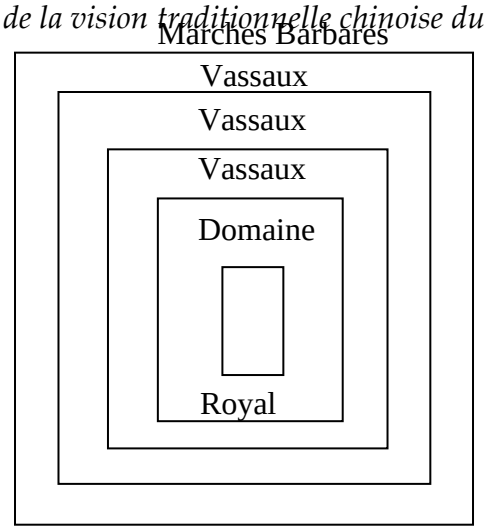

Source : Le tableau est élaboré par Gérard Dussouy, *Les Théories géopolitiques, traité de Relations Internationales*, Tome I, Paris, Pouvoirs Comparés, l'Harmattan, 2006, p.273.

Se considérant ainsi comme au-dessus des autres et aidés par des prouesses scientifiques et techniques bien antérieures à celles du monde occidental, par exemple, les chinois ont élaboré une diplomatie conquérante qui les a conduits dans

[32] Entretien réalisé auprès des étudiants et enseignants du département des affaires publiques au *Zhejiang University*, Pékin, Novembre 2016.

les quatre coins du monde. Tous les projets lancés depuis la RPC sont restés en accord avec cet idéal. Compte tenu de son étendu (presque tous les continents sont concernés, près de 60% de la population mondiale, plus de 100 pays adhérents au projet, etc.), l'Initiative ''la Ceinture et la Route'' incarne donc à vrai dire, le regard de puissance de la Chine en ce 21ème siècle, avec aux manettes le ''Petit Timonier'' Xi Jinping. A terme, l'initiative saura créer des liens économiques, politiques et sécuritaires en faveur des intérêts géopolitiques de Pékin.

2-2- La constitution d'une communauté de destin commun contrôlée par Pékin

Se sentant le centre du monde, la Chine populaire se veut la locomotive d'une communauté de destin. La compréhension de cet enjeu nécessite un détour vers les écoles de pensée chinoises, notamment le taoïsme et le confucianisme, pour s'apercevoir que les notions de complémentarité, d'harmonie, de paix et d'entraide entre les Hommes sont enseignées depuis des siècles en Chine[33]. Au *finish*, la *BRI* entend construire un système mondial d'interdépendance économique, politique et socio-culturelle au centre duquel souhaite se positionner la Chine. C'est ce qui explique l'importance de la construction d'un nombre important d'infrastructures (routes, chemins de fer, ports, aéroports, centres logistiques, oléoducs, gazoducs, réseaux de câbles de télécommunication) suivant un schéma cohérent et en complément des réseaux existants.

2-3- Le renforcement du contrôle de Pékin sur les principales chaines d'approvisionnement

La gourmandise de l'économie chinoise en matières premières et en sources d'énergie est un fait palpable et justifié. La *BRI* doit aussi permettre à la Chine d'aménager diverses voies stratégiques d'approvisionnement en Asie du Sud-Est, en Asie centrale, en Afrique et dans le golfe persique. Ces renforcements des accès portuaires et des chaines d'approvisionnement représentent pour la Chine le retour sur investissement qui dépasse d'ailleurs la seule nature économique. Les aménagements et renforcements de la *BRI* au finish réduiront la dépendance de la Chine à l'égard des points de passage maritimes, susceptibles d'être remis en cause par ses concurrents (Nantulya, 2019, p. 8). La RPC est souvent impliquée dans des querelles territoriales avec le Japon, Taiwan, le Vietnam, la Corée du Sud, la Malaisie, l'Indonésie et même les Philippines dans des zones maritimes qu'elle qualifie de ''zones maritimes rapprochées''. Il existe donc clairement un risque de blocus pendant une éventuelle période de crise qui perturberait les acheminements maritimes de l'Empire du Milieu.

[33] ''Le Taoïsme et le confucianisme, deux religions ou deux philosophies'', document Wikipédia, consulté le 10 Mars 2014.

''La ceinture et la Route'' est donc un grand projet chinois qui vaut son pesant d'or. Son objectif est la construction d'un nouveau système d'interdépendances économiques, politiques et sécuritaires alternatives au centre duquel se trouve la Chine. L'Afrique en général et l'Afrique Francophone tout particulièrement se voit présenter à elle des opportunités à saisir.

3. ''La ceinture et la Route'' : opportunités pour l'Afrique Francophone

L'Afrique Francophone est un espace géographiquement, politiquement, économiquement et culturellement stratégique pour la RPC. Avant d'aborder les opportunités qui s'offrent à ce vaste territoire, précisons quelques données la concernant. L'Afrique francophone désigne tous les Etats d'Afrique ayant la langue française en partage. Elle est l'une des plus grandes zones linguistiques contiguës au monde, avec plus de 18 pays contigus partageant le français comme langue officielle. Les pays francophones représentent près de la moitié (31) des pays africains pour un tiers de la population du continent. L'espace compte en 2020, 442 millions d'habitants sur les 1,3 milliards d'Africains (soit 33% de la population africaine). En 2050, cette population devrait atteindre entre 845 et 891 millions d'habitants (soit 34% à 34,8% de la population africaine), ce qui représente environ plus de 85% des francophones dans le monde. La répartition des pays francophones en Afrique septentrionale, occidentale et centrale, lui donne également une multitude et une diversité de potentialités, pour en faire un espace stratégiquement important pour toutes les grandes puissances du monde dont la Chine. Au regard des grandes lignes de l'agenda 2063 de l'Union Africaine[34], l'initiative ''La ceinture et la route'' représente une opportunité pour cet espace à trois niveaux à savoir socio-économique, politique et diplomatique.

3-1- Au niveau socio-économique : facteur de développement

L'insuffisance des infrastructures est un obstacle sérieux au développement en Afrique francophone comme dans le reste du continent d'ailleurs. Le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) identifie le développement des infrastructures comme une priorité alors que l'agenda 2063 de

[34] On peut citer entre autres :
- une formation de qualité ayant pour support la science, la technologie et l'innovation pour les populations africaines ;
- les citoyens en bonne santé et bien nourris ;
- une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues ;
- une économie bleue pour une croissance économique accélérée ;
- un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme ;
- une Afrique entièrement capable et disposant des moyens de financer son développement.

l'Union Africaine (UA) prévoit que l'infrastructure d'intégration de classe mondiale va propulser le commerce intra africain à 50% d'ici 2045 et la part du commerce mondial de 2 à 12%. La *BRI* est donc une opportunité pour ces pays de se doter de ces infrastructures dont l'absence réduit effectivement le bien-être des populations. L'initiative envisage la construction de grands corridors de coopération économique et de plusieurs pivots maritimes au moyen d'infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et énergétiques. En Afrique francophone, l'aménagement ou la réhabilitation de tels projets d'envergure serait intéressant sur le plan économique et même dans le sens de l'intégration africaine en général. C'est le cas par exemple du projet de modernisation des lignes ferroviaires Dakar-Bamako, Abidjan-Niger, du projet de construction du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou, du corridor Douala - Bangui - Ndjamena ou encore le cas du projet pont route rail Brazzaville-Kinshasa. D'après la Banque mondiale, l'absence d'infrastructures de qualité, limite de 40% la productivité des entreprises africaines. Les investissements dans le cadre des nouvelles routes de la soie pourraient permettre de réduire un déficit infrastructurel qui coûte à l'Afrique entière entre 87 et 112 milliards de dollars selon les estimations de la Banque Africaine de Développement (Nantulya, 2019, p. 10). Ces investissements devraient permettre au continent d'améliorer véritablement la densité de son réseau routier qui est la plus faible au monde avec 7 km de route pour 100km^2. Le vice-ministre chinois du commerce assurait aussi que l'Afrique sera dotée d'une capacité portuaire de 85 millions de tonnes grâce aux nouvelles routes de la soie (Moutiou Adjibi, 2019, p. 5). Par ailleurs, l'augmentation des investissements privés chinois dans les secteurs du tourisme, de l'immobilier et de l'agriculture possède des retombées du point de vue de la création des emplois et de l'augmentation du PIB des Etats. Le secteur productif local pourra ainsi se structurer davantage aux fins de gagner les marchés extérieurs au premier rang desquels le marché chinois.

3-2- Au niveau politique : facteur d'intégration

L'Afrique francophone est un maillon important du projet d'intégration africaine. L'intégration réussie de cet espace serait une grande avancée pour celle du continent tout entier. Pourtant, en dehors de la volonté politique, cette intégration est plombée par le manque d'infrastructures qui doivent effectivement relier les Etats entre eux. Les infrastructures dont pourrait hériter le Berceau de l'Humanité dans la *BRI* sont une bouffée d'oxygène dans ce sens. Les nouvelles routes de la soie sont en effet de plus en plus appréhendées comme un catalyseur de l'intégration africaine au regard justement des connectivités qui seront mises en place ici et là. Les facilités nées des différents corridors participeront indubitablement à cette intégration tant souhaitée. Le projet *One Belt One Road* contribue ainsi également à l'agenda 2063 de l'Union Africaine en offrant de nouvelles perspectives de financement pour les grands projets d'intégration en gestation sur le continent africain en général. La commission économique pour l'Afrique des Nations Unies en partenariat avec le NEPAD a en

effet identifié en 2016, 16 projets d'infrastructures pour l'intégration africaine[35]. Du grain à moudre pour la *BRI* justement dans le sens d'accompagner ce projet de l'intégration africaine. Il est envisagé en effet la construction de 30000 km de nouvelles routes en Afrique (Moutiou Adjibi, 2019, p. 7).

3-3- Au niveau diplomatique : l'amplification du statut de courtisé pour l'Afrique

En ce début du 21éme siècle, l'Afrique fait figure de courtisée sur la scène internationale. Et la *BRI* ne pourra que renforcer ce statut. C'est Comme si soudainement les grandes puissances la découvraient toutes aujourd'hui. Ces puissances européennes, américaines et asiatiques tentent, chacune à sa manière, de pousser des pions sur le continent. Elles ont compris qu'on ne peut plus faire sans l'Afrique. Mais seulement, le statut de courtisé est très souvent difficile à exploiter, tant les offres affluent et les yeux doux encensent. C'est pourtant le moment pour l'Afrique de tirer profit de cette situation qui lui est avantageuse. Et elle ne peut le faire que d'une seule façon : rompre avec une attitude de suivisme, de passivité, d'attentisme pour finalement poser ses problèmes et conditions clairement et d'une voix grave à ses partenaires. Compte tenu de l'attraction dont elle fait l'objet du fait de ses potentialités justement, elle ne pourra qu'être écoutée (Onana Ntsa, 2020, p. 280). Sinon, les appétits et enjeux de ces grandes puissances dont ceux de la Chine finiront par éconduire le développement de cet espace.

4. La *Belt and Road Initiative* : les défis à relever pour un continent encore vulnérable

[35] Il s'agit de :

- Le projet hydroélectrique de Ruzizi III
- L'extension du port de Dar-es-Salam
- Le projet routier Serenje – Nakonde
- Le Gazoduc Nigeria – Algérie
- La modernisation de la ligne ferroviaire Dakar – Bamako
- Le projet hydroélectrique de Sambangalou
- Le corridor côtier Abidjan – Lagos
- La fibre optique terrestre Lusaka – Lilongwe
- La ligne de transmission Zambie – Tanzanie – Kenya
- Le corridor de transmission de l'Afrique du Nord
- Les projets de construction du Chemin de fer Abidjan – Ouagadougou
- Le corridor Douala -Bangui – Ndjamena, projet ferroviaire et routier
- La modernisation de la route Kampala – Jinja
- Le projet routier Juba Torit Kapoeta Nadapal Eldoret
- Le projet du barrage hydroélectrique de Batoka Gorge
- Le projet de pont route rail Brazzaville – Kinshasa et le chemin de fer Kinshasa - Illebo

La mise en œuvre des nouvelles routes de la soie s'accompagne d'une vague de financements en faveur des pays africains francophones en particulier et de toute l'Afrique en général. Pour en bénéficier plaisamment, il faut relever trois défis côté africain.

4-1- Le défi financier

Pour financer la *BRI*, la Chine a mis en place le ''Fonds de la route de la soie'' et crée deux nouvelles banques : la banque de développement de Chine et la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. La mythique route de la soie reliait plusieurs villes à caravanes de chameaux. Les nouvelles routes suivent le même enchainement avec un développement des moyens utilisés. Les caravanes de chameaux ont, en effet, été remplacées par les moyens de transports modernes qui nécessitent au préalable des infrastructures adéquates. La construction de ces infrastructures pour l'Afrique se fera au travers de multiples emprunts, certes à des taux réduits, mais qui, au final, finiront par constituer une dette considérable. Et c'est à ce niveau que se situe ce défi financier pour l'Afrique. Il faut éviter le piège d'une dette colossale qui est susceptible bien sûr à court ou à long terme, de mettre en mal l'indépendance du continent. La rigueur dans la gestion des fonds relatifs à la *Belt and Road Initiative,* dans le souci aussi de mettre en place un environnement propice au remboursement des sommes reçues, est donc une donnée incontournable dans ce sens.

4-2- Le défi environnemental

Les risques environnementaux dans l'initiative « la ceinture et la route » sont certains. Les infrastructures de transport et autres projets développés dans le cadre de l'initiative entraineront selon les estimations, une hausse des émissions de carbone de 0,3% à l'échelle mondiale mais pourront atteindre 7% voire plus dans certains pays en raison d'une augmentation de la production. L'Afrique francophone n'en sera pas épargnée au regard des différents aménagements passés et à venir. D'ailleurs, la question environnementale est constamment revenue comme un problème que traine la Politique Africaine de la RPC de façon globale. L'environnement est le milieu de vie de l'Homme, le lieu où il conduit ses activités. C'est un élément primordial, un bien précieux du continent africain en général avec lequel il ne faut pas faire la fine bouche. C'est encore un milieu de vie assez authentique, du moins en comparaison avec d'autres. Dans son déploiement à travers les quatre coins du continent dans le cadre de la *BRI*, la Chine doit tenir compte de l'environnement sous le contrôle des africains eux-mêmes, à travers des études préalables relatives à l'évaluation des potentiels risques. Heureusement, des dispositions ont commencé à être prises, même s'il faut les poursuivre. L'Exim Bank avait déjà en effet adopté une politique environnementale en 2004, actualisée en 2007, qui établit que pour pouvoir bénéficier d'un prêt, une étude concernant l'impact sur l'environnement doit être faite avant que le projet puisse recevoir des Fonds. D'autres organes chinois ont adopté des

régulations similaires. C'est le cas des Principes d'Equateur[36]. Tout ceci constitue bel et bien un pas dans la bonne direction, mais dans la pratique, l'application de ces règles doit être effective et s'accélérer davantage, et la *BRI* en donne bien heureusement l'occasion.

4-3- Le défi politique

Le déploiement chinois en Afrique ne fait pas que des émules. Une opinion soutenue ne cesse de la présenter sous le prisme d'un nouvel impérialisme et ''La Ceinture et la Route'' n'est pas là pour les en dissuader. Au regard de l'offensive des investissements sur le continent en général, renchéris avec ceux de la *BRI*, on peut tout naturellement craindre les risques d'une nouvelle dépendance pour notre continent. En ce 21ème siècle, l'Afrique n'est à vendre à aucune puissance. C'est certainement ce qu'il faut dire, c'est probablement le crédo de tout Africain aujourd'hui. C'est aux autorités africaines de relever ce défi en rejetant toutes formes de dépendance, de domination impérialiste en Afrique quelle que soit sa nature. Il s'agit plutôt de capitaliser dans ce titanesque projet chinois pour doter les pays africains des infrastructures qui manquent tant à son développement et s'assurant *ipso facto* d'un environnement propice pour rembourser les emprunts qui pourront être sollicités.

Conclusion

Les nouvelles routes de la soie sont un énième projet chinois destiné à hisser l'Empire du Milieu au sommet de la gouvernance du monde. Pour l'Afrique et sa partie francophone en particulier, ce projet est une opportunité socio-économique et politico-diplomatique. La *BRI* peut considérablement améliorer les échanges commerciaux, les investissements étrangers et les conditions de vie des habitants des pays participants. Mais pour cela, la Chine et les pays de la *Belt and Road* doivent engager des réformes plus profondes afin de renforcer la transparence, développer le commerce, améliorer la soutenabilité de la dette et atténuer les risques environnementaux et politiques.

Références bibliographiques

Diawara A. (2013). La Chine et le Mali : une longue histoire d'amitié. *La Chine au présent*, 51éme année, (12). http://www.chinatoday.com.cn/french/Francosphere/article/2013-11/29/content_580588.htm .

[36] Les *Principes d'Equateur* sont des principes arrêtés en 2003 et signés par des grandes banques internationales. Ils impliquent et exigent même la prise en compte des critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les projets, un préalable à leur financement.

Fairbank, J. K. & Goldman, M. (2010). *Histoire de la Chine. Des origines à nos jours*, Ed. Tallandier.

Granet, M. (1968). *La pensée chinoise*, Albin Michel.

Liang, N., Li, J. & Tang, J. (2017). La nouvelle route ferroviaire de la soie, pont entre la Chine et l'Europe. *Xinhua*. http://french.xinhuanet.com/chine/2017-01/18/c_135992655.htm

Moutiou Adjibi, N. (2019). La nouvelle route de la soie : quels intérêts pour l'Afrique ? *Ecofin Hebdo*, n° 130. http://www.agenceecifin.com/hebdop3/1502-64013-la-nouvelle-route-de-la-soie-quels-interets-pour-l-afrique

Nantulya, P. (2019). Les enjeux du projet chinois ''une ceinture une route '' pour l'Afrique. *Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique*. http://africacenter.org/fr/focus-sur/chine/

Obasanjo, O. (2013). Le rêve chinois : que signifie-t-il pour l'Afrique. *La Chine au présent*, 5èéme année, n°10.

Onana Ntsa, F. (2020). La *Politique Africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti impérialiste*, [Thèse de doctorat PhD en Histoire], Université de Yaoundé I.

Onana Ntsa, F. (2022). Le Chinafricanisme occidental : discours et limites d'une appréciation parfois biaisée. *Chine Magazine*. http://www.chine-magazine.com/le-chinafricanisme-occidental-discours-et-limites-dune-appreciation-parfois-biasee/

Onana Ntsa, F. (2021). *Le déploiement économique chinois dans les villes africaines : le cas de Yaoundé et Mbalmayo au Cameroun de 1990 à 2020*, Les Editions Universitaires Européennes. http://my.editions-ue.com/catalog/details//store/fr/book/978-620-3-43221-3/le-d%C3%A9ploiement-%C3%A9conomique-chinois-chinois-dans-les-villes-africaines

Onana Ntsa, F. (2021). Les diplomaties du Béton et du Chéquier dans la projection africaine de la Chine. *Les Cahiers de l'ACAREF*, 3(7). http://revues.acaref.net/les-cahiers-de-lacaref-vol-3-n7-octobre-2021-tome-2/

Richer, P. (2013). *L'Afrique des Chinois*, Karthala. http://www.karthala.com/accueil/2653-l-afrique-des-chinois-nouvelle-edition-revue-et-enrichie-9782811108281.html

Shubiao, Tang. (2013). Le monde doit avoir confiance en la Chine. *La Chine au présent*, 51éme année, n°11, Beijing.

Simonov, E. et Withanage, H. (2020). Document d'information sur l'initiative la Ceinture et la Route. *Les Amis de la Terre Asie-Pacifique*. http://www.foei.org/2021/05/foe-belt-and-road-briefing-FR-WEB

Vandergucht, B. (2013). Les étrangers en Chine : l'appât du gain ou l'attrait de l'Orient ? *La Chine au présent*, 51ème année, (10).

Wilmots, A. (2001). *Gestion Politique et centres du pouvoir en République Populaire de Chine*. L'Harmattan.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num.1, Septembre 2023

CROYANCES RELIGIEUSES ET SOCIÉTÉS SECRÈTES EN PAYS KÔDÈ 1740-1890

Religious beliefs and secret societies' in Kôdè realm from 1740 to 1890

LAURENT KOUADIO AKOUMIA
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
akoumialaurent@gmail.com
ORCID iD: https://orcid.org/0009-0003-0456-7338

RÉSUMÉ

Installé au Centre de la Côte d'Ivoire vers 1740, le peuple Kôdè avait sa religion traditionnelle avant la pénétration de l'islam en 1890. Ce peuple animiste croyait en l'existence d'un dieu unique autour duquel gravitaient les autres divinités. Au-delà des différentes divinités, il y avait des sociétés secrètes masculines et féminines. L'objectif de cette étude est d'identifier les divinités et les sociétés secrètes en évoquant leurs fonctions dans la société Kôdè. Notre méthode a reposé sur la collecte des données, le traitement à travers la lecture et la comparaison des sources. Ainsi, retenons que les croyances religieuses des Kôdè se composaient d'un Dieu unique appelé *Gmamien Kpli*, des divinités naturelles et adoptives, ainsi que des sociétés secrètes. Ces composantes de l'univers religieux Kôdè contribuaient à la protection sociale, au divertissement et au bonheur des Hommes. Toutefois, les divinités adoptives comme *Goli*, *Djè* et les sociétés secrètes telles que le *Doh* et le *Klin* ont eu des effets néfastes sur la société Kôdè.

MOTS-CLÉ : Béoumi ; Contribution ; Croyances religieuses; Kôdè ; Sociétés secrètes.

ABSTRACT

Settled at the centre of Ivory Coast towards the years 1740, the Kôdè people had itstraditional religion before the penetration of Islam in 1890. That animist people believed in the existence of a unique God which is surrounded by the other divinities. Beyond the various divinities,secret societies composed of men and women existed. The objective of this study is to identify the divinities and secret societies by stating their functions in the Kôdè society. The method used involves the data collection, reading and source comparison. Therefore, it should be kept in mind that the Kôdè's religious belief was composed of a unique God called Gnamien Kpli, additionnaly to natural and adoptive divinities' as well as of secret societies'. Those components of the Kôdè's religious universe contributed to the social protection, entertainment and the well fare of the men. However, the adoptive divinities such as *Goli*, *Djè* and the secret societies' such as *Doh* and *Klin* had negative effects on the Kôdè's society.

KEYWORDS: Béoumi; belief; Contribution; Kôdè; Religious beliefs; Secret societies.

1. Introduction

« La religion se définit comme l'ensemble de dogmes et de pratiques établissant les rapports de l'homme avec la divinité ou le sacré » (Dictionnaire Larousse, 2010, p. 361). Avant la ruée coloniale, l'Afrique avait sa propre religion traditionnelle et l'Africain avait une bonne connaissance du fait religieux. De ce fait, dans toutes les sociétés africaines, les Hommes manifestaient leur foi en une divinité. Les Kôdè n'étaient pas en marge de cette religion traditionnelle. À cet effet, le sous-groupe Baoulé-Kôdè est une fraction du grand groupe Assabou conduit par la reine Abla Pokou dans la première moitié du XVIIIème siècle vers le Centre de la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'expédition militaire conduite par le chef guerrier Abla Akpô et ses hommes contre les Gouro a engendré la fondation de Béoumi et la formation du peuple Kôdè vers 1740. Le peuple Kôdè a su vénérer ses dieux et garder ses sociétés initiatiques.

La borne chronologie de notre étude part de 1740 à 1890. La date 1740 marque l'expédition militaire conduite par le chef guerrier Abla Akpô et ses hommes contre les Gouro ainsi que la fondation et la formation du peuple Kôdè vers 1740. Quant à la date 1890, elle correspond à l'arrivée des premiers Malinké musulmans à Béoumi. Précisément, cette date marquait l'avènement de l'Islam en pays Kôdè. De là, la problématique de la religion traditionnelle en pays Kôdè est très préoccupante.
Alors, quel fut le rôle des croyances religieuses et des sociétés secrètes chez les Kôdè?
Quelles étaient les croyances religieuses et les sociétés secrètes en pays Kôdè ?
Comment les croyances religieuses et les sociétés secrètes ont-elles été conservées ?

L'étude historique des croyances religieuses et des sociétés secrètes chez les Kôdè s'avère nécessaire. Cette étude a pour but de montrer la place des croyances religieuses et des sociétés secrètes chez les Kôdè. Pour atteindre cet objectif, nous avons eu recours aux sources orales et aux sources écrites. La critique et la confrontation des informations nous ont permis de réaliser le recoupement des sources. Cette méthode qualitative nous a permis de vérifier la véracité des faits selon les bornes chronologiques. De ce fait, notre étude est axée autour de trois points essentiels. Il s'agit d'abord de présenter les divinités et les sociétés secrètes chez les Kôdè, ensuite de montrer la conservation des différentes pratiques religieuses traditionnelles et enfin de déterminer leurs places dans la société Kôdè.

2. L'univers religieux traditionnel chez les Kôdè

Cette première partie de notre étude énumère les composantes du système théosophique chez les Kôdè. Le panthéon religieux des Kôdè est parsemé de plusieurs divinités. Dans notre classification, nous présentons des divinités naturelles, adoptives et des sociétés secrètes.

2.1. Les divinités naturelles chez les Kôdè

Installés dans le Centre de l'actuelle Côte d'Ivoire, les Kôdè avaient leur religion traditionnelle. Dans un monde où chaque individu aspire à la protection divine et surtout au bonheur familial, la religion était une voie essentielle. Chez les Kôdè, l'existence d'un être suprême et invisible fut l'élément principal de l'univers religieux. Ce panthéon reposait sur l'existence d'un dieu unique : *Gnamien Kpli*. En effet, ce dieu constituait le réceptacle des croyances religieuses. Considéré comme le maître du panthéon, ce dieu suprême est appelé *Anangaman*. « Le ciel le représente et en même temps le cache » (Guerry, 1971, p. 96). Le ciel visible de couleur bleue n'est pas le dieu en question. Mais il cache ce dieu invisible dont les Kôdê soulignaient l'existence.

Malgré l'existence de dieu, il y avait d'autres divinités en pays Kôdè. Ces divinités secondaires ne sont que des créatures de *Nyamien*. Étant un legs ancestral, les Kôdè accordaient un respect strict à certains éléments naturels. Ces différentes divinités auxquelles le Kôdè manifestait son attachement ou sa foi sont : les divinités naturelles et des esprits « adoptifs ». Dans cette optique, Kouadio Kan Prospère soutient « qu'avant les religions révélées, notre religion était l'adoration des fétiches, les arbres, les rivières, la terre et le ciel» (Kouadio, entretien du 04 septembre 2019). De ce fait, la terre ou *Asyè* était la divinité de la fécondité. Par sa fonction nourricière, elle se présentait comme la seconde grande divinité après Dieu. Dans tous les villages Kôdè, *Asyè* a été implantée dans un coin du village sous un arbre.

Parlant des cours d'eau, il s'agit des marigots ou *Bla* et des rivières ou *N'zue ba* à proximité des villages. « Les Kôdè sont unanimes sur l'existence de l'esprit des eaux : *Tanou*. Dans cette optique, le marigot et la rivière constituaient une divinité respectée » (Kouadio, entretien du 04 septembre 2019). Cette divinité n'est pas négligeable, car elle est la source de vie. L'attachement des Kôdè à cette divinité se matérialisait par des cérémonies d'adoration annuelle.

Les *Amoui* ou fétiches étaient des forces mystérieuses que les humains avaient réussi à domestiquer par des cultes. Ces purs esprits incorporés dans divers objets démontraient une force surnaturelle. En réalité, les *Amoui* étaient des dons offerts par les génies de la forêt aux hommes. Les chasseurs disent que leur force réside dans les fétiches. Dans cette société, on en dénombre plusieurs : *Adoui*, *Doufi*, *Allagba* etc. Entre l'hôte et l'étranger, il existait une relation de marchandage : « si tu m'apportes le bonheur, je t'offre un mouton» (Kouadio, entretien du 04 septembre 2019). Lorsque le fétiche n'a pas atteint ces objectifs, il était abandonné et remplacé par un autre. Au-delà des divinités naturelles, il y avait des divinités adoptives. Alors, que peut-on dire des divinités adoptives ?

2.2. Les divinités adoptives

Les divinités adoptives se définissent comme l'ensemble des masques sacrés adoptés par les Kôdè. Identifier les composantes de la religion traditionnelle chez les Kôdè sans énumérer le culte des mânes serait une erreur fondamentale. Chez les Kôdè, cette croyance religieuse occupait une place importante dans la société.

L'attachement des Kôdè à leurs ancêtres constituait le fondement de leur religion traditionnelle. Dans cette contrée, les morts sont vénérés. Le culte des mânes ou l'offrande aux ancêtres émanait d'une conception selon laquelle il existait deux mondes. L'idée d'existence du monde invisible laissait entendre que les nouveaux nés viennent du monde invisible.

Dans cette société, certains objets ancestraux sont précieux et très prisés. Le Kôdè accordait, dans ses pratiques religieuses, une place importante à chaque croyance. La question sanitaire était liée à des préjugés dogmatiques. En effet, l'apparition d'une épidémie ou d'une pandémie était la manifestation du mécontentement des génies ou des ancêtres à l'égard des villageois. L'origine du malheur méconnu poussait les proches du patient à chercher la source du malaise. En pays Kôdè, le diagnostic s'effectuait à l'aide d'un instrument relevant du mysticisme : *N'gôhiman*[37]. Cet instrument de vision, de vérité et de consultation médicale était très prisé dans cette société animiste. Par observation, il est fait de sept (07), huit (08) ou neuf (09) cordelettes en peau d'animal[38]. Les différentes cordelettes composaient chacune un à deux symboles :

A : *Bla kpingbin* (veille femme) ; ***B*** : *Yassoua kpingbin* (vieil homme) ; **C** : *Bla mota* (femme allaitante) ; **D** : *Yassoua mota* (homme allaitant[39]) ; **E** : *Anien* (cri) ; **F** : *Ta* (puissance) ; **G** : *Kéklé* (résistant) ; **H** : *Blè* (moment) ; **I** : *Adjalè* (mobilité).

Cette pratique repose sur la quête de vérité. Cette fonction révèle la valeur intrinsèque de cet objet. Construit dans cette optique, chaque symbole véhicule un message proverbial. Dans la pratique, le dignitaire fait sauter les lacets sur la peau d'animal. Le message est interprété à l'égard des consultants, lorsque le symbole apparait trois (03) fois consécutives dans la même position sur le support. Le tirage se fait d'une manière hasardeuse. Dans cette perspective, Ahouran Agoh Michel donne une explication des symboles selon leur position.

> Le *N'gôhiman* est une croyance traditionnelle héréditaire. Pour nous les Kôdè, cette peau d'animal et ses composantes constituent une boussole. Nos mouvements et nos actions sont liés à cet objet. Concernant le décryptage du message, voilà comment ça fonctionne. Lorsque le symbole de la vieille femme apparait, celui de la puissance suit et le symbole de la mobilité se met en troisième position. Cela signifie qu'une vieille femme puissante (sorcière) te veut du mal. Ta souffrance est due à ces pratiques mystérieuses. (Ahouran, entretien du 04 juillet 2019)

La photographie ci-dessous présente le *N'gôhiman*.

Figure 1

[37]Cette pratique n'est pas nouvelle dans cette société. Lors de la migration Assabou sous la conduite de la reine Abla Pokou, les pratiques occultes avaient été utilisées pour la traversée du fleuve Comoé.

[38] C'est la peau de la biche rouge qui est la plus utilisée dans la confection.

[39] Cette nomenclature est proverbiale, car les Kôdè estimaient que l'homme peut assurer la fonction de la femme en cas d'absence.

Le N'gôhiman

Source du cliché : Akoumia Kouadio Laurent, le 04/07/2019 à Kouassi Kouamékro.

Le positionnement de la peau de biche n'était pas un fait du hasard. Cette posture respectait l'orientation des quatre points cardinaux. La tête s'orientait vers l'Est et le bas vers l'Ouest. Par observation, les cordelettes s'entremêlaient. Le manipulateur positionnait vers le Nord et son regard était orienté vers le Sud.

Chez les Kôdè, le devin ou *Komienfouè*, était l'homme qui prétendait prédire les évènements qui arriveront plus tard. En général, le devin existait dans toutes les sociétés Baoulé. Mais ces personnes sont issues des familles ayant un lien permanent avec les génies. En pays Kôdè, ce charlatan fut incontournable dans la quête de vérité. Perçu comme le guérisseur de toutes les maladies, les populations lui accordent une grande importance. Suivant le processus, « le novice se met à l'école d'un vieux prophète qui lui apprend le système des augures, des incantations, des danses et des chants » (Guerry, 1971, p. 107).

Le tam-tam parleur est un outil sacré. Ce tam-tam aux sons proverbiaux était vénéré par ce peuple lors des cérémonies royales. Au demeurant, ce bois taillé, révélait la sacralisation du pouvoir politique. Pour cette tâche, c'est un outil de rassemblement. Le rythme du son émis présentait une situation donnée. Pour l'annonce d'une situation de guerre, le rythme était très accéléré. Hormis ces objets, il existait des masques chez les Kôdè.

Nous classons les masques dans la catégorie des divinités « adoptives ». Chez les Kôdè, la confrérie des masques suit une classification selon la fonction du masque. Dans la composition, il existe des masques de cérémonie et des masques de protection. Selon la primogéniture, le premier masque est appelé *Kloh.* Confié aux petits garçons, ce masque est un legs ancestral. Dans cette perspective, Kouamé Koffi Gabriel N'goh souligne qu' :

> Avant l'avènement des religions révélées comme l'islam et le christianisme, la religion dominante était l'animisme, dans lequel il y avait des pratiques fétichistes. En clair, tout le monde adorait les fétiches. Au niveau culturel, la danse n'était pas le *Goli*, mais une autre danse dénommée *Gbakla-Gloklo*, comme le *Goli* en pays Kôdè. Toutefois, il existait un petit masque appelé

> *Kloh*. C'est un masque de réjouissance et le premier masque « clé ». La confection du *Kloh* se faisait avec les feuilles de palmier. (Kouamé, entretien du 14 juillet 2019)

Désigné comme l'ainé des masques, le *Kloh* était confectionné dans un endroit caché. Il était considéré comme le masque des ancêtres. D'ailleurs, c'est un legs ancestral. « Le *Kloh* sortait au coucher du soleil, au moment où les femmes entamaient la cuisson du repas. *Kloh* sillonnait le village dans tous les sens » (Kouamé, entretien du 14 juillet 2019). Dansant aux chants rythmés des garçonnets et des fillettes âgées de 8 à 10 ans, les femmes lui offraient des vivriers. La photographie ci-dessous présente le masque *Kloh*.

Figure 2

Le masque Kloh

Source du cliché : Akoumia Kouadio Laurent, le 17/03/ 2019 à Kouassi-kouamékro.

Le masque *Goli* était d'origine Wan. En effet, ce masque suprême du peuple Wan a été perçu comme une identité culturelle par les Kôdè. « Le culte du Goli a été transmis aux Kôdè (sous-groupe Baoulé) par les Wan. À leur tour, les Kôdè l'ont propagé dans tout le pays Baoulé » (Djamala, 2019, p. 151). Les traditionnalistes sont sans équivoque :

> Le peuple Wan est le dépositaire du masque Goli et sa danse. Par le voisinage, les Kôdè ont emprunté le masque sacré et la danse du Goli. Dans cette transmission culturelle et artistique, les Wan ont appris aux Kôdè le culte et les chants du Goli. L'apprentissage s'effectuait sur une journée, soit au champ où lors des funérailles en pays Wan. C'est de cette manière que les Wan ont donné ce masque sacré au peuple Kôdè. De là, les Kôdè ont volé « la vedette » du masque Goli aux Wan. (Bomisso, entretien du 18 juin 2021)

À travers ce brassage culturel, les Kôdè ont été influencés par les Wan et les Gouro. Mais aussi, cette cohabitation a engendré une mutation sociale profonde chez les Kôdè[40]. Toutefois, l'emprunt culturel a surpassé les autres changements. Dans l'ensemble, les Kôdè ont volé la « médaille du Goli » au peuple Wan dans la pratique du culte *Goli*. Gauze Yves Raphael est sans équivoque, « le Goli n'est pas la « chose » du Kôdè. Ce masque émane de la civilisation. Avec le voisinage, le Goli est arrivé en pays Kôdè. De là, cette civilisation s'est répandue » (Gauze, entretien du 18 juin 2021). Le masque Goli est donc d'origine Wan, précisément de Kessépla.
La confrérie du *Goli* se composait de sept (07) masques répartis en trois (03) grands groupes. À savoir la lignée du *Goli glin*[41], celle du *Kplékplé* et la lignée du *Kpan*. Sur la scène de danse, il imite le dragon. Dans la famille *Goli*, le *Goli glin* représentait la masculinité et le *Kpan* représentait la gent féminine. La photographie ci-dessous présente le masque *Goli glin.*

Figure 3
le masque Goli glin des Kôdè

Source du cliché : Akoumia Kouadio Laurent, le 17 /07/2019 à Golikro.

[40] La cohabitation entre les Mandé du Sud et les Kôdè a engendré l'adoption du système patrilinéaire chez les Kôdè. C'est-à-dire que l'héritage revient au fils après le décès du père.
[41] Dans la forme, le masque *Goli Klin* incarne la tête du buffle ayant de longues cornes. Sa gueule est ouverte à l'image de celle du caïman. Cet assemblage d'animaux sauvages stipule le caractère massif et la puissance du *Goli*. Sur le dos du masque, il y a une peau d'antilope. Le rouge est la couleur dominante. Dans la forme, le masque mâle se différencie de la femelle par la longueur de sa gueule. Soit environ quinze (15) centimètres au minimum. Aussi, il a de longs traits blancs sur le front. Or ceux de la femelle sont courts. À la différence des autres masques, il n'y a pas de grelots à la cheville du *Goli glin.*

Dans cette famille de masque, après le *Goli Klin*, on a le *Kplé-Kplé* ou le *Kouassigbé*[42]. Il représentait la jeunesse et la turbulence dans l'univers *Goli*. Les Wan l'associent au bouc qui était l'animal symbolique des mythes de la puissance frénétique. La photographie ci-dessous présente le masque *Kplé-Kplé* ou le *Kouassigbé*.

Figure 11

le masque Kouassigbé en pays Kôdè

Source du cliché : Akoumia Kouadio Laurent, le 10/08/2020 à Béoumi.

Dans l'univers *Goli*, le masque *Kpan* incarnait l'esthétique sculpturale. Chez les Kôdè, le *Kpan* est appelé *Alièbokôra*. Cette appellation était proverbiale, elle stipulait que « la nourriture prendra feu à force d'admirer le Kpan» (Kouamé, entretien du 14 juillet 2019). À l'exception des autres masques, le *Kpan* ne tient pas de corde, mais plutôt un chasse-mouche. La photographie ci-dessous présente le masque *Kpan* chez les Kôdè.

[42] À la différence des Wan, les Kôdè possèdent le *Kouassigbé*, mais ils l'utilisent rarement. C'est le *Goli Klin* et le *Kpan* qui sont les plus prisés. Aussi dans cette catégorie de masque, il y a le *Goly Dandi* de forme circulaire, peint en noir ou en rouge.

Figure 5
le masque Kpan en pays Kôdè

Source du cliché : Akoumia Kouadio Laurent, le 17 /07/2019 à Béoumi.

Les relations sociales entre les Kôdè et les Gouro ont engendré des emprunts culturels importants. Lors de ces rapports, les Kôdè ont emprunté le masque sacré dénommé *Djè*. Cet objet mystique avait réuni des hommes âgés de 30 à 45 ans chez les Kôdè. En effet, le *Djè* était le fétiche des hommes. Son culte était organisé par les hommes initiés.

Au cours des échanges commerciaux entre les peuples de la région de Bouaké et les peuples du Nord au XIXè siècle, les Kôdè ont également acheté des masques sacrés. Il s'agissait du *Gbôssô* et du *Balifou* des Sénoufo. On retrouve ces deux objets sacrés dans tout le pays Kôdè. Ces masques aux mâchoires menaçantes sont très redoutables, « car lorsqu'ils étaient invoqués pour le cas d'une agression mystique, le coupable mourrait dans les jours qui suivent » (Kouadio, entretien du 12 janvier 2020). En dehors des masques, il y avait aussi des sociétés secrètes chez les Kôdè.

2.3. Les sociétés secrètes chez les Kôdè

La croyance religieuse des Kôdè ne se limitait pas aux objets sacrés. Suivant des pratiques ésotériques, la religion traditionnelle des Baoulé-Kôdè renfermait des sociétés secrètes. La société secrète était une organisation sociale dont les activités s'effectuaient discrètement. Aussi, les membres ont l'obligation de garder les informations et les rituels loin du regard des personnes étrangères. De ce fait, le contact entre les Kôdè et les Mandé a engendré un emprunt culturel considérable. Déjà initié à la confrérie des masques sacrés, le rapport de voisinage a favorisé la mise en place des sociétés secrètes comme le *Doh* et le *Klin,* excepté l'*Adjanou* qui était d'origine Akan. Ces différents cercles hermétiques constituaient la base du mysticisme masculin et féminin chez les Kôdè. Construite dans la discrétion, la confrérie *Doh* était celle qui réunissait les hommes. À l'opposé, le *Klin* et l'*Adjanou* étaient réservés aux femmes.

Installés sur les bords du fleuve Bandama, les Kôdè avaient emprunté le masque *Doh* chez leurs voisins Wan et Gouro installés dans les localités de Kounahiri et de Golitafla. Au sein de cette société secrète, il y avait un masque sacré : le *Doh*. Cet objet sacré constituait le socle de cette union masculine. En réalité, le *Doh* était un masque sacré très effroyable. Dans cette optique, Alain-Michel Boyer le décrit en ces termes, « c'est un masque-heaume zoomorphe, doté d'une seule gueule et de deux cornes, portées à l'horizontale sur le sommet du crâne. Mais, certains ressemblent aux Wanbélé des Sénoufo, avec de longues cornes lancées vers l'arrière, un museau court, des dents acérées » (Djamala, 2019, p. 176). La société africaine recèle plusieurs mystères. À côté des sociétés secrètes masculines, il y avait celle des femmes : le *Klin*. Construite sur le modèle Wan, le *Klin*[43] des femmes Kôdè était doté d'un pouvoir terrifiant que les hommes craignaient. Cette « divinité », qui suscitait autant de terreur, n'est rien d'autre que le sexe féminin[44]. Dans le fond, cette société reposait sur une option chirurgicale fondamentale : l'ablation du clitoris. Bien que les femmes Kôdè pratiquent le culte du *Klin*, la phase initiatique se faisait toujours en pays Wan. L'initiation s'effectuait en trois (03) phases.

La première phase était une concertation entre les membres de la société secrète et les proches de la candidate. Cette réunion clandestine portait sur le « consentement » de la jeune fille et surtout l'approbation de ses parents. Dans cette démarche, les frais de l'initiation étaient au compte des parents de la jeune fille et ses tantes étaient consultées. « L'initiation de la jeune fille commençait à l'âge de treize (13) ans. Une fois les clauses terminées, le jour du départ était fixé par la doyenne d'âge du groupe. Elles partaient très tôt avant le lever du soleil » (Koffi, entretien du 26 mai 2019).

La deuxième phase se déroulait dans la clairière sacrée des femmes en pays Wan. Sur le chemin de la clairière, les jeunes filles sont conduites en file indienne par les doyennes des lieux. Au cours du voyage, elles chantaient et dansaient sur le chemin. Arrivées dans la forêt sacrée, elles entamaient « la phase de la clitoridectomie ». À cet effet, les anciennes font asseoir la jeune fille sur un canari enterré : c'est le lieu du rituel. Ensuite, l'exciseuse entamait l'ablation du clitoris. Lors de cette épreuve fatidique, les exciseuses soignantes utilisaient une pommade spéciale pour la cicatrisation de la plaie dans un délai réduit. Cette initiation s'effectuait pendant trois (03) mois. Pendant ce temps, la jeune fille était incapable de se tenir sur ses jambes.

La troisième phase était très importante. Elle marquait le retour des femmes matures[45], suivi de festivités. Après plusieurs semaines d'isolement en pays Wan, les

[43] Le *Klin* est d'origine Koyaka, et a été importé par les Wan. Dans la même veine, les femmes Wan l'ont transmis aux femmes Kôdè.

[44] Selon les mystiques, le sexe de la femme a deux fonctions : la vie et la mort. En termes de pouvoir, le sexe de la femme est un « objet » très redoutable. Les effets ne sont que du sortilège.

[45] Parfois, à la suite de l'opération chirurgicale, la jeune fille décède. Les membres du groupe l'enterrent dans la forêt sacrée et annoncent la mauvaise nouvelle à ses proches.

initiées portaient de beaux vêtements et des bijoux en or. Tous les membres de la communauté réservaient un accueil chaleureux aux « nouveaux-nés ».

L'*Adjanou* était une danse sacrée d'origine Akan, pratiquée par les femmes Baoulé-Kôdè. Dans cette optique, N'guessan Koffi Denis souligne « qu'une autre danse mais sacrée et ayant un caractère exclusivement féminin est l'« Adjanou » (N'guessan, 2019, p. 175). Si l'auteur ne révèle pas l'aspect religieux de cette société secrète, cela est dû à la discrétion des adeptes. Dans la pensée, elles admettent que la vie humaine commence par la nudité. « Redoutables et très puissants, les hommes et les femmes non-initiés sont privés de voir ces sacrificatrices pendant ce rituel» (Kouakou, entretien du 22 février 2021). Aussi, les membres initiés avaient la vocation de conserver les rituels et les transmettre aux nouveaux initiés. À travers le temps, comment cette religion traditionnelle a-t-elle été conservée ?

3. La conservation des croyances religieuses chez les Kôdè

En pays Baoulé en général et en particulier en pays Kôdè, la conservation des pratiques animistes constituait le fondement des croyances religieuses. La pérennisation des croyances religieuses allait du village à la famille.

3.1. Au niveau du village

La conservation des « divinités » à cette échelle concerne les masques et les sociétés secrètes. « Chaque village a son grand fétiche …, qui fait parler le féticheur, suivant les cadeaux qu'il reçoit » (Marty, 1922, p. 37). Ainsi, chaque peuple avait ses pratiques religieuses et sa pensée religieuse. En effet, les masques étaient des entités villageoises. Ces grands fétiches étaient des objets sacrés populaires au service du village. La garde de ces fétiches était réservée aux membres de la famille ou des familles qui les ont achetés ou sculptés. « Chez les Kôdè l'adoration des différents masques était transmise obligatoirement aux membres des familles dépositaires » (Djè, entretien du 09 Août 2019). Chaque famille a l'obligation de transmettre les secrets du masque à sa nouvelle génération telle qu'elle était.

3.2. Au niveau familial

Au sein des différentes familles, les Kôdè estimaient que la continuité des pratiques religieuses était une source de bénédiction. De là, la conservation des pratiques religieuses fut capitale. Le prestige religieux doit être continuel à travers l'enfant, tout en lui rappelant que Dieu est l'être suprême. Ainsi, la pérennisation des pratiques animistes était une tâche importante pour le peuple Kôdè. Chez les Kôdè, à bas âge, le jeune garçon était invité dans les lieux de culte. La présence de l'enfant dans ces lieux de pratique exotérique était une prise de contact avec les composantes du monde religieux. Par observation, il apprenait le processus d'adoration de chaque divinité. Soulignons que chez les Kôdè, les objets mystiques se transmettent de père en fils. Dans cette optique, Marty Paul soutient que : « Chaque famille a également le

sien ; elle le tient généralement de son plus loin ancêtre, et chaque chef de famille le transmet à son successeur, en lui divulguant les rites spéciaux sous lesquels il aime à être adoré » (Marty, 1922, p. 37).
Cette transmission héréditaire prend en compte la fonction du sacrificateur dans la société Kôdè. En clair, lorsque le père est l'adorateur d'une divinité, cette fonction était transmise à son fils après son décès. Le père de son vivant invitait son héritier dans les lieux d'adoration. Ainsi, le fils s'imprégnait des pratiques mystiques à travers son père.

4. La place des composantes de la religion traditionnelle chez les kôdè

La religion traditionnelle africaine s'inscrit dans le dynamisme du donné et du recevoir. L'action des adeptes était perçue comme une doléance auprès des divinités. Dans sa quête spirituelle, le Kôdè considère ses ancêtres comme l'âtre de sa religion.

4.1. L'utilité du culte des mânes et des pratiques occultes

« La vision du monde de l'Africain attribue traditionnellement une âme aux êtres et aux choses » (Sanogo, 2022, p. 161). L'attachement des Kôdè à leurs ancêtres constituait une énergie vitale transcendante. Ainsi, le culte des mânes demeurait une pratique récurrente dans cette société. La communication entre les morts et les vivants émana des pratiques occultes. « Dans la vie de tous les jours, c'est le culte des ancêtres, le monde terrestre, domaines des êtres vivants, humains, animaux, végétaux et des génies (êtres surnaturels doués d'immenses pouvoirs qui constituent les éléments principaux de la religion) » (Kouassi, 2009, p. 186). À travers cette citation, il ressort que les humains, les animaux, les arbres et les esprits sont les éléments essentiels de la religion traditionnelle chez les Baoulé en général et en particulier chez les Baoulé-Kôdè. Ces différents éléments constituaient le pilier de la religion traditionnelle chez les Kôdè.

Le culte des mânes n'était pas une pratique individuelle. Elle concernait tous les proches disparus de la famille. Le culte des mânes se pratiquait le lundi. L'offrande était composée du vin de palme et de l'eau[46]. Selon le procédé, le sacrificateur entamait l'offrande avec la libation d'eau. Muni d'une calebasse d'eau, il versait quelques gouttes d'eau sur le sol en invitant tous les ancêtres à communier. Ensuite, il versait quelques gouttes de vin de palme. Les libations d'eau et de vin de palme constituaient des étapes essentielles du sacrifice. Cette phase révèle le caractère sacré du rite. Ainsi, le but du sacrifice consistait à apaiser les ancêtres, à réactualiser leur présence. Enfin, la nourriture était servie dans la case familiale. Autour du plat, il y avait des tabourets couverts de pagnes Baoulé. « Les ancêtres sont des protecteurs de la société. Il faut donc leur offrir de la boisson quand on boit, des sacrifices, les consulter pour que la paix sociale existe dans la communauté » (Kouassi, 2009, p. 189).

[46] L'eau d'adoration est prise au marigot avant lever du jour.

> Dans la société Kôdè, certains objets ont des valeurs inestimables. Ce peuple a gardé plusieurs pratiques ancestrales. Dans la société Kôdè, certaines familles sont redoutées dans les pratiques occultes. À cet effet, le *N'gôhiman* était un instrument de vision et de consultation médicale. Son rôle fondamental était la quête de vérité. (Ahouran, entretien du 04 juillet 2019)

Ces différentes origines du malheur méconnu poussaient les proches du patient à chercher la source de leurs malaises. En pays Kôdè, ce diagnostic médical s'effectuait à l'aide du *N'gôhiman*. Habile dans ces pratiques, le charlatan interrogeait son instrument. Selon certaines informations de base livrées par les proches du malade, le charlatan fait claquer les cordelettes les unes contre les autres sur la peau d'antilope. Le message était pris en compte lorsque le symbole apparait trois (03) fois consécutives. En effet, le charlatan analyse et interprète les résultats obtenus. Par-là, un sacrifice est indiqué suivant le processus de guérison. Au-delà de sa fonction sanitaire, cet outil permet de dévoiler certains faits sociaux. « Par exemple, quand il y a un vol dans la famille ou dans un village ou une femme a commis l'adultère qu'il (sic) nie, allez voir le *N'gohiman* qui à 90% démasquera l'auteur » (Kouamé, 2014, p. 58).

4.2. Le rôle des masques, des fétiches, de la danse et des sociétés secrètes

Le *Kloh* était et demeure le plus ancien masque du pays Kôdè. « Sous l'initiative des anciens, il était désigné comme l'aîné des masques. Ce petit masque était très aimé par les enfants » (Kouadio, entretien du 12 janvier 2020). Dans l'univers religieux, ce masque était l'« ami » des garçonnets. Les petits garçons et les fillettes sillonnaient le village au coucher du soleil. L'entourage du masque poussait des cris de joie à la sortie du masque. Charmé par la foule, le petit masque entamait des courses effrénées dans tous les sens. C'était le début du divertissement infantile. La tâche assignée à ce masque était l'éveil des enfants, tout en créant l'esprit de groupe. Les fillettes qui prenaient part avaient la tâche de chanter afin que le masque exécute les pas de danse. Donc, le rôle du masque *Kloh* est le divertissement.

Le *Goli glin* était un masque sacré et de divertissement chez les Wan comme chez les Kôdè. « Les chants, maintenus inchangés par les deux peuples, sont produits dans la langue Wan » (Sanogo, 2022, p. 161). Cet emprunt culturel a été très bénéfique pour la société Kôdè. Ce masque aux fonctions multiples se présentait comme un défenseur face aux envahisseurs mystiques. Le *Goli glin* a des fonctions religieuses et spirituelles dans la société Kôdè. Mais « La fonction première de toute pratique « Goli/Golii » vise la protection du village contre divers maux tant physiques que spirituels » (Sanogo, 2022, p. 164). « Ce sosie sacré du dragon sortait pendant les cérémonies et surtout lors du décès d'un initié » (Bomisso, entretien du 19 juin 2021). Chez les Kôdè, ce masque joue aussi un rôle de médiateur entre le royaume des morts et le monde des vivants.

Le *Kplékplé* était un animateur de cérémonie. Il sortait le premier jour du décès pour les proches du défunt résidant dans les villages voisins. Par ces mouvements gymnastiques, il venait compatir à la douleur de la famille éplorée. Le *Kpan* s'amène le septième jour du décès, il venait couronner la fin des funérailles. La confrérie du *Goli* fonctionnait avec des interdits[47].

Le Djè était une danse de séduction pratiquée par les hommes. Le culte du masque *Djè* s'effectuait dans la discrétion. En réalité, c'était une confrérie dont les non-initiés sont exclus. Malgré la laideur du masque, sa mission était de séduire les dieux. Dans sa mission d'implorer la clémence divine, *Djè* était un masque qui semait la terreur. Lorsqu'il y avait une épidémie, c'est ce masque qui était sollicité pour éradiquer le fléau. Selon la procédure, un initié saisissait la corne d'antilope et soufflait en saccade. De la sorte, il appelait le masque. Dans sa mission salvatrice, *Djè* donnait un message et son compagnon le transmettait à l'Assemblée. La réaction de la foule motivait plus le masque. « *Dyè*, charmé par ces danseurs, se décide à sauver le village de la terrible épidémie » (Guerry, 1971, p. 113).

Les masques *Gbôssô* et *Balifou*[48] étaient des masques sacrés et extrêmement puissants. Ils jouaient le rôle de gendarme. Ces régulateurs de l'ordre social avaient pour tâche de conjurer le mauvais sort. Face aux forces maléfiques, les dignitaires et le masque étaient convoqués pour combattre l'envahisseur mystérieux. Le masque *Gbôssô*[49] était le maître du feu, très redoutable. Sa fonction première était la protection de la communauté toute entière. Ce combattant aux cris terrifiants sortait très tard dans la nuit pour accomplir ses missions. *Balifou* jouait également ce même rôle.

Le fétiche était un objet de culte animiste. Précisément, c'étaient des amulettes auxquelles certaines personnes attribuaient une influence considérable. Ces objets sacrés innombrables révélaient une invention magico-religieuse. « Les fétiches sont des objets offerts par les génies aux humains » (Kouamé, entretien du 14 juillet 2019). Chez les Kôdè, les fétiches ou *Amoui* sont appelés *Adui*, *Allagba*, *Doufi*, *Atianwè* et *Ahossi* etc. Ces objets sont confectionnés par un affidé des ténèbres connu sous le nom de féticheur ou *Amouifouè*. L'*Adui* était un gri-gri de protection sociale. L'*Atianwè* était un fétiche qui permettait de faire tomber l'adversaire lors d'un combat. L'*Ahossi* était le fétiche d'invisibilité.

Le *Klin-kpli* ou le tam-tam parleur était l'un des symboles du pouvoir royal en pays Akan. Les Kôdè utilisaient cet objet comme un symbole de la royauté et une danse sacrée réservée aux initiés. Parlant de la royauté, cet objet fut un outil de communication très puissant. En pays Kôdè, lorsqu'il y avait une invasion, la sentinelle[50] s'emparait du tam-tam sacré et informait le peuple sur un ton rythmé. Le

[47] Les adeptes du *Goli* ne passaient pas entre deux mortiers, ils ne s'asseyaient pas dessus comme tabouret. Car lorsque le masque Kpan sortait, il se met sur le mortier en tant que son tabouret.

[48] *Balifou* n'est pas le plus prisé. Car il est très dangereux et son culte repose sur le sacrifice humain.

[49] Pendant l'introduction du christianisme dans le pays Kôdè, les dignitaires ont utilisé ce masque hideux pour combattre les missionnaires français.

[50] Dans cette société, il y a une organisation interne selon laquelle chaque famille désigne une personne pour surveiller le village.

ton très accéléré traduisait l'ampleur du danger. Au-delà de cette fonction communicative, la danse était pratiquée par les initiés lors des cérémonies royales. À savoir l'intronisation et les funérailles du roi.

L'*Adjanou* était une danse sacrée d'origine Akan. L'Adjanou était formellement interdite aux hommes, car les danseuses entièrement nues, faisaient le tour du village pour conjurer le mauvais sort et chasser les forces maléfiques. Sur fond initiatique, cette société secrète regroupait les femmes du village. Ici, le « fétiche » qui fait office d'adoration était le sexe de la femme. Étant un sortilège, les femmes la vénèrent comme une divinité protectrice de la communauté. En outre, autour de cette divinité, il y avait des pratiques magico-religieuses.

Le *Doh* était une organisation secrète réunissant les hommes autour d'un objet sacré (masque). Elle regroupait les hommes âgés de 30 à 50 ans. Les hommes affiliés à cette confrérie de masques se démarquaient des non-initiés. Toutes les activités se faisaient dans la discrétion et personne n'avait le droit de diffuser les informations. L'activité principale fut la circoncision des hommes. Cette société secrète masculine exerçait un contrôle social important par le biais du masque. Sa mission était la protection du village contre les forces maléfiques. À propos, Étienne Pierre soutient qu':

> Au niveau du village, il n'existait aucun instrument de coercition et de répression en dehors des instances religieuses. Le contrôle social s'exerçait surtout par le truchement des grands *anwè* collectifs comme *Do* ou *Djè* qui avaient pour mission de protéger le village et d'y assurer le maintien de l'ordre social en punissant les coupables d'infractions. (Étienne, 1966, p. 383)

Dans cette société secrète, les dignitaires préconisaient la régularité des membres et leurs parts actives dans les activités.

L'une des particularités du peuple Kôdè était sa maîtrise des pratiques magico-religieuses. Fervents adeptes de la religion traditionnelle, les Kôdè manipulaient les objets sacrés à leur guise. Plongée dans le dogme religieux, la contestation des pratiques occultes ne fait pas l'unanimité. Le devin demeure le guide infaillible de la société. Ce guide abusait de ses pouvoirs dont certains s'avèrent maléfiques. Les masques et les fétiches, considérés comme des boucliers sociaux étaient des objets à double usage. Les détenteurs habiles les utilisaient pour des sorts maléfiques. Cependant, cette religion traditionnelle a résisté au temps, malgré l'instauration des religions importées telles que l'Islam et le christianisme.

5. Conclusion

À l'issue de cette contribution, plusieurs constances peuvent être dégagées. Sur un siècle et demi d'existence, les Kôdè croyaient en l'existence d'un Dieu unique appelé *Nyamien Kpli*. Les croyances religieuses des Kôdè se composaient de plusieurs divinités naturelles et adoptives. Ainsi, les Kôdè avaient toujours gardé le lien avec leurs morts : c'est le culte des ancêtres. La communication entre les morts et les vivants nécessite un intermédiaire : le charlatan. En pays Kôdè, il existait des objets

auxquels les Kôdè manifestaient leur attachement. Il s'agit du *N'gôhiman*. Aussi, les Kôdè possédaient de nombreux masques sacrés : le *Goli glin*, le *Gbôssô*, le *Djè*, le *Balifou*, le *Kpan* et non sacrés : le *Kloh*, le *Kplékplé*. L'un des insignes de la royauté était le *Klin-Kpli* ou le tam-tam parleur. Les Kôdè avaient des sociétés secrètes telles que le *Doh*, le *Klin* et l'*Adjanou.* La singularité et la conservation de ces différentes croyances religieuses étaient fonction d'un système héréditaire.

La contribution des masques n'était pas négligeable. Le *Kloh*, désigné comme l'aîné des masques, jouait un rôle capital dans le divertissement social. En outre, le *Goli glin* ayant le statut d'un masque sacré, avait la tâche de protéger la société. Mais sa danse était aussi un moyen de divertissement et de réjouissance en pays Kôdè. Par contre, le *Djè*, le *Gbôssô* et le *Balifou* étaient des masques extrêmement puissants pour la protection sociale chez les Kôdè. Aussi, on dénombrait des fétiches d'invisibilité (*Ahossi*), de résistance (*Atianwè*) et de protection (*Adui*).

Le *Doh* était une société secrète masculine au service des hommes. Les danses *Adjanou* et *Klin* se présentaient comme des sociétés secrètes féminines. L'Adjanou était une danse mystique d'origine Akan et le Klin était une danse d'origine Wan. Ces différentes danses étaient au service de la société Kôdè. La nudité de la femme constituait le fondement de ces différentes unions féminines. Les croyances religieuses et les sociétés secrètes avaient une utilité inestimable. Toutefois, ces différentes croyances religieuses avaient des effets néfastes sur la société Kôdè. Il faut noter que ces différentes divinités et sociétés secrètes constituent une identité culturelle et religieuse pour le peuple Kôdè de Béoumi. Le peuple Kôdè a su conserver sa brillante religion traditionnelle, malgré l'avènement de l'islam et du christianisme. Cette identité religieuse et culturelle des Kôdè contribue au rayonnement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique tout entière, alors elle doit être conservée pour les générations futures.

6. Références bibliographiques

A- Source orale

Koffi, L. entretien du 26/05/2019 à Kouassi-Kouamékro
Ahouran, A. M. entretien du 04/07/2019 à Kouassi-Kouamékro
Kouamé, K. G. N. entretien du 14/07/2019 à Roussè
Djè, K. K. entretien du 09/08/2019 à Kendè-Dan
Kouadio, K. P. entretien du 04/09/2019 à Kongossou
Yao, K. entretien du 04/09/2019 à Kongossou
Kouadio, A. M. entretien du 12/01/2020 à Kouassi-Kouamékro
Kouamé, K. entretien du 29/09/2019 à Kendè-Dan
Fasséli, A. entretien du 28/11/2020 à Béoumi
Kouakou, W. entretien du 22/02/2021 à Golikro
Bomisso, B. entretien du 18/06/2021 à Kounahiri

B- Dictionnaire

Dictionnaire Larousse, Hachette, 2010.

C- Livres

Boyer, A. M. (2011). *Le sacré, le secret, le Wan, Mona et Koyaka de Côte d'Ivoire*, Ed. Musée Barbier Mueller.

Guerry, V. (1971). *La vie quotidienne dans un village Baoulé*, INADES.

Kouamé, E. (2014).*Yéfini ou l'histoire authentique du royaume Baoulé d'hier à aujourd'hui*, Editions l'Encre bleu.

Marty, P. (1922). *Études sur l'islam en Côte d'Ivoire*, Ernest Leroux.

A- Article de revue

Alfred, H. (1981). La société secrète des hommes panthères chez les Wobé de Côte d'Ivoire. *Anthropos Institut*, 1(2), 67-88. https://www.jstor.org/stable/40460294

Erwan, D. (2000). Le pouvoir des objets. Culture matérielle et religion en Afrique et en Haïti. *Archives des sciences sociales des religions*, 4(110), 1-12.

Étienne, P. (1966). Phénomène religieux et facteurs socio-économiques dans un village de la région de Bouaké (cote d'ivoire). *Revue de Cahiers d'études africaines*, 6(23), 367-401. DOI : https://doi.org/10.3406/cea.1966.3073

René, T. (2010). Religions et cultures traditionnelles africaines. Un défi à la formation théologique. *Revue Théologies africaines*, 2(84), 191-205. https://doi.org/10.4000/rsr.346

Sanogo, D. (2022). Rituels africains: théâtres-rituels et transculturalité en Côte d'Ivoire. *Revue Djiboul*, 4(004), 158-171.

B- Thèses

Djamala, K. A. (2019). *L'histoire des Wan. Des origines à 1960* [Thèse de doctorat unique en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Alassane Ouattara].

Kouassi, N. F. (2009). *L'igname chez les Baoulé de Côte d'Ivoire: Essai d'une socio-anthropologie de l'alimentation* [Thèse de doctorat en Anthropologie et Sociologie, Université de Bouaké].

N'guessan, K. D (2019). *Le Kôdè dans le Baoulé. De 1735 à 1954* [Thèse de doctorat unique en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Félix Houphouët-Boigny].

{**SECTION 3**}

SCIENCES DE L'EDUCATION

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

STRESS EN ÉVALUATION ET ÉCHEC ACADÉMIQUE DANS LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BURKINA FASO

Evaluation stress and academic failure in higher education institutes in Burkina Faso

FÉLICITÉ ROAMBA
Université Norbert ZONGO, Burkina Faso
feli_roamba@yahoo.fr

OUMOU DIALLO
Université Norbert ZONGO, Burkina Faso
oumoudiallo1609@yahoo.fr

RASMATA COMPAORE
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
comprasmata15@yahoo.fr

RÉSUMÉ

À l'instar de nombreux autres pays, le stress lié aux évaluations et à l'échec académique est un problème courant dans les instituts d'enseignement supérieur au Burkina Faso. En effet, l'évaluation, partie intégrante de la démarche d'enseignement/apprentissage, joue un rôle essentiel dans la recherche de la qualité de l'enseignement (Gerard, 2001). Elle permet à l'enseignant de piloter son cours, favorise l'apprentissage chez l'élève et facilite le contrôle et la certification des acquis des apprenants. C'est pourquoi les étudiants font face à de nombreuses pressions et attentes entrainant des niveaux élevés de stress et d'anxiété. Or, le stress peut occasionner des erreurs d'inattention, des pertes de mémoire, de traumatisme pouvant jouer négativement sur la performance scolaire. Pour réussir la démarche évaluative en éducation, les systèmes universitaires ont mis en place des modalités d'évaluation prenant en compte les méthodes d'enseignement et d'encadrement des étudiants, les styles d'évaluation et de la mobilité interuniversitaire des étudiants. Mais, force est de constater que les réalités de l'évaluation dans les instituts d'enseignement supérieur semblent parfois contraster avec les règles de l'évaluation en LMD (Bouba, 2014). La présente étude a permis de mettre en exergue les irrégularités dans la gouvernance des évaluations à l'enseignement supérieur et a fait des propositions d'amélioration des méthodes d'enseignement/apprentissage et d'évaluation dans ces structures. La méthodologie descriptive utilisée s'inscrit dans une approche quantitative et qualitative. Notre public cible est constitué de 3 enseignants et de 174 étudiants du département de Lettres modernes, en licence 2 de l'Université Norbert Zongo de Koudougou.

MOTS-CLÉ : Stress ; évaluation ; échec scolaire ; université.

ABSTRACT

As is the case with many other countries, the stress related to assessments and academic failure is a common problem in higher education institutions in Burkina Faso. As a matter of fact, evaluation, an integral part of the teaching/learning process, plays an essential role in the search for the quality of teaching (Gerard, 2001). It allows the teacher to pilot his lesson, promotes learning in the student and facilitates the control and certification of learners' achievements. This is why students face many pressures and expectations leading to high levels of stress and anxiety. However, stress can cause errors of attention, memory loss, trauma that can negatively affect school performance. To succeed in the evaluative approach in education, university systems have put in place modality assessment that take into account teaching and student supervision methods, assessment styles and interuniversity student mobility. However, it must be recognized that the realities of evaluation in higher education institutes sometimes seem to contrast with the rules of evaluation in LMD (Bouba, 2014). This study highlighted irregularities in the governance of evaluations in higher education and came out with suggestions for improving teaching/learning and assessment methods in these structures. The descriptive methodology used is part of a quantitative and qualitative approach. Our target audience consists of 3 teachers and 174 students from the Department of Modern Letters, in Level 2 of Bachelor in the Norbert Zongo University of Koudougou.

KEYWORDS : Stress ; assessment; school failure ; university.

1. Introduction

Le stress semble être un des thèmes le plus usité dans le langage courant de nos jours et dans diverses circonstances. Pour George (2002), il est un ensemble de réactions biologiques, comportementales et psychologiques permettant à un individu de s'adapter aux exigences d'un environnement auquel il ne peut se soustraire. Ainsi, le stress, le burn-out, l'angoisse, la dépression, l'anxiété, sont autant de phénomènes psychiques auxquels nous sommes confrontés au quotidien, que l'on soit apprenant, enseignant, employeur ou employé. Ces phénomènes portent dans la plupart des cas atteintes aux capacités mentales, psychologiques, affectives et cognitives, et conduisent très souvent à la démission, à la baisse de motivation, de confiance en soi, des performances cognitives, ou encore aux épuisements, etc. (Tohossi, 2020). Le stress scolaire quant à lui fait référence à la peur de l'échec qui constitue une autre forme très répandue d'anxiété parmi les étudiants.

Pour Lempp (1983), le stress scolaire correspond à l'effet global de tous les facteurs de stress liés à l'école et qui agissent sur l'enfant. L'anxiété ou le stress de performance, s'assimile à la peur de ne pas être à la hauteur des attentes, de ne pas atteindre les objectifs escomptés qui sont la valorisation de l'excellence et la réussite dans la société. Cet état de fait vécu en milieu estudiantin pourrait engendrer des conséquences néfastes non seulement sur la santé, mais également sur les performances scolaires. L'évaluation constitue également une menace sociale car la comparaison des résultats entre élèves est source de compétition en

classe comme le précise De Vecchi (2014) et induit une tension permanente entre les élèves les rendant moins sociables, limitant ainsi l'entraide et la solidarité.

Aussi, des parents soucieux du succès de leur progéniture sont stressés par leur rendement aux contrôles. Il faut noter que le stress de réussite des parents se reporte aux enfants, pour qui l'échec à l'école signifie la perte de l'amour des parents. Ainsi, l'évaluation est devenue un sujet préoccupant au regard des effectifs pléthoriques dans les universités et instituts rendant le déroulement des activités pédagogiques difficiles, dans la mesure où, enseignants et étudiants travaillent sous la pression, guidés par la recherche de résultats au détriment des bonnes manières. C'est pourquoi l'importance de l'évaluation dans l'enseignement est diversement appréciée par de nombreux acteurs qui, au lieu d'être un facteur d'efficacité et de réussite est parfois source d'échec.

Avant l'expérimentation de notre dispositif sur le terrain, nous avons émis une hypothèse générale selon laquelle la pression des études dans l'enseignement supérieur perturbe les étudiants dans leurs préparations aux évaluations. À cette hypothèse se joignent deux spécifiques à savoir la fréquence des évaluations dans l'enseignement supérieur empêche les étudiants de réviser dans la sérénité et avoir une bonne note ; enfin, l'importance du volume des cours à réviser pour les évaluations est difficile à maîtriser par les étudiants avant la composition des épreuves.

À cet effet, des objectifs ont été fixés dont un général qui est d'analyser le rythme des études dans l'enseignement supérieur et les échecs académiques. À cet objectif général, se sont greffés deux spécifiques. Le premier vise à examiner le régime de programmation des évaluations et les résultats tandis que le deuxième consiste à démontrer que l'importance du volume des cours prévu pour l'évaluation est source de stress et d'échecs académiques.

Dans cette étude, nous examinerons les sources de stress liées aux évaluations et les conséquences de l'échec académique dans les universités et instituts d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Nous aborderons également les mesures d'accompagnement qui peuvent être mises en place pour aider les étudiants à faire face à ces problèmes et relèverons la nécessité de sensibiliser les enseignants à ces enjeux. Aussi, la compréhension de l'impact du stress et de l'échec académique sur les étudiants s'avère indispensable afin de promouvoir un environnement éducatif et un enseignement supérieur de qualité favorables à leur réussite.

2. Problématique

L'évaluation, partie intégrante de la démarche d'enseignement/apprentissage, joue un rôle essentiel dans la recherche de la qualité de l'enseignement (Gerard, 2001). En effet, l'atteinte d'une compétence nécessite la mise en place de situations d'apprentissages, dans lesquelles des moments d'évaluation permettent de se prononcer sur les progrès des apprenants à travers

des critères bien définis. Toute chose qui pourrait corriger les erreurs et améliorer le travail des apprenants et des enseignants. Cependant, les exigences sociétales d'excellence et de performance dans le milieu du travail se répercutent aussi sur le système scolaire qui devient de plus en plus compétitif : des enfants évalués de plus en plus tôt, des programmes de plus en plus chargés et des parents de plus en plus préoccupés par les résultats de leurs enfants (Sarazon, 1984 ; Zeidner,1998 ; Gregor 2005, cités par Prokofieva et al., 2017). Pour De Landsheer (1914) l'évaluation est une source de stress et d'anxiété à cause de la recherche de la méritocratie et cette situation psychologique peut affecter le bien-être des apprenants. Zakari et al., (2008) soutiennent que la pression venant des enseignants constitue une des causes les plus importantes du stress scolaire par rapport à d'autres types de pression venant des parents ou des pairs. Or, le stress peut occasionner des erreurs d'inattention, des pertes de mémoire, des troubles de vision et de lecture pouvant jouer négativement sur la performance scolaire, créer des sentiments négatifs vis à vis de l'école et provoquer le rejet de cet environnement perçu comme hostile. De plus, recevoir la note d'un examen qui ne représente pas du tout le potentiel réel estimé est une situation très désagréable pour les étudiants.

Pour réussir la démarche évaluative en éducation, les systèmes scolaires ont mis en place des modalités d'évaluation. Dans l'enseignement supérieur africain, c'est le système Licence Master Doctorat (LMD) dans divers domaines qui est actuellement pratiqué (Bouba, 2014). Ce système prend en compte les méthodes d'enseignement et d'encadrement des étudiants, des styles d'évaluation et de la mobilité interuniversitaire des étudiants. L'arrêté N° 04.152/2010-MESupReS portant organisation des études universitaires conduisant au diplôme et grade de Licence précise que le LMD règlemente l'évaluation dans l'enseignement supérieur.

Cependant, le système d'enseignement supérieur au Burkina Faso est confronté à des défis tels que le manque d'infrastructures adéquates, le nombre limité de places disponibles pour les étudiants, les ressources limitées, et des disparités régionales en termes d'accès à l'éducation supérieure. Malgré ces défis, l'éducation supérieure reste un objectif majeur pour de nombreux jeunes burkinabè qui aspirent à obtenir un diplôme et à améliorer leurs perspectives d'emploi et leur qualité de vie. Dans ce contexte, les évaluations et les résultats académiques jouent un rôle crucial dans la progression des étudiants au sein du système éducatif. Les évaluations sont souvent basées sur des examens écrits, qui peuvent représenter une part importante de la note finale. Cependant, les réalités de l'évaluation dans les instituts d'enseignement supérieur semblent parfois contrastées avec les règles de l'évaluation en LMD (Bouba, 2014).

La présente recherche s'intéresse à la problématique du stress en évaluation dans les instituts d'enseignement supérieur qui pourrait constituer une source d'échec chez les étudiants. En effet, au niveau de la programmation des examens

ou dans le déroulement des cours en milieu universitaire, les règles ne sont souvent pas respectées si bien que les étudiants éprouveraient des difficultés dans leur production intellectuelle. Cette situation a suscité les interrogations suivantes : le rythme des études dans les universités ne constitue-t-il pas des sources de stress ? Est-ce que ce stress n'est-il pas cause d'échecs académiques ?

2.1. Théories de référence

Plusieurs recherches se sont intéressées sur le stress psychologique et de nombreux modèles ont été trouvés, dont les modèles transactionnels, celui du stress, du coping et adaptation. Ces modèles accordent beaucoup de privilège aux interactions dynamiques entre les dimensions biologiques, psychologiques et sociales du stress (Graziani & Swendsen, 2004). Ils le définissent comme étant une transaction, un processus qui a lieu entre l'individu et l'environnement. Pour cette étude, deux théories ont été retenues. Il s'agit des théories transactionnelles du stress de Lazarus et Folkman (1984) où l'accent est mis sur la manière dont l'individu évalue et perçoit une situation stressante, ainsi que sur sa capacité à s'adapter à cette dernière. Ils considèrent le stress comme résultant d'un déséquilibre entre les demandes externes ou internes perçues et les ressources personnelles et sociales perçues pour y faire face.

La Théorie du stress Lazare quant à elle stipule que le stress est vécu lorsqu'une personne perçoit que « les demandes dépassent les ressources personnelles et sociales que l'individu est capable de mobiliser » c'est ce qu'on appelle le « modèle transactionnel de stress et faire face. Il faut retenir que la Théorie du stress est un social théorie qui explique les observations sur le stress, un aspect de la vie sociale. Les théories utilisent des concepts qui représentent des classes de phénomènes pour expliquer les observations.

3. Méthodologie de recherche

La présente étude a été menée à l'Université Norbert ZONGO de Koudougou, située dans la Région du Centre-Ouest du Burkina Faso. Structure publique avec des effectifs pléthoriques dont le mode d'évaluation pourrait constituer une source de stress pour les étudiants. Le département de Lettres modernes en licence 2 a été retenu. Notre population est composée d'étudiants et d'enseignants. Ont pris part à cette étude 174 étudiants sur un effectif de 1165 soit 14,93% d'étudiants et 3 enseignants sur un effectif de 11. S'agissant de l'approche méthodologique, nous avons opté pour l'approche mixte pour la collecte des données qualitatives et quantitatives à travers les questionnaires d'enquête et les guides d'entretien. L'échantillonnage probabiliste a permis le choix des enquêtés. Les données recueillies ont subi un traitement statistique et le logiciel Excel a été utilisé pour la construction des figures.

4. Résultats

4.1 Existence du stress et manifestation

Pour ce qui est de l'existence du stress, nos enquêtés en licence 2, du département de Lettres modernes de l'Université Norbert Zongo sont unanimes de son existence. Pour ces étudiants, le stress est effectif et se manifeste de plusieurs manières dont entre autres, l'anxiété, la peur, l'absence et le retard au cours, la perturbation dans leur travail, la perte de confiance en soi, la difficulté de se concentrer pour les études, le manque de temps pour les révisions, la mauvaise compréhension du cours, le surmenage, l'abandon, le suicide, l'absence lors des évaluations.

Figure 1

Existence du stress

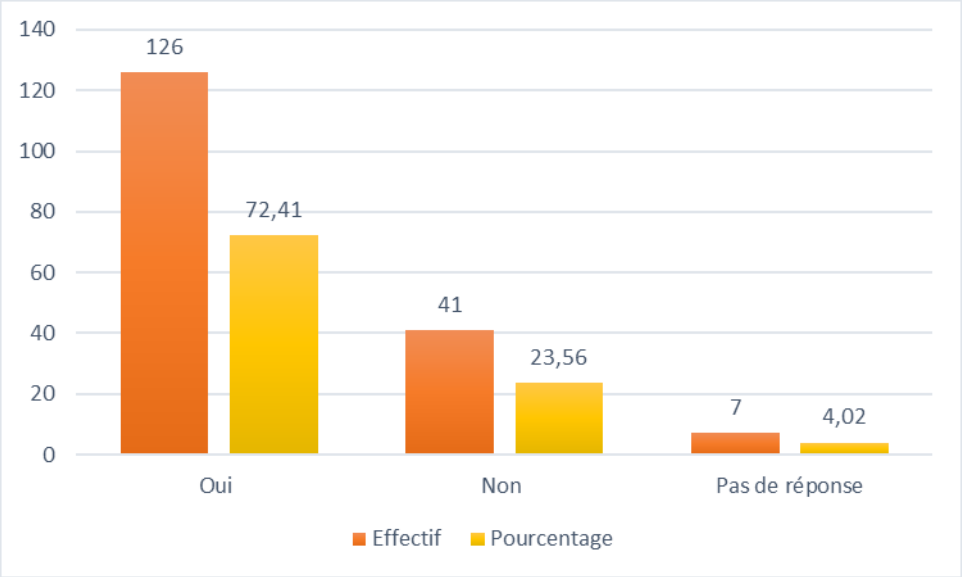

Source : résultats d'enquête terrain

À la lecture de la figure, nous constatons que 72,41% des enquêtés affirment l'existence du stress lors des évaluations, 23,56% disent ne pas être confrontés au stress et 4,02% n'ont pas réagi à cette question.

S'agissant des enseignants enquêtés, ils sont tous unanimes soit 100% de l'existence du stress et 66,66% reconnaissent que les étudiants sont exposés au stress lié aux évaluations. Pour eux, il se manifeste par l'anxiété, la peur, l'absence au cours et les retards fréquents.

4.2 Causes du stress

Après la reconnaissance de l'existence du stress, nous avons voulu savoir si la pression des évaluations constitue une cause du stress. À cette question,

plusieurs réponses ont été proposées par les étudiants sur les plans académique et social.

Sur le plan académique, il s'agit principalement du nombre élevé de modules et de travaux dirigés à suivre, de la pression des cours, des exposés ainsi que des évaluations, la programmation des cours, la remise tardive des copies, les mauvaises explications et préparation des cours, les difficultés de communication, l'absence de transparence dans la correction des devoirs, des mauvaises évaluations, le chevauchement des années académiques ou retard dans la progression des cours.

Au niveau social, ce sont surtout les mauvaises conditions de vie et d'études, le manque/l'insuffisance de moyens financiers ainsi que le retard dans le pays des subventions ou bourses d'études.

Quant aux enseignants ayant pris part à l'enquête, le nombre élevé de devoirs, les révisions fréquentes, la peur de l'échec et les mauvaises notes sont entre autres les causes liées au stress qui perturbent le travail des étudiants. Celles-ci se traduisent par une perte de confiance en soi, une mauvaise concentration pour les études et une mauvaise préparation mentale et écrite.

Figure 2

Causes du stress

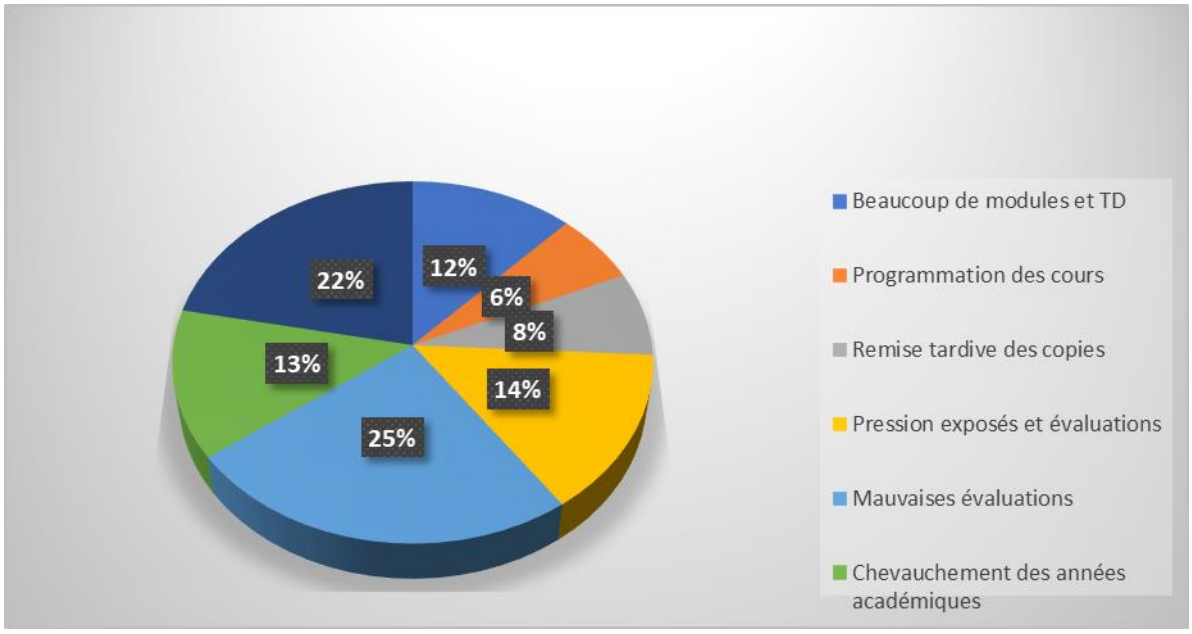

Source : données de l'enquête

Au regard de la figure, il ressort que 25% des étudiants estiment les évaluations mauvaises, 22% le nombre de modules et de TD élevés, 14% disent être exposés à pression des évaluations, 13% éprouvent des difficultés avec le chevauchement des années académiques, 12% ont peur l'échec, 8% accusent la remise tardive des copies et enfin 6% la progression des cours.

Pour les enseignants ayant pris part à l'enquête, les causes du stress sont entre autres : le nombre consistant des devoirs, les révisions fréquentes, la peur de l'échec, les mauvaises notes. Nos enquêtés ont aussi reconnu que certaines causes leur sont imputables comme les difficultés/ déficits de communication et l'absence de transparence dans la correction des devoirs.

Cette situation a sans doute des répercussions négatives non seulement sur les résultats académiques des étudiants mais également sur leur santé et sur l'efficacité du système éducatif. En effet, 95% des enquêtés ont affirmé que le stress a des conséquences sur les évaluations, la santé physique et affectent même l'efficacité du système éducatif dans son ensemble.

4.3. Conséquences du stress

En ce qui concerne le stress des évaluations, les conséquences comme l'impossibilité de se concentrer, les mauvaises notes, la tricherie, la confusion des numérotations des questions, l'oubli des leçons apprises, la peur d'échouer, le manque de contrôle de soi, la dépression, l'absence de clarté dans les idées, la non compréhension des sujets, la panique lors des évaluations, le saut de questions mal comprises et la non remise de la copie. S'agissant de leur santé, ils relèvent l'insomnie, le traumatisme et les maux de tête.

Figue 3

Conséquences du stress

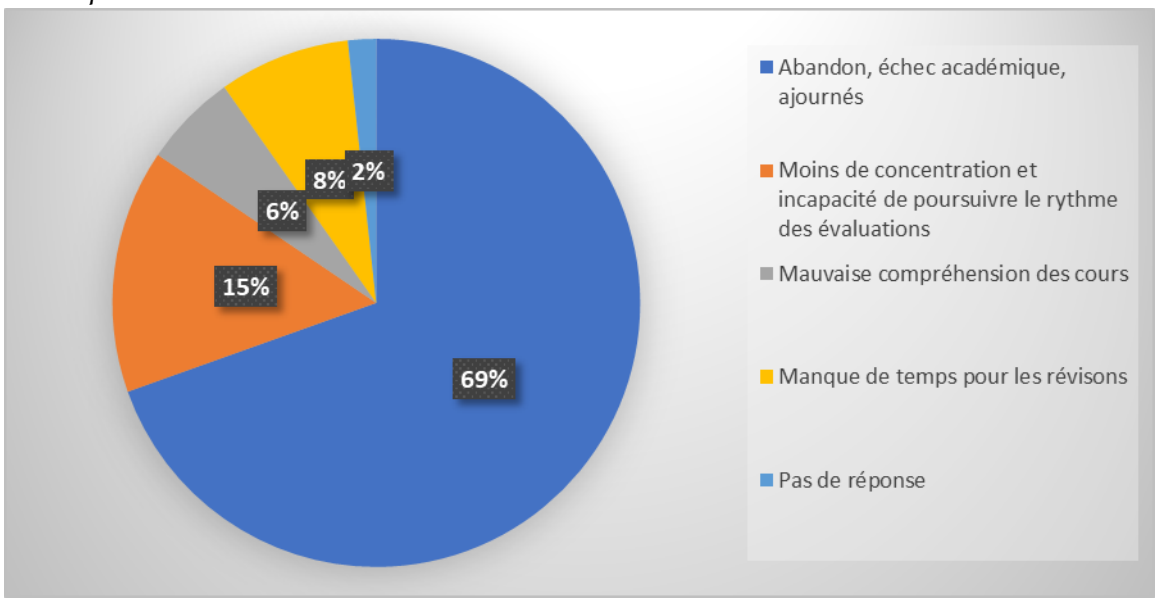

Source : résultats d'enquête

À la lecture de la figure, nous notons que 69% des enquêtés reconnaissent que le stress est source d'abandon, d'échec, d'ajournement ; 15% trouvent que le

stress les rend moins concentrés et incapables de poursuivre le rythme des évaluations, 6% ont une mauvaise compréhension des cours dispensés, 8% estiment la pression des évaluations forte d'où un manque de temps pour les révisions et 6% n'ont pas répondu à la question.

Pour les enseignants enquêtés, 66,66% trouvent que le stress en évaluation a des conséquences néfastes qui se traduisent par les mauvaises ou faibles notes, l'échec scolaire et le décrochage scolaire.

Au regard de ces résultats, nous convenons avec les enquêtés que le stress lié aux évaluations est bien effectif et influence de façon négative les performances des étudiants.

5. Discussion des résultats

La présente étude nous a permis d'aboutir à des résultats relatifs aux causes du stress. En effet, il faut noter que le volume de travail vécu par nos enquêtés ainsi que les méthodes d'enseignement /apprentissage mises en œuvre par les enseignants, ne permettent pas aux étudiants de réviser avec sérénité les cours et d'être performants. Notre hypothèse 1 qui postule que la fréquence des évaluations dans l'enseignement supérieur empêche les étudiants à réviser dans la sérénité et avoir une bonne note est confirmée. La deuxième hypothèse de notre recherche stipule que la méritocratie dans les études place l'étudiant dans une pression qui ne favorise pas de bonnes performances. En se fondant sur les résultats de l'enquête, il ressort que l'environnement des études des étudiants en L2/LM/UNZ, ne favorise pas de bonnes performances des étudiants. Nous pouvons déduire que la deuxième hypothèse également est confirmée. L'hypothèse générale selon laquelle, la pression des études dans l'enseignement supérieur perturbe les étudiants dans leurs préparations aux évaluations est donc confirmée.

Il convient de relever que le stress en évaluation constitue un facteur d'échec académique important qui affecte les étudiants dans les instituts supérieurs, en ce sens qu'il les empêche de travailler de manière conséquente lors des évaluations. En effet, dans un système éducatif où les résultats académiques sont souvent considérés comme des indicateurs de réussite, les étudiants font face à de fortes pressions et attentes pour obtenir de bonnes notes sources de stress et d'anxiété, avec des répercussions sur leur bien-être mental et leurs performances académiques. C'est pourquoi Muirhead et Locke (2007) estiment que les examens et la peur de l'échec sont des sources génératrices de stress des étudiants.

Pour ce qui est du système éducatif burkinabè, les examens sont toujours obligatoires et font l'objet d'évaluation. Cette obligation répond aux exigences du programme, qui amène les enseignants à évaluer soit la totalité soit une partie des connaissances des apprenants par des tests ou des examens.

Ainsi sur la base de ses réussites en apprentissage, l'étudiant doit développer une confiance en soi et trouver du plaisir à apprendre. Il doit alors

relever les défis et c'est à partir des réussites personnelles qu'il augmente son estime de soi toute chose qui lui permettra de relever plus tard de nouveaux défis plus difficiles. Dans cette dynamique, l'évaluation devrait permettre à l'étudiant de se situer par rapport à l'acquisition de connaissances et de compétences qui sont déterminées par des critères précis. Cependant, les évaluations sont souvent perçues comme des sanctions, créant un sentiment de rejet de l'environnement scolaire d'où les décrochages. C'est pourquoi, Vecchi (2014) estime que pour le maître, évaluer devrait correspondre à une autoévaluation (choix pédagogiques et attitudes) à travers les résultats et les réactions de ses élèves. Quant à l'apprenant, évaluer devrait essentiellement se résumer à s'évaluer en pratiquant la métacognition qui permet de se connaitre, de mesurer ses améliorations et les points sur lesquels il faut progresser.

À travers cette étude, nous convenons avec Bometon (2006) que les situations compétitives telles que les entrevues, les débats oratoires, les examens constituent des sources d'agents stressants chez les apprenants.

6. Conclusion

Notre étude s'est intéressée à la problématique du stress liée aux évaluations et à l'échec dans le système universitaire. Elle a permis de mettre en évidence que le stress vécu par les étudiants lors des évaluations a des répercussions non seulement sur leurs performances académiques, mais également sur leur santé physique et mentale. Des difficultés sont sans doute rencontrées aussi bien par les enseignants que par les étudiants, si bien que la qualité de l'enseignement est parfois affectée. C'est pourquoi des stratégies enseignement/apprentissage innovantes, non contraignantes et valorisantes doivent être mises en œuvre pour le bien-être des étudiants et l'amélioration de leurs résultats. Les conditions de vie sociales et d'études des étudiants doivent être améliorées par le paiement à temps de leur subvention et bourse. Aussi, les effectifs dans les universités doivent être rationnalisés pour une meilleure prise en charge des étudiants.

Références bibliographiques

Arrêté n°04.152/2010-MESupReS portant régime des études du diplôme de Licence dans les institutions publiques et privées d'enseignement supérieur et privés.

De Lansheere, G. (1980). Evaluation continue et examen : précis de docimologie. R- Bruxelles Fernand Nathan.

De Vecchi, G.(2014). Évaluer sans dévaluer. Hachette Education, Paris Cedex 15

Bouba, B. (2014). De la théorie à la pratique : l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD à l'Université de Maroua et la qualité de la formation. La Recherche en Éducation, *11*(1), 32-47.

George, G. (2002). Ces enfants malades du stress. Anne Carrière.

Hadji, C. (2012). Faut-il avoir peur de l'évaluation ? Editions De Boeck.

Lazarus, R. & Folkman, S. (1984). Stress, appraisal and coping. Springer.

Lussier, D. (1992). Évaluer les apprentissages dans une approche communicative. Hachette.

Bometon, F. (2006). Comment gérer le stress des apprenants en situation d'évaluation Mémoire pour l'obtention d'une Licence Professionnelle « formateur d'adultes ». Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Muirhead, V. & Locker, D., (2007). La perception du stress chez les étudiants canadiens en médecine dentaire. Mémoire online consulté le 23 juillet 2022. 73(41).40. Pacquaert https://www.memoireonline.com.

Prokofieva,V., Pascale, B.P., Velay, J.L., Hérold, J.F. & Kostromina, S. (2017) « Stress de l'évaluation scolaire : un nouveau regard sur un problème ancien », Recherches & éducations. http://journals.openedition.org/rechercheseducations/4657.

Tohossi, G. C. (2020). Analyse du stress chez les étudiants en fin de cycles licence et master professionnels Staps de l'injeps lors des examens terminaux mémoire Master professionnel Université d'Abomey-Calavi/ Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport.

Zakari, S., Walburg, V. & Chabrol, H. (2008). Influence de la pression perçue par les lycéens français sur le stress scolaire. Journal de Thérapie Comportementale & Cognitive. *18*(3), 108-112. DOI : 10.1016/j.jtcc.2008.06.006.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

ATTITUDE D'ÉCOUTE DES ENSEIGNANTS EN CLASSE ET PERFORMANCES DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Listening attitude of teachers in class and performance of students with school difficulties

ATI-MOLA TCHASSAMA
SRU-POD, Université de Lomé, Ecole Normale Supérieure, Togo
atimola1111@yahoo.fr

KOFFI DAHON
SRU-POD, Université de Lomé, Togo
koffi.dahon@gmail.com

RÉSUMÉ

Ce travail vise à analyser le lien entre l'attitude d'écoute, une composante des pratiques réflexives des enseignants et les performances scolaires des apprenants. Cela permettrait de fournir aux enseignants, des stratégies leur permettant d'améliorer les résultats scolaires des apprenants en difficultés scolaires. Nous pensons que les performances scolaires des élèves dépendent de l'attitude d'écoute développée par les enseignants pendant le déroulement des leçons. Cette hypothèse est vérifiée par une enquête auprès des collégiens de la classe de sixième (6ème) et des enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre, à travers un entretien semi-directif et l'analyse des performances scolaires des élèves concernés. Cette enquête est appuyée par une étude expérimentale d'adoption et de pratique de l'écoute en situation de classe. Les résultats montrent que les élèves dont leurs enseignants développent une attitude d'écoute active ont de bonnes performances scolaires.

MOTS-CLÉ: Attitude d'écoute, performance scolaire, enseignant, apprenant.

ABSTRACT

This work aims at analysing the link between the listening attitude, a component of the reflective practices of teachers and the academic performance of learners. This would provide teachers strategies so as to improve the academic results of learners with academic difficulties. We believe that the academic performance of students depends on the listening attitude developed by teachers during the progression of the lessons. This hypothesis is confirmed by a survey of secondary school students of Form 1 and teachers of Life and Earth Sciences, through a semi-structured interview and the analysis of the school performance of the students concerned. This investigation is supported by an experimental study of adoption and practice of listening in the classroom. The results show that students whose teachers develop an attitude of active listening have good academic performance.

KEYWORDS: Listening attitude, school performance, teacher, learner.

1. Introduction

Les performances scolaires font l'objet de discussion dans tout système éducatif qui s'engage à améliorer la qualité de celui-ci. Une performance correspond aux « données précises sur le niveau maximal atteint par un apprentissage à un moment donné. Selon la nature de l'activité en cause, elles peuvent être numériques ou descriptives» (Hotyat et al., 1973, p. 230). Perçue comme résultat individuel dans une activité, la performance scolaire est donc le résultat qu'obtient un élève dans les différentes matières scolaires. Ce résultat peut être bon ou mauvais. Dans le premier cas, nous parlerons de réussite scolaire alors que dans le second cas, nous parlerons d'échec. De ce fait, l'échec de ces enfants est considéré comme l'expression de difficultés personnelles d'origine affective en lien avec des problèmes familiaux (Isambert-Jamati, 1996; Piat, 1983). (Avanzini, 1965, p. 16), pour sa part, pense que : « Est en situation d'échec, soit l'élève dont les performances sont inférieures à celles qu'exigent le niveau officiel de sa classe ou de son cours ou les normes de l'examen qu'il prépare, soit celui par voie de conséquence qui est placé dans des classes, sections peu estimées ». Parmi les disciplines enseignées au premier cycle du secondaire (collège), la Science de la Vie et de la Terre (SVT) paraît la discipline la plus accessible et compréhensible aux apprenants. Malheureusement des échecs sont toujours enregistrés aux examens de fin d'année dans ladite discipline. D'aucuns diront que le taux d'échec en SVT est faible mais cela reste inquiétant puisque les élèves n'ayant pas obtenus la moyenne ont suivi les mêmes cours que les autres. Nous estimons que les aptitudes et les processus mis en œuvre par les élèves pour l'acquisition des savoir-enseignés diffèrent énormément d'un élève à l'autre. C'est ainsi qu'on peut constater, en situation de classe, certains élèves qui sont en situation de réussite alors que d'autres se trouvent en situation d'échec qui peut être total (lorsque cet échec concerne toutes les disciplines) ou partiel (lorsque cet échec concerne une discipline). La SVT paraît un échec partiel pour certains élèves.

La question d'échec scolaire ou d'inadaptation scolaire, en général, est un problème qui ruine le système éducatif au Togo et a pour impact, le désintérêt pour les matières enseignées, voire pour l'école. Dans le but de faire face à ce problème à ce problème d'échec, depuis 2009, le gouvernement togolais a pensé à un plan sectoriel de l'éducation 2010-2030 pour maximiser la contribution de l'éducation au développement économique et social du pays. Cette politique entre autres, vise l'éducation pour tous et obligatoire pour les enfants de 0 à 15 ans. Elle vise aussi à réduire de façon forte la fréquence des redoublements. Ainsi, une façon d'améliorer le système éducatif est de ne plus autoriser le redoublement au cours de chaque sous cycle dans l'enseignement préscolaire et primaire. En dehors de ces sous cycles le taux moyen de redoublement souhaité devrait être de 10%.

Pour expliquer ce problème d'échec scolaire (Avanzini, 1967) a pensé aux causes intellectuelles, affectives et pédagogiques, qui, bien sûr, s'impliquent. Nous nous proposons de nous intéresser aux causes intellectuelles et pédagogiques, parce que, parmi les facteurs influençant l'apprentissage des élèves à l'école, deux facteurs se situent en tête de liste. Il s'agit de la gestion de la classe et les processus métacognitifs. L'effet de l'enseignant devançant ainsi celui de la famille qui ne vient qu'au quatrième rang (Bissonnette et al., 2005). Cependant, les pratiques pédagogiques des enseignants varient d'un enseignant à un autre. Si l'enseignement individualisé devient une nécessité, nous l'appréhendons sous l'angle d'écoute de l'enseignant. Cette pratique d'écoute privilégie l'apprenant, ses besoins et ses possibilités et permet de lui proposer des situations d'apprentissage et des outils variés. En nous référantà à (Aylwin, 2015; Tardif, 2005; Tremblay & Torris, 2004), la pédagogie différenciée se définit comme une pédagogie qui se différencie selon les enfants, leurs caractéristiques personnelles et sociales. En effet, par ses pratiques pédagogiques, répond à la complexité du système, engendré par l'hétérogénéité culturelle (origine différente, échec massif, violence, perte de confiance, autodestruction, pensée logique déficiente). Le but poursuivi par cette recherche est de contribuer à améliorer la qualité des enseignements et la réussite pour tous les apprenants, plus spécifiquement en SVT à travers la pratique d'écoute chez les enseignants.

2. Ecoute

L'écoute, d'après (Abromont, 2010; Tardif, 2005), est l'« action d'écouter ce qui est dit ». Il s'agit d'être attentif à ce que dit son interlocuteur et en tenir compte dans la réponse à lui donner. Dans notre contexte, nous nous intéressons à la qualité de quelqu'un qui sait écouter les autres et dégager le sens latent de ce qui est énoncé afin de prendre une décision (Péroz, 2018; Smith-Gilman, 2015, 2020). En situation de classe, nous nous référons à l'enseignant chargé d'écouter ses élèves pour une prise en charge psychopédagogique. Mais généralement, pour (Nonnon, 2004), l'écoute est souvent invoquée par les enseignants quand ils parlent des élèves, la plupart du temps sous forme négative lorsque ceux-ci n'écoutent pas leurs enseignants ou leurs camarades en communication. Elle apparait à la fois comme condition préalable à tout travail. Cette notion chargée d'affects touche à toutes les dimensions de l'engagement dans la communication scolaire. L'écoute relève de la sphère pédagogique, de la dimension psychologique et morale des rapports interpersonnels dans la classe. Elle est une composante des postures professionnelles réflexives de tout métier de l'humain. Mais il faut aussi penser qu'une bonne écoute implique également une réflexion sur ce qui est écouté. L'école, une maison d'éducation, ressemble à une famille dont l'enseignant(e) tient le rôle du père ou de la mère et les élèves celui des enfants. Par la réforme de l'enseignement promulguée par l'ordonnance N°16 du 06 mai 1975, le gouvernement Togolais s'est fixé l'objectif d'aboutir à une école réellement démocratique offrant des chances égales à tous les citoyens, plus rentable et adaptée aux réalités du pays. Ceci témoigne la volonté de démocratiser et de

généraliser l'enseignement où les autorités politiques et les organisations non gouvernementales (ONG) veillent à cette démocratisation. Il revient à l'enseignant de jouer son rôle d'adulte pour se faire obéir et par une éducation morale, enseigner aux élèves, le respect qu'ils doivent à l'autorité tant civil que politique et aussi à leurs pairs. Or, une des caractéristiques particulières de l'école est l'absence d'homogénéité de comportements des apprenants. Ceci pose d'énormes difficultés en ce qui concerne l'application de certaines méthodes favorables à la réussite de toutes et de tous. Les enseignants et les enseignantes (surtout les moins expérimentés) expriment leur désarroi face à ces classes hétérogènes à de multiples égards. Méthodes actives, méthodes centrées sur l'apprenant, pédagogie différenciée, alternatives aux méthodes violentes en éducation, autant de notions qui se déclinent à différents niveaux du système éducatif, entre politique éducative et pratiques pédagogiques des enseignants.

3. Pratiques pédagogiques centrées sur l'activité des élèves

L'enseignement selon l'Approche Par les Compétences (APC) tient compte des processus cognitifs au cours des apprentissages tels que le raisonnement et la résolution des situations problèmes, le caractère opératoire des apprentissages, le mécanisme de transfert des connaissances (Louise Tveter et al., 2014; Pelpel, 1993). Les apprentissages sont fondés sur les méthodes actives au cours desquelles les élèves sont invités à résoudre des situations-problèmes. Chaque apprenant a la possibilité de décrire la démarche et le parcours de son apprentissage à travers la résolution des situations problèmes. Les méthodes actives dites nouvelles partent du principe que l'école est faite pour l'enfant et non l'enfant pour l'école. Elles demandent que l'enseignement soit basé sur la connaissance de l'enfant qui s'améliore de jour en jour grâce à la psychologie génétique et différentielle. Elles tiennent compte des intérêts profonds de l'apprenant et cherchent à les fixer et à les utiliser. La méthode active, d'après (Pelpel, 1986, 2001), est encore appelée méthode appropriative ou de redécouverte, dans la mesure où les connaissances et les savoir-faire acquis résultent pour l'essentiel d'une activité personnellement prise en charge par les élèves. Le nombre d'enfants à instruire, les savoirs en évolution, la recherche d'une éducation bienveillante et surtout la diversité sociale des élèves ont été autant d'écueils à la réalisation d'une école équitable dans l'accès aux savoirs. La connaissance des forces, des styles d'apprentissage et les attitudes des élèves permet d'orienter les décisions de l'enseignant ou de l'enseignante en ce qui a trait aux stratégies pédagogiques à privilégier dans la salle de classe, à l'élaboration des unités d'apprentissage et des projets, à la sélection des ressources, aux regroupements d'élèves et aux adaptations. Cette connaissance est fondamentale pour donner un enseignement efficace et différencié dans le groupe-classe. Ces multitudes d'élèves avec des capacités et attitudes d'assimilation différentes devraient être écouté et pris en compte chacun par l'enseignant. Pour ce faire l'enseignant doit développer des attitudes et des stratégies afin de mieux comprendre et prendre en compte chaque élève selon ces capacités

pour une meilleur réussite scolaire. Mais, force est de constater que dans nos établissements scolaires, beaucoup sont ces enseignants qui ne prennent pas en compte les capacités et les rythmes d'acquisition individuels de chaque élève. Eu égard à tout ce qui précède, nous nous interrogeons sur l'influence de l'attitude d'écoute adoptée par les enseignants en classe et les performances scolaires des élèves.

L'adolescence est essentiellement caractérisée par le besoin d'affirmation de soi dont les manifestations sont : le désir de se faire voir, de se faire remarquer, de se faire regarder, de se distinguer. On dit aussi que l'adolescent est égotiste. Le début de l'adolescence est la période où les garçons et les filles deviennent attentifs à leur toilette et à la mode; les filles s'intéressent particulièrement aux parures. Chez les garçons l'on remarque le goût du risque, les actes de témérité. C'est pourquoi, à cet âge, les jeunes sont très sensibles à l'humiliation et aux blâmes. C'est la période des révoltes contre les interdits à l'école ou dans d'autres milieux. Les jeunes adolescents cherchent à s'affranchir de tous les impératifs sociaux et religieux susceptibles d'étouffer leur personnalité naissante. L'adolescence est marquée par l'éveil de la sexualité (Gaonac'h & Golder, 1995).

Les adolescents sont en proie aujourd'hui à des réalités psychologiques et sociales inquiétantes accentuées par la crise de l'adolescence caractérisée par une période d'instabilité et d'inadaptation. Leurs difficultés sont d'ordre intellectuel, affectif et social relevant de la famille ou de l'école. On parle d'adolescents difficiles dont les comportements caractéristiques de ces adolescents sont : la bouderie, l'opposition passive ou ouverte, les réponses sèches, la brusquerie (Cruchon, 1967). L'école, qui devrait permettre à chaque jeune de pouvoir s'épanouir et d'intégrer la société par son organisation, ses méthodes et structures, fait de nombreux inadaptés. Pourtant, certaines études démontrent d'ailleurs que les professeurs eux-mêmes expriment un accord très général face à l'idée qu'*un bon professeur* est celui qui parvient à contrôler sa classe sans recourir à des techniques punitives. Une attitude d'ouverture, de support et de chaleur entraîne des réactions positives de la part des élèves. Le modèle pédagogique qui donne lieu aux meilleures performances et à la meilleure satisfaction de la part des élèves s'appuie à la fois sur la clarté de l'organisation, l'ouverture à l'initiative et à la responsabilité personnelle et le support chaleureux (Gaonac'h & Golder, 1995; Mellier & Lehalle, 2005). L'enseignant a un rôle important à jouer afin de développer chez les ados le pouvoir d'inhibition qui leur permettra de mieux discipliner leurs tendances instinctives. Ils doivent les encourager à l'effort personnel. À l'école, nous pensons que l'attitude d'écoute des enseignants contribuerait à une réussite des apprenants. Développée par le psychologue américain (Rogers, 1968), l'écoute active est également nommée écoute bienveillante. Initialement conçue pour l'accompagnement de l'expression des émotions, elle est opérationnelle dans les situations de face-à-face où le professionnel écoute activement l'autre. Elle consiste à mettre en mots les émotions et sentiments exprimés de manière tacite ou implicite par l'interlocuteur. L'écoute active permet à l'individu, lors de l'entretien d'aide, de le décloisonner de ses difficultés et de le prendre dans son

ensemble. Il ne s'agit pas de faire des enseignants, des psychologues mais nous pensons à une innovation pédagogique qui conduire tout enseignant à instaurer une relation positive, authentique, de confiance et sécurisante et basée sur l'acceptation inconditionnelle les trois (3) attitudes fondamentales à l'égard des élèves, énoncées par (Rogers, 1968) : l'empathie, l'affectivité et la congruence (Postic, 1979). L'empathie : C'est-à-dire la capacité à se mettre à la place de son client et à entrer dans son univers et ses sentiments. La congruence : c'est à dire l'accord avec soi-même qui incitera son client à rétablir sa propre congruence et à déjouer certains mécanismes de défense. Il s'agit d'une pratique primaire des psychologues qui permet à un enseignant de créer une relation de confiance et de bienveillance avec ses apprenants(LeBlanc, 1986; Malette, 2005). La réussite des élèves n'est-elle pas fonction de l'attitude d'écoute de l'enseignant ? Comment l'enseignant doit-il faire face à cette multitude d'élèves dont certains, en plus des difficultés liées à la discipline, présentent des comportements inadaptés ? La méthodologie suivante a permis d'expliquer cela.

4. Méthode

Dans le but de vérifier les hypothèses de notre étude, une enquête est faite dans la région éducative de Lomé-Golfe-Ouest, dans la capitale togolaise. Notre étude a porté sur cinq établissements des collèges publics avec pour cible les élèves des classes de sixième au nombre de 10 et les enseignants qui enseignent les Sciences de la Vie et de la Terre dans ces classes. Ainsi, 18 enseignants consentants et 10 de leurs élèves soit au total 180 élèves de la classe de sixième ont été choisis au hasard, soit dix élèves dans chaque établissement (5 filles et 5 garçons) pour respecter la parité entre le sexe. Le choix des élèves de la sixième s'explique par le fait qu'au collège, les enfants ont à s'adapter à un système structurel très différent de celui de l'école primaire. Ceux-ci entrent en sixième (6ème) où l'espace et le temps scolaires ne sont plus les mêmes. Ils sont confrontés aux changements liés à l'adolescence marquée par l'affirmation de soi qui se concrétise dans l'opposition, voire la révolte contre la famille ou les adultes ; pluralité des enseignants dont chacun avec sa personnalité, ses méthodes de travail, ses exigences propres et les exigences officielles dans l'établissement (Toraille et al., 1982).

Deux guides d'entretien ont été élaborés, un pour enseignants et l'autre pour élèves. Le premier permet de comprendre si leur enseignant de Science de Vie et de la Terre les prend en charge par une attitude d'écoute. Ce guide a été élaboré en référence à (Rogers, 1968) sur la démarche d'écoute qui n'est pas la même qu'utilise un psychologue pour son patient mais il s'agit d'une démarche orientée vers une attitude d'empathie, l'affectivité et la congruence et de la relation de confiance et de bienveillance définies respectivement par (Pocztar, 1991; Postic, 1979). Le second guide permet d'explorer si les élèves abordent facilement leurs enseignants et si ceux-ci adoptent la démarche d'écoute dans le but de prendre en compte les difficultés des apprenants. Nous pensons que c'est à cette condition qu'on peut atteindre la réussite

scolaire pour tous. Cette démarche méthodologique est appuyée par une étude expérimentale qui consiste à la prise en charge des élèves en difficultés scolaires par un enseignant des Science de la Vie et de la Terre en adoptant la démarche d'écoute qui consiste à un conseil d'aide au sens de C. Rogers dans le but de mieux comprendre les difficultés de ceux-ci. Les données recueillies sont analysées qualitativement. Nous avons procédé à l'analyse du contenu des réponses. Il s'agit d'une analyse logico-sémantique qui, d'après (L. Mucchielli, 1997, 1999; R. Mucchielli, 1988), s'intéresse directement au contenu manifeste.

5. Résultats

D'après (Martinet et al., 2001), dans le référentiel de compétence de la profession enseignante, un enseignant dit professionnel doit planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves ; **a**dapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. Cela suppose une diversification des pratiques pédagogiques qui intégrerait l'écoute des élèves pour une prise en charge de leurs difficultés. Les résultats de l'entretient avec les enseignants nous situent dans ce sens.

5.1. Résultats issus de l'entretien avec les enseignants

Tous les enseignants interrogés déclarent que nombreux sont les élèves qui éprouvent des difficultés que ceux-ci désignent en ces termes : « les élèves n'apprennent plus maintenant », « il y a l'indiscipline » pour parler des élèves caractériels. Mais comparativement aux autres disciplines, les enseignants affirment que leurs élèves réussissent mieux en science de la vie et de la terre que dans les autres disciplines pourtant, il ya des élèves qui ont de faibles notes dans ladite discipline, en moyenne 10% des effectifs des classes prises en compte dans ce travail. Dans cette discipline accessible aux apprenants, il est possible d'arriver à 100% de réussite. Lorsque nous avons cherché à savoir comment ces enseignants prennent en charge les difficultés de leurs élèves, ceux-ci déclarent qu'ils sont obligés de reprendre le cours pour le réexpliquer aux élèves qui ne l'ont pas compris. De plus, « si l'élève n'apprend pas, qu'est ce que l'enseignant peut faire pour lui ? » ont déclaré ces enseignants. Néanmoins, ils affirment qu'ils leur donnent des conseils et les encouragent. En ce qui concerne les élèves indisciplinés, il ya eu une divergence de réponses de leur part. Le tableau suivant nous situe par rapport à ces différentes réponses.

Tableau 10

Répartition des enseignants en fonction stratégies utilisées pour prendre en charge le comportement caractériel de certains élèves

Variables	**Effectifs et pourcentages de réponses des enquêtés**

	Oui		Non		Total	
Signer un contrat avec les élèves	15	83,3%	3	16,7%	18	100%
Leur faire recopier une leçon non apprise	3	16,7%	15	83,3%	18	100%
Être rigoureux	9	50%	9	50%	18	100%
Leur donner des conseils	18	100%	0	0%	18	100%
Envoyer les élèves en infraction auprès du surveillant pour une punition	18	100%	0	0%	18	100%
Utiliser les alternatives aux méthodes violentes en éducation	5	27,8%	13	72,2%	18	100%
Adopter la démarche d'écoute des élèves	0	0%	18	100%	18	100%

A travers ce tableau, nous constatons que les enseignants, pour prendre en compte leurs élèves, ceux-ci signent un contrat avec les élèves (83,3%) contre (16,7%) qui ne le font pas. Par contre, ils sont moins nombreux à faire recopier une leçon non apprise par l'élève (16,7%) contre 83,3 qui n'adoptent pas cette sanction. (50%) des enseignants déclarent adopter un comportement rigoureux face à leurs élèves en difficultés scolaire. Tous donnent des conseils à leurs élèves pour les encourager au travail et préfèrent envoyer les élèves en infraction auprès du surveillant pour d'éventuelles punitions. Ils sont moins nombreux à utiliser les alternatives aux méthodes violentes en éducation (27,8%) et tous n'adoptent pas la démarche d'écoute pour prendre en charge les difficultés scolaires de leurs élèves. Nous avons cherché à savoir comment les élèves trouvent la discipline, Science de la Vie et de la Terre et quelles sont les stratégies utilisées par leur enseignant de ladite discipline pour les aider à la réussir.

5.2. Résultats de l'entretien avec les élèves

Lorsqu'on a cherché à savoir s'il existe, dans la classe, des élèves caractériels, tous les élèves ont répondu affirmativement. « Il y a des élèves qui ne restent pas tranquille en classe ». « Ils s'amusent » ont-ils déclaré. Le tableau suivant indique si les élèves éprouvent de difficultés en Science de la vie et de la Terre.

Tableau 11

Répartition des élèves selon que ceux-ci ont de difficultés ou non en Science de la Vie et de la Terre

Variables	**Effectifs et pourcentages de réponses des enquêtés**					
	Oui		**Non**		**Total**	
Difficultés en Science de la Vie et de la Terre	45	25%	135	75%	180	100%

Le tableau 2 montre que les élèves sont moins nombreux à avoir des difficultés en Science de la Vie et de la Terre (45%) contre 75%. Les données suivantes nous situent par rapport aux stratégies adoptées par les enseignants pour prendre en charge les élèves en difficultés scolaires.

Tableau 12

Répartition des élèves en fonction stratégies utilisées par leur enseignant pour prendre en charge le comportement caractériel de certains élèves

Variables	**Effectifs et pourcentages de réponses des enquêtés**					
	Oui		**Non**		**Total**	
L'enseignant signe un contrat avec les élèves en classe	168	93,3%	12	6,7%	180	100%
Il réitère le contrat chaque jour	0	0%	180	100%	180	100%
Il leur fait recopier une leçon non apprise	3	1,7%	177	98,3%	180	100%
Il crie sur les élèves pour le ramener à l'ordre	9	5%	171	95%	180	100%
Leur donner des conseils	180	100%	0	0%	180	100%
Il envoie les élèves auprès du surveillant pour une punition	180	100%	0	0%	180	100%
Adopter la démarche d'écoute des élèves	0	0%	180	100%	180	100%

On comprend, à travers le tableau précédent que la majorité des enseignants (93,3%), pour prendre en charge leurs élèves en difficultés scolaires signent un contrat avec ceux-ci en classe contre (6,7%) qui ne le font pas. Mais tous ne réitèrent pas ce contrat chaque jour aux élèves. Certains enseignants (1,7%) font recopier une leçon non apprise par les élèves concernés et enfin d'autres, environ (5%) crient sur les élèves pour les ramener à l'ordre. D'après les élèves, tous les enseignants leur donnent des conseils et envoient les élèves auprès du surveillant pour une punition en cas d'infraction mais n'adoptent pas la démarche d'écoute des élèves.

Quelques élèves en difficultés ont été pris en charge suivant la démarche expérimentale organisée par un enseignant de Science de la Vie et de la Terre. Celui-ci a eu à écouter individuellement ces élèves afin d'apporter de l'aide à chacun.

4.3 - Données issues de la méthode expérimentale

Nous nous sommes intérressés à titre expérimental à la prise en charge de 5 élèves de sexe masculin par les enseignants à trvers une attitude d'écoute active. Parmi ces élèves deux sont apparemment de tempéremment calmes mais présentent de faibles performances scolaires. Tandis que les trois autres, en plus de leurs mauvaises performances, sont agités, font beaucoup de bruits en classe pendant le déroulement des leçons, viennent souvent en retard à l'école. Sur le plan hygiène, ils ne soignent pas bien leur tenue scolaire de même que leur cheveux. De ce fait, après un entretien effectué avec ces élèves, il ressort que les parents de ces élèves ne rentrent pas vite à la maison à cause de leurs activités professionnelles. La visite à domicile de chacun des cinq élèves a permis de savoir que trois d'entre eux sont issus d'une famille monoparentale. Tous ces élèves ne se sont pas autodisciplinés pour apprendre leurs leçons à la maison en absence de leurs parents. Il leur arrive d'être punis par leurs parents (punition corporelle, violences verbales).

Ainsi, pour tester notre approche un enseignant a été accompagné afin de créer un climat de confiance en leur donnant des conseils. L'enseignant encourage ces élèves dans le but de les amener à apprendre les leçons, à traiter des devoirs qu'il leur donne et à les lui soumettre pour observation. Il s'intéresse à eux en les interrogeant en classe et en les responsabilisant lors des travaux en petits groupes (il les désigne comme être rapporteur du groupe). Il les encourage suite à une bonne conduite en classe.

Les résultats montrent que toutes les performances scolaires de ces élèves se sont nettement améliorées. Ils sont devenus exemplaires en classe, restent calmes et font moins de bruits pendant le déroulement des leçons. Ils se sont amélioré sur le plan de

l'hgiène corporelle et vestimentaire à l'école. La discussion suivante nous permet de mieux expliquer ces résultats.

6. Discussion

L'école d'aujourd'hui est marquée par une hétérogénéité entre les élèves sur le plan comportemental et des performances scolaires. Par conséquent, l'enseignant doit être averti afin de prendre en charge les élèves en difficulté scolaire autant que faire se peut. Le présent travail a permis d'analyser les stratégies relevant de cette prise en charge et d'éventuels effets que cela pourrait avoir sur les élèves en difficultés scolaires.

S'il revient à l'enseignant de jouer son rôle d'adulte pour se faire obéir, différentes stratégies sont utilisées par celui-ci. En étant dans le schéma pédagogique selon lequel l'enseignement doit être centré sur l'élève, cela signifie que l'enseignant tient compte des processus cognitifs de l'élève au cours des apprentissages tels que le raisonnement et la résolution des situations problèmes, le caractère opératoire des apprentissages, le mécanisme de transfert des connaissances comme l'exige l'Approche Par les Compétences (Louise Tveter et al., 2014; Pelpel, 1993). Dans ce cas, chaque apprenant a la possibilité de décrire la démarche et le parcours de son apprentissage et sa conduite.

Tous les enseignants enquêtés trouvent que nombreux sont les élèves qui présentent des difficultés scolaires parce que ceux-ci n'apprennent pas bien leurs leçons. Ils estiment égelement beaucoup d'élèves sont indisciplinés. Or, si l'enseignant ou l'enseignante a connaissance et identifie les forces et les faiblesses des élèves, leurs styles d'apprentissage et leurs attitudes, cela permet d'orienter les décisions à prendre en situation de classe. Ainsi, le choix des stratégies pédagogiques à privilégier dans la salle de classe, l'élaboration des unités d'apprentissage et des projets, la sélection des ressources dépendent de la connaissance du type d'élève que l'enseignant a dans sa classe. Cette connaissance étant fondamentale pour donner un enseignement efficace et différencié dans le groupe-classe. En effet, l'attitude d'écoute adoptée par l'enseignant a permis de prendre en charge les élèves en difficultés scolaires par une méthode expérimentale en situation de classe. Ainsi, l'attitude des élèves enquêtés et pris en charge par l'enseignant, présentaient des insufisances sur le plan scolaire et en ce qui concerne l'hygiène corporlle et vestimentaire. Alors que le déroulement des leçons nécessite un minimum de calme et de serennité, ces élèves ont l'habitude de faire du bruit, ce qui indispose les enseignants. Le comportement de ces èlèves réflète celui de l'adolescence essentiellement caractérisée par le besoin d'affirmation de soi dont les manifestations sont entre autres le désir de se faire voir, de se faire remarquer, de se faire regarder, de se distinguer. Chez les garçons, cette affirmation de soi s'observe par le goût du risque, les actes de témérité. C'est pourquoi, à cet âge, les jeunes sont très sensibles à l'humiliation et aux blâmes. Pourtant nos résultats montrent qu'il existe certains enseignants qui crient sur les élèves en classe pendant que la relation entre l'élève et ses parents n'est pas bienveillante. Ceci rendrait

sensible les élèves qui développeraient le comportement d'opposition en faisant beaucoup du bruit en classe. C'est la période des révoltes contre les interdits à l'école ou dans d'autres milieux (Gaonac'h & Golder, 1995). Leurs difficultés sont d'ordre intellectuel, affectif et social relevant de la famille ou de l'école. On parle alors d'adolescents difficiles. Ce sont les adolescents dont les comportements sont caractérisés par la bouderie, l'opposition passive ou ouverte, les réponses sèches, la brusquerie (Cruchon, 1967). Cela est en phase avec nos résultats qui prouvent que les élèves enquêtés éprouvent les mêmes difficultés. L'école, qui devrait permettre à chaque jeune de pouvoir s'épanouir et d'intégrer la société par son organisation, ses méthodes et structures, fait plutôt de nombreux inadaptés. Cela peut s'expliquer par le fait que les enseignants n'utilisent pas des stratégies adaptées dont l'écoute des élèves. Pourtant, des études démontrent d'ailleurs que les professeurs eux-mêmes expriment un accord très général face à l'idée qu'*un bon professeur* est celui qui parvient à contrôler sa classe sans recourir à des techniques punitives. Une attitude d'ouverture, de support et de chaleur entraîne des réactions positives de la part des élèves. Le modèle pédagogique qui donne lieu aux meilleures performances et à la meilleure satisfaction de la part des élèves s'appuie à la fois sur la clarté de l'organisation, l'ouverture à l'initiative et à la responsabilité personnelle et le support chaleureux (Gaonac'h & Golder, 1995; Mellier & Lehalle, 2005). C'est ce qui explique la démarche expérimentale utilisée pour créer ce climat favorable à la mise en confiance des élèves en difficultés. Cette démarche a permis d'encourager ceux-ci à l'effort personnel. Elle a contribué à une réussite des apprenants. Notre démarche a consisté à l'adoption par l'enseignant de l'écoute au sens de (Rogers, 1968), plus précisément de l'écoute active qui est également nommée écoute bienveillante. Elle permet à l'individu, lors de l'entretien d'aide, de le décloisonner de ses difficultés et de le prendre dans son ensemble. Il ne s'agit pas de faire des enseignants, des psychologues, mais nous pensons à une innovation pédagogique pouvant conduire tout enseignant à instaurer une relation positive, authentique, de confiance, sécurisante et basée sur l'acceptation inconditionnelle en se basant sur les trois (3) attitudes fondamentales à l'égard des élèves, énoncées par (Rogers, 1968) : l'empathie, l'affectivité et la congruence (Pocztar, 1979 ; Postic, 1979).

3. Conclusions

L'écoute active représente le point de départ de toute intervention d'aide et permet de voir en quoi et comment nous pouvons aider la personne. La réussite des apprenants dans le groupe-classe résulterait de l'attitude d'écoute de l'enseignant. L'objectif de ce travail etait de montrer que l'attitude d'écoute de l'enseignant constitue une stratégie importante pour la réussite scolaire afin d'inciter les enseignants à mettre en pratique cette attitude d'écoute en classe. Après la collecte des données et la méthode expérimentale, il ressort que l'écoute des apprenants par leur enseignant améliore leur performance scolaire. Il s'agit de fournir aux enseignants, la stratégie élémentaire de prise en charge des apprenants en dificultés scolaires.

4. Références bibliographiques

Abromont, C. (2010). *Petit précis du commentaire d'écoute*. Fayard.

Avanzini, G. (1965). L'échec scolaire, 1961, Editions Universitaires;"L'échec scolaire", numéro 53. *Cahiers pédagogiques*.

Aylwin, U. (2015). La pédagogie différenciée fait son entrée au collège. *v. 5, no 3, mars 1992, p. 30-37 Pédagogie collégiale*.

Bissonnette, S., Richard, M., & Gauthier, C. (2005). Échec scolaire et réforme scolaire : Quand les solutions proposées deviennent la source du problème. *Formation et profession*.

Cruchon, G. (1967). *Psychologie pédagogique : Les maturations de l'adolescence* (Vol. 2). Editions Salvator.

Gaonac'h, D., & Golder, C. (1995). Psychologie et enseignement. *Gaonac'h, D. & Golder (Dir.), Profession Enseignant: Manuel de Psychologie pour l'enseignement*, 12-23.

Hotyat, F., Delepine-Messe, D., & Touyarot, C. (1973). *Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne : À l'usage des enseignants, des éducateurs et des parents*.

Isambert-Jamati, V. (1996). Quelques rappels de l'émergence de l'échec scolaire comme «problème social» dans les milieux pédagogiques français. *Diversité*, *104*(1), 28-40.

LeBlanc, R. (1986). L'Écoute dans l'enseignement des langues à des débutants. *Canadian Modern Language Review*, *42*(3), 643-657.

Louise Tveter, A., Lise Bakken, T., G. Bramness, J., & Ivar Røssberg, J. (2014). Adjustment of the UKU Side Effect Rating Scale for adults with intellectual disabilities. A pilot study. *Advances in Mental Health and Intellectual Disabilities*, *8*(4), 260-267.

Malette, J. (2005). Martine Peters Jacques Chevrier Raymond Leblanc Gilles Fortin. *Canadian Journal of Learning and Technology*, *31*(3).

Martinet, M. A., Raymond, D., & Gauthier, C. (2001). *La formation à l'enseignement : Les orientations, les compétences professionnelles*. Ministère de l'éducation,.

Mellier, D., & Lehalle, H. (2005). Psychologie du développement. *Enfance et adolescence. Cours et exercices. Paris: Dunod*.

Mucchielli, L. (1997). Sociologie versus anthropologie raciale. L'engagement décisif des durkheimiens dans le contexte «fin de siècle»(1885-1914). *Gradhiva: Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, *21*(1), 77-95.

Mucchielli, L. (1999). Quelques interrogations épistémologiques sur la psychiatrie criminologique française. *Revue internationale de criminologie et de police scientifique et technique*, *4*, 461-487.

Mucchielli, R. (1988). *Opinions et changement d'opinion*. ESF éditeur.

Nonnon, É. (2004). Écouter peut-il être un objectif d'apprentissage? *Le français aujourd'hui*, *146*(3), 75-84.

Pelpel, P. (1993). *Se former pour enseigner*. Dunod.

Pelpel, P. (2001). Apprendre et faire : Vers une épistémologie de la pratique? *Apprendre et faire*, pp. 1-236.

Péroz, P. (2018). *Pédagogie de l'écoute*. Hachette éducation.

Piat, E. (1983). *Les Gapp : Groupes d'aide psychopédagogique*. FeniXX.

Pocztar, J. (1991). *Approche systémique appliquée à la pédagogie*. FeniXX.

Postic, M. (1979). *Traité des sciences pédagogiques. Tome 7 : Fonction et formation des enseignants*. JSTOR.

Rogers, C. R. (1968). Le développement de la personne,(EL Herbert, trad.) Paris : Bordas (volume original publié en 1961). *Contenu en*, *6*.

Smith-Gilman, S. (2015). *Constructing living bridges : Learning to listen to culture in an indigenous pre-school*.

Smith-Gilman, S. (2020). Voices from the Heart. *Art as an Agent for Social Change*, *8*, 25.

Tardif, N. (2005). La pédagogie différenciée au service de l'apprentissage. *Vie pédagogique*, *134*(3), 21-24.

Toraille, R., Villars, G., & Ehrhard, J. (1982). *Psycho-pédagogie pratique : Orientations et didactique. L'École élémentaire*.

Tremblay, N., & Torris, S. (2004). Les TIC favorisent-elles une pédagogie différenciée telle que Freinet la préconisait. *Vie pédagogique*, *132*

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

NIVEAU DE VIE ET ENVIRONNEMENT FAMILIAL : FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES MALAGASY

Living standard and family environment: determining factors of academic success of Malagasy students

AINA FANANTENANA BERTHOLIN GÉRARD JOCELYN HERIMANANA
Université d'Antananarivo, Madagascar
jocelyn.herimanana@gmail.com

RÉSUMÉ

La réussite scolaire est un phénomène éducatif multifactoriel et multidimensionnel connu à travers le monde. Cependant, à Madagascar et particulièrement dans le district de Moramanga peu d'études approfondies ont pu mettre en évidence ces déterminants. Cette étude vise à décrire et mettre en évidence l'influence des facteurs socioéconomiques de la famille Malagasy sur la réussite scolaire des élèves du premier cycle dans la Circonscription Scolaire de Moramanga. Elle est réalisée au moyen d'une approche quantitative qui a permis de découvrir que le revenu, le niveau d'éducation, la taille de ménage, le mode d'éclairage, l'exécution des devoirs à la maison etle mode d'acquisition des fournitures scolaires constituent les facteurs déterminants de la réussite scolaire au premier cycle dans ce district.

MOTS-CLÉ: Déterminants ; élève ; famille ;Moramanga ;réussite scolaire.

ABSTRACT

Academic success is a multifactorial and multidimensional educational phenomenon known worldwide. However, in Madagascar and particularly in the district of Moramanga, few in-depth studies have been able to highlight these determinants. This study aims to describe and highlight the influence of the socioeconomic factors of the Malagasy family on the academic success of the first cycle students in the Moramanga School District. It is carried out using a quantitative approach that has made it possible to discover that income, level of education, household size, mode of lighting, exécution of homework at home and the mode of acquisition of school supplies are the determining factors of academic success in the first cycle in this district.

KEY WORDS: Determining factors; students ; family ;Moramanga ; academic success.

1. Introduction

L'éducation est un facteur clé pour le développement économique et social d'un pays. Elle permet à l'enfant de s'intégrer à la société. Dans une société où la performance est de plus en plus valorisée, la réussite scolaire est aujourd'hui considérée comme un passage obligatoire si l'on veut réussir sa vie. Cependant, les inégalités entre les élèves défavorisés et les autres ne cessent de se renforcer.

L'impact de la condition socio-économique de la famille sur la réussite scolaire est un sujet d'intérêt majeur dans le domaine de la sociologie de l'éducation. De nombreuses études ont démontré que les facteurs socio-économiques jouent un rôle déterminant dans les performances académiques des élèves (Bourdieu, 1964, p. 70). Ces recherches soulignent l'importance des ressources matérielles, culturelles et sociales dont disposent les familles pour favoriser la réussite scolaire de leurs enfants. Les inégalités éducatives basées sur la classe sociale sont un enjeu majeur dans de nombreux pays (OECD, 2018, p. 55).

Malgré l'abondance de recherches dans ce domaine, peu d'études ont spécifiquement examiné les effets de la situation socio-économique des parents malagasy sur la réussite scolaire de leurs enfants. Madagascar est le cinquième pays le plus pauvre du monde en 2019 avec ses 471 USD de PIB par habitant. Cette situation alarmante soulève des questions quant à l'impact de cette situation sur le développement éducatif des enfants malagasy et leurs perspectives d'avenir.

En outre, les recherches précédentes menées dans d'autres pays ont souvent constaté l'effet des facteurs socio-économiques des parents sur la réussite scolaire de leurs enfants. Citons, notamment, les travaux de Baudelot et Establet (1993 ; 1996). Cependant, ces études ont été principalement menées dans des contextes socio-économiques différents de celui de Madagascar, tels que ceux de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il est donc important de mener des recherches spécifiques à Madagascar pour comprendre les principaux facteurs socio-économiques qui influencent la réussite scolaire des enfants malagasy.

Pour cela, nous formulons l'hypothèse principale suivante : la situation socio-économique de la famille malagasy a un impact significatif sur la réussite scolaire de leurs enfants. L'objectif de cet article est d'examiner l'effet de la condition socio-économique des parents d'élèves malagasy sur la réussite scolaire de leurs enfants. À travers une analyse quantitative des données collectées auprès d'un échantillon représentatif d'écoles primaires à Madagascar, nous cherchons à déterminer si l'origine sociale des enfants a un impact significatif sur leurs résultats scolaires. Cette recherche vise à combler le vide dans la littérature scientifique en explorant spécifiquement le contexte malgache.

Après la contextualisation de l'objet de cette étude, à présent, nous abordons la démarche méthodologique qui nous a permis d'aboutir à nos résultats.

2. Méthodologie

Compte tenu de nos objectifs, nous avons opté pour une méthode de recherche quantitative qui repose sur la technique de l'enquête par questionnaire.

2.1. Échatillon

Pour cette étude, nous avons recruté un total de 200 enfants âgés de 7 à 14 ans dans le district de Moramanga, Madagascar. Les enfants ont été sélectionnés de manière aléatoire dans différentes Fokontany. Nous avons également recueilli des données démographiques sur ces enfants.

2.2. Instruments de collecte de données

Il est important de souligner que les organismes internationaux affirment clairement que l'activité professionnelle des jeunes est en contradiction directe avec l'opportunité de suivre des cours. De nombreuses études soutiennent cette affirmation en démontrant que la participation à des tâches économiques nuit aux chances des enfants d'aller régulièrement à l'école, d'obtenir de bons résultats scolaires.

2.3. Déroulement de l'enquête

Dans le cadre de cet article, nous avons décidé de nous concentrer sur les écoles primaires publiques de la CISCO Moramanga, notamment Miakadaza, Ambohimandroso et Anjiro. Notre choix s'est porté sur ces écoles, car nous avons enseigné dans une école de la ZAP Sabotsy Anjiro, ce qui nous a permis d'avoir une bonne connaissance de ces établissements. De plus, étant résident de ce quartier, nous avons bénéficié des facilités pour rencontrer les élèves et mener à bien notre étude.

En préparation de la passation du questionnaire adressé aux élèves, nous avons pris contact avec les administrations des écoles quelques jours avant. Par la suite, nous nous sommes rendus dans chaque école, de classe en classe, accompagné des professeurs titulaires. Après nous être présenté et avoir expliqué la procédure de remplissage du questionnaire, nous avons distribué les formulaires aux élèves et leur avons accordé 30 minutes pour les remplir. Enfin, nous avons récupéré les questionnaires à la fin du temps imparti.

3. Résultats et Discussion

L'analyse des résultats porte sur l'identification des élèves et l'influence du niveau de vie , de la taille de la famille, des professions des parents et de la pratique parentale de base sur la réussite scolaire.

3.1. Le revenu des parents et la réussite scolaire

Le tableau suivant représente les données collectées auprès des parents d'élèves dans les écoles. Nous avons interrogé les parents sur leur revenu et les résultats scolaires de leurs enfants.

Tableau 1

La réussite scolaire des enfants en fonction du revenu des parents

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022		**Revenu des parents d'élèves (en ariary)**			**Total**
		150 000 à 250 000	250 000 à 300 000	Plus de 350 000	
Oui	Effectif	12	30	40	82
	%	6 %	15 %	20%	41%
Non	Effectif	58	38	22	118
	%	29%	19 %	11%	59%
Total	Effectif	62	68	70	200
	%	35%	34%	31%	100%

Source: Enquête de terrain, juin 2022

Selon les données du tableau, il est clair que le niveau de revenu des parents joue un rôle déterminant dans les opportunités de réussite scolaire pour leurs enfants. Les chiffres démontrent clairement que plus les parents ont un revenu élevé, plus la probabilité que leurs enfants réussissent et passent en classe supérieure est élevée.

Par exemple, le tableau indique que 20% des parents d'élèves admis en classe supérieure ont un revenu supérieur à 300 000 ariary par mois. Cela suggère qu'un niveau de revenu plus élevé offre aux enfants des opportunités supplémentaires pour progresser académiquement. Il est possible que ces parents aient les moyens de fournir à leurs enfants des ressources supplémentaires, telles que des cours particuliers ou des supports éducatifs, qui peuvent renforcer leur apprentissage et favoriser leur réussite scolaire.

D'autre part, les chiffres montrent que plus le revenu des parents est faible, plus les enfants ont tendance à redoubler ou à abandonner l'école. Par exemple, plus de 48% des élèves redoublants ou ayant abandonné l'école sont issus de parents ayant un revenu mensuel compris entre 150 000 ariary. Cette corrélation entre un faible revenu et les difficultés scolaires peut s'expliquer par le manque de ressources et de soutien disponibles pour ces enfants. Il est possible que ces familles aient du mal à subvenir à leurs besoins de base, ce qui peut avoir un impact négatif sur le succès scolaire de leurs enfants.

Malgré le fait que l'enseignement primaire soit gratuit dans les établissements publics à Madagascar, la réalité économique des parents constitue un obstacle majeur

à la scolarisation des enfants. En effet, de nombreux parents ne sont même pas en mesure de payer la cotisation demandée par l'Association des Parents d'Elèves, ce qui rend difficile l'accès à l'éducation de leurs enfants.

Dans les foyers à faible revenu, cela signifie que les enfants ne peuvent pas bénéficier des cours de soutien privés pour améliorer leurs performances scolaires. Au lieu de cela, ils peuvent être obligés de contribuer économiquement aux besoins de leurs familles, ce qui peut affaiblir leur motivation et leur engagement scolaire.

3.2. Relation entre la taille de la famille et la réussite scolaire

Ce sous-titre expose l'association entre la variable "taille de la famille" et la réussite scolaire.

Tableau 2

La réussite scolaire des enfants en fonction de la taille de la famille

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022		**Taille de la famille**		**Total**
		Inférieure à 5	Plus de 5	
Oui	Effectif	58	24	82
	%	29 %	12 %	41%
Non	Effectif	33	85	118
	%	16,5%	42,5%	59%
Total	Effectif	91	109	200
	%	45.5%	54,5%	100%

Source: Enquête de terrain, juin 2022

Ce tabeau montre que la majorité des élèves admis en classe supérieure viennent des familles moins nombreuses, soit 29% contre 12 % de ceux qui viennent des familles nombreuses. Il est évident que plus le nombre d'enfants augmente au sein d'une famille, plus il devient difficile de nourrir toutes ces bouches, ce qui donne lieu à un problème récurrent d'encadrement. Lorsqu'une famille est confrontée à la nécessité de prendre soin d'un grand nombre d'enfants, elle se retrouve souvent dans l'incapacité de subvenir aux besoins didactiques de ces derniers, tels que l'achat de cahiers et de livres. Cette difficulté financière vient ainsi appauvrir le capital culturel de la famille, diminuant ainsi les chances de réussite des enfants.

La taille de la famille a un impact direct sur les dépenses, devenant ainsi un obstacle majeur pour répondre aux besoins éducatifs des enfants. Par conséquent, la réussite scolaire est influencée par la taille de la famille.

3.3. Le niveau d'éducation des parents et la réussite scolaire

Ce sous-titre expose l'association entre la variable indépendante (niveau d'instruction des parents) et la réussite scolaire des enfants dans le district de Moramanga.

Tableau 3

La réussite scolaire des enfants en fonction du niveau d'éducation des parents

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022		**Niveau d'éducation des parents**				**Total**
		analphabète	Primaire	Collège	Lycée	
Oui	Effectif	10	12	30	30	82
	%	5%	6 %	15 %	15%	41%
Non	Effectif	38	32	26	22	118
	%	19%	16%	13%	11%	59%
Total	Effectif	48	44	56	52	200
	%	24%	22%	28%	26%	100%

Source: Enquête de terrain, juin 2022

Le tableau présente les effectifs et les pourcentages des enfants qui ont réussi ou non l'année scolaire selon le niveau d'éducation de leurs parents.

L'analyse du tableau 3 permet de constater que la réussite scolaire des enfants est liée au niveau d'éducation de leurs parents. Plus le niveau d'éducation des parents est élevé, plus le taux de réussite des enfants est élevé. Par exemple, parmi les enfants dont les parents sont analphabètes, seulement 10 (soit 5%) ont réussi l'année scolaire, alors que parmi les enfants dont les parents ont le niveau du lycée, 30 (soit 15%) ont réussi l'année scolaire.

On peut aussi remarquer que la majorité des enfants (59%) n'ont pas réussi l'année scolaire, quel que soit le niveau d'éducation de leurs parents. Cela peut suggérer que d'autres facteurs influencent la réussite scolaire des enfants, tels que les conditions socio-économiques, la qualité de l'enseignement, la motivation.

Le niveau d'instruction des parents influence fortement la réussite scolaire de leurs enfants. En effet, dans les ménages où les parents ont peu étudié, ils ne valorisent pas assez l'éducation et ne soutiennent pas suffisamment leurs enfants dans leur parcours scolaire. Les enfants peuvent alors être tentés par d'autres activités (ménagères, lucratives) qui les éloignent de l'école. De plus, le contexte familial ne leur offre pas les conditions optimales pour apprendre (réviser les cours) et se préparer aux examens. Tout cela augmente le risque d'échecs scolaires .

Ainsi, on peut affirmer que le faible niveau d'instruction des parents est un facteur de faible résultat scolaire, c'est-à-dire que les élèves dont les parents ont peu étudié sont plus susceptibles d'abandonner l'école.

3.4. Le mode d'élairage dans la famille et la réussite scolaire

Ce sous-titre expose l'association entre le mode d'éclairage dans la famille et la réussite scolaire des enfants dans le district de Moramanga.

Tableau 4

La réussite scolaire des enfants en fonction du mode d'éclairage dans la famille

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022				**Mode d'éclairage dans la famille**			**Total**
		Lampe à pétrole	Bougie	Lampe à solaire	Lampe à pile	Electricité	
Oui	Effectif	10	12	30	10	20	82
	%	5%	6 %	15 %	5%	10%	41%
Non	Effectif	38	32	18	12	18	118
	%	19%	16%	9%	6 %	9%	59%
Total	Effectif	48	44	48	22	38	200
	%	24%	22%	24%	11%	19%	100%

Source: Enquête de terrain, juin 2022

Le tableau 4 présente les effectifs et les pourcentages des enfants qui ont réussi ou non leur année scolaire selon le mode d'éclairage dans leur famille.

On peut observer plusieurs tendances dans le tableau :

La lampe solaire est le mode d'éclairage qui favorise le plus la réussite scolaire des enfants, avec 30 enfants sur 48 (soit 15% du total) qui ont validé leur année scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que la lampe solaire offre une lumière plus stable, plus durable et plus écologique que les autres sources lumineuses.

La lampe à pétrole et la bougie sont les modes d'éclairage qui nuisent le plus à la réussite scolaire des enfants, avec respectivement 38 enfants sur 48 (soit 19% du total) et 32 enfants sur 44 (soit 16% du total) qui n'ont pas validé leur année scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que la lampe à pétrole et la bougie produisent une lumière plus faible, plus vacillante et plus polluante que les autres sources lumineuses.

L'électricité est le mode d'éclairage qui présente le plus de disparités dans la réussite scolaire des enfants, avec 20 enfants sur 38 (soit 10% du total) qui ont validé leur année scolaire et 18 enfants sur 38 (soit 9% du total) qui n'ont pas validé leur année scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que l'électricité est une source lumineuse qui dépend de la disponibilité du réseau électrique, qui peut être aléatoire ou coupée dans certaines zones.

La lampe à pile est le mode d'éclairage qui présente le moins de disparités dans la réussite scolaire des enfants, avec 10 enfants sur 22 (soit 5% du total) qui ont validé leur année scolaire et 12 enfants sur 22 (soit 6% du total) qui n'ont pas validé leur année scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que la lampe à pile est une source

lumineuse qui dépend de la disponibilité des piles, qui peuvent être coûteuses ou difficiles à trouver dans certaines zones.

On peut dire que le mode d'éclairage dans la famille a une influence significative sur la réussite scolaire des enfants. Les sources lumineuses qui offrent une meilleure qualité de lumière sont plus propices à l'apprentissage et à la révision des leçons. Les sources lumineuses qui offrent une moins bonne qualité de lumière sont plus défavorables à l'apprentissage et à la révision des leçons. Il serait donc souhaitable de promouvoir l'accès à des sources lumineuses plus performantes et plus respectueuses de l'environnement pour les familles, notamment la lampe solaire.

3.5. Le lieu du devoir à faire à la maison et la réussite scolaire des élèves

Ce sous-titre expose l'association entre le lieu pour faire le devoir à la maison et la réussite scolaire des élèves Malagasy dans le district de Moramanga.

Tableau 5

La réussite scolaire des enfants en fonction de lieu pour faire le devoir à la maison

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022		**Lieu pour faire le devoir à la maison**					**Total**
		Véranda	cuisine	salon	Au lit	table	
Oui	Effectif	8	9	12	11	42	82
	%	4%	4,5%	6%	5,5%	21%	41%
Non	Effectif	32	38	18	25	5	118
	%	16%	19%	9%	12,5 %	2,5%	59%
Total	Effectif	40	47	30	36	47	200
	%	20%	23,5%	15%	18%	23,5%	100%

Source: Enquête de terrain , juin 2022

Le tableau représente les différents lieux possibles pour faire les devoirs à la maison : la véranda, la cuisine, le salon, le lit et la table.

Le tableau indique que sur les 200 enfants enquêtés, 82 (41%) ont réussi leur année scolaire et 118 (59%) ne l'ont pas réussie.

Le lieu qui semble avoir le plus d'influence positive sur la réussite scolaire est la table, où 42 enfants (21%) ont réussi leur année scolaire, soit plus que dans n'importe quel autre lieu. Cela peut s'expliquer par le fait que la table offre un espace de travail confortable, calme et propice à la concentration.

Le lieu qui semble avoir le plus d'influence négative sur la réussite scolaire est la cuisine, où 38 enfants (19%) n'ont pas réussi leur année scolaire, soit plus que dans n'importe quel autre lieu. Cela peut s'expliquer par le fait que la cuisine est un endroit bruyant, distrayant et peu adapté aux études.

Le lieu qui semble avoir le moins d'influence sur la réussite scolaire est le lit, où il y a presque autant d'enfants qui ont réussi (11) que d'enfants qui n'ont pas réussi

(25) leur année scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que le lit est un endroit confortable mais aussi propice à la somnolence.

3.6. Le mode d'acquisition des fournitures scolaires et la réussite scolaire

Ce sous-titre expose l'association entre le mode d'acquisition des fournitures scolaires et la réussite scolaire.

Tableau 6

La réussite scolaire des enfants en fonction du mode d'acquisition de la fourniture scolaire

Réussite de l'année scolaire : 2021-2022		**mode d'acquisition de la fourniture scolaire**		**Total**
		complète au fil de l'année scolaire	incomplète durant l'année scolaire	
Oui	Effectif	70	12	82
	%	35 %	6 %	41%
Non	Effectif	25	93	118
	%	12,5%	46,5%	59%
Total	Effectif	95	105	200
	%	47,5%	52,5%	100%

Source: Enquête de terrain , juin 2022

Le tableau montre la réussite scolaire des enfants en fonction des modes d'acquisition des fournitures scolaires pour l'année 2021-2022.

Les fournitures scolaires peuvent être complètes ou incomplètes durant l'année scolaire.

On peut remarquer que la majorité des enfants (59%) n'ont pas réussi leur année scolaire, et que parmi eux, la plupart (46,5%) avaient des fournitures scolaires incomplètes .

On peut aussi observer que la proportion d'enfants qui ont réussi leur année scolaire est plus élevée chez ceux qui avaient des fournitures scolaires complètes (35%) que chez ceux qui avaient des fournitures scolaires incomplètes (6%).

On peut donc suggérer qu'il existe un lien entre le mode d'acquisition des fournitures scolaires et la réussite scolaire des enfants, et que disposer de fournitures scolaires complètes favorise la réussite scolaire.

3. Conclusions

Dans le cadre de la présente étude sur le rôle de la situation socio-économique de la famille dans la réussite scolaire de l'enfant, nous avons interrogé des élèves et leurs parents sur différentes variables liées aux hypothèses de départ. L'objectif de

cette étude est d'analyser l'impact des facteurs socioéconomiques et familiaux sur la réussite scolaire des élèves malgaches du premier cycle.

Nous pouvons dire d'emblée que nos résultats sont en accord avec ce que la littérature a déjà établi sur le lien entre certaines variables socioéconomiques et la réussite scolaire.

En effet, pour l'ensemble, le niveau de revenu et d'éducation plus élevé des parents offre aux enfants des opportunités supplémentaires pour progresser académiquement.

Les caractéristiques de l'environnement familial comme la taille de ménage, le mode d'éclairage et le lieu pour faire le devoir à la maison, ainsi que les modes d'acquisition de fournitures scolaires constituent aussi les facteurs déterminants de la réussite scolaire des enfants malagasy du district de Moramanga.

Selon les résultats, le niveau socio-économique des parents est un élément clé de la réussite scolaire à Madagascar. Toutefois, il faudrait approfondir les recherches pour identifier d'autres facteurs qui influencent la scolarité.

4. Références bibliographiques

Bourdieu, P.& Passerons, J. (1964). *Les héritiers : Les étudiants et la culture.* De minuit.

Cousin, L.(2002). *Coopérer pour l'éducation et la formation dans le monde rural à Madagascar*. Ambassade de france.

Randrianarisoa, J. & Randrianarison, L. (2003). *Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques.* CERIC.

Peter, G. & Razafindravonona, L. (2001). *Services d'éducation et de santé à Madagascar, l'utilisation et les déterminants de la demande.* MINISAN.

Ryan, B. & Adams, R. (1995). *The family-School connection: theory, research and practice.* Newbury Park.

UNICEF (2003). *Histoires vécues. Les mariages précoces limitent les possibilités des filles en Éthiopie.* Unicef.

Kellerhals, J. & Montandon,C. (1991). *Les stratégies éducatives des familles : Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents.* Neuchâtel.

Grawitz, M., (1996). *Les méthodes en sciences sociales*. PUF.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

EXPÉRIENCE CORPORELLE ET CHANGEMENT DE COMPORTEMENT EN EPS CHEZ LES COLLÉGIENS DE L'ÉCOLE TENINDIE DOUMBIA DE BAMAKO

Body experience and EPS behavior change among middle school students at Tenindie Doumbia School in Bamako

MAHAMADOU N KEITA
UR1342, Université de Strasbourg, France
eiefdkeita@yahoo.com

ABDOULAYE DOUMBIA
Institut National de la Jeunesse et des Sports, Mali
nablosi75@gmail.com

MOUSSA COULIBALY
Institut National de la Jeunesse et des Sports, Mali
moussakoulouinjs@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Face à une fréquence élevée de dispenses dans les cours d'EPS, une rencontre sportive a été organisée entre des élèves d'une école accueillant des enfants en situation de handicap et ceux de l'école Tenindie Doumbia de Bamako. L'étude a cherché à explorer l'impact de cette rencontre sur l'émotion, la motivation et l'engagement des élèves en EPS. La recherche a été menée en trois phases : avant, pendant, et après la rencontre, avec des données recueillies à partir d'entretiens dirigés et d'une étude statistique. Les résultats ont révélé une transformation significative dans la perception des élèves envers les personnes en situation de handicap, conduisant à une plus grande admiration, un respect accru, et une compréhension enrichie des techniques et stratégies employées. Plus important encore, l'étude a démontré une amélioration notable dans l'engagement en EPS et dans le respect envers les professeurs. Ces découvertes soulignent le potentiel des rencontres inclusives dans l'éducation physique et sportive pour promouvoir l'empathie, l'engagement, et une perspective plus inclusive.

MOTS-CLÉ: Expérience corporelle; éducation physique; changement de comportement; action motrice.

ABSTRACT

Faced with a high frequency of exemptions in physical education (PE) classes, a sports encounter was organized between students of a school catering to children with disabilities and those of Tenindie Doumbia School of Bamako. The study sought to explore the impact of this meeting on students' emotion, motivation, and engagement in PE. The research was conducted in three phases: before, during, and after theencounter, with data collected from guided interviews and a statistical study. The findings revealed a significant transformation in students' perception towards individuals with disabilities, leading to greater admiration, increased respect, and enriched understanding of the techniques and strategies used. Most notably, the study demonstrated a significantimprovement in commitment in PE and respect to teachers. These discoveries highlightedthe potential of inclusive encounters in physical and sports education to promote empathy, engagement, and a more inclusive perspective.

KEYWORDS: Body experience; physical education; behavior change; motor action.

Introduction

L'éducation physique et sportive (EPS) occupe une place unique dans le curriculum éducatif, offrant aux élèves une opportunité non seulement de développement physique mais aussi d'éducation sociale et émotionnelle. Elle contribue au bien-être global des élèves et peut servir de passerelle vers une vie active et saine à l'âge adulte. Cependant, le phénomène croissant de la dispense en EPS, particulièrement observé au Mali dans les écoles fondamentales, soulève des préoccupations qui nécessitent une attention immédiate et approfondie. Au Mali, les enseignants ont constaté une fréquence élevée de demandes de dispense pour les cours d'EPS, en particulier à l'école Tenindie Doumbia de Bamako. Cette situation a incité la communauté éducative à se pencher sur cette question délicate, conduisant à l'organisation d'une rencontre sportive entre une école accueillant des enfants en situation de handicap et les élèves de l'école Tenindie Doumbia.

La problématique centrale est complexe et multifacette. Elle concerne la manière dont les perceptions et attitudes des élèves envers la pratique sportive, en particulier en ce qui concerne les enfants en situation de handicap, influencent leur motivation en EPS. La complexité de la motivation, en lien avec la compétence, la relation, l'autonomie et d'autres variables, exige une compréhension détaillée des processus en jeu. L'augmentation du nombre de dispenses et le défi de l'inaptitude en EPS posent une question fondamentale : comment pouvons-nous engager et motiver efficacement nos élèves dans cette discipline essentielle? Les objectifs de cette recherche sont ambitieux et cruciaux:

- Examiner les causes, la nature et l'étendue du phénomène de dispense en EPS dans les écoles maliennes
- Évaluer comment la rencontre sportive entre les élèves de l'école Tenindie Doumbia et une école accueillant des enfants en situation de handicap peut changer les perceptions et attitudes.

- Créer des recommandations adaptées à l'échelle nationale pour renforcer l'engagement en EPS.
- Fournir des données et des insights qui peuvent informer et façonner la politique éducative en matière d'EPS au Mali. Le présent travail s'articule autour de quatre grandes parties : 1- Méthodologie ; 2-Analyse des résultats ; 3-Discutions scientifiques ; 4-Conclusions et 5 Références bibliographiques

1. Méthodologie

1-1. Phase Préliminaire

Questionnement : Une question a été posée à 20 collégiens ciblés (10 filles et 10 garçons) sur leur opinion concernant la pratique sportive des enfants en situation de handicap.

1-2- Phase de Rencontre Sportive

Sélection des Participants : 60 enfants en situation de handicap et 80 enfants sans handicap, âgés de 10 à 13 ans, ont été sélectionnés. Les handicaps incluaient des déficiences motrices, auditives et visuelles.
Protocole d'Expérimentation : La rencontre s'est déroulée en quatre temps :
a. Découverte : Les élèves sans handicap ont observé les techniques de jeu des élèves handicapés.
b. Échange : Phase de questions et d'expérimentation des appareils utilisés par les élèves en situation de hándicap.
c. Rencontres Mixtes : Matchs de football et de basketball en équipes mixtes, avec simulation de handicap.
d. Cérémonie de Clôture : Prise de photos et remise de médailles et cadeaux.

1-3- Phase Post-Rencontre :

a- Entretien Dirigé : Entretien avec les 20 collégiens ciblés, une semaine après la rencontre, pour évaluer l'impact sur leur engagement en EPS.
b- Étude Statistique : Analyse des absences, des dispenses et des moyennes trimestrielles sur six mois (trois mois avant et après la rencontre) pour les 20 collégiens ciblés.
c- Révision Documentaire : Consolidation des données avec une révision de la documentation spécialisée.

2. Analyse des résultats

Les discours montrent des corrélations sur les thèmes de la perception changeante envers les personnes handicapées, l'admiration et le respect, les techniques et stratégies de jeu des enfants en situation de handicap apprises, la découverte des techniques et stratégies utilisées par les personnes handicapées, l'effet

sur le comportement en EPS et le respect des professeurs d'EPS (amélioration de la discipline). Cette analyse met en évidence l'importance des expériences inclusives (corporelles entre les enfants n'ayant pas de handicap et ceux en situation de handicap) pour briser les préjugés et favoriser la compréhension et le respect envers les personnes portant un handicap. Ces corrélations entre variables se présentent comme suit :2.1. Changement de perception : tous les discours mentionnent un changement de perception envers les personnes handicapées après avoir joué au football avec elles. Les participants ont découvert que les personnes handicapées étaient compétentes et fortes dans le sport.2.2. Admiration et respect : plusieurs discours expriment de l'admiration et du respect pour les adolescents en situation de handicap après les avoir vues jouer. Les participants ont réalisé que malgré les difficultés, elles font preuve de persévérance, d'autodétermination et de compétence dans les pratiques sportives.2.3. Changement de regard : les discours mentionnent plusieurs leçons tirées de cette expérience, comme ne pas sous-estimer les autres, ne pas juger quelqu'un en fonction de son handicap, s'engager davantage en EPS et respecter les personnes porteuses de handicap dans tous les domaines de la vie. Les participants ont appris l'importance de l'inclusion et de la tolérance envers elle, ainsi que la nécessité de fournir plus d'effort et d'engagement dans les cours d'EPS.
2.4. Techniques et stratégies : certains discours soulignent les différentes techniques et stratégies utilisées par les personnes handicapées pour jouer au football. Les participants ont été surpris et impressionnés par la manière dont les élèves porteurs de handicap parviennent à surmonter leurs défis et à s'adapter au jeu sans être complexés ni par le contexte environnemental ni par la présence des spectateurs.
2.5. Effet sur le comportement en EPS : plusieurs discours mentionnent un impact sur le comportement des participants en cours d'EPS. L'expérience avec les élèves a incité certains à s'engager davantage dans les activités sportives et à mieux comprendre l'importance de l'inclusion et du respect envers les autres, y compris les personnes situation de handicap.

3. Discussion scientifique

Le changement de perception des participants envers les personnes handicapées après avoir joué au football et au basketball avec les élèves en situation de handicap est un résultat significatif entre les différentes phases de notre étude. Ces améliorations de l'image du handicap sont signalées par plusieurs auteurs. C'est pourquoi, Block et Obrusnikova (2007) suggèrent que les interactions entre les élèves porteurs de handicap et ceux du cursus normal dans un contexte sportif peuvent améliorer l'acceptation et l'inclusion sociale des premiers. De plus, Hutzler et Sherrill (2007) indiquent que les programmes d'EPS inclusifs favorisant le changement de regards sur les notions de capacité en lien avec le handicap sont essentiels pour favoriser des attitudes positives envers les personnes en situation de handicap. L'admiration et le respect exprimés par les participants envers le handicap reflètent les concepts d'autodétermination et de compétence discutés par Deci et Ryan (2000)

dans leur théorie de l'autodétermination. Selon cette théorie, les personnes sont naturellement motivées à rechercher des défis et à développer de nouvelles compétences. Les participants ont été témoins de la persévérance et de la compétence des personnes porteuses de handicap, ce qui a renforcé leur respect et leur admiration.

Les points positifs tels que ne pas sous-estimer les autres, vivre le handicap et ne pas juger quelqu'un en fonction de son handicap, sont également soutenus par la littérature scientifique. Goodwin et Watkinson (2000) affirment que les programmes d'EPS inclusifs peuvent favoriser la compréhension et le respect mutuels entre les élèves en situation de handicap et ceux ne présentant aucun handicap, réduisant ainsi les stéréotypes et les préjugés. La découverte de techniques et de stratégies utilisées pour jouer au football sans voir et au basketball sur fauteuil roulant illustre l'importance de l'adaptation et de l'accessibilité dans les activités sportives. Selon Lieberman et Houston-Wilson (2002), les enseignants et les entraîneurs doivent adapter les activités et les environnements sportifs pour garantir une participation équitable et inclusive pour tous les élèves, y compris ceux ayant des handicaps. Enfin, l'impact sur le comportement des participants en cours d'EPS souligne l'augmentation du degré de l'engagement et de la sensibilisation à l'inclusion et au respect des personnes ayant un handicap dans l'éducation physique ou dans la vie de tous les jours. Rimmer et al. (2004) suggèrent que l'inclusion des élèves porteurs de handicap dans les programmes d'EPS peut améliorer l'engagement, la motivation et la performance des élèves (ayant un handicap ou pas) dans les activités sportives, ainsi que promouvoir un environnement inclusif et respectueux.

En somme, l'analyse des discours fournis et la discussion scientifique basée sur les travaux d'auteurs spécialisés dans l'inclusion, le handicap et l'EPS mettent en évidence l'importance des interactions et des expériences inclusives pour briser les préjugés et favoriser la compréhension et le respect envers les personnes à mobilité réduite. Les programmes d'EPS inclusifs et adaptés offrent non seulement des avantages pour les élèves ayant un handicap, mais permettent également aux élèves du cursus classique de développer des compétences socio-affectives, de limiter les dispenses et de mieux comprendre la diversité humaine. Il est essentiel que les éducateurs, les entraîneurs et les responsables politiques continuent de promouvoir l'inclusion et l'accessibilité dans les activités sportives et les programmes d'EPS. En créant un environnement inclusif et respectueux, nous pouvons contribuer à une société plus juste et équitable pour tous, indépendamment des capacités ou des handicaps.

Figure 1

Les absences, les moyennes et les dispenses de élèves en cours d'EPS pendant trois mois (du 15 septembre au 15 décembre 2022)

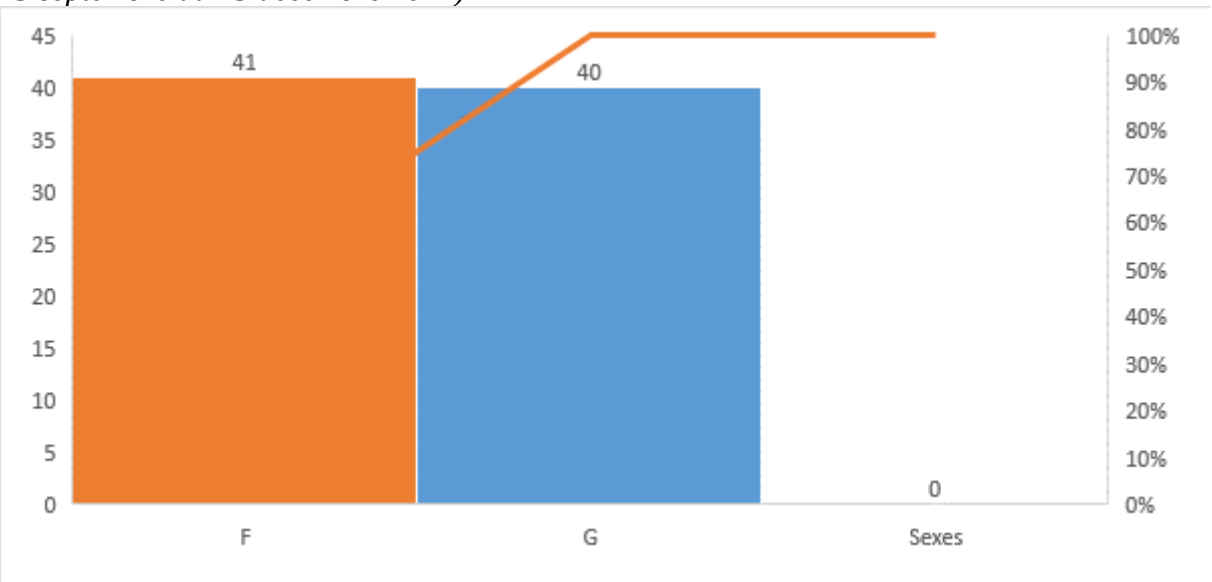

Il y a une tendance générale à des moyennes plus faibles chez les élèves ayant un nombre élevé d'absences. Par exemple, les élèves ayant 5 absences ont une moyenne de 12, et ceux ayant 4 absences ont des moyennes de 10 à 14. Cela suggère que l'absentéisme a un impact négatif sur les performances des élèves en EPS. Il est important d'identifier les raisons des absences et de mettre en place des mesures pour minimiser leur impact sur les performances des élèves. Les élèves ayant un nombre élevé de dispenses ont généralement des moyennes plus faibles. Par exemple, les élèves ayant 6 dispenses ont des moyennes de 10 à 14, et ceux ayant 5 dispenses ont des moyennes de 10 à 13. Cela indique que les dispenses peuvent également avoir un impact négatif sur les performances des élèves en EPS. Il est important d'examiner les raisons des dispenses (par exemple, des problèmes de santé ou des obligations familiales) et de s'assurer que les élèves sont soutenus pour maintenir leurs performances malgré les dispenses. Les élèves du niveau 4 ont la meilleure performance en termes de moyenne (12,4), bien qu'ils aient un nombre élevé de dispenses. Les élèves des niveaux 3 et 6 ont des moyennes légèrement inférieures (11,17 et 11,5, respectivement), et leur taux d'absences et de dispenses est également élevé. Des efforts supplémentaires pourraient être faits pour les soutenir et les encourager à assister régulièrement aux cours d'EPS. Des programmes d'encadrement ou des activités supplémentaires pourraient être proposés pour améliorer leurs performances.

En résumé, l'analyse du tableau met en évidence l'impact des absences et des dispenses sur les performances des élèves en EPS, ainsi que les différences entre les sexes et les niveaux. Les données montrent que les garçons ont généralement de meilleures performances que les filles en termes de moyenne, tandis que les filles ont un taux d'absentéisme plus élevé. Les élèves du niveau 3 ont le plus grand nombre

d'absences et de dispenses, ce qui peut contribuer à leur faible moyenne. Les élèves du niveau 4 ont une meilleure moyenne, malgré un nombre élevé de dispenses. Pour améliorer la situation, il est recommandé de mettre en place des mesures pour réduire le taux d'absentéisme et de dispenses, d'offrir un soutien supplémentaire aux élèves qui en ont besoin, et d'explorer les facteurs qui influencent les performances des différents groupes d'élèves.

Figure 2

Les absences, les moyennes et les dispenses des élèves en cours d'EPS pendant trois mois (du 25 janvier au 25 avril 2023)

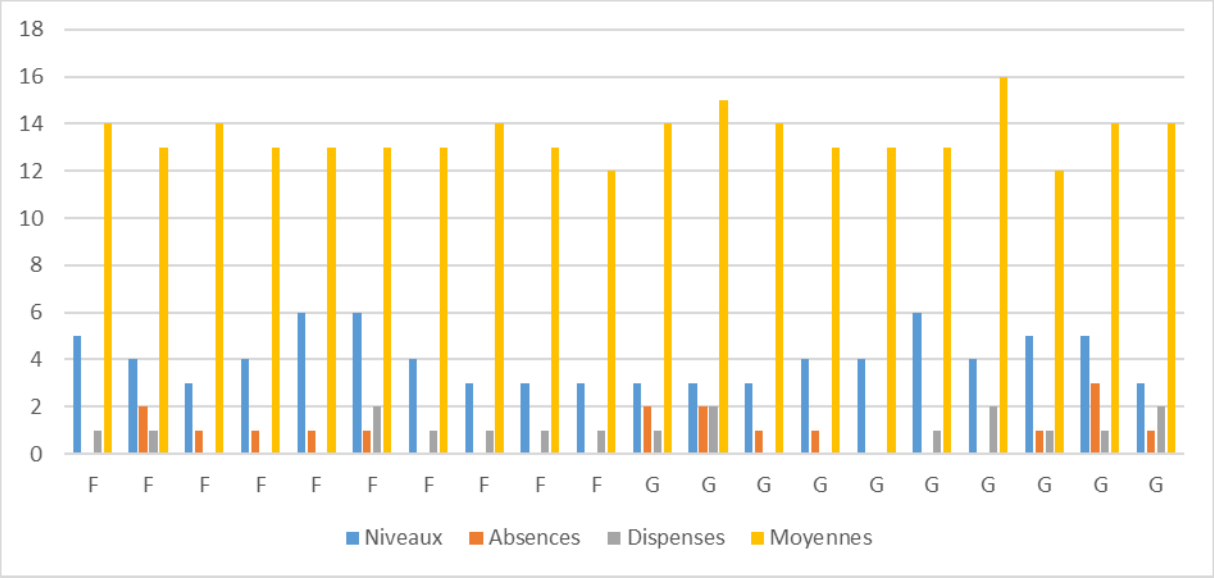

Les données montrent que les filles ont généralement de meilleures performances que les garçons en termes de moyenne et d'absentéisme. Les élèves de la 3e ont la meilleure moyenne, mais présentent également le plus grand nombre d'absences. Les dispenses sont réparties de manière assez équilibrée entre les sexes, mais sont plus fréquentes chez les élèves de la 3e et 4e. En approfondissant l'analyse du tableau, nous pouvons également examiner les éléments suivants : Il n'y a pas de corrélation claire entre le nombre d'absences et les moyennes des élèves. Toutefois, il est important de noter que les élèves ayant le plus grand nombre d'absences (3 et 2) ont des moyennes relativement élevées (14 et 15). Les élèves ayant le plus grand nombre de dispenses (2) ont des moyennes assez variées, allant de 13 à 16. Cela suggère que les dispenses n'ont pas nécessairement un impact négatif sur les performances des élèves en EPS. Les élèves du niveau de la 3e présentent la meilleure performance en termes de moyenne, mais ils ont aussi le plus grand nombre d'absences et de dispenses. Cela peut indiquer un potentiel inexploité chez ces élèves, et des efforts supplémentaires pourraient être faits pour les soutenir et les encourager à assister régulièrement aux cours d'EPS.

Conclusions

La présente étude, centrée sur la rencontre sportive entre des collégiens de la voie classique et ceux en situation de handicap, a dévoilé des résultats profonds et transformateurs. Plusieurs thèmes majeurs sont ressortis de cette recherche, chaque thème ayant des implications distinctes pour l'éducation, l'engagement en EPS, et la société dans son ensemble.

Perception changeante envers les personnes en situation de handicap : La rencontre sportive a facilité une transformation majeure dans la perception des élèves envers les personnes en situation de handicap. Le regard initialement empreint de stéréotypes et de préjugés a été remplacé par une compréhension plus profonde et empathique de la réalité vécue par ces individus.

Admiration et respect: L'observation et la participation à des jeux aux côtés de leurs camarades en situation de handicap ont suscité chez les élèves un profond sentiment d'admiration et de respect. Ces sentiments ont transcendé les barrières physiques et ont facilité une plus grande appréciation de la résilience, du courage, et des compétences des personnes handicapées.

Découverte des techniques et stratégies: La rencontre a été un terrain fertile pour l'apprentissage mutuel. Les élèves ont découvert les techniques et stratégies utilisées par les personnes handicapées pour participer aux sports. Cette découverte a non seulement élargi leur compréhension du sport mais a également renforcé l'idée que les obstacles peuvent être surmontés avec détermination et innovation.

Impact sur le Comportement en EPS: La transformation la plus marquante a été l'effet positif de la rencontre sur l'engagement des élèves en EPS. Les niveaux précédemment bas d'engagement et la fréquence élevée des dispenses ont cédé la place à une participation accrue et une attitude plus positive envers l'EPS.

Respect des Professeurs d'EPS: Un autre résultat significatif a été l'amélioration de la discipline et du respect envers les professeurs d'EPS. Cette amélioration indique que l'expérience a eu un effet holistique sur l'attitude des élèves envers l'apprentissage et l'éducation.

Implications plus larges: Au-delà de l'école et de la classe d'EPS, cette étude souligne l'importance de l'inclusion et de l'empathie dans la société plus large. Elle démontre comment les expériences partagées et l'apprentissage mutuel peuvent briser les barrières et créer une communauté plus compréhensive et tolérante.

En somme, cette recherche illustre la puissance du sport comme moyen d'éducation et d'inclusion. Elle appelle à une intégration plus large de telles initiatives dans le système éducatif, non seulement pour améliorer l'engagement en EPS mais aussi pour cultiver une société plus inclusive et empathique. Les enseignements tirés de cette étude pourraient inspirer des politiques éducatives innovantes et inclusives, en alignement avec les valeurs d'équité et de respect de la diversité.

Références bibliographiques

Bertone, S. & Meard, J.A. (1999). Le professeur d'EPS en France et l'attitude de l'élève dans les discours professionnels entre 1984 et 1996. In G. Carlier, C. Delens, & J.P. Renard (Eds.), Actes du colloque AFRAPS-EDPM, *Identifier les effets de l'intervention en motricité humaine.* Louvain-La-Neuve: AFRAPSEDPM.

Block, M. E. & Obrusnikova, I. (2007). Inclusion in physical education: A review of the literature from 1995-2005. Adapted Physical Activity Quarterly, 24 (2), 103-124.

Bonrepaux, C. (2004). Contre la démobilisation générale. Dossier Motiver, *motiver, il faut les motiver.* Le monde de l'éducation, 324, 22-25.

Cloes, M., Ledent, M., Delfosse, C., & Pieron, M. (2001). Physical education teachers' perception of pupils' motivation. In M.K. Chin, L.D. Hensley, & Y.K. Liu (Eds.), *Innovation and application of physical education and sports science in the new millennium* - An Asia- Pacific Perspective (pp. 319-328). Institute of Education.

Cloes, M., Ledent, M., & Piéron, M. (2004). Motiver pour éduquer, un éclairage qualitatif. In G. Carlier (Ed.), *Si l'on parlait du plaisir d'enseigner l'éducation physique* (pp. 65-73). Montpelier: Editions AFRAPS.

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). The "what" and "why" of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior. Psychological Inquiry, 11(4), 227-268.

Deci, E.L., & Ryan, R.M. (1985*). Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behavior*. Plenum.

Famose, J.-P. (2001). *La motivation en éducation physique et en sport*. Paris: Armand Colin.

Goodwin, D. L., & Watkinson, E. J. (2000). Inclusive physical education from the perspective of students with physical disabilities. Adapted Physical Activity Quarterly, 17(2), 144-160.

Guyar, B, F. (2001). Dispense d'EPS : inaptes totaux, inaptes partiels, quels enjeux ? EP. S, 51, 289, 66-68.

Hennebert, B. (1992). Dispenses en éducation physique, prescription ou proscription. Revue de l'Education Physique, 32, 4, 199-201.

Hutzler, Y., & Sherrill, C. (2007). Defining adapted physical activity: International perspectives. Adapted Physical Activity Quarterly, *24*(1), 1-20.

Lieberman, L. J., & Houston-Wilson, C. (2002). Strategies for teaching students with disabilities in inclusive physical education settings. Journal of Physical Education, Recreation & Dance, 73(6), 32-38.

Raut, Y. M. (1991). Le phénomène dispensatoire en EPS. EPS, 231, 22-24

Ryan, M.R., & Deci, E. (2000). *Self-determination theory and the facilitation of intrinsic*

Vallerand, R.J., & Losier, G. (1999). An interactive analysis of intrinsic and extrinsic motivation in sport. Journal of Applied Sport Psychology, 11, 142-169.

Verger, M. & Gourson-Verger, N. (2000). L'absentéisme en EPS. EPS, 282, 37-41.

{**SECTION 4**}

SCIENCES JURIDIQUES & POLITIQUES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

LA POLITIQUE DE L'EMPLOI AU CAMEROUN À L'ÉPREUVE DE LA FASCINATION POPULAIRE POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Policy employment in Cameroon at the test of popular fascination for public service

CHARLÈNE AUDREY NGANSO KOUATCHOU
Université de Douala, Cameroun
audrey.nganso@yahoo.com

RÉSUMÉ

Cette contribution pose le problème de la fascination populaire pour la fonction publique et son rapport problématique à la politique de l'emploi. Elle part d'un constat : généralement, à la faveur de l'ouverture des concours administratifs et des recrutements donnant accès à la fonction publique, on assiste systématiquement à une ruée massive et populaire des jeunes qui postulent pour une place comme agent public ou fonctionnaire. À l'observation, cette fascination des jeunes pour la fonction publique en partie liée avec les perceptions et les représentations sociales qui sont construites autour de l'agent public et plus particulièrement du fonctionnaire. Cependant, cette fascination populaire pour la fonction publique a des effets pervers autant sur la politique de l'emploi et de la formation professionnelle que sur la performance et l'efficacité du service public.

MOTS-CLÉ : Fonction publique ; représentations sociales ; fascination populaire ; politique de l'emploi ; néo-patrimonialisme.

ABSTRACT

This contribution poses the problem of the popular fascination for the civil service and its problematic link with the employment policy. It starts from an observation: generally, at the favour of the launching of administrative competitive exams and recruitments giving access to the public service, we systematically witness a massive and popular rush of young people who apply for a position as a public official or civil servant. On observation, this fascination of young people for the public service is linked with the perceptions and social representations that are built around the public agent and more particularly the civil servant. However, this popular fascination for the public service has perverse effects as much on the professional training and employment policy as well as on on the performance and efficiency of the public service.

KEYWORDS : Civil service ; social representations ; popular fascination ; employment policy ; neo-patrimonialism.

1. Introduction

Le marché de l'emploi au Cameroun est mis à rude épreuve par ce qu'on peut appeler « le complexe du fonctionnaire ». Il peut s'entendre comme l'attitude qui consiste, chez de nombreux camerounais, à vouloir à tout prix intégrer la fonction publique en tant qu'agent public ou fonctionnaire. Sous ce rapport, les problèmes que connaît la politique de l'emploi au Cameroun ont partie liée avec les représentations sociales qu'une grande partie de la population construit et entretient autour de l'agent public en général, et du fonctionnaire en particulier. Une observation vigoureuse des comportements des chercheurs d'emplois montre que de nombreux jeunes en quête d'une insertion socio-professionnelle préfèrent de loin la fonction publique ; soit par mimétisme, ou par nostalgie de l'âge d'or de l'État providentiel.

Les faits récents le démontrent à suffire. La grande « Une » du quotidien national bilingue *Cameroon Tribune*, n° 12713/8912 du mercredi 26 octobre 2022, renseigne que, « le concours d'entrée à la *National School of local Administration* (NASLA) qui forme le personnel des collectivités territoriales décentralisées a enregistré exactement 9.352 candidats pour seulement 500 places disponibles » (*Cameroon Tribune*, 2022, p. 5). Cette ruée populaire vers la fonction publique est constante dans l'histoire politique du Cameroun. Récemment encore, notamment en juillet 2021, plus de mille (1.000) candidats étaient enregistrés pour le recrutement spécial de cinquante (50) auditeurs de justice et trente (30) élèves greffiers d'expression anglaise. Un an plus tôt, plus précisément le mardi 3 novembre 2020, plus de huit-mille-cinq-cents (8.500) candidats débutaient les épreuves écrites du concours pour le recrutement de cent-cinquante (150) élèves de l'École Normale Supérieure (ENS) de Maroua. Entre temps, dans le site *infos concours et éducations*, on annonçait plus de deux-mille (2000) candidats enregistrés pour compétir en vue du recrutement de soixante (60) élèves de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Plus révélateur est le recrutement spécial de vingt-cinq-mille (25.000) jeunes à la fonction publique. Annoncé le 10 février 2010 par le Président de la République du Cameroun, ce recrutement a connu un nombre record de candidatures. De sources officielles, plus de trois-cent-mille (300.000) dossiers de candidatures avaient été enregistrés, démontrant ainsi la fascination populaire des jeunes diplômés pour la fonction publique.

Si cette ruée populaire vers la fonction publique est révélatrice de l'attrait manifeste du service public de l'État, elle est par ailleurs un indicateur pertinent de la grande fascination pour le service public. Cependant, ce qui est perçu tantôt comme un indicateur de l'attrait du service public de l'État, tantôt comme une véritable fascination populaire pour la fonction publique a incontestablement de graves conséquences sur la politique de l'emploi au Cameroun. La présente contribution analyse l'impact de la fascination populaire des jeunes pour la fonction publique dans la politique de l'emploi. Il s'agit de rendre compte de la problématique de l'emploi

des jeunes au Cameroun à partir des représentations socio-anthropologiques du fonctionnaire ou de l'agent public. Cette contribution se propose de répondre à la question de savoir : comment les représentations populaires qu'on se fait de la fonction publique déterminent la politique de l'emploi au Cameroun ?

Les objectifs attendus de cette contribution sont nombreux. Mais, de manière générale, il s'agit de contribuer à l'analyse socio-anthropologique du service public pour comprendre les représentations sociales qui structurent les rationalités des acteurs de l'administration publique au Cameroun. Il s'agit surtout de comprendre comment la dimension cognitive et le système de pensée développés autour du service public en affectent la performance et la structure au point de compromettre le marché et la politique de l'emploi. Dans cette perspective, à partir d'une banque des données heuristiquement féconde – données collectées à travers l'enquête documentaire et l'observation directe, et analysées sous le prisme de l'interactionnisme dans ses variantes symbolique et stratégique –, nous formulons l'hypothèse suivante : la fascination populaire pour le service public, qui se manifeste entre autre à travers l'intérêt des jeunes diplômés pour les concours administratifs (ENAM, E.N.S., IRIC, NASLA, I.N.J.S., *etc.*), et la ruée vers les recrutements permettant une intégration dans la fonction publique, s'expliquent par les représentations socio-anthropologiques du fonctionnaire au Cameroun. Mais, « le complexe du fonctionnaire », qui est une coproduction de la colonie et de la post colonie, a un certain nombre d'effets pervers qui ont partie liée avec la structure et la performance du service public d'une part et, d'autre part avec la politique de l'emploi au Cameroun. Ce qui précède montre bien que « le complexe du fonctionnaire » a forcément des effets pervers. Car, non seulement il renseigne sur une conception *sui generis* de ce que veut dire être fonctionnaire en Afrique en général et au Cameroun en particulier (2), mais aussi, ce « complexe du fonctionnaire » pose un certain nombre de problèmes au service public, et, plus précisément, à la politique l'emploi et de la formation professionnelle (3).

2. Ce que veut dire être fonctionnaire au Cameroun : heurs et malheurs d'un statut social dit « privilégié »

Dans l'imagerie populaire, être fonctionnaire c'est « faire la pluie et le beau temps ». S'il en est ainsi, c'est parce que le fonctionnaire est assimilé à un travailleur social qui bénéficie d'une attention particulière dans la société, puisqu'il a vocation à gérer le service public, donc à satisfaire l'intérêt général (2.1).

2.1. « Les fonctionnaires font la pluie et le beau temps » : les représentations populaires d'une catégorie sociale

Le commun des mortels considère avec beaucoup d'attention l'agent public, et en particulier le fonctionnaire. Ici, le fonctionnaire est assimilé à celui qui continue « le travail du blanc » (Rossatanga-Rignault, 2007, p. 7). Cette représentation populaire fait

du fonctionnaire l'épigone du colonisateur (2.1.1) ; ce d'autant plus qu'il bénéficie d'un statut social dit « privilégié » (2.1.2).

2.1.1. Le « travail du blanc » : le fonctionnaire comme épigone du colonisateur

S'il est vrai que la fonction publique n'est pas l'apanage des sociétés occidentales, puisque les sociétés précoloniales connaissent *mutatis mutandis* une division du travail à peu près similaire à celle qui a cours dans l'ordre étatique, il reste cependant qu'en Afrique en général et au Cameroun en particulier, le service public, dans sa forme ou sa configuration actuelle, est l'œuvre du colonisateur. C'est l'administration coloniale qui introduit cette catégorie particulière de travailleurs, connus aujourd'hui sous l'appellation de fonctionnaire. Ceci explique pourquoi, dans de nombreuses cultures africaines, le fonctionnaire est assimilé au continuateur, voire à l'épigone du colonisateur. En effet, ici, le fonctionnaire représente la continuité du colon et la fonction publique reste perçue comme « le travail du blanc ».

Dans la post colonie, le fonctionnaire ou l'agent public est l'exemple même de « l'indigène évolué » (Onana, 2004, p. 77), puisque l'évolué est tout simplement un « blanc ». Par conséquent, il doit se distinguer des autres catégories socioprofessionnelles (paysans, agriculteurs, commerçants, artisans, ouvriers, *etc*.) aussi bien par son comportement vestimentaire que par son *habitus*. Sous ce rapport, dans une société politique comme l'État du Cameroun, le fonctionnaire est généralement perçu comme l'héritier du blanc. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si dans le langage ordinaire, ainsi que dans la plupart des dialectes, la fonction publique est considérée comme « le travail du blanc ». Or, « le travail du blanc » a ceci de particulier qu'il ne finit pas, et de ce fait même, il est continu. C'est pourquoi ceux qui ont le privilège de continuer l'œuvre du blanc, en tant que fonctionnaire, se considèrent ou sont considérés comme des aînés sociaux. Dès lors, ils bénéficient d'un certain nombre d'attentions *sui generis* qui garantissent l'ascendant symbolique et matériel que le fonctionnaire a sur les autres catégories socioprofessionnelles.

Ainsi par exemple, contrairement à d'autres secteurs d'activités où le vestimentaire est standard, voire uniforme, le fonctionnaire se distingue aussi socialement par sa tenue vestimentaire, qui combine parfois honorabilité, majesté et respectabilité. De plus, dans certains corps de métier où la tenue est standardisée comme c'est le cas avec les fonctionnaires de police, de la santé, ou de la magistrature, ce côté vestimentaire reste un élément probant de la fascination pour la fonction publique. En tant qu'héritier du blanc, la fascination populaire pour le fonctionnaire repose aussi dans les structures mentales sur l'idée reçue du confort intellectuel qu'implique l'intégration dans la fonction publique.

En effet, l'un des modes de recrutement élitiste dans la fonction publique est le concours. Ce mode de recrutement développe un complexe de supériorité chez le fonctionnaire recruté par voie de concours. Le caractère stable de ses revenus, de ses avantages de service, son investissement dans la satisfaction de l'intérêt général pour lequel il est au service, les représentations socio-anthropologiques autour de sa

condition sociale suscitent un sentiment de puissance et de grandeur chez le fonctionnaire. C'est ce que trahissent des expressions comme « être au service du *ngomna* », vocable généralement employé pour désigner l'autorité politico-administrative. Ceci est conforté par les privilèges statutaires que le statut général de la fonction publique accorde au fonctionnaire (2.1.2)

2.1.2. Le fonctionnaire comme le serviteur de l'État : les privilèges d'un statut professionnel

Parce qu'il est au service de l'État, c'est-à-dire de l'intérêt général, le fonctionnaire bénéficie d'une attention particulière, d'un profil de carrière et d'un statut qui le distinguent des autres catégories socioprofessionnelles dont les statuts sont généralement précaires. Ce qui rend le travail du fonctionnaire camerounais aussi noble que fascinant c'est davantage la nature des missions et des tâches qu'il doit accomplir dans le cadre de son travail. En général, il s'agit de ce qu'on appelle « des missions de service public ». Ces missions commandent la mise à la disposition du fonctionnaire d'un certain nombre d'avantages et de prérogatives qui rentrent dans ce qu'on appelle « des prérogatives de puissance publique ». Ces prérogatives lui sont dévolues dans le cadre des missions du service public qu'il doit accomplir (Thomas-Tual, 2019, p. 25).

Dès lors, contrairement à d'autres catégories socioprofessionnelles qui sont au service d'un intérêt particulier ou privé, le fonctionnaire, en tant qu' « agent public, participe à un service public administratif géré par une personne publique » (Dord, 2007, p. 11). Par conséquent, il est donc au service de l'intérêt général. Et parce qu'il est au service de l'intérêt général, il bénéficie d'un certain nombre d'avantages et de privilèges qui font de lui un travailleur à part dans la société. Ces avantages et privilèges ont vocation à le mettre à l'abri du besoin, de jouir d'une stabilité financière en bénéficiant d'un revenu stable. Pendant le service, c'est-à-dire lorsqu'il est en fonction, il bénéficie d'une forme de protection sociale, d'une rémunération régulière, des avantages de service, et éventuellement, il peut faire l'objet d'une promotion.

De plus, conformément à l'article 25 alinéa 1 du Décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'État, « l'État est tenu d'assurer au fonctionnaire protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime, en raison ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ». Le fonctionnaire bénéficie de congés administratifs, de maladie, de maternité, selon les modalités fixées par la loi. S'il fait l'objet d'un licenciement, il a droit à des indemnités de licenciement. Qui plus est, même lorsqu'il prend sa retraite, le fonctionnaire bénéficie d'une pension pour service rendu à la nation.

Bref, le statut du fonctionnaire est rigoureusement encadré. Il trouve dans ce statut, le nécessaire pour son accomplissement, son épanouissement et son ascension sociale. C'est l'une des variables explicatives de cette fascination populaire pour la fonction publique. En plus des représentations socio-anthropologiques du

fonctionnaire au Cameroun, la ruée vers les concours administratifs donnant accès à la fonction publique s'explique aussi par cette protection sociale, ces avantages et privilèges dont jouit l'agent public.

Au demeurant, le charme du statut du fonctionnaire réside aussi dans sa contribution en matière d'intégration politique, d'autant plus que les usages politiques en font un acteur de l'intégration nationale donc, représentant de sa communauté dans la fonction publique (2.2).

2.2. Le fonctionnaire comme acteur de l'intégration politique, représentant d'une communauté au sein de la fonction publique

Ce pourquoi le statut du fonctionnaire fascine et suscite une grande attraction chez les jeunes a aussi partie liée avec la pratique qui en fait un acteur de l'intégration politique. Cette pratique qui est organisée, promue et régie dans le cadre de la politique d'équilibre régional (2.2.1) a le mérite de faire du fonctionnaire un acteur du développement autocentré (2.2.2).

2.2.1. La politique de l'équilibre régional dans la fonction d'intégration de l'agent public

Dans les États d'Afrique postcoloniale, la fonction publique joue un rôle décisif en matière d'intégration politique. Dans bien des cas, elle permet de gérer les problèmes d'intégration politique qui se posent dans ces sociétés culturellement hétéroclites et sociologiquement composites. Pour gérer le complexe problème de l'intégration politique que posent systématiquement les sociétés africaines plurales et composites, des mécanismes institutionnels ont généralement été pensés. Il en est ainsi de la politique des quotas, dite politique d'équilibre régional au Cameroun.

Cette politique de gestion de la diversité culturelle dans la fonction publique fait du fonctionnaire un acteur de l'intégration politique au Cameroun, ce qui contribue à accroître la fascination autour de ce statut social. Le citoyen fonctionnaire représente sa communauté dans la fonction publique du fait de l'existence du sacro-saint principe de l'équilibre régional en vertu duquel, le recrutement et la promotion dans la fonction publique doivent tenir compte de ce que Pierre Flambeau Ngayap appelle « les macro-équilibres géopolitiques » (1985, p. 68) d'une part, et les « micros dosages régionaux » (1985, p. 68) d'autre part. Il s'agit d'une forme d'ethno politisation qui consolide « l'emprise des groupes ethniques, des composantes basiques plurielles de la société camerounaise sur les processus d'accès et de promotion dans la fonction publique » (Ze, 2007, p. 136). Selon Serge Paulin Akono Evang, « la finalité recherchée est de faire participer les différentes ethnies ou régions, leurs élites à la gestion des affaires publiques, au partage du "gâteau national" afin de calmer les mécontentements, les frustrations, les exclusions, et de solidifier la nation » (2006, pp. 450-451).

Dans cette politique d'équilibre régional qui fait du fonctionnaire un acteur de l'intégration, chaque région a un nombre de places réservées à ses ressortissants pour

tous les concours administratifs. Les dispositions pertinentes de l'Arrêté n° 010467/MFP/DC du 04 octobre 1982 portant application des dispositions du Décret n° 082-407 du 07 septembre 1982 précisaient que l'ex-province du Centre-Sud disposait de 19%, l'Est 14%, le Littoral 12%, le Nord 30%, le Nord-Ouest 12%, le Sud-Ouest 8%, l'Ouest 13%. Cette base légale de la politique de l'équilibre régional a fait l'objet d'une mise à jour. Ainsi, le Décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000, qui fixe désormais le régime des concours administratifs, prévoit pour chaque région un quota de places réservées, soit 5% pour la région de l'Adamaoua, 15% pour le centre, 4% pour l'Est, 18% pour l'Extrême-Nord, 12% pour le Littoral, 7% pour le Nord, 12% pour le Nord-Ouest, 13% pour l'Ouest, 4% pour le Sud, 8% pour le Sud-Ouest, et le reste pour les anciens militaires.

Même si cette politique des quotas est sujette à caution dans sa pratique, et quand bien même elle fait l'objet de nombreuses critiques, notamment dans son rapport problématique à la méritocratie, il reste néanmoins qu'elle est un instrument de construction de l'intégration nationale. À travers elle, la fonction publique apparaît comme un instrument de construction de l'unité nationale, faisant ainsi du fonctionnaire ou de l'agent public le représentant de son groupe ethno-régional dans l'administration publique. Ce qui précède permet de comprendre pourquoi le fonctionnaire est aussi considéré comme un acteur du développement autocentré (2.2.2).

2.2.2. Le fonctionnaire : un acteur du développement autocentré

On ne saurait comprendre et expliquer l'attrait qu'exerce la fonction publique auprès de nombreux jeunes camerounais sans intégrer dans l'analyse les représentations sociales sur le fonctionnaire qui en font un acteur du développement autocentré. Parce qu'il est recruté suivant des considérations d'ordres sociologiques, il est donc forcément un acteur du développement autocentré. En effet, la politisation de l'administration publique du Cameroun fait presqu'automatiquement de l'agent public un acteur du développement de son terroir.

En général, lorsqu'il n'est pas un membre important du comité local de développement de son lieu d'origine, le fonctionnaire est souvent considéré comme le représentant de son groupe d'appartenance au sein de l'administration publique. Il peut donc relayer les doléances des populations auprès des décideurs politiques, en même temps que les élus locaux. On assiste à un véritable dédoublement fonctionnel à partir duquel le fonctionnaire, qui travaille pour la satisfaction de l'intérêt général, doit par ailleurs s'investir et veiller sur les intérêts de sa communauté d'origine. C'est ici qu'on observe l'un des plus grands effets pervers de cette assimilation du fonctionnaire à un acteur du développement local. C'est que, le fonctionnaire, qui se confond à un acteur du développement local, est souvent tenté par certains comportements néo-patrimonialistes qui peuvent expliquer la prévalence des crimes économiques (corruption, abus des biens sociaux, détournement des fonds publics),

du népotisme, du clientélisme, de l'affairisme, et du prébendalisme (Bayart, 1985, p. 12).

Quoi qu'il en soit, on peut expliquer la fascination pour la fonction publique par cette capacité qu'a la fonction publique à transformer le fonctionnaire ou l'agent public en acteur du développement et en élite. Dans la plupart des aires culturelles du Cameroun, le fonctionnaire est généralement présenté comme une élite. Cette variable explicative de la ruée populaire vers la fonction publique permet de comprendre pourquoi la plupart des chercheurs d'emploi préfèrent saturer les concours administratifs donnant accès à la fonction publique avec la conviction que la fonction publique offre plus de sécurité et de garantie que le secteur privé ou l'entreprenariat.

De ce qui précède, il ressort que la ruée populaire vers la fonction publique peut s'expliquer par les représentations sociales qu'on se fait de l'agent public au Cameroun. En réalité, ces représentations sont structurées autour des variables explicatives pertinentes qui considèrent le fonctionnaire soit comme un serviteur de l'État avec des privilèges liés à son statut, un épigone du colonisateur, un acteur de l'intégration nationale ou encore un agent du développement autocentré. Cependant, ces représentations populaires du fonctionnaire ont des effets pervers qui impactent négativement la politique de l'emploi au Cameroun (3).

3. L'impact des représentations populaires du fonctionnaire dans la politique de l'emploi

Si la ruée vers la fonction publique a le mérite de renseigner sur l'attrait qu'exerce le service public sur de nombreux jeunes, elle pose cependant de sérieux problèmes à la politique de l'emploi et de la formation professionnelle d'une part (3.1), compromettant par ailleurs la performance et l'efficacité même du service public d'autre part (3.2).

3.1. La formation professionnelle à l'épreuve du « complexe du fonctionnaire »

Les problèmes que posent la sublimation contemporaine du fonctionnaire dans les représentations populaires n'épargnent pas la politique de l'emploi dans la mesure où, ils débouchent sur une formation scolaire et académique qui fait la part belle au secteur tertiaire au détriment des secteurs primaires et secondaires (3.1.1). Or, l'observation montre qu'une telle orientation est largement défavorable à la politique de l'auto emploi (3.1.2)

3.1.1. Une formation scolaire orientée vers le secteur tertiaire

Du fait de la fascination populaire pour la fonction publique au Cameroun, la politique de l'emploi reste problématique. Elle est problématique d'autant plus qu'elle contribue à déséquilibrer l'offre de formation scolaire, qui fait surtout la part belle au secteur tertiaire. En général, le secteur tertiaire se conçoit comme l'ensemble des domaines d'activités considérés comme complémentaires avec les activités

commerciales, financières, agricoles ou industrielles. Généralement, ce secteur se compose d'une part, du tertiaire principalement marchand qui intègre le commerce, les transports, les services rendus aux entreprises, des activités financières, les services rendus aux particuliers, l'information, la communication, *etc*., et d'autre part, du tertiaire non marchand. Celui-ci concerne principalement l'administration publique, l'enseignement, la santé, et l'action sociale. C'est dans ce second aspect du secteur tertiaire que se donnent à voir les manifestations les plus révélatrices de cette fascination populaire pour la fonction publique.

Or, ceci impacte négativement la politique de l'emploi dans la mesure où, on assiste à l'institutionnalisation d'une offre de formation scolaire, voire académique, qui fait la part belle aux activités du secteur tertiaire marchand et surtout non marchand. À preuve, quiconque observe les offres de formations scolaires proposées au Cameroun, peut sans grands efforts se rendre compte que les établissements secondaires d'enseignement général sont les plus nombreux, comparativement aux établissements secondaires d'enseignement technique. Ce constat a conduit Jacques-Philippe Tsala Tsala à conclure qu'au Cameroun, « l'enseignement technique [est] le parent pauvre du système » (2004, pp. 176-193). Il s'agit, selon l'auteur, d'un « ordre d'enseignement marginalisé, voire disqualifié » (2004, p. 180). Pourtant, c'est précisément cet ordre d'enseignement qui a vocation à améliorer de façon décisive la politique de l'emploi et à l'adapter aux contingences de l'économie mondiale, en contribuant à une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi. D'où la nécessité de la multiplication des établissements consacrés à l'Enseignement et à la Formation Technique et Professionnelle (E.F.T.P.).

Selon l'UNESCO, l'E.F.T.P. désigne l'ensemble des parcours éducatifs et des dispositifs de formations dont « la finalité est l'acquisition des connaissances, des compétences, et d'attitudes qui allient la maîtrise des techniques et des sciences, et la connaissance du monde du travail en vue de l'insertion professionnelle des jeunes » (UNESCO, 2001). C'est donc à juste titre qu'Ernestine Antoinette Ngo Mélha soutient que les établissements consacrés à l'EFTP « sont des outils essentiels pour réduire la pauvreté et accroitre sensiblement la possibilité de trouver un emploi décent ou d'entreprendre une activité indépendante, génératrice de revenus » (2014, p. 6).

Vue comme telle, une offre de formation scolaire qui fait la part trop belle à l'enseignement général, marginalisant par ce fait même l'enseignement technique et professionnel, peut être considérée comme défavorable à la politique de l'emploi (3.1.2).

3.1.2. Une formation scolaire défavorable à la politique de l'auto emploi : la problématique de la professionnalisation des parcours scolaires et académiques

C'est certainement l'impact le plus négatif des représentations populaires du fonctionnaire dans la politique de l'emploi. Le fait que de nombreux jeunes chercheurs d'emploi ciblent prioritairement la fonction publique a un rapport direct

avec les offres de formation qui leur sont proposées dans le système éducatif. Il s'agit, pour une grande part, des offres de formation qui consacrent la saturation des formations de l'enseignement général classique. L'engouement pour la fonction publique et l'obsession quasi collective de la plupart des jeunes à devenir plus tard des fonctionnaires de l'État ont eu des conséquences néfastes sur l'offre de formation.

Dans un contexte où la formation scolaire et académique continue de proposer des offres de formation générale, on peut s'attendre à ce que le système éducatif camerounais tel qu'il est conçu, contribue à mettre à mal la capacité de l'auto employabilité des jeunes. Il se pose donc un sérieux problème de professionnalisation des parcours scolaires et académiques. Pourtant, il existe une réelle volonté politique qui vise précisément à orienter les jeunes vers des filières génératrices d'emploi comme le témoigne la création d'un ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Mais, comme le constate Jacques-Philippe Tsala Tsala,

> malgré la volonté politique du Cameroun de promouvoir son développement, l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (E.S.T.P.) reste faiblement représenté à la fois par le nombre d'établissements et les effectifs en raison d'une part, de l'attitude peu enthousiaste des jeunes à l'égard du travail manuel, et d'autre part, en raison d'un préjugé historique selon lequel l'enseignement général est réservé aux élèves les plus doués. Les autres étant contraints par leurs "limites intellectuelles" à se contenter de la formation technique et professionnelle. (2004, p. 181)

Or, cette conception péjorative des offres de formation technique et professionnelle s'avère aujourd'hui très défavorable pour la politique de l'auto emploi. Elle permet de comprendre pourquoi on enregistre des effectifs pléthoriques dans les lycées d'enseignement secondaire général, alors que dans le même temps, les lycées d'enseignement secondaire technique et professionnel connaissent un relatif engouement. Les statistiques disponibles renseignent par exemple que pour l'année académique 2015-2016, un million sept cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-six (1.728.586) élèves étaient inscrits dans les lycées et collèges d'enseignement général contre seulement quatre cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-douze (477.192) élèves dans l'enseignement technique et professionnelle (MINESEC, 2015-2016, p. 3). Cet écart est resté constant.

Cette situation a des conséquences dramatiques non seulement dans la politique de l'emploi, mais aussi dans la fonction publique (3.2)

3.2. Les effets pervers de la fascination populaire pour la fonction publique : entre revendication communautaire d'insertion socio professionnelle et contre-performance économique

Les représentations et les perceptions sociales que le commun des mortels se fait de la fonction publique ont des conséquences dramatiques autant sur la politique de l'emploi (3.2.1) que dans la fonction publique elle-même (3.2.2).

3.2.1. Les effets pervers au niveau de la politique de l'emploi : le constat de l'aggravation du chômage des jeunes

Au Cameroun, la question de l'aggravation du chômage des jeunes est préoccupante au point où on le considère comme « le péril jeune » (*Jeune Afrique*, 2014, p. 22). En effet, il s'agit incontestablement d'un constat qui renseigne sur les conséquences néfastes de la fascination populaire pour la fonction publique sur la politique de l'emploi. Du fait de la saturation des offres de formation générale, on assiste à une aggravation contemporaine du phénomène du chômage. D'ailleurs, d'après Mme Ngu Comfort, Directrice de la Coopération au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, « le taux de chômage des jeunes au Cameroun est de l'ordre de 57%, alors que chaque année, plus de 300.000 jeunes obtiennent leur diplôme sans avoir acquis les compétences professionnelles nécessaires pour répondre aux exigences du marché de l'emploi » (GICAM, 2021). Ce chiffre est d'ailleurs contesté dans la mesure où, pour l'Union Générale des Travailleurs du Cameroun (U.G.T.C.), « le taux de chômage des jeunes se situerait à plus de 76% »[51] .

Quoi qu'il en soit, le taux élevé de chômage des jeunes au Cameroun a partie liée avec d'une part, l'offre de formation proposée, et d'autre part, la fascination populaire pour la fonction publique. C'est ce qui permet de comprendre pourquoi 70 à 90% des chercheurs d'emplois « qui n'étaient préparés qu'à occuper des fonctions dans l'appareil de l'État », finissent par inonder le secteur informel (Courade & Sindjoun, 1996, p. 12). À ceci, il faut ajouter l'inadéquation entre les offres de formation proposées et les nouvelles exigences et contraintes du marché international du travail. On peut alors à juste titre considérer que de nombreux jeunes diplômés affectés par ce problème d'insertion socio-professionnelle sont des victimes d'un système éducatif qui peine à s'adapter aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. De ce point de vue, les flux de jeunes diplômés sans emploi qui inondent le secteur informel sont la preuve que la fascination populaire pour la fonction publique est un mirage.

Mais de manière plus accentuée, l'offre de formation scolaire et académique au Cameroun, qui prédispose de nombreux jeunes à aspirer à un poste de travail dans la fonction publique, pose de sérieux problèmes à la performance du service public camerounais, dont l'efficacité reste problématique du fait des intérêts contradictoires dont il est l'objet (3.2.2).

3.2.2. Le service public à l'épreuve des représentations populaires de la fonction publique

La fascination populaire pour la fonction publique n'a pas que des conséquences néfastes sur le marché de l'emploi. Elle produit aussi des effets pervers sur la performance du service public camerounais. Le fait est que, les représentations

[51] http://www.panapress.com/controverse-autour-du-taux-de-chômage-au-cameroun-13-648706-18-lang4-index.html, consulté le 30 novembre 2022

sociales qui conduisent à considérer la fonction publique comme cadre d'intégration politique ou encore comme lieu de rentes et de clientélisme coproduisent la délinquance économique d'une part et l'explosion des revendications ethniques d'autre part. C'est un fait : « l'État en Afrique et la fonction publique sont synonymes de gagne-pain, source d'enrichissement rapide » (Emagna, 1995, p. 399). Par conséquent, motivés par des rationalités de calcul, les agents publics et les fonctionnaires développent généralement des sources de rentes individuelle et/ou collective dans le service public, que l'on considère par ailleurs comme la « mangeoire » ou des parts du « gâteau national » (Bayart, 1985).

Dans le même ordre d'idées, la ruée vers la fonction publique et l'extrême perméabilité du service public qui en résulte produisent aussi l'effet d'une crise des vocations. À vrai dire, les milliers de jeunes qui aspirent à faire carrière dans la fonction publique semblent ne pas s'intéresser outre mesure aux exigences éthiques et déontologiques qui caractérisent les métiers du service public. Ce qui préoccupe davantage ces jeunes en quête d'insertion socio-professionnelle, c'est la part du gain, du prestige et de la sécurité sociale que garantit l'intégration dans la fonction publique. L'exigence de désintéressement et l'esprit du sacerdoce qu'exige le service public sont mis à rude épreuve du fait de cette crise généralisée des vocations. L'absentéisme, le carriérisme, la prévalence de la corruption et des détournements de fonds, du clientélisme, du népotisme, et du néo-patrimonialisme sont révélateurs de cette crise manifeste des vocations.

La crise des vocations est donc un effet pervers de cette fascination populaire pour la fonction publique. Au Cameroun par exemple, elle a souvent fait l'objet d'une condamnation par les officiels dans la mesure où, le constat qui se dégage est que, fascinés par la fonction publique, de nombreux jeunes développent finalement une sorte d'obsession du matricule comme le souligne Nicolas Gabriel Andjiga à travers l'expression « matricule, quand tu nous tiens » (Andjiga, 2010). Le constat général est que, certains jeunes diplômés, « dont la simple motivation reste l'attrait du matricule de la fonction publique » (Andjiga, 2010), aggravent cette crise des vocations en adoptant des comportements aux antipodes avec l'éthique et la déontologie de la fonction publique. D'où la prévalence des conflits d'intérêts.

En effet, il y a un lien étroit entre la prévalence des crimes économiques dans la fonction publique et les représentations que la société en général et les agents publics en particulier se font de ce secteur important de la division du travail social. Parce qu'être fonctionnaire c'est non seulement avoir accès à des privilèges et à des avantages divers, le fonctionnaire, qui est généralement considéré comme l'élite d'une communauté, est souvent contraint d'entretenir des réseaux clientélistes, soit pour conserver sa position de rentes, ou prétendre à une position plus importante. Ceci a un coût non seulement sur la performance du service public, mais aussi sur la satisfaction de l'intérêt général qu'il est pourtant censé garantir.

Les problèmes que posent la performance et l'efficacité de la fonction publique en Afrique en général et au Cameroun en particulier, ont un rapport avec ces représentations populaires, qui consistent à faire du service public un lieu de rentes et

d'accumulation économique. Les réseaux clientélistes que l'agent public et le fonctionnaire en particulier sont contraints d'entretenir pour conserver leurs positions de rentes expliquent la généralisation des phénomènes de corruption et de détournement des fonds publics. La délinquance économique est donc une conséquence directe de cette « politique du ventre » (Bayart, 1989, p. 11) et des représentations sociales qui érigent le fonctionnaire en représentant ou élite de sa communauté dans le service public, communauté dont il doit par ailleurs veiller aux intérêts de manière permanente.

Il y a donc un chevauchement et une tension entre l'agent public en tant que serviteur de l'État d'une part, et l'agent public en tant que promoteur du développement de sa communauté d'origine d'autre part. Ce *straddling* conduit inéluctablement à des disfonctionnements importants dans la fonction publique[52]. Il est aussi la cause du néo-patrimonialisme qui caractérise le rapport du fonctionnaire à la chose publique qu'il est souvent tenté de confondre avec un bien personnel. Jean-Claude Maestre observe même que « certains n'hésitent pas à puiser dans les caisses publiques, volant ainsi des citoyens souvent plus démunis qu'eux, pendant que d'autres font rémunérer leurs services » (1967, p. 207). Ces pratiques néo-patrimonialistes et clientélistes qui se généralisent dans le service public ont une explication culturelle (Médard, 1991, pp. 327-331). D'ailleurs, selon Maximim Emagna, la corruption politique et administrative en Afrique s'explique par le fait que « les africains, même les plus occidentalisés restent souvent influencés par leurs coutumes et traditions locales : la "solidarité avec les vivants mais aussi avec les morts, l'importance des ancêtres", ainsi que "le sens de la famille" pèsent sur bon nombre d'entre eux comme une obligation sociale » (1995, p. 394). Voilà pourquoi, poursuit-il, « la solidarité et l'hospitalité africaines grèvent les budgets des salariés et plus particulièrement, de ceux qui, comme les fonctionnaires, ont des "salaires à vie" » (Emagna, 1995, p. 395).

De nombreux auteurs expliquent par ailleurs l'exacerbation du communautarisme et des replis identitaires d'une part, et la prévalence du tribalisme et du népotisme d'autre part, par le fait qu'au sein des États d'Afrique subsaharienne à l'instar du Cameroun, la fonction publique est considérée comme une part du « gâteau national », qui a vocation à être partagé entre les différentes composantes ethniques de l'État. Cette conception de l'administration publique qui considère que la fonction publique est un lieu de rentes qui se partage suscite systématiquement une explosion des revendications ethniques des parts du « gâteau national », revendications qui prennent souvent la forme des mémorandums.

Les mémorandums désignent « en premier lieu des réclamations en termes d'investissements, d'infrastructures ou de distribution des postes formulées par des élites locales dans le cadre des associations ethniques ou régionales » (Mandjack, cité par Melchisedek Chétima, 2018, p. 254). Et en deuxième lieu, « il s'agit d'une sorte de

[52] Selon Jean-François Bayart (1989), le *straddling* désigne « le chevauchement d'une sphère à une autre, dans le cadre de contextes où les secteurs politiques et économiques sont peu différenciés ».

cahier de doléances visant à attirer l'attention du Chef de l'État sur les inégalités ou des injustices supposées à l'égard de tel ou tel groupe » (Melchisedek Chétima, 2018, p. 254) . Du fait de la conception généralisée selon laquelle en tant que « gâteau national », « l'État se mange » et « se partage », « les luttes autour des parts dudit gâteau débouchent presque fatalement sur le ressenti de la marginalisation des uns ou sur l'expression des revendications ethno communautaires » (Menguele Menyengue, 2021, p. 267). Au Cameroun, les problèmes Anglophones, Bamiléké, Bassa, Kirdi, *etc*. sont des excroissances de ces effets pervers des représentations populaires de la fonction publique.

4. Conclusion

Cette étude a consisté à montrer les effets pervers de la sublimation et de la fascination populaire de la fonction publique sur la politique de l'emploi et de la formation professionnelle au Cameroun. Elle a permis de renseigner sur les impacts négatifs et les conséquences néfastes de la ruée populaire vers la fonction publique sur la politique de l'emploi et de la formation professionnelle d'une part, et sur la performance et l'efficacité du service public d'autre part. Sur la politique de l'emploi, il a été démontré que la fascination populaire pour le service public pose des problèmes en matière de formation professionnelle dans la mesure où, elle coproduit une formation scolaire et académique défavorable à l'auto emploi parce qu'orientée vers le secteur tertiaire. Mais ce n'est pas tout. La fascination populaire pour la fonction publique pose également un problème de performance et d'efficacité du service public, érigé comme cadre de rentes et d'accumulation, d'où la tendance néo-patrimonialiste du service public. Celle-ci entretient une forme perverse de crise des vocations, de délinquance économique qui se manifeste sous la forme de la corruption, des détournements des deniers publics, ce qui pose le lancinant problème de l'efficacité du service public dans les systèmes d'administration africains.

Limiter ces effets pervers devient alors un impératif pour redorer le blason d'une fonction publique en perte de vitesse. Compte tenu du fait que la fonction publique ne peut plus, à elle toute seule, absorber les masses de diplômés produits par un système éducatif obsolète, il convient de trouver une solution durable au problème d'inadéquation entre formation et emploi ; en promouvant les formations de l'enseignement technique et professionnel, aussi bien au niveau scolaire qu'universitaire. Cette professionnalisation des enseignements favoriserait l'auto-emploi et réduirait par conséquent la crise des vocations qui pose des problèmes de performances et d'efficacité du service public. Aussi, dans le but de parfaire le service public, conviendrait-il de mener à bien une véritable campagne de sensibilisation des différents usagers du service public, autant que des agents publics eux-mêmes. Mais, cette sensibilisation ne saurait être la panacée. Bien plus, elle pourrait s'avérer très peu efficace si elle ne s'accompagnait pas d'une campagne de lutte contre l'immoralité publique à l'origine de l'aggravation de la crise des vocations et de la délinquance économique. L'impunité qui prévaut dans la protection de la fortune

publique est à l'origine de cette aggravation de la crise des vocations et de la délinquance économique. Par conséquent, la lutte contre l'immoralité passerait alors par l'application ferme des sanctions y relatives.

Références bibliographiques

Akono Evang, S. P. (2006). *Partis politiques, ethnies et politique d'affection dans la démocratisation au Cameroun (1990-2004) : contribution à l'élaboration d'une sociologie de la politisation de l'ethnie* [Thèse de doctorat en science politique, Université de Yaoundé 2-Soa].

Andjiga, N. G. (2010). Enseignants : entre vocation et nécessité. Matricule quand tu nous tiens… *Cameroon Tribune*, http://ct2015.cameroon-tribune.cm.

Bayart, J.-F. (1985). *L'État au Cameroun*. Presses de la Fondation Nationale de Science Politique.

Bayart, J.-F. (1989). *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Fayard.

Cameroon Tribune (2022). N° 12713/8912 du mercredi 26 octobre.

Courade, G. & Sindjoun, L. (1996). Le Cameroun dans l'entre-deux : introduction au thème. *Politique africaine*, (62), 3-14.

Dord, O. (2007). *Droit de la fonction publique*, PUF.

Emagna, M. (1993, 14 mai). *Bonne moralité et corruption en Afrique* [Communication]. Colloque du CURAPP.

GICAM (2021). *Journées Portes Ouvertes SIFA-GICAM : développement des compétences pour améliorer l'employabilité des jeunes au Cameroun*. Du 07 au 09 octobre.

Jeune Afrique (2014). N°2814, du 14 au 20 décembre.

Maestre, J.-C. (1967). Aspects originaux de la Fonction publique malgache. *Revue Internationale de Sciences Administratives (RISA)*, *33*(3), 165-223.

Médard, J.-F. (1991). L'État néo-patrimonial en Afrique noire. *In* J.-F. Médard (Ed.), *États d'Afrique noire : formations, mécanismes et crises* (pp. 323-353). Karthala.

Melchisedek, C. (2018). Doléances ethno-régionales et (més) usages politiques des mémorandums au Cameroun. Chroniques d'une mort avancée ?. *Afrique contemporaine*, *3-4*(267-268), 253-268.

Menguele, Menyengue, A. M. (2021). Construction étatique de la nation et réinvention locale de l'État au Cameroun : rupture(s) et continuité(s) d'une politique de (re)conciliation du couple État-nation. *Revue Internationale de Droit et Science Politique (RIDSP)*, *1*(2), 260-280.

MINESEC (2015-2016). *Panorama de la carte scolaire du MINESEC*.

Ngayap, P. F. (1985). *Cameroun, qui gouverne ? De Ahidjo à Biya : l'héritage et l'enjeu*. L'Harmattan.

Ngo, Mélha, E. A. (2014, 29-31 octobre). L'enseignement technique et professionnel au Cameroun : quelle place dans l'organisation du système éducatif ? [Communication]. Colloque du RAIFFET, Marrakech, Maroc.

Onana, J. (2004). *Le sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique : l'exemple du Cameroun*. Dianoïa.

Rossatanga-Rignault, G. (2007). *Le travail des blancs ne finit jamais*. Dianoïa.

Sembène, O. (1996). *Le mandat, précédé de Véhi-Ciosane*. Présence africaine.

Thomas-Tual, B. (2019). *Droit de la fonction publique*. Bruylant.

Tsala, Tsala, J.-P. (2004). L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système ?. *Carrefours de l'éducation*, *2*(18), 176-193.

UNESCO (2001), *Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel*.

Ze, M. P. (2007). *La politisation des fonctionnaires au Cameroun*. L'Harmattan.

Arrêté n°010467/MPF/DC du 04 octobre 1982 portant application des dispositions du Décret n°082-407 du 07 septembre 1982.

Décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'État.

Décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le régime général des concours administratifs. http://www.panapress.com/controverse-autour-du-taux-de-chômage-au-cameroun-13-648706-18-lang4-index.html.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN2959-8079/ISSN-L 29598060
Licence CC-BY
Vol.1, Num.1, Septembre 2023

WAGNER ET LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE INSTRUMENT DE (RE)CONQUÊTE DE L'INFLUENCE RUSSE, DÉCLASSEMENT DES PUISSANCES OCCIDENTALES ET STIGMATISATION

Wagner and security governance in Africa : between an instrument of reconquering the Russian influence, downgrading Western powers and stigmatization

ARISTIDE MICHEL MENGUELE MENYENGUE
Département de Science politique, Université de Douala, Cameroun
m.aristidemichel@yahoo.com

RÉSUMÉ

Dans sa politique étrangère de projection de puissance en Afrique, la Russie aurait vraisemblablement mis à contribution le groupe paramilitaire Wagner. Cette société privée qui s'investit dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme dans les pays africains à l'instar de la Libye, du Mali et de la République Centrafricaine contribue à « la mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire. Désormais, déçus par les échecs répétés des puissances traditionnelles européennes à l'instar de la France, certains gouvernements africains font appel à cette milice pour stabiliser et sécuriser leurs territoires. Or, cette implication de Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique est mal perçue par les puissances traditionnellement influentes sur le continent. De ce fait, elles ne lésinent pas sur les moyens pour stigmatiser les mercenaires qu'elles accusent notamment de prédation. Cette contribution démontre comment le groupe paramilitaire russe Wagner contribue à la gouvernance sécuritaire en Afrique déclassant ainsi les puissances européennes traditionnellement influentes dans ce continent et contribuant incidemment à la projection de puissance Russe. En d'autres termes, il s'agit de rendre compte de la contribution de Wagner à la reconfiguration géostratégique et géopolitique de l'Afrique d'une part et d'autre part de renseigner sur ce qui se joue dans la campagne européenne et/ou occidentale de propagation d'un discours anti-russe en Afrique.

MOTS-CLÉ : Wagner ; gouvernance sécuritaire ; déclassement des puissances européennes ; Afrique ; projection de puissance.

ABSTRACT

In its foreign policy of power projection in Africa, Russia has presumably engaged the paramilitary group Wagner. This private company which invests in the fight against insecurity and terrorism in African countries like Libya, Mali, the Central African Republic,. contributes to the "mercenarization" of security governance. Henceforth disappointed by the repeated failures of traditional European powers like France, some African governments are calling on this militia to stabilize and secure their territories. However, this involvement of Wagner in security governance in Africa is poorly perceived by traditionally influential powers of the continent. As a result, they do not skimp on the means to stigmatize the mercenaries whom they accuse in particular of predation. This contribution shows how

the Russian paramilitary group Wagner contributes to security governance in Africa, thus downgrading the European powers traditionally influential in this continent and incidentally contributing to the projection of Russian power. In other words, it is a question of giving an account of Wagner's contribution to the geostrategic and geopolitical reconfiguration of Africa on one hand and and on other informing about what is at stake in the European and/or Western propagation campaign of an anti-Russian discourse in Africa.

KEYWORDS: Wagner; security governance; downgrading of European powers; Africa; power projection.

1. Introduction

En visite officielle dans certains pays africains à la fin du mois de juillet 2022, le président français Emmanuel Macron a accusé la Russie d'être « l'une des dernières puissances impériales coloniales » qui instrumentalise les mercenaires du groupe paramilitaire Wagner pour venir « en soutien soit à des pouvoirs politiques affaiblis qui ont du mal à assumer, soit à des juntes illégitimes » (Jeune Afrique, 28 juillet 2022). Le fait est que, depuis environ trois décennies, on assiste à un regain d'intérêt de la Russie en Afrique (Ondoa, 2022, p. 163). S'il est vrai que « le commerce russe avec l'Afrique n'a cessé d'augmenter depuis, représentant 3,2 milliards de dollars en 2017, contre seulement 2,2 milliards en 2015 » (Le Grouriellec, 2022, p. 123), la Russie a aussi investi dans la gouvernance sécuritaire en Afrique en faisant le pari des « contrats militaires privés » (Sukhankin, 2021, p. 54). Ce regain d'intérêt se manifeste entre autres par la signature des accords de coopération militaire avec certains États africains comme ce fut encore le cas le 12 avril 2022 avec le gouvernement Camerounais.

Mais, c'est davantage la mise à contribution de Wagner - une société de sécurité privée russe - dans la gouvernance sécuritaire en Afrique qui est révélatrice de l'intérêt russe pour les enjeux sécuritaires en Afrique. Particulièrement active en Libye où ses mercenaires ont cohabité avec l'armée française avant de la déclasser, Wagner s'est notamment trouvé impliqué dans la gouvernance sécuritaire au plus fort de la crise Malienne, au Soudan et récemment en République centrafricaine (Filiu, 2022). Saluée par une opinion africaine dans un contexte de résurgence contemporaine d'un sentiment anti-occidental et particulièrement anti-français, l'intervention de la milice privée russe Wagner est violemment critiquée par les dirigeants des pays occidentaux et de l'Union Européenne (U.E) qui distillent une propagande anti-russe en s'indignant *urbi et orbi* contre la présence de ce groupe paramilitaire. Ainsi par exemple, le président français Emmanuel Macron et, à sa suite, son ministre des affaires étrangères se sont faits l'écho de ces critiques occidentales de ce qu'ils appellent les « finalités prédatrices » des mercenaires russes.

De nombreuses ONG (entendues organisations non gouvernementales) pro occidentales ont emboîté le pas à cette campagne d'indignation sélective contre le groupe Wagner. *Human Right Watch* a par exemple indiqué qu'en République

centrafricaine, « des signalements d'abus par [Wagner] sont apparus pour la première fois dans les médias en février 2019, et l'ONU a par la suite rapporté des abus commis par ces forces en 2020 et 2021 » (Koena, 2022, p. 5). Et en décembre 2021, l'UE est passée à une autre étape en sanctionnant le groupe paramilitaire russe Wagner et ses principaux partenaires pour « action de déstabilisation » (Marin, 2022). Cet intérêt occidental pour les faits d'armes du groupe Wagner cache à peine une crainte occidentale de voir les partenaires traditionnels des États africains en matière de sécurité notamment l'UE se voir déclasser par la Russie.

La présente contribution est consacrée à l'analyse et au compte-rendu de ce qui se joue dans le discours anti-russe des pays de l'U.E à l'aune de l'implication du Groupe Wagner dans la politique sécuritaire des États africains. Elle répond à la question de savoir : du point de vue géopolitique et géostratégique, quels sont les jeux et enjeux de l'implication du groupe privé de sécurité russe Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique ? Les données empiriques disponibles et interprétées sous le prisme de l'analyse stratégique amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle à l'aune de l'implication de Wagner dans la politique sécuritaire des États africains l'indignation des pays des puissances européennes et occidentales traditionnellement influentes en Afrique n'est que la continuation des rivalités de projection de puissance géostratégique et géopolitique qui les opposent à la Russie. En d'autres termes, la campagne occidentale d'indignation contre la présence du groupe Wagner en Afrique obéit à une logique de propagation d'un sentiment anti-russe modulable dans les enjeux de projection de puissance en Afrique. S'il en est ainsi, c'est parce que, à bien des égards, Wagner apparaît comme une organisation au service de la (re)conquête africaine de la Russie (2), une stratégie de regain d'intérêt et de projection de puissance qui suscite un profond sentiment anti-russe du côté des puissances traditionnellement influentes qui n'hésitent pas à stigmatiser cette « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire en Afrique (3).

2.Wagner : une organisation paramilitaire à la solde de la (re)conquête africaine de la Russie

Depuis la Conférences de Berlin (12 novembre 1884 - 26 février 1885), qui a consacré le partage de l'Afrique entre des puissances coloniales, la Russie a été le parent pauvre d'une politique impérialiste dominée de part en part par les pays occidentaux. Si de nombreuses raisons expliquent ce désintérêt russe pour tout projet impérialiste en Afrique, il faut néanmoins souligner qu'historiquement, la Russie, qui faisait anciennement partie de l'ex URSS a constitué une alternative pour les pays qui résistaient à l'impérialisme occidental grâce à ce qu'on a appelé « la rente bipolaire » inhérente à la guerre froide. La perte de cette « rente bipolaire » qui était pour de nombreux pays en développement une fenêtre d'opportunités consécutive à la fin de la guerre froide a rendu possible un redéploiement et une projection de puissance plus agressive des puissances occidentales. Elles sont parvenues à faire main basse sur de nombreuses ressources naturelles dans la plupart des pays africains qui n'ont

cessé de dénoncer des accords inégaux à l'origine de la détérioration des termes de l'échange entre les pays dits du nord et ceux du sud.

Cette situation porteuse de nombreuses frustrations a longtemps entretenu cette unipolarité que conteste aujourd'hui la Russie ; puissance (ré)émergente et résolument revancharde. Il s'agit pour la Russie de déconstruire cet unilatéralisme qu'entretient l'illusion d'un monde unipolaire dominé par les pays occidentaux. Pour arriver à déconstruire et à contester cette tendance unipolaire du système international, la Russie met à contribution le groupe militaire Wagner qui opère comme une organisation à la solde de la (re)conquête russe des parts du marché sécuritaire africain. Sous ce rapport, le groupe militaire privé russe Wagner s'investit dans la gouvernance sécuritaire en Afrique pour contribuer à la projection de la puissance Russe *in situ* (2.1).

2.1. Wagner et la gouvernance sécuritaire en Afrique : l'insécurité comme fenêtre d'opportunités pour le déploiement d'une projection de la puissance Russe

Les projections géopolitiques des États dans le système international sont surtout une affaire de fenêtre d'opportunités. Certaines circonstances sont plus favorables que d'autres aux velléités de projection de puissance et /ou de démonstration de force. L'influence que peut accumuler un acteur dans le système international est elle-même tributaire d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels la défaveur ou non du contexte international. Dans un système international où le désordre coproduit l'ordre, il est souvent arrivé que des circonstances *a priori* défavorables soient finalement des opportunités de projection de puissance. Ainsi par exemple, l'insécurité apparaît pour de nombreuses puissances émergentes comme une occasion de projection de leur puissance en construction. Pour arriver à le démontrer à l'aune du chassé-croisé entre les puissances émergentes volontaires pour une reconfiguration du système international et les puissances traditionnelles favorables au *statu quo* dans la configuration du système-monde, il faut présenter globalement la phénoménologie de la prévalence de l'insécurité en Afrique (2.1.1). Ce n'est qu'à partir de cette phénoménologie qu'il est possible de comprendre dans quelle mesure la prévalence de l'insécurité en Afrique apparaît du point de vue (géo)stratégique comme une opportunité de projection géopolitique pour des enjeux de déclassement des puissances traditionnelles (2.1.2).

2.1.1. Phénoménologie d'une prévalence de l'insécurité en Afrique

Analysant la situation critique de prévalence du conflit dans le continent africain, Philippe Hugon souligne que « l'Afrique est devenue le continent où le nombre de victimes du fait des conflits armés est le plus élevé au monde, même si on note un certain recul de la conflictualité » (2006, p. 35). Cette observation reste une des constantes de la réalité au sein du continent. L'émergence et la résurgence contemporaine du fondamentalisme religieux, la banalisation et la propagation du terrorisme, la prévalence de la criminalité transfrontalière et les diverses menaces

sécuritaires qui mettent à rude épreuve la paix, la stabilité et le développement durable sont autant de phénomènes qui renseignent sur le niveau d'instabilité et d'insécurité que connait le continent africain dans son ensemble. Cette instabilité a diverses causes. Mais d'après le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les causes des conflits en Afrique rendu public en 1998, les principales causes sont : le legs du passé (colonialisme, Guerre froide) ; les facteurs internes (nature du pouvoir politique, néopatrimonialisme, multiethnicité) ; les facteurs externes (Guerre froide) ; les motivations économiques ; et les cas particuliers (comme celui de l'Afrique centrale avec la démographie galopante et les problème fonciers) » (cité par Gazibo, 2010, pp. 121-122).

Ces dernières décennies, la phénoménologie de la prévalence de l'insécurité en Afrique donne à voir qu'aucune partie du continent n'est épargnée. Les transformations ou mutations des menaces sécuritaires et leur particulière agilité permettent une plus grande fluidité de leur capacité de nuisance. L'insécurité en Afrique est d'abord politique. Elle part d'une instabilité des institutions qui gouvernent de nombreux États fragiles du fait de la faible institutionnalisation du pouvoir. Cette insécurité politique est à l'origine d'une instabilité criante dans de nombreux États. En Afrique, la gouvernance politique pose des problèmes de sécurité lorsque et tant qu'elle suscite et entretient un sentiment d'exclusion chez de nombreux marginaux individuels et/ou collectifs. Il en résulte des problèmes de « vivre-ensemble » dans de nombreux pays multi ethniques et cosmopolitiques qui posent de par leurs composantes sociologiques essentiellement hétéroclites un problème de *power sharing* et d'intégration politique.

L'intégration politique est problématique dans de nombreux pays d'Afrique non seulement du fait des rivalités communautaires précoloniales mais aussi du fait de l'instrumentalisation des clivages hérités de la colonisation. Selon Mamoudou Gazibo, l'Afrique s'illustre par une grande prévalence de l'insécurité du fait d'un « contexte favorable aux conflits hérités du phénomène colonial » (2010, p. 122). Les guerres d'indépendance qui se pratiquent encore sur le continent comme le démontre la crise sécuritaire en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun depuis 2016 renseignent sur les effets pervers contemporains du fait colonial. Le legs colonial apparaît comme un facteur d'insécurité lorsqu'il sert de substrat artificiel à la construction ou à la fabrique des clivages identitaires.

Du fait de cette quasi résilience des clivages identitaires, on assiste à un conflit d'allégeance qui met à rude épreuve l'allégeance citoyenne toujours précaire au profit des allégeances communautaires rivales. D'où le phénomène de déterritorialisation assorti de velléités de partition des espaces de domination politique tel qu'au Sénégal avec la Casamance, au Nigéria avec la guerre dite du Biafra, dans l'ex-zaïre avec la crise du Katanga, la rébellion touarègue au Niger et au Mali ou plus récemment la crise sécuritaire dans les régions anglophones du Cameroun, etc. Ainsi se trouve mis en mal le monopole étatique de la violence physique et symbolique du fait des velléités endogènes de privatisation de la violence inhérentes aux problèmes de gouvernance politique que connaissent les États du continent. « L'effondrement de

l'État » (Zartman, 1995) n'est pas loin ce d'autant plus que les conflits identitaires fragilisent la consolidation des ordres politiques.

À ces causes d'insécurité, il faut aussi intégrer dans l'analyse « l'échec du développement ». Mamoudou Gazibo le considère comme un facteur majeur de l'insécurité en partant du postulat « qu'il n'y a pas de sécurité sans développement » (2010, p. 127). La prévalence de la pauvreté est une cause d'insécurité dans la mesure où elle est dans bien des cas conflictogène. De plus, la capacité de nuisance des puissances étrangères doit être prise en compte dans l'inventaire des facteurs d'insécurité. L'intérêt que portent les puissances étrangères au continent africain dans son ensemble n'est pas sans conséquence sur la stabilité des États et des sous régions qui composent l'Afrique. Les rivalités de puissances et d'intérêt autour des ressources du sous-sol africain sont porteuses de germes de déstabilisation (Vircoulon, 2021, p. 3). Lorsqu'une puissance craint un déclassement dans sa zone d'influence traditionnelle par des puissances (ré)émergentes, elle est souvent accusée à tort ou à raison d'être impliquée dans les logiques de déstabilisation de l'État, objet de convoitises internationales parallèles. Ainsi par exemple, on a pu mettre en évidence le rôle de la France dans la région des Grands Lacs, considérée comme un véritable « scandale géologique » (Giraudon, 1997, p. 47).

Selon Etienne Rusamira (2008), l'insécurité dans les grands Lacs est surtout une affaire des puissances internationales, ce d'autant plus que la France, qui se targue d'être une terre de liberté ou défenseur des droits de l'Homme est pleinement impliquée dans ces conflits dont le point commun est la discrimination envers les minorités ethniques visibles en RDC (Banyarwanda et Banyamulenge) et au Rwanda (Tutsi). Pour des raisons similaires *mutatis mutandi*, le Congo-Brazzaville a connu un cycle d'insécurité due principalement à « sa manne pétrolière » qui a « plutôt contribué à réchauffer « les appétits extérieurs et intérieurs » notamment parmi les réseaux françafricains qui travaillent à « attiser des luttes intestines [visant] à affaiblir l'État dans un contexte où Elf et les réseaux françafricains ont jadis considéré cette richesse comme la leur » (Verschave, 2002, p. 13).

2.1.2. Faire de la prévalence de l'insécurité en Afrique une opportunité de projection géopolitique et de déclassement des puissances rivales

L'évaluation de la gouvernance sécuritaire en Afrique suggère un échec des puissances traditionnelles à contribuer de manière décisive à la pacification du continent historiquement colonisé par elles. La prévalence de l'insécurité devient de ce point de vue une fenêtre d'opportunités non seulement pour de déclassement des puissances traditionnelles mais aussi pour une projection géopolitique *in situ* des puissances (ré)émergentes. D'ailleurs, Dirk Kohnert affirme justement que « la résurgence de la Russie en Afrique profite notamment du terrorisme islamique » (2022, p. 4). Dans ce jeu d'intérêt, les États africains s'investissent dans une politique étrangère de diversification des partenaires à la gouvernance sécuritaire et au développement. Désormais, le continent jadis contrôlé par des puissances

européennes qui se l'étaient réparti en zones d'influence respectives lors de la Conférence de Berlin n'est plus la chasse gardée de celles-ci. Il entend profiter d'une dynamique en cours de reconfiguration du système international pour tirer son épingle du jeu en diversifiant les partenaires au développement ; l'enjeu étant le déclassement ou la mise en compétition de celles-ci face aux puissances (ré)émergentes dont les prétentions géopolitiques et géoéconomiques s'affirment et se confirment chaque jour un peu plus. Et, malgré la grande prévalence de l'insécurité, en dépit de la réalité selon laquelle « l'Afrique reste obstinément le continent le plus pauvre de la planète, [elle n'en demeure] pas moins le terrain d'une compétition féroce entre puissances grandes et moyennes depuis le début du XXIè siècle. Les manifestations les plus visibles de cette compétition sont la projection de puissances militaires étrangères et l'inflation des sommets où un pays prétend rencontrer le continent africain » (Vircoulon, 2021, p. 2).

Un certain nombre de considérations permettent de comprendre que, désormais, l'Afrique est l'espace géopolitique de prédilection des enjeux de puissance internationale notamment entre le monde occidental très peu compact et homogène selon les enjeux et les puissances (ré)émergentes comme la Russie. Il s'agit en premier lieu de l'institutionnalisation depuis 2019 des sommets Russie-Afrique. Certes, c'est au cours du deuxième mandat de Vladimir Poutine (2004-2008) qu'on commence à observer les prémices de ce qui apparaît comme « le grand retour » de la Russie en Afrique ceci dans le cadre d'une « diplomatie économique » (Dubien, 2019, p. 5). La Russie va ainsi s'investir dans le cadre des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) pour se signaler et montrer qu'elle peut construire avec d'autres puissances émergentes une alternative à l'unipolarité frustrante du système international.

Toutefois, c'est véritablement sur le terrain géopolitique et géostratégique qu'elle va surtout se déployer. Désormais en vigueur, les sommets Russie-Afrique sonnent le glas du monopole occidental de la gouvernance sécuritaire en Afrique. À travers ces sommets, la Russie entend jouer à fond sa partition dans la gouvernance mondiale de l'Afrique. Contestant la mainmise occidentale de la domination du continent africain, la Russie manifeste un grand intérêt pour ce qui s'y joue et ce qui s'y passe. Elle l'a fait en abritant la première édition des Sommets Russie-Afrique à Sotchi les 23 et 24 octobre 2019 ; sommets qui devraient être renouvelés tous les trois ans d'après une projection stratégique. Et pour ce faire, la Russie compte aussi se rattraper en matière de présence militaire. C'est le deuxième lieu d'observation du regain d'intérêt russe pour l'Afrique. La pénétration militaire russe vise à contrecarrer la domination occidentale géostratégique sur le continent africain. Cette pénétration militaire russe a été expérimentée au Mozambique, au Soudan, en Centrafrique, à Madagascar, etc. Cette offensive militaire russe entend surtout tirer le meilleur parti de la fin annoncée de l'opération Barkhane, la mission de l'armée française contre la montée en puissance des djihadistes au Sahel. Cette pénétration militaire s'effectue aussi à travers une institutionnalisation des accords de coopération militaire. C'est le troisième lieu d'observation du regain d'intérêt géopolitique et géostratégique de la Russie pour l'Afrique. Cette puissance (ré)émergente multiplie des accords de

coopération et de défense avec des pays africains confirmant ainsi sa dynamique de repositionnement et de projection géostratégique en Afrique. Elle l'a fait en annonçant en fin 2020 la signature d'un accord avec le Soudan en vue de la création d'un « centre logistique ».

Selon Thierry Vircoulon, « cette infrastructure navale devrait pouvoir accueillir simultanément quatre navires russes et trois cent (300) marins » (2021, p. 3). Face aux atermoiements observés du côté soudanais, la Russie n'a pas attendu pour contacter Djibouti pour continuer son projet. A date, une vingtaine d'accords ont été signés entre la Russie et certains gouvernements africains. Les plus récents ont été signés et/ou renouvelés avec Madagascar et le Cameroun en avril 2022. Ce bilatéralisme qui s'institutionnalise notamment en matière de coopération militaire est révélateur du regain d'intérêt de la Russie en Afrique. Mais, on ne saurait objectivement rendre compte du « Grand retour de la Russie en Afrique » sans intégrer dans l'analyse l'implication du groupe militaire privé russe Wagner dans la dynamique de projection géopolitique et géostratégique de la Russie dans le continent.

2.2. Wagner et la guerre contre l'insécurité en Afrique : les leçons du déploiement de la milice russe en Libye, en Centrafrique et au Mali

Du point de vue de l'école de la gouvernance globale, des acteurs privés peuvent contribuer à la réalisation des objectifs des États. C'est ce que confirme la mise à contribution de Wagner, un groupe paramilitaire privé russe dans la dynamique de projection géopolitique de la Russie en Afrique. Comme le soulignent Lou Osborn et Dimitri Zufferey (2023, p. 10) désormais, « Wagner est une pièce majeur du jeu global » On peut le démontrer en convoquant deux ordres de considérations : d'une part, ce qu'il est convenu d'appeler l'essai concluant du « Grand retour russe en Afrique » à travers la société paramilitaire privée Wagner (2.2.1) et d'autre part l'illustration du regain d'intérêt manifeste de la Russie pour la gouvernance sécuritaire en Afrique à partir de l'investissement militaire du groupe privé Wagner (2.2.2).

2.2.1. De la Libye à la Centrafrique : l'essai concluant du « Grand retour russe en Afrique » à travers la société militaire privée Wagner

L'insécurité en Libye est due à une série de guerres civiles dont la première éclate dès le mois d'octobre 2011 alors que la deuxième commence à partir de mai 2014. Constatant l'incapacité des puissances occidentales par ailleurs prises à partie dans cette entreprise de déstabilisation de la Libye à contribuer de manière décisive au retour à la paix en Libye, le Maréchal Khalifa Haftar considéré comme « l'homme fort » de la Libye orientale s'est résolu à mettre à contribution de la milice privée russe pour affaiblir la capacité de nuisance des terroristes. Il s'est agi de prêter main-forte à la résilience des troupes du maréchal Khalifa Haftar. Dans cette perspective, la Russie a mis à la disposition des troupes de l'Armée Nationale Libyenne (ANL) sous le commandement du maréchal Khalifa Haftar, plus de 2000 mercenaires. Leur rôle a

consisté à fournir le renseignement et à démanteler les positions des troupes ennemies, à mener des opérations de combat en soutien à l'ANL, à s'investir dans le conseil en sécurité, à mettre à la disposition des officiels libyens des gardes du corps pour leur protection rapprochée, à mettre en œuvre des opérations de logistique militaire, etc. Au regard de l'implication du groupe militaire privé Wagner, des observateurs ont conclu que « la guerre civile en Libye s'est présentée comme le cœur de la politique africaine russe » (Martin, 2021, p. 7).

Comme en Libye, c'est le constat de l'incapacité des puissances occidentales à œuvrer pour le retour à la paix en Centrafrique qui contraint manifestement le Président Faustin-Archange Touadera à mettre à contribution les mercenaires du groupe paramilitaire privé russe Wagner pour combattre aux côtés de l'armée régulière des rebelles. Ici, l'instabilité politique est historiquement banale et imputée à l'ex puissance coloniale : la France. D'où l'étiquette péjorative et défavorable de « la France des coups d'États en Centrafrique » (Mollo Olinga, 2022, p. 134). Cette réputation française à entretenir l'instabilité politique en Centrafrique explique certainement pourquoi, pour s'en prémunir désormais, « le président de la République Faustin Archange Touadera a choisi l'option de la "déconnexion" et s'est jeté dans les bras de la Russie » (Mollo Olinga, 2022, p. 133). C'est ainsi qu'il va impliquer les mercenaires du groupe paramilitaire russe Wagner dans la gouvernance sécuritaire. Selon François Xavier Noah Edzimbi (2022, p. 85) Evgueni Prigozhin considéré comme le leader de cette société privée militaire « aurait personnellement participé aux négociations de paix des groupes rebelles en RCA» (; »' Wagner doit donc aussi son implication à la gouvernance sécuritaire en Afrique à une crise manifeste de confiance entre les gouvernements africains et européens sur la question sécuritaire en Afrique (Yousouf, 2023, p. 87).

Parallèlement à cette mission, les mercenaires sont aussi impliqués dans la formation des commandos, les opérations spéciales de neutralisation des troupes ennemies, la protection des officiels et la livraison en matériels militaires. Cette contribution de Wagner à la gouvernance sécuritaire fait de plus en plus tache d'huile au point où de nombreux pays africains n'hésitent plus à solliciter l'expertise militaire de cette organisation. De nos jours, de nombreux pays africains ont pu bénéficier des appuis multiformes de Wagner pour gérer leurs problèmes de sécurité. Parmi ces pays, on peut citer le Mozambique où Wagner a livré des combats contre l'insurrection islamiste. Le Soudan n'est pas en reste. Plus de trois-cent (300) mercenaires ont initialement été impliqués dans la stabilisation de ce pays. Ils ont notamment participé à la répression de nombreuses manifestations contre la politique du président Omar el-Béchir. On retrouve également le groupe militaire privé russe au Zimbabwe, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Angola et à Madagascar. Il apporte son expertise, la science de la guerre, sa connaissance des techniques de combat opérationnel en contexte de guerre asymétrique et s'investit aussi bien dans la formation que dans le renseignement des armées régulières pour qui le groupe travaille.

Figure 1
Aperçu du déploiement et de l'investissement du groupe paramilitaire Wagner en Afrique

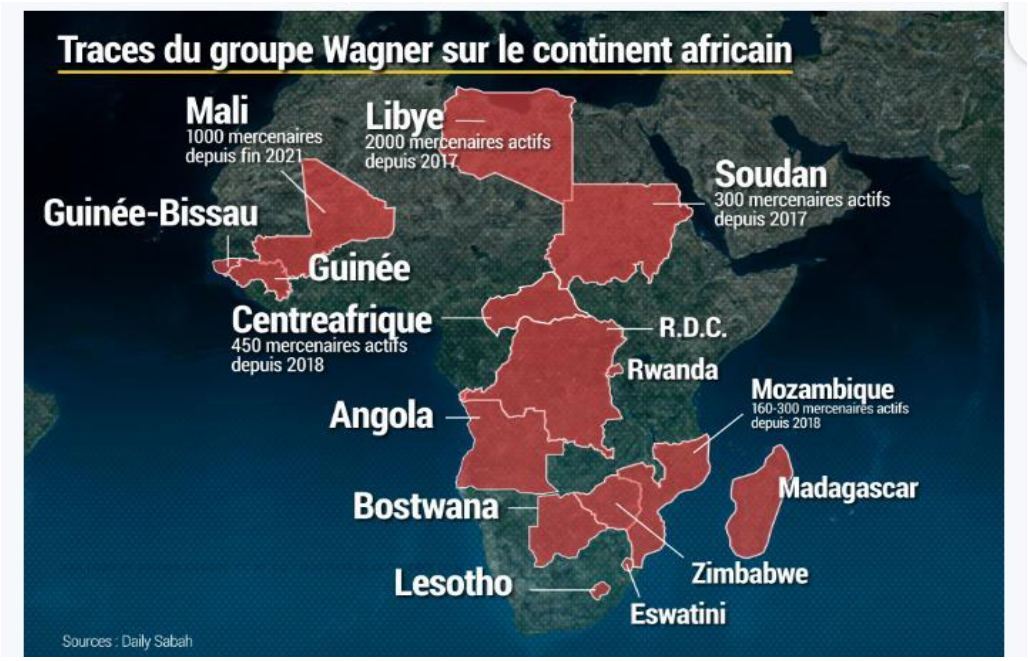

Source : Ghizlane Kounda, (2022, p. 4).

Tout compte fait, la mise à contribution du groupe privé militaire russe Wagner dans la lutte contre le terrorisme et les autres formes de menaces asymétriques promues par l'État Islamique comme au Mozambique, En Libye, etc. s'est avérée être un essai concluant pour marquer « le Grand retour de la Russie » dans la gouvernance sécuritaire en Afrique. L'implication du groupe dans la guerre contre le terrorisme et l'insécurité au Mali confirme *nolens volens* ce regain d'intérêt manifeste de la Russie pour la gouvernance sécuritaire en Afrique (2.2.2).

2.2.2. Wagner au Mali : l'illustration d'un regain d'intérêt manifeste de la Russie pour la gouvernance sécuritaire en Afrique

La propagation du fondamentalisme religieux est allée de pair avec la propagande terroriste dans le Sahel. À l'instar du Mali, de nombreux pays

connaissent une crise sécuritaire sans précèdent du fait de nombreux facteurs d'instabilité politique auxquels il faut ajouter la grande capacité de nuisance de l'État Islamique dans cette espace politique. Selon Jacques Fontaine, Addi Lahouari et Ahmed Henni, la crise malienne oscille entre « irrédentisme et islamisme » (2013, p. 195). S'il en est ainsi c'est parce que l'espace sahélien dans lequel se situe le Mali est

> un espace fragile, une zone à problèmes, une zone de confins où se côtoient des populations diverses longtemps marquées par des relations commerciales importantes, mais aussi par des relations de dépendance et de traite d'esclaves dans un espace où les frontières n'existaient pas et où certains (les touaregs en particulier) ont été pénalisés par l'établissement de ces frontières et aimeraient s'en affranchir. [De plus], ce Sahel devient de plus en plus un espace de lutte entre les puissances, régionales (Algérie, Nigéria) ou mondiales (France, Etats-Unis, Chine). Il est clair que l'Algérie, la Chine et les États-Unis verraient sans déplaisir la place de la France régresser dans le Sahel. (Fontaine et al, 2013, p. 195)

Dans sa volonté de se présenter comme une alternative crédible face à l'échec manifeste du monde occidental à promouvoir la paix et le développement des pays africains, la Russie fait des situations critiques et *a priori* défavorables des opportunités de projection de puissance et des occasions de séduction. Elle est servie par une rhétorique anti-occidentale qui se répand chaque jour un peu plus. Elle est surtout servie par des situations critiques comme au Mali qui « connaît depuis son indépendance en 1960 une histoire politique intérieure difficile [et qui] est devenu un lieu de transit de tous les trafics, en particulier, migrants, drogues, etc. » (Fontaine et al, 2013, p. 199). Cette situation, qui a donné à voir l'impuissance des puissances occidentales à contenir, à défaut d'éradiquer le phénomène d'insécurité, apparaît par réalisme comme une aubaine pour la Russie, qui envisage déclasser les puissances occidentales en Afrique en les sortant de leurs zones de confort respectives. On peut donc comprendre pourquoi, depuis le désistement de la France au Mali, la Russie a pu se projeter *in situ* en mettant à contribution les mercenaires du groupe paramilitaire Wagner.

Au Mali, l'implication de la milice russe est la manifestation la plus solennelle du regain d'intérêt russe pour l'Afrique. En s'investissant dans la lutte contre les menaces asymétriques, en contribuant au renseignement prévisionnel, en contenant les mouvements terroristes et en les repoussant, les mercenaires du groupe paramilitaire russe procèdent *cahin caha* au déclassement des puissances traditionnelles dans la gouvernance sécuritaire en Afrique. Ce qui se joue intègre et dépasse l'économie de la guerre. Il s'agit d'une implication dans la reconfiguration de la carte géopolitique du monde et de l'Afrique. Mais, ce regain d'intérêt russe pour ce qui se passe en Afrique suscite une obsession craintive de la perte des parts du marché géopolitique de l'Occident en Afrique. D'où la construction d'un discours anti-russe à partir de la stigmatisation occidentale du groupe paramilitaire Wagner (3).

3. Quand le regain d'intérêt de la Russie en Afrique fait peur : le discours anti-russe et ses usages (géo)stratégiques

Ce qui est constant dans les rivalités de projection de puissance c'est que les acteurs du système international sont généralement convaincus que celui-ci obéit à une sorte de jeu à somme nulle dans lequel les gains des uns correspondent aux pertes des autres. Il en est de même des réactions que suscite le regain d'intérêt de la Russie pour l'Afrique. À ce que donne à voir le comportement et surtout les discours des puissances occidentales depuis les diverses formes de manifestation de l'intérêt russe pour ce qui se passe en Afrique, il apparaît que des velléités de résistance dans la reconfiguration géopolitique de l'Afrique sont de plus en plus observables. La résurgence contemporaine des discours anti-russes à l'aune de l'implication du groupe militaire Wagner (3.1) ainsi que la stigmatisation dont fait l'objet ce groupe paramilitaire dans le monde occidental (3.2) sont révélatrices.

3.1. Wagner, la gouvernance sécuritaire en Afrique et la résurgence contemporaine du discours anti-russe de l'Occident

L'implication des mercenaires du groupe paramilitaire russe Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique n'est pas un long fleuve tranquille. Elle est à l'origine d'une levée de bouclier dans le monde occidental. Cette levée de bouclier est révélatrice d'une campagne de résistance à la stratégie russe de projection de puissance en Afrique. Et puisque la Russie s'investit à fond dans cette reconfiguration géostratégique et géopolitique des parts du marché économique, politique, culturel et surtout militaire africain, elle est perçue désormais comme un trouble-fête dans les zones traditionnelles d'influence des puissances occidentales en Afrique. Comme l'observe Alexandra Arkhangelskaya,

> le regain d'intérêt des entreprises russes pour le continent a prouvé à quel point la Russie et l'Afrique avaient besoin l'une de l'autre [car, non seulement] la Russie offre de vastes débouchés pour les matières premières africaines [mais aussi] l'activité de la Russie sur le continent renforce la position des pays africains vis-à-vis de leurs autres partenaires, les plus anciens et les plus récents (2013, p. 72)

Dans de nombreux créneaux d'investissement et surtout en matière de gouvernance sécuritaire, il a été démontré que « les relations russo-africaines semblent placées sous de bons auspices : des déclarations d'intérêt ont été prononcées et d'importants accords bilatéraux signés » (Arkhangelskaya, 2013, p. 72). Ce partenariat russo-africain connait cependant une critique occidentale acerbe qui renseigne sur les enjeux contemporains du discours occidental anti-russe en Afrique. À l'analyse, le discours occidental anti-russe qui prend prétexte sur la mise à contribution des mercenaires russes dans la gouvernance sécuritaire en Afrique est non seulement révélateur de l'obsession craintive d'un imminent et /ou probable déclassement des puissances occidentale en Afrique (3.1.1) mais aussi, cette

propagation occidentale du discours anti-russe apparaît à bien des égards comme une revanche sur le sentiment anti-occidental mieux, une alternative à l'anti-occidentalisme ambiant (3.1.2).

3.1.1. Russophobie et résistance au changement : le discours anti-russe comme révélateur de l'obsession craintive du déclassement occidental en Afrique

Le regain d'intérêt de la Russie en Afrique a coïncidé avec la montée en puissance d'un discours anti-russe émanant surtout des puissances occidentales européennes et/ou extra-européennes. Cette résurgence contemporaine du discours anti-russe est révélatrice d'une frustration européenne suscitée par « le Grand retour de la Russie » sur la scène internationale et notamment en Afrique. Ce discours anti-russe relayé par les puissances occidentales européennes et extra européennes prend prétexte de la mise à contribution des mercenaires du groupe Wagner dans la gouvernance sécuritaire pour énoncer et articuler cette rhétorique anti-russe. C'est que, pour diaboliser et décrédibiliser la présence et l'implication de Wagner en Afrique, les dirigeants occidentaux n'ont pas lésiné sur les moyens. Ils sont montés au créneau pour dénoncer ce que le président français Emmanuel Macron appelle « les finalités prédatrices » des mercenaires de la société russe Wagner.

En effet, la campagne de diabolisation occidentale de l'implication des mercenaires russe du groupe paramilitaire Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique se fonde sur trois types d'arguments au demeurant complémentaires. Il s'agit en premier lieu des arguments liés à la nature du groupe paramilitaire Wagner. Cet argument de contestation de la légitimité de la société paramilitaire russe à contribuer de manière décisive à la gouvernance sécuritaire en Afrique oppose les rationalités des acteurs publics de la gouvernance sécuritaire en Afrique aux rationalités des groupes privés *a fortiori* celles qui président à l'intérêt de Wagner dans ladite gouvernance. Selon cet argument de contestation de la capacité des mercenaires à sécuriser et à stabiliser durablement le continent africain, il est contradictoire que des mercenaires soient considérés comme des partenaires stratégiques pour les États africains dans leur volonté de lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Selon ce grief de contestation de la capacité d'un groupe *a fortiori* mercenaire à contribuer à la lutte contre l'insécurité, Wagner ne peut pas véritablement s'engager à la lutte contre l'insécurité au regard du conflit d'intérêt que son implication dans la gouvernance sécuritaire suscite. C'est pourquoi le président Français Emmanuel Macron a considéré cette implication de la Russie dans la gouvernance sécuritaire en Afrique à travers la société privée de sécurité Wagner de « présence hybride ». Cette « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire pose de nombreux problèmes d'après Catrina Doxsee. De fait, pour cette analyste de la stratégie de repositionnement russe en Afrique, le désordre, l'insécurité, la crise servent les intérêts des mercenaires de la société paramilitaire russe Wagner dans la mesure où, « si un pays comme la RCA les emploie pour former ses troupes, il est de leur intérêt fondamental de s'acquitter de leur tâche juste suffisamment pour continuer à être

employés [car] s'ils devaient parvenir à résoudre le conflit, ils ne seraient plus nécessaires » (cité par Agence France-Presse, 3 février 2022, p. 6).

Le deuxième argument de critique occidentale de l'implication de Wagner est basé sur les moyens qu'emploie cette société pour contribuer à la gouvernance sécuritaire en luttant contre le crime organisé ou le terrorisme. Les nombreux rapports des ONG pro occidentales et surtout européennes ont pu souligner cet aspect des choses. On reproche au groupe Wagner de pratiquer des exécutions sommaires, de mépriser les droits de l'Hommes, bref, pour une bonne partie de la presse occidentale européenne, « leur approche de la sécurité est pourtant discutable. De violents abus leur sont attribués » (cité par Agence France-Presse, février 2022, p. 5).

Mais, c'est surtout sur l'argument lié à l'efficacité de l'implication de Wagner que la plus grande critique occidentale de la présence russe en Afrique s'est concentrée. Lors de sa récente tournée africaine, de nombreux extraits des discours tenus par le président de la République de France dont les intérêts géopolitiques et géostratégiques semblent les plus être mis à rude épreuve par le regain d'intérêt de la Russie pour l'Afrique renseignent sur cette campagne de sabotage antirusse. Il en est ainsi par exemple lorsqu'il déclare que « force est de constater que les choix faits par la junte malienne aujourd'hui et sa complicité de fait avec la milice Wagner sont particulièrement inefficaces pour lutter contre le terrorisme » (cité par Afriquinfos, du 29 juillet 2022). La presse occidentale est mise à contribution dans cette propagande anti-russe qui prend le groupe paramilitaire Wagner comme cible de substitution. Ainsi par exemple, dans un article consacré au bilan de l'implication des mercenaires de la société paramilitaire russe dans la gouvernance sécuritaire en Afrique, l'Agence France-Presse dans son édition du 3 février 2022 relaie l'hypothèse des « résultats mitigés ».

Cette observation occidentalo-centrée, qui amène la presse française notamment à conclure que les résultats de l'implication des mercenaires dans la gouvernance sécuritaire en Afrique sont mitigés, est fondée sur le fait qu' « en Libye, les mercenaires russes se sont alliés au maréchal Khalifa Haftar, qui a tenté pendant un an de prendre Tripoli par les armes. En vain : ils ont essuyé de lourdes pertes face aux supplétifs turcs soutenant le rival d'Haftar, le Gouvernement d'Union Nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj » (L'Express, 17 février 2022, p. 2). Dans le même ordre d'idées, et « au Mozambique, ils ont reculé face au groupe armé Etat islamique (EI) avant d'être remplacés par des Sud-africains » (L'Express, 17 février 2022, p. 4). « Ils n'avaient aucune expérience des terrains rencontrés dans le Cabo Delgado (nord), ils ne pouvaient même pas communiquer avec les troupes locales pour des questions de langue et de défiance mutuelle » (cité par L'Express, 17 février 2022, p. 2) résume Catrina Doxsee. Par conséquent, Catrina Doxsee conclut que les membres de la milice russe de la société paramilitaire Wagner « ont été choisis parce qu'ils étaient les moins chers, mais n'avaient pas la capacité de réussir [à preuve, sur le continent] ils ont connu un nombre considérable d'échecs » (cité par Agence France-Presse, 3 février 2022, p. 6).

Au demeurant, cette évaluation défavorable de l'implication du groupe paramilitaire Wagner obéit à des rationalités liées aux rivalités de projection de puissance entre les puissances occidentales européennes et la Russie. Par conséquent, ce discours anti-russe peut aussi apparaître comme une revanche des puissances occidentales européennes sur le sentiment anti-occidental (3.1.2).

3.1.2.-Le discours anti-russe : une revanche sur le sentiment anti-occidental, une alternative à l'anti-occidentalisme ambiant

En Afrique, il existe un profond sentiment anti-occidental qui tire ses origines de la multiséculaire histoire entre le monde occidental et les pays africains individuellement et/ou collectivement. L'une des manifestations les plus en vue de ce sentiment anti occidental prend généralement la forme d'une rhétorique anti-française qui contribue à ternir l'image de la France en Afrique. À vrai dire, la France apparaît comme l'une des cibles privilégiées du sentiment anti-occidental qui gagne non seulement en intensité mais aussi en popularité en Afrique. Certes, le sentiment anti français qui apparaît comme l'une des variantes du sentiment anti-occidental en Afrique s'est répandue de manière exponentielle avec les trajectoires individuelles et collectives de décolonisation des pays africains (Menguele Menyengue, 2020, pp. 175-179). Cependant, on ne saurait expliquer cette propagation inédite de l'anti-occidentalisme en faisant fi de la volonté contemporaine d'émancipation de chacun des Etats pris individuellement de sorte que, finalement, cet anti occidentalisme apparaît comme une revanche des sociétés africaines sur l'impérialisme (néo)colonial dont ils sont encore victimes.

Conscient des effets pervers de la propagation du sentiment anti occidental et particulièrement anti-français en Afrique, prenant acte des implications et des conséquences qu'une détestation populaire des puissances occidentales européennes, surtout orientée contre la France, actrice de premier plan de la construction de l'UE, le monde occidental va sous-traiter la diffusion d'un sentiment anti-russe en Afrique. À l'observation, la stratégie derrière la sous-traitance occidentale du sentiment anti-russe vise surtout à stopper le regain d'intérêt de la Russie en Afrique. Elle participe d'une guerre de communication dans laquelle chaque prétendant au jeu de projection de puissance en Afrique met à contribution ses instruments de communication et de (contre)propagande internationale pour contenir les velléités de projection de puissance des autres. Sous ce rapport, le discours anti-russe que relayent systématiquement les médias internationaux acquis à la cause de la consolidation de la domination des puissances d'Europe occidentale comme la France en Afrique est aussi une revanche sur le sentiment anti-occidental qui fait obstruction au maintien de l'impérialisme occidental *in situ*.

Ce n'est donc pas un hasard si la presse européenne accuse les mercenaires du groupe paramilitaire Wagner d'installer des « camps de torture » (Le Monde, du 13 mars 2022), ou encore que des ONG pro-occidentales en Europe accusent la Russie de couvrir les nombreuses exactions des mercenaires du groupe Wagner. Cette

russophobie s'explique aussi par le fait que l'implication des mercenaire du groupe paramilitaire Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique et au Sahel notamment a contribué à

> saper les efforts de la France pour favoriser une politique européenne unifiée de défense et de sécurité, motivé par l'hostilité de la Russie à l'Union européenne. [Le fait est que], la France a manifestement voulu européaniser le conflit au Sahel, en partie pour alléger le fardeau de son armée. Cependant, la France a également utilisé le conflit comme occasion pour poursuivre son objectif de promouvoir une politique de sécurité européenne conforme aux intérêts français. [Or,] les actions russes au Mai mettent ce faisant à rude épreuve la coalition que la France a mise en place et menacent de faire échouer le projet. (Shurkin, 2022, p. 7)

Cette menace réelle repose sur la conviction que, comme c'est le cas avec Wagner, « les contrats militaires privés [sont des] instruments de l'influence russe en Afrique » (Sukhankin, 2021, p. 54). Conscients de ce risque de déclassement des puissances occidentales européennes que fait courir le regain d'intérêt russe en Afrique, les pays menacés par cette russophilie africaine lui opposent une russophobie qui prend généralement la forme d'une campagne de stigmatisation (3.2).

3.2.-Wagner à l'épreuve de la stigmatisation occidentale

Les rivalités de projection de puissance entre les pays de l'Europe occidentale et la Russie en Afrique prennent aussi la forme d'une campagne de désinformation donc, d'une guerre de communication. Dans cette guerre de communication, l'étiquetage et la stigmatisation occupent une place de choix. S'il en est ainsi c'est parce que la stigmatisation apparaît à bien des égards comme un art de faire la rivalité de puissance à partir d'une procédure d'étiquetage occidental antirusse (3.2.1), ce qui renseigne par ailleurs sur les politiques de démarcation et de distinction dans la compétition internationale dont l'enjeu est la conquête et/ou la conservation des parts du marché géopolitique africain (3.2.2).

3.2.1.-La stigmatisation comme instrument de lutte géopolitique en Afrique : le cas de la procédure d'étiquetage occidental antirusse

Le discours anti-russe que sous-traitent et relaient les puissances occidentales européennes ne fait manifestement pas l'économie d'une procédure de stigmatisation assidue de la Russie. Ce qui est en cause c'est de présenter la Russie comme une puissance (ré)émergente moins recommandable, ce d'autant plus que « la Russie a maintenant une forte emprise sur le Sahel, surtout sur l'imaginaire populaire des populations locales » (Shurkin, 2022, p. 7). Cette montée en puissance de la Russie est perçue comme une menace pour les intérêts séculaires des puissances européennes comme la France en Afrique. Pour arriver à freiner les velléités russes de déclassement des puissances européennes, celles-ci n'ont ménagé aucun effort pour imposer la représentation stratégique selon laquelle la présence de la Russie en

Afrique est « un retour en trompe l'œil » (Dubien, 2021, p. 10). Les mercenaires russes de la Société privée de sécurité Wagner ne sont pas épargnés de cette campagne de stigmatisation, eux qu'une grande partie des médias et de l'opinion publique européenne et occidentale considère comme des *loosers* puisque, selon cette opinion publique

> sur tous les théâtres d'opération dans lesquels ils ont été impliqués pour lutter contre l'insécurité, le bilan s'avère, à ce stade, globalement négatif [dans la mesure où les] combattants du groupe Wagner engagés aux côtés du maréchal libyen Khalifa Haftar n'ont pu empêcher la défaite de ce dernier lors de la bataille de Tripoli. Ils ont essuyé des pertes sensibles au Mozambique et se seraient retirés des zones de combat quelques semaines seulement après leur déploiement. Leur rôle présumé à Khartoum a bien failli coûter cher politiquement à Moscou après le changement de régime en octobre 2019. (Dubien, 2021, p. 11)

Toute cette campagne de stigmatisation de la Russie, qui profite surtout de la guerre actuelle en Ukraine pour monter d'un cran, vise à présenter la Russie comme une des menaces sérieuses à la pérennisation de l'influence occidentale en Afrique, comme un paria. D'où les étiquettes comme « les russes sont menteurs et trichent toujours » (Vérot et al., 2022, p. 3), « les mercenaires russes du groupe Wagner sont des prédateurs », « la Russie est dangereuse et imprévisible » (Largneau, 2022, p. 2), « l'une des dernières puissances impérialistes et coloniales » qui « soutient des pouvoirs affaiblis et des juntes illégitimes » (Macron, cité par Jeune Afrique, 28 juillet 2022), etc. C'est pourquoi, selon Ghizlane Kounda, la France considère que cette présence russe à travers Wagner est « incompatible avec les efforts militaires actuels » (2022, p. 3).

Face à cette campagne anti-russe de stigmatisation européenne et occidentale, il convient de voir comment la Russie entend se démarquer et se distinguer de ses rivaux dans les velléités de projection de puissance en Afrique.

3.2.2. Wagner, la « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire en Afrique et le défi de la démarcation : comment se distinguer de l'autre dans la rivalité de puissance ?

Stigmatisée et étiquetée pour la mise à contribution de la société paramilitaire Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique, la Russie entend se démarquer des anciennes puissances colonisatrices devenues impopulaires en Afrique. Pour ce faire, elle propose aux gouvernements africains des palliatifs aux limites manifestes des partenariats anciens. Ce faisant, elle se présente comme une alternative « crédible » à l'échec des puissances européennes à booster véritablement la croissance et le développement en Afrique. Et ce n'est pas un hasard si ses créneaux d'investissement prioritaire en Afrique sont la sécurité et la stabilisation politique et économique du continent.

L'option pour la « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire apparait comme une option réaliste en bien des égards. Elle permet aux gouvernements

africains de garantir à moindre coût leur sécurité interne en comparaison aux prix très onéreux pratiqués par les puissances européennes dans leurs stratégies de préservation de la paix dans le continent. La « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire est aussi une excroissance de la politique de diversification des partenaires au développement dans la mesure où elle rend possible une implication moins monopolistique d'autres acteurs à la lutte contre l'instabilité et surtout le terrorisme. En mettant à contribution des acteurs plus mobiles, moins lourds et plus agiles comme des groupes privés, cette « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire permet de désétatiser à première vue la guerre contre des menaces sécuritaires asymétriques qui prennent généralement l'apparence d'une nébuleuse.

D'ailleurs, si la Russie semble de plus en plus « obtenir de la "crédibilité" et de la "considération" de ses partenaires africains » (Ondoa, 2022, p. 163), elle le doit aussi en partie à cette « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire. Elle lui permet d'impliquer de manière décisive les mercenaires de la société paramilitaire Wagner pour soutenir ses efforts de sécurisation et de stabilisation durable des pays africains. Sous ce rapport, la « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire apparaît comme un *continuum* dynamique de l'action publique internationale de lutte contre le terrorisme, action publique qui permet l'implication, l'intéressement et l'intégration d'autres types d'acteurs moins stato-centrés dans la gouvernance globale des menaces sécuritaires sous réserve des affinités électives qui peuvent toujours exister entre les États, acteurs principaux par excellence du système international d'une part et les acteurs privés d'autre part.

La « mercenarisation » de la gouvernance sécuritaire est apparue comme un palliatif, une alternative à l'étatisation plus ou moins efficace de la lutte contre des menaces asymétriques à partir du moment où l'évaluation *in itenere* de cette étatisation de la lutte contre l'insécurité a révélé de nombreuses limites (conflit d'intérêt, caractère ultra procédurier des démarches en vue de l'obtention du soutien étatique en cas d'urgence, conditionnement divers des soutiens inter-gouvernementaux en cas de nécessité, risque de perte de la souveraineté en cas d'ingérence intergouvernementale, *etc*.). Parce que la diversification des partenaires de la gouvernance sécuritaire paie, et puisqu'en règle générale, deux précautions valent mieux qu'une, les États préfèrent par réalisme impliquer des mercenaires généralement moins exigeants pour permettre une optimalisation de la gouvernance sécuritaire. Du coup, à la suite d'Olivier Guitta, il est légitime de craindre qu' « avec Wagner, l'objectif de la Russie est de reprendre pied en Afrique, et d'en expulser l'ex-puissance coloniale française » dans un contexte de généralisation opportuniste du sentiment anti-français (Guitta, cité par Lamigeon, 2022, p. 5).

4. Conclusion

La contribution des mercenaires de la société paramilitaire Wagner dans la gouvernance sécuritaire en Afrique doit être prise en compte dans les stratégies russes de reconquête des parts du marché économique et de projection de la puissance

(ré)émergente dans le continent africain. Wagner est à la fois un cheval de troie et un prétexte de dépréciation des méthodes russes de (re)conquête de l'Afrique. Si ses faits d'armes sont diversement appréciés par les puissances d'Europe occidentale et leurs alliés nord-américains, c'est précisément à cause de la crainte qu'il y a à voir la Russie s'intéresser à la gouvernance sécuritaire en Afrique, même à travers des mercenaires. Du fait de ce regain d'intérêt russe pour l'Afrique, il y a non seulement un risque de déclassement des puissances traditionnelles européennes en Afrique mais surtout une crainte d'assister à une sorte de « réactualisation de la guerre froide [qui pourrait ériger l'Afrique] en terrain de confrontation entre les anciennes puissances (étasunienne, britannique, française) et les puissances "neuves" telles que la Russie » (Ondoa, 2022, p. 164).

Références Bibliographiques

Ano, S.B. (2022). Macron décrie de nouveau Wagner, Moscou réplique. *Afriquinfos. 29(07),* 2-5. https://afriquinfos.com/afrique/macron-decrie-de-nouveau-wagner-moscou-replique/

Arkhangelskaya, A. (2013). Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage soviétique, multilatéralisme et activisme politique. *Afrique contemporaine*, 248, 61-74

Dubien, A. (2022). La Russie et l'Afrique : mythes et réalités. *Note n°19*, https ://fr.obsfr.ru/analytics/notes/10953/.

Dubien, A. (2021). La Russie en Afrique, un retour en trompe-l'œil ?. *Le Monde diplomatique*, pp. 10-11.

Filiu, J.-P. (2022). Quand la France cohabitait avec les mercenaires russes du Groupe Wagner en Libye. *Le Monde.*

Gazibo, M. (2010). L'instabilité en Afrique et ses déterminants. In M. Gazibo (Ed.), *Introduction à la politique africaine* (pp. 117-137). Presses de l'Université de Montréal

Giraudon, R. (1997). Un scandale géologique ?. *Afrique contemporaine*, 183, 44-56

Hugon, P. (2006). Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique. *Afrique contemporaine*, (218), 33-47.

Jeune Afrique (2022). Au Bénin, Macron accuse la Russie d'être « l'une des dernières puissances impériales coloniales ».https://www.jeuneafrique.com.

Kohnert, D. (2022). L'impact de la présence russe en Afrique. *SSOAR, Open Access Repository*, 1-20.

Kounda, G. (2022). Cartographie de l'influence russe sur le continent africain. *Monde Afrique*

Lagneau, L. (2022). Estimant que la Russie est « dangeureuse » et « imprévisible », Olso accentue son effort militaire. *Zone militaire 18(3).* https://www.opex360.com/2022/03/18/estimant-que-la-russie-est-dangereuse-et-imprevisible-osl-HBo-accentue-son-effort-militaire/

Lamigeon, V. (2022). Wagner, enquête sur l'armée de l'ombre de Poutine. *Challenge*

Le Gouriellec, S. (2022). *Géopolitique de l'Afrique.* Humensis.

L'Express (2022). Ambitions et déconvenues des mercenaires russes en Afrique. https://www.lexpress.fr/

Marin, L. (2022). Emmanuel Macron accuse la Russie d'être « une des dernères puissances impériales coloniales ». *Le Figaro 27(7)*. https://www:lefigaro.fr/international/macron-accuse-la-russie-d-etre-une-des-dernieres-puissances-imperiales-coloniales-20220727

Martin, J. (2021), Libye : terre de mercenaires, zone d'influence russe. *Areion24.news*,://www.areion24.news/2021/06/23libye-terre-de-mercenaires-zone-dinfluence-russe/

Menguele Menyengue, A. M. (2020). « La France soutient Boko Haram » : les usages politiques de la rumeur en communication de crise. In S. Ngono (Ed.), *La Communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements* (pp. 175-197). L'Harmattan

Molo Olinga, J.-M. (2022). Conflit centrafricain : entre revanchisme et logiques néocoloniales. Comprendre autrement ce différend. In F. Ebogo (Ed.), *Dynamiques géopolitiques et conjonctures in-sécuritaires en Afrique centrale. Offrandes au Pr. Joseph Vincent Ntuda Ebodé, t.2, Déstructuration de l'ordre sécuritaire en Afrique centrale* (pp. 131-160). L'Harmattan

Noah Edzimbi, F X. (2022). *La Russie face aux occidentaux en Afrique. Pour un arrimage des africains aux enjeux de puissance post-bipolarité*. L'Harmattan.

Ondoa, A., R. (2022). Comprendre le réengagement géopolitique de la Russie post-soviétique en Afrique : une herméneutique des enjeux identitaires, hégémoniques et impérialistes de construction d'une puissance globale. In F. Ebogo (Ed.), *Dynamiques géopolitiques et conjonctures in-sécuritaires en Afrique centrale. Offrandes au Pr. Joseph Vincent Ntuda Ebodé, t.3, Intégration sous régionale et gouvernance sécuritaire en Afrique centrale* (pp. 135-167). L'Harmattan.

Osborn, L. & Zufferey, D. (2023). *Wagner : enquête au cœur du système Prigojine*. Editions du Faubourg.

Radio, C. (2022). Bilan mitigé des mercenaires russes en Afrique. *Agence France-Presse 3(2)*.https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1859400/smp-afrique-russie-mercenaires-militaires-privés-groupe-wagner-echecs.

Rusamira, E. (2007). Géopolitique des Grands Lacs africains et syndrome de Fachoda : le rôle de l'Etat français dans le génocide rwandais et la déstabilisation politique de la région. *Eurostudia*, *3*(2), https://doi.org/10.7202/017841ar.

Shurkin, M. (2022). La Russie au Sahel : vers une aggravation des situations sécuritaires et politiques. *Le rubicon 13(4)*, 2-5, *https://lerubicon.org/la-russie-au-sahel-vers-une-aggravation-des-situations-scuritaires-et-politiques/*

Sukhankin, S. (2021), les contrats militaires privés [sont des] instruments de l'influence russe en Afrique. *Diplomatie*, 108, 54-57.

Vérot, M.-P., Gerbault, A., Gallinaro, G. & Monin, E. (2022). Les Russes sont menteurs et trichent toujours : à l'heure des négociations avec Moscou, le Scepticisme des Ukrainiens de Kiev. *franceinfo*, *30(3)*, 3-8,

https ://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestation-en-ukraine/temoignages-les-russes-sont-menteurs-et-trichent-toujours-a-lheure-des-negociations-avec-moscou-le-scepticisme-des-ukrainiens-de-kiew_5052988.html.

Vircoulon, T. (2021). L'Afrique, si pauvre mais courtisée par les puissances mondiales. *Le Temps*, 1(8), 4-7, https://www.letemps.ch/opinions/lafrique-pauvre-courtisee-puissances-mondiales.

Youssouf, H. (2023). *La gestion de la crise centrafricaine à l'épreuve de la rivalité des puissances* [Mémoire de Master non publié]. Université de Douala.

NORMES D'EDITION DE LA *REVUE HYBRIDES*

Les auteurs sont tenus de respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

1. Le titre et/ou sous-titre (en français/espagnol) (Palatino Linotype, taille 14 **gras**).
2. *Le titre et/ou sous-titre* (en anglais) (Palatino Linotype, taille 12 **gras, *italiques***).
3. La paternité : noms de l'auteur, affiliation institutionnelle, adresse électronique, numéro ORCID* (Palatino Linotype, taille 12).
4. Un RÉSUMÉ, Palatino Linotype, taille 10, interligne 1 cm, 250 mots maximum.
5. Un ABSTRACT, Palatino Linotype, taille 10, interligne 1 cm.

Les auteurs peuvent s'inspirer de l'une des structures suivantes ***: (a) Justification du thème+ Méthodologie/Méthode+ Résultats/Conclusions*** *ou ; (b)* ***Contexte+ Objectif+ Méthodologie/Méthode+ Résultats/Conclusions***
Entre 03 et 05 mots-clé au maximum séparés par un point-virgule.

6. **Le corps de texte**

– Composé en Palatino Linotype 12, avec un interligne simple (1 cm) ne dépassant pas vingt (20) pages, bibliographie-y comprise ;
– Un espace insécable est défini entre les titres et les paragraphes. Les paragraphes sont justifiés et ont un retrait de 1,27 cm ;
– Les majuscules sont **accentuÉes** (ex : ex: RÉFÉRENCES)

7. **Marges et format :** – Haut & bas : 2,54 cm ; – Gauche & Droite : 2,54 cm
8. **Appels de note**

Les appels de note sont placés systématiquement avant le/les signe(s) de ponctuation. Ex : L'appel de note doit être placé ici[1]. »

9. **Figures**

Hormis les tableaux, toutes les autres illustrations sont considérées comme des figures (dessins, schémas, graphiques, images, photos, etc.).
Le numéro de la figure (ex : **Figure 1 en gras**) et *le titre* (en *italique*) se placent au-dessus de la l'illustration. Il est préférable de procéder à une insertion automatique (comment précéder sur Word : Références > Insérer une légende)

10. Iconographie

La définition des images doit être d'au moins 150 points par pouce (PPP, ou DPI en anglais) et leur taille doit être de 7 millions de pixels maximum (largeur × hauteur, par exemple 2 000 × 3 500 ou 1 000 × 7 000 pixels).

La légende de l'image doit préciser sa source ainsi que le détenteur des droits d'auteur. Il est de la responsabilité de l'auteur de l'article de s'assurer qu'il/elle dispose des droits de reproduction de l'image.

Exemple 1

Figure 1

Peregrinación por Badajoz, 2017. Argamasilla de Alba, Ayuntamiento, Área de Cultura. © F. A. Echenique, courtesy de l'artiste.

Exemple 2 :

Figure 2

Transfert prosopographique de Sancho Panza, 2016, AECID/ copyright.

Image

11. Structure générale des manuscrits

La structure des manuscrits soumis contiendra les rubriques ou sections suivantes (à titre indicatif):

- Titre (français/espagnol et anglais) ;
- Résumé (français/espagnol et anglais) suivis des mots-clé ;
- Introduction et objectifs ;
- Méthode ;
- Résultats et discussion ;
- Conclusions ;
- Références bibliographiques
- Annexes (le cas échéant).

12. Sections et sous-sections

Ne pas dépasser trois (03) niveaux et les sections en toutes majuscules ne sont pas admises.

(a) De deux (02) niveaux

1. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)

(b) De trois (03) niveaux
1. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1.1 Niveau 3 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.2.1 Niveau 3 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)

13. Citations

Les citations directes courtes comportant **moins de 40 mots** sont insérées dans le corps du texte et entre les guillemets. Si la citation entre guillemets comporte elle-même un passage entre guillemets, il conviendra d'utiliser pour cette citation dans la citation des guillemets anglais (“ ”).

Exemples

- Pour Glissant, « La pensée du rhizome serait au principe de ce que j'appelle [Glissant] une poétique de la Relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'Autre » (1990, p. 23).
- Il indique : « « La plupart des nations qui se sont libérées de la colonisation ont tendu à se former autour de l'idée de puissance, pulsion totalitaire de la racine, et non pas dans un rapport fondateur à l'autre. La pensée culturelle de soi était duelle, opposant le citoyen au barbare » (Glissant, 1990, p. 27).

Les citations directes longues comportant **40 mots ou plus** seront séparées du corps du texte par un saut de ligne (avant et après). Elles doivent être écrites en Palatino Linotype taille 11, interligne 1 cm, avec un retrait de 1,27 cm à gauche, sans guillemets. Il faut citer la référence complète (nom, année, pages) à la fin du bloc entre parenthèses, après le point final.

14. Références dans le texte

Les références dans le texte doivent indiquer le ou les noms de famille des auteur·rices et l'année de publication du texte. Il faut laisser un espace entre « p. » et la.les pages.s

Exemple : Boch, 2013, p. 561

. Pour les citations directes (mot à mot), il faut également inclure la page de la citation. Lorsqu'on l'article est écrit en français, il faut utiliser les guillemets français (« ... »). S'il est écrit en anglais ou en espagnol, il faut utiliser les guillemets anglais/espagnols (“…”).

15. Références bibliographiques

Les références bibliographiques appliquées sont du style APA 7e édition

Toutes les références citées dans le texte doivent impérativement apparaître en fin d'article. A partir de la deuxième ligne, il faut opérer un retrait 1,27 cm. Il faut les classer par ordre alphabétique et, sur l'ordre chronologique, des plus anciennes aux plus récentes.

Quelques exemples de styles tirés de American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). https://doi.org/10.1037/0000165-000

A- **Livres**

Auteur, A. A. (AAAA). *Titre de l'ouvrage : sous-titre* (#e éd.). Maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Martinet, C., Cèbe, S. & Pelgrims, G. (2016). *Scriptum CE1 - CE2 – CM1 – CM2 – 6e – ULIS. Apprendre à écrire : copier et orthographier*. Retz.

B- Ouvrages collectifs

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (Eds.) (AAAA). *Titre de l'ouvrage collectif*. Maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Younès, N., Gremion, C. & Sylvestre, E. (Eds.) (2020). *Évaluations, sources de synergies.* Presses de l'ADMEE.

C- Chapitres dans un ouvrage collectif

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA). Titre du chapitre : sous-titre. In E. E. Editrice (Ed.), *Titre de l'ouvrage : sous-titre* (#e éd., pp. #-#). Maison d'édition ; 2ème maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Rowe, A. D. (2017). Feelings about feedback: The role of emotions in assessment for learning. In D. Carless, S. M. Bridges, C. Ka Yuk Chan & R. Glofcheski (Eds.), *Scaling up assessment for learning in higher education* (pp. 159-172). Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-10-3045-1

D- Articles dans des revues scientifiques (périodiques, journaux)

Auteur, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA). Titre de l'article : sous-titre. *Titre de la revue, #Vol*(#No), #-#. DOI ou URL

Exemple:

Ahmann, E., Tuttle, L. J., Saviet, M. & Wright, S. D. (2018). A descriptive review of ADHD coaching research: Implications for college students. *Journal of Postsecondary Education and Disability, 31*(1), 17-39.

https://www.ahead.org/professionalresources/publications/jped/archived-jped/jped-volume-31

E- Thèses et mémoires

Auteur, A. A. (AAAA). *Titre du mémoire* [Mémoire de maîtrise non publié]. Nom de l'université ayant délivré le diplôme. DOI ou URL

Exemple

Franck, O. (2017) *A la recherche de l'archiélève lecteur à travers l'analyse du geste de planification : rôle des élèves dans les modifications de séquences d'enseignement* [Thèse de doctorat, Université de Genève]. Archive ouverte UNIGE. https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:92154

F- contributions lors de conférences

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA, JJ-JJ mois). *Titre de la contribution : sous-titre* [Type de contribution]. Nom de la conférence, Ville, Pays. DOI ou URL

Exemple

Magne Mbobda, M. A. (2023, 28 avril-9 mai). *La problématique de l'inadéquation formation-emploi et la crise de l'emploi au Cameroun* [Communication]. 1er Colloque intenational transdisciplinaire RCAC et IRADDAC, en ligne. https://calenda.org/1063190.

16. Soumission des articles définitifs

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word 97-2003), via le site internet ou par mail.

Après vérification du respect des normes de publications, bien vouloir soumettre votre article par mail **(**revuehybrides@gmail.com**)** ou via le site.